INSTITUTS SOLVAY
PARC LÉOPOLD, BRUXELLES

INSTITUT
DE SOCIOLOGIE

BULLETIN N° 30

5e ANNÉE :: 28 FÉVRIER 1914

NOS. 30-31
1914

Archives Sociologiques

PUBLIÉES PAR ÉMILE WAXWEILER

■ ■ ■

CHRONIQUE DU MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

PAR DANIEL WARNOTTE. (Voir le sommaire à la page 55.)

■ ■ ■

CHRONIQUE DE L'INSTITUT

Pour les abonnements
s'adresser à
l'INSTITUT.

Contributions nouvelles aux

Archives Sociologiques

■

Les contributions aux « Archives sociologiques » de l'Institut ne sont ni des comptes rendus bibliographiques, ni des analyses critiques; le programme général en a été exposé dans l'Avant-Propos des « Archives » (*Bulletin* nº 1) et dans l' « Essai de présentation systématique des contributions aux « Archives sociologiques » publiées au cours des deux premières années » (*Bulletin*, nº 18).

■

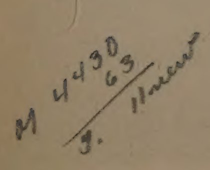
Les contributions sont réparties entre les rubriques suivantes :

INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE HUMAINE.

I. **Energétique et biologie générale dans leurs rapports avec la sociologie.**
II. **Éthologie des rapports inter-individuels chez les êtres vivants autres que les hommes.**
III. **Physiologie et psychologie humaines et comparées dans leurs rapports avec la sociologie.**

SOCIOLOGIE HUMAINE.

I. **L'accommodation sociale.**
II. **L'organisation sociale.**
III. **Doctrine et méthode.**



INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE HUMAINE.

II. — ÉTHOLOGIE DES RAPPORTS INTER-INDIVIDUELS CHEZ LES ÊTRES VIVANTS AUTRES QUE LES HOMMES.

Langage, pseudo-langage et langage-signal chez les animaux.

On se souvient du bruit fait, il y a quinze ans, dans les journaux surtout, par le livre de L. GARNER, *The Speech of Monkeys* (Londres, 1892). L'auteur au naïf dogmatisme affirmait *a priori* que les animaux possèdent la faculté de langage (*the faculty of speech*) : « Pourquoi, disait-il, toutes les formes de mammifères sont-elles munies d'organes vocaux? pourquoi la nature les a-t-elle dotées de ces organes, si ce n'est pour s'en servir? » Sans s'arrêter un instant à rechercher en quoi le langage des bêtes pourrait bien différer de celui des hommes, GARNER (Chap. X), en dressait hardiment la lexique, accompagnée de ces commentaires : « Le son que j'ai traduit *aliment* semble avoir un sens plus étendu et m'a longtemps rendu perplexe parce que j'ai constaté son emploi dans maintes conditions sans pouvoir noter aucune différence de modulation. Le mot *boisson* m'apparaît mieux fixé dans sa forme et dans son sens. Je n'ai pu trouver aucune différence dans le son exprimant le désir d'eau, de lait et d'autres liquides mais ceci est tout naturel, car il y a peu de variété dans l'idée de boire. Le son que j'ai interprété comme *temps*

Article suggéré par le livre récent de L. BOUTAN, *Le Pseudo-langage*. (Voir la « Chronique » du *Bulletin* n° 28, p. 1114.)

ou me paraissant faire allusion à l'état du temps..., était intimement lié à un témoignage de mécontentement ou de chagrin. Le son que j'ai traduit *amour* doit se prendre dans le sens de ferme et ardente amitié, etc., etc. »

L. Boutan, auteur d'observations récentes sur un anthropoïde, s'élève contre le simplisme de cette méthode qui se borne à traduire des cris d'animaux par les mots qu'un homme pourrait prononcer, dans les mêmes circonstances.

Par sa méthode critique, par ses conclusions sceptiques ou négatives, ce zoologiste se place à l'antipode de Garner.

Le sujet de l'expérience était un de ces gibbons (*hylobates Leucogenys Ogilby*) dont la voix produit une octave complète et dont Darwin a pu dire que seuls de tous les mammifères, ils chantent. L'auteur a eu l'animal tout jeune, à la mort de la mère, et l'a observé pendant cinq ans (1907-1912). Il l'a isolé de toute éducation par ses semblables, de tout contact avec des individus de la même espèce. Il s'est abstenu systématiquement de lui donner des talents de société, de lui enseigner des sons humains, pour que tous les sons qu'émît l'hylobate fussent instinctifs et naturels. Ce n'est que cinq mois après son débarquement en France que l'animal commença ses tentatives du chant caractéristique de sa race. On pouvait s'attendre à ce que ce chant restât à l'état d'ébauche : au contraire, il prit toute son ampleur et enregistré au phonographe ne différa pas du chant qu'on peut entendre « dans les forêts de l'Annam ou le Jardin botanique d'Hanoï ». Tandis que A. Russell Wallace croit que le chant des oiseaux est toujours acquis par imitation, Boutan considère comme innés les sons et le chant émis par l'hylobate. Ces sons, notés avec soin, sont rangés par lui sous trois catégories qui expriment :

1° un état de satisfaction ou de bien-être (*couüü*, *hem-hem*, *kouhî-hig-hiig*, etc.);

2° un état de malaise ou de crainte (*houc-oug*, *ook-okoug*, *crug-cruug*);

3° un état d'excitation (*thuiwwg*, *preut-pruût*). (Chap. V.)

Ces cris ne constitueraient nullement des mots et seraient comparables aux interjections qu'on peut observer chez

l'homme même sourd-muet, dans certaines circonstances. (Chap. IV.)

Entre le langage de l'homme et celui du gibbon, il y aurait différence non pas quantitative seulement, mais qualitative (p. 40).

Le terme de « langage rudimentaire » serait abusif, d'où le titre tendancieux que l'auteur donne à son étude : *Pseudo-langage*. Cela ne veut pas dire, et Boutan lui-même ne nie pas qu'il ne puisse exister un langage rudimentaire en dehors du cas examiné par lui. Mais il faut s'entendre sur la définition du langage, si l'on veut éviter les équivoques où tombe même un anthropologiste de la valeur de Broca :

« Comment, dit Broca, a-t-on pu prétendre que l'homme seul possède la faculté du langage et qu'elle manque aux autres animaux ? Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que les animaux ont des moyens de se communiquer leurs idées, moyens qui pour être différents de ceux usités par les hommes n'en constituent pas moins des formes diverses de langages. Pour n'en citer qu'un exemple, il n'est pas douteux que les fourmis ont une manière de parler et de s'entendre, des signes particuliers, une dactylologie spéciale dont elles font un continuel usage et qui paraît consister dans les attachements variés de leurs antennes » (voir la suite de la citation, p. 37).

Qui donc songe à nier que les animaux sont capables de se donner entre eux certaines indications ? La question est de savoir si cette faculté mérite bien chaque fois le nom de langage. Or, en dehors de l'hypothèse de Darwin qui, dans l'*Expression des émotions*, montre comment les manifestations vocales des animaux peuvent se développer comme moyen de séduction entre les sexes, nous pouvons concevoir que le langage réflexe, expression d'émotions, se transforme en langage-signal. L'exemple classique est celui du chien courant qui donne de la voix et rallie la meute à la vue du gibier ; mieux encore celui de la poule qui glousse et avertit ainsi ses petits au moment du danger. Même si ce gloussement est d'abord de nature réflexe, il semble difficile de nier qu'il n'ait pris, par l'aptitude associative, la valeur d'un avertissement ou son-signal.

N'importe : il y a un fossé profond encore entre ce langage-signal et ce que nous appelons chez l'homme, le langage.

Boutan insiste surtout sur ce que les gloussements de la poule *ne sont pas conventionnels*, pas transmis des parents aux enfants; en effet, la poule qui émet ces sons que nous traduisons par « aliments » ou « danger » n'a pas appris à les émettre, une poule glousse comme elle mange et plus naturellement encore... Le gloussement existe chez les poussins issus de couveuses artificielles.

Il est un point plus important, selon nous : la perception d'un son-signal n'est pas la même chose que la notion abstraite du *signe*. La poule qui glousse agit ainsi sous l'empire de sensations actuelles, les poussins associent (on peut le supposer) une sensation immédiate avec le souvenir de sensations semblables ou analogues : ce qui manque encore, ce qui est l'élément caractéristique du langage humain, c'est l'*évocation volontaire* de sensations ou représentations inactuelles. L'existence de cet élément pourrait être affirmée par exemple dans le cas imaginaire où, des chiens courants se trouvant réunis au chenil après la chasse, l'un d'eux pousserait un aboiement (comme ils en poussent parfois dans le sommeil) qui entraînerait toute la meute en une chasse nouvelle et non commandée.

Ni les recherches de Garner, ni celles de Boutan ne contiennent de constatations de cette espèce. Les dernières pages de Boutan néanmoins n'en excluent pas complètement la possibilité.

Le chapitre V nous donne le cas d'un oiseau, un merle-buffle, qui de sa propre initiative, sans nul dressage, apprit à imiter certains des cris spontanés du gibbon.

Rien ne permet, il est vrai, de dire que l'oiseau donne une signification précise aux sons ainsi appris. L'animal peut-il faire ce pas? peut-il arriver à donner une signification précise à des sons appris (ou conventionnels)? « Peut-être oui », répond Boutan, et il cite une expérience racontée (dans une lettre du 24 février 1904) par Hachet-Souplet, qu'on ne soupçonnera certes pas de crédulité en ce qui concerne l'intelligence des animaux. Il s'agit d'un perroquet.

« J'ai d'abord appris à mon sujet le mot *armoire*, en lui montrant une petite armoire facile à accrocher à des points différents de la muraille du laboratoire et dans laquelle je rangeai toujours ostensiblement sa pitance quotidienne. Je lui enseignai ensuite les noms de beaucoup d'objets en les lui présentant; parmi eux se trouvait une échelle et je pus obtenir que l'oiseau articulât le mot *monter* chaque fois qu'il me voyait gravir les échelons.

« Or, un beau jour, quand on apporta la cage de notre sujet dans le laboratoire, l'armoire se trouva accrochée près du plafond tandis que l'échelle était rangée dans un coin parmi les autres objets connus de l'animal. Le problème se posait ainsi : l'oiseau qui, chaque jour, quand j'ouvrais l'armoire, criait : *moire, moire*, de toutes ses forces, voyant que ce meuble se trouvait hors de ma portée et que je ne pouvais en tirer sa nourriture quotidienne, sachant d'autre part que je pouvais m'élever au-dessus du sol au moyen de l'échelle, et ayant à son service les mots *monter* et *échelle*, les emploierait-il pour me suggérer l'idée d'utiliser l'échelle afin d'atteindre l'armoire ?

« Le perroquet, très énervé, battait des ailes, mordillait ses barreaux en criant : *moire! moire!* Et ce jour-là, je n'obtins rien de plus. Le lendemain, l'animal (n'ayant reçu que du millet qu'il aimait peu et non le chennevis enfermé dans l'armoire), était au paroxysme de la colère et, après mille essais pour écarter ses barreaux, son attention finit par être attirée par l'échelle et il prononça : *chelle, monter, armoire!...* »

Ici l'association d'idées est évidente, elle est spontanée. Il y a bien dans cette expérience la preuve d'une opération intellectuelle différente des associations d'habitudes. Cette espèce de phrase prononcée par un perroquet offre cet immense intérêt d'être une phrase non apprise, une création de l'animal observé. Elle correspond à l'idée conçue par le perroquet de me voir utiliser l'échelle pour atteindre l'armoire.

« Je considère de tels raisonnements comme tout à fait exceptionnels. »

Dans cet exemple il y aurait évocation volontaire, langage

ou rudiment de langage, si toutefois l'on n'adopte cette explication sceptique, que le perroquet, dans son impatience, lâcha d'un coup tout son répertoire de paroles.

De quelque façon qu'on interprète ce cas particulier, une morale se dégage du travail de Boutan : quand on parle du langage des animaux, qu'on distingue enfin, plus soigneusement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, le véritable langage — fût-il rudimentaire — de ce que l'auteur appelle avec raison un pseudo-langage.

Paul de Reul.

INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE HUMAINE.

III. — PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES ET COMPARÉES DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA SOCIOLOGIE.

Sur l'étude de la cellule nerveuse vivante et les rapports entre le cerveau et la pensée.

C'est le privilège de la recherche positive de survivre toujours à ses apparences d'insuccès. Tandis que le besoin de généralisation pousse comme un balancier l'esprit humain du pôle de la philosophie spiritualiste au pôle contraire de la philosophie matérialiste, l'investigation positive continue son œuvre, bande son effort dans de nouvelles directions, sans s'inquiéter des déceptions qu'elle a causées aux esprits trop pressés.

Nulle n'est plus prompte qu'elle-même à critiquer ses propres méthodes, nulle n'est plus sensible à leurs infirmités. Elle poursuit sa marche avec une sage lenteur à travers les générations.

Dans le domaine de la physiologie cérébrale, les méthodes anatomique, embryologique, physiologique et clinique, lui ont permis d'établir une série de faits dont les hommes d'aujourd'hui n'apprécient plus toute l'importance, absorbés qu'ils sont à déplorer leur insuffisance.

Mais notre sort est d'apprendre la vérité par lambeaux péniblement arrachés. Nous connaissons quelque chose des fonctions du cerveau : on voudrait que ce morceau de con-

---

Article suggéré par deux articles récents de Laignel Lavastine et Victor Jonnesco, *Sur la structure physique de la cellule nerveuse* (*Revue neurol.*, 30 déc. 1913) et *De la dégénérescence granuleuse comme signe d'hyperfonctionnement cellulaire* (*Soc. de Biol.*, janvier 1914).

naissance expliquât tout et répondît à toutes les objections. Et comme manifestement il n'y suffit pas, les uns préfèrent affirmer quand même, et croire, les autres préfèrent tout nier et ne s'en remettre qu'au labeur de leur imagination pour tout comprendre.

Il est sage de se tenir à l'écart des uns comme des autres, et de reconnaître courageusement que les progrès de la physiologie cérébrale ne nous ont presque rien appris du mécanisme des fonctions mentales : les relations entre le physique et le moral sont aussi obscures aujourd'hui qu'il y a trente ans.

Ce n'est pas à dire que nous n'avons rien gagné. Leurs relations au moins ne sont plus contestées : on ne discute que leur degré d'indépendance réciproque.

A la vérité, les progrès de l'histologie cérébrale ont ouvert des perspectives nouvelles aux chercheurs. Mais de pouvoir de façon plus nette établir la carte fonctionnelle du cerveau ne nous dira jamais par quel mécanisme la documentation s'opère dans chacune des régions ainsi différenciées, ni quels éléments collaborent à la mise en fonction de l'organe cellulaire.

La grande indigence des recherches histologiques sur le système nerveux, le grand obstacle à l'interprétation physiologique de leurs résultats, c'est qu'elles s'opèrent sur des tissus morts, altérés par les procédés de fixage et de coloration que l'on est contraint d'employer pour les préparer au regard du microscope.

On fait ce que j'ai appelé de l'archéologie biologique. On étudie la physiologie sur le cadavre. C'est une nécessité à laquelle il serait vain de vouloir échapper totalement, et il est juste d'ajouter que telles quelles les recherches histologiques nous ont fourni sur le cadavre cellulaire, une foule de connaissances concernant la cellule vivante.

Il n'en est pas moins vrai qu'entre les deux, il existe des différences considérables, dont nous n'apprécions vraisemblablement encore qu'une minime partie.

« Lorsqu'on examine des cellules nerveuses pleines de vie, dit Cajal, il est impossible de découvrir dans leur proto-

plasme, trace d'une structure quelconque. Tout au plus, et encore faut-il pour cela mettre à contribution les objectifs les plus pénétrants, parvient-on à relever de-ci, de-là, éparses dans le corps cellulaire, et en apparence sans dépendance mutuelle aucune, quelques fines granulations.

« Vient-on, au contraire, à étudier les cellules nerveuses dont le protoplasme s'est coagulé soit spontanément par la mort, soit artificiellement par l'action de réactifs fixateurs, alors cette masse tout à l'heure homogène, semble-t-il, ou à de rares et fines granulations, se diversifie d'une façon surprenante; une organisation des plus complexes s'y révèle, et grâce notamment à leur aptitude différente à prendre les matières colorantes, on y distingue : un appareil tubuleux, une charpente ou squelette protoplasmique, un réseau neuro-fibrillaire, des amas et des grains dits chromatiques, un suc protoplasmique et des inclusions. »

Dans ces dernières années, grâce à l'ultra-microscope, grâce aussi aux progrès des moyens de conserver vivants les tissus isolés, l'étude de la cellule nerveuse dans des conditions très voisines de son état naturel a pu être reprise et, sans être arrivée jusqu'à ce jour à des découvertes fondamentales, on peut dire cependant qu'elle a mis en lumière un certain nombre de faits extrêmement intéressants et qu'elle a transporté certains problèmes sur un terrain nouveau.

Il n'entre pas dans nos intentions de passer en revue ici les multiples travaux que Albrecht, Alderhalden, Marinesco, Mott, Cajal, Tello, Jonnesco et d'autres ont consacré à l'étude biophysique ou biochimique de la cellule nerveuse à l'état vivant.

Il suffit de dégager de leur ensemble quelques notions générales parmi les moins discutées afin de montrer sur quel terrain les recherches évoluent et faire entrevoir comment elles vont compléter les connaissances acquises jusqu'à présent sur le cadavre cellulaire.

Tout d'abord constatons que si la cellule vivante n'a point la structure si manifestement complexe de la cellule fixée par les réactifs, son contenu n'est pourtant point homogène. Cette structure vivante est tantôt granuleuse, tantôt goutteuse, cette

dernière paraissant la plus voisine de l'aspect de la cellule normale.

Vue au microscope la cellule nerveuse vivante apparaît comme un amas de substance semi-fluide, d'apparence visqueuse ou analogue au blanc d'œuf dans laquelle on aperçoit une multitude de petits granules plus sombres, qui ont un indice de réfraction différent de la masse.

A l'ultra-microscope différentes cellules montrent des degrés de luminosité divers en rapport avec leur richesse en granules qui, ici, apparaissent en clair.

Ces granules rappellent les bioblastes d'Altmann. Marinesco les identifie avec les neurosomes de Held. Ils joueraient un rôle essentiel dans la production de l'influx nerveux. Mott a observé ces granules dans des cellules soumises à l'endosmose. L'eau pénètre dans la cellule et y forme des sortes de globules, sans dissoudre les granules; quand le phénomène s'accentue, les granules s'échappent de la cellule dans le milieu environnant où ils sont animés de mouvements browniens très actifs.

Toujours d'après Mott, ils consisteraient en un liquide colloïdal entouré d'une membrane de lipoïdes. Il les considère donc comme un élément indépendant dont la tension superficielle et les propriétés physico-chimiques varieraient suivant les modifications que l'endosmose produite à travers la membrane lipoïdique ferait subir aux électrolytes contenus dans celle-ci. On conçoit que ces variations puissent jouer un rôle dans la création de l'influx nerveux.

Mott est parvenu à imprégner ces granules par certaines colorations vitales basiques analogues au bleu de méthylène qui sert à mettre en évidence les corpuscules chromatophiles de Nissl. Il y a cependant une différence entre les corps de Nissl et les granules en question. C'est que ceux-ci se rencontrent également dans les axones, ce qui n'est pas le cas pour les blocs chromatiques de Nissl. L'identification de ces deux aspects cellulaires présenterait une grande importance, si on se rappelle les variations considérables observées dans les corps de Nissl au cours de différents états pathologiques, dans la fatigue, l'inanition, l'intoxication, le sommeil, l'anesthésie, etc.

Étudiant les effets de l'anémie, de l'hyperthermie analogue à la fièvre, du traumatisme sur la cellule nerveuse, on constate qu'elle réagit physiquement d'une manière presque invariable dans ses grandes lignes. L'équilibre avec le milieu ambiant se dérègle, un courant d'endosmose s'établit, la cellule gonfle, les granules disparaissent ou sont expulsés.

Les changements observés dans la fibre nerveuse sont tout à fait analogues. Mais ici les phénomènes de régénération ont donné lieu à des observations particulièrement intéressantes.

Peroncoti a montré que la réaction de néoformation se produit dans les six à quarante-huit heures après la section d'un nerf. Il est donc à présumer que des phénomènes biochimiques et biophysiques actifs se produisent très vite sinon aussitôt après le traumatisme. Quels sont ces phénomènes?

On a d'abord démontré que la réaction néoformative se produisait sur le bout périphérique, isolé de sa cellule par conséquent, et même qu'en cas de double section on la constatait aux deux extrémités du fragment isolé. Pendant un certain temps une nouvelle section faite plus haut sur le nerf est capable de réveiller une réaction néoformative dans le bout primitivement sectionné.

Cette réaction est moins forte que la première.

Comment comprendre ces faits inattendus?

La section du nerf, dit Mott, provoque l'échappement de la substance colloïdale dans le milieu ambiant, modifie l'équilibre osmotique, crée un courant d'endosmose, l'eau entre dans l'axone et gonfle la substance colloïdale qu'elle écrase.

Selon toute probabilité la tension superficielle, la pression osmotique, les mouvements des ions ont une grande importance dans l'explication des fonctions vitales du neurone. Dans les conditions normales la tension superficielle de la cellule est plus grande que celle de l'axone. Mac Callum l'a prouvé en montrant que les sels de potasse s'accumulaient plus autour de la cellule qu'autour de la fibre, dans laquelle ils pénètrent.

Dans la cellule et ses expansions il existe un liquide colloïdal consistant en sphérules limitées chacune à une mince membrane lipoïdique qui donne à l'ensemble l'apparence d'un

réticulum spongieux. Ces sphérules fonctionnent individuellement et à l'état normal jouent le rôle d'appareils osmotiques délicats soustrayant les substances cristalloïdes circulant dans le milieu pour les utiliser. A leur niveau, grâce à leur division, les multiples opérations de la vie cellulaire, oxydation, hydratation, réduction, production de corps spécifiques de ferments, etc., peuvent se produire simultanément, ce qui serait difficilement concevable dans un milieu homogène.

Les stimulants arrivés de la périphérie ou par la voie d'autres neurones amènent des modifications chimiques et physiques aboutissant à une augmentation de la tension superficielle de la cellule donnant lieu secondairement à des modifications dynamiques des constituants colloïdaux de l'axone qui mettent en face l'amiboïdisme de leurs extrémités pour entrer en contact avec le neurone voisin.

Les expériences de Ross Harrison sur la croissance des neuroblastes et les mouvements amiboïdes de leurs expansions en voie de former les futurs axones, rendent cettte hypothèse plausible.

Mac Callum a tenté d'expliquer la croissance des pseudopodes cellulaires qui deviennent les fibres par des différences de tension superficielle survenant à points déterminés. Mais un autre facteur intervient ici comme dans le cas des régénérations, l'attraction mutuelle des tissus biologiquement associés.

En fait sur la fibre en mal de régénérescence, deux forces agissent : la tension superficielle diminuée au point de section et qui donne un point de moindre résistance aux forces physiques mises en jeu dans la cellule en pleine endosmose, et d'autre part le tropisme chimique de la substance colloïdale de la cellule et de la fibre pour le névrilème.

Cajal a proposé une hypothèse audacieuse pour expliquer l'apparition de fibrilles dans la cellule fixée alors qu'on n'en voit nulle trace dans la cellule vivante. Il imagine que des particules, unités physiologiques qu'il appelle neurobions s'attireraient réciproquement de façon à former un système de fibrilles de caractère et d'importance variable.

Si l'on accepte cette hypothèse, on peut concevoir qu'à la

section d'un nerf les neurobions s'échappent par la blessure et sont attirées les unes à côté des autres de façon à constituer les fibrilles de régénération bien connues. Ceux qui sont ainsi sortis de la plaie sont emportés dans une sorte de courant continu, par l'attraction chimique exercée par les cellules des enveloppes du nerf. Les neurobions étant au surplus des colloïdes semi-liquides, leur forme peut être modifiée, étirée, ce qui permet de comprendre comment on peut voir un nerf coupé reprendre sa fonction dans un délai très court, quelquefois presque instantanément après une suture précoce bien faite.

Lorsque l'attraction chimique des cellules d'enveloppe est nulle, les neurobions ne se disposent pas régulièrement, ils forment des pelotes, des spirales, des boules qui indiquent leur coagulation et leur mort.

Si vagues que soient encore ces nouvelles données, il faut reconnaître qu'elles apportent quelque chose de nouveau. Elles font entrevoir certains mécanismes cellulaires et nous rapprochent de la connaissance des caractères de l'activité de la cellule.

Elles ont, en tout cas, le mérite de poser le problème sur un terrain vivant, en pleine réalité, et d'apporter quelques clartés dans un domaine où l'on en est encore absolument dépourvu.

G. Bouché.

SOCIOLOGIE HUMAINE.

II. — L'ORGANISATION SOCIALE.

Sur certains mécanismes de concentration dans le groupement syndical des ouvriers.

Une étude antérieure (voir « Archives » n° 372, Bulletin n° 24) nous a fourni l'occasion d'analyser les conditions sociales qui régissent la constitution des syndicats ouvriers. La coordination des intérêts des salariés, telle qu'elle se produit dans l'industrie moderne, est apparue comme la cause essentielle du groupement syndical des ouvriers. Déjà dans les documents que nous avions commentés à ce point de vue, se manifestait une tendance à la concentration de l'organisation syndicale ouvrière. Cette tendance résulte de la part prépondérante que prennent dans les masses ouvrières les intérêts collectifs par rapport aux intérêts particuliers des spécialités professionnelles. Un travail d'Al. Wende apporte sur ce point un grand nombre de faits précis. Ceux-ci permettent de saisir sur le vif en quelque sorte le processus de la concentration syndicale ouvrière.

Suivant la propre remarque de Wende, son étude a le mérite de porter sur un phénomène de concentration complètement spontané. La concentration des syndicats ouvriers, qui ont retenu l'attention de l'auteur, n'a été le fait ni d'intervention artificielle des Congrès syndicaux, ni d'actes d'autorité

Article suggéré par le livre récent du Dr Alexander Wende, *Die Konzentrationsbewegung bei den deutschen Gewerkschaften.* (Voir la « Chronique » du présent *Bulletin.*)

de la Commission centrale des syndicats ouvriers. Elle s'est produite par l'action des conditions du milieu et des facteurs mêmes de toute organisation sociale.

Quelles furent en Allemagne les conditions du milieu? Nous nous arrêterons en premier lieu à l'influence des intérêts professionnels. Au début des syndicats, la conscience de ces intérêts ne dépassait pas les limites de chaque spécialité professionnelle. Des syndicats libres (*Freie Gewerkschaften*) se constituaient sous la forme d'une infinité de petits groupements sporadiques (voir p. 1). C'est dans l'industrie de la construction mécanique que se présentèrent pour la première fois les circonstances favorables aux rapprochements : dès 1891, la concentration s'y manifeste (voir pp. 6 et 7). Le développement de la technique avait réuni en un même lieu des ouvriers de diverses espèces : forgerons, tourneurs, mouleurs, monteurs. Des groupements particuliers unissaient des ouvriers de chacune de ces spécialités. Mais leur action restait précaire dans tous les cas où il s'agissait d'obtenir des modifications aux conditions communes d'emploiement : elle ne pouvait aboutir que par l'accord préalable de tous ces petits syndicats particuliers. La communauté d'intérêts détermina donc en 1891 la constitution d'un syndicat général des ouvriers des métaux. Petit à petit les divers syndicats particuliers s'y sont intégrés et, aujourd'hui, sauf le syndicat des forgerons et celui des batteurs de cuivre, il n'existe plus d'autre syndicat que le groupement des ouvriers de l'industrie des métaux. WENDE ajoute que les forgerons travaillant de plus en plus avec des ouvriers des autres spécialités, l'amalgamation de leur syndicat n'est qu'une question de temps. Les conditions sont autres pour les batteurs de cuivre, car leur travail s'exerce encore en majeure partie dans des entreprises complètement spécialisées.

Le syndicat des travailleurs du bois s'est constitué en 1893 avec le concours des ouvriers des diverses spécialités professionnelles. Il est, à ce point de vue, analogue au groupement général des ouvriers des métaux; il manifeste cependant une autre forme de concentration. Dans certaines usines, à côté

du bois, d'autres matières telles que corne, ivoire, ébonite sont soumises à des procédés de façonnage identique. Les mêmes ouvriers y sont employés. Une communauté d'intérêts est donc née entre les ouvriers du bois et les ouvriers de l'ivoire, de la corne et ainsi de suite. Le syndicat des ouvriers du bois a englobé en conséquence ces diverses catégories d'ouvriers et notamment les ouvriers des fabriques de pipes, de peignes, etc. (voir p. 7).

Autre cas : Certains procédés de travail ont été concentrés par de grandes entreprises. Il en est ainsi dans l'industrie du livre, où des usines emploient à la fois des ouvriers typographes et lithographes, des clicheurs, des brocheurs, des relieurs, etc. De nouveau la communauté d'intérêt est née et le rapprochement syndical s'est effectué. Toutefois, dans l'industrie du livre, les syndicats de spécialités ont subsisté; le rapprochement s'est borné à une entente inter-syndicale (voir p. 13).

Wende a emprunté aux documents des syndicats ouvriers de la boulangerie les motifs de la fusion opérée le 1er juillet 1907 entre les groupements des ouvriers boulangers et des ouvriers pâtissiers. L'extension prise par les grandes boulangeries a eu pour conséquence de généraliser la fabrication des produits de pâtisserie concurremment avec la production des articles de pâtisserie proprement dits. De plus en plus, les mêmes ouvriers ont donc participé à la fois aux deux industries de la boulangerie et de la pâtisserie. Dès lors, la fusion des syndicats s'imposait (voir p. 8).

La transformation de l'industrie a encore agi d'autre façon sur la fusion des syndicats. La substitution de l'acier ou du fer au bois dans la construction des bateaux a réduit considérablement le nombre des charpentiers de navires. Leur syndicat a perdu toute sa force et le groupement syndical ne pourra se maintenir parmi ces ouvriers que par la fusion de l'organisation avec une organisation plus puissante telle que le syndicat général des ouvriers du bois (voir p. 25).

Dans l'industrie textile, une grande analogie technique existe entre toutes les usines quelle que soit la matière traitée. Il est facile à des ouvriers de l'industrie du coton de passer à

l'industrie du lin : de part et d'autre, des machines de filature basées sur les mêmes principes sont employées dans les diverses opérations successives. La population ouvrière des usines cotonnières n'est donc pas absolument distincte de celle des usines linières. Des échanges de personnel se produisent. Les intérêts des ouvriers ne sont pas limités au travail d'une seule matière; ils s'étendent au travail de toutes les matières que la même formation professionnelle permet de traiter. Aussi les syndicats textiles sont-ils organisés en Allemagne de manière à réunir tous les ouvriers sans distinction entre les industries cotonnière, linière ou lainière (voir pp. 18 et 19).

Les progrès du machinisme exercent des effets analogues. Avec à-propos Wende rappelle une citation de Du Bois-Reymond : *Die Spezialisierung der Maschinen führt zu eine Despezialisierung der Arbeit* (La spécialisation de la machine conduit à la déspécialisation de l'ouvrier). Par suite, les différences entre catégories d'ouvriers occupés à des travaux distincts s'atténuent à mesure que les machines se perfectionnent. Par le fait même, des échanges d'occupations deviennent fréquents (voir pp. 18-20). Wende cite des exemples empruntés à la construction mécanique. S'il n'y a plus de séparations entre occupations autrefois distinctes, il n'y a plus d'intérêts particuliers aux ouvriers employés à chacune d'elles. L'intérêt commun s'élargit. Cette influence a contribué très puissamment à la concentration des syndicats dans l'industrie du travail des métaux (voir pp. 20 et 21).

Des influences analogues ont déterminé les syndicats d'ouvriers qualifiés bien caractérisés à s'ouvrir à des ouvriers non qualifiés (voir p. 15). Certaines fabrications ont été transformées au point de permettre l'emploi, dans certaines opérations, d'ouvriers sans spécialité professionnelle. Dans les mêmes usines, d'autres opérations exigent cependant le recours à des ouvriers qualifiés. Ceux-ci et ceux-là sont soumis aux mêmes conditions générales d'emploiement. Leurs intérêts sont devenus communs. Les syndicats ont élargi leurs cadres en faisant place aux ouvriers non qualifiés à côté des ouvriers spécialisés. Ainsi encore la concentration

syndicale a été le résultat de la transformation de l'industrie.

Cette concentration ne peut s'étendre indéfiniment. Wende fait remarquer (voir pp. 13 et 14) que la fusion entre syndicats d'ouvriers spécialistes employés en commun dans les mêmes industries n'est possible que pour autant que ces industries soient peu nombreuses. Si les industries diverses qui occupent les ouvriers de plusieurs spécialités sont en grand nombre, la concentration entraînerait la réunion dans le même syndicat de groupes professionnels hétérogènes. La divergence de tendances serait plus forte que la communauté d'intérêts. Un syndicat général ne pourrait pas se maintenir. Des faits ont démontré l'impossibité de la concentration dans de telles conditions. Wende cite l'exemple de l'échec du syndicat des ouvriers des chantiers de construction navale (voir pp. 13 et 14).

Concurremment avec l'action du milieu, des facteurs propres à l'existence même des groupements syndicaux ouvriers ont agi dans le sens de leur concentration. Tout groupement, par le fait qu'il existe, tend à accroître sa puissance. Cette « volonté de puissance », selon l'expression de Nietszche, est fondée sur le désir des organisateurs. Si ceux-ci ont créé un groupement, c'est qu'ils l'ont jugé utile. De même pour ceux qui consentent un sacrifice pécunier pour y participer. Or, pour que l'organisation soit utile, il faut qu'elle soit puissante. Pour atteindre ce but, la concentration est l'un des moyens les plus sûrs. Par la concentration, les syndicats augmentent le nombre de leurs membres. Ils consolident leur situation financière, ils renforcent leurs œuvres d'assistance, ils réduisent les risques en raison de la loi des grands nombres (voir pp. 38 et 39). Wende rapporte le témoignage des domestiques d'hôtel qui ont fusionné en 1909 leur syndicat avec le syndicat des garçons de café dans l'intention de renforcer leurs institutions de secours (voir p. 39). Les ouvriers potiers ne purent bénéficier d'indemnités de chômage que moyennant l'incorporation de leur groupement dans le syndicat des ouvriers de fabriques de porcelaine et des

ouvriers du verre. Seul leur syndicat ne pouvait assumer la charge des indemnités aux ouvriers chômeurs, parce que le chômage périodique atteint les ouvriers potiers dans une proportion de 50 p. c.

La préoccupation de satisfaire à la « volonté de puissance » est telle dans la concentration des syndicats ouvriers allemands que les syndicats restreignent leur extension professionnelle aux cas où elle peut amener un accroissement considérable des effectifs ouvriers : quand une catégorie de travail ne réunit qu'un petit nombre d'ouvriers, aucun syndicat ne s'inquiète de se les attacher. Dans un congrès tenu à Hambourg en 1908, le président du syndicat des ouvriers de la chaussure déclara que les ouvriers confectionneurs de formes ne devaient pas être sollicités d'adhérer au syndicat, parce que leur nombre était restreint (voir p. 12).

Dans les efforts des syndicats pour obtenir l'adhésion de nouvelles catégories professionnelles, il arrive que des rivalités se produisent entre plusieurs syndicats existants. Le concours des ouvriers des mêmes catégories étant ainsi disputé, la solution la plus radicale consiste dans la fusion des syndicats rivaux. Wende cite des cas de concentration syndicale ouvrière dus à cette seule circonstance. Il en fut notamment ainsi des syndicats des ouvriers des ports et des ouvriers des transports.

Ailleurs, ce sont des nécessités de tactique qui ont conduit les syndicats à la concentration. La fusion de syndicats de chefs d'entreprise a déterminé la fusion des syndicats ouvriers correspondants. Pour les négociations avec le syndicat patronal unique, les chefs des syndicats ouvriers ont reconnu l'utilité d'une action concertée ; or celle-ci est souvent difficile lorsque chaque syndicat ouvrier conserve son autonomie (voir pp. 27-30).

Les employeurs ont contribué à cette concentration syndicale en acceptant plus facilement de traiter avec une organisation unique qu'avec des organisations distinctes. Ils ont particulièrement ressenti l'utilité, à ce point de vue, de la concentration des syndicats ouvriers pour la conclusion d'accords collectifs (voir p. 6).

Il a souvent suffi de l'élaboration de ces accords pour déterminer un rapprochement, parfois même suivi de fusion, entre syndicats ouvriers participant aux mêmes industries. L'unification était nécessaire dans les accords collectifs pour les dates d'expiration, durée de préavis, etc. L'adoption des mêmes dates et des mêmes préavis permet de réduire la fréquence des conflits entre employeurs et salariés, puisque leur éventualité ne se présente guère qu'à l'occasion du renouvellement des accords collectifs. L'unification nécessaire n'est pas possible sans une certaine coordination des syndicats ouvriers. Elle est puissamment aidée par la constitution de fédération entre les divers syndicats de la même industrie et elle est assurée complètement par leur fusion (voir p. 6).

Des faits de grève ont aussi imposé dans beaucoup de cas la concentration syndicale ouvrière. Sous un régime de syndicats multiples, les grèves sont fréquentes. Les grèves d'une catégorie particulière d'ouvriers condamnent au chômage d'autres ouvriers des mêmes industries. L'allocation d'indemnités de chômage à leurs ouvriers respectifs grève lourdement les syndicats. Leur encaisse diminue et leur action s'affaiblit. Pour mettre fin à cette cause d'épuisement, le groupement général a été reconnu nécessaire et il s'est réalisé par la fusion. A cette nécessité de tactique s'est d'ailleurs ajoutée l'influence de la conscience d'un intérêt commun née des conditions du travail dans les mêmes entreprises. Cette conscience de l'intérêt commun a été elle-même favorisé, comme l'observe Wende, par des influences psychologiques réciproques (*wechselseitige psychische Beziehungen*) dues à la réunion constante de tous les ouvriers dans les mêmes locaux et sous la même direction (voir p. 5).

G. De Leener.

Comment chez les primitifs le milieu fortifie les liens de parenté aux dépens des liens de la famille proprement dite.

En étudiant la formation de l'individu dans les organisations primitives (voir « Archives » n° 329), j'ai été amenée à considérer la constitution de la famille et le rôle qu'elle est appelée à jouer dans cette formation. Mais j'ai vu aussitôt qu'en vertu de certaines particularités de ces organisations, la question de la famille ne pouvait être séparée de celle des groupements primitifs en général, et des circonstances qui les déterminent, et que, par conséquent, elle exigerait une une étude spéciale.

Dans cette étude du groupement primitif je m'abstiendrai autant que possible de recourir à ces vastes cadres sociaux à travers lesquels les ethnographes aiment à voir les populations indigènes de diverses contrées, tels que la tribu, le clan, la phratrie, etc., et je prendrai le primitif dans les conditions réelles de sa vie journalière. Ces cadres, en effet, ont l'inconvénient d'être apportés tout faits; ils sont imposés aux organisations primitives beaucoup plus qu'ils ne représentent leur caractère véritable. Souvent, ils ne disent rien à l'indigène lui-même qui n'a aucune idée de solidarité avec des individus qui constitueraient « sa » tribu qu'il ne connaît même pas. « Les siens » sont ceux avec qui il est uni par des intérêts matériels et sociaux immédiats. Je ne veux pas dire par là qu'il n'ait de relations sociales en dehors de ce cercle restreint, mais ces relations répondent à des nécessités autres

---

Article suggéré par les livres récents de B. Malinowski, *The family among the Australian aborigenes* (voir la « Chronique » du *Bulletin* 29, p. 1508) et de Todd, *The primitive family as an educational agency* (voir la « Chronique » du présent *Bulletin*).

que celles qu'exige la formation du groupement dont il se sent véritablement le membre. Ces relations sont, en un mot, d'un autre ordre fonctionnel. L'observation immédiate montre effectivement, dans la plupart des cas, des agglomérations peu nombreuses, tirant leur subsistance d'un territoire délimité conventionnellement, et dont les membres sont unis entre eux par des liens déterminés.

* * *

Au sujet des populations australiennes de Victoria et de la Nouvelle-Galles du Sud, MATHEWS rapporte qu'elles se déplacent par petits groupes, composés d'un individu âgé avec ses femmes, ses fils mariés, les familles de ces derniers et, peut-être, quelques autres parents encore. D'habitude, tout ce monde campe sur un espace restreint, mais il ne forme pas nécessairement un seul « settlement ». Les limites de ces déplacements sont bien connues et respectées et les divers groupements indépendants se meuvent à l'intérieur. Les dimensions des espaces utilisés varient suivant les conditions naturelles du pays. Dans les régions bien approvisionnées d'eau et de gibier, ils sont comparativement petits. Par contre, dans les plaines ouvertes, là où l'eau et le gibier sont rares, les territoires sont nécessairement plus étendus. Dans l'ouest et le centre du pays la disposition du réseau fluvial exige le dispersement encore plus grand des groupements (MATHEWS, *Z. f. Ethnologie*, p. 941).

Un état de choses analogue est observé parmi les indigènes qu'a étudiés HOWITT. Leurs territoires d'exploitation sont parcourus par des unités groupales fort réduites et composées, comme dans le cas précédent, d'un individu âgé avec ses fils mariés (ou non mariés), leurs femmes et enfants (*Nat. Tr. S. E.*, p. 73).

Quant aux tribus centrales, nous avons les renseignements de SPENCER et GILLEN. D'après ces auteurs, de petits groupements séparés errent à travers des districts bien délimités et dont les frontières sont toujours respectées. Les groupements sont composés de deux ou plusieurs frères avec leurs femmes et enfants (*Nat. Tr.* pp. 8-9).

Parmi les populations de l'Afrique équatoriale, on constate la même tendance à l'utilisation des ressources naturelles par des agglomérations installées sur des territoires séparés par des espaces non habités, des plantations ou une étroite bande de fôrêt. Ces agglomérations isolées ne comptent pas non plus beaucoup de membres. De Calonne, qui les a observées chez les Ababua, en donne les chiffres suivants : l'une contenait vingt-cinq hommes, trente femmes et vingt-huit enfants des deux sexes; l'autre, neuf hommes, vingt femmes et huit enfants (De Calonne, *les Ababua*, p. 60). Le petit groupe tire ses ressources du territoire à l'exclusion de tous les autres. Seuls, ses membres en ont la jouissance, seuls ils pourront y récolter, non seulement les produits des plantations, mais aussi le minerai de fer, les régimes de noix de palme, les termites (*Id.* p. 69).

J'ai déjà parlé, dans un de mes articles précédents (« Archives » nº **348**) de la distribution des « settlements » des Mafalu, qui habitent la Nouvelle-Guinée. Je vais brièvement rappeler ici que ces primitifs, de même que les indigènes décrits par Seligmann dans *The Melanesians* constituent des groupements presque isolés non seulement au point de vue physique, mais aussi au point de vue social. Ils forment de petits hameaux dont le volume varie considérablement. Certains ne contiennent qu'une seule habitation, d'autres en comptent de 12 à 20, mais un hameau-type est composé de deux maisons avec la moyenne de cinq habitants environ par maison (Seligmann, *The Melanesians*, p. 427).

Si nous passons chez les Indiens de la plaine de l'Amérique du Nord, nous les trouvons également dispersés, en groupements réduits, sur l'espace qui leur sert de champ d'exploitation. Lorsque deux ou plusieurs de ces groupements se rapprochent dans leurs déplacements, les indigènes ont toujours soin d'installer leurs campements de façon à ce qu'ils soient séparés par un cours d'eau, une colline ou un autre obstacle naturel (Wissler, *Social Life of the Blackfoot Indians*, p. 20).

Enfin nous pouvons noter aussi le genre de vie des populations arctiques des régions septentrionales de la Sibérie; elles

ne tirent pas leur substance directement du sol puisque elles vivent de l'élevage du renne. Le volume et le degré de dispersion des agglomérations des Chukchee, sont déterminés, comme dans d'autres cas, par les conditions naturelles de leur milieu. Pour nourrir, chauffer et habiller quinze individus, il faut, dans ces contrées, de 300 à 400 rennes. On comprend aisément que les « settlements » ne peuvent pas être rapprochés, car il faut de grands espaces pour les troupeaux; d'un autre côté, ils ne peuvent pas non plus contenir une trop nombreuse population qui exigerait l'augmentation du nombre de têtes de bétail et l'extension démesurée des territoires (Bogoraz, *The Chukchee*, p. 27). Pour un campement, l'auteur nous donne le chiffre de 10 à 16 habitants en moyenne.

Je dois ajouter à tout ce qui a été dit que là où les agglomérations paraissent très grandes et où, au lieu de groupements errants on trouve des villages vastes et stables, les choses ne se passent pas autrement. Dans l'Uganda, par exemple, des groupements bien définis exploitent des territoires limités et dont nul autre ne peut tirer parti (Roscoe, *The Baganda*, pp. 134-135).

Si l'on veut se rappeler l'outillage technique rudimentaire du primitif qui rend les ressources d'un endroit très limitées et ne permet pas l'entretien d'un grand nombre d'individus, et si, d'autre part, on se représente que dans ses déplacements il est gêné par d'autres groupes qui cherchent leur subsistance par les mêmes moyens, on comprendra aisément que ce mode de vie lui est rigoureusement dicté par les conditions de son milieu.

Ce sont ces conditions également qui déterminent le changement perpétuel auquel le groupement primitif est sujet. La diminution des ressources naturelles du territoire, l'augmentation des naissances dans le groupe provoqueront la scission au sein de l'agglomération et la formation de nouveaux groupements.

De Calonne, dans son ouvrage sur les Ababua, décrit ce processus de la façon suivante :

« Imaginons, dit-il, un chef de famille ayant une nom-

breuse descendance. Peu à peu autour de la parenté-mère se fixeront de jeunes parentés dirigées par chacun des fils émancipés. Le jour où cet ensemble de parenté sera assez nombreux pour monopoliser, par la force, les ressources nécessaires à ses cultures prochaines, il se déclarera maître du sol et en interdira l'usage aux parentés voisines. Si son développement continue, une nouvelle scission se produira, un des fragments du groupe occupera un territoire voisin. Chacun de ces groupements prendra généralement le nom de l'ancêtre commun » (*Les Ababua*, p. 61).

Ce passage est représentatif du mouvement qui se produit au sein de tout groupement primitif en général.

***

La construction intérieure des unités sociales primordiales dont les membres se reconnaissent des droits égaux de jouissance du sol dans un même endroit, est analogue partout.

Les individus qui les composent ne sont pas réunis fortuitement. Nous avons déjà vu qu'ils tiennent ensemble en vertu du fait qu'ils sont nés les uns des autres. Un Australien ne jouit pas de son champ d'exploitation parce qu'il est membre d'une tribu, mais parce qu'il appartient par la naissance au groupe qui exploite ce champ. Spencer et Gillen, Mathews et Howitt sont tous d'accord pour affirmer que chaque groupe utilise son territoire de père en fils et que les étrangers n'y sont pas admis. De même un Ababua n'a pas l'usage de la terre dans toute l'aire occupée par les gens de sa tribu, mais exclusivement dans les limites où sont cantonnés ceux de son « étina », groupement duquel sa « parenté » est issue.

Les membres des groupements Mafulu et ceux des Melanesians sont étroitement unis par le sang, et les groupes Blackfoot, bien que beaucoup moins fermés que les précédents, sont aussi constitués par des parents. De même dans les populations arctiques, les familles qui composent un « settlement » sont apparentées; ce sont des frères et cousins avec leurs femmes et enfants. L'agglomération est appelée « va'rat » qui veut dire, ceux qui sont ensemble, et les membres d'un même « va'rat » parental portent un nom spécial qui veut

dire ceux du même « va'rat » (Bogoraz, *The Chukchee*, p. 612).

En général, les étrangers ne sont pas admis facilement à partager les droits du groupement. Ou, s'ils le sont, c'est à certaines conditions déterminées. Ainsi, les Wagawaga — peuplade de la Nouvelle-Guinée — n'acceptent un étranger à cultiver le sol qui est utilisé par eux, que s'il consent à adopter les traditions qui lient les membres du groupement et devient par là semblable à eux (Seligmann, *The Melanesians*, p. 467).

Chez les Chukchee, l'admission des étrangers ne se fait qu'après une mûre délibération et du consentement de tous les habitants du settlement.

Ainsi, *l'unité du groupe est assurée par des liens naturels de parenté qui dépassent ceux de la famille réduite constituée par le père, la mère et leurs enfants.* De même son unité sociale est assurée par l'ordre rigoureusement défini dans lequel les attributions de l'individu se transmettent d'une génération à l'autre, et dans cet ordre les obligations des parents vis-à-vis de leur progéniture ne jouent qu'un rôle secondaire.

L'ordre de transmission est caractérisé par deux points :

1° L'un des parents de l'individu, celui qui vient du dehors et qui est par conséquent étranger au groupement, est, *socialement parlant*, aussi étranger à ses enfants;

2° L'autre parent lui transmet des attributions auxquelles le nouveau venu a droit non parce qu'il est enfant de sa famille, mais parce qu'il est né dans le groupe dont il sera membre.

La lignée de descendance des attributions de l'individu est choisie différemment suivant le milieu et les circonstances.

Dans les tribus australiennes, le droit de jouissance d'un territoire passe en ligne masculine, de père en fils ou de frère à frère. Les femmes, qui une fois mariées quittent le groupe, et celles qui sont venues du dehors en qualité d'épouses, prennent leur part des ressources de leurs maris, mais elles n'ont rien à transmettre à leurs enfants. Roth cite aussi un cas dans le district de Bloomfield où l'utilisation des espaces cou-

verts de plantes comestibles se transmet suivant la ligne maternelle et même exclusivement de femme à femme.

De même pour la transmission des objets mobiliers (Roth, *Bull.* n° 4, p. 9; Mathews, *Folk-Lore, mars 1908*, p. 103).

Certaines tribus de l'Australie centrale ont un procédé particulier d'incorporation de l'individu au groupe. Chez les Arunta chaque nouveau-né est représenté dans les archives, dont les vieux sont les gardiens, par un objet matériel qu'on appelle « churinga ». Le « churinga » ancestral se transmet d'un individu à l'autre dans la ligne masculine et passe de père en fils, ou à défaut de fils, de frère à frère. Un « churinga » de femme passe non à ses enfants qui appartiennent au groupe du père, mais à son frère, c'est-à-dire reste dans le groupe de la femme (Spencer et Gillen, *Northern Tribes*, p. 616).

Chez les Ababua, la femme non seulement n'a pas la capacité de transmettre quoi que ce soit à sa progéniture, mais elle devient elle-même la propriété de celui pour qui elle a été acquise, et passe avec les autres attributions aux fils du défunt, à défaut de ceux-ci, à ses frères, à défaut d'héritiers mâles directs, aux autres hommes libres de la parenté. Ses ustensiles de cuisine et les poules qu'elle élève sont sa propriété privée, mais à sa mort ces biens sont distribués non à ses enfants, mais à ses propres parents et ils retournent dans son groupe (De Calonne, *Les Ababua*, p. 71).

Chez les Mafulu, les parents mâles du côté paternel de l'individu sont seuls admis à la culture du lot dont le défunt jouissait; ce sont eux aussi qui se partagent les objets qui restent après lui. A défaut d'héritiers directs, tous les droits du mort passent à ses frères par ordre de naissance, ou à leurs enfants, ou aux enfants de ces enfants par ordre de primogéniture également et ainsi de suite. Sa femme et ses filles en sont complètement exclues; sa femme appartient, en effet, à un autre groupement et ses filles sont destinées à devenir épouses dans d'autres groupements (Williamson, *The Mafulu*, pp. 20 et 122).

Mais avec les Wagawaga nous sommes dans un ordre différent de la transmission des attributions de l'individu. Ici c'est le père qui est socialement étranger à ses enfants. Le

territoire cultivé d'un individu passe à sa mort aux enfants *de sa sœur*. En cas de minorité de ceux-ci, la terre sera utilisée temporairement par l'oncle maternel du défunt ou par sa propre mère, si elle est vivante. La jouissance du sol reste ainsi dans la lignée maternelle. C'est le mari qui vient habiter le village de sa femme et travailler sa terre. A la mort d'une femme, ses objets seront partagés entre ses enfants et ses sœurs. Cependant, une veuve ne peut pas garder les choses qu'elle avait reçues de son mari. Elle doit les restituer aux frères du défunt (Seligmann, *The Melanesians*, p. 522).

Les Blackfoot nous transportent dans le régime de la répartition des biens des deux époux entre leurs groupements respectifs. Les fils ou les parents mâles s'approprient les objets de l'homme défunt, tandis que les possessions de sa femme seront à ses parents à elle (Wissler, *Social life of the Blackfoot*, p. 27).

Wissler ajoute que les filles, si elles sont assez âgées, peuvent également être légataires, mais il n'explique pas dans quelles conditions.

Ce dernier fait se rencontre aussi chez les Chukchee, et ici, nous connaissons les traits particuliers qui caractérisent l'ordre de la transmission. Les enfants des deux sexes héritent du père. Seulement, si c'est une fille qui est instituée héritière principale, elle est tenue de rester dans le groupement paternel même après son mariage. A cette condition, ses droits sont absolument identiques à ceux d'un fils. Par contre, en quittant le groupement elle perdrait ses droits et ne pourrait prétendre qu'à une partie du troupeau portant sa marque spéciale. (A la naissance de chaque enfant, le Chukchee a l'habitude de marquer une biche d'un signe à l'oreille. Les portées que cette biche donnera sont estampillées au même signe et constitueront plus tard le troupeau de l'enfant [Bogoraz, *The Chukchee*, p. 679.])

Tel est le mécanisme par lequel un groupement parental primitif est cimenté socialement. *Or, dans ce mécanisme, l'importance de la famille proprement dite composée du père, de la mère et de leurs enfants, est inévitablement effacée, tandis que tout naturellement, par le jeu même des choses, la parenté*

collatérale des oncles et cousins (paternels ou maternels suivant la lignée choisie) acquiert une portée considérable.

Je ne saurais épuiser ici la question si intéressante des relations parentales des primitifs. Mais il me paraît utile, pour le sujet qui m'occupe, de rappeler que ces relations sont organisées sur un plan différent du nôtre. Je dirais même que le primitif n'a pas de terme spécial pour désigner la parenté en général. D'habitude une seule appellation s'applique à tous ceux qui assument vis-à-vis de lui des obligations sociales analogues. Or, dans l'ordre des choses que je viens de décrire, ses rapports avec son père et son oncle paternel ou sa mère et sa tante maternelle sont de la même nature. Socialement parlant, chacun de ces individus « vaut » l'autre, c'est-à-dire que les obligations sociales du père ou de la mère vis-à-vis de leur enfant sont, à leur défaut, remplies respectivement par le frère du père ou la sœur de la mère. Tout autres sont ses rapports avec son oncle maternel, ou sa tante paternelle, qui appartiennent au groupe différent de celui du père ou de la mère. Dès lors, le primitif unira sous le même terme ses rapports avec le père et avec l'oncle paternel, mais il différenciera par un nom spécial les rapports qui le lient à son oncle maternel. De même pour la mère et les tantes et d'une façon générale pour toutes les relations dites de parenté.

N. Ivanitzky.

De l'action du judaïsme sur l'élaboration du culte musulman.

Il y a longtemps que l'on connaît l'influence prépondérante que le judaïsme exerça sur la genèse et le premier développement de l'Islam. Bien avant MAHOMET, les Juifs s'étaient établis en Arabie en groupes nombreux, ils y faisaient le commerce, ils y servaient d'intermédiaires entre les populations de la presqu'île et la brillante civilisation byzantine. Ils y avaient apporté une culture relativement élevée, et qui, aux yeux des Arabes, leur donnait un prestige et une autorité considérables; je ne citerai qu'un fait qui le démontre : la tradition rapporte que lors du tournoi où rivalisèrent les bardes Gemil et Gawwas, les deux partis s'adressèrent à la communauté juive de Tejma pour lui demander d'arbitrer le différend et d'offrir au meilleur le prix de la poésie.

Nécessairement, les croyances, les traditions, les mœurs israélites devaient, dans ces circonstances, puissamment impressionner la mentalité arabe.

MAHOMET, comme ses compatriotes, subit cette action ; mais chez lui, elle ne se manifesta point seulement par de vagues et insensibles assimilations; il fit au judaïsme des emprunts directs; il trouva, parmi les Juifs, ses premiers adhérents, et il semble avoir hésité longtemps avant de se décider à fonder une religion nouvelle au lieu de se borner à propager, dans son milieu, la religion d'Israël. C'est seulement quelques années après l'Hégire, et peu de temps avant sa mort, qu'il ordonna que, dans la prière, on se tournât vers La Mecque; au début, c'est vers Jérusalem qu'il fallait se diriger, Médine même, où le prophète, qui venait d'échouer à La Mecque et auprès de son clan, les Qoraïchites, put organiser sa première

---

Article suggéré par le livre récent de E. MITTWOCH, *Zur Entstehungsgeschichte des islamischen Gebets und Kultus*. (Voir la « Chronique » du *Bulletin* n° 28, p. 1196.)

communauté quelque peu importante, était une ville juive; des Israélites l'avaient créée, et c'est moins d'un siècle avant les débuts de l'Islam que des tribus du Yemen l'avaient conquise et avaient réduit au rôle de clients ses premiers possesseurs. MAHOMET leur emprunta leurs dogmes essentiels : la croyance à l'existence d'un seul Dieu, l'idée du prophétisme; il adopta les traditions bibliques, crut à la mission des prophètes hébreux, et vit en eux, comme en Jésus, des précurseurs dont il reprenait l'œuvre pour la compléter ou la faire aboutir.

Faut-il aller plus loin, faut-il penser que cette influence ne se constate point seulement au début de l'Islam et dans le domaine des croyances, mais qu'elle continua à s'exercer après les premières victoires musulmanes, et qu'elle y détermina notamment le détail du rituel? C'est ce que MITTWOCH voudrait nous faire admettre. Une première étude, sur l'origine de la prière, a paru dans les travaux de l'Académie de Berlin, et l'auteur nous annonce qu'il la fera suivre d'autres monographies sur les autres cérémonies cultuelles.

Il est peut-être prématuré d'émettre, sur la théorie de MITTWOCH un jugement définitif, alors qu'une seule des études qu'il projette de consacrer à son exposition nous est connue; mais j'avoue que, jusqu'ici, il ne m'a guère convaincu. Qu'il y ait, entre le rituel musulman et celui des Juifs des ressemblances, c'est ce qu'on ne saurait évidemment contester, mais c'est ce qui ne peut non plus nous étonner si nous songeons, d'une part, à la communauté d'origine des Arabes et des Israélites, sémites les uns et les autres, et d'autre part, à la similitude des croyances professées par eux. Mais ces analogies sont loin, cependant, de nous permettre de conclure à une action directe du judaïsme sur l'Islam.

Les Juifs priaient trois fois par jour; les Musulmans connaissent cinq prières quotidiennes : le *soubh*, au lever du soleil; le *douhr*, à midi; l'*asr*, avant le coucher du soleil; le *maghrib*, immédiatement après le coucher du soleil; et l'*icha*, le soir ou la nuit. MITTWOCH s'attache à démontrer que de ces prières, il n'en est que trois qui sont primitives, le *maghrib* et l'*icha* étant au début confondus, et la prière du midi ne

s'étant détachée que assez tard de l'*asr*; c'est vrai, mais il faudrait ajouter que l'*asr* elle aussi ne date point des premiers temps de l'Islam, que à La Mecque, MAHOMET ne connaissait que le *soubh* et l'*icha*, et que s'il semble à un certain moment s'être rapproché du judaïsme en adoptant une troisième prière, il s'en est immédiatement détaché en portant ce nombre à cinq.

Pour MITTWOCH, le *moueddin*, le prêtre qui, aujourd'hui, du haut du minaret, appelle les fidèles à la mosquée, dérive du *chazzān* israélite, un clerc de rang assez inférieur, et qui, à l'intérieur de la synagogue, et au cours de l'office, s'adressait à l'un des assistants pour le charger de dire la prière. J'ai peine à le croire. Nous savons, assurément, depuis les savantes recherches du comte DE TEANO que le *moueddin* primitif n'a pu, comme celui d'aujourd'hui, monter au minaret pour faire entendre sa voix, puisqu'il est établi que les premières mosquées ne furent construites qu'un siècle à peu près après l'Hégire, en Syrie, sous les califes omayyades; que la fameuse tradition de la mosquée de Médine, où MAHOMET aurait officié, n'est qu'une légende mal fondée, et que le prophète, patriarcalement, réunissait ses fidèles chez lui, dans la cour de sa maison privée. Mais il n'en est pas moins certain que dès les premiers temps, le service religieux était annoncé publiquement. Le CORAN nous le dit expressément, dans la 62e surate : « Fidèles, quand on vous appelle à la prière du vendredi, courez-y pour louer Allah, et laissez là votre commerce. » C'est cette institution, qui date des premiers jours de l'Islam, qui, à n'en point douter, est à l'origine de la fonction du *moueddin*.

Un exemple encore : à la prière individuelle et isolée, l'Islam préfère la prière en commun. Cette préférence, elle encore, me paraît être d'origine exclusivement musulmane, et on la comprend si l'on songe à la double nature que le culte du vendredi avait à l'origine : ce n'était pas une cérémonie uniquement religieuse, c'était aussi, et surtout, une assemblée politique, que présidait le calife et où il annonçait ses décisions; et cette fonction politique du service, qui ne disparait qu'au IIe siècle de l'Hégire, explique suffisam-

ment la nécessité d'en faire une assemblée publique à laquelle tous le monde assistait; point n'est besoin de chercher des analogies dans d'autres religions.

Certes, il serait étrange que l'influence du judaïsme, si caractéristique dans le domaine du dogme, soit complètement absente du culte. A un certain point de vue, elle existe, en effet; mais — et ceci nous révèle une loi d'évolution sociale d'une importance capitale — elle est presque entièrement négative. MAHOMET semble avoir pris, délibérément, dans de nombreuses prescriptions, le contre-pied des institutions du judaïsme. Les Juifs fêtaient le sabbat; MAHOMET fit du vendredi le jour des cérémonies communes. Pour les Juifs, le sabbat était un jour de repos où tout travail était interdit; MAHOMET ordonna qu'on n'interrompit le travail, le vendredi, qu'à l'heure de la prière, et qu'avant comme après, on s'adonnât, comme les autres jours, à l'exercice de sa profession. Les Juifs annonçaient l'office au son de la trompette; MAHOMET supprima la trompette pour la remplacer par la voix du *moueddin*. Les Juifs se tournaient vers Jérusalem, MAHOMET voulut qu'on regardât La Mecque, quoique La Mecque ne fût point, au début, le centre de l'Islam et restât longtemps réfractaire aux idées du prophète. Aux enterrements, les Juifs faisaient accompagner le cortège funèbre de pleureuses dont les lamentations attiraient l'attention; MAHOMET interdit les pleureuses, et, s'il échoua, si les prescriptions qu'après lui, le calife Omar édicta dans le même sens, n'eurent pas plus de succès, et si, aujourd'hui encore, les pleureuses figurent aux cérémonies funèbres arabes, ces efforts répétés ne démontrent pas moins le désir de condamner une coutume qui semblait caractéristique du judaïsme. Plus la religion nouvelle subissait l'influence des croyances israélites, plus elle devait, pour manifester et pour conserver son autonomie, pour empêcher une confusion qui ne pouvait que briser son essor, répudier toutes les manifestations extérieures des communautés qui exerçaient sur elle leur ascendant.

MITTWOCH, incidemment, fait une remarque intéressante sur la façon dont il conçoit l'action que, d'après lui, le judaisme exerça sur le culte musulman. Ces sont les Israé-

lites qui abandonnèrent leur foi pour se convertir à l'Islam qui auraient, avec eux, importé quelques-unes de leurs anciennes coutumes (pp. 3). Je regrette que MITTOCH n'ait donné à cette observation aucun développement, ne l'ait éclairée d'aucun exemple. Je ne vois point, pour ma part, que le nombre des convertis israélites ait été considérable au point qu'il ait pu imposer à l'évolution de l'Islam une direction déterminée; il y en eut certainement quelques-uns qui atteignirent un certain prestige, comme Abou-Yakoub de Palmyre, dont GOLDZIEHER croit pouvoir discerner le rôle dans l'établissement de la généalogie orthodoxe (*Mohammedanische studien*, I, p. 178); mais il ne semble pas qu'il puisse être question d'autre chose que de cas isolés.

La remarque est à retenir cependant, car si la forme d'évolution dont parle MITTWOCH ne me paraît point établie pour ce qui concerne le judaïsme, je pense qu'au contraire, elle est l'une des voies par lesquelles le christianisme agit sur l'Islam, et cela m'amène à parler, très brièvement, de la seconde période de l'élaboration du culte musulman.

Nous avons vu le judaïsme agir surtout négativement et les premiers rites musulmans s'établir par opposition aux cérémonies des Juifs. L'influence du christianisme, de beaucoup postérieure, est, au contraire, essentiellement positive. Je me bornerai à citer deux exemples : l'église chrétienne se retrouve dans la mosquée arabe; l'office religieux de l'Islam reproduit, dans tous ses traits essentiels, le rituel de l'église grecque orthodoxe, adopté dans l'empire byzantin (cf. C. H. BECKER : *Zur Geschichte des islamischen Kultus Der Islam*, Bd III, p. 277 et ss.)

A première vue, il y a là quelque chose d'étonnant. L'influence chrétienne s'observe surtout à partir du IIe siècle de l'Hégire, l'époque des Omayyades; déjà, les invasions arabes avaient commencé : l'Egypte, la Syrie toute entière étaient conquises; l'empire byzantin était vaincu, celui des Lassanides était détruit, et d'Arabie, les califes avaient tranporté leur capitale à Damas. Comment se fait-il que l'Islam victorieux ait subi profondément l'action de cultes desquels il

venait de triompher, alors qu'à ses débuts, il avait énergiquement résisté aux influences étrangères?

Les causes en sont multiples. Elles sont, en partie, politiques : sous Mahomet, l'Islam ne constituait qu'une communauté réduite, sur laquelle l'autorité du prophète s'exerçait aisément, l'empire des Omayyades s'étendait de la Nubie à la Méditerranée, de la mer Rouge à l'Euphrate et aux frontières perses; leurs sujets s'y trouvaient en contact avec des populations infiniment diverses, y adoptaient des mœurs qui, nécessairement, devaient de plus en plus diverger, et si l'on désirait que l'Islam continuât à leur imposer à tous une direction morale unique, il fallait qu'il se concrétisât dans un rituel détaillé, fortement fixé et auquel tous devaient se conformer. Les Omayyades ajoutèrent, aux rites relativement simples des origines, une foule de prescriptions nouvelles. Incapables de créer, comme le prophète, des institutions originales, ils imitèrent largement l'exemple que leur donnait Byzance, dont la splendeur les fascinait.

En second lieu, il est impossible de ne pas attacher une importance considérable aux convertis chrétiens. Les Juifs qui adhérent à l'Islam furent rares, relativement; les Chrétiens, au contraire, furent extrêmement nombreux; la Syrie et l'Egypte, qui, dès cette époque, étaient les provinces les plus riches de l'empire arabe, étaient presqu'entièrement peuplées de Chrétiens, dont la plupart se firent musulmans et parmi lesquels se recrutèrent même de préférence les éléments les plus orthodoxes, les plus essentiellement religieux, par opposition aux milieux officiels où les tendances politiques et temporelles l'emportaient souvent.

Enfin, si l'Islam, à cette époque, cessa de résister aux influences étrangères, c'est surtout parce qu'il n'en avait plus besoin. Il n'éprouvait plus la nécessité de se conquérir une individualité, d'empêcher toute absorption par des cultes voisins. Son individualité était créée, s'était manifestée puissamment sur des champs de victoires, se consolidait tous les jours par l'établissement de traditions dynastiques et dogmatiques, par l'élaboration de la légende de Mahomet, dont la personnalité et la vie, de plus en plus, occupaient dans les

croyances musulmanes, une place prépondérante — élément capital distinguant l'Islam de toute autre religion. Toutes ces considérations, et l'étonnante expansion de la race arabe, lui donnaient un sentiment de force qui rendait illusoire toute crainte d'absorption. Il n'était plus nécessaire que, artificiellement, on imposât des rituels contrastant avec ceux des autres cultes.

Mais, à cette époque, c'est Byzance qui exerçait sur l'Islam un prestige que la splendeur de sa civilisation, la beauté de ses manifestations artistiques, les traditions grecques qu'on continuait à y cultiver suffisent à expliquer. Ce n'est point dans le rituel seulement qu'on les discerne; la civilisation musulmane en fut imprégnée toute entière; et quelques années plus tard, nous voyons briller chez les Arabes ces écoles de science et de philosophie qui léguèrent à l'Europe le culte d'Aristote et de Platon. En présence de cette influence prépondérante, celle du judaïsme devient à peu près insignifiante.

Je me résume : il importe de distinguer deux périodes dans l'élaboration du culte musulman. La première, c'est la période des origines; l'Islam se constitue dans un milieu où les influences juives dominent; il en subit l'ascendant dans ses dogmes, mais il s'efforce, pour garder son individualité, à se distinguer de lui dans toutes les manifestations du culte.

Dans la seconde période, l'Islam vainqueur est en présence de la civilisation byzantine; il se laisse aller d'autant plus aisément à en imiter les institutions, qu'elles convenaient à beaucoup de ses adhérents qui lui venaient directement du christianisme, et que son autonomie se trouvait établie assez fortement pour qu'il n'éprouvât plus le besoin de la consolider.

R. Kreglinger.

Sur une explication nouvelle de la décadence de l'empire romain.

On a cherché de bien des façons à expliquer la décadence de l'empire romain, un ensemble complexe de phénomènes, dont le mot *décadence*, peu heureux en soi, n'accuse pas assez la diversité.

Ses interprètes ont eu recours à l'histoire politique, ou à l'histoire économique, ou à l'histoire religieuse; les théories sont parfois contradictoires : pour SCHMOLLER, c'est l'esclavage qui a fait tomber le monde antique du haut degré de culture où il avait atteint; dans l'article qui me suggère cette notice, STRACK montre qu'une des causes de cette décadence dont il est si difficile de rendre compte entièrement, c'est précisément, tout au contraire, la diminution du nombre des esclaves, qui ne cesse de s'accentuer depuis le règne de Tibère.

Non pas en elle-même, ni par une action immédiate, mais indirectement, parce qu'elle a entrainé comme conséquence nécessaire la diminution du nombre des affranchis, et que les affranchis ont été, dans le monde antique, une classe particulièrement active (*eine frische aufstrebende Schicht*).

L'affranchi, à Rome, est citoyen; tout au moins, s'il n'est pas citoyen, est-il un étranger privilégié, un Latin; en Grèce, c'est un métèque; partout, c'est un homme libre. Mais quelle que soit sa condition juridique, son origine servile le rabaisse aux yeux de ses contemporains. Qui est né dans l'esclavage n'acquiert pas complètement les qualités de l'homme libre, et l'ingénu a quelque mépris pour cet esclave mal décrassé.

Article suggéré par l'article récent de M. L. STRACK, « Die Freigelassenen in ihrer Bedeutung für die Gesellschaft der Alten ». — *Historische Zeitschrift*, 3. Folge, 16. Band, p. 1, 1913. (Voir la « Chronique » du présent *Bulletin*.)

S'il s'agit d'un citoyen, la loi ou la pratique administrative romaines le traitent en citoyen de seconde classe (le mot est de MOMMSEN); elles lui refusent l'exercice des magistratures et des sacerdoces, l'excluent de l'armée, lui marchandent le droit de suffrage, lui interdisent d'épouser une personne née libre (ou tout au moins, depuis Auguste, une personne de l'ordre sénatorien).

Cette inégalité est douloureusement ressentie ; d'autant plus douloureusement que l'affranchissement, en faisant disparaître ce qui rangeait l'esclave dans une catégorie tout à fait inférieure, en l'identifiant par quelque côté tout au moins à l'ingénu, faisait naître en lui le désir très vif de réduire encore la distance qui le séparait de l'homme libre.

Le seul moyen, pour l'affranchi, de réduire cette distance, c'est de compenser l'infériorité dont il souffre par quelque succès personnel. Cette infériorité est donc le meilleur des stimulants (Cf. les analyses d'EUG. DUPRÉEL, dans *Le rapport social*, chap. III, et particulièrement p. 186, n° 1).

Les premiers empereurs ont apprécié la valeur de ce stimulant : on sait le rôle qu'ont eu, dans leur entourage, certains affranchis, qui ont gouverné le monde romain ; d'autres ont été d'excellents fonctionnaires, précisément parce que leur fonction les relevait à leurs propres yeux et aux yeux des ingénus.

Mais ceux-là mêmes qui ne sont pas entrés dans l'administration impériale avaient un autre moyen de s'égaler aux citoyens nés libres : l'enrichissement. La classe des affranchis a donné au monde antique de gros commerçants, de grands industriels, d'opulents banquiers; beaucoup ont brillé dans les professions libérales.

Rien ne venait entraver leur activité économique; déjà, d'ailleurs, plus d'un avaient pu, même dans l'esclavage, mener une vie qui les distinguait à peine des hommes libres. NEURATH a pu dire que l'esclavage est un concept politico-juridique, non un concept économique (*Antike Wirtschaftsgeschichte*, p. 73); c'est parfois comme artisans, comme commerçants qu'ils ont gagné le pécule qui a payé leur liberté.

Les affranchissements ont pu être dans bien des cas affaire de mode ou d'ostentation, ils ont été facilités par les *operae* que le maître stipulait en sa faveur, ou par certains calculs intéressés (comme dans le cas où le maître veut échapper à la responsabilité des dettes que pouvait contracter l'esclave mis à la tête d'une entreprise autonome).

Mais ils sont dus aussi aux sentiments qu'a pu inspirer au maître la personne de l'esclave. Le droit avait beau proclamer que l'esclave était une chose, la vie montrait qu'il était un homme et il fallait bien que le maître le traitât en homme. Ce sont précisément les esclaves que le maître a été amené à traiter en hommes qui ont été le plus souvent affranchis. Ceux qui habitaient sa maison et jouaient un rôle dans sa vie intime, puis les ouvriers qualifiés qui avaient attiré son attention par leur activité ou leur talent. Strack constate, après Calderini, que les esclaves domestiques, la *familia urbana*, donnent la grosse part des affranchis.

Si des ponts ont pu être jetés sur le fossé qui se creusait entre la classe des hommes libres et la classe des esclaves, ce fut par les relations personnelles et par l'estime qu'inspiraient certains individus.

Et de même c'est par des exceptions analogues que quelques brèches ont été percées dans la barrière qui tenait les affranchis à l'écart des ingénus. Mais ces exceptions devaient être justifiées.

Il n'est pas aujourd'hui d'antisémite si passionné qui n'ait quelques amitiés ou tout au moins quelques relations parmi les israélites; mais il ne sera jamais à court de raisons pour expliquer cette contradiction entre le jugement qu'il porte sur le groupe et l'attitude qu'il adopte à l'égard d'un individu; excellentes raisons d'ailleurs, parce qu'elles tiennent au mérite ou aux qualités de cet individu.

Dans les groupes qui sont ainsi l'objet d'une sorte de dépréciation sociale, l'effort est donc doublement utile, parce que le mérite et le succès personnel ont des effets doublement enviables. Et comme l'effort individuel procure toujours quelque avantage à d'autres encore qu'à celui qui le fournit, il arrive souvent que ces groupes rendent d'éminents services

à la société même qui leur marchande sa considération, et parce qu'elle leur marchande sa considération.

En attribuant en partie la prospérité des derniers siècles de la république romaine et des premiers siècles de l'empire à l'activité et à l'ambition des affranchis, STRACK a eu recours à un procédé d'explication qui a une portée sociologique générale et qui est susceptible d'être appliqué à bien d'autres périodes de l'histoire.

G. SMETS.

Comment un système de valeurs sociales basé sur des préjugés de classes survit aux circonstances qui l'ont fait naître.

« Je sais, dit Ziegler dans l'ouvrage où il tente de démontrer que *La question sociale est une question morale*, telle mère de famille qui s'imagine qu'il est indigne de sa petite fille, une enfant de 12 ans, de porter ses livres à l'école et qui la fait accompagner chaque jour par une bonne qui porte le carton de la petite poupée. Faut-il s'étonner... si la jeune fille, quand elle aura 20 ans, passera orgueilleusement devant la misère des humbles et n'aura que du mépris pour les gens de condition inférieure? Et combien de temps ne faudra-t-il pas avant que nos jeunes gens, pétris de préjugés dès l'école, se décident à saluer un ouvrier qui entre dans la maison? » « Le millionnaire, dit de son côté Nordau, frappe familièrement sur l'épaule de l'ouvrier, mais l'exclut de son commerce » (*Les mensonges conventionnels*). A vingt ans de distance, ces deux citations ne peuvent être démenties. Tout le monde sait que si l'on a pu faire une place aux travailleurs manuels dans le système politique des États, les *rangs* de la société sont encore assez nettement caractérisés pour que ces travailleurs soient relégués au dernier. Assurément, il ne s'agit pas ici de questions vitales, mais il importe tout de même beaucoup à l'homme qui réfléchit sur les rapports qu'il a avec ses semblables dans un même groupement social, qu'en sus du respect de son intégrité physique et de l'égalité de son droit vis-à-vis de la justice civile et pénale, il lui soit encore dû quelque chose par un certain nombre de ses concitoyens en matière de considération sociale, et si le rôle qu'il joue dans l'État comme électeur lui vaut quelque sollicitude plus

---

Article suggéré par différents travaux publiés par Allix et Depitre dans la *Revue d'histoire économique et sociale* en 1913. (Voir la « Chronique » du présent *Bulletin*.)

ou moins intéressée de la part des classes supérieures, il est exposé à souffrir, s'il manque de philosophie, de ce que sa compagnie n'est pas désirée dans les milieux où chacun estime qu'il est particulièrement agréable de passer son existence.

Cela tient à ce qu'en définitive notre société nourrit encore des préjugés à l'égard du travail manuel. Elle en nourrit non seulement contre l'ouvrier, mais aussi contre le petit artisan et le commerçant de détail. La fréquentation régulière des rangs dits « inférieurs » de la société par des membres des rangs dits « supérieurs », est encore considérée comme une sorte d'apostolat ou de déchéance, suivant les cas.

Ces sentiments sociaux sont-ils inhérents au milieu ou sont-ils transmis par la tradition? Je pense que ces deux causes agissent simultanément pour créer la situation que nous connaissons.

Les « classes » et les « rangs » de notre société — peu importe le nom qu'on donne à ces groupements mal définis — reposent en majeure partie sur la richesse et sur les croyances et les habitudes communes que suppose la jouissance d'un revenu analogue (« Archives » n° 160). Ces différentes classes connaissent assez exactement leurs limites et leurs membres sont susceptibles de prendre en commun des attitudes déterminées, lorsque les circonstances permettent ou imposent une attitude propre au groupe. Dans la société actuelle, ces circonstances sont relativement rares (« Archives n° 298 »). Cette société offre, il est vrai, un grand caractère d'uniformité et la différenciation des groupes y dépend le plus souvent de caractères secondaires (« Archives » n° 292). Parmi ces groupes, c'est encore celui des travailleurs manuels qui se différencie le plus nettement, non pas seulement par un habitus particulier qui se révèle dans le langage, les croyances et les manières, mais aussi par un aspect particulier dû à des exigences professionnelles. Dans la vie courante, cet aspect permet de classer presque instantanément ceux qui le revêtent et de condenser sur eux les idées acquises et les impressions vécues. Le même facteur joue un rôle analogue et aussi important dans la formation de l'antipathie dont font preuve l'une

vis-à-vis de l'autre plusieurs races différentes qui vivent sur un même territoire (« Archives », n° 110). L'action de ce facteur peut être assez nuancée suivant qu'il s'agit d'un vidangeur armé de son balai, d'un ouvrier électricien à la blouse bleue, d'un paysan derrière ses chevaux, d'un cordonnier dans sa boutique ou d'un détaillant installé à son comptoir. Ces nuances peuvent se refléter dans la conversation, mais de toute façon, plus le travail est apparent et plus il impose à l'individu un comportement particulier, plus il le différencie vis-à-vis de ceux dont le travail, sans être pour cela plus rémunérateur, appartient à une catégorie qui jouit d'un prestige plus grand. C'est ici que nous touchons au préjugé, puisque précisément la société moderne est caractérisée par la prépondérance des combinaisons économiques dont le travail représente, sous des formes multiples, le pivot essentiel.

Si nous nous reportons aux intéressantes considérations de STEFFEN (« Archives » n° 217) nous remarquerons que le préjugé consiste notamment « en une disposition à conserver malgré tout des représentations ou des jugements réfractaires à l'expérience et à la logique et à se constituer, en dépit de l'expérience et de la logique, de nouvelles représentations et de nouveaux jugements également faux... La conception que l'homme à préjugés se fait d'une chose a déjà reçu sa détermination essentielle avant qu'il ait pu arriver à une idée suffisante de cette chose ».

Je regrette de ne pouvoir reproduire ici toutes les considérations qui constituent un des chapitres qui paraissent le mieux étudiés dans le traité du sociologiste suédois. Je dois me borner à renvoyer le lecteur aux extraits que j'en ai donnés dans l'article précité. Les impressions de l'homme à préjugés sont pour ainsi dire déformées, au moment même où elles lui parviennent, sous l'influence d'idées acquises qui agissent à la façon d'un laminoir. Ce processus ne peut s'expliquer que par la présence, dans l'esprit de ceux où il se réalise, d'idées préalablement disposées par l'éducation et la tradition.

Il n'est pas nécessaire, pour expliquer les éléments de cette tradition, de remonter très haut. Le travail manuel n'a

jamais occupé, dans la hiérarchie des valeurs sociales, une place bien élevée. Westermarck a consacré dans son ouvrage *The origin and development of the moral ideas*, un chapitre à cette question (t. II, pp. 165-289). Ici encore, je dois me borner à renvoyer à cet exposé ceux que la chose intéresse. J'examinerai simplement les traditions que notre civilisation a pu conserver à cet égard depuis le commencement de l'ère industrielle moderne, ou tout au moins certaines de ces traditions, telle qu'on les trouve exposées dans les articles récents de Depitre : « Le système et la querelle de la noblesse commerçante, 1756-1759 », et d'Allix : « La rivalité entre la propriété foncière et la fortune mobilière sous la Révolution » publiés tous deux dans la *Revue d'histoire économique et sociale*, en 1913.

On sait que la société féodale est très hiérarchisée, en ce sens que le pouvoir et le prestige sont tout entiers aux mains de ceux qui manient l'épée et détiennent la terre, c'est-à-dire de la noblesse. Quelles que soient les transformations que l'action centralisatrice de la royauté française réussit à introduire dans cet ordre de choses, la noblesse et le Tiers-Etat n'en restèrent pas moins profondément séparés. La noblesse ne travaille pas et n'a aucune estime pour le travail. Elle vit des revenus de la terre ou de la cassette royale. Cette conception recouvrit adéquatement l'ordre social qui l'avait créée jusqu'au jour où, sous l'action de causes économiques qu'il est inutile de rapporter ici, la richesse mobilière fit son apparition, c'est-à-dire en somme jusqu'au début du xviie siècle. A cette époque, c'est la masse populaire, celle qui ne jouit pas du privilège et qui paie la taille, qui « s'emploie aux professions qui ne touchent ni à la religion, ni à la politique, ni à la justice, ni à la guerre... Le petit bourgeois, le marchand, le courtaud de boutique passait pour pusillanime, fourbe, cupide et malappris. Il avait des vertus, des façons de parler, des procédés « bourgeois », et ce qualificatif emportait naturellement l'ironie ou le dédain. Quant aux paysans, rustres, manants et autres habitants des villages, l'idée de comparer leurs façons de sentir, de raisonner et de vivre, avec celles des gentilshommes ou des parlementaires, eût été

souverainement déplacée. Les nobles étaient très sincèrement persuadés que le sang bleu coulait dans leurs veines « Hanotaux, *Tableau de la France en 1614*, pp. 312-313). Telle est l'origine du préjugé que nous étudions. Comme à cette époque la noblesse est seule à constituer l'opinion publique, tout au moins l'opinion mondaine, c'est elle seule qui élabore un certain genre de croyances sociales et dans l'esprit d'une noblesse foncière, tout ce qui touche au travail manuel, au commerce ou aux opérations financières, est essentiellement vil et méprisable. Sans doute, cette conception n'empêche pas la roture de s'enrichir, mais elle la retient dans ses propres cadres ou dans ce qu'on pourrait appeler un état de « médiocrité sociale » voulue.

Sous Louis XIII, de profondes transformations économiques, et notamment les besoins toujours croissants du budget de l'Etat, poussent la royauté à faire appel aux gens de finance au moment même où les revenus féodaux se déprécient. Le règne des traitants commence. Le prestige de l'ancienne noblesse périclite : « De fait, bien que la noblesse « française ne fût pas basée sur l'argent, tout homme riche « devint noble depuis Louis XIII jusqu'à la Révolution, « comme au début du moyen âge tout homme brave devint « chevalier... « Tout est perdu, dit Montesquieu, lorsque la « profession lucrative des traitants parvient encore par ses « richesses à être une profession honorée. » Et comment ne « le serait-elle pas, lorsque les traitants après fortune faite, « achètent une baronnie, un marquisat, dont leurs enfants « porteront les titres, et joignent ainsi l'honneur à l'argent. « Eclat et solidité, ils cumulent ; la rondeur de la bourse « engendre la grandeur de la situation... La société noble se « vengeait de ces parvenus par des bons mots : « Ceux qui « l'avaient décrottée autrefois, disait-elle, la crottaient maintenant ; mais elle les accueillait et peuplait leurs salons » (d'Avenel, *La noblesse française sous Richelieu*, 1901, pp. 302, 298). Ainsi les revenus féodaux ne nourrissent plus les familles qui les détiennent, mais victimes de leurs préjugés, ces familles se refusent à exercer des professions lucratives. « Si les nobles et les officiers du Roi s'intéressèrent à la

« Compagnie des Indes orientales, c'est que Colbert le leur « prescrivit « d'un ton impératif ». Colbert disparu, les édits « deviennent bientôt lettres mortes; il faut dès 1701, sur la « demande formelle des députés du Royaume, et non sans « débats au Conseil du commerce, réitérer solennellement « que le commerce de gros n'emporte pas dérogeance » (Depitre, p. 145). Il y a eu au xviiie siècle toute une littérature sur la question, influencée et alimentée en grande partie par une littérature analogue qui avait vu le jour en Angleterre (Child, Tucker et bien d'autres). L'abbé Coyer qui se fait l'apôtre du commerce de gros et des grandes entreprises, a contre lui non seulement les physiocrates, qui veulent mettre l'agriculture à la base de l'Etat, mais aussi les théoriciens du préjugé, qui entendent maintenir à tout prix la loi de dérogeance. *Point de commerce sans dérogeance.* Il est vrai que la règle ne vise que le commerce de détail, car en vertu d'une distinction qu'il est assez curieux de retrouver déjà dans Cicéron (*De Officiis*, I, 42), les grandes entreprises sont autorisées aux nobles (déclaration promulguée par Richelieu en 1629 et confirmée à maintes reprises). Le grand commerce qui se pratique dans les bureaux et en partie à l'étranger est, en effet, beaucoup moins *apparent* que le commerce des boutiques. Nous voici ramenés, une fois de plus, aux considérations sur lesquelles nous avons insisté tantôt en parlant des comportements susceptibles de condenser les jugements sociaux d'une façon pour ainsi dire mécanique. Il ne convient pas que les nobles soient amenés à prendre des attitudes déjà classées dans l'opinion publique et qui entraînent des jugements sans appel. Les théoriciens de l'époque ne s'y trompent pas. Forbonnais distingue soigneusement entre le négociant et le marchand : « Le premier ne dépend que de lui-même, le second dépend du public et des caprices particuliers des acheteurs. Le détail est trop mêlé avec le petit peuple grossier ou avec le peuple impertinemment opulent et il exposerait trop souvent un gentilhomme à l'embarras de mettre d'accord les sentiments qu'il doit avoir sucés avec le lait, et son intérêt » (Cité par Depitre, p. 158).

Certains préjugés qui semblent étroitement apparentés à

celui-ci, ont d'ailleurs survécu dans la société actuelle. Il en est de même de ceux qui ont trait à la propriété. Les physiocrates les renforcent de toute la vogue qui accueille leurs théories, de sorte qu'à l'époque révolutionnaire encore, on peut soutenir que « la propriété foncière est le caractère général et distinctif de la noblesse dans les Etats policés ». Entre tous les propriétaires, la richesse fait la seule différence. Tous les membres des autres classes ne comptent pas, ne sont ni contribuables, ni citoyens. Même opinion chez MIRABEAU, chez MERCIER DE LA RIVIÈRE, chez LE TROSNE. C'est, d'après eux, une véritable hérésie que de songer à appliquer à une grande nation ce régime « bizarre et monstrueux qu'est la démocratie » (ALLIX, p. 299). Nous sommes encore trop près de certaines applications de ces idées pour songer à nous en étonner. Mais voyons cependant comment on raisonnait : « Une nation commerçante, dit D'HOLBACH, semble communément oublier qu'elle renferme des possesseurs de terre qui seuls... sont les vrais citoyens; c'est pourtant ceux-ci qu'elle immole à des négociants cupides et qui n'ont d'autre patrie que leurs coffres. Cependant, ce sont les premiers qui constituent la nation, qui supportent les impôts, qui font sortir de la terre les choses les plus nécessaires à la subsistance de la société » (ALLIX, p. 306). Mais comme à cette époque, « les industriels et les négociants commencent à se sentir une conscience *de classe* », il règne entre les deux doctrines un conflit dont on retrouve la trace dans toute la législation constitutionnelle de la Révolution française. Je n'entrerai pas dans le détail des controverses, qui est exposé par ALLIX d'après les écrits du temps (MONNIER, LALLY-TOLLENDAL, CAZALÈS, DUPONT DE NEMOURS, GERMAIN GARNIER contre ROEDERER, LENGLET et d'autres).

Il importe de dégager les éléments sociologiques qui servent de base à toutes ces constructions idéologiques, à tout ce travail d'excogitation.

Nous avons vu qu'à l'origine la noblesse conserve ses préjugés et ne se décide pas à embrasser des carrières lucratives. Mais comme il lui faut maintenant de l'argent pour vivre et

pour paraître, il se produit un phénomène qu'on a déjà vu se manifester dans l'antiquité dans des conditions analogues. Les classes nobles se laissent aller à « redorer leur blason » par des alliances fructueuses. « Les fils des traitants rachètent très cher des charges de conseillers ou de présidents. Leurs filles épousent des marquis et tout cet argent, après avoir fumé les terres de la noblesse, renaît et reverdit, transformé et purifié, en une frondaison de titres, d'honneurs et de privilèges. . Prenez garde. Ce marchand est au plus haut degré de l'échelle. Déjà il touche aux classes privilégiées ; il n'a plus qu'un rêve, leur appartenir. A la première occasion, il achètera un titre de noblesse. En tout cas, son fils est aux études ; il quittera l'aune et la balance et sera magistrat et gentilhomme comme les autres » (Hanotaux, pp. 315 et 317).

Or, le marchand qui pénètre ainsi dans les rangs de la classe privilégiée, embrasse immédiatement tous les préjugés de cette classe. Tel est, dans cette question, le fait proprement sociologique.

Sans doute, le Tiers-État aurait pu adopter une attitude différente. Il aurait pu se constituer un idéal à lui qu'il aurait dressé vis-à-vis de celui de la noblesse avec l'intention de le substituer à ce dernier dès qu'il le pourrait. Mais ce n'est là qu'une hypothèse assez puérile. Plusieurs raisons s'opposaient, dans l'espèce, à la création, dans une même société, de différentes valeurs sociales opposées et interchangeables. Dans un article précédent (« Archives », n° 208), j'ai montré que la circulation des individus dans les différents groupes sociaux, a pour effet de créer en quelque sorte un idéal commun, dont la réalisation ne dépend guère que de conditions économiques. « Avec de l'argent et de l'esprit, un parvenu se dégourdit vite, et son fils, sinon lui, sera initié » (Taine). Si l'on considère la manière dont l'individu prend contact avec les réalités sociales, l'âge auquel il arrive à être en pleine possession de sa conscience sociale, on doit admettre que les idées de confort, de bien-être et de bonheur que cet individu peut avoir, sont forcément empruntées à ceux à qui une situation matérielle bien assise permet de jouir de

ces avantages et d'en tirer publiquement une vanité plus ou moins discrète.

La noblesse est une classe privilégiée. Elle prend soin de faire valoir ses privilèges vis-à-vis du Tiers-État et celui-ci les connaît donc d'autant mieux qu'il a l'attention attirée sur eux au moindre contact et, dans tous les cas, ses membres peuvent apprécier à chaque période importante de leur vie la distance qui les sépare de la noblesse. Si la noblesse se rapproche du tiers par la décadence de sa situation économique, ce rapprochement est lent et ne peut avoir pour effet que d'exaspérer la sensibilité des bourgeois qui, pendant le même temps, s'élèvent graduellement dans la hiérarchie sociale. « A présent que le tiers se juge privé de la place qui lui appartient, il se trouve mal à la place qu'il occupe, et il souffre de mille petits chocs que jadis il n'aurait pas sentis » (Taine). D'autre part, les manifestations extérieures de la richesse sont limitées en quantité. Il n'y a, en somme, pas tant de manières de montrer qu'on est riche, tout au moins au point de vue social, c'est-à-dire à un point de vue appréciable par tout le monde, et l'on ne voit pas bien de quels éléments le tiers eut pu remplir une conception nouvelle du monde. Il convient, en outre, de se rappeler que le tiers avait sa hiérarchie propre (« Archives », n° 191). Il existait une hiérarchie des professions qui entraînait un morcellement de la conscience sociale du groupe — au fond très divisé — que l'on désigne sous l'appellation globale de Tiers-État. Cette hiérarchie était calquée sur l'autre, dont elle constituait en quelque sorte une réduction. Le bourgeois de l'ancien régime, que ses richesses haussaient au rang des classes privilégiées, avait donc tout intérêt, s'il voulait réellement progresser, à entrer dans les préjugés du groupe où il aspirait à prendre une place et à affecter un certain mépris pour les moyens même dont il s'était servi pour se constituer une condition nouvelle.

A l'époque révolutionnaire, lorsque tous les privilèges sont abolis, quelle est la forme de richesse qui peut encore manifester sa prépondérance dans l'État? Il est tout naturel que ce soit la propriété foncière, car c'est elle qui a le plus de prestige apparent et c'est elle aussi qui semble présenter le plus de

garanties. Sans doute, « l'accumulation des capitaux a donné naissance à des revenus mobiliers qui assurent une existence indépendante à ceux qui en jouissent. Mais ici intervient l'argument du manque de civisme des commerçants. « Leurs instruments peuvent se transporter partout, dit Germain Garnier, commentant Montesquieu. Loin que leur intérêt privé coïncide avec l'intérêt général de la société, ces deux intérêts sont, au contraire, en opposition, car plus la société s'enrichit, plus les capitalistes s'appauvrissent (par suite de l'abondance des capitaux qui réduit le taux des profits). Quelquefois, quand la société est très prospère, les capitalistes sont même portés à prêter leurs capitaux aux pays ennemis » (Allix, p. 313). Telle est l'origine de la querelle qui devait mettre aux prises jusqu'à notre époque les partisans du *suffrage censitaire* contre les défenseurs du suffrage universel.

On peut tirer de l'exposé du Prof. Allix, qui porte en ordre principal sur les manifestations théoriques de la question telles qu'elles se retrouvent dans les écrits du temps, une autre considération intéressante : *c'est que les préjugés hérités de l'ancien régime sont désormais affectés à une destination sociale différente de celle des croyances dont ils sont issus.* Les propriétaires n'auront plus de privilège, c'est entendu. Mais il est entendu aussi qu'en leur qualité de représentants de l'ordre et de la stabilité des institutions politiques, c'est à eux que doit être confié le pouvoir. « L'ancienne bourgeoisie grossie bientôt des ci-devant nobles ralliés au régime et les acquéreurs de biens nationaux... a gardé certains préjugés traditionnels, dont il n'est pas sûr qu'ils aient tout-à-fait disparu aujourd'hui chez quelques vieilles familles bourgeoises qui parlent encore avec hauteur des gens « qui sont dans le commerce ». La méfiance instinctive se rencontre avec les préventions des socialistes et des moralistes contre les manieurs de fonds : « négociants, financiers, agioteurs, corsaires » comme dit d'Holbach. C'est une société nouvelle qui s'est fait sa place en bousculant les usages, et qui n'a ni traditions ni racines dans les profondeurs du sol national. Ce sont des « déracinés, des sans-patrie, des métèques » (Allix, p. 345). La bourgeoisie des négociants est amenée, de son côté, à se défendre éner-

giquement à raison même des circonstances, puisque la question de la participation des citoyens à la vie publique se pose cette fois sur le terrain législatif (droit électoral, protection douanière, etc.). Et quelques années plus tard J.-B. Say se fera le défenseur attitré de l'industrialisme.

On sait comment la controverse s'est terminée. Mais si l'organisation politique des états modernes ne conserve plus que des traces bien faibles des anciens préjugés, il n'en est pas de même de la hiérarchie des valeurs sociales. La répétition des phénomènes sociaux a agi en faveur de la propriété mobilière, mais les préjugés relatifs au travail n'ont fait que déplacer leur objet. Privés de tout support légal, ils n'en exercent pas moins une influence qui se manifeste dans certains domaines et particulièrement dans ceux où l'individu appelé à prendre une décision importante, est amené à mettre en jeu les ressorts les plus cachés de sa personnalité. Il en est ainsi notamment de ce qui concerne l'agriculture et l'enseignement des professions manuelles. L'observation de Hanotaux, qu' « en France, la bourgeoisie considère depuis longtemps l'agriculture comme une besogne indigne d'elle... il lui semble qu'un homme qui renonce à avoir les mains blanches se dépouille d'une sorte de supériorité » (*Du choix d'une carrière*, 1902, p. 62) renferme sans doute une part de vérité plus grande que celle que l'auteur a voulu y mettre. Hanotaux constate qu'aujourd'hui encore, en France, « l'agriculture, le commerce, l'industrie sont délaissés ou dédaignés. Les forces de la nation, ou d'une certaine classe de la nation, se perdent dans une canalisation compliquée ou se heurtent à des barrages qui font une eau croupissante de ce qui devrait être un majestueux torrent » (p. 336). C'est aussi d'un préjugé contre certaines formes de travail que dérive la défaveur dont est l'objet l'enseignement technique (Valran, *Préjugés d'autrefois et carrières d'aujourd'hui*, 1908, pp. 45-55). D'ailleurs, il existe encore une hiérarchie des valeurs au sein même du groupe des travailleurs. Dans notre société, cette hiérarchie s'obtient à l'aide d'un travail incessant de comparaison entre les éléments divers sur lesquels peuvent s'édifier des constructions mentales. N'étant plus consacrée par la législation, elle

est en somme assez instable. Elle résiste mal aux accrocs que lui vaut la vie intense d'une société éminemment industrielle et commerciale. Le préjugé devient une simple affaire d'appréciation individuelle, de telle sorte que la fréquentation du grand nombre de ceux qui ne l'ont pas, peut aisément consoler l'individu de l'exclusion dont il pourrait être l'objet de la part de ceux qui l'ont conservé.

D. Warnotte.

Chronique du mouvement scientifique

par DANIEL WARNOTTE.

■ ■ ■

Travaux récents.

Biologie générale.

Travaux récents.
—
BIOLOGIE GÉNÉRALE
—
La notion actuelle de la « variabilité » en biologie.

Le Dr W. JOHANNSEN, professeur de l'Université de Copenhague, publie une deuxième édition allemande de son ouvrage intitulé : *Elemente der exakten Erblichkeitslehre mit Grundzügen der biologischen Variationsstatistik* (Iena, FISCHER, 1913, XI-724 pages, 16 mark).

La notion de variabilité qui découle de recherches du genre de celles auxquelles JOHANNSEN s'est livré, diffère essentiellement de celle qui règnait autrefois dans les sciences naturelles descriptives :

« Es ist wohl jedem Biologen evident, dass der Variationsbegriff jetzt ein anderer geworden ist als in der Herrschaftsperiode der beschreibenden Naturgeschichte. Mit der stets aufrecht zu haltenden Definition der *Variabilität* als eine ganz vage Bezeichnung für die Tatsache, dass Individuen gleicher Abstammung nicht identisch sind, sondern stets grössere oder kleinere Abweichungen — unter einander und von den Eltern — zeigen, können wir jetzt viel schärfere Grenzen zwischen wesentlich verschiedenen Kategorien der Variationen ziehen als es früher möglich war.

« Variation bedeutet eigentlich dasselbe wie *Abweichung* etwas wovon abgewichen wird, muss also vorausgesetzt sein. Zwei, drei, vier u. s. w. Individuen zeigen gegenseitige Variation und alle zeigen sie Variationen in Bezug auf irgendeinen realen oder idealen *Typus* mit welchem sie — mit mehr oder weniger Berechtigung — verglichen werden. Den Typusbegriff haben wir schon in den ersten Vorlesungen näher betrachtet; wir wurden zur Aufstellung der zwei ganz scharf zu trennenden Begriffe Phaenotypus und Genotypus geführt. Jede, Variation, die wir direkt erkennen können, ist eo ipso phaenotypisch. Die Variationen können aber in fundamental verschiedener Weise bedingt sein : nämlich erstens durch genotypische Unterschiede in der treffenden zygotischen Konstitution ; und zweitens direkt durch Milieueinflüsse bei gegebener unveränderter Zygotenkonstitution. Es braucht hier nicht betont zu werden, dass ein genotypisch bedingter Unterschied durch Milieueinflüsse verstärkt oder aber auch geschwächt, sogar

ganz maskiert werden kann, indem ja nicht alle genotypischen Unterschiede sich unter allen äusseren Bedingungen phaenotypisch zeigen müssen, wie gelegentlich hervorgehoben. Derartige Vorkommnisse erschweren oft die Entscheidung der Frage, wie eine vorliegenden Variation bedingt sein mag — und ebenfalls wird eine phaenotypisch nicht bemerkbare genotypische Differenz leicht übersehen, wo nicht besondere Experimente (Kreuzungen) unternommen werden, vergl. z. B., die verschiedenen weissblühenden Biotypen von Lathyrus » (p. 660).

Causes qui agissent sur la formation de nouveaux types biologiques.

L'auteur examine aussi les causes qui agissent sur la formation de nouveaux types biologiques :

« Resumierend kann es gesagt werden, dass Kreuzung und Einfluss der Lebenslage hier die Hauptfaktoren sind. Die Kreuzungserfolge sind durch den Mendelismus jetzt einer methodischen exakten Analyse unterworfen. Wir sind aber nur im Anfange der analytischen Behandlung und es zeigt sich, dass die Sache sehr viel schwieriger ist, als wir es im Anfange der Arbeit ahnten.

« Der Einfluss der Lebenslage ist — selbstverständlich — immer als bedeutendster Motor der Evolution angesehen, die Art dieses Einflusses ist aber stark umstritten gewesen. Drei Auffassungen haben sich hier bekämpft oder doch miteinander um die Herrschaft konkurriert : die Schlagwörter Selektion, Adaption und Mutation mögen zur Präzision dieser Auffassungen dienen.

« Dass Selektion nichts produziert, war durchaus nicht *a priori* gegeben, wie es jetzt mitunter behauptet wird : in der achten bis dreizehnten Vorlesung wurden die Selektionsfragen näher auseinandergesetzt. Selektion rottet aus, schafft Platz ; es mag dieses im Naturleben wichtig sein, betrifft aber nicht die weitere Frage der Entstehung neuer Biotypen.

« Adaption, Anpassung, ist eine physiologische Tatsache, dem Wesen jedes lebenden Organismus inhärent, kann man sagen. Adaption hat sich aber als nicht-erblich gezeigt, d. h. die Anpassungen des individuellen Körpers beeinflussen nicht merklich die genotypischen Grundlagen der Gameten des betreffenden Individuums. Jedenfalls fanden wir bisher keinen Beweis *erblicher* Anpassung, und sie ist ganz unwahrscheinlich, wie in der drei- und vierundzwanzigsten Vorlesung näher betont.

« *Indizien* einer vermeintlich erblich anpassenden Umprägung treten uns anscheinend augenfällig entgegen, besonders wenn wir die Lebewesen uns ungewohnter Lokalitäten betrachten : Die

Betrachtung z. B. der Tiefseefische und Wüstenpflanzen drückt einem ja fast mit Gewalt die Vorstellung erblicher Anpassung auf. Nun, *angepasst* müssen alle *Formen* ja sein, das *wie* eines speziellen — wirklichen oder vermeintlichen — Angepasstseins können wir aber nicht beantworten.

« Mutation und Neukombination von Genen bei Kreuzungen bleiben als einzig sicher nachgewiesener Weg der Neubildung von Biotypen übrig. Mutationen kommen natürlicherweise nicht von *selbst;* wie aber Faktoren der Lebenslage hier auf die betreffende genotypische Grundlage einwirken, ist uns noch völlig unbekannt : und Spekulationen hierüber sind jetzt wenig fruchtbar. In der Wirklichkeit ist das Evolutionsproblem eigentlich eine sehr offene Frage. Die anscheinend weitgehende Analogie der genotypischen Konstitutionen mit chemischen Konstitutionen suggeriert den Gedanken, dass eine Analogie auch in der Entstehungsweise der organischen — oder besser organitischen — und der chemischen *Typen* vorhanden sein möge. In diesem Falle aber wäre eine Evolution der Lebewesen nicht so fest mit der Vorstellung von bestimmten Deszendensreiheg zu verknüpfen, wie es bisher der Fall gewesen ist.

« Auch sonst hat die Idee einer polyphyletischen Herkunft der heutigen *natürlichen* Familien, Gattungen und Spezies mehr und mehr Anhänger erworben : die früher in etwas zu leichter Weise unternomme Aufstellung von *Stammbäumen* hat dementsprechend stark abgenommen.

« Es muss auch im Auge behalten werden, dass er gar nicht zu entscheiden ist, ein wie grosser Teil — innerhalb engerer Grenzen — ganz unabhängig von echter Vererbung sein mag : denn abweichende Lebenslage kann dem gleichen Biotypus ein sehr verschiedenes phaenotypisches Gepräge aufdrücken. Vielleicht könnte eine solche Sachlage gewisse kontinuierliche Uebergänge zwischen nahestehenden paläontologischen Formen erklären. Solche rein phaenotypisch fortschreitende Evolutionsvorgänge werden wohl nur enge Grenzen haben — ihre Existenz lässt sich weder nachweisen noch *a priori* leugnen. Es wäre also eine — wenn auch sehr partielle — Evolution mit *falscher* Vererbung als mitspielenden Faktor, eine Evolution, die der sozialen Evolution mittels *Tradition* wirklich analog wäre.

« Wie wenig also die Erblichkeitsforschung positiv zur Deszendenztheorie beitragen kann — eigentlich nur den Nachweis wenig weitgehender Mutationen sowie der Neukombinationen in den

Heterozygoten-Nachkommen — so hat sie dagegen eine recht starke kritische Position den Deszendenztheorien gegenüber. Sie mahnt eindringlich zur grösseren Vorsicht in der Benutzung veralteter landläufiger Auffassungen in Bezug auf Vererbung. Es wäre gut, wenn alle Autoren der deszendenztheoretischen Literatur mit der modernen Genetik wirklich nähere Fühlung hätten. Darwin war von dem genetischen Wissen und Lehren seiner Zeit durchdrungen; darum konnte seine Selektionstheorie damals berechtigt erscheinen. Jetzt liegt die Sache ganz anders: wir vermissen aber heute den Genius eines Darwin, um eine zeitgemässe Theorie der Evolutionsweisen zu begründen » (pp. 687-689).

[Johannsen, Wilhelm Ludwig. Né en 1857. A fait ses études aux universités de Copenhague, de Tubingue et de Paris. Professeur à l'École supérieure d'agriculture de Copenhague (1892-1905), puis à l'Université de Copenhague (1905). Principaux travaux : *Lehrbuch der allgemeinen Botanik* (avec Warming, 1906); *Das Ætherverfahren beim Frühtreiben* (1900, 2e éd. 1906); *Om antagonistiske Virksomheder i Stofskiftet* (1897); *Om Arvelighed i Samfund og i rene Linier* (1903), etc.]

* * *

L'étude des caractères en biologie au point de vue fonctionnel.

La notion que nous nous faisons de l'*espèce* en zoologie, en botanique, etc., repose sur l'existence d'un grand nombre d'individus pourvus de caractères semblables. Ces caractères peuvent être découverts par l'observation, mais ils peuvent aussi être étudiés et classés d'après leur origine et leur valeur au point de vue de l'adaptation. Dans ce cas, c'est le point de vue *fonctionnel* qui domine. E. Hentschel montre dans un article de *Biologisches Zentralblatt* intitulé : « Ueber die Anwendung der funktionalen Betrachtungsweise auf die biologische Systematik » (1913, nº 11, p. 644) qu'à côté de ces caractères propres à des espèces déterminées il s'en trouve qui sont communs à un grand nombre d'espèces. Il suit de là qu'on peut établir une corrélation des caractères autre que celle qu'on s'attache communément à rechercher dans l'individu ou dans une espèce quelconque :

« Die einander entsprechenden Merkmale verschiedener Arten bilden in einem gewissen Sinne eine Einheit. Diese zweite Art der Zusammengehörigkeit wird wieder, ganz wie die Selbständigkeit der Merkmale, besonders deutlich bei Anpassungsmerkmalen, weil sich da die gemeinsamen Züge der betreffenden Merkmale, an

denen wir ihre Zusammengehörigkeit erkennen, als Folgen gemeinsamer Entstehungsbedingungen verstehen lassen. Die Untersuchung verschiedener Arten in bezug auf die Zusammengehörigkeit ihrer Merkmale führt also einerseits zur Zerlegung der räumlich-zeitlich anschaulichen *Einheit der Art* (des Individuums), andererseits zur Zusammensetzung der begrifflichen und wohl kausalen *Einheit der einander entsprechenden Merkmale*. Die Gesamtheit der in einer solchen Einheit zusammengehörigen Merkmale will ich als *Merkmalsgruppe* bezeichnen.

« Ich möchte ausser diesem Ausdruck hier noch zwei andere Bezeichnungen, die sich auf den Merkmalsbegriff beziehen, einführen, nämlich die Worte *Merkmalswert* und *Merkmalsschema*. Unter Merkmalswert will ich das einzelne Merkmal im engeren Sinne verstehen, wie es zur Unterscheidung einer Art von der anderen gebraucht wird. Beispielsweise wenn Insekten nach der Zahl ihrer Fühlerglieder unterschieden werden, so sollen die einzelnen vorkommenden Zahlen, z. B. 9, 13, 24 u. s. w., die Merkmalswerte sein. Oder wenn ich von der Farbe von Käferflügeln spreche, so sollen die einzelnen Farben, rot, braun, olivgrün, als Werte des Merkmals bezeichnet werden. Jenen allgemeinen Begriff aber, der gewissermassen die leere Form für die Aufnahme der einzelnen Merkmalswerte ist, das, wonach gefragt wird, wie z. B. Fühlergliederzahl, Flügeldeckenfarbe, und worauf mit der Nennung des Merkmalswertes die Antwort gegeben wird, das will ich *Merkmalsschema* nennen. Diese drei Begriffe verhalten sich also derart zueinander, dass eine Merkmalsgruppe die Gesamtheit der Merkmalswerte ist, welche einem Merkmalsschema angehören.

« Betrachtet man die Merkmale, soweit das möglich ist, kausal, so wird man ohne weiteres zugeben, dass die Entstehungsbedingungen aller unter ein und dasselbe Schema fallenden Merkmale bis zu einem gewissen Grade die gleichen sein müssen, dass aber, insofern die Werte innerhalb des Schemas verschiedene sind, auch die Entstehungsbedingungen bis zu einem gewissen Grade verschieden sein müssen. Man wird sich also diesen Komplex der Entstehungsbedingungen als etwas innerhalb der Gattung u. s. w. *Veränderliches* vorstellen müssen. Wenn verschiedene Arten in bezug auf ein Merkmalsschema verschiedene Werte haben, so muss man entsprechende Aenderungen des Bedingungskomplexes annehmen. Dies Verhältnis aber wird seinen besten Ausdruck in dem *Funktionsbegriff* finden. Das Merkmal, als etwas innerhalb

Travaux récents. — Biologie générale

der Gattung Veränderliches, ist dann als Funktion seiner (unbekannten) Entstehungsbedingungen zu betrachten.

« Nun ist es ohne Zweifel nicht selten, dass verschiedene Merkmalsgruppen einer Artengruppe bis zu einem gewissen Grade von denselben Bedingungen abhängen. Für die einzelne Art äussert sich dies Verhältnis in Korrelationen. Betrachtet man Artengruppen, d. h. Einheiten mit veränderlichen Merkmalen (die *Art* als konstant gedacht, die Variabilität vernachlässigt), so werden also *verschiedene* solche Merkmale Funktionen von den *gleichen* Veränderlichen sein. Dann müssen sie, wie das ja aus der Anwendung des Funktionsbegriffs in der Mathematik, Physik u. s. w. bekannt ist, sich auch als *Funktionen von einander* betrachten lassen » (pp. 646-647).

* * *

Le phénomène de conscience dans la théorie de Loeb.

J. R. Angell émet de nouvelles considérations critiques au sujet du livre de Loeb, *The mechanistic conception of life* (cf. *Bulletin*, n° 29, p. 1443) dans le *Journal of animal behavior*, de novembre-décembre 1913. Le passage suivant concerne le phénomène de conscience que Loeb voudrait remplacer par la notion d'une mémoire associative :

« So far as the issue is one of terms merely, a large latitude should be accorded to personal preference, and if Dr. Loeb finds *associative memory* a more agreeable term than *consciousness*, no one may justly object. But if it be supposed that by the use of the phrase *associative memory* any greater insight has been gained into the organic happenings commonly called *conscious*, a demurrer may justly be entered. Psychologists have used the term consciousness as a general rubric under which to subsume not only memory and association, but also perception and inference and pleasure-pain and attention, to mention only a few of many constituents. It may be correctly asserted that they have often used the term as though it applied to a specific agent, and have thereby foisted a spurious explanation of certain phenomena upon an unsuspecting public. Not all have fallen into this pit. But even granting this shortcoming, it is not clear that an insight into the essential physico-chemical causes of bahavior is any more exact or more tangible when we refer a phenomenon to associative memory, than when we refer it to conscious action. In either case we remain in profound ignorance of the physical and chemical changes which permit that marvelous achievement — the recall of past

experiences. We may and do postulate such a property of brain action, but its chemical basis remains as inscrutable when we call it associative memory as when we use the older phrase *organic memory*, or when we label it in some other fashion.

« One must not impute to Dr. LOEB any indisposition to recognize the force of this contention. He may, or may not, agree with it. But it is fair to call attention to the danger to which his conception exposes him, the danger of failure to take into account the complexities of conscious behavior which psychological analysis has revealed and which await the physico-chemical explanations he so earnestly seeks. The danger is perhaps as great as any to which psychologists are exposed with their meagre knowledge of physical chemistry. It is the danger of a treacherous over-simplification. To make consciousness synonymous with associative memory is thoroughly justifiable if the one really includes all that is in the other. But if, as is all too easy, one has attention fixed largely or solely upon the purely memorial part of the process, much will be overlooked which is not memory at all in any proper sense, and much which requires explanation and interpretation in a peculiarly urgent manner.

« On the whole, then, psychologists will wish to speed the day when psychic behavior can be analyzed exhaustively and correlated with the chemical and physical changes in the brain upon which it depends. But there will be more rather than less need in that day for a thorough-going dissection of the psychic process itself, carried out by such methods as may be found adequate. Nor will there be any more eager searchers for accurate knowledge of the brain activities which render memory possible than will be found among the psychologists. But they will hardly feel that a metaphor like *associative memory* is a satisfactory substitute for what is thus desiderated. Even when the term is applied to strictly physical and chemical activities, it tells us nothing we did not already know. When Dr. LOEB, or any one of his scientific colleagues, is really able to give us the inner chemical and physical facts of brain action, our debt, already great and gladly acknowledged, will be immensely increased » (pp. 467-468).

[ANGELL, J. R. Voir *Bulletin* nº 29, p. 1446.]

* * *

Travaux récents.
—
BIOLOGIE GÉNÉRALE
—
Sommaire bibliographique.

Kammerer, Dr P. — Pansymbiose. (*Die Naturwissenschaften*, 12. Dezember 1913.)

Butcher, W. D — The origin of Life. (*Arch. Roentg. Ray*, XVII, 459, London, 1912-1913.)

Backer, Dr H. J. — Caractères physiques de la structure des composés organiques. (*Revue scientifique*, 29 novembre 1913.)

Loeb, J. — Le rôle des sels dans la conservation de la vie. (*Revue du mois*, novembre 1913.)

Techoueyres, Dr. — Application à la biologie des lois de la mécanique chimique. (*Revue scientifique*, 17 janvier 1914.)

Haldane, J. S. — Mechanism, life and personality. (London, Murray, 1913.)

Sawyer, A. — Anatomical, physiological and philosophical thoughts on evolution. (*Alienist and neurol.*, 1913.)

Abel, Dr O. — Neuere Wege phylogenetischer Forschung. (*Die Naturwissenschaften*, 9. Januar 1914.)

Lehmann, E. — Lotsys Anschauungen über die Entwicklung des Deszendenzgedankens seit Darwin und den jetzigen Standpunkt der Frage. (*Zeits. für induktive Abstammungslehre*, November 1913.)

Plate, Dr L. — Selektionsprinzip und Probleme der Artbildung. (Leipzig, Engelmann, 1913, 16 Mk.)

Hertwig, R. — Abstammungslehre. Systematik, Palaontologie, Biogeographie. (Leipzig, Teubner. 1913, 20 Mk.)

Bateson, W. — Problems of genetics. (London, Milford, 1913.)

Walker, Ch. — The interpretation of fact in the Study of Heredity. (London, Murray, 1913.)

Campbell, H. — Man's mental evolution, past and future. (*Lancet*, London, 1913.)

Muckermann, H — Warum die Affen keine Menschen wurden? (Stimmen aus Maria Laach, 1913.)

Caullery, M. — Les problèmes de la sexualité. (Paris, Flammarion, 1913, 3.50 Fr.)

Papillault, G. — Les conditions biologiques du progrès social; l'hygiène lamarckienne et l'eugénique darwinienne. (*Annales Inst. int. de sociologie*, t. XIV, 1912.)

Ethologie et psychologie animale.

ETHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE ANIMALE.
—
Des caractères de la distribution géographique des organismes.

M. Caullery montre dans un article de la *Revue scientifique* du 20 décembre 1913, sur « La distribution géographique des organismes » que ce problème très complexe comprend à la fois un aspect historique (la distribution géographique actuelle des espèces dépend des états géologiques antérieurs) et un aspect éthologique proprement dit. A cet égard, il ne suffit pas seulement d'examiner

Travaux récents.
—
ETHOLOGIE
ET PSYCHOLOGIE
ANIMALE.

les espèces isolément, il faut aussi considérer l'ensemble des organismes qui peuplent un milieu déterminé et qui s'y font équilibre (notion de la concurrence vitale) :

« Les unités biologiques ... sont extrêmement nombreuses et d'échelles très variées. Il en est de miscroscopiques au sens presque exact du mot et d'autres qui couvrent de vastes espaces. La touffe de mousse qui pousse sur un toit, abrite tout un ensemble d'organismes, infusoires, rotifères, nématodes, tardigrades, etc.., qui y est soumis à des conditions biologiques homogènes et très spéciales, par exemple à des dessiccations prolongées. Tous les représentants des groupes les plus variés s'y sont adaptés et offrent, par exemple en commun, le phénomène de la reviviscence. C'est un microcosme qui se suffit presque à lui-même. Il est trop petit pour avoir une signification géographique, mais il donne une idée nette de ce que j'entends par unité éthologique.

« A une échelle plus grande, considérons nos côtes de l'Océan. Dans la zone intercotidale, que nous pouvons explorer directement, le zoologiste qui a pratiqué la *marée*, connaît maintes unités éthologiques de cette nature : les moulières, les prairies de zostères, les blocs de Hermelles ; dans chacun de ces milieux particuliers s'accumule une faune spéciale. Les plages vaseuses ou sableuses offrent des groupements de même ordre. Les estuaires des rivières, à eau plus ou moins saumâtre, ont aussi leur population caractéristique.

« Les fonds où l'on promène la drague et le chalut offrent de même des milieux particuliers, où l'on sait aller chercher tels ou tels groupements d'animaux. De même, à terre, la forêt ou plutôt les divers types de forêts, la dune, les marais, les tourbières, les lacs ont leurs traits fauniques propres, intéressant le zoologiste et faisant partie de la notion que le géographe doit se faire dans ces faciès régionaux.

« Je prendrai encore un exemple de cet ordre de faits. Je l'emprunte à une thèse de doctorat, qui sera soutenue la semaine prochaine, à la Faculté et dont le titre expressif est les *Broméliacées épiphytes considérées comme milieu biologique*. Beaucoup de plantes de cette famille, à laquelle appartient en particulier l'ananas, vivent sur les arbres de la forêt tropicale dans l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Leur nutrition est très particulière en raison de leur épiphytisme. Leurs feuilles, sessiles et assez engaînantes, forment, à leur jonction avec la tige, autant de godets dans lesquels s'accumule l'eau, de la même façon que sur le chardon à

foulon (*Dipsacus*) de nos régions, appelé, en raison de cela, le *cabaret des oiseaux*. Chaque broméliacée est ainsi une *mare aérienne* où se dépose l'eau de condensation de brouillards quotidiens intenses. L'ensemble des broméliacées de la forêt tropicale est l'équivalent d'un immense marécage infiniment morcelé. Picado, qui a étudié ces plantes à Costa-Rica a trouvé, dans leurs petites mares, où l'eau ne se putréfie pas, une faune extrêmement variée, comprenant des représentants de la plupart des groupes, depuis les vertébrés jusqu'aux protozoaires. C'est là l'habitat exclusif d'un grand nombre d'espèces, dans la forêt tropicale sud américaine, où il n'y a pas de mares sur le sol. Voilà donc un véritable milieu biologique bien défini, se suffisant à lui-même, où s'exerce la concurrence vitale entre organismes déterminés et qui est la condition nécessaire et suffisante de l'existence d'une foule d'espèces dans les régions considérées.

Les ensembles éthologiques ne sont pas limités à des catégories restreintes comme les précédentes. On peut grouper de la sorte des masses beaucoup plus considérables, où les liens de détails sont évidemment moins précis, mais dont la totalité a une unité œcologique réelle : elles constituent de véritables faciès, d'une importance considérable pour le biologiste et le géographe.

« Le monde marin peut être réparti en grandes zones maintenant classiques, dans chacune desquelles la concurrence vitale s'exerce avec une certaine autonomie. C'est, d'une part, le fond ou *benthos* où la région littorale et les abysses forment deux grands ensembles distincts. C'est ensuite la masse même des eaux, où vit, d'une façon indépendante du fond, toute une population d'êtres pour lesquels est universellement adopté aujourd'hui le nom de *plancton* ; il y a lieu d'y distinguer le plancton superficiel et le plancton des couches profondes (bathyplancton) dont les caractères et le régime sont assez distincts. Naturellement ces divisions ne sont pas des compartiments étanches. Envisagée par de grandes masses, la faune marine pose divers grands problèmes d'ordre géographique : l'un des plus discutés dans les dernières années a été celui de la *bipolarité*. Entre les deux faunes polaires séparées par la masse des eaux équatoriales, il y a une similitude très grande. Est-elle le fait de la convergence d'espèces distinctes sous l'influence de conditions de milieu très analogues, ou y a-t-il identité des deux faunes qui seraient les restes disjoints d'une faune primitive commune ? Tel est le problème que nous examinerons. Les régions tropicales nous offriront des exemples d'unités étholo-

Travaux récents.

—

Éthologie et psychologie animale.

giques variées, dont la plus importante est constituée par les formations coraliennes.

« Si nous passons aux régions continentales, les problèmes ne sont pas moins nombreux ni moins amples. Toute la faune des eaux douces, comparée à la faune marine, a des caractères généraux très frappants, dans l'aspect, dans l'embryogénie, dans son uniformité relative sur l'ensemble du globe, et ces traits sont en corrélation avec les conditions de sa formation et de sa propagation. L'un des problèmes, également intéressants pour le biologiste et le géographe, est le passage de la faune marine à la faune d'eau douce ; nous en avons encore actuellement des exemples sous les yeux, et un cas particulier important en est celui des lacs vestiges d'anciennes mers, et peuplés d'espèces autrefois marines, des *relicta* suivant l'expression consacrée.

« Dans le domaine purement terrestre, des questions d'ordre analogue se présenteraient en grand nombre. A chacun des grands faciès correspondent des associations animales propres : les divers types de la forêt, la brousse, la steppe, la tundra. les diverses zones de la montagne sont autant d'unités fauniques, mais dont l'individualité n'est pas aussi bien étudiée que pour la flore.

« Les îles offrent un intérêt spécial pour la biogéographie. Elles forment en effet des milieux limités, où la concurrence vitale s'exerce dans des conditions plus ou moins différentes de celles des continents. De fait, les faunes insulaires offrent des caractères plus ou moins généraux dont l'interprétation n'est pas toujours aisée : nanisme, réduction des ailes chez certains insectes ou oiseaux. Les conditions de peuplement surtout se présentent d'une façon spéciale ; les îles ne peuvent évidemment renfermer que les espèces qu'elles possédaient lors de leur séparation avec le continent quand elles sont d'origine continentale, et celles qui peuvent franchir la mer activement ou passivement. Il y a donc là, pour chaque île, matière à une foule de questions particulières, où les données zoologiques peuvent fournir des renseignements à la Géologie. Au point de vue purement biologique, les îles sont un vaste champ d'observations pour la ségrégation et, de fait, les faunes insulaires offrent beaucoup de variété des espèces existant sur les continents voisins. Le nombre et l'importance des différences ainsi constatées sont également une donnée à considérer pour l'histoire géologique. Je citerai encore, parmi les problèmes biogéographiques particuliers du domaine terrestre, ceux que posent le sous-sol et en particulier les grottes et cavernes. Elles constituent, elles aussi, un milieu particulier, où les conditions physiques et la con-

Travaux récents — Ethologie et psychologie animale.

currence vitale sont spéciales et entraînent des localisations et des différenciations multiples des espèces animales » (pp. 777-778).

[Caullery, M. Voir *Bulletin* n° 27, p. 921.]

* * *

Etat actuel de la psychologie animale.

C'est E. Claparède qui a rédigé l'article « Tierpsychologie » dans le *Handwörterbuch der Naturwissenschaften* (cf. *Bulletin*, n° 18, p. 246). Après un aperçu historique de la question, Claparède définit l'objet de son exposé, justifie l'existence de la psychologie animale, note les méthodes suivies et décrit surtout les méthodes d'interprétation. Il analyse alors les différents comportements des animaux pour étudier ensuite les questions de l'instinct, de l'intelligence et des tropismes.

* * *

Mœurs des insectes non sociaux.

Une traduction allemande de l'ouvrage de M. O. Reuter sur les mœurs et instincts des insectes, publié à Stockholm en 1913, vient de paraître à Berlin sous le titre de *Lebensgewohnheiten und Instinkte der Insekten bis zum Erwachen der sozialen Instinkte* (Friedlaender und Sohn, 1913, 448 pages, 20 marks). Ce n'est que le premier volume d'une œuvre beaucoup plus considérable. L'auteur n'étudie dans ce volume que les mœurs des insectes qui ne vivent pas en société. Les instincts des insectes sociaux seront exposés dans un volume spécial. Dans un troisième volume, l'auteur se propose d'étudier la physiologie et la psychologie des insectes et les rapports de leurs actes intelligents avec leurs instincts.

Ce premier volume comprend les chapitres suivants :

I. Tätigkeit und Ruhe. Lebensdauer. — II. Der Nahrungsinstinkt : Plastizität desselben. — III. Der Nahrungsinstinkt : omnivore und herbivore Insekten. — IV. Der Nahrungsinstinkt : karnivore Insekten. — V. Der Nahrungsinstinkt : Parasitismus. — VI. Der Nahrungsinstinkt : Kommensalismus, Mutualismus. — VII. Die Kunst des Essens. Schutz gegen Mitkonsumenten. — VIII. Wanderinstinkte im Dienste der Nahrung. — IX. Schutz gegen ungünstige Naturverhältnisse. Reinlichkeitsinstinkte. — X. Schutz gegen Feinde. Passive Schutzmittel. — XI. Schutz gegen Feinde : Aktive Schutz- und Verteidigungsmittel. — XII. Metamorphoseninstinkte. — XIII. Paarungsinstinkte. — XIV. Eierlegeinstinkte. — XV. Bestimmung des Geschlechts beim Eierlegen. — XVI. Pflege der Eier und Larven. — XVII. Vorsorge für die Nahrung der Larven. — XVIII. Nestbau der Raubwespen. — XIX. Nestbauten der solitären Faltenwespen. — XX. Nestbauten der solitären Bienen. — XXI. Die

Nahrungsversorgung der Nester bei den Raubwespen und den solitären Faltenwespen. — XXII. Das Einsammeln von Nektar und Blütenstaub bei Wespen und Bienen. — XXIII. — Schmarotzende Akuleaten. — XXIV. Das Ausbrüten der Akuleaten. — XXV. Geselligkeit bei nicht sozialen Arten. — XXVI. Das Aufdämmern der sozialen Instinkte.

Travaux récents. — Ethologie et psychologie animale.

* * *

Importance du comportement des individus dans la constitution des instincts sociaux chez les animaux.

J. S. Szymanski a étudié le mode de formation des instincts sociaux chez les chenilles des espèces *Hyponomeuta evonymella* et *Arye* (*Hylotoma*) *ustulata*. Il expose le résultat de ses observations dans un article de *Biologisches Zentralblatt* (1913, n° 11, p. 649) et conclut comme suit en montrant que les unités sociales semblent conditionnées par le comportement des individus :

« Als das Hauptergebnis meiner Untersuchungen möchte ich die Vermutung aussprechen, dass nicht die *sekundären* (sozialen), sondern die *primaren* (individuellen) Reaktionen die Koloniebildung in den von mir untersuchten Fällen bewirken. Die Kolonie wird nicht durch *den Geist der Gemeinschaft*, eine Art des Maeterlinck'schen *Geistes des Bienenstockes* ins Leben gerufen ; im Gegenteil, sie hat sich bilden müssen als notwendige Folge des individuellen Verhaltens der einzelnen Individuen. In diesem Punkte stimmen meine Versuchsergebnisse mit den Resultaten der Untersuchungen von Cornetz und Wagner über die gemeinsame Arbeit bei Ameisen überein. Die letztgenannten Forscher haben nämlich gefunden, dass es in Wirklichkeit kein derartiges Zusammenarbeiten gibt; das Verhalten jeder einzelnen Ameise wird durch individuelle Reaktionen bewirkt. Wenn jedoch daraus etwas einheitliches herauskommt, so hängt es davon ab, dass viele räumlich zusammengedrängte Individuen das gleiche Benehmen zeigen.

« Wenn diese Untersuchungen, welche sich jetzt noch im allerersten Anfange befinden, durch weitere Forschungen bestätigt werden, und wenn man voraussetzen könnte, dass die gleichen Gesetze für die Bildung der menschlichen Gesellschaft gelten, so liessen sich daraus die Schlüsse von grosser Tragweite ziehen.

« Ich möchte bloss auf ein Problem hinweisen, welches daraus für die Pädagogik herauswachsen müsste. Wenn ich mich in einer rein naturwissenschaftlichen Untersuchung auf eine derartige Frage einlasse, so geschieht dies deshalb, weil Schriften von berufensten Seiten in allerneuester Zeit erschienen sind, die grosse Bedeutung der Lehre vom Verhalten der Tiere für die pädologischen Wissen-

Travaux récents. — Éthologie et psychologie animale.

schaften beimessen. Ich möchte in erster Linie den interessanten Aufsatz von **Ed. Claparède** nennen.

« Dieses Problem bestehe im folgenden: Wenn das persönliche Verhalten des Individuums das primare bei der Bildung der Gemeinschaft sein sollte, so wäre der sicherste Weg zur sozialen Vervollkommnung die Vertiefung und Verfeinerung des individuellen Verhaltens. Nicht Unterdrücken der Individualität, sondern vielmehr die Entfaltung und fortschreitende Verfeinerung derjenigen Triebe, aus denen sich die sozialen Instinkte integrieren, verbürge am sichersten die Vervollkommnung und Höherentwickelung des sozialen Verhaltens des Individuums » (pp. 657-658).

* * *

Sommaire bibliographique.

Schmitt, Dr. — Zum Denkproblem bei Tier und Mensch. (*Tierseele*, H. 1-2, 1913.)

Wilser, L. — Ein Beitrag zum Verständnis der Tierseele. (*Allg. Z. für Psychiat.*, 1913.)

Bohn, G. — L'étude des phénomènes mnémoniques chez les organismes inférieurs. (*J. für Psychol. und Neurol.*, 1913.)

Szymanski. — Zur Analyse der sozialen Instinkte. (*Biologisches Centralblatt*, 20. November 1913.)

Stitz, H. — Ameisen und Pflanzen. (*Die Naturwissenschaften*, 26. Dezember 1913.)

Ernst, C. — Kritische Untersuchungen über die psychischen Fähigkeiten der Ameisen. (*Archiv für Psychologie*, Bd. 31, H. 1-2, 1914.)

von Natzmer. — Zur Psychologie der sozialen Instinkte bei den Ameisen. (*Biologisches Centralblatt*, 20. November 1913.)

Zander. — Das Geruchsvermögen der Bienen. (*Biologisches Centralblatt*, Dezember 1913.)

Demoll. — Gelegentliche Beobachtungen an Libellen. (*Biologisches Centralblatt*, Dezember 1913.)

Baldasseroni, V. — Due bestie intelligenti. (*Psiche*, settembre-dicembre 1913.)

Assagioli, R. — I cavalli pensanti e i loro critici. (*Psiche*, settembre-dicembre 1913.)

Mackenzie, W. — Nuove rivelazioni della psiche animale: Il cane « ragionante » di Mannheim. (Con 3 tavole fuori testo.) (*Psiche*, settembre-dicembre 1913.)

Mackenzie, W. — Le problème du chien pensant de Mannheim (avec 1 pl. et 6 fig.). (*Archives de psychologie*, décembre 1913.)

Larguier des Bancels et Claparède, Ed. — A propos du chien de Mannheim. (*Archives de psychologie*, décembre 1913.)

Szymanski, J. S. — Lernversuche bei Hunden und Katzen. (*Arch. für ges. Physiol.*, 1913.)

Johnson, H. M. — Audition and habit formation in the dog. (*Behavior monographs*, 1913.)

Travaux récents.

—

ETHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE ANIMALE.

Claparède, Ed. — La protesta tedesca. (*Psiche*, settembre-dicembre 1913.)

Claparède, Ed. — Les chevaux savants d'Elberfeld (thèse et discussion). (*Bull. Soc. française de philosophie*, avril 1913.)

Claparède, Ed. — Encore les chevaux d'Elberfeld (*Archives de psychologie*, septembre 1913.)

Claparède, E. — Die gelehrten Pferde von Elberfeld. (*Tierseele*, H. 1-2, 1913.)

Wasmann, E. — Der Streit um die denkenden Pferde. (*Stimmen aus Maria Laach*, 1913.)

Krall, K. — Versuche mit dem klugen Hans. I. Prüfung der Sehschärfe. (*Tierseele*, H. 1-2, 1913.)

Steen, H. — Die Elberfelder Pferde und ihre Kritiker. I. Tierarzt Wigge (Düsseldorf). (*Tierseele*, H. 1-2, 1913.)

Vorläufer der denkenden Pferde. (*Tierseele*, H. 1-2, 1913.)

Schriften und Bücherschau über die Elberfelder Pferde. (*Tierseele*, H. 1-2, 1913.)

Sanford, E. C. — Psychic research in the animal field der kluge Hans and the Elberfeld Horses. (*Amer. Journ. of psychology*, January 1914.)

Mahoudeau, P. G. — Les manifestations raisonnées chez les gibbons. (*Revue anthropologique*, novembre 1913.)

Physiologie et psychologie humaines.

PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.

—

La physiologie générale, la physiologie cellulaire, la physiologie spéciale.

Une 3e édition du *Traité élémentaire de physiologie*, de GLEY, a paru, en 1913, à la librairie BAILLIÈRE, à Paris (LII-1219 pages, 22 francs). Ce traité repose sur la distinction de la *physiologie générale*, de la *physiologie cellulaire* et de la *physiologie spéciale*. L'intérêt que peut offrir une pareille distinction est exposé dans les considérations suivantes :

« On voit que la physiologie porte ses investigations jusque sur les actes dont les éléments anatomiques eux-mêmes sont le siège. On a appelé et on appelle souvent encore cette physiologie qui étudie les propriétés des éléments anatomiques et des tissus, physiologie générale par opposition à la physiologie spéciale qui s'occupe des fonctions des organes.

« Il est très vrai que les éléments anatomiques étant répandus dans tous les organes sont quelque chose de très général : mais le mot général est pris ici dans le sens d'extension matérielle d'un objet. Il y a une autre acception du mot, dans laquelle celui-ci s'entend de la relation du particulier au général, c'est-à-dire, d'une relation abstractive et non plus partitive. Ainsi la *chimie générale* ne consiste pas dans l'étude des corps simples dont l'extension matérielle est universelle, opposée à celle des corps composés, mais constitue

Travaux récents. — Physiologie et psychologie humaines.

cette partie de la chimie qui traite « des lois supérieures régissant « les actions moléculaires des corps les uns sur les autres, quels « qu'ils soient et les modes de composition qui en résultent pour « chacun d'eux ». De même, la physiologie générale doit rechercher les lois supérieures qui s'appliquent aux diverses fonctions particulières en quelque tissu ou organe que ces fonctions s'accomplissent. Comme toutes les lois naturelles ces grandes lois de la physiologie consistent en des rapports établis entre plusieurs faits ou plusieurs ordres de faits. Ceux-ci peuvent être relatifs au fonctionnement des organes aussi bien qu'aux propriétés des cellules ou des tissus. La physiologie générale repose donc non moins sur les résultats de l'étude physiologique des organes que sur ceux de la physiologie des éléments cellulaires. Son œuvre est loin d'être terminée, parce que la physiologie elle-même est loin d'avoir complété les acquisitions indispensables pour l'édification de toutes ses lois. Dès maintenant, cependant, on peut en déterminer les grandes lignes qui seraient les suivantes :

« 1° Conditions générales de la vie ;

« 2° Mécanismes généraux et essentiels de la vie ;

« 3° Résultats généraux de la vie (production de mouvement ou kinogenèse, thermogenèse, électrogenèse, photogenèse) ;

« 4° Relations réciproques des mécanismes fonctionnels ou corrélations fonctionnelles des organes et des appareils ;

« 5° Développement des diverses fonctions (physiogénie » (pp. 4-5).

« Qu'est-ce alors que la physiologie cellulaire ? C'est la science des propriétés des éléments anatomiques ; c'est ici l'application de la physiologie à ce qu'il y a de commun à l'universalité des êtres vivants. On pourrait, par conséquent, l'appeler physiologie comparative. La dénomination la plus exacte serait celle de physiologie cellulaire comparative. Il suffit de dire plus brièvement physiologie cellulaire.

« La physiologie spéciale est celle qui étudie les fonctions des divers organes, c'est-à-dire, des différents assemblages cellulaires : elle prend le nom de physiologie comparée quand elle poursuit cette étude dans les diverses espèces animales et végétales.

« Avant les travaux de Claude Bernard, la physiologie spéciale, était seule l'objet de recherches expérimentales méthodiques. Le *De usu partium*, de Galien, était encore et paraissait devoir rester l'objectif unique des investigateurs. De là, l'emploi de la vivisection, consistant en ablations d'organes, en lésions de nerfs, etc., l'expérimentateur cherchant à conclure des troubles observés à la

Travaux récents.
—
PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.

nature et à l'importance des fonctions de l'organe enlevé. On découvrait et on déterminait les mécanismes fonctionnels : par exemple, pour la respiration, on déterminait le rôle de la glotte, de la trachée du poumon : mais tous ces organes ne sont que pour amener l'air au contact du sang, et le sang lui-même à ce point de vue n'est que pour amener l'oxygène au contact des tissus. Que le mécanisme respiratoire soit assuré par un poumon, par des branchies ou par des trachées, ce qui paraît indiquer la différence la plus profonde dans le mode de respiration, l'acte intime d'utilisation de l'oxygène par les éléments des tissus est cependant toujours le même. Sous la grande variété des mécanismes respiratoires on trouve toujours les mêmes phénomènes élémentaires. Les mécanismes sont l'objet de la physiologie spéciale presque exclusivement cultivée au commencement du XIX[e] siècle : les phénomènes élémentaires, c'est-à-dire ceux qui se passent dans les éléments anatomiques des tissus, sont l'objet de la physiologie cellulaire. C'est un des plus beaux titres de gloire de CLAUDE BERNARD que d'avoir créé cette physiologie cellulaire base principale de la physiologie générale » (pp. 6-7).

Les phénomènes d'adaptation dans la physiologie.

C'est dans la physiologie générale que l'auteur fait rentrer les ***phénomènes d'adaptation :***

« Vivre, c'est s'adapter. Telle plante qui pousse dans une vallée humide et abritée a des dimensions, une tige, une structure des feuillages différentes de celles de la même plante croissant au vent sur la colline. Le même animal vivant dans les régions polaires diffère de celui qui a son habitat dans un climat tempéré. Les espèces adaptées à la vie souterraine ont acquis des caractères que ne présentent pas les mêmes animaux à la surface du sol. Des mollusques d'eau saumâtre ne peuvent vivre dans l'eau de mer pure. La question est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'insister. L'acclimatation s'explique en grande partie par ce pouvoir d'adaptation au milieu.

« Les variations des espèces, leurs adaptations, ne dépendent pas seulement des conditions de milieu, des conditions cosmiques. Elles dépendent aussi des conditions éthologiques (genre de vie, action des organismes les uns sur les autres, parasitisme, etc.). A. GIARD a montré quelles modifications profondes, amenant la suppression des caractères sexuels secondaires, c'est-à-dire des attributs extérieurs des sexes, détermine dans un organisme la présence d'un parasite qui agit sur la fonction génitale de son hôte (castration parasitaire). « Une femelle d'oiseau, dit GIARD, prendra le plumage

Travaux récents. — Physiologie et psychologie humaines.

« du mâle; un crabe mâle verra ses fortes pinces diminuer et sa « queue s'élargir comme celle des femelles pour abriter non des « œufs, puisqu'il ne pondra pas, mais le parasite lui-même auteur « de cette transformation. » Les faits d'autotomie sont également des adaptations d'ordre éthologique. Les relations sont extrêmement nombreuses et variées entre tous les êtres, végétaux et animaux, d'un même milieu. Ainsi se produisent beaucoup de variations dans la forme des organismes.

« Il se produit aussi des adaptations fonctionnelles. Telles sont les hypertrophies dites compensatrices, l'hypertrophie du cœur forcé de s'adapter à une augmentation de travail, ou celle du rein restant après extirpation de l'autre, etc. Telle est l'immunité contre les maladies infectieuses ou contre les venins, le plus remarquable cas qui soit d'adaptation physiologique.

« Reste toute une catégorie d'adaptations fonctionnelles, sans lesquelles la vie, dans les organismes pluricellulaires ne serait pas possible que sans les adaptations au milieu extérieur. Chez ces êtres, en effet, à l'harmonie entre l'organisme et le milieu doit s'ajouter l'harmonie entre les divers organes dont l'association constitue un individu. Cette condition interne, nécessaire à la vie, c'est la corrélation mutuelle des fonctions » (pp 1177-1178).

[Gley. Voir *Bulletin* n° 29, p. 1434.]

***

Un enfant de trois ans qui a vécu sans cerveau.

L. Edinger et B. Fischer décrivent et commentent le cas unique d'un enfant qui a pu vivre trois ans et demi sans cerveau (*Ein Mensch ohne Grosshirn*, Bonn, Hager, 1913, 27 pages, 1 mk. 60). Ils comparent ce cas à celui de chiens également privés de cerveau qui ont été décrits par différents auteurs :

« Unser Kind wurde 3 3/4 Jahre alt. Es hat sich von der Geburt bis zum Tode kaum etwas an ihm geändert. Es ist nun erstaunlich, wie viel weniger dieser Mensch ohne Grosshirn leistete als die bekannten Hunde. Ich nehme zum Vergleiche das eine Tier Rothmanns, weil est über drei Jahre lebte.

« Der Hund lernte bald wieder laufen, ja eine Hürde überkletteren, das Kind lag kontrahiert und fast bewegungslos 3 3/4 Jahre da, es hat nie einen Versuch gemacht, sich auch nur aufzurichten. Es hat nur die Hände zum Greifen oder nur zum Halten benutzt. Nur im Gesicht bestand eine gewisse Motilität; dieses wurde gelegentlich schmerzhaft verzogen, die Lippen wurden samt der

Travaux récents. — Physiologie et psychologie humaines.

Zunge beim Saugen und auch beim Einlöffeln von Nahrung benutzt. Der Hund, der anfangs auch wie das Kind gefüttert werden musste, hat später so viel gelernt, dass es genügte, die Schlüssel an seine Schnauze zu bringen, dann frass er den Napf leer. Von der enormen Unruhe— Wegfall aller Hemmungen, — die das Tier beherrschte und zu ständigem Herumlaufen veranlasste, war nichts bei dem Kinde zu sehen. Nur ein immerwährendes Schreien vom zweiten Jahre ab wurde notiert. Dieses konnte durch Anpressen besonders des Kopfes gestillt werden.

« Urin- und Kotentleerungen, die bei dem Hunde in den normalen Stellungen vor sich gingen, erfolgten bei dem Kinde ohne dass es eine andere Lage einnahm, es verriet durch nichts, wenn es nass war.

« Bei dem Hund wechselte Schlaf mit Wachen, das Kind scheint ziemlich immer geschlafen zu haben.

« Der Hund schmeckte, roch, hörte nicht mehr, ebenso liess sich Sehen nicht feststellen. Ebenso war es bei dem Kinde, und es bestanden hier auch wie bei dem Tiere optische Reflexe, das Auge wurde auf Lichteinfall gelegentlich kramphaft geschlossen.

« Es war nicht möglich, irgendeine seelische Reaktion zu finden, zu dem Kinde in Beziehung zu treten oder gar es etwas zu lehren. Das letzte gelang bei dem Hunde bis zu gewissem Grade. Jener hatte auch Stimmungen, Wutanfälle, behagliche Ruhe.

« Bei dem Hunde also ermöglichte das erhaltene Paläencephalon weitgehende selbständige Leistungen. Bei dem Menschen, wo jenes sich ebenfalls anatomisch als intakt erwies — nur das Putamen einer Seite fehlte, sonst war alles normal, — war die Leistungsfähigkeit ausserordentlich gering, so gering, dass er ohne die mütterliche Pflege zweifellos untergegangen wäre. Auch beim Neugeborenen, der praktisch auch ohne Grosshirn ist, weil die Verbindungen desselben mit dem Urhirn fehlen, ist das gleiche der Fall. Bei den Neugeborenen aller Säuger sogar. Diese Säuger können überhaupt nicht wie die Fische, Amphibien und Reptilien mit den Urhirnteilen allein auskommen. Es steigt, wie man längst weiss, in ihrer Reihe die funktionelle Wichtigkeit des Neuhirnes allmählich an. Aber längst ist aufgefallen, dass nur der Mensch letzteres überhaupt nicht entbehren kann. Nur er ist, wie gerade unser Fall wieder zeigt, absolut auf die ungestörte Funktion des Neuhirnes angewiesen, wenn das Urhirn überhaupt fungieren soll. Eine Rückenmarkdurchtrennung, die beim Hunde die Eigenapparate des Rückenmarkes bald in besonders rege

Travaux récents. — PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES

Tätigkeit treten lässt, macht den Menschen total lahm, und eine Durchtrennung der *Capsula interna*, die beim Menschen totale gekreuzte motorische und sensorische Lähmung hervorruft, ist bisher noch bei keinem Tiere dauernd von den gleichen Folgen gewesen. Man hat mancherlei Hypothesen zur Erklärung aufgestellt. Vor allem ist die von der Hemmung viel diskutiert. Es ist hier nicht der Ort, darauf näher einzugehen, besonders auch die mancherlei Unwahrscheinlichkeiten, die sich gerade aus dieser Hypothese ergeben, zu erörtern. Zunächst müssen wir die grosse Unselbständigkeit der Urhirngebiete beim Menschen sicher konstatieren. Das tut auch unser Fall. Ganz neue und besonders gerichtete Untersuchungen hätten nach deren Gründen zu fragen. Unser Kind ohne Grosshirn war weniger leistungsfähig als ein Fisch oder als ein Frosch ohne Grosshirn » (pp. 26-27).

[EDINGER, LUDWIG. Né en 1855. A fait ses études aux universités de Heidelberg, de Strasbourg et de Giesen. Docteur en médecine. Directeur de l'Institut de neurologie de Francfort. Principaux travaux : *Einführung in die Lehre vom Bau und den Verrichtungen des Nervensystems* (1909-1912); *Die Beziehungen der vergleichenden Anatomie zu vergl. Psychologie* (1908); *Vorlesungen über den Bau der nervösen Zentralorgane des Menschen und der Tiere* (1911); *Bericht über die Leistungen auf dem Gebiete der Anatomie des Centralnervensystems* (1912, avec WALLENBERG). Articles dans *Berliner Klinische Wochenschrift*, *Die Naturwissenschaften*, *Zentralblatt für Physiologie*, *Zeitschrift für Psychologie*, etc.]

[FISCHER, BERNHARD. Né en 1877. A fait ses études aux universités de Strasbourg, Munich, Berlin, Bonn. Directeur de l'Institut de pathologie Senckenberg, à Francfort s/M. Professeur.]

* * *

Caractères plus primitifs du cerveau des Chinois.

Le Dr KURZ, professeur à Shanghaï, a étudié deux cerveaux chinois en vue de relever les différences raciales qui peuvent s'y rencontrer par comparaison avec les cerveaux d'individus de race blanche. Il expose dans un article de la *Zeitschrift für Morphologie und Anthropologie* (tome XVI, 1913, p. 281 : « Zwei Chinesengehirne ») les particularités qui semblent devoir être attribuées au type « plus primitif » que représente le cerveau chinois par comparaison avec le cerveau européen (notamment, pp. 327-328).

* * *

Travaux récents.

—

PHYSIOLOGIE ET PHILOSOPHIE HUMAINES.

—

L'instinct de conservation et le « spleen ».

Le Dr H. LE SAVOUREUX termine par les conclusions suivantes son ouvrage sur *Le spleen. Contribution à l'étude des perversions de l'instinct de conservation* (Paris, STEINHEIL, 1913, 241 pages, 7 francs) :

« 1. Le spleen est une affection mentale essentiellement constituée par la perte du goût de la vie et le désir de la mort. Il est toujours accompagné de tendances au suicide. Celles-ci n'ont pas le caractère des obsessions ou des impulsions : elles ne sont pas déterminées par des troubles délirants ou sensoriels, ni par des phénomènes d'anxiété ou de douleur proprement dite. Elles découlent uniquement d'un sentiment d'ennui chronique et le plus souvent constitutionnel.

« 2. Le spleen ou mélancolie anglaise a été isolé de la mélancolie par les aliénistes français de la fin du XVIIIe siècle. Ils croyaient d'ailleurs imiter en cela les auteurs anglais.

« 3. En réalité le mot spleen n'a jamais été employé dans ce sens en Angleterre, pas plus dans la langue littéraire que dans le langage scientifique. Il semble qu'il ait correspondu à ce que l'on désignait à la même époque par le mot vapeur. Mais on ne trouve chez les auteurs anglais qui ont traité de ce spleen aucune observation rappelant, même de loin, la conception des aliénistes français.

« 4. Les observations de spleen rapportées par les auteurs français sont rares et, de plus, presque toujours discutables. Depuis le milieu du XIXe siècle, il n'est plus fait mention du spleen, et aujourd'hui il a totalement disparu de la littérature psychiâtrique.

« 5. Il existe cependant des observations de suicide ou de tentative de suicide par le seul dégoût de la vie, sans aucun autre dérangement des facultés. On ne peut les classer dans aucune des catégories actuellement admises en médecine mentale. Ces cas se rencontrent ordinairement chez les dégénérés sur qui pèse parfois une hérédité suicide. Il s'agit tout aussi bien de grands débiles mentaux que d'individus remarquables par leur intelligence et leur culture. Ils peuvent appartenir à toutes les classes de la société.

« 6. Le spleen est, avant tout, un sentiment d'ennui. Ce n'est pas l'ennui normal dû à l'immobilité de tendances prépondérantes progressivement enrayées. C'est un ennui morbide, en ce sens qu'il persiste alors que toutes les tendances sont libérées. L'ennui morbide n'est ni de la fatigue, ni de l'indifférence globale, ni un phénomène de dépersonnalisation, ni de l'anesthésie psychique douloureuse. Il représente la forme aggravée du tempérament aphorique. On trouve des exemples de personnes qui souffrent toute

Travaux récents. — Physiologie et psychologie humaines.

leur vie d'un ennui à peu près constant, sans jamais aboutir à une tentative de suicide. Le spleen est la forme suicide de l'ennui morbide.

« 7. Le spleen ne se confond pas avec les états asthéniques, mélancoliques ou neurasthéniques, ni dans ses symptômes pris isolément, ni dans son aspect clinique, ni dans son évolution. Son originalité réside dans l'intégrité des énergies physiques et mentales, et particulièrement, dans la parfaite conservation de la volonté et de l'activité.

« 8. Le spleen représente un mode d'altération de l'instinct de conservation. Il nous permet d'en mieux pénétrer la psychologie. L'instinct de conservation serait composé de deux éléments, l'un moteur et l'autre effectif, indispensables l'un et l'autre pour maintenir intact le goût de la vie. Ces deux éléments, en effet, peuvent être lésés séparément et donner naissance à une série morbide distincte qui comporte chacune des idées de suicide. A l'affaiblissement de l'élément moteur se rattachent ces troubles dépressifs que l'on a groupés sous le nom de maladies de l'énergie, dans lesquelles se trouve atteint le pouvoir coordinateur de l'activité, et qui vont du découragement simple à la mélancolie confirmée en passant par les états dits neurasthéniques. A l'affaiblissement de l'élément affectif, correspondent ces états où le manque d'intérêt et de goût à la vie coexistent avec une volonté intacte et qui vont de l'ennui simple au spleen des aliénistes.

« 9. A propos du spleen se pose la question de la légitimité d'un internement à la suite d'une tentative de suicide chez un individu non délirant, ne présentant aucun trouble sensoriel ou intellectuel, actif, ennuyé seulement, mais, par ailleurs, entièrement raisonnable » (pp. 223-225).

* * *

La méthode des équivalents en psychologie.

Le Dr A. Gemelli consacre un long ouvrage à l'examen de la méthode des équivalents : *Il metodo degli equivalenti. Contributo allo studio dei processi di confronto* (Florence, Libreria editrice fiorentina, 1914, 344 pages).

C'est un travail de psychologie expérimentale qui traite des questions suivantes :

1° Quelle étendue doit avoir une propriété d'objets déterminés pour que nous puissions nous faire une représentation de cette propriété?

2° Quelle doit être l'étendue de la différence spatiale entre deux objets pour que nous puissions en avoir une représentation?

Travaux récents. — Physiologie et psychologie humaines.

3° Quels rapports y a-t-il entre la représentation de l'étendue d'un objet qui éveille une excitation tactile et ses dimensions réelles?

Pour résoudre la première question, Fechner a imaginé une méthode qui consiste à appliquer des surfaces, des traits et des poids différents sur diverses parties de la peau, de façon à provoquer chez le sujet des jugements de comparaison. C'est ce qu'on appelle la méthode des équivalents. C'est cette méthode que Gemelli a expérimentée en vue de vérifier son efficacité et de voir si elle mérite les critiques dont elle a été l'objet. Il pense qu'on peut s'en servir avec fruit en psychologie moyennant certaines réserves qu'il définit dans ses conclusions générales (pp. 279-289).

[Gemelli, A. Voir *Bulletin* n° 10, « Archives » n° 151.]

* * *

De la nature de la mémoire affective.

P. Sollier consacre un article à l'étude de la mémoire affective dans la *Revue philosophique* de décembre 1913 (article intitulé « Mémoire affective et cénesthésie »). L'existence de la mémoire affective est encore en discussion, dit-il. Cependant il faut admettre son existence :

« Un souvenir est toujours complexe. A côté d'images d'un certain genre qui peuvent dominer et masquer les autres, il faut cependant considérer que ces dernières existent toujours. Et non seulement elles peuvent être sensorielles, mais encore cénesthésiques et affectives.

« Or, les souvenirs évoluent avec le temps. Ils ne restent jamais ce qu'ils étaient au moment où les impressions qui les constituent se sont produites. Telles images s'effacent ou disparaissent complètement, telles autres persistent et paraissent par contraste plus vives et plus nettes, quoique très souvent elles soient déformées. Or, parmi ces images constitutives diverses, ce peut être tantôt les représentatives, tantôt les affectives ou les cénesthésiques qui dominent et persistent. Pourquoi, si les premières ramènent les secondes, les secondes ne ramèneraient-elles pas les premières? S'il n'en était pas ainsi d'ailleurs, si notre mémoire ne conservait que des représentations, qu'est-ce qui leur donnerait donc un caractère personnel, qu'est-ce qui nous permettrait donc de les rattacher à notre personnalité et par conséquent d'établir la continuité de cette personnalité?

« En quoi diffèrent, au point de vue de la façon dont elles

affectent notre cerveau, les impressions représentatives et celles qui sont affectives? N'a-t-on pas trop restreint le sens du terme « représentation »? On l'a réduit à un phénomène intellectuel, cognitif, sensoriel. Mais, lorsque nous percevons un objet, cette perception ne s'accompagne t elle pas de multiples impressions venant de nous-mêmes? A nos sensations venant du monde extérieur, ne sont-elles pas liées de nombreuses sensations venant de notre organisme, et aussi des objets environnant l'objet principal de notre perception dans le monde extérieur? Mais toutes ces impressions ne nous atteignent pas de la même façon. Nous négligeons une grande partie de celles qui viennent des objets environnant l'objet principal de notre perception, et plus encore celles qui naissent de notre organisme. Nous sélectionnons nos perceptions, ou, pour mieux dire, il y en a une qui est particulièrement intense, qui nous intéresse spécialement, et qui, par suite, est plus nettement consciente que les autres, donc plus sujette à être conservée et évoquée. Mais les autres n'en existent pas moins et peuvent, elles aussi, sous diverses influences, reparaître d'une façon consciente dans le souvenir. Et non seulement ces impressions, laissées de côté au moment où elles se sont produites, peuvent reparaître avec les images représentatives les plus nettes, mais il n'est pas rare de les voir persister plus qu'elles et les évoqner à leur suite quand le souvenir en renaît.

« L'élément affectif qui en a été concomitant et auquel on n'avait pas pris garde peut, en effet, être le plus fort et donner au souvenir ultérieur son caractère dominant. Un architecte qui va visiter un monument qu'il ne connaît pas en conservera un souvenir tout différent s'il est allé le voir au point de vue technique, ou s'il y est allé avec une femme dont il était amoureux pour y parler d'amour à l'aise. Dans le premier cas l'élément sensoriel et intellectuel du souvenir sera le plus vif, et dans le second ce sera évidemment l'élément affectif qui l'emportera.

« Mais il est bien certain que dans un très grand nombre de cas l'élément affectif qui accompagne toutes les perceptions est négligé par nous, ou mal différencié, ou peu intense. De sorte que la plupart de nos souvenirs en sont dépourvus, ne le comportent plus. Mais de ce que cet élément n'est pas rappelé avec les autres dans un souvenir, cela suffit-il pour nier la mémoire affective? A ce compte quel est donc le souvenir qui comporte tous les éléments de la perception primitive? Aucun n'est complet. Non seulement certaines images sont atténuées, mais d'autres sont complètement

effacées, au bout d'un certain temps, et d'autres ne sont jamais évoquées. Nierait-on la mémoire auditive parce que des souvenirs d'impressions visuelles accompagnées d'impressions auditives ne reproduiraient jamais que les premières ? » (pp. 567 à 569).

Sollier appuie sa démonstration de faits pathologiques et expérimentaux et conclut par les propositions suivantes :

« 1° Il faut admettre l'existence de la mémoire affective, et de la mémoire des sensations organiques et cénesthésiques.

« 2° L'existence de l'élément affectif ou cénesthésique dans les souvenirs, à l'état ordinaire et normal, est souvent méconnue par suite de leur inutilité pour la reconnaissance de ces souvenirs, ou par leur faible intensité au moment des impressions qu'ils reproduisent.

« 3° Dans la mémoire affective et cénesthésique, l'évocation volontaire est beaucoup plus difficile que dans les autres formes de mémoire pour diverses raisons, dont la principale est dans la différence du mode de représentation des souvenirs affectifs et cénesthésiques, lequel exige la participation de tout le cerveau et provoque des réactions periphériques analogues à celles qui ont accompagné les impressions affectives (s'il s'agit de mémoire affective), ou doit amener une modification de toute la personnalité (s'il s'agit de mémoire cénesthésique).

« 4° La reviviscence des souvenirs affectifs et cénesthésiques de date très ancienne montre que ces deux ordres d'impressions sont aussi persistants et laissent des résidus cérébraux aussi et même plus tenaces que les impressions sensorielles.

« 5° Si les représentations sont capables d'évoquer les souvenirs affectifs et cénesthésiques, ceux ci ne sont pas moins capables d'évoquer les souvenirs représentatifs et intellectuels.

« 6° Non seulement les mémoires affective et cénesthésique existent, mais c'est la cénesthésie qui sert de soutien et de lien commun à tous les souvenirs et leur permet d'être toujours rattachés à notre personnalité.

« 7° Si les images kinesthétiques ont l'importance qu'on leur accorde justement dans la conservation et la reviviscence des souvenirs, et dans tous les processus mentaux en général, c'est grâce à l'élément cénesthésique qu'elles comportent, la kinesthésie n'étant qu'une des manifestations de la cénesthésie » (pp. 594 à 595).

[Sollier, Paul Auguste. Né en 1861. Médecin du sanatorium de Boulogne-sur-Seine. Professeur de psychologie générale à l'Univer-

Travaux récents.

PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.

sité nouvelle de Bruxelles. Président de la société de psychologie. Principaux travaux : *Rôle de l'hérédité dans l'alcoolisme* (1887); *Psychologie de l'idiot et de l'imbécile* (1901); *Les troubles de la mémoire* (1892); *Guide pratique des maladies mentales* (1893); *Genèse et nature de l'hystérie* (1897); *Le problème de la mémoire* (1900); *Le mécanisme des émotions* (1905); *L'association en psychologie* (1907).]

***

Les éléments essentiels des notions du rire et du comique.

Les notions délicates du rire, du comique, du ridicule et toutes les notions connexes sont étudiées au point de vue psychologique dans le récent ouvrage de B. SIDIS : *The psychology of laughter* (New-York, APPLETON et Cie, 1913, 300 pages, 2 dollars). Cet ouvrage constitue le développement des chapitres suivants :

I. Laughter. — II. Art, Religion, and child games. — III. The ludicrous — IV. Laughter and novelty. — V. Ridicule and social decadence. — VI. Deviations and the ludicrous. — VII. Ridicule and the subconscious. — VIII. The ludicrous and reserve energy. — IX. Freedom and laughter. — X. The ludicrous and the inferior. — XI. Vanity and the principles of ridicule. — XII. The comic in literature. — XIII. American ridicule. — XIV. Ridicule, malice, and the humane. — XV. The mechanical and the stupid. — XVI. Holy writs and the sages. — XVII. Ignorance and the ludicrous. — XVIII. Suggestion and the comic. — XIX. The ludicrous and the law of suggestion. — XX. Wit and ridicule. — XXI. The sluggish and the ludicrous. — XXII. Riddle, dissociation, and surprise. — XXIII. The groundwork of the comic. — XXIV. Mimicry. — XXV. Logic and ridicule. — XXVI. Nonsense and ridicule. — XXVII. Humor and the infinite. — Index (p. XI).

L'auteur essaye de dégager les éléments essentiels des notions du rire et du comique :

« We study the funcions of the mind by means of physiological and psychopathological work, both experimental and observational. Why not do the same in the case of laughter? We can obtain the constituents by means of analysis, and their functions by means of psychological and psychopathological study of the facts. In this way we may be able to find some of the important elements that go to make up the nature of the comic.

« It may be well to look for the general aspect of what we regard as ridiculous, funny, and amusing. Perhaps the psychological side

may be more accessible and help us in the investigation of the subject. In the first place, all the different manifestations of the comic, the witty, and the ridiculous belong psychologically to that particular emotional side of our being which we class under joy. Whatever is joyful awakens in us, if not intense laughter at least a smile, however flitting. We may observe it in undeveloped characters, or in people who lack self-control. Anything which awakens in them the emotion of joy also arouses in them smiles and laughter; in many the laughter is almost uncontrollable. This is manifested in young people, and especially children.

« Play that arouses the emotion of joy gives rise to smiles and laughter. Observe girls and boys, or children when in full active play : you will always find that along with the play there goes the manifestation of laughter. There may not be anything specially funny and comic, and still the laughter is often uncontrollable. Listen to the noisy laughter of schoolboys and schoolgirls at play, especially after they have been released from their lessons at school. The mirth and laughter of an audience at comic play or in listening to the funny remarks of a favorite orator remind one of the play of unrestrained schoolboys and girls. We may, therefore, lay down the law that all unrestrained spontaneous activities of normal functions give rise to the emotion of joy with its expressions of smiles and laughter. If we remember that play is the manifestation of spontaneous, unrestrained activity we can begin to understand the nature of laughter, which is one of the manifestations of the play instinct present, sot only in man, but in the whole animal world. We observe this play instinct in puppies, in kittens and, in fact, in all young animals.

« If we inspect this play activity more closely, we find that it belongs to the type of artistic activities. The word play is used for dramatic work and for ordinary play activities of animal life. Instrumental music, dancing, singing, dramatic plays, and all forms of aesthetic and artistic activities, as well as games, combats and contests, all belong to the same general root of the play instinct. We may possibly add that even the religious activities of man belong to the same class of human life activities, activities which have their root in the play instinct present alike in the kitten, puppy, squirrel and bird. Among the modern savages, ancient nations, the Greeks, the Israelites, we find alike that al those artistic activities and play are intimately interrelated the artistic activities having their source in the play instinct In the

Olympic games of the Greeks, the gladiatorial combats of the Romans, the religious psalms and songs of the Hebrews, the dances and poetry of the Australians, the Andamanese, the Bushmen, the Exquimaux, the religious temple performances of the Middle Ages, of the Hindoo dancing girls, the wild ecstatic whirling and dancing of the dervishes, as well as in the singing and praising of the Lord in the modern church services, we can see the connection of art, play, religion and games.

« Football and church hymns are apparently disconnected, and still they are intimately related. They are offshoots of the same root, the play instinct. The minister may war on Sunday play and games on holidays, but he must know that the church service, however sacred and solemn, is the outcome of the game impulse and the satisfaction of the play instinct inherent in the animal, child and adult. The football player, the actor, and the priest are brothers of the same mother the play impulse; servitors of the same instinct — the play instinct. Church services, religious ceremonies, theatrical plays, dancing balls, football and base-ball games are intimately related; they are so many offshoots of the same parent stem. In all the processes of metamorphosis through which they have passed in the course of ages they still at bottom keep on subserving the same function — the satisfaction of the animal play instinct of man.

« Laughter, smiling and grinning are the external manifestations of the play instinct. Laughter may be sublimated into a barely perceptible smile; the smile in its turn may become sublimated into a grin or an expression of satisfaction or contentment, or the inner emotion of joy which accompanies the activity of the play instinct. Whatever gives us joy makes us laugh, or gives rise to an expression akin to laughter and smiles. A number of objects may give rise to the emotion of joy with its concomitant motor manifestations of smiles and laughter. What is common to all these objects is the fact that they all belong to the class of playthings. This we can easily observe in the case of little children who laugh and jump with joy when they keep on playing with their toys. Adult life is not in any way different : adults laugh and are amused with their toys, but the toys are more disguised and far more complex. We must have our toys and our playthings to amuse us and to make us laugh. The character of the toys, however, changes with the nation, age, and environment. The character of the plaything also changes with the age of the indi-

Travaux récents. — Physiologie et psychologie humaines.

vidual. In spite, however, of all the various changes the plaything undergoes, it must still preserve its nature of a plaything. We Laugh in play. The play instinct must remain dominant » (pp. 2-5).

[Sidis, Boris. Né en 1867. Directeur de l'Institut Sidis de psychothérapie à Portsmouth, N. H. Docteur en philosophie et médecine. Principaux travaux : *An experimental study of sleep* (1909); *Psychopathological researches. Studies in mental dissociation* (1908); *The psychology of suggestion* (1907). Articles dans *Psychological Review*, *Journal of abnormal psychology*, etc]

* * *

Les instincts des primitifs et notamment l'instinct d'orientation

Une nouvelle contribution à la réhabilitation de l'intelligence des « primitifs » se trouve dans l'ouvrage récent de V. Stefánsson, *My life with the Eskimo* (New-York, Macmillan et Cie, 1913, 539 pages). Voici ce qu'il écrit à propos des prétendus instincts de ces primitifs. L'observation est également intéressante en ce qui concerne l'étude de l'orientation (cf. *Bulletin*, nº 28, p. 1113).

« Most white men, even those of slight education, have a knowledge of the properties of angles, so that a white hunter who goes seven miles south, then three miles east, then four miles southwest, and two miles northwest, will have a fairly definite idea of how to draw a line that will take him thence to his original starting point. The Indian or Eskimo in my experience will have no such notion, and instead of going straight home will go back over the route by which he came, unless there are some landmarks in sight which he recognized earlier in the day. In December, 1910, for instance, when we were traveling along Horton River in a district unknown to my companion, Natkusiag, — who, by the way, is the best of all Eskimo hunters that I have known, — he was away from camp two days in the pursuit and killing of some caribou. When he came to camp he reported to me that he would have to go upstream about ten miles, which meant south in that case, until he would be opposite the place where the meat was. He would then have to go on top of the hill to the east of the river and it would take him the larger part of the day to go to the deer-kill, and it would be only the next day he could return. He went off early in the morning, going south; in the afternoon, while sitting on a hill three miles east of our camp spying out the country with my glasses for caribou, I saw a sled coming from the south. At first this astonished me very much, for I had no sleds to expect

Travaux récents.

PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.

in that country except our own. And sure enough, it was our own sled and Natkusiak coming almost directly toward me. I headed him off and found that he was following his own trail of the day before by which he had come home, which was also the trail of the day earlier yet when he was following the caribou which he eventually killed. It turned out that he had shot the caribou about four miles northeast of our camp and that he had gone something like twenty-five miles out of his way to follow the trail by which he had come home. So much for the idea of the Eskimo having a compass in his head.

« Commonly *primitive* people are supposed to have certain mental qualities, designated as *instinctive*, through which they vastly excel us along certain lines; and to make up for this excellence they are supposed to be far our inferiors in certain other mental characteristics. My own observations incline me to believe that there are no points in which they, as a race, are any more inferior to us than might be expected from the environment under which they have grown up from childhood; and neither have they any points of superiority over the white man, except those which are developed directly by the environment. Of course an Eskimo can find his way about in the wilderness better than the city dweller or the sailor, but he is likely to fall behind the white man of experience in just about the proportion you would expect, from knowing the greater advantages of training in logical thinking which the white man has had » (pp. 148-149).

[STEFÁNSSON, VILHJAHLMUR. Né en 1879. Attaché au Musée américain d'histoire naturelle, à New-York.]

* * *

Psychologie des nègres d'après leur littérature orale.

On doit à F. V. EQUILBECQ, administrateur-adjoint des colonies, un *Essai sur la littérature merveilleuse des noirs, suivi de contes indigènes de l'Ouest africain français*. (Paris, LEROUX, t. I, 1913, 294 pages, 5 francs.) L'auteur consacre quelques pages à la psychologie indigène qui se dégage de ces contes (pp. 156-186). Elles renferment beaucoup d'observations intéressantes. On notera le passage suivant :

« Si, de l'étude des sentiments, nous passons à celle des idées, nous trouverons encore dans les contes des indications utiles à recueillir.

« Le noir — ceci résulte de sa littérature même — voit à l'exis-

tence divers buts, presque tous matériels d'ailleurs : La conquête du pouvoir, celle de la fortune, celle de la femme désirée. Le quatrième but répond à ses instincts de vanité : c'est la conquête de la considération.

« Pour atteindre ces buts divers, le noir sacrifiera tout, même sa vie qu'il considère comme chose négligeable, car il ne voit au delà de la vie que ce pis aller peu effrayant : le néant. Même islamisé, il ne semble guère croire à une vie future ou, s'il y croit, c'est avec l'espoir de racheter, grâce à quelques bonnes œuvres de la dernière heure, tous les méfaits, petits et gros, qu'il aura pu commettre au cours de son existence.

« Ce mépris de la vie est facile à constater dans les contes (pp. 180-181).

« Le courage est donc apprécié grandement et les braves sont honorés par les *guinné* eux-mêmes... Mais comme le courage n'est souvent qu'une force aveugle et incapable de tirer parti de ses ressources, l'admiration des noirs place la ruse encore bien au-dessus de lui. Aussi le héros de la vie pratique est-il le lièvre, symbole de l'homme avisé, ou bien encore des individus d'une honnêteté plus que douteuse mais débrouillards.

« Sans doute le héros principal du conte — littérature de passe-temps — est l'homme courageux ; mais celui des fables — littérature d'enseignement pratique (de fait plus encore que d'intention) — est le personnage roublard qui, malgré son peu de moyens physiques, arrive à ses fins et triomphe constamment de la force brutale.

« Ceci ne veut pas dire que le noir refuse son admiration — toute platonique — aux qualités que toutes les races humaines s'accordent à honorer, sinon à mettre en pratique. Il leur donne volontiers cette satisfaction, dont se paie la vanité de bon nombre d'humains.

« Ainsi le conte, et même la fable, honorent le respect de la parole donnée... Ils flétrissent l'envie, l'avarice... Ils raillent les fanfaronnades des hâbleurs... Ils conseillent la modération dans les ambitions et désirs de toute sorte. C'est ainsi que ceux qui prétendent trouver chez leur future épouse des qualités peu communes (ce que symbolise peut-être l'idée de la personne sans balafres se voient punis de leur excessive prétention) par les défauts moraux, contre-partie de la perfection physique...

Les contes et fables blâment encore la goinfrerie et l'intempérance... Ils prônent la discrétion, parfois même aux dépens de la

franchise, car la vérité n'est pas toujours bonne à dire et mieux vaut la taire quand elle est trop désagréable à entendre... Ils montrent la complaisance et la courtoisie récompensées...

« De même ils sont sévères pour l'intempérance de langue, mais moins au point de vue moral qu'au point de vue pratique. Ici, le noir raille plus qu'il ne morigène. On ne trouve pas chez le noir :

« Ces haines vigoureuses
« Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.

« Quant à la paresse, elle se voit excusée avec une indulgence amusée dès qu'elle se montre ingénieuse Le lièvre, notamment, a toute la sympathie de l'auditeur des contes quand il trouve moyen de tirer profit du travail auquel il a refusé de participer... » (pp. 182 185).

On a cru utile de reproduire aussi l'analyse des quatre premiers chapitres de cet ouvrage :

« I. — *Préliminaires et exposé du plan.* — Dans quelles conditions ces contes ont été recueillis. Leur utilité pour l'étude de la psychologie indigène. Nécessité de les transcrire avant qu'ils aient perdu leur caractère préislamique. De quelle façon la forme a été respectée. Justification d'un titre, en apparence, un peu général. Sources diverses des contes. Contes personnels et contes, tirés d'autres folkloristes, étudiés dans cet essai.

« Bibliographie.

« Plan de cette étude. Classification des contes d'après leurs caractères prédominants : légendes cosmogoniques, ethniques, héroïques, sociales, pseudo-scientifiques. Récits d'imagination pure : anecdotes, hallucinations individuelles, merveilleux simplement surnaturel et merveilleux macabre. Contes didactiques de morale théorique et de morale pratique. Fables. Légende burlesque de l'hyène et du lièvre. Contes égrillards. Contes à combles. Contes charades. Cette classification est toute relative.

« II. — *Le fond et la forme dans la littérature indigène.* — 1° Fond : thèmes favoris des noirs ; 2° Forme : leurs procédés de prédilection. Comparaison à ce point de vue avec les Indo-Européens : mythologie. Allemands (Grimm et Bechstein) Bretons (Barsaz-Breiz, Luzel, Le Braz). Russes (Sneegoroutchka). Français (Perrault, Mme d'Aulnoy, Mme Leprince de Beaumont). Histoire de France. Scandinaves (Andersen, Légende de sire Olaf dans le bal des Elves). Sémites (Mille et une nuits et légendes bibliques).

« Procédés qui semblent exclusivement indigènes.

« Thèmes indo-européens qui ne paraissent pas avoir été traités dans la littérature merveilleuse des noirs.

« Le chevaleresque dans les légendes indigènes. Les Torodo.

« Le symbolisme indigène : les apologues.

« L'onomatopée.

« La forme du conte. Les parties rythmées et chantées. Un jugement prématuré rectifié par l'expérience.

« III. — *Personnages merveilleux des contes indigènes.* — 1° Personnages merveilleux. La divinité : Allah, Outênou, Ouinndé, NGouala. Potentats débonnaires. Les *guinné.* Pourquoi on a diversifié leurs appellations génériques. Différence avec les *djinns* arabes. Mélange du génie africain et du démon sémite. Répugnance des noirs à les désigner sans périphrase. Leurs diverses appellations. Géants et nains. Personnification des quatre éléments :

« Les démons et les *hafritt.* Les animaux génies. Conceptions différentes des animaux, personnages des contes et des animaux jouant un rôle dans les fables.

« Aspect physique des *guinné.* Effet produit par leur vue. Moyen d'en éviter ou d'en réparer les effets. *Ouokolo*, *tyityirga*, *konkoma*, *gottéré.*

« Mœurs des *guinné.* Leur caractère. Moyens de se soustraire à leur malfaisance. Intervention éventuelle.

« Leurs unions avec la race humaine. Leurs métis. Enlèvements et substitutions d'enfants. Les *batitâdo.*

« Durée de la vie des *guinné.* Goules et vampires. Sorciers et anti-sorciers. *Jettatori*

« Végétaux, minéraux, objets, abstractions jouant un rôle dans les contes.

« Talismans. Remèdes merveilleux. Armes magiques.

« IV. — *Les fables et leurs acteurs.* — Personnages non-merveilleux des fables et des contes. Les professions mises en scène.

« But des fables indigènes. Sont-ce des satires sociales?

« Les deux grands premiers rôles. Le lièvre roublard et sceptique, mais serviable ; l'hyène stupide et crédule, féroce, vorace et infatuée. Divers sobriquets de l'hyène. Son rôle dans les contes.

« Rôle de l'homme dans les fables. Portrait peu flatté.

« Animaux divers jouant un rôle fréquent dans les fables.

« Le roi des animaux dans la littérature indigène : lion, éléphant et hyène, le riz, l'araignée (pp. 3-7).

***

Travaux récents.

PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.

—

Une autre contribution à la psychologie des nègres.

M. KNITTEL missionnaire à Marangu Afrique orientale allemande) publie dans *Archiv fur Anthropologie* (vol. XII, 1913, p. 273) un article qu'il intitule : « Beitrag zur Analyse des Gedankenkreises von Negern Deutsch-Ostafrikas » et où il rapporte les expériences effectuées sur onze écoliers nègres (masaï, wadschagga et wapare) auxquels il a fait raconter leur existence dans de courtes compositions. Il a étudié aussi les représentations des enfants nègres et la manière dont ils les expriment, le vocabulaire dont ils se servent, les choses qu'ils connaissent. L'article de KNITTEL renferme le résultat de ces recherches, sans commentaire Il reproduit un certain nombre de dessins (planches XV à XX).

***

De l'appréciation de l'intelligence au point de vue scolaire.

En rapportant le processus d'une étude expérimentale sur l'intelligence générale, C. A. SCOTT s'exprime comme suit, dans un article du *Journal of educational Psychology* de novembre 1913, sur ce qu'il faut entendre par « sujet intelligent », « brillant sujet », au point de vue scolaire :

« It is possible, and even probable, that no combination of tests will ever be found that will reveal and measure with sufficient certainty the varying degrees of intelligence of adults of different social positions, different occupations, different conditions of health and temperaments, and different moral and emotional characteristics. Differentiation due to the working of these various factors must make profound changes, not perhaps in the formal intellectual ability, if such exists, but in the direction of attending, perceiving, grasping, associating, assimilating, conceiving, comparing, judging and thinking and whatever else may be distinguished as purely intellectual functions. How, for example, can a person who works mainly in words and their meaning be compared intellectually with one who works mainly in terms of material adjustments, whether of an artistic or of a scientific character? The best we could hope to do would be to arrive at separate scales adapted to the various stages of each different line of accomplishment. How high any point in one may be as compared with the corresponding point in another it would be impossible to say.

« If these considerations are justified, it is only at that stage of life when growth is practically over (degree of maturity being thus excluded), and before differentiation has set in to any marked degree, that we should expect to find tests that would reasonably

correspond to other estimates of intelligence. The ninety-four pupils of the entering class of the Boston City Normal School fulfil these conditions to a very great extent. They have been selected by agencies and subjected to influences which would tend to make those who enter much alike. They are all about the same age. Those of poor health are excluded. They have all had practically the same four years' high school course. They have passed the same entrance examinations. They dress alike and social prejudice exists against much variety. They are largely of the same race and social position. A large number of them, probably over half, judging from a previous inquiry made in Chicago, have the same ambition to be teachers and desire personally, apart from home pressure, to prepare themselves for that position. The leveling influences of school and society have worked upon them to an extent probably not to be found in many other classes in the community.

« And yet, of course, differences, including intellectual differences, appear among them, although the school environment puts a premium upon a particular kind rather than upon a variety of kinds of intellectual attainment. One of the factors here is the marking system which gives to those standing at the head of the list formed by the standings in all the subjects for the three years course, the first opportunity in obtaining a position. There is, accordingly, a strenuous struggle for marks rather than for a natural development, a condition which tends to prevent differentiation and to reduce intellectual performance to a single type. However regrettable this may be, it is probably better than the giving of appointments by personal or political pull » (pp. 511-512).

* * *

La création poétique libre chez les enfants et les jeunes gens.

F. Giese a étudié la création poétique libre, telle qu'elle se manifeste chez les écoliers et les adolescents, à l'aide des compositions imposées comme devoirs ou dans des concours et aussi d'après des essais spontanés exécutés dans différentes circonstances (notamment à l'aide d'essais parus dans des périodiques pour jeunes gens). Il a condensé les résultats de son étude et reproduit une grande partie des matériaux dont il s'est servi, dans un ouvrage intitulé *Das freie literarische Schaffen bei Kindern und Jugendlichen* (Leipzig, Barth, 1913, 229 + 232 pages, 14 Marks). Les conclusions de l'auteur sont intéressantes :

Travaux récents. — Physiologie et psychologie humaines

« 1. Die Dichtung von Knaben und Mädchen ist formal wie inhaltlich verschieden.

« 2. Der Knabe dichtet mehr Poesie, das Mädchen mehr eher Prosa. Der Knabe hat durchschnittlich eine grössere Silbenlänge in seinen Beiträgen als das Mädchen.

« 3. Haupttendenz inhaltlicher Art sind beim Knaben und beim männlichen Jugendlichen alle philosophischen, alle logischen, Momente. Daher ist er kritischen and satirisch ironischen Beiträgen nicht abgeneigt. Das Mädchen ist vielmehr für das Emotionale eingenommen. Daher kennt es auch intensiver religiöse und soziale Probleme.

« 4. Alle Werke, Dichtungen wie Prosa, sind im ganzen viel einheitlicher in der Möglichkeit der Produktion als man meint. Es herrscht bei der Jugend eine Wiederkehr des Aehnlichen, eine Art Gleichförmigkeit des psychischen Geschehens. Daher lässt sich die Jugenddichtung gut schematisieren.

« 5. Das Charakteristikum der männlichen Dichtung ist persönliche Produktion, Originalität, Schaffen aus dem Erleben. Die der weiblichen Autoren ist vorzüglich Anhänglichkeit an das Traditionelle in Inhalt wie Form und Schaffen bei Gelegenheit.

« 6. Hauptgrundzug der Stimmung ist bei den männlichen Autoren das Ernste, die ruhige Würde. Bei den Mädchen herrscht Heiterkeit vor.

« 7. Hauptthemata der männlichen Dichtung sind Philosophie, dann Erotik und Natur. Bei den Mädchen in der Poesie Natur, Erotik, besondere Gelegenheit und Religion. In der Prosa des männlichen Verfassers herrscht Selbsterlebnis und Märchenwelt. Das Mädchen gleicht ihm hierin völlig. Doch muss hervorgehoben werden, dass allgemein genommen der männliche Autor zur inhaltlichen Differenzierung eher neigt als das Mädchen, weil dieses nicht so zahlreiche Themen bearbeitet wie der männliche Jugendliche.

« 8. Formen der Poesie sind der Jambus, die Reime aa, abab und der Vierzeiler. In der Prosa herrschen gleichmässig Bericht, Erzählung und Märchen bei beiden Geschlechtern.

« 9. Lektüre und Milieu spielen bei den Jugenddichtungen eine grosse Rolle. Die Lektüre bei allen, das Milieu bei den Ungebildeten. Umgekehrt scheint die Schule, wie das Gymnasium bei den Mädchen, keinen Einfluss auf die Struktur der Verfasser zu haben. Im übrigen lässt sich der innere Anreiz nicht klar ermitteln. Es treten Verschiebungen zwischen Tatbestand und zwischen dichterischer Darstellung ein, die jedes kennzeichnende Merkmal unbedingt verwischen.

« 10. Es findet während der verschiedenen Altersstufen ein gewisser Wechsel der Formen und Inhalte statt. Einschneidend wirkt die Pubertät, die vor allem vor- und nachwirkend die Erotik in den Vordergrund stellt, und auch indirekt Religion, Natur und Philosophie in den Bann ihrer Wirkung schlägt. Das bewusste Dichten beginnt erst dort und dürfte für die Jugend den Höhepunkt bedeuten. Bei den meisten ist damit überhaupt der dichterische Kulminationspunkt gegeben. Der männliche Autor beginnt in dieser Zeit seine produktive Eigenart zu entwickeln.

Travaux récents.

—

PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.

« 11. Es kann als sichergestellt gelten, dass alle Kinder und Jugendlichen, die schon in frühen Jahren intensiv schreiben, irgendwie einmal intellektuell im Vordergrund stehen werden. Doch wäre es falsch, sogleich an eine Bedeutung in der Dichtung selbst zu denken. Es zeigt sich sehr häufig, dass gänzlich andere Gebiete den Autor später fesseln. Allerdings ist bei allen Autoren, die eine gewisse Tendenz schon früh in ihrer Dichtung verfolgen, anzunehmen, dass sie im Schriftstellern einmal ihren Beruf sehen werden.

« 12. Rasse und Religion spielen eine untergeordnete Bedeutung. Es lässt sich allgemein nur feststellen, dass Autoren jüdischer Rasse eine Vorliebe für leichte Gelegenheitsdichtung haben und dass speziell die weiblichen Verfasser eine sinnlichere Stimmung schon in frühen Jahren kennen. Bei der Religion ist der Einfluss des Katholizismus besonders um die Zeit vor der Pubertät in starker Betonung religiöser Stoffe, zumal bei Mädchen, nicht zu verkennen.

« 13. Die Erkenntnis der Jugend über ihr Dichten ist klarer als man meint. Im allgemeinen sind sich alle ihrer Unvollkommenheit deutlich bewusst, wie die Kritik des eignen und des fremden Werkes oft genug zeigt.

« 14. Die Frage, ob als Erlebnis die Jugenddichtung dem Dichten des Erwachsenen gleicht, wird zu bejahen sein, Zumal männliche Autoren schaffen, wie Formen und Inhalte dartun, bewusst Kunstwerke. Ausserdem finden sich sogar verschiedene Fassungen von einigen Werken vor, die beweisen, dass die Autoren künstlerisch zu gestalten suchen. Gelegentliche Andeutungen verraten gleichfalls, dass in der Produktion und zu der Produktion Gefühle und psychische Faktoren massgebend sind, die wahrscheinlich denen gleichen, die beim Erwachsenen ein Dichtwerk anregen und es erwirken. Diese Tendenzen gelten jedoch vorzüglich den männlichen Autoren und haben in der Hauptsache Bedeutung für alles Dichten nach der Pubertät. Als Merkmal der Differenzen der

Travaux récents. — Physiologie et psychologie humaines.

Geschlechter muss in dieser Beziehung der früher bereits ausgesprochene Grundsatz festgehalten werden, der zugleich die ganze Jugenddichtung überhaupt zusammenfassend charakterisiert : Der Knabe dichtet, das Mädchen schreibt » (pp. 218-220).

[GIESE, WILHELM O. F. né en 1890. A fait ses études aux universités de Berlin et de Leipzig. Principaux travaux : *Die Lehre von den Gedankenwellen* (1910); *Reformvorschläge, wie die Ausbildung des Akademikers in der Kunst mehr gepflegt werden kann und muss* (1911); *Die fremde Macht* (roman, 1911).]

***

Des rapports entre les aptitudes mathématiques et le chant chez les écoliers.

H. SCHÜSSLER a étudié, à l'aide de recherches personnelles, les rapports qui existent entre les aptitudes mathématiques et le chant chez un certain nombre d'écoliers. Il expose les résultats de son enquête dans un article de la revue *Archiv für Pädogogik II. Die pädagogische Forschung* de janvier 1914, intitulé : « Die Korrelation zwischen Rechnen und Singen ». Il est arrivé aux conclusions suivantes, dont il a pu déjà corroborer l'exactitude à l'aide d'autres recherches du même genre :

« 1. Die Gabe des Gesanges ist weit mehr Menschen verliehen als die der Rechenkunst. Es gibt ungefähr 25 % gute, 50 % mittelmässige und 25 % schlechte Rechner und ungefähr 50 % gute, 40 % mittelmässige und 10 % schlechte Sänger.

« 2. Von den guten Rechnern sind durchschnittilich 2/3 gute Sänger.

« 3. Von den guten Sängern sind aber umgekehrt nur 1/3 gute Rechner.

« 4. Von den schlechten Rechnern sind 1/3 gute und 1/2 mittelmässige Sänger.

« 5. Von den schlechten Sängern sind 1/4 noch gute, 3/8 mittelmässige und 3/8 schlechte Rechner.

« 6. Von den mittelmässigen Rechnern sind 1/2 noch gute Sänger.

« 7. Von den mittelmässigen Sängern sind nur 1/7 gute Rechner » (pp. 161-162).

[SCHÜSSLER, HEINRICH. Né en 1882. A fait ses études aux universités de Genève et de Berlin et à l'Académie de Francfort s/M., puis à Marbourg et à Wurzbourg. Instituteur à l'École Comenius de Francfort s/M. Principaux travaux : *Ueber die Verschmelzung von Schallreizen* (1909); *Die logische Theorie der einzelnen Bezie-*

hungen auf Grund der Marbeschen Beziehungslehre (1913; *Die Methode der systematischen Selbstwahrnehmung* (1913).]

Travaux récents.
—
PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.
—
Ce qui subsiste des études scolaires.

* * *

J. QUINT, professeur d'école normale, recherche dans un article de la revue hongroise *A Gyermek* (1913, n° 9) « ce qui subsiste des études scolaires » en basant son travail sur l'astronomie, sujet d'études dont les élèves ne s'occupent guère en dehors de l'école et qui leur est, d'ailleurs, enseigné à l'aide d'une méthode trop abstraite. Les élèves étudiés sont ceux d'une école normale: leur âge moyen est de 19 ans. Les questions posées étaient du genre de celles-ci : Qu'appelle-t-on horizon? Qu'est-ce que les méridiens? Quelle est la plus grande déclinaison du soleil? Quelle est la durée de l'année solaire? etc.

J. QUINT est arrivé aux résultats suivants:

	Réponses			
	Justes	Fautives	Mauvaises	Nulles
138 élèves-instituteurs de première année. .	28	20	31	21
80 » » de deuxième année .	38	21	34	7
7 » » de quatrième année .	37	5	44	14
50 instituteurs.	34	8	43	15
Elèves-instituteurs de quatrième année. . .	41	41	11	7

L'auteur fait suivre ce tableau des réflexions suivantes:

« Le fait est que les connaissances en astronomie des élèves ne montrent qu'une augmentation très légère durant le séjour à l'école normale et que bientôt elles en seront réduites aux premières notions. L'auteur attribue ceci à la mémorisation mécanique, au manque d'intérêt porté à ce sujet une fois hors de l'école et au peu de relations qu'il a avec les autres branches d'étude.

« Les réponses ... montrent le résultat attristant d'une étude par cœur faite sans âme. L'élève n'est pas capable d'exprimer les vérités incomprises ou mal comprises. L'école exige néanmoins des mots; l'enfant les apprend dans son livre; mais si on lui demande le résultat de ses études, il récite sans jugement son vocabulaire

Travaux récents. — Physiologie et psychologie humaines

acquis. Plus tard, ces suites de mots deviennent une routine et rendent la pensée superflue. C'est comme de semblables listes de mots sans aucun sens qu'il faut considérer les réponses des instituteurs. Ces réponses ne sont pas en rapport avec le degré d'intelligence qu'on présume chez des jeunes gens instruits d'une vingtaine d'années.

« Il s'ensuit que la mémorisation est sans valeur et même nuisible dans les sujets d'études qui exigent de la réflexion et une certaine facilité d'exposition parce qu'elle tue chez les élèves le désir de la réflexion ainsi que leur jugement. »

* * *

Application des « tests » de Binet à des écoliers blancs et nègres aux États-Unis.

The popular Science Monthly, de janvier 1914, renferme une étude de J. Morse, intitulée : « A comparison of white and coloured children measured by the Binet scale of intelligence », où l'auteur expose les résultats des expériences entreprises par l'auteur dans une école de la Caroline du Sud sur des élèves blancs et noirs, à l'aide des *tests* de Binet. Il importe de relever les conclusions suivantes :

« In general it may be said that the coloured children excel in rote memory, *e. g.* in counting, repeating digits (but not one was able to repeat 26 syllables), naming words, making rhymes and in time orientation. They are inferior to the whites, however, in esthetic judgment, observation, reasoning, motor control, logical memory, use of words, resistance to suggestion and in orientation or adjustment to the institutions and complexities of civilized society.

« To what extent these differences are due to difference in racial intellectual ability, and how much to environmental influences, differences in physiological age, or other subtle factors, can not be dogmatically stated. They are certainly not due to difference in school training. In order, therefore, to make the comparisons as just as possible, and at the same time ascertain the extent of the influence of environment, the white children were divided into two groups — city children and mill children. The economic, educational, and environmental conditions of the cotton-mill children are but little, if any, better than those of the colored children. The results of the comparison showed that the proportion of colored children who are satisfactory is less than that of the mill children, which in turn is less than that of the city children. Less than 6 per cent. of the city children are more than a year backward, 18 per cent. of the mill children, and 26 per cent. of the colored

children. None of either the mill or colored children test more than one year above age, while 10 per cent. of the city children do.

« These facts and the figures upon which they are based appear more vividly in the following graphs :

« Another table of statistics showed that the colored children made a better showing in the first five grades than the first seven, but their inferiority to the whites existed throughout the school years, contrary to the widespread opinion that colored children are as well, if not better, endowed during the first school years. Again, according to the BINET scale, a larger number of white children are in a school grade below their mental ability than above, whereas the reverse is true, of the colored children. A rough classification into three groups, according to color — dark, medium, light — showed that the darkest children are more nearly normal, the lightest show greatest variation, both above and below normal.

« The limitations of the study are evident. It is but a crude beginning of a subject that will doubtless soon be opened up and made to yield interesting and profitable data. It need not be pointed out what radical changes would have to take place in our educational theory and practise, as well as in our social philosophy, if it should be shown conclusively that races differ in mental capacity and aptitude just as they do in physical appearance. No final conclusions, however, are here offered, nor is any attempt made to settle once and for all the question of race superiority or inferiority. That requires investigation along many lines hardly opened up as yet. But this much we may surely conclude from the above study: that negro children from six to twelve and possibly fifteen years are mentally different, and also younger than southern white children of corresponding ages, and that this condition is partly due, at least, to causes that are native or racial. That is, if BINET and SIMON had originally tested southern negro children they would have worked out from the results a scale which would have been different from their present one in several respects, and which when applied to southern white children would be found to be, for the most part, a year or more too young, though possibly there would be some tests which would yield the opposite results » (pp. 78-79).

* * *

Travaux récents. — PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES. — Intelligence comparée des enfants nègres et blancs.

L'extrait suivant, qui concerne les mêmes expériences, est emprunté à un travail de Mme A. C. Strong paru dans le *Pedagogical Seminary* de décembre 1913 sous le titre : « Three hundred fifty white and colored children measured by the Binet-Simon measuring scale of intelligence : A comparative study » (p. 485).

« This seems to lead to the conclusion that the colored children are mentally younger than the white. There is a difference of nearly 15 °/₀ in the satisfactory group, nearly three times as many are more than a year backward, and less than 1 °/₀ are more than a year advanced.

« The course of study in the colored school is practically the same as that in the white schools. To what extent this difference is due to racial inferiority, to what extent to difference in the home environment, cannot be said. It is certainly not due to difference in school training. In order to make the comparison as just as possible, a comparative study was made of the city children, mill children, and colored children. There are only five grades in the mill school. Therefore only the corresponding grades of the other schools are considered in this comparison.

« Graph III and table VI show that the colored children make a better showing in these first five grades than they do in the first seven. They are still more backward than the whites, however. The proportion of colored children who are satisfactory is less than that of the mill children, which in turn is less than that of the city children. Less than 6 °/₀ of the city children are more than a year backward, 18 °/₀ of the mill children, and 26 °/₀ of the colored children. None of either the mill or colored children test more than a year above age, while 10 °/₀ of the city children do » (p. 501).

* * *

Autres recherches sur les écoliers blancs et noirs aux États-Unis.

Dans une autre étude intitulée « Negro children in the public schools of Philadelphia » (*Annals of the American Academy of political and social science*, 1913, n° 138), H. W. Odum arrive à cette conclusion (qui ne peut être que provisoire en considération du petit nombre des éléments rassemblés et de certaines influences dont il n'a pas été tenu compte, telles que l'hérédité) que les enfants nègres sont dans des conditions désavantageuses en ce qui concerne le milieu social ; ils offrent un pourcentage plus élevé en ce qui concerne le nombre des arriérés, tant au point de vue de l'âge que des progrès scolaires ; ils sont plus irréguliers, moins assidus en classe. Toutefois, les notes d'un petit nombre d'enfants nègres

Travaux récents. — PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.

sont aussi bonnes que celles des enfants blancs, ce qui fait croire à des « possibilités » de rapprochement. D'un autre côté, l'application des *tests* montre qu'après l'âge de huit ans, les nègres sont dépassés par les blancs. Tandis que la courbe des progrès est régulière pour les blancs, celle des nègres est irrégulière et sujette à des variations subites. ODUM pense que l'on ne peut conclure de ces recherches à l'existence d'une différence fondamentale et irrémédiable entre blancs et nègres. L'influence du milieu social joue un grand rôle. Les autres éléments qui peuvent exercer une action sont encore à rechercher et à déterminer scientifiquement.

***

Sommaire bibliographique.

Martin, R. — Lehrbuch der Anthropologie. (Iena, Fischer, 1913, 22 Mk.)

Boas, Dr F. — Die Analyse anthropometrischer Serien, nebst Bemerkungen über die Deutung der Instabilität menschlicher Typen. (*Archiv für Rassen- und Gesellschaftsbiologie*, H. 3, 1913.)

Barge, J. A. J. — Beiträge zur Kenntnis der niederländischen Anthropologie. I. Friesenschädel. (*Z. für Morphologie und Anthropologie*, Bd. 16, H. 2, 1913.)

Kurz. — Zwei Chinesengehirne. Ein Beitrag zur Rassenanatomie. (*Z. für Morphologie und Anthropologie*, Bd. 16, H. 2, 1913.)

Marie, A. — Etude anthropométrique de 200 Malgaches. (*Compte rendu Acad. des Sciences*, 1913.)

Hrdlicka, A. — The derivation and probable place of origin of the North American Indian. (Int. Congress of Americanists, London, 1912.)

Chervin, A. — Aymaras and Quichuas. A study of Bolivian anthropology (1 fig. in text). (Int. Congress of Americanists, London, 1912.)

Minkowski, E. — Betrachtungen in Anschluss an das Prinzip des psychophysischen Parallelismus. (*Archiv für Psychologie*, Bd. 31, H. 1-2, 1914.)

Thierfelder, A. — Kritik des psychophysischen Parallelismus. Psychismus. (*Annalen der Naturphilosophie*, Bd. 12, H. 3, 1913.)

Urban, F. M. — Ueber einige Begriffe und Aufgaben der Psychophysik. (*Archiv für die ges. Psychologie*, Bd. 30, H. 1-2, 1913.)

Mingazzini, G. — Ueber den Verlauf einiger Hirnbahnen und besonders der motorischen Sprachbahnen. (*Archiv für Psychiatrie*, 1913.)

Nageotte, Dr J. — L'écorce cérébrale et la carte du cerveau. (*Biologica*, décembre 1913.)

Manouvrier, L. — Le progrès anthropologique de l'intelligence. (*Annales Inst. int. de sociologie*, t. XIV, 1912.)

Leschke, E. — Die Ergebnisse und die Fehlerquellen der bisherigen Untersuchungen über die körperlichen Begleiterscheinungen seelischer Vorgänge. (*Archiv für Psychologie*, Bd. 31, H. 1-2, 1914.)

Wyczoïkowska, A. — Theoretical and experimental studies in the mechanism of speech. (*Psychological Review*, November 1913.)

Tastevin, J. — Emotion et passion. L'essai sur les passions. (*Revue des sciences psychol.*, 1913.)

Travaux récents

—

PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE UMAINES.

Feleky, A. M. — The depression of the emotions. (*Psychological Review*, January 1914.)

Sternberg, W. — Zur Physiologie der Gefuhle : das Angstgefühl. (*Zentralblatt für Physiol.*, 1913.)

Haas, W. — Ueber Echtheit und Unechtheit von Gefühlen. (*Z. für Patho-psychol.*, 1913.)

Kutzner, O. — Das Gefuhl nach Wundt. Darstellung und kritische Würdigung. (*Archiv für die ges. Psychologie*, Bd. 30, H. 1-2, 1913.)

Meringer, R. — Einige primäre Gefühle des Menschen; ihr mimischer und sprachlicher Ausdruck. (*Wörter und Sachen*, Bd. 5, H. 2, 1913.)

Daneo, L. — Sulla psico-patologia dell' emozione durante la guerra. (*Rassegna di studi psichiatrici*, 1913.)

Ribot, Th. — La vie inconsciente et les mouvements. (Paris, Alcan, 1913, 2.50 Fr.)

Andrews, C. B. — Life, emotion and intellect. (London, Unwin, 1913.)

Wheeler, P. A. — The basis of comparative psychology. (*Sociological Review*, October 1913.)

Bechterew, W. — Objektive Psychologie oder Psychoreflexologie : die Lehre von den Assoziationsreflexen. (Leipzig, Teubner, 1913, 10 Mk.)

Bechterew, W. — Sur la psychoréflexologie ou psychologie objective. (*Archives internationales de neurologie*, 1913.)

Bechterew, W. — Qu'est-ce que la psychoréflexologie? (*Archives de neurologie*, 1913.)

Livi, C. — La psicoreflessologia di Bechterew. (*Archivos de pedagogia y ciencias afines*, 1913.)

Kostyleff, N. — Bechterew et la psychologie de demain. (*Revue philosophique*, février 1914.)

Ernakow, J. — Freud et Bleuler. (*Archives de neurologie*, 1913.)

Régis, E. — La doctrine de Freud et de son école. (*L'encéphale*, 1913.)

Rank, O. — Die Bedeutung der Psychoanalyse für die Geisteswissenschaften. (Wiesbaden, Bergmann, 1913, 3.60 Mk.)

Benussi, V. — Psychologie der Zeitauffassung. (Heidelberg, Winter, 1913.)

Fanciulli, G. — Die Psychologie der Lüge. (*Zentralblatt der Psychoanalyse*, Dezember-Januar 1913-1914.)

Benussi, V. — Die Atmungssymptome der Lüge. (*Archiv für Psychologie*, Bd. 31, H. 1-2, 1914.)

Assagioli, R. — Note e commenti : Contributo alla psicologia del misoneismo. (*Psiche*, settembre-dicembre 1913.)

Dugas, L. — L'humeur : étude psychologique. (*Revue philosophique*, février 1914.)

Michels, R. — Nature et limites de la pudeur. (*Revue internationale de sociologie*, novembre 1913.)

Dwelshauwers, G. — L'inconscient psycho-physiologique. (*Revue de l'Université de Bruxelles*, janvier 1914.)

Grasset. — Médecine légale. Les demi-fous. (*Bulletin médical*, 1913.)

Szymanski, J. S. — Versuche über den Richtungssin beim Menschen. (*Archiv für die ges. Physiol.*, 1913.)

Travaux récents.

—

PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.

Trowbridge, Prof. C. C. — On fundamental methods of orientation and « Imaginary Maps ». (*Science*, 19 December 1913.)

Bode, B. H. — Psychology as a science of behavior. (*Psychological Review*, January 1914.)

Anschuetz, Dr G. — Die Intelligenz. (Osterwieck, Zickfeldt, 1913, 4.20 Mk.)

Horst, E. — Zur Naturgeschichte des Genies. (Brackwede, Breitenbach, 1913, 0.80 Mk.)

Boswood, B. Ph. — Obliviscence and Reminiscence. (London, Cambridge Univ. Press, 1913.)

Hering, E. — Memory : lectures on the specific energies of the nervous system. (Chicago, Open Court, 1913, 1 Doll.)

Lahy, J. M. — L'étude scientifique des mouvements et le chronométrage. (*Revue socialiste*, 15 décembre 1913.)

Lahy, J. — L'adaptation organique dans les états d'attention volontaires et brefs. (*Compte rendu Acad. des Sc.*, 1913.)

Laucier, H. — Les variations du temps de réaction au cours du travail professionnel. (*Compte rendu Soc. de biol.*, 1913.)

Kochmann, Dr W. — Ueber das Verhältnis von Arbeitszeit und geistiger Aufnahmefähigkeit der Arbeitor. (*Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, November 1913.)

Amar, J. — Recherches mécaniques et physiologiques sur le travail du limeur. (*Mois scientifique et industriel*, novembre 1913.)

von Frankl-Hochwart, Prof. Dr L. — Die Beschäftigungsneurosen. (15th. Int. Congr. hygiene and demography, Washington, Vol. III, Part. II.)

Williams, Dr T. A. — What occupation neuroses really are. (15th. Int. Congress hygiene and demography, Washington, Vol. III, Part. II.)

Anstalten für Arbeitsphysiologie in Deutschland und Frankreich. (*Deutsche Wirtschafts-Zeitung*, 1913.)

Goldmark, J. — The study of fatigue and its application to industrial workers. (15th. Int. Congr. hygiene and demography, Washington, Vol. III, Part. II.)

White, Prof. W. A. — Some considerations regarding the factor of fatigue with reference to industrial conditions. (15th. Int. Congr. hygiene and demography, Washington, Vol. III, Part. II.)

Mott, F. W. — Nature and Nurture in Mental Development. (London, Murray, 1913.)

Boas, Prof. F. — Remarks on the anthropological study of children. (15th. Int. Congr. hygiene and demography, Washington, Vol. III, Part. I.)

Gilbertson, A. N. — Contributions of the Danish anthropological survey to child study. (*Pedagogical Seminary*, December 1913.)

Crampton, Dr C. W. — The significance of physiological age in education. (15th. Int. Congr. hygiene and demography, Washington, Vol. III. part. I.)

Grant, C. — The case for co-education. (London, Richards, 1913.)

Scott, J. F. — Education and social conditions. (*Pedagogical Seminary*, December 1913.)

Grady, W. E. — Measuring efficiency of instruction. (*Psychological Clinic*, November 1913.)

Mead, C. D. — The age of walking and talking in relation to general intelligence. (*Pedagogical Seminary*, December 1913.)

Travaux récents.
—
Physiologie et psychologie humaines.

Decroly and Degand. — Tests bearing on the early ideas of number and quantity. (*Child-Study*, November 1913.)

Scott, C. A. — General intelligence or « School Brightness ». (*Journ. of educational psychology*, November 1913.)

Loewenstein-Freudenberg, V. — Zur Phänomenologie und Pädagogik des Lobes. (*Zeits. für pädagogische Psychologie*, Januar 1914.)

Schrecker, Dr P. — Die individualpsychologische Bedeutung der ersten Kindheitserinnerungen. (*Zentralbl. für Psychoanalyse*, Dezember-Januar 1913-1914.)

Altmueller, F. — Ueber die Entwicklung der Seele des Kindes. (Langensalza, Beyer, 1913, 2.40 Mk.)

Schroebler, E. — Die Entwicklung der Auffassungskategorien beim Schulkinde. (*Archiv für die ges. Psychologie*, Bd. 30, H. 1-2, 1913.)

Roettger, K. — Die Religion des Kindes. (*Religion und Geisteskultur*, 1913.)

Lipska-Librach, Mme M. — Sur les rapports entre l'acuité sensorielle et l'intelligence. (*Revue psychologique*, vol. 6, fasc. 3, 1913.)

Archéologie et histoire.

Archéologie et histoire.
—
Critique des théories relatives à la préhistoire.

O. Piper critique l'interprétation courante des trouvailles préhistoriques et la détermination des « âges » qu'on a voulu rétablir à l'aide de ces trouvailles, dans un volume intitulé : *Bedenken zur Vorgeschichtsforschung* (München, Piper et Cie, 1913, 4 Marks).

« Um für die vorgeschichtliche Kultur, trotzdem fast jeder feste Anhaltspunkt fehlen muss, auf *typologischem* Wege zu einer ins einzelne gehenden Chronologie gelangen zu können, hat man als grundlegende Sätze die ebenso willkürlichen als unhaltbaren Behauptungen aufgestellt, dass bei allen Arten von Artefakten bestimmte Entwicklungsreihen zu erkennen seien, und man dabei durchschnittlich alle 150 bis 200 Jahre eine ihrer Formen mit einer anderen vertauscht habe, aber infolge einer dem Menschen eigenen besonderen *Beschränktheit* nur mit solcher, die der voraufgegangenen ganz ähnlich gewesen sei.

« Ausserdem hat man versucht, durch Herleitung unserer vorgeschichtlichen Kultur von der altorientalischen, zunächst der ägyptischen, für die erstere nähere Daten zu gewinnen, obgleich diese Kultur fast nur Unterschiede von jener und nicht entfernt so viel Verwandtes aufzuweisen hat als mit derjenigen anderer (besonders amerikanischer) Länder, mit welchen Aegypten doch nie in Berührung gekommen war, und obgleich auch bei einer etwaigen Uebertragung dann im einzelnen noch wieder die Zeit solcher durchaus nicht festzustellen wäre.

Travaux récents.
—
Archéologie et histoire.

« Viel mehr als gerechtfertigt sein kann, wird dann den verschiedenartigsten Folgerungen bequemerweise die Annahme zugrunde gelegt, dass das einfachere das ältere, das gleichartige auch gleichzeitig sei, und zu wenig berücksichtigt, dass solches auch sehr wohl unabhängig von einander an verschiedenen Orten seinen Ursprung gehabt haben kann und tatsächlich gehabt hat. Viel zu wenig besonders auch immer und überall, dass das uns als Grundlage für die Forschung hinlänglich bekannte vorgeschichtliche Fundmaterial immer noch nur ein fast verschwindend geringer und daher für irgend sichere Schlüsse nicht genügender Bruchteil des einst vorhanden gewesenen oder zwar noch vorhandenen aber noch unbekannten sein kann. Obgleich wir also in Wirklichkeit durchaus der Regel nach nichts Genaueres davon wissen können, welcher Zeit die verschiedenen vorgeschichtlichen Artefakte an Waffen oder sonstigen Geräten angehören, wird doch aus ihrer Gemeinschaftlichkeit mit anderen bei Funden wieder eine Zeitbestimmung für diese abgeleitet, so dass man sich dabei in einem *circulus vitiosus* bewegt.

« Der Laie kann sich schwerlich einen richtigen Begriff von der wahrhaft verwirrenden Menge der verschiedenartigsten, in der Vorgeschichtsforschung schon vorgebrachten Einzelbehauptungen machen. Die schriftstellernden Prähistoriker wissen eben von der fernsten vorgeschichtlichen Kultur viel mehr und Genaueres als irgendein Gelehrter von derjenigen, besonders auch vom Handwerk und Kunsthandwerk der geschichtlichen Zeit. Wie ich das schon bei meinem Burgenstudium nicht selten gefunden habe, haben auch die Vorgeschichtsforscher nicht nur Entwicklungsreihen, Zusammenhänge und dgl. gefunden, welche gewiss nicht mehr festzustellen sind, sondern auch solche, welche es in Wirklichkeit sicher gar nicht gegeben hat. In einem regen Wetteifer, möglichst viel angeblich zu wissen, haben sie auch sonst noch aus fernster Vorzeit mancherlei — so überall eine Teilung in zahlreiche Perioden und Unterabschnitte — festzustellen gewusst, was ohne Zweifel gar nicht existiert hat. Angesichts des über das alles Vorgebrachten könnte man sogar nicht selten — manche Beispiele sind bei meinen Ausführungen mitgeteilt worden — fast auf die Idee kommen, sie wollten sich damit über harmlos gutgläubige Leser, wenn nicht über ihre eigene Wissenschaft lustig machen.

« Dass wir von der vorgeschichtlichen Zeit ausser dem Tatsächlichen der gemachten Funde fast so viel wie nichts wissen können, geht wohl am klarsten daraus hervor, dass, wie hier freilich

Travaux récents. — Archéologie et histoire

anscheinend zum ersten Male festgestellt worden ist, es darüber hinaus nahezu nichts gibt — selbst die für das Ganze grundleglichsten Sätze eingeschlossen — worüber nicht von Fachleuten voneinander abweichende, oft auch einander entgegengesetzte und ausdrücklich bestrittene Angaben und Behauptungen gemacht worden wären, was ja eben nicht möglich wäre, wenn es sich um strikt beweisliche Dinge handelte » (pp. 139-141).

[Piper, Otto. Né en 1841. Docteur en philosophie. Principaux travaux : *Das Recht der Sponsalien* (1871); *Die Reform unsrer Verfassung* (1872 ; *Abriss der Burgenkunde* (3e éd. 1914 ; *Oesterreichische Burgen* (8 vol. 1902 1910).]

* * *

Ce que doit être la philosophie de l'histoire.

Dans quelles conditions peut-on constituer une philosophie de l'histoire? P. Masson-Oursel émet quelques considérations à ce sujet dans un rapport présenté au Congrès international d'histoire de Londres en 1913, que reproduit la *Revue de synthèse historique* (1913, p. 282 : « Synthèse historique et philosophie de l'histoire ») :

« Il y a donc place pour une philosophie de l'histoire, mais à certaines conditions. Sous peine de tomber dans l'historisme, ce ne doit pas être une généralisation pseudo-historique, comme l'évolutionnisme a été une généralisation pseudo-scientifique. Pourtant il faut que ce soit une synthèse de l'histoire, mais faite sur un plan autre que celui de l'histoire. La sociologie, quoique fondée sur l'histoire, ne répond pas au desideratum, parce que d'une part il ne faut pas préjuger que tous les faits historiques sont de nature sociale; et d'autre part la sociologie est, en droit, une science statique, visant à déterminer les lois abstraites régissant les sociétés les plus diverses. Or, la philosophie de l'histoire ne peut faire abstraction de l'essence même du donné historique, son existence temporelle inséparable du devenir. Pour avoir presque toujours prétendu expliquer le changement par des principes éternels et immuables, pour avoir, par conséquent, méconnu la nécessité de ce qui s'offre en incessante transformation, la philosophie s'est rendue impuissante à justifier le phénomène comme tel; si elle se retranche en un noumène inaccessible, elle fait ainsi, sous une apparence de fierté rationaliste, un aveu d'impuissance à fonder en raison le réel. En laissant accroire que son domaine véritable n'est pas exclusivement ce monde même, elle s'est condamnée elle-même devant la

Travaux récents. — Archéologie et histoire.

science, qui explique le phénomène par lui-même, selon des lois d'immanence. Le divorce que nous constatons autour de nous entre l'esprit historique et l'esprit philosophique, s'ensuivit, pour le dommage de l'un et de l'autre. Cependant un rapprochement ne paraît pas impossible, aujourd'hui surtout qu'est née une métaphysique aspirant à saisir dans la durée comme telle, c'est-à-dire en un perpétuel changement, à la fois accumulation et innovation, mémoire et liberté créatrice, la réalité même. La pensée ne se sent jamais aussi indépendante que lorsqu'elle a pénétré les manières de penser antérieures et lorsqu'elle les dépasse en se les assimilant : elle ne se sent jamais aussi forte, aussi apte à des réalisations originales, que lorsqu'elle s'est nourrie d'un donné qui ne la limite que si elle ignore les moyens de le faire contribuer à l'obtention de ses fins. La philosophie de l'histoire ne saurait être qu'une métaphysique ; en effet, elle n'est pas, comme l'histoire ou comme la science, pure connaissance, mais elle prétend inspirer l'action des collectivités, de même que la métaphysique a visé de tout temps et en tout lieu à fonder rationnellement pour l'individu une règle de pratique. Il est essentiel à l'esprit comme tel de comporter une intelligibilité non proprement scientifique, mais métaphysique ; il est essentiel à la réalité humaine de revêtir la forme historique : comment n'y aurait-il pas quelque point de contact entre la métaphysique et l'histoire, alors que l'esprit ne nous est accessible en fait que dans l'humanité ? » (pp. 287-288).

***

Les migrations de peuples dans l'Afrique du Nord à l'époque préhistorique et protohistorique.

L'Afrique du Nord, c'est-à-dire la contrée qui s'étend au nord, entre le détroit de Gibraltar et l'extrémité nord-est de la Tunisie ; au sud, entre l'Anti-Atlas et le golfe de Gabès, est en fait isolée comme une île à tel point que les Arabes ont pu l'appeler l'Ile de l'Occident et, malgré les régions disparates dont elle se compose, cette contrée a eu autrefois une histoire propre. C'est cette histoire que S. Gsell a entrepris d'exposer dans un ouvrage intitulé : *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, dont le tome Ier vient de paraître (Paris, Hachette, 1913, 544 pages, 10 francs). Ce tome Ier comprend l'étude des conditions du développement historique, des temps primitifs, de la colonisation phénicienne et de l'empire de Carthage. Gsell a étudié, entre autres choses des plus intéressantes, les migrations de peuples qui se sont produites dans l'Afrique du Nord. Voici ce que les recherches les plus sérieuses permettent d'établir à cet égard :

Travaux récents.
—
ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

« Les recherches des anthropologistes, des linguistes, des archéologues ont établi une série de faits importants :

« Parenté physique des indigènes de la Berbérie avec les populations du sud de l'Europe, d'une part, du nord-est de l'Afrique, d'autre part. A la lisière du Sahara, peut-être aussi dans quelques régions de la Berbérie, existence d'Ethiopiens, probablement apparentés à d'autres peuples du continent africain, quoiqu'on ne puisse pas encore s'arrêter à des conclusions précises. Dans la Berbérie même, existence de blonds qui nous rappellent ceux du nord de l'Europe sans que nous puissions affirmer qu'ils soient venus de cette contrée.

« Parenté de la langue libyque avec d'autres langues parlées dans tout le nord-est de l'Afrique. Dans la nomenclature géographique, peut-être des indices de la diffusion d'une ou plusieurs mêmes langues dans le nord-ouest africain et dans l'Europe méridionale et occidentale ; ressemblance des industries paléolithiques anciennes au sud-ouest et au nord-ouest de la Méditerranée : des industries paléolithique récente et néolithique ancienne dans le Tell et dans le sud de la péninsule ibérique : de l'industrie néolithique récente au Sahara et en Egypte.

« Introduction probable d'Orient en Berbérie de plusieurs animaux domestiques, chèvre, mouton, à l'époque néolithique ancienne : cheval, chien, dans le cours du second millénaire :

« Influences religieuses égyptiennes durant le second millénaire ;

« A cette énumération, il est permis d'ajouter les ressemblances de certaines constructions en pierres sèches : dolmens d'Afrique et dolmens élevés dans l'ouest de l'Europe au troisième millénaire; chouchets d'Afrique et tours de l'âge du bronze dans les îles de la Méditerranée occidentale. On a vu que, malgré l'absence de preuves, nous sommes enclins à faire remonter aux temps préhistoriques, l'adoption de ces types de sépultures en Afrique. Nous pouvons ajouter également, mais avec plus de réserve, la presque identité de la céramique berbère moderne à peintures géométriques et de celle qui était en usage au troisième millénaire dans la Méditerranée, depuis la Sicile jusqu'à l'île de Chypre.

« Les ressemblances physiques, la communauté d'origine des langues supposent des migrations importantes, mais il est impossible de dire dans quelle direction, de quelle manière les mouvements de populations se sont accomplis. Les industries, les types de constructions, les animaux domestiques, les croyances ont pu être propagés sans conquête violente et par un petit nombre

d'individus. Il convient de noter les parentés, les relations, les influences probables, mais non pas d'en faire un faisceau pour échafauder quelques systèmes, car il s'agit de faits s'échelonnant sur une très longue suite de siècles, dont l'histoire nous échappe entièrement » (pp. 356-357).

Travaux récents. — ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

[GSELL, STÉPHANE. Né en 1864. Docteur ès lettres. Professeur à la Faculté des lettres d'Alger 1890-1912, professeur au Collège de France (1912). Elève de l'École française de Rome. Principaux travaux : *Enquête administrative sur les travaux hydrauliques anciens en Algérie* (1902); *Fouilles de Bénian* (1900); *Fouilles de Gouraya* (1903); *Les monuments antiques de l'Algérie* (1901); *Musée de Téhessa* (1902); *Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie* (1902).]

***

Le roi Asoka et son époque.

E. HARDY a consacré un volume de la série « Weltgeschichte in Charakterbildern » au roi Asoka (*König Asoka*, Mainz, KIRCHHEIM C°, 1913, 72 pages). L'époque étudiée est intéressante pour l'histoire de l'Inde, tant à cause des rapports qui s'établirent alors entre elle et les Etats grecs, que de la diffusion du boudhisme, auquel Asoka donna l'impulsion que l'on connaît.

***

Les idées de Démosthène sur les allocations publiques en argent à Athènes.

Dans les *Etudes sur Démosthène* publiées en 1913 dans le *Musée belge* et publiées ensuite sous forme de brochure (Louvain, PEETERS, 74 pages), H. FRANCOTTE, professeur à l'Université de Liège, étudie notamment les idées de DÉMOSTHÈNE sur le *théorique*, c'est-à-dire l'institution qui consistait « en une allocation aux citoyens pauvres pour leur permettre de payer leur place au théâtre » :

« La première fois que DÉMOSTHÈNE se prononce sur le théorique, c'est dans ce discours sur les *Réformes publiques*. En principe, il est partisan du théorique. Sa formule est celle de CLÉOPHON : à chacun deux oboles. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. S'il en était autrement, il se séparerait sur un point essentiel, de son propre parti. Le programme des démocrates est, à cette époque, comme il a toujours été depuis PÉRICLÈS, interventionniste à l'intérieur, belliqueux à l'extérieur. Ajoutez-y, ou plutôt commencez par là, que ce parti adhère sincèrement aux institutions égalitaires de la cité; en un mot, qu'il mérite bien son titre. Prenez, par contre, le

programme des oligarques : la paix, par conséquent des négociations, des transactions et, au besoin, des capitulations; un gouvernement censitaire, comme celui qui fut établi après la guerre lamaïque; pas de soldes, tout comme sous les Quatre-Cents ; car les soldes attirent les foules vers les fonctions publiques, ruinent le trésor et les particuliers; pas de soldes et surtout, cela va de soi, pas de théorique.

« Démosthène accepte toute la doctrine de son parti, il le déclare hautement. Cela fait, il reprend d'une main ce qu'il a donné de l'autre. Oui à chacun deux oboles; mais à condition qu'il les ait gagnées. La vraie formule est : à chaque travail un salaire. Mais rien qui ressemble à un escamotage. Son jeu est franc et loyal. En principe, il est partisan du théorique; les circonstances l'obligent à demander que les distributions soient suspendues, au moins en temps de guerre.

« Si imprudent qu'il soit de se prononcer sur les finances athéniennes de l'an 350 environ, on pourrait trouver que ce programme n'est pas assez radical. Donnons deux chiffres : revenus de l'Etat, 400 talents (d'après la *IVe Philippique*, 38); coût des armements proposés dans la *Ire Philippique*, 28, 92 talents. Le quart des revenus ordinaires de l'Etat est absorbé par une expédition de peu d'importance.

« Que serait-ce si Athènes voulait, comme elle le devrait, entreprendre la grande guerre? Démosthène ne va pas assez loin : on voudrait qu'il dît carrément au peuple qu'il doit consacrer toutes ses ressources à défendre sa position, qu'Athènes est menacée de devenir une puissance de second ou de troisième ordre.

« Pourquoi s'arrête-t-il à moitié chemin ? Est-ce timidité ? Est-ce sagesse, parce qu'il sait qu'à trop demander on risque de ne rien obtenir? Je crois qu'il a demandé tout ce qu'il voulait obtenir. Représentons-nous bien sa position parlementaire. Voici sa thèse : il faut une réforme financière; pas pour elle-même, mais pour rendre possible la réforme militaire. Il faut une armée de citoyens; il ne cessera de le répéter. Mais tant que dureront les distributions, il n'y en aura pas. Obligeons les citoyens de s'enrôler en leur refusant tout traitement, toute indemnité, s'ils ne veulent pas la gagner. Ils la gagneront en prenant eux-mêmes les armes » (pp. 8-9).

« ... Le vice le plus grand du système est la convoitise qu'il excite chez les pauvres contre les riches. Les Athéniens ont trouvé ce que pas mal de modernes cherchent encore, l'expropriation des

fortunes privées par l'impôt. Leur exemple prouve que pour être efficace, la mesure doit être complétée par la confiscation brutale et directe. DÉMOSTHÈNE met le peuple en garde contre des abus, qui finiraient par déconsidérer totalement l'institution.

Travaux récents.
—
ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

« Rien de plus sage. L'interventionnisme est acceptable. Il y a des époques où il s'impose. Le capitaine d'un navire en péril n'hésitera pas à jeter les marchandises à la mer. Tout ce qu'on lui demande c'est de ne pas y jeter les passagers. Tel est l'ensemble des idées que contient la *IVe Philippique*. Sont-elles en contradiction avec celles des autres discours? En aucune façon. Sur la question théorique, DÉMOSTHÈNE n'a pas varié; dans ses discours, il a eu l'occasion de présenter sa doctrine sous toutes ses faces.

« Je la résume. Le problème de l'interventionnisme se posait à Athènes sous une forme particulière. DÉMOSTHÈNE est pour la solution la plus large : l'Etat doit aide et assistance à tous les citoyens. Sous quelle forme? sous la forme des soldes, solde judiciaire, solde militaire, etc., et sous la forme de la diobélie. En temps de paix, rien à changer au système. Mais en temps de guerre ? Ou il faut réduire l'intervention de l'Etat ou il faut renoncer à faire la guerre à Philippe. La seule réduction possible est celle qui porterait sur le théorique. Aussi est-ce la seule que DÉMOSTHÈNE propose, en 339, quand il est devenu le maître : sa loi affecte les fonds disponibles à la caisse militaire, en temps de guerre seulement. Mais il va de soi que si la cité trouvait pour faire la guerre un banquier généreux, qui lui ouvrirait un crédit illimité, comme le roi de Perse, les distributions du théorique continueraient.

« Il faut donc renoncer à invoquer l'autorité de DÉMOSTHÈNE à l'appui de certaines de nos appréciations sur le théorique : aumônes exagérées qui entretiennent le paupérisme, énervement de l'esprit d'entreprise, etc. DÉMOSTHÈNE n'est pas de notre avis. Probablement, s'il nous entendait, hausserait-il les épaules » (pp. 20-21).

[FRANCOTTE, H. Voir *Bulletin* n° 15, « Archives » n° 243.]

* * *

L'ouvrage que G. BLOCH consacre à *La république romaine*, dans la bibliothèque de philosophie scientifique (Paris, FLAMMARION, 1913, 333 pages, 3 fr. 50) expose la quintessence de l'histoire romaine jusqu'à la monarchie d'Auguste et montre l'action des forces individuelles dans le jeu des institutions sociales.

Constitution de la plèbe romaine.

Travaux récents.
—
Archéologie et histoire

On a détaché de cet ouvrage une partie du chapitre où Bloch nous fait assister à la naissance de la plèbe romaine :

« La désertion des campagnes, le surpeuplement de la capitale, c'est à cela qu'aboutit finalement la misère des classes rurales. Déjà en 187, en 177, les cités italiennes réclament des mesures contre cette émigration qui, si elle continue, les laissera vides de leurs habitants. Un siècle plus tard, Varron, Salluste se plaignent de voir affluer à Rome toute une population robuste qui ne trouve pas ailleurs les moyens de subsister. Ce n'est pas qu'à Rome même il fût très facile de se procurer du travail. Là aussi on rencontrait la concurrence du travail servile, travail des esclaves, travail des affranchis. Tous les esclaves n'étaient pas employés aux champs. Un grand nombre étaient retenus en ville, dans les maisons nobles, où beaucoup d'entre eux, boulangers, tisserands, cordonniers, menuisiers, etc., rendaient des services pour lesquels nous sommes habitués à nous adresser au dehors. Il y en avait qu'on instruisait de manière à les faire travailler pour le public, soit collectivement, en les louant ou en les groupant par ateliers, soit individuellement, en les établissant au compte du maître ou plus souvent à leur compte, avec leur pécule, le maître prélevant sa part du bénéfice et conservant un pouvoir discrétionnaire sur le capital. Caton pratiquait cette industrie qui fut plus tard exercée en grand par Crassus. Le travail libre se maintenait malgré tout, mais, comme il ne recrutait guère sa clientèle que parmi les petites gens, il ne donnait que de maigres profits. Et puis, dans ces corporations ouvrières où se groupaient les divers métiers, combien y avait-il d'affranchis? Et le travail des affranchis, n'était-ce pas encore le travail servile?

« A défaut des ressources que le travail ne fournissait pas ou ne fournissait que d'une manière insuffisante, il y en avait d'autres plus sûres, plus recherchées en tout cas, et que l'on peut résumer d'un mot, bien qu'elles affectent des formes diverses : la mendicité.

« Il y avait les libéralités de l'État, le blé maintenu par ses soins ou vendu directement par lui à des prix dérisoires, mais ce n'était rien auprès des libéralités privées.

« Nous ne reviendrons pas ici sur ce qui a été dit plus haut de la forme nouvelle prise par la clientèle et du rôle que cette institution jouait dans la vie publique. Son importance avait grandi encore depuis App. Claudius. Plaute, qui vécut entre 251 (?) et 184, prête ce propos à son Ménechme : « Quelle sotte manie nous avons main-« tenant, nous autres riches et puissants, d'augmenter sans cesse « la foule de nos clients ! Quel embarras ! Que ce soient d'honnêtes

« gens ou des coquins, c'est ce dont on se soucie le moins. » En échange de leur vote, le patron doit à ses clients une assistance, non seulement morale, mais matérielle, une distribution de vivres ou même d'argent lorsqu'ils viennent le saluer le matin pour aller ensuite lui faire cortège dans la rue. C'est ce qu'on appella plus tard la « sportule » (*sportula*, panier dans lequel on emportait les provisions). Le mot apparaît sous l'Empire, mais la chose est ancienne, et même on peut dire que c'est surtout sous la république, au temps du suffrage populaire, que l'usage de la sportule a dû être répandu ou tout au moins le plus utilement pratiqué.

« Les largesses bornées aux clients habituels, attitrés, ne pouvaient, quelque nombreux qu'ils fussent, s'étendre très loin, et ils avaient beau se multiplier, courir de porte en porte, quêter auprès de plusieurs patrons, cela ne faisait jamais, pour un seul individu, qu'une clientèle restreinte, incapable d'agir efficacement sur le résultat des élections. — Aussi avait-on soin d'opérer sur la masse par des libéralités plus amples, sinon aussi fréquemment renouvelées » (pp. 161-163).

Il y avait des distributions d'huile et de vin, de sel, de vêtements, etc., des repas publics, des jeux :

« Les largesses, les jeux étaient l'appât qui attirait à Rome les populations rurales et qui les y retenait. Les mêmes mains, nous dit Varron, qui avaient jadis tenu la faux et la charrue, ne sont plus bonnes qu'à applaudir au théâtre ou au cirque. On commençait par se résigner à cette vie, et puis l'on y prenait goût et on n'en voulait plus changer. Pauvre vie, sans doute, précaire et humiliante, mais il fallait peu de chose pour subsister, et comment ne pas préférer au labeur des champs, si dur et si mal récompensé, la longue flânerie, la fête perpétuelle sur le pavé de la grande ville? Quand les Gracques essayeront de restaurer la prospérité agricole en Italie, ils ne trouveront dans la plèbe urbaine que de tièdes partisans ou des adversaires résolus, et quand Cicéron voudra faire échouer la loi agraire de Rullus en tournant contre elle ceux-là mêmes dont elle prétendait servir les intérêts, il lui suffira du contraste entre l'existence d'oisiveté où ils avaient fini par se complaire et celle qui les attendait là-bas, dans les terres lointaines où on comptait les déporter » (pp. 165-166).

« On s'est demandé quelquefois comment le peuple romain n'est pas arrivé, de même que certains peuples de la Grèce, de même que les Athéniens par exemple, à fonder ce régime démocratique dont

Travaux récents. ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE

il s'est rapproché peu à peu par une progression continue, durant plusieurs siècles. A cette question, il suffirait de répondre que la démocratie à la grecque, avec le gouvernement populaire direct, n'était réalisable que dans les petites cités, mais il faut ajouter que la matière même d'un régime démocratique régulier se dérobait devant ce peuple à mesure qu'il avançait dans son histoire. A Athènes c'est le développement de la vie économique au sein des classes inférieures qui a amené leur avènement à la vie politique. Nous assistons ici au phénomène inverse, la déchéance politique au sein des mêmes classes ayant pour cause leur recul économique. Avec une populace avilie turbulente et servile, sans frein, sans indépendance, sans dignité et l'on pourrait presque dire sans patrie, la démocratie à Rome manquait d'une base solide; elle ne pouvait avoir ni consistance ni prestige; elle ne devait se traduire que par des mouvements violents, désordonnés, aboutissant fatalement à l'anarchie et à la dictature » (p. 168).

[Bloch, Gustave. Né en 1848. Docteur ès lettres. Membre de l'Ecole de Rome et d'Athènes (1873-1876). Professeur à la Faculté des lettres de Lyon (1884-1888), puis à Paris (histoire romaine). Principaux travaux : *Les origines du Sénat romain*. Articles dans la *Revue historique*, *Mélanges de l'École de Rome*, *Revue des études anciennes*, *Dictionnaire des antiquités*, etc.]

* * *

Raisons économiques et sociales de la création de la classe des affranchis à Rome.

Le premier fascicule du tome 112 (1913) de *Historische Zeitschrift* débute par une étude de M. L. Strack, sur les affranchis dans l'antiquité (« Die Freigelassenen in ihrer Bedeutung für die Gesellschaft der Alten »). Les riches et les pauvres eurent intérêt, en Grèce comme à Rome, à créer une classe nombreuse d'affranchis et cet intérêt était à la fois d'ordre économique et social :

« In Rom — von den Diadochenstädten versagt die Kunde — hat arm und reich die Freilassung genutzt. Einmal werden wir ähnliche Dienste des Freigelassenen vorauszusetzen haben, wie in Griechenland, und diese wachsen dem Herrn in Rom noch gratis zu. Die Kosten der Verpflegung nämlich trug der Staat, da die *liberti* an der staatlichen Getreideverteilung Anteil hatten. Es bilden diese *liberti* fast den grösseren Teil der *plebs frumentaria*, und gut ist es möglich, dass der Spiessbürger nicht nur die Unterhaltungskosten sparte, sondern von der Staatsverpflegungsration noch seinen Anteil zog. Beim reichen Mann ersetzte dies Motiv des

hungrigen Bauches ein anderes und für ihn gleichwichtiges. Er hungerte nach Ansehen, nach politischem Einfluss und Macht. Die Schar der Freigelassenen schuf sie ihm. Je mehr *liberti*, und desto höher stand der Herr. Wir haben erst jüngst die grosse Bedeutung der *patrocinia* für die letzte Zeit der Republik schätzen gelernt. Die Treu- und Nahverhältnisse durchsetzen alle Schichten der Gesellschaft. Der Advokat und seine Kundschaft, der General und seine Veteranen, der Staatsmann und die abhängigen Völker oder Städte, der Herr und die *liberti* — alle sind verbunden durch diese Treubeziehungen. An ihnen aber hängt die politische Macht, denn durch sie kommandiert man die Wählermassen, auf die es letzten Endes ankommt. Der Nutzen steht fast höher als der finanzielle, der selbstverständlich auch nicht fehlte und etwa in der Vermittlung der für Senatoren untersagten Geld- und Handelsgeschäfte durch Freigelassene zu greifbarem Ausdruck kommt. Und als von Politik, die auf dem Markt gemacht wurde in der Kaiserzeit nicht mehr die Rede war, da forderte das Ansehen die Scharen der Klienten, und die Freigelassenen stellten sie.

« In Summa : Des Herrn eigenster Vorteil, des kleinen wie des mächtigen Herrn, trieb zur Freilassung, und weil die Welt sie brauchte, um im Geleise zu bleiben, so deckten sich Egoismus, Altruismus, und Staatsinteresse in diesem Falle einmal miteinander. Die Trias schuf die Massen der Freigelassenen.

« Die Sklavenmenge geht in der Kaiserzeit zurück. Ein altverstaubtes Institut der Adelszeit, die Hörigkeit, die Bindung an die Scholle, erscheint den Reichen und dem Staate mehr und mehr am Platz und tritt als Kolonat auf dem Lande an die Stelle der Sklaverei. Und die Berufe macht man zwangsweise erblich, um stets genügend Bäcker, Schiffer u. s. w. zu haben. Damit verlieren die ἀπελεύθεροι und *liberti* ihre Bedeutung. Zu allen den Gründen, die man zur Erklärung des Unterganges der antiken Welt schon beigebracht, kann man auch diesen, das Schwinden der Gesellschaftsklasse der Freigelassenen, wohl hinzufügen. Es fehlte der müden Zeit des *Dominats* die frische, aufstrebende Schicht » (pp. 26-28).

[Strack, Max Lebrecht. Né en 1867. A fait ses études aux universités de Tubingen et de Bonn. Professeur à Giessen, puis à Kiel (depuis 1911, pour l'histoire ancienne). Principaux travaux : *Die Dynastie der Ptolomäer* (1897); *Die antiken Münzen von Thrakien* (1912).]

***

Travaux récents.
—
Archéologie et histoire.
—
Les services d'information dans l'antiquité.

W. Riepl est l'auteur d'un ouvrage sur les moyens de communication des informations et des nouvelles dans l'antiquité (*Das Nachrichtenwesen des Altertums mit besonderer Rücksicht auf die Römer*. Leipzig, Teubner, 1913, 478 pages, 16 marks,. Riepl commence son exposé aux débuts de l'histoire romaine, puis entre dans l'examen détaillé de la technique des transmissions (signes et signaux de la télégraphie (système des torches et foyers lumineux), des messagers et courriers, des postes privées et publiques, de la diffusion des nouvelles, des journaux, des services d'information.

***

Bertha S. Phillpotts a étudié les traces de la solidarité entre parents, susceptibles de présenter une importance sociale, chez les différents peuples d'origine germanique. L'auteur a été amené à examiner spécialement la question de savoir pourquoi les communautés de famille s'étaient conservées si longtemps dans l'Allemagne du Nord, où elles avaient à lutter contre un grand nombre d'influences adverses, alors qu'en Islande on ne retrouvait que de faibles vestiges de leur existence. Son ouvrage, qui est intitulé *Kindred and Clan in the middle ages and after. A study in the sociology of the teutonic races* (Cambridge, the University Press, 1913, 302 pages, 10 sh. 6 p.), se compose essentiellement de huit chapitres :

I. Iceland. — II. Norway. — III. Sweden. — IV. Denmark. — V. North Germany an Holland. — VI. Belgium and Northern France. — VII. England. — VIII. Conclusion. 1. Summary of previous chapters. 2. The influence of the kindreds on social conditions. 3. Causes of the decline of kindreds. 4. The pre-historic group.

Du rôle des communautés de famille dans l'organisation sociale en Allemagne.

Quelle a été l'action de ces communautés de famille sur les conditions sociales? Elles ont joué un rôle, semble-t-il, en ce qui concerne le maintien de certaines classes :

« We may summarize what seems to have been the tendency of the kindreds by describing it as democratic, — that is to say that in discouraging the rise of petty local chiefs they tended to keep the status of all freemen equal, but we must believe that they achieved this result by refusing opportunities to the strong, as well as by protecting the weak against outside aggression. They were not democratic in the sense that the mediaeval Church was demo-

cratic. But though it seems that we must concede this quite considerable degree of influence to the kindreds, we must be careful to note that it implies no active organization, no conscious political aim, on their part. It was achieved as it were anonymously, by what we may call passive resistance. We still have no right to think of the Teutonic kindreds as *organizing* themselves in any but the most temporary manner, or as combining for aggression. A kindred can only be said to exist at the moment when it groups itself round a given kinsman, and a large proportion of this group must merge into other groups if some other individual is in need. So long as kinship was recognized through both male and female — *i. e.* during the whole historic period — these characteristics of the kindreds must have set very definite bounds to their political power.

Travaux récents. — Archéologie et histoire.

« We need only compare the kindred with its offshoot, the gild, to realize, the deficiencies of the earlier group in this respect. The gild is definite, organized, adaptable, transplantable — everything that the kindred is not. Yet it is a question whether the very indefiniteness of the kindred, its anonymity, its shifting outline what we may call its Protean attributes, did not qualify it for its obscure workings towards social equality better than a fixed organization, more open to attack, could ever have done. There can be no question that the kindred, through a long course of centuries, clung far more closely to the democratic ideal than the gild. The gilds did a great work for the towns and the craftsmen, but did they achieve more than the kindreds, wherever they survived, accomplished for the rural districts or for the agricultural classes? » (pp. 256-257).

***

Les institutions des Anglo-Saxons.

H. Pierquin décrit *Les institutions et les coutumes des Anglo-Saxons*, dans un volume qui porte ce titre et que publie la librairie Picard, de Paris (1913, 234 pages, 7 fr. 50). Il se compose des chapitres suivants :

I. — *Le gouvernement et la constitution des Anglo-Saxons* : 1. L'élection du roi et son couronnement. La famille et les officiers royaux. La dignité et les prérogatives du *cyning* anglo-saxon. — 2. La *witena-gemot* et sa composition. Son mode de convocation. Le temps et les lieux de ses assises. Ses travaux et ses pouvoirs. — 3. Résumé des principes constitutionnels des Anglo-Saxons. Les lois anglo-saxonnes. — 4. Les officiers d'État chez les Anglo-Saxons et

Travaux récents. — Archéologie et histoire.

de quelques dignitaires. Considérations diverses sur l'état politique et social des Anglo-Saxons. — 5. L'agriculture et la propriété foncière chez les Anglo Saxons. La population anglo-saxonne.

II. — *Les mœurs et les coutumes des Anglo-Saxons* : 1. L'enfance et l'éducation des Anglo-Saxons. Le mariage chez les Anglo-Saxons. Leurs funérailles. Leurs superstitions, leurs croyances dans la magie et les sortilèges. — 2. La nourriture des Anglo-Saxons. Leur costume. Leurs maisons et leur ameublement. Leurs fêtes et leurs réjouissances ; leurs jeux et leurs exercices. — 3. Les classes sociales chez les Anglo-Saxons. La chevalerie et les *Gilds* anglo-saxonnes. — 4. L'industrie et le commerce des Anglo-Saxons. Leur monnaie (pp. 233-234).

La propriété foncière et les classes sociales chez les Anglo-Saxons.

L'inégalité était la base de la société anglo-saxonne. La propriété foncière jouait un grand rôle dans cette inégalité :

« La naissance n'entourait celui qui en bénéficiait, que d'un prestige moral et social, sans qu'elle lui conférât de droits ou de privilèges politiques, héréditairement transmissibles. La noblesse due à la possession territoriale, comportait seule, ces dernières prérogatives.

« La noblesse territoriale était accessible à tous, et les lois stipulent expressément, « que par la miséricorde de Dieu, un *thrael* « en servage, peut devenir un *thegn* : un *ceorl*, un *eorl*, de même « qu'un chanteur peut se faire prêtre, et qu'un *bocere* (écrivain) « peut devenir évêque... » Au temps d'Ethelstan, il est établi qu'un *ceorl*, possesseur de 5 hides de terres, d'un pignon, d'une cuisine, et titulaire d'un office dans la maison du roi, devient un *thane* de plein droit. Et la loi dispose encore qu'un *thegn* peut atteindre à la dignité de l'*eorl*, par voie d'accroissement territorial, et qu'un *massere*, ou marchand, peut devenir un *thegn*, après avoir fait trois traversées, avec ses propres cargaisons.

« Mais le fait qui prouve bien que la noblesse territoriale seule, conférait des privilèges politiques, c'est que la possession d'une certaine quantité de terres, était exigée des Anglo-Saxons pour qu'ils pussent siéger à la *witena-gemot*, et ce, en dépit de la noblesse de leur naissance. L'abbé d'Ely, avait un frère qui recherchait en mariage la fille d'un homme puissant et riche, et qui lui refusait sa main, parce que tout en étant noble, il ne pouvait siéger parmi les *witans* et les *proceres* à la *witena-gemot*, faute de posséder 40 hides en toute propriété. Pour parer à cet obstacle, l'abbé donna à son frère des biens appartenant au monastère d'Ely, et cette fraude ne fut découverte que par la suite.

« En principe, la distinction des hommes libres, dans les lois, est basée sur la quotité de leur propriété foncière : ainsi est-il fait mention du *twyhyndum, sixhyndum, twelfyndhum men*, ou hommes possédant 2, 6 ou 12 hides de terres.

« Le *twynhynde man* avait une *were*, égale à celle du *ceorl* : et le *twelfynde*, à celle du *thegn*, bien que Canute qualifie les représentants de ces deux classes, de *thegns*. C'était donc la possession territoriale seule qui conférait la noblesse et qui en faisait entrer le bénéficiaire dans une classe supérieure à celle à laquelle il appartenait : ainsi voit-on un *ceorl*, dépourvu de terres, ne point pouvoir prétendre à la noblesse, bien qu'il ait le casque, la cotte de mailles et l'épée à poignée d'or.

« La noblesse issue de la fonction publique, semble avoir été celle de l'*ealdorman*, de l'*eorl*, de l'*heretoch* et du *thegn* royal. Sans atteindre à la noblesse proprement dite, le *gerefa* et le *scirreve*, appartenaient à un niveau social plus élevé que la majorité des hommes libres. Et au-dessous de ces fonctionnaires, on trouvait un dernier degré de distinction sociale, conféré à quelques officiers inférieurs et à l'*ealdor* d'une circonscription administrative ou *hundred* » (pp. 197-199).

* * *

Le minimum de salaire au moyen âge en Angleterre.

Un aspect intéressant de la législation du travail au moyen âge en Angleterre est exposé par R. H. Tawney dans un article de *Vierteljahrsschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte* (1913, pp. 307 et 533). Cet article, qui est intitulé « The assessment of wages in England by the justices of the peace », ne concerne pas toute la période qui va de la première loi sur les ouvriers (1349) jusqu'à l'abrogation de la clause du minimum des salaires contenue dans l'*Artificers' Act* (1813), mais seulement la réglementation des salaires introduite par ce dernier acte en 1563 et aux effets qu'il a eus pendant un siècle et demi. Il étudie donc l'acte de 1563 et ses précédents, puis recherche de quelle manière et dans quelle mesure cet acte a été appliqué. On a retrouvé un grand nombre d'arrêtés rendus par les juges de paix en vertu de la loi et il est probable qu'on en retrouvera encore d'autres. On peut donc dire que la loi a été appliquée, mais il est beaucoup plus difficile d'en déterminer les effets :

« It will be seen that there is a rough parellelism between the rise of wheat prices and the rise of wages in Wiltshire up to 1655,

and of yearly wages in Devonshire up to 1654. For the rest, there seems to be no correspondence at all. At Chester wages rise by over 40 per cent when prices rise by 109 per cent; in Rutland wages rise by under 5 per cent, when prices rise by 174 per cent. In Wiltshire, where prices and wages move with the same correspondence up to 1655, wages rise after that date and prices fall. Even if the means for making a comparison were more satisfactory than they are I doubt very much whether any close correspondence would be established. It wast hardly to be expected that the Justices who saw prices doubled would meet the situation by doubling wages. They themselves belonged to a class which felt the rise severely, for the rents of their copyhold and freehold tenants were fixed, while they were buying everything dearer. An advance in wages as great as the advance in prices would have benefited the worker while aggravating their own difficulties. Moreover all sorts of factors influenced wages besides the movement in prices. Custom was very powerful, and one board appeals to the fact that wages have always been lower in the Northern part of the country than elsewhere as a justification for refusing to raise them. After the Civil War the scarcity of labour forced wages up, and the assessments, as the Gloucestershire Justices pointed out, had to follow the market rate. A motive which tended to raise the price of agricultural labour while lowering that of artizans was the interest of the country gentlemen in preventing a shortage of the former. This is probably the reason why the wages of workers in husbandry were advanced in Wiltshire, on the recommentation of the Grand Jury, in 1635, while those of other classes of wages earners were unaltered; and why in Warwickshire the wages of certain classes of agricultural workers were fixed at a much higher rate in 1672 than in 1657, while those of masons, tilers, plasterers, and bricklayers were reduced by from 75 to 100 per cent. Such a double movement was a simple method of ensuring that the supply of agricultural labour would be sufficient. It is not surprising, therefore, that wages, and prices should not have risen and fallen together » (pp. 559-560).

[TAWNEY, RICHARD HENRY. Né en 1880. A fait ses études à l'Université d'Oxford. Enseigna à Glasgow et à Oxford, puis fut nommé directeur de la fondation RATAN TATA pour l'étude et la prévention du paupérisme. Membre du comité consultatif du « Board of Education ». Principaux travaux : *The agrarian problem in the 16th century* (1913); *The economics of boy labour* (*Economic*

journal 1909) ; *The theory of pauperism* (*Sociological review* 1909), etc.]

Travaux récents.

—

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

—

Thessalonique au XIVe siècle.

* * *

On a cru utile de reproduire ici la table des matières de l'ouvrage de TAFRALI sur *Thessalonique au* XIVe *siècle* (Paris, Geuthner, 1913, A-G, XXVI-312 pages, 15 francs) qui présente un intérêt particulier au point de vue sociologique :

LIVRE I. — 1. Thessalonique avant le XIVe siècle. — 2. Les habitants de la ville et de ses environs au XIVe siècle : Le nombre de la population. Les éléments de la population : *A*) les citoyens libres : *a*) les puissants; *b*) la classe moyenne; *c*) le peuple; *B*) les parèques ou douloparèques; *C*) les esclaves. Les éléments hétérogènes : *A*) les juifs; *B*) les Arméniens; *C*) les Slaves; *D*) les Coutsovalaques, Tsintsares ou Aromounes; E) les Vardariotes ou les Turcs; *F*) les Gasmoules ou Vasmoules. — 3. L'administration impériale et municipale. Le diocèse ecclésiastique de la ville : *A*) Le pouvoir civil : L'administration impériale. Le gouverneur : *a*) le thème de la Macédoine et de la première Thessalie, la garnison, les finances, la justice; *b*) l'administration municipale; le Sénat et l'assemblée populaire, les archontes municipaux, la police. *B*) Le pouvoir ecclésiastique : l'archevêque, le diocèse.

LIVRE II. — 1. L'état social et le mouvement économique de la ville. — 2. Le culte des Saints. — 3. Le mouvement scientifique, littéraire et artistique. — 4. La querelle hésychaste.

LIVRE III. — 1. Les événements politiques de Thessalonique depuis le commencement du XIVe siècle jusqu'à la révolution des Zélotes (1300-1342). — 2. La révolution des Zélotes (1342-1349) : Le massacre des nobles en 1345. — 3. Les causes de la révolution. Les idées, les principes et le gouvernement des Zélotes. — 4. Les événements politiques de Thessalonique après la chute des Zélotes. — Conclusion.

* * *

L'industrie et le commerce dans la hiérarchie sociale sous l'ancien régime.

La *Revue d'histoire économique et sociale* a publié, en 1913 plusieurs articles concernant les croyances et les préjugés relatifs aux professions manuelles, à l'industrie et au commerce en France à la fin de l'ancien régime. On peut citer notamment ceux des Prof. ALLIX et DEPITRE. Ce dernier est l'auteur d'une étude sur *Le système et la querelle de la noblesse commerçante,* consacrée en ordre principal aux idées de l'abbé COYER, qui s'efforçait de démontrer que la noblesse ne pouvait déroger en pratiquant certains com-

Travaux récents. — ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE

merces et notamment le grand commerce. Cette question, que la situation économique assez précaire de la noblesse à cette époque rendait particulièrement intéressante, a donné lieu à toute une littérature.

De son côté, ALLIX a consacré un article à l'exposé de la *Rivalité entre la propriété foncière et la fortune mobilière sous la révolution*. Ici aussi, il s'agit de la place à faire dans l'État à ceux qui se sont enrichis par l'industrie et le commerce. La question fit l'objet d'un grand nombre d'écrits à l'époque révolutionnaire (d'HOLBACH, LALLY-TOLLENDAL, GERMAIN GARNIER, DUPONT DE NEMOURS, etc., contre ROEDERER et d'autres jusqu'à J.-B. SAY). On sait que la bourgeoisie industrielle et commerciale finit par obtenir gain de cause (Constitution de l'an III et de l'an VIII).

[ALLIX, EDGARD. Né en 1874. Professeur à la Faculté de droit de Caen. Principaux travaux : *L'œuvre économique de Karl Marlo* (1898); *Des reports dans les bourses de valeurs* (1900); *Traité élémentaire de science des finances et de législation financière française* (1907).]

[DEPITRE, EDGARD. Professeur à l'Université de Paris. Principaux travaux : *Le mouvement de concentration dans les banques allemandes* (1905); *Les caisses de liquidation des opérations à terme sur marchandises* (1907); *La toile peinte en France au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècle* (1912).]

* * *

Les billets de confiance à l'époque de la Révolution en France.

Dans une monographie des « Etudes percheronnes » G. CRESTE étudie *Les papiers-monnaie émis à Mortagne pendant la Révolution* (Bellême, LEVAYER, 1913, 93 pages et planches). Il y est question d'une forme particulière de la circulation financière de cette époque, les *billets de confiance* :

« L'assemblée nationale, décida le 6 mai 1791, la création de 100 millions de coupures de 5 livres qui d'ailleurs ne firent leur apparition que quatre mois après, en septembre.

« Le but de cette création avait été de fournir au commerce la monnaie d'appoint qui lui manquait et de remplacer d'autres petites valeurs qui, depuis un certain temps, s'étaient répandues dans le public.

« Nous voulons parler de la monnaie de papier, due à l'initiative privée, qui circulait dans presque tous les départements sous le nom de billets de confiance, patriotiques ou de secours.

« Elle était née spontanément, par la force des choses, et s'était rapidement accrue dans les villes grandes et petites, dans les chefs-lieux de canton et même dans les communes, sans que les pouvoirs publics absorbés par d'autres soins, s'en fussent occupés ni qu'ils eussent pensé à l'interdire, tant elle répondait à un réel besoin.

« Les émetteurs particuliers, isolés ou réunis en sociétés, appliquaient sans les connaître les idées de De Ciconcne. Ils donnaient de petits papiers, imprimés ou manuscrits, portant leur signature et la mention de valeur variant de plusieurs livres à quelques sols et même au-dessous. Ces billets étaient remis comme monnaie, en échange d'assignats, et devaient être remboursés à vue lorsque leurs porteurs venaient reprendre les assignats.

« Ce système, très simple en apparence, devait entraîner dans la pratique de nombreuses difficultés : peut-être eût-il été possible de les éviter par une réglementation avisée et c'était l'idée qui avait guidé De Montesquiou, député à l'assemblée nationale.

« Il avait proposé, dans la séance du 17 mai 1791, « d'approuver « les établissements particuliers qui, sous la surveillance des corps « administratifs se chargeraient de mettre en émission des assi- « gnats de cinq livres et de les donner en échange contre des assi- « gnats nationaux, à la charge par eux de fournir des caution- « nements suffisants pour la sûreté de leur gestion. »

« Il demandait en outre que l'on fit fabriquer de la monnaie de cuivre pour 40 millions et les établissements émetteurs des petits assignats, auraient l'obligation d'acquérir la quantité de sous nécessaires pour entretenir l'échange à bureau ouvert des dites fractions d'assignats contre des sous.

« L'assemblée n'adopta point cette proposition ; mais, sans donner aux billets de confiance l'autorisation expresse qu'on avait réclamée pour eux, ce qui dans une certaine mesure eût pu entraîner la responsabilité de l'État, elle reconnut cependant les services que le public en retirait en les faisant profiter d'une exception aux prescriptions de la loi fiscale et elle décréta :

« Que les billets de 25 livres et au-dessous souscrits par des « particuliers, et échangés à vue contre des assignats ou de la « monnaie de cuivre, à la volonté des porteurs seraient exempts du « droit du timbre. »

« En échange de cette faveur, il eût été naturel de prescrire des mesures pour entourer les émissions de certaines garanties : on n'y songea point et, en présence de l'encouragement qui venait de leur

être donné, et peut-être aussi en raison de l'entière latitude que laissait l'absence de tout contrôle, les caisses particulières se multiplièrent, mais en même temps apparurent les défauts de l'institution dont un des plus graves consistait en ce que, dans plus d'un cas, les émetteurs de billets manquaient de toutes surfaces et ne trouvait là qu'un moyen de se procurer des ressources pour leur besoins personnels » (pp. 5-7).

« L'assemblée législative, qui avait remplacé l'assemblée nationale, s'était décidée à parer aux difficultés de la situation en créant des coupures d'assignats, et elle avait ordonné le 4 janvier 1792, une émission de 400 millions d'assignats de 10 sols, 15 sols, 25 sols et 50 sols ; de la sorte, pensait-on, les billets de confiance n'auraient plus de raison d'être. Cependant le gouvernement se trouva dans l'impossibilité matérielle de faire fabriquer sur l'heure la quantité énorme des petites coupures à émettre et leur apparition en fait n'eut lieu qu'au mois de septembre 1792. Les dangers de la situation subsistèrent donc, et les municipalités, responsables de l'ordre public qu'un pareil état de choses pouvait troubler profondément, prirent le parti d'émettre elles-mêmes des billets.

« L'assemblée encouragea cette initiative et crut, d'autre part, pouvoir prendre à l'égard des caisses patriotiques ouvertes par les particuliers une décision définitive. Elle les interdit formellement et chargea les municipalités de procéder à leur liquidation » (Décret des 30 mars et 1er avril 1792) (pp. 8-9).

« La force des circonstances l'emporta sur celle des décrets et, en dépit de toutes les prohibitions, le remboursement des billets et les brûlements se continuèrent pendant plusieurs années ; la correspondance d'échange entre les districts et entre les départements se prolongea plus longtemps encore.

« Bien plus, certaines communes, en présence de la pénurie de leurs finances, ne craignirent pas de se servir de leurs billets pour les affecter à des dépenses indispensables, telles que subsistances, secours aux indigents, réparations d'édifices communaux : beaucoup même, malgré l'interdiction formelle, procédèrent sous la poussée des nécessités quotidiennes, à des émissions nouvelles faites sans aucune autorisation et en dehors de tout contrôle.

« Qui aurait pu les en blâmer, alors que le gouvernement de la république donnait l'exemple en usant sans vergogne de la « planche aux assignats » et inondait le pays d'un papier qui chaque jour se dépréciait davantage ?

« Du reste, en même temps que la liquidation des caisses patriotiques traînait ainsi en longueur, l'intérêt pratique pour les porteurs de billets s'amoindrissait à mesure que le temps s'écoulait.

Travaux récents. — Archéologie et histoire

« Remboursables en assignats, les billets ne pouvaient avoir d'autre valeur que celle des assignats eux-mêmes. Or, dès la fin de l'an II, cette valeur était tombée à 40 p. c., six mois après à 15 p. c., au commencement de l'an IV à trois francs soixante centimes (3 fr. 60 c.) p. c., et, à la fin de cette même année, lorsque l'État, faisant faillite, régla ses créanciers, à 1/30 de leur dû et leur remit en paiement du nouveau papier baptisé cédules hypothécaires et promesses de mandats territoriaux, on pouvait se procurer 100 francs d'assignats moyennant vingt-cinq centimes en numéraire (0 fr. 25) » (pp. 18-19).

[Creste, Georges A. D. Né en 1856. Docteur en droit de la Faculté de Caen. Trésorier de la société percheronne d'histoire et d'archéologie.]

* * *

Une nouvelle histoire constitutionnelle de l'Angleterre.

J. Hatschek a écrit une histoire constitutionnelle de l'Angleterre (*Englische Verfassungsgeschichte*, München, Oldenbourg, 1913, 761 pages) qui a pour but de mettre au point les données acquises depuis la publication de l'histoire constitutionnelle anglaise, de Gneist, et notamment d'utiliser les résultats qu'on peut tirer de la comparaison des institutions de la Grande-Bretagne avec les institutions analogues du continent. Depuis Gneist, un grand nombre de documents nouveaux ont d'ailleurs été exhumés et commentés, à tel point que l'histoire des institutions anglaises en a été renouvelée.

L'ouvrage comprend les chapitres suivants :

I. Abschnitt : *Der Feudalstaat.* — 1. Das anglo-normannische Reich. — 2. Die Wurzeln des Feudalismus in England. — 3. Die Ständegliederung. — 4. Der König und sein Rat. — 5. Die Zentralverwaltung. — 6. Die Lokalverwaltung unter den angelsächsischen Königen. — 7. (Fortsetzung) : Die Lokalverwaltung unter Normannenkönigen und ersten Plantagenets. — 8. Die Städte. — 9. Die Rechtspflege. — 10. Das Heerwesen. — 11. Die Finanzverwaltung. — 12. Die angelsächsische und anglonormannische Eigenkirche.

II. Abschnitt : *Der Ständestaat.* — 13. Aufstieg und Verfall des Ständestaats. — 14. Die Umbildung des Feudalrechts zum *Common*

Travaux récents. — Archéologie et histoire

Law und dessen Vorrangstellung. — 15. Die Stände. — 16. Der König. — 17. Das Parlament. — 18. Die Zentralverwaltung. — 19. Der Staatsdienst. — 20. Die Lokalverwaltung. — 21. Die Städte. — 22 Die Rechtspflege. — 23. Das Heerwesen. — 24. Die Finanzverwaltung. — 25. Die Entwicklung der englischen Staatskirche.

III. Abschnitt : *Der Kampf der absoluten und konstitutionellen Monarchie um die Vorherrschaft.* — 26. Vom absoluten zum konstitutionellen Regime (1485-1714). — 27. Römisches Recht und *Common Law* im Kampf um die Vorherrschaft. — 28. Die Stände. — 29 Der König. — 30. Das Parlament. — 31. Die Zentralverwaltung. — 32. (Fortsetzung : Die Entstehung der Kollegialverfassung in den Zentralstellen. — 33. Das Ministerkabinett. — 34. Staatliche Mittelbehörden und Staatsdienst. — 35. Die Lokalverwaltung. — 36. Die Justizverwaltung. — 37. Armee und Flotte. — 38. Die Finanzverwaltung. — 39. Staat und Kirche.

IV. Abschnitt : *Das parlamentarische Königtum.* — 40. Die Entwicklung der Parlamentsherrschaft und die Freiheitsrechte. 41. Die Konventionalregeln als Unterlagen der Verfassungsbaues. — 42. Stände und Parteien. — 43. Der König. — 44. Das Parlament. — 45. Das Ministerkabinett. — 46. Die Zentralverwaltung. — 47. Der Staatsdienst. — 48. Die Lokalverwaltung. — 49. Die Justizverwaltung. — 50. Die Finanzverwaltung. — 51. Die Heeresverwaltung. — 52. Staat und Kirche (das sog. *establishment*).

* * *

Les forces constitutives des États-Unis d'Amérique.

Ecrire une histoire des États-Unis d'Amérique conçue en vue de dégager les forces principales qui ont donné à cette histoire sa physionomie propre, tel a été le but de C. R. Fish, professeur à l'Université du Wisconsin, dans son ouvrage intitulé : *The development of american nationality* (New-York, The American book C°, 1913, 535 + xxxix pages). Cet ouvrage fait suite à un autre traité, où E. B. Greene expose les fondements de la nationalité américaine (*The foundation of american nationality*, même éditeur).

* * *

Sommaire bibliographique.

Hanotaux, G. — De l'histoire et des historiens (*Revue des deux mondes*, septembre 1913.)

Masson-Oursel, P. — Synthèse historique et philosophie de l'histoire. (*Revue de synthèse historique*, juin 1913.)

Kemmerich, Dr M. — Das Kausalgesetz der Weltgeschichte. (München, Langen, 1913, 15 Mk.)

Bergmann, H. — Inhaltliche und kausale Zusammenhänge in der Geschichtswissenschaft. (*Congr. int. di filosofia*, vol. III, 1911.)

Travaux récents.

—

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

Laskine, Ed. — Le matérialisme historique et son nouvel interprète. (*Revue socialiste*, mai 1913.)

Daville, L. — La comparaison et la méthode comparative, en particulier dans les études historiques. (*Revue de synthèse historique*, août-octobre 1913.)

Boden. — Ueber historische und forensische Wahrheit und Wahrscheinlichkeit. (*Archiv für Psychologie*, Bd. 31, H. 1-2, 1914.)

Febvre, L. — Le développement des langues et l'histoire. (*Revue de synthèse historique*, août-octobre 1913.)

Ritter, N. — Studien über die Entwicklung der Geschichtswissenschaft. 4. Das 18. Jahrhundert. (*Historische Zeits.*, F. 3, Bd. 16, H. 1, 1913.)

Callender, G. S. — The position of American Economic History. (*American historical Review*, October 1913.)

Nath Bose, P. — Epochs of civilization. (London, Harraden, 1913.)

Anspacher, A. — Tiglath Pileser III. (London, Milford, 1913.)

Flinders, P. — Ancient Egypt. (London, Macmillan, 1913.)

Bissing, Dr W. — Die Kultur des alten Aegyptens. (Leipzig, Quelle und Meyer, 1913, 1 Mk.)

Maspero, G. — Etudes de mythologie et d'archéologie égyptiennes. (Paris, Leroux, 1913, 15 Fr.)

Murray, M. A. — Evidence for the custom of killing the king in ancient Egypt. (*Man*, February 1914.)

Reinach, S. — Egyptologie et histoire des religions. (*Revue de synthèse historique*, août-octobre 1913.)

Sottas, H. — La préservation de la propriété funéraire dans l'ancienne Egypte. (Paris, Champion, 1913, 7.50 Fr.)

Biedermann, E. — Studien zur ägyptischen Verwaltungsgeschichte in ptolemäisch-römischen Zeit. Der Basilikos Grammateus. (Berlin, Weidmann, 1913, 3.60 Mk.)

Lichtenberg, R. — Die Stellung und Bedeutung der ägäischen Kultur in der europäischen Vorgeschichte. (*Mannus*, Bd. 5, H. 4, 1914.)

Cotterill, H. B. — Ancient Greece : a sketch of its art, literature, and philosophy as viewed in connection with its external history from the earliest times to the age of Alexander the Great. (New York, Stokes, 1913, 2.50 Doll.)

Farnell, L. R. — Magic and religion in early Hellenic society. (*Archiv für Religionswissenschaft*, H. 1-2, 1914.)

Ellis, H. M. — Scythians and Greeks. (London, Cambridge Univ. Press, 1913.)

Thompson, H. — Theban ostraca. (New York, Oxford Univ., 1913, 6 Doll.)

Fick, A. — Aelteste griechische Stammverbände. (*Z. für vergleichende Sprachforschung*, Bd. 46, H. 1-2, 1914.)

Reinach, S. — Le sacrifice de Tyndare. (*Revue de l'histoire des religions*, septembre-octobre 1913.)

Rosenberg, A. — Der Staat der Alten Italiker. (Berlin, Weidmann, 1913, 4 Mk.)

Travaux récents.
—
ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE

Plaumann, G. — Das sogenannte Senatus consultum ultimum die Quasidiktatur der späteren römischen Republik. (*Klio*, Bd 13, H. 3-4, 1913.)

Birt, Th. — Römische Charakterköpfe. (Leipzig, Quelle und Meyer, 191[illegible], 7 Mk.)

[illegible] — Imperium Romanum. (Leipzig, Teubner, 1913, 14 Mk.)

Poehlmann, R. — Die Weltanschauung des Tacitus. (München, Franz, 1913, 3 Mk.)

Brassloff, St. — Zur Lehre von den Freilassungen in der römischen Kaiserzeit. (*Rhein. Mus. Philol.*, 1913.)

Blümner, H. — Die neuere Literatur über die römischen Privataltertümer. (*Die Geisteswissenschaften*, 10. Dezember 1913.)

Pichon, R. — La liberté de conscience dans l'ancienne Rome. A propos du seizième centenaire de l'édit de Milan. (*Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1913.)

Edmundson, G. — The Church in Rome in the first century. (London, Longmans, 1913.)

Macalister, S. — The philistines, their history and civilization. (London, Milford, 1913.)

Coulton, G. G. — Monastic schools in the Middle ages. (London, Marshall, 1913.)

Leeds, E. — The archaeology of the Anglo-Saxon settlements. (London, Milford, 1913.)

Farnsworth, O. — Uncle and Nephew in the old French chansons de Geste. (London, Milford, 1913.)

Ilgen, Th. — Die Grundlagen der mittelalterlichen Wirtschaftsverfassung am Niederrhein. (*Westdeutsche Zeitschrift*, Bd. 32, H. 1-2, 1913.)

Carlyle, A. J. — The sources of Medieval political Theory and its connection with Mediaeval Politics. (*Amer. historical Review*, October 1913.)

Salzmann, F. — English industries of the middle ages. (London, Constable, 1913.)

Flach, J. — Le comte de Flandre et ses rapports avec la couronne de France du IX[e] au XV[e] siècle (première partie). (*Revue historique*, janvier-février 1914.)

Eberbach, O. — Die deutsche Reichsritterschaft in ihrer staatsrechtlich politischen Entwicklung von den Anfängen bis zum Jahre 1495. (Leipzig, Teubner, 1913, 6 Mk.)

Sieber, D[r] S. — Nachbarschaften, Gilden, Zünfte und ihre Feste. I. (*Archiv für Kulturgeschichte*, Bd. XI, H. 4, 1914.)

de Borchgrave, E. — La Flandre et le Groenland au IX[e] siècle. (Int. Congress of Americanists, London, 1912.)

Stein, W. — Stand und Aufgaben der hansischen Geschichtsforschung. (*Die Geisteswissenschaften*, 5. Februar 1914.)

Stein, W. — Die Hansestädte. (*Hansische Geschichtsblätter*, H. 2, 1913.)

Engel, K. — Die Organisation der deutsch-hansischen Kaufleute in England im 14. und 15. Jahrhundert bis zum Utrechter Frieden von 1474. (*Hansische Geschichtsblätter*, H. 2, 1913.)

Waetjen, H. — Der Negerhandel in Westindien und Süd-Amerika bis zur Sklavenemanzipation. (*Hansische Geschichtsblätter*, H. 2, 1913.)

Turgeon, Ch. — La doctrine française des statuts au XVI[e] et au XVII[e] siècle. (*Travaux jur. et écon. Université de Rennes*, t. IV, 1912.)

Schlesinger, A. — Gustav Adolf als Vorläufer des Imperialismus. (*Neue Zeit*, 21. November 1913.) Travaux récents

—

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

Benoist, Ch. — L'homme de 1848. Comment il s'est formé; l'initiation révolutionnaire (1830-1840). (*Academie des sciences mor. et pol.*, novembre 1913.)

Serrigny, B. — L'évolution de l'empire allemand de 1871 jusqu'à nos jours. (Paris, Perrin, 1913, 3.50 Fr.)

Thomson, J. St. — China revolutionized. (London, Werner Laurie 1913.)

Ethnologie.

ETHNOLOGIE.

—

Le village chez les indigènes du Yun-Nan.

A. Liétard, de la Société des missions étrangères de Paris, étudie une tribu des aborigènes de la Chine méridionale dans un volume de la bibliothèque *Anthropos* intitulé : *Au Yun-Nan. Les Lo-Lo P'O* (Munster, Aschendorff, 1913, VIII-272 pages, 9 marks).

Le centre de la vie sociale de cette tribu est constitué par le village :

« Chez eux, en effet, les différentes tribus sont indépendantes les unes des autres, ne reconnaissant pas de chef. Dans une même tribu chaque village conserve son autonomie, ne se groupant nulle part sous une autorité.

« Leur soif d'indépendance est si grande que, dans le village même, les habitants sont tout-à-fait libres, et que, dans la famille elle-même, les parents laissent à leurs enfants la plus grande liberté. Ils éviteront toujours de donner un ordre qu'ils savent devoir déplaire. Rarement même, il leur viendra à la pensée de contraindre leurs enfants à l'obéissance, tant ils trouvent naturelle l'indépendance.

« Leur société est donc essentiellement anarchique, elle n'a qu'un centre, le village.

« Le village est une personnalité, animée d'une vie propre, dont tous les éléments restent solidaires. Là, les traditions et les coutumes tiennent lieu de lois. A défaut de chef, l'opinion publique est la grande influence dirigeante. Cette opinion juge, absout ou condamne. Si on la brave, on est puni suivant la gravité de la faute, si on veut s'y soustraire, il faut quitter le village.

« Il arrive toutefois que certains exercent sur la masse un ascendant indiscutable. Leur autorité, plutôt morale qu'effective, existe de fait, quoique non reconnue en droit. On la subit inconsciemment, et cependant, le premier venu pourrait la contester.

Travaux récents

Ethnologie

« Cette suprématie vient ou des traditions, ou de la crainte, ou d'une supériorité physique ou morale. Emanant de l'individu, elle est circonscrite au centre qu'il habite, elle n'a pour sanction ni un droit reconnu, ni l'hérédité, ni l'élection.

« C'est ainsi que nous voyons, par exemple, les fondateurs du village ou leurs descendants, les habitants les plus capables de traiter les affaires, les plus habiles à manier la parole, les vieillards et les riches, prendre facilement une influence réelle sur leurs congénères.

« Et alors, si les contestations, entre gens du même village ou entre gens de villages différents, ne peuvent être réglées à l'amiable entre les parties, c'est devant ces personnages influents qu'elles seront portées.

« On n'admet de chefs réels qu'en cas de guerre. On choisit alors comme tels les plus courageux, à qui l'on obéit aveuglément.

« C'est sans doute dans ce sens qu'il faut expliquer l'opinion des vieux auteurs nous montrant le Yun-Nan gouverné par des chefs indigènes.

« Nous avons vu, déjà, que pour les Lo-lo ces chefs, dans le principe, furent surtout des Chinois naturalisés indigènes. Ces Chinois insensiblement ont organisé les Lo-lo du centre, en se conformant aux méthodes de l'empire.

« Puis, quand le gouvernement chinois voulut davantage s'infiltrer au Yun-Nan, les Lo-lo plus éloignés ont dû, à leur tour, choisir des chefs parmi eux pour résister à l'envahisseur. Et le moment favorable arrivé, l'empereur de Chine donna à ces chefs guerriers une certaine autorité avec des titres chinois » (pp. 182-183).

* * *

Le totémisme dans l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord.

Dans son ouvrage déjà cité sur l'*Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* (Paris, Hachette, 1913, tome I) Gsell a relevé des traces de totémisme dans l'histoire primitive de la région étudiée par lui :

« Un totem est généralement une espèce animale à laquelle un clan, groupe d'hommes unis entre eux par le sang, se prétend apparenté. Le clan prend le nom du totem ; les gens de ce clan vivent, autant que possible, dans la familiarité des animaux de l'espèce élue : ils s'abstiennent d'ordinaire de les tuer et de les manger. Ils estiment qu'ils n'ont rien à craindre d'eux ; si l'un de ces animaux fait quelque mal à un individu du clan, c'est un signe qu'il a de bonnes raisons de le renier pour son parent. Cette croyance a été constatée de nos jours dans les deux Amériques, en

Travaux récents.
—
Ethnologie

Inde, en Océanie, dans le continent africain. On a produit des arguments, dignes tout au moins d'attention, pour soutenir qu'elle a existé, dans les temps primitifs, chez divers peuples des pays méditerranéens et que, çà et là, il en est resté des vestiges jusqu'en pleine époque historique. Peut être est-il permis d'alléguer pour l'Afrique du Nord le texte de Diodore de Sicile que nous avons mentionné. Divers détails y font penser au totémisme : *villes* qualifiées de villes des singes : familiarité des hommes et des singes : respect pour la vie de ces animaux. On peut être aussi tenté de retrouver une superstition totémique dans des indications relatives aux Psylles de la région des Syrtes. Les cérastes (vipères à cornes) ennemis des autres Libyens, avaient, raconte Elien, une alliance avec les Psylles, qui étaient insensibles à leurs morsures. Au dire des Libyens, quand un Psylle craignait que l'enfant mis au jour par sa femme ne fût adultérin, il remplissait de cérastes un coffre, dans lequel il jetait le nouveau-né. Si les serpents, d'abord menaçants, s'apaisaient dès que l'enfant les avait touchés, l'auteur de l'épreuve en concluait que cet enfant était bien son fils.

« Une forme de zoolâtrie, dont les rapports avec le totémisme restent fort obscurs, a consisté dans l'adoration d'un animal appartenant à une espèce déterminée et choisi d'après certaines marques : on croyait qu'une divinité s'incarnait en lui. L'Égypte ancienne était pleine de ces dieux animaux, qui se trouvent en Berbérie. Tels devaient être le taureau des Laguatan dont parle Corippus et le bélier des montagnards marocains que signale El Bekri. Il faut en dire autant des béliers représentés sur les roches du Sud oranais avec des insignes spéciaux, qui prouvent qu'on les distinguait nettement du menu peuple de leurs congénères. Nous allons voir que ces animaux sacrés devaient être considérés comme les incarnations d'un grand dieu.

« D'autres gravures rupestres nous montrent des images où la forme humaine est associée à une forme animale. Dans le Sud oranais, à Er Richa, c'est un homme assis, à oreilles de lièvre, tenant de la main droite un bâton recourbé ; sur des gravures que Barth a vues, à Telliz Zarhène, dans le Sahara, région de Ghat, ce sont deux personnages debout, se faisant vis-à-vis : l'un a une tête de bœuf ou d'antilope et est pourvu d'une queue, il tient un arc et des flèches ; la tête de l'autre offre, selon Barth, une vague ressemblance avec celle de l'ibis, il tient soit un arc, soit plutôt un bouclier ovale. Des monstres, auxquels la superstition attribuait une existence réelle, ont été adorés par divers peuples de l'antiquité, en

Travaux récents.

Ethnologie.

particulier par les Babyloniens. En Égypte, le mélange des formes humaine et animale fut une sorte de compromis entre la zoolatrie et l'anthropomorphisme. Mais il faut probablement admettre ici une autre interprétation. Les personnages figurés peuvent être simplement des hommes qui se revêtaient de masques dans des cérémonies. De tels déguisements sont fréquents chez les peuples de civilisation primitive; par ce signe matériel, on s'identifie soit avec les animaux divins, soit, lorsqu'il s'agit d'une espèce totem, avec ceux qui sont apparentés au clan » (pp. 246-248).

* * *

Les castes arabo-berbères de l'Afrique du Nord.

Un aperçu des « castes » sociales arabo-berbères telles qu'elles se présentent en Algérie et, en général, dans toute l'Afrique du Nord, se trouve dans l'ouvrage récent de A. G. P. Martin, professeur à l'École supérieure de commerce de Bordeaux, intitulé : *Précis de sociologie nord-africaine* (Paris, Leroux, 1913, 207 pages, 5 fr. 50). On a reproduit ci-après quelques extraits de cet exposé :

« Au xvie siècle, la société musulmane a déjà acquis, en Maghreb, ses formes définitives, dans les cadres desquelles nous la verrons évoluer jusqu'à nos jours.

« Ces formes ont été influencées, tant par les caractères spéciaux des deux races, berbère et arabe, dont se compose cette société, que par le pays où elle est établie.

« Nous la voyons sensiblement différente de ce qu'elle aurait dû être d'après les conceptions premières de Mahomet ; en effet, tandis que celui-ci avait entendu fonder une société de forme démocratique et égalitaire, nous trouvons ici une monarchie héréditaire, avec une société à castes nettement tranchées, qui sont, du haut en bas de l'échelle sociale :

« 1° Les chérifs, ou *chorfa*...

« 2° Les *marabouts*...

« 3° Les gens du peuple, ou *âouam*...

« 4° Les affranchis, ou *haratine*...

« 5° Les esclaves...

« Toutes ces cinq castes sont formées de *citoyens musulmans*, en ce sens que tous sont soumis à la loi islamique, qui leur confère en même temps certains droits et prérogatives, un *statut*.

« En plus et en dehors d'eux, hors de la cité musulmane, on trouve encore les tributaires... *gens de la dette*, du tribut...

« Est *chérif* tout descendant de Fatima-Zohra, fille du Prophète, mariée à Ali, le quatrième khalife.

« Cette qualité s'établit par des généalogies dressées par des notaires...

« La qualité de chérif se transmet d'un père à ses fils et à ses filles, mais si celles-ci ont ensuite des enfants d'un homme non chérif, ces enfants n'appartiennent qu'à la caste de leur père.

« La qualité de chérif donne droit au titre de *moula*... avant le nom propre, ou à celui de *sidi*... quand ce nom est Mahomed (c'est *moula*, maître, qui devient avec l'affixe de possession *moulaï*, mon maître).

« Elle procure une grande considération et l'exemption des impôts et des corvées » (pp. 79-81).

« Les marabouts (*el-merabtine*) avaient été, dès que l'empire d'Islam eut cessé de s'agrandir et eut, au contraire, à défendre ses frontières contre les infidèles, des gens qui s'établissaient dans des forts situés sur ces frontières et se vouaient à la défense de l'empire, des sortes de chevaliers de Malte, moins le célibat.

« Ces forts se nommaient, en arabe, *ribat*... d'où *merabtine*, *gens des ribat* (de là vient le nom de la ville de Rabat...).

« Ce sont ces marabouts des forts du sud du Sahara qui fournirent les armées almoravides, et après la disparition des émirs de cette dynastie, le nom de *marabout* était resté dans le Maghreb, pour désigner des gens vivant à l'écart des tribus, se vouant à la piété, et servant de noyau aux contingents qui se rassemblaient pour soutenir la lutte contre les Portugais et les Espagnols.

« Les marabouts acquirent ainsi une estime particulière, marquée, sinon par le titre de *moula* réservé aux *chorfa*, du moins par celui de *sid*, seigneur, et peu à peu ils devinrent une caste sociale ayant ses généalogies notariées, jouissant d'une grande influence et d'un prestige presque égal à celui des *chorfa*.

« Ils formèrent, au-dessous et concurremment à ceux-ci, une seconde noblesse que les souverains exemptèrent d'impôts, et même investirent de privilèges particuliers.

« Les marabouts habitèrent, comme les *chorfa*, des villages ou des quartiers de ville particuliers, dénommés *zaouïas*...

« Il y eut donc des *zaouïas* de *chorfa* et des *zaouïas* de marabouts, et dans les unes comme dans les autres, il y eut un chef investi par le prince et dénommé *nekib*, ou préposé, chez les *chorfa*, et *cheïkh*..., ou doyen, chez les marabouts » (pp. 82-83).

« En dessous des deux noblesses des *chorfa* et des marabouts, la

Travaux récents — Ethnologie.

société musulmane comprend une caste roturière qui est designée sous le nom de *âouam*...

« Les *âouam* comprennent tous les Musulmans non *chorfa*, non marabouts, et de condition *libre*; d'ailleurs, on les dénomme parfois les hommes *libres*, *harar*...

« Le titre de *libres* est l'expression juridique courante : ainsi c'est la première qualité imposée à l'individu pour certaines fonctions publiques, par exemple celle d'*imam*.... *celui qui se tient devant*, qui préside l'assemblée des fidèles dans les prières publiques.

« Il est bien entendu que, pas plus que les *chorfa* ni les marabouts, les *âouam*, ou *harar*, ne sont nullement Arabes plutôt que Berbères : les mariages mixtes, de pratique courante et journalière, ont mélangé, dans les trois castes, les individus des deux sexes de l'une et l'autre race.

« Il y a même, dans beaucoup de familles, des métis provenant d'épouses ou de concubines de race noire, mais la société musulmane fait abstraction totale de la question, d'ordre physiologique, des races ou couleurs : on est *musulman* de *nationalité* et c'est tout.

« Les *âouam* citadins se groupent par petites familles et sont assez individualisés, mais les gens de campagne se groupent par tribus...., qui sont comme de grandes familles, nous l'avons déjà vu, dans chacune desquelles l'autorité du prince est représentée par un *âmel* » (pp. 85-86).

« En droit, l'affranchissement d'un esclave confère à celui-ci la qualité de *harr* (libre) sans restriction et dans toute son étendue, mais en fait l'individu affranchi reçoit le titre de *harr-tani* (*libre-aussi*, en mot à mot : *libre-second*), et sa situation n'est pas aussi complètement indépendante que celle du *harr*.

« Il se passe, en effet, dans la société musulmane, ce qui se passa dans la société romaine qui eut aussi ses affranchis : l'individu affranchi n'acquiert pas instantanément le même prestige dans la cité que le citoyen libre originairement, il est pauvre, sans relations et sans influence, et il reste obligatoirement, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel, le pupille, le *client* du citoyen riche qui l'avait auparavant en sa propriété, et qui maintenant l'aide de sa fortune et lui prête la sauvegarde de son autorité personnelle, à charge pour lui, affranchi, de fournir à ce *patron* le secours de son travail rétribué, comme l'aide de son bras en toute circonstance...

« Ce qui vient d'être dit explique que les *haratines* (familles des affranchis) ne forment pas de groupements particuliers, comparables aux *zaouïas* des *chorfa* et des marabouts, ou aux *kabilas* des gens du peuple, mais se trouvent toujours répartis en plus ou moins grand nombre dans les *zaouïas* comme dans les tribus, chacun de ces affranchis se tenant toujours rattaché à un autre individu de condition ou noble ou libre.

« Les *haratines* ne forment un élément social de quelque importance, sinon par la richesse et l'influence, du moins par le nombre, que dans les tribus et les *zaouïas* des régions méridionales; dans le Haouz, le Sous et toutes les oasis sahariennes jusqu'au désert tripolitain; dans le nord, ils ne sont que de rares individus, qui se fondent vite parmi les *âouam* et perdent vite leur dénomination particulière.

« Dans le sud, quand ils sont nombreux, ils se marient entre eux et leurs enfants gardent le même titre comme la même situation inférieure dans la société » (pp. 88-90).

« Il n'y reste donc plus, de la catégorie sociale des tributaires, que des collectivités juives.

« Les tributaires habitent, dans chaque ville, des quartiers spéciaux, dénommés *mellah*, dans lesquels ils doivent être rentrés au coucher du soleil, et dont ils ne peuvent sortir, dans le jour, que vêtus d'une certaine façon qui empêche de les confondre avec les Musulmans : coiffure noire, pas d'armes ni de manteaux dits *burnous*, ou *selham*, etc.

« Le tributaire, ou *dimmi*... n'a pas le droit de monter à cheval et ne doit se servir que de mulets ou d'ânes.

« Quoique les *mellahs* soient toujours isolés et fermés, c'est là que se porte le fanatisme et le besoin de pillage, de la populace musulmane, aux jours d'émeute.

« En dehors des fréquentes contributions arbitraires, qui sont exigées d'eux, les tributaires sont soumis à deux impôts spéciaux : 1° la *djazia* (rançon) qui est de tant par tête, exigible tant des hommes que des femmes et des enfants; 2° le *kharadj* (extorsion) qui doit être au moins double de la dîme... et qui est un impôt foncier.

« Encore que ces conditions soient onéreuses, la loi recommande aux percepteurs de traiter avec mépris les tributaires; cela se traduit par de fréquents rapts de filles et de femmes et par des injures de toute nature, en toute occasion.

« Moyennant tous ces ennuis, les tributaires sont laissés libres

Travaux récents. — Ethnologie.

de pratiquer leur religion, pourvu que ce soit dans l'intérieur de leurs demeures; ils conservent leur statut personnel propre, et leurs affaires criminelles ou civiles sont jugées d'après leur loi, par un des leurs — quand aucun Musulman n'est mêlé au différend » (pp. 94-95).

[Martin, Alfred G. P. Né en 1863. Prit part comme officier interprète à l'expansion française dans le Sahara tunisien et algérien et au Maroc (1882-1911). Professeur d'arabe et de sociologie nord-africaine à l'École supérieure de commerce de Bordeaux. Principaux travaux : *L'action française en Sahara* (1892); *La confrérie religieuse des Amamya* (1896); *Les édifices religieux musulmans de l'Oued-Riz* (1902); *Les oasis sahariennes* (1907).]

* * *

Etat social des races indigènes du Congo belge.

Mlle F. R. Boyd a étudié *Les races indigènes du Congo belge* au point de vue de leur localisation, de leur condition et de leur emploi économique dans une thèse présentée à la faculté des lettres de Paris (Paris, Ollier-Henry, 1913, 187 pages). Mlle Boyd a résumé, dans les lignes qui suivent, l'état social des tribus congolaises :

« Tout d'abord, il semble aisé de caractériser la situation des indigènes. L'indication qu'ils sont dans la presque totalité des anthropophages, suffirait à elle seule. Tout être pour qui le respect de la vie humaine n'existe pas, n'est qu'un animal sauvage. Et dès lors, tout semble dit. Or, il n'en est rien. Même chez ces cannibales, il y a des conventions sociales. Au lieu de n'être, comme on pourrait le penser, qu'un troupeau de bêtes fauves vivant à l'état d'anarchie, ils constituent une société parfaitement organisée, aux rouages compliqués. Au lieu de céder au déchaînement de tous les instincts, ils savent imposer une discipline à ces mêmes instincts. Il y a donc chez eux une morale. C'est ainsi que chez les Waréga, le gendre ne doit pas croiser le regard de sa belle-mère, ni le beau-père celui de sa bru. C'est ainsi qu'ils obéissent à l'autorité du chef, qu'ils admettent l'esclavage et la subordination des classes. A consulter la savante étude du P. Colle (*Revue congolaise*, 1912), on apprend que, chez les Baluba-Hemba, le village est organisé avec une réglementation très stricte. Chaque case occupe une place assignée, rien n'est laissé au hasard. D'autre part, il existe chez eux des coutumes appelées *kiziles* qui constituent pour eux des sortes de lois auxquelles ils se soumettent, et dont les chefs, les

féticheurs ou les sorciers leur font application. Aux termes de ces *kiziles*, l'adultère est châtié sévèrement dans le bas Congo. La femme coupable est condamnée à périr sous les coups et à être exposée en pâture aux bêtes fauves.

« Ils ne sont point dénués de sentiments supérieurs à telle enseigne qu'on a pu parler de socialisme chez les noirs, à s'en rapporter aux témoignages de l'auteur qui cite des exemples de leur dévouement réciproque. Nous savons qu'il existe des cas de manifestation de piété filiale. En général, le noir conserve de l'affection pour sa mère. De son côté, notamment chez les Kundu, la mère entoure ses enfants d'affection.

« Ils ne sont point étrangers à l'art. Nous savons qu'ils exécutent quelques travaux de poterie, quelques broderies qui témoignent d'un certain goût pour le beau. Les tatouages dont ils s'ornent, les soins qu'ils consacrent à leur chevelure, sont autant de formes de l'esthétique parmi eux. Ils poussent parfois la technique à un degré très avancé, particulièrement les Bakango dans la construction de l'habitation dite *sanga*, et les Ababua dans le métier à tisser.

« Ils ne sont donc point absolument réfractaires à la civilisation dont ils offrent un spécimen élémentaire. Mais ils en sont demeurés à un stade primitif qui contraste avec le progrès accompli par d'autres races.

« Un des phénomènes les plus curieux que l'on constate à les étudier est l'absence d'inter-relations entre chaque tribu ou peuplade. Constitués en permanence à l'état de guerre, ils ignorent trop profondément le mécanisme de l'échange. Cependant, quelques-uns pratiquent le troc. D'autres, tels les Pygmées, échangent les produits de leur chasse contre quelques légumes. Mais cette forme de symbiose est assez rare. En réalité, chaque peuplade, chaque clan, constitue un système clos, isolé, et n'entretient aucune relation avec les autres.

« Il est étrange, que malgré cette solitude relative de chaque tribu, des sociétés secrètes aient pu s'établir, dont le fonctionnement s'adapte à cet état de choses, et au sujet desquelles nous ne possédons, il est vrai, que peu de renseignements.

« La société secrète des Kimba qui fonctionne dans le bas Congo et qui, paraîtrait-il, s'étendrait à travers tout le Congo, groupe des jeunes gens destinés à la profession de féticheur ou de sorcier appelés *ngama*. Ces jeunes gens, âgés de 10 à 20 ans, se réunissent dans un endroit secret à proximité du village ou de la forêt pour

Travaux récents. — Ethnologie

suivre, durant une période qui va de deux mois à deux ans les exercices spéciaux auxquels ils sont astreints. L'enseignement est dirigé par le féticheur, qui jouit de la plus entière latitude. Il est difficile de savoir au juste ce qu'il enseigne, car la première obligation de ses adeptes est le secret. Néanmoins, nous savons que le programme de cette préparation comprend l'étude de la langue secrète, la danse, quelques arts ou métiers : un exposé des croyances et coutumes (*kiziles*), enfin une étude de la vertu des plantes.

« Les femmes sont exclues, en général, de ces sociétés. Les uns font remonter l'explication de l'origine des dites sociétés aux missions portugaises établies autrefois sur le littoral. D'autres estiment que les féticheurs se bornent à recruter des successeurs et à initier leurs élèves aux rites de la puberté.

« Un peu partout, d'une façon uniforme, le fétichisme domine parmi les peuplades congolaises. Il est donc naturel qu'à défaut d'organisation officielle et publique, les féticheurs aient songé à constituer des sociétés secrètes destinées à pourvoir au maintien de la tradition. Sont fétiches, tantôt des vivants, comme les serpents, les léopards, les hippopotames tantôt des objets à qui une opération magique a conféré une vertu spéciale, tels des arbres, des carrefours, des pierres, où bien encore des colliers, des dents, etc. Il y a même certains actes décrétés fétiches : ainsi l'interdiction de manger certains mets : leur esprit familier habitant ces mets et devant être respecté.

« En dehors de la société des Bakimbas, au Mayumbé, on cite celle de Ndombo qui offre avec la première une complète similitude.

« Il existe enfin, dans l'Aruwimi, parmi les indigènes de la tribu des Mobali, une autre société secrète, celle des Aniota. Toutefois, l'accord n'est point fait sur l'explication des pratiques auxquelles se livrent les Aniotas, et qui consistent à se revêtir d'un masque fait avec la peau de léopard, à se couvrir le corps avec la même peau retenue par une ceinture, à s'armer les doigts de griffes de fer et à étrangler pendant la nuit les indigènes contre lesquels des représailles doivent être exercées. Ainsi est simulée l'attaque du léopard, afin d'éviter le châtiment du meurtre. Cette coutume, sur laquelle les renseignements ne sont pas complets serait celle, paraîtrait-il, d'une société secrète qui se chargerait ainsi de châtier le membre qui se serait rendu coupable d'une faute.

« En dehors de ces sociétés, il faut citer les grands royaumes qui

Travaux récents.
—
ETHNOLOGIE.

existaient encore il y a quelques années et dont la chute est due à la disparition de la force militaire qui en était l'âme. Nous avons vu que les Balunda et, en général, les peuplades de l'Est avaient autrefois constitué de grandes agglomérations. Cela prouve que les noirs, évidemment sous l'influence des blancs, ne sont point réfractaires à toute organisation dépassant le cadre restreint de la petite tribu ou du clan familial » (pp. 98-103).

* * *

Organisation politique et sociale des Kavati du Mayombe.

H. Deleval est l'auteur d'une monographie ethnographique où il étudie « Les tribus Kavati du Mayombe » (Bruxelles, Vromant, 1913, 55 pages). Ces tribus habitent le Congo belge, dans une région du Mayombe.

En ce qui concerne l'organisation politique des Kavati, il est intéressant de noter que « la tribu est formée par un nombre plus ou moins grand de villages : elle comprend tous les éléments d'une ou plusieurs familles issues de la même souche. Seuls, les éléments nobles ou libres comptent dans la tribu : ils se complètent par les femmes, les esclaves des deux sexes et les enfants. Un village est composé d'un homme libre, de ses femmes, de ses esclaves et de ses enfants. Il arrive que plusieurs hommes libres s'entendent pour former un même village, ils désignent alors l'un d'eux comme chef et lui obéissent.

« Chaque village est une unité indépendante, n'obéit au chef de la tribu qu'à raison de sa parenté et à condition qu'il n'intervienne pas dans ses affaires privées.

« La tribu comprend donc des chefs, des hommes libres (*fumu*), des fils de chefs (*muana fumu*). Ces derniers sont très considérés, parce qu'ils appartiennent à des tribus étrangères, qu'ils ne s'occupent pas des affaires du village et qu'ils président à toutes les chasses, festivités et danses ; ils cherchent à passer leur jeunesse le plus agréablement possible, même au grand détriment de la bourse de leur oncle maternel, qui doit payer toutes leurs fredaines. Viennent ensuite les femmes mariées aux hommes de la tribu, les esclaves des deux sexes et les enfants.

« On trouve dans chaque tribu des féticheurs de tous genres, mais on a généralement recours aux féticheurs des tribus voisines sauf pour les épreuves du poison et du feu.

« Il n'est pas aisé de distinguer les esclaves des hommes libres : ils vivent tous en famille et sont considérés comme les enfants. Ils

Travaux récents. — Ethnologie

ne manquent de rien, et ne sont astreints qu'à quelques petits travaux, tels la récolte du vin de palme, la fabrication de l'huile et la cueillette de noix palmistes. Ils peuvent avoir plusieurs femmes, et, quand ils sont intelligents, ils deviennent *capita* (second du chef) : on les emploie comme *vuala*, délégués dans les palabres : comme *zonzi*, avocats, batteurs de gong et on leur confie la garde des fétiches.

« Les esclaves le sont : 1° par naissance, parce que fils de femme esclave; 2° volontairement, pour acquitter une dette; ou le deviennent pour avoir commis un délit. Ils habitent le village de leur maître.

« L'indigène du Mayombe mène une vie sédentaire. Tout le pays étant occupé, il ne pourrait quitter les limites du territoire de sa tribu, et si rien ne s'opposait à une vie nomade, il est probable qu'il ne quitterait pas un pays qui lui procure le nécessaire, par la culture, l'élevage du bétail, les fruits de la fôret, le gibier de chasse et la pêche.

« Il n'y a chez eux aucune organisation relative à l'impôt, droit ou taxe : le chef de la tribu fait appel à la générosité de ses sujets lorsqu'il a des difficultés personnelles. Pour la tribu, ou pour le déplacement du village, cet appel se nomme *passi* : tous les chefs et notables paient la part demandée; mais, en revanche, un chef du village peut demander le *passi* au chef de tribu qui est tenu à l'aider.

« Anciennement, les *Makondé*, *Mankata*, *Masilisa* et *Maremba*, reines et princesses, ou plutôt courtisanes, chefs de villages, demandaient l'impôt *pako* à leur passage dans les villages de la tribu. C'était plutôt une extorsion, tolérée surtout quand la courtisane était jeune et sympathique.

« Chaque tribu a un chef qui se nomme *Fumu Nsi* ou *Fumu Kulutu;* le pouvoir est héréditaire : du frère aîné il passe au cadet et au fils de la sœur. La femme peut succéder à son frère, mais ces cas sont assez rares.

« Le chef de tribu est respecté par tous les indigènes de la tribu, il est maître de la région occupée par ses sujets.

« En dehors des chefs de tribu, il y a les chefs de village (*Fumu Buala*); ceux-ci sont maîtres de leur village : ce sont généralement des chefs de famille. Il peut exister, dans chaque village un certain nombre d'hommes libres ou nobles : tous ces titres ou qualités sont héréditaires.

« Il existe des femmes libres qui sont placées à la tête de petits

villages, ce sont les *Makondé*, les *Mankata*, les *Masilisa* et les *Mavemba*. Elles sont désignées par le chef de la tribu et sont préparées, dès leur jeune âge, aux futures fonctions de chef. Elles portent toujours sur la tête un béret indigène.

« Le chef de la tribu ne prend de décisions qu'après avoir réuni tous les chefs de village et les principaux notables : il se rallie au désir de la majorité influente. Il en est de même dans les grands villages.

« Il existe, dans chaque village, un ou plusieurs *capitas* désignés par le chef. C'est à eux qu'incombent l'organisation des fêtes et la réception de l'étranger : ils veillent au nettoyage et à la sécurité du village, communiquent les ordres du chef aux habitants et font la police » (pp. 42-43).

Procédés mnémoniques des Kavati du Mayombe.

Les indigènes fixent certains souvenirs au moyen de procédés mnémoniques primitifs ; mais ils n'utilisent pas ces procédés pour constituer des « archives historiques ».

« Au moyen d'incisions faites sur un bâton ou de nœuds dans une corde, l'indigène tient compte des paiements qu'il a faits, du nombre de jours qu'il a été employé ou des avances reçues.

« En résumé, grâce à ces incisions et à ces nœuds il entretient, dans sa mémoire, le souvenir de tous les actes de sa vie et de ses opérations commerciales. Les incisions faites sur le bâton de voyage indiquent le nombre de jours d'absence.

« Les nœuds dans les cordes rappellent surtout les opérations commerciales : sommes payées pour règlement de palabres ; nombre de jours retenu prisonnier ; sommes payées à titre de dot en vue d'un mariage ; objets disparus pendant le pillage du village.

« Dans les palabres, les faits et les paiements sont aussi notés au moyen de pierres et de noix de palme.

« Grâce aux cordelettes à nœuds et aux incisions dans les bâtons, ils communiquent aisément leurs affaires à d'autres personnes. Ces signes ne pourraient suffire cependant à établir les faits, mais ils aident à retenir les explications verbales.

« L'indigène compte sur les doigts, au moyen de pierres, de nœuds dans une corde, d'incisions dans un bâton, de traits par terre.

« Les pierres, nœuds, incisions et traits représentent souvent les dizaines ou les centaines.

« L'énonciation des dizaines et des centaines est appuyée d'un battement de mains, les doigts joints.

Travaux récents. — Ethnologie.

« Les jours de la semaine s'indiquent au moyen d'une planchette trouée de huit trous, une petite brochette bouche le trou correspondant au jour qu'il s'agit de se rappeler. Ces huit trous correspondent à deux fois quatre jours de la semaine indigène : actuellement, on trouve des planchettes à sept trous se rapportant aux sept jours de notre semaine » (pp. 51-52).

* * *

L'avancement des études ethnographiques dans les colonies allemandes.

M. Mauss fait l'histoire de « L'ethnographie en France et à l'étranger », dans la *Revue de Paris* du 1er octobre 1913. Il montre et explique pourquoi la France ne tient pas, dans ce domaine, la place qu'elle devrait occuper. Il expose l'avancement des recherches ethnographiques dans les différents pays et notamment dans les colonies allemandes :

« En Afrique, l'ethnographie allemande a exécuté des travaux plus considérables. Le Cameroun est la plus récente de leurs colonies, c'est aussi la plus mal connue ; mais des enquêtes excellentes de Wisemann, de Hutter, de Tessman commencent à faire connaître ses principaux peuples et leurs industries ; le Cameroun est brillamment représenté dans la plupart des musées ethnographiques de l'Allemagne. L'Afrique occidentale allemande est un pays très vaste en partie désolé, d'exploration et de colonisation difficiles. La distinction et la localisation des principales tribus y est pourtant achevée. La plus importante des nations indigènes, les Herreros (des Bantous) est bien étudiée, et Passarge, le géographe de Hambourg, dans son étude du Kalahari, le grand désert sud-africain, s'est aussi acquitté d'une tâche d'ethnographe ; il a rapporté de précieux documents et de belles séries concernant des tribus des trois races dont il explique l'enchevêtrement : la race Bantoue, celles des grands nègres, la race hottentote, celle des grands jaunes bruns, la race Boschiman, celle des petits pygmoïdes bruns.

« La perle des colonies allemandes est évidemment l'Afrique orientale. Les expéditions y ont succédé aux expéditions, les publications ont été aussi nombreuses qu'importantes ; les recherches du Dr Weule, le directeur du Musée de Leipzig, sont parmi les plus récentes et les plus connues, mais il en est cinq ou six autres d'aussi notables. Les Masai, les Wadschagga, les tribus du Kilimandjaro, les Kiziba, les Wagogo, etc., ont été l'objet de monographies, diverses en qualité, mais qui, dès maintenant forment un ensemble solide. Et de plus les savants allemands, presque seuls à

Travaux récents. — Ethnologie

connaître les langues bantoues et africaines en général, sont aussi presque seuls à les enseigner à Vienne, à Berlin, à Hambourg.

« Mais c'est surtout au Togo que les Allemands ont remporté leurs plus beaux succès d'ethnographes. Depuis fort longtemps, les missions luthériennes chez les Ewhe, race du Togo et d'une partie de la Côte d'Or anglaise et du Dahomey français, ont été dirigées par des hommes très intelligents. Les travaux de linguistique de l'un des plus anciens d'entre eux, Christaller, sont encore indispensables. C'était à ces missionnaires qu'était réservé d'accomplir les beaux travaux de philologie, au sens large du mot; ceux de Westermann, de Spieth, sur la langue (grammaire et dictionnaire), sur les croyances et les institutions, les contes, les proverbes des Hos et des tribus du Togo central, sur la religion des tribus du Togo méridional et des districts voisins de la Côte d'Or anglaise. Ce sont des documents, des analyses comme nous n'en possédons sur presqu'aucun peuple du monde, y compris les peuples d'Europe. Ils peuvent supporter l'épreuve de la plus sévère des critiques. Le procédé employé, renouvelé de la méthode de Callaway, dans sa *Religion of the Amazulu*, transcription et traduction de documents rédigés dans la langue indigène, a d'ailleurs été tout de suite imité.

« Tout ce travail sur leurs colonies n'a pas empêché les savants allemands de participer à l'étude ethnographique des autres parties du monde : le besoin, un peu hâtif, d'enrichir leurs musées, dont la croissance rapide dépasse les ambitions les plus hardies, les a incités à couvrir de missions les terrains ethnographiques les plus importants. On a vu plus haut les services qu'un seul homme, A. Bastian, réussit à rendre à l'étude directe des principales familles de peuples. Ses élèves et ses émules ont brillamment suivi son exemple. Le Brésil est presque entièrement exploré par eux : von den Steinen, Schmidt, Koch-Grünberg, s'y sont succédé. Dans l'Amérique du Nord, ils n'ont participé directement qu'à l'étude du nord-ouest, mais leur action y fut décisive. Dans l'Amérique centrale, des spécialistes de l'archéologie et de la linguistique ne dédaignèrent pas de consacrer leur temps à des recherches ethnographiques sur les tribus vivantes.

« L'étude comparée des langues et des civilisations africaines étant devenue une sorte de spécialité de la science allemande, à Vienne et à Hambourg, l'Afrique a été tout particulièrement explorée même en dehors des possessions impériales. Des missions ont parcouru une partie du Dominion of South Africa, le Congo

Travaux récents. — Ethnologie.

français et une partie du Congo belge. D'autres ont étudié, de façon approfondie, une partie de l'Angola portugais, de l'Afrique Occidentale française et de la Nigéria anglaise. A l'est de l'Afrique, d'autres ont observé des populations du nord du Mozambique portugais, une grande partie des tribus du sud de l'Afrique orientale anglaise et quelques-unes de la région des lacs. L'ethnologie des Somalis, Danakils, Gallas a été longtemps l'objet de travaux et d'observations systématiques de la part de savants viennois. Derniers venus dans le Pacifique, les explorateurs allemands y sont actuellement les plus actifs, en dehors même de leurs colonies. Il y a longtemps que Blumentritt et A. B. Meyer ont visité pour le compte de Berlin et de Dresde les archipels de la Malaisie et des Philippines. Depuis, les Indes Néerlandaises ont vu passer des savants comme Grabowsky, Hagen, Alfred Maass, Moszkowsky, Volz, etc. Stephan, Krämer, Friederici ont dirigé dans la Polynésie des expéditions spécialement équipées pour eux » (pp. 817-820).

* * *

Organisation sociale de certaines tribus des îles Philippines.

On doit à F.-C. Cole du « Field Museum of natural history » une monographie de certaines tribus des îles Philippines, intitulée *The wild tribes of Davao District, Mindanao* (Chicago, Field Museum, 1913, 203 pages et planches).

Voici ce qu'il dit de l'organisation sociale de ces tribus :

« The laws of the people are those imposed by custom and religion, and are equally binding on all classes. Public opinion is sufficient to prevent most crimes; the fear of offending the spirits is a further deterrent; while the final bar is the drastic punishment meted out by the *datu*. Theft is punished by the levying of a fine if the culprit is able to pay, or by a term of servitude if he has no property. If a husband finds that his wife has been unfaithful, he should kill both her and her admirer, but the spear with which he avenges his wrongs should be left in the body of one of the victims, as a sign that the murder was provoked by the fault, when this is done the husband cannot be held accountable either to the *datu* or to the dead person's relatives. If, however, he withdraws the weapon, the brothers or the male relatives of the deceased have a right and a duty to avenge the deaths. A man who has killed his wife and her lover is allowed to count both on his score towards becoming a *magani* — a further incentive for him to avenge his wrongs. Cases are known where the husband accepted payment for his wife's affections, but it was considered a

sign of weakness, or cowardice, and the man lost caste. Unprovoked murder of one from the same or a friendly village is punished by death.

« A man having illicit relations with a slave woman, not his own, is subjected to a heavy fine or a term of servitude. Incest should be punished by the death of the culprits for should such a crime go unpunished the spirits would cause the sea to rise and cover the land. Datu Tongkaling claims that on two occasions, since he became ruler, he has put such offenders to death. In the first case he had the couple bound and thrown into the sea, while in the second instance, they were tied to trees in the forest and sacrificed in the presence of all the people of the village.

« Prohibitions exist against the wearing of the clothing which distinguishes warriors and priestesses, and there are rules governing the conduct of individuals while near shrines or during ceremonies, but punishment for the breaking of these rules is meted out by the spirits rather than by the *datu*.

« Each settlement is recognized as having property rights to all adjacent lans. Within these recognized limits, its members may take up as much land as they need, provided it is not already in use, but when a field is, for any reason, abandoned it again becomes the property of the community. Individual ownership extends to houses, furnishings, and all articles of clothing, as well as to weapons, traps, animals, and slaves. Although bought with a price the wife is still very independent and has undisputed rights to her baskets, cooking utensils, looms, and to the finery with which she adorns her person.

« Since all the people assist in the support of the *datu* they consider his home to be to a certain extent, their own and make use of it and its furnishings without question.

Probably at no place in the world has borrowing gone to greater extremes than here. When attempting to purchase clothing, or articles in daily use, the writer frequently found that not a single garment worn by an individual was his own; and it was usually necessary to consult several persons in order to secure a complete outfit.

« Upon the death of a man, his property is taken in charge by his first wife, or by the old men, and is divided equally among his wives and children, with perhaps a little extra added to the share of the first mate. The belongings of a free-born woman go to her children, or, in case she is barren, are given to her relatives. In

Travaux récents. — Ethnologie.

cases where both the parents are dead, the children pass into the care of the father's family.

« Despite the fact that property is owned by individuals, a large part of the labor, especially in house-building and in the fields, is done in common. When a man desires to clear or plant a field or to build a house, he summons his friends to aid him and they respond with no idea of payment other than their food and drink, and the return of like services when they are in similar need » (pp. pp 98-99).

[Cole, Fay Cooper. Né en 1881. Attaché au département d'anthropologie au Musée Field d'histoire naturelle, à Chicago.]

***

Sommaire bibliographique.

Kaindl, R. F. — Die moderne Volkskunde und ihre Bedeutung. (*Die Geisteswissenschaften*, 12. November 1913.)

Bouvier, Fr. — Le totémisme est-il une religion? (*Revue de Philosophie*, novembre 1913.)

Lang, Andrew. — Mr. Andrew Lang's theory of the origin of exogamy and totemism. (*Folk-Lore*, July 1913.)

Tucci, G. — Totemismo ed esogamia. (*Rivista ital. di sociologia*, settembre-dicembre 1913.)

Frazer, J. G. — The Golden Bough. A study in Magic and Religion. (London, Macmillan, 1913, 3rd. edit.)

Schoettle, Dr G. — Geld und Münze im Volksaberglauben. (*Archiv für Kulturgeschichte*, Bd. XI, H. 3, 1913.)

Bieler-Chatelan, T. — La formation des déserts et la migration humaine. (*Bib. univers. et R. suisse*, août 1913.)

Avebury, L. — Prehistoric times. (London, Williams & Norgate, 1913.)

Birkner, F. — Die Rassen und Völker der Menschheit. II. Der Mensch aller Zeiten. (Berlin, Allg. Verlagsgesellschaft, 1913, 16.50 Mk.)

Secrétan, H. — La population et les mœurs. (Lausanne, Payot, 1913, 3.50 Fr.)

Corso, R. — Das Geschlechtsleben in Sitte, Brauch, Glauben und Gewohnheitsrecht des italienischen Volkes. (Bruxelles, Misch et Thron, 1913, 30 Mk.)

Ohnefalsch-Richter, H. — Griechische Sitten und Gebrauche auf Cypern. (Berlin, Reimer, 1913, 16 Mk.)

Ranck, Dr E. — Kulturgeschichte des deutschen Bauernhauses. (Leipzig, Teubner, 1913, 1 Mk.)

Brunner, K. — Das Bauernhaus im Riesengebirge und seine Holzstube. (*Zeits. des Vereins für Volkskunde*, H. 4, 1913.)

Huet, G. — Une forme du défi dans les romans de la table ronde. (*Revue d'ethnog. et de sociol.*, septembre-décembre 1913.)

Kuhlmann, L. — Freundschaft und Liebe vor hundert Jahren. (*Archiv für Kulturgeschichte*, Bd. XI, H. 3, 1913.)

Schulten, A. — Kastilische Bauern. (*Deutsche Rundschau*, September 1913.)

Seymour, J. — Irish witchcraft and demonology. (London, Milford, 1913.)

Travaux récents — Ethnologie.

von Lichtenberg, R. — Antike in den Gebräuchen des heutigen Orients. (*Orientalisches Archiv*, April 1913.)

Collins, A. — Warum ist den Moslimen der Wein Tabu? (*Anthropophyteia*, Dezember 1913.)

Thompson, T. W. — The ceremonial customs of the British Gipsies. (*Folk-Lore*, September 1913.)

Wichmann, J. — Beiträge zur Ethnographie der Tscheremissen. (Leipzig, Harrassowitz, 1913, 8 Mk.)

Marchand, R. — Le peuple Kirghize : ses origines, son histoire, son organisation actuelle. (*R. contemporaine de Saint-Pétersbourg*, 5 juillet 1913.)

Maupetit, Dr G. — Mœurs laotiennes. (*Bull. et mémoires de la Soc. d'anthropologie de Paris*, n° 5, 1913.)

de Byans, J. — Les Chinois tels qu'ils sont. (*Bibl. univ. et Revue suisse*, septembre 1913.)

Liétard, M. A. — Une tribu des aborigènes de la Chine méridionale. (Münster, Aschendorff, 1913, 9 Mk.)

Lionel, Barnett, D. — Antiquities of India. (London, Warner, 1913.)

Dempwolff, Dr O. — Beiträge zur Volksbeschreibung der Hehe. (*Baessler-Archiv*, Bd. 4, H. 3, 1913.)

von der Burgt, J. M. M. — Zur Entvölkerungsfrage Unjamwesis und Ussumbwas. (*Koloniale Rundschau*, Januar 1914.)

Schweiger, A. — Neu entdeckte Buschmannmalereien in der Cape-Provinz. (*Anthropos*, November-Dezember 1913.)

Moreau, Dr L. — Notes sur la psychologie des indigènes des Comores (3 fig.). (*Archives d'anthrop. chim.*, 15 janvier 1914.)

Baeyens, M. — Les Lesa. (*Revue congolaise*, novembre 1913.)

Daigre. — Le peuple Banda. (*Missions catholiques*, 1er, 8, 15, 22 et 29 août 1913.)

Grégoire, G. F. — Tombeaux et monuments funéraires chez les Songo. (*Revue congolaise*, novembre 1913.)

Tremearne, A. J. N. — Marital relations of the Hausas as shown in their folklore. (*Man*, February 1914.)

Werner, A. — The Galla of East Africa. (*Journ. of the African Soc.*, January 1914.)

Burrows, Dr D. — The human leopard society. (*Journ. of the African Soc.*, January 1914.)

Quartey-Papafio, A. B. — Names among the Gâs. (*Journ. of the African Society*, January 1914.)

Palmer, H. R. — Account of the Fulani. (*Journ. of the African Society*, January 1914.)

Joseph, Dr G. — Condition de la femme en Côte d'Ivoire. (*Bull. et mémoires de la Soc. d'anthropologie de Paris*, n° 5, 1913.)

Zeller, R. — Die Bundu-Gesellschaft. (Bern, Wyss, 1913.)

Van Panhuys, L. C. — A few observations on Carib numerals. (Int. Congress of Americanists, London, 1912.)

Preuss, K. Th. — Die magische Denkweise der Cora-Indianer. (Int. Congress of Americanists, London, 1912.)

Travaux récents.
—
Ethnologie

Sapper, K. — Das tägliche Leben der Kekchi-Indianer. 1 plate. (Int. Congress of Americanists, London, 1912.)

Navarro, J. — Les Guaimies de Panama (abstract.). (Int. Congress of Americanists, London, 1912.)

Tireo, E. R. — Los Quimbayas (abstract.). (Int. Congress of Americanists, London, 1912.)

Silva, H. — A tribu Goia. (Int. Congress of Americanists London, 1912.)

Roquette-Pinto, E. — Os Indios Nhambiquara do Brasil-Central (4 fig.). (Int. Congress of Americanists, London, 1912.)

Mayntzhusen, F. C. — Ueber Gebräuche bei der Geburt und die Namengebung der Guayaki. (Int. Congress of Americanists, London, 1912.)

Krause, F. — Zur Besiedelungsgeschichte der nordamerikanischen Prärie. (*Correspondenzblatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie*, August-Dezember 1913.)

Torpe, W. W. — Australian tribal Names with their Synonyms. (*Records of the Australian Museum*, Sydney, April 1913.)

Te Wechel, P. — Erinnerungen aus den Ost- und West-Dusun-Ländern (Borneo) in besonderem Hinblick auf die animistische Lebensauffassung der Dajak. (*Internationales Archiv für Ethnologie*, Bd. 22, H. 1, 1913.)

Foy, W. — Zur Geschichte der Muschelgeldschnüre in der Südsee. (*Ethnologica*, Bd. 2, H. 1, 1913.)

Walleser, S. — Religiöse Anschauungen und Gebräuche der Bewohner von Jap. (Deutsche Südsee). (*Anthropos*, November-Dezember 1913.)

Hocart, A. M. — Note on the dual organisation in Fiji. (*Man*, January 1914.)

Graebner, F. — Amerika und die Südseekulturen. (*Ethnologica*, Bd. 2, H. 1, 1913.)

Graebner, F. — Melanesische Kultur in Nordaustralien. (*Ethnologica*, Bd. 2, H. 1, 1913.)

Speiser, Dr F. — Two years with the natives in the Western Pacific. (London, Boon, 1913.)

Guinea, N. — Résultats de l'expédition scientifique néerlandaise à la Nouvelle Guinée en 1907 et 1909 sous les auspices du Dr H. Lorentz. Vol. VII. Ethnographie. (Leiden, Buchh. Brill, 1913, 25 Mk.)

Science des religions.

Science des religions.
—
Les institutions sociales et l'influence conservatrice de la religion. Nature et nécessité de cette influence.

La religion est un produit de la vie sociale, dit C. A. Ellwood, dans un article de l'*American Journal of Sociology* (novembre 1913) intitulé « The social function of religion », et la grande importance que la religion possède au point de vue social se trouve dans le support qu'elle donne, dans toutes les formes de civilisation, aux coutumes et aux idées morales. Elle exerce donc sur la vie sociale une influence conservatrice. Elle facilite son évolution, mais elle est exposée à des dangers spéciaux :

« Cultural evolution is possible only through the continuity of ideas and of social values in human society. Civilization, in

other words, is made possible by handing down from age to age certain ideas and certain social values. Now it is religion which has hitherto given particular value to the social ideas and social ideals which are handed down. Not only that, but through its peculiar sanctions religion has made it possible easily to enforce the claims of these ideas and social values upon the individual It has been, in other words, one of the chief instruments by which the individual has been gotten to conform his habits to the group, and to control his conduct in accordance with social demands. The question remains, however, whether human society cannot dispense with religious means of social control in the future, as many philosophers have thought. But it is evident that as human society becomes more complex the need of social control over the individual's habits, conduct, and ideals becomes greater instead of less. The more complex civilizations, in other words, have greater need, on the whole, of the control which religious ideals afford over the conduct of individuals than the less complex. The matter is not, however, one wholly of the mere complexity of civilization, because the civilization which we call higher emphasize more the value of purely spiritual elements, that is, the value of things which can have no selfish or material import to be individual, but whose import is entirely in the realm of ideal social values. Now, as we have already said, religion is the participation in the ideal values of the social consciousness. It is the fullest activity, in other words, of the spiritual life in man. The supreme rôle of religion, therefore, in the higher stages of human culture, is to enforce the claim to dominance in the life of man of the ideal social values. That is, it exalts the life in which the individual merges his personal interests, desires, and aspirations with his group, or, as in the highest religion, with humanity as a whole. For this reason, so far as we can now see, the death of religion would mean the death of civilization, or, at least, for all the higher forms of civilization.

« But if religion is participation in, and universalization of, the ideal values of the social consciousness, is there any danger that it will ever be destroyed? The reply is that there is danger from two sources. First there is danger from the animal impulses of human nature. Civilization is at best a very fragile affair, simply because it rests upon certain ideal social values. There is a strong, insistent tendency in man, whenever these ideal values lose their grip, to return to the animal level of existence; that is, there is a strong

tendency in human nature to be satisfied with sensual pleasures, with mere material things which can be enjoyed. Materialistic standards of life and happiness are therefore inimical to religion in all its higher phases, as has usually been seen by religious leaders. The other great danger to religion is negative philosophy, a way of looking at things, in other words, which denies the reality of the spiritual element in human life. Materialistic or mechanistic monism, with its negation of the spiritual element in life, must be considered hostile to religion, even though not all of its advocates so regard it. Mechanistic monism is hostile to religion because it denies either the existence or the efficacy of a spiritual or teleological element in the universe, and even the practical efficacy of conscious values in the individual life. On the other hand, science cannot rightly be regarded as hostile to religion. It is only when science, by its teachings, tends to support either practical materialistic standards of life or a negative philosophy that it may become hostile to religion. There may be, of course, and often has been, an antagonism between science and systems of theology, but this, as was said at the beginning, must not be thought to imply any necessary antagonism between religion and science. Science becomes antagonistic to religion only in proportion as it tends to transform itself into mechanistic monism, and to set up the negations of such materialism as a guide to practical life. To be sure, science has of recent years showed some tendency, in the hands of some of its adherents, to transform itself into a universal materialistic or mechanistic philosophy; but it may be safely said that in proportion as science does this it loses its truly scientific character. The so-called antagonism between religion and science must therefore be resolved into the antagonism of certain scientific men to religion. It cannot be regarded as in any sense an inherent or necessary antagonism. On the other hand, the attitude of science toward religion must necessarily be one of constructive criticism. Just as the attitude of science toward systems of education is necessarily one of criticism for the sake of reconstructing and perfecting education, so should be the attitude of science toward religion. It is the business of science to criticize religion as an instrument of the social life, but not to attack its metaphysical postulates and presuppositions. This critical attitude of science toward religion is often misinterpreted as antagonism; but it is time that religion seeks and welcomes, in my opinion, the friendly criticisms of science. For between humanitarian science

Travaux récents.
—
Science
des religions.

and humanitarian religion there can and will be no real antagonism » (pp. 302-304).

[Ellwood, C. A. Voir *Bulletin* n° 1, « Archives », n° 6.]

***

La Révélation primitive et les données de la science.

« Est-il vrai, se demande le P. Lemonnyer dans son ouvrage sur la *Révélation primitive et les données actuelles de la science* (Paris, Lecoffre, 1914, 359 pages, 3 fr. 50), que les fructueuses recherches et les brillantes découvertes de la préhistoire, de l'anthropologie et de l'ethnologie aient eu pour résultat de nous faire apparaître les plus anciennes phases de l'humanité et de la religion et leur origine même sous un aspect qu'il est impossible de concilier avec les enseignements de la Sainte Écriture sur ce sujet? Est-il vrai que ce que nous pouvons savoir de l'état intellectuel, moral et religieux des premiers hommes rende positivement invraisemblable ce que la Sainte Ecriture nous rapporte de la condition dans laquelle le premier couple humain aurait vécu et des révélations divines dont il aurait bénéficié? Est-il vrai que les plus anciens hommes nous apparaissent même totalement inaptes, à raison du faible développement des éléments vraiment humains de leur structure corporelle et conséquemment de leurs facultés mentales, à recevoir des révélations du genre de celles dont il est question dans les premiers chapitres de la Genèse? Tels sont les problèmes très actuels et du plus haut intérêt apologétique auxquels ce livre est consacré », (pp. v-vi).

« Cette tâche, l'auteur du présent travail était qualifié pour l'entreprendre. En même temps qu'un ouvrage d'apologétique, son livre est un ouvrage de science solide et probe. Le R. P. W. Schmidt, de la société des missionnaires de Steyl (Hollande) est professeur d'ethnologie au florissant institut que possède sa congrégation à Moedling, près de Vienne (Autriche). Son œuvre scientifique est considérable déjà et son autorité scientifique solidement établie, principalement dans le domaine des recherches linguistiques et ethnologiques.

« Ses études sur les peuples Mon-Kmer et sur leur langue l'ont conduit à des conclusions que des savants compétents mettent au rang des trois ou quatre découvertes linguistiques les plus importantes du xixe siècle. Ses travaux sur les Pygmées étaient tout récemment encore hautement loués par un anthropologiste et un ethnologue dont les jugements font autorité, A. C. Haddon. Il a gran-

Travaux récents. — Science des religions.

dement contribué par ses recherches sur l'ethnographie australienne, sur les mythologies et les religions austronésiennes, à débrouiller des sujets obscurs et compliqués. Enfin ses études théoriques sur la méthode en ethnologie lui ont valu d'être compté avec GRAEBNER, ANKERMANN, W. FOY, parmi les fondateurs de l'ethnologie historique et de la théorie des cycles culturels » (pp. VIII-IX).

« Ce sont les premiers temps de l'humanité qui forment le sujet du présent travail. L'on s'est proposé d'y étudier les premiers rayons de la révélation surnaturelle, c'est-à-dire, ce qu'on a coutume d'appeler la révélation primitive, son obscurcissement, qui fut la conséquence de la chute, ses destinées ultérieures. Le chapitre premier sera consacré à une analyse détaillée de la nature intime, du contenu et de l'étendue de cette révélation primitive, d'après les sources inspirées. Dans le chapitre deuxième, l'on établira, en se basant sur les résultats des recherches scientifiques, l'indiscutable aptitude corporelle et spirituelle des êtres que la préhistoire, l'anthropologie et l'ethnologie nous présentent comme les types les plus anciens d'humanité que nous connaissions, à recevoir la révélation primitive, si élevée qu'on la veuille supposer. Il y a plus : nous trouvons dans les données que nous fournissent diverses sciences, de nombreuses confirmations de la réalité historique de cette révélation. Nous le montrerons dans le chapitre troisième. Le chapitre quatrième et dernier étudiera les destinées de la révélation primitive postérieurement à la chute, lorsque les hommes se séparèrent et se répandirent sur la surface de la terre » (pp. XIV-XV).

* * *

L'animisme comme forme pathologique de la religion.

Quelle place faut-il faire à l'*animisme* dans la science des religions? L'animisme est une forme *pathologique* de la vie religieuse, répond G. HEINZELMANN dans une brochure qu'il a écrite à ce sujet sous le titre : *Animismus und Religion* (Gütersloh, BERTELSMANN, 1913, 82 pages).

« Nun ist es freilich ungemein schwierig, das Pathologische richtig zu erkennen. Und doch muss es möglich sein, von der Erkenntnis des normalen Prozesses aus den krankhaften wenigstens annähernd richtig zu bestimmen. Für uns ist es wichtig, von vornherein zu wissen, dass es überhaupt so etwas wie eine religiöse Pathologie gibt. Denn mir scheint gerade darin der rechte Schlüssel zu liegen, mit dem wir das Geheimnis des Animismus eröffnen können, dass, wenn wir fragen, welches Verhältnis

hat der Animismus zur Religion, wir zugleich auch fragen : Ist er vielleicht eine religiös-pathologische Erscheinung ? Ich nehme die Antwort vorweg : Mir scheint in der Tat der Animismus so verstanden werden zu müssen. Das gilt es nun zuletzt zu zeigen.

« Es ist sehr bezeichnend, dass man weithin zu keiner sicheren Anschauung gelangen kann, ob der Animismus wirklich etwas mit Religion zu tun hat oder nicht, begreiflich auch, dass gerade Missionare, die ihn aus eigener Anschauung kennen, zögern, ihn religiös zu nennen. So ist in *IV. Rep. der Edinb. Konf.*, S 6, die Alusserung eines Missionars im animistischen Heidentum mitgeteilt : *There is no religion in our district, simply heathemism.* Andererseits wird in der Religionsgeschichtlichen Ueberschau, die J. WARNECK (*Allg. Miss-Zeitschr.*, 1912, S. 26 ff.) gibt immer wieder gerade von Missionaren versichert, dass der Animist *sehr religiös* ist. Instruktiv ist auch das Schwanken von FRASER in bezug auf die Beurteilung des Totemismus. Während er früher den Totemismus für religiös gehalten hat, nennt er neuerdings diese Ansicht einen bedauerlichen Irrtum.

« Was hindern kann, den Animismus zur Religion in Beziehung zu setzen, ist vor allem ein dreifaches : 1. dass es sich hier scheinbar um rein theoretische Dinge handelt, die mit Notwendigkeit ein entsprechendes Verhalten nach sich ziehen; 2. dass hier das Uebersinnliche noch so tief in den Banden des Sinnlichen, des Unvolkkommenen, des in seiner Macht Begrenzten steckt, dass es eher als ein Stück der den Menschen umgebenden Welt denn als ein wirklich Uebersinnliches erscheint. Endlich 3. dass hier die scheinbar aller Religion eigentümlichen Momente des Vertrauens und der Liebe völlig fehlen » (pp. 58-59).

« Der Animismus ist weder areligiös noch vorreligiös, sondern irreligiös, er ist Aberglaube. Das Resultat ist das alte. Gegenüber der modernen Mythologie und Völkerpsychologie aber galt es, dies Alte von neuem hervorzuholen. Gewonnen haben wir es nur durch eine genaue Analyse dessen, was normale Religion ist. Vielleicht ist dadurch deutlich geworden, wie schwer gerade in den primitiven Formen sich Religion erkennen lässt. Man huldigt weithin dem Irrtum, die primitiven Religionen müssten das religiöse Phänomen in einfachster Gestalt zeigen. Das Gegenteil ist der Fall. Wir haben es eben in der Religionsgeschichte nicht nur mit normaler Entwicklung, sondern ebenso mit Verbildungen und krankhaften Erscheinungen zu tun. Der Animismus gehört zu ihnen. Darum ist auch das Urteil über ihn strittig.

« Ist er aber eine anormale Erscheinung des religiösen Lebens, dann erklärt sich nun die Tatsache aufs beste, dass er selbst nicht ein weitertreibendes Element in der Religionsgeschichte wird, sondern ein Zustand der Depravation bleibt, aus dem nur neue religiöse Einflüsse herausführen können. Das ist der Eindruck derer, die unter animistischen Völkern gearbeitet haben. Und dieser Eindruck ist von massgebender Bedeutung » (p. 65).

« Der Animismus ist eine Krankheitserscheinung der Religion, ganz gleich, ob wir ihn als erstes Stadium oder als späteres in der Religionsgeschichte eines Volkes nachweisen können. Er ist es vom kritisch-normativen Standpunkt aus. Hat dies Ergebnis Bedeutung für den Kampf, der um die Religion geführt wird? Ja. Eine dreifache : Es nötigt zu einer Revision des Entwicklungsgedankens, der gemeinhin unverändert aus der Natur- und Kulturgeschichte auf die Religionsgeschichte übertragen wird, und zeigt, dass sie sich ihm nicht fügen will. Denn hätte die Evolutionstheorie recht, so müsste die Religion der Primitiven zugleich die primitive Religion sein. Das ist aber schon deshalb ausgeschlossen, weil das Primitive als das Einfache dem Komplizierten gegenübersteht, der Gegensatz aber für die Beurteilung der Religion gar nicht das Wesentliche an ihr, sondern höchstens ihre Vorstellungsseite trifft. Wollte man aber in diesem Fall das Primitive mit dem Verworrenen und Unvolkommenen gleichsetzen, so würde sich auch mit diesem Schema der Animismus nicht begreifen lassen, da es sich hier nicht bloss um verworrene oder unvolkommene, sondern um einseitig entstellte Religiosität handelt, die notorischerweise keine Entwicklungsmöglichkeiten in sich birgt. Zweitens aber nötigt unser Resultat zur Anerkennung der Tatsache, dass die Menschheit, so alt sie ist, offenbar auch Religion gehabt hat. Denn nur unter dieser Voraussetzung, ist unser Urteil über den Animismus als über eine Krankheitserscheinung der Religion verständlich. Die Religion ist also nicht eine auf andere Phänomene zurückführbare Grösse, die ursprünglich in der Menschheit nicht vorhanden, auf Zeit in ihr entsteht, um wieder aus ihr zu verschwinden. Drittens aber verbietet es unser Resultat auch, den Schluss zu ziehen : Religion, die aus so niedrigen Motiven entstanden ist, wie wir das im Animismus sehen, könne keinen Anspruch auf Gültigkeit machen. *Abusus non tollit usum.* Sie bleibt doch die vornehmste Gabe des Himmels an die Menschheit. Und wo sie der Mensch missbraucht oder mit Füssen tritt, hineinzieht in sein niedriges Denken und Wünschen oder völlig ignoriert,

Travaux récents.
—
Science des religions.

setzt er sich selbst den verderblichsten Folgen aus. Der animistische Aberglaube ist das Zeugnis » (pp. 68-69).

[Heinzelmann, Gerhard Otto. Né en 1884. A fait ses études aux universités de Halle, de Tubingue et de Berlin. Licencié en théologie. Privatdocent. Principal ouvrage : *Der Begriff der Seele und die Idee der Unsterblichkeit bei W. Wundt* (1909).]

***

Les prêtres danseurs de Rome.

La *Revue critique d'histoire et de littérature,* du 17 janvier 1914, renferme un compte rendu signé R. C. concernant l'ouvrage de Cirilli : *Les prêtres danseurs de Rome* (Paris, Geuthner, 1913, 186 pages). Le passage suivant est extrait de ce compte rendu :

« Le livre que Cirilli vient de publier sous le titre à effet, de : *Les prêtres danseurs de Rome,* comprenez *les Saliens*, est intéressant comme essai d'explication d'un vieux culte de Rome par des traditions religieuses étrangères à l'Italie et remontant à une antiquité très reculée. On sait que ces prêtres, gardiens d'un bouclier tombé du ciel, se livraient, à certains jours, à des danses sacrées, qui étaient la partie la plus importante de leur ministère. Avant toute étude de détail, Cirilli a tenu à élucider l'origine des Saliens ; il l'a fait en se reportant à des analogies qui ont été constatées ailleurs, particulièrement en Crète. Mettant en rapport la légende et le culte des Saliens avec les croyances des anciens sur la foudre et les orages, il admet que le bouclier des Saliens était l'image de la pierre à foudre et qu'il y en avait de tels conservés précieusement comme fétiches dans toutes les villes du bassin oriental de la Méditerranée ; il en aurait été de même à Rome. La forme donnée à ce bouclier, sur un certain nombre de monuments figurés, en particulier sur des deniers, prouverait qu'il naquit d'une modification du bouclier mycénien ; les Saliens l'auraient reçu des Crétois par l'intermédiaire des Phéniciens et ceci avant la fondation de Rome ; car les Saliens formant deux collèges, celui du Quirinal et celui du Palatin, qui ne se fondirent jamais en un seul, il faut en conclure que les deux groupements qui constituèrent la Rome primitive avaient chacun leurs Saliens avant de se réunir. L'exposition de cette théorie remplit le premier chapitre du livre. L'auteur la résume et la précise encore dans le dernier. Pour lui, la création des Saliens, gardiens d'un bouclier-talisman, a coïncidé avec l'introduction de la métallurgie en Italie ; et comme c'est de la Crète qu'est venue en

Travaux récents. — Science des religions.

Italie la civilisation du cuivre et du bronze, il se peut que « des « corporations de forgerons crétois, en possession de pratiques « magiques et rituelles aient émigré en Italie, pour y travailler les « métaux et y aient acclimaté les danses magiques de leur patrie ». J'ai insisté sur cette théorie parce que je suppose que c'est la partie du travail à laquelle l'auteur tient le plus; c'en est, en tout cas, la plus personnelle et la plus originale, et la moins convaincante. Rentré dans le domaine des réalités plus tangibles, Cirilli étudie ensuite l'histoire des Saliens de Rome et aussi de ceux qu'on rencontre dans d'autres villes voisines (fastes des Saliens connus), l'organisation du double collège, les attributs des prêtres (bon chapitre où les différents insignes qu'ils portaient sont rapprochés des objets analogues découverts dans les tombes de l'Etrurie et du Latium), les cérémonies cultuelles qui constitutent leur sacerdoce (analyse du Carmen Saliare). Le livre se termine par un recueil des textes d'auteurs et des inscriptions où il est question des Saliens.

« Cet essai est d'un archéologue documenté et d'un esprit sage » (pp. 46-47).

* * *

Des caractères de la religion germanique primitive.

Un essai d'interprétation de la mythologie germanique dans un sens juridique : telle est bien, semble-t-il, la portée de l'étude très fouillée dont le Prof. H. Schreuer fait paraître la première partie dans la *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte* (*Germanistische Abteilung*, vol. 34, 1913, p. 313 : « Altgermanisches Sakralrecht, I »). Dans l'extrait suivant, Schreuer compare les caractères de la religion germanique primitive avec ceux du culte de Jahvé :

« Die Bedeutung der germanischen und, wie wir wohl jetzt doch sagen dürfen, auch schon der indogermanischen Tradition von der göttlichen Herkunft des Volkes tritt in ein grelles Licht, wenn wir damit andere Religionen vergleichen, die ein solches Element nicht kennen. Ich will mich nicht vermessen einen solchen, meine Kräfte weit übersteigenden Vergleich auch nur in einer Skizze durchzuführen. Aber wegen des Kontrastes möchte ich es doch nicht unterlassen, darauf hinzuweisen. Ich darf wohl, und muss mich damit begnügen, jene Religion herauszugreifen, die — in einer späteren Entwicklungsstufe — nachmals von den Indogermanen als die offizielle und ausschliessliche Religion rezipiert worden ist: *die hebräische Religion*. Sie bietet in zahlreichen Elementen verblüffende Parallelen zu altgermanischen

Anschauungen und daneben doch wieder scharfe Gegensätze, von denen der schneidendste und vielleicht schicksalsschwerste gerade die bisher behandelte Frage betrifft.

« *Der Jahwereligion ist die Vorstellung eines göttlichen Urväters absolut fremd* Die Totenpflege spielt bei den Hebräern eine Rolle, wie nur irgendwo. Darauf weisen schon die sorgfältigen Stammbäume und das ungeheuere Gewicht, das bei allen Gelegenheiten auf die Nachkommenschaft gelegt wird. Es mag auch ganz dahingestellt bleiben, ob und allenfalls wieweit sich diese Totenpflege zu einer besonderen religiösen Verehrung oder Vergötterung gesteigert hat. Aber jene Religionsform, die sich als die besonders charakteristische herausgerungen hat, der Jahwekult, enthält absolut kein ahnenkultisches Element. Nirgends findet sich auch nur der geringste Anhaltspunkt, dass man Jahwe als den Vater des Volks oder auch nur des Königshauses angesehen hätte. Jahwe ist in dem Volke unverwandtes Wesen, eine ihm gegenüber völlig selbständig dastehende Persönlichkeit. Die spezifische Grundlage der Jahwereligion ist der Bund, also ein Vertrag, der in aller Rechtsform zwischen dem Gotte und dem Volke geschlossen wird. Und auch soweit die vorhandenen Quellen einen Blick in die Vergangenheit gestatten, tritt der gegenseitige Vertrag, *do ut des*, *facio ut facias*, eine Art Dienstvertrag entgegen. So bereits in den Erzählungen der *Genesis* über Abraham, Isaak und Jakob, und auch Noah. Mag hier auch manches vom Standpunkt des Zurückschauenden dargestellt sein, so kann doch wohl auch schon vor der mosaischen Bundesstiftung der Vertragscharakter ein besonders starkes Element der altjüdischen Religion gewesen sein — mindestens als Verdichtung des alle Religionen und speziell auch die althebräische Religion erfüllenden Gedankens : Gehorche und ich werde dir geben, mit dem Kehrsatz : Wenn du nicht gehorchst, werde ich dich strafen. Die psychische Wurzel aller Religion ist der besondere Friede mit der Gottheit, der durch beständige Leistung und Gegenleistung lebendig erhalten, immer wieder neu gegründet, durch Treubruch, Ungehorsam gestört wird. Jedenfalls tritt der Gott als selbständige Person dem Menschen, dem Volke gegenüber. Aber nirgends zeigt das heilige Buch, die offizielle Aufzeichnung, einen Gott als Urvater des Volkes. Die beiden Schöpfungsberichte lassen den ersten Menschen durch Gott, aber nicht als Gottes Sohn, entstehen. Gott bildet den Leib des Menschen — wenn auch nach seinem eigenen Ebenbilde — aus Ton und haucht ihm seinen eigenen Geist ein. Hier kann von einem genea-

logischen Verhältnis - auch wenn man den physiologischen Vorgang der Natur noch so sehr mit Wundern durchsetzen wollte — platterdings keine Rede sein. Die offizielle Darstellung der Bibel kennt keine Mutter Erde — die Erde ist nur der unorganische Stoff für den Menschenleib. Der Gott der *Genesis* ist auch kein Vater — er bildet den Leib rein technisch aus fremder, toter Materie, und haucht dieser Lehmfigur seinen belebenden Geist ein. So wird der Mensch allenfalls zu einer Art Fetisch, nämlich insofern als hier in einer körperlichen Sache ein (göttlicher) Geist wohnt. Aber das genealogische Verhältnis von Vater und Sohn ist gänzlich ausgeschlossen. Religionsgeschichtlich mag ja diese Vorstellung ein Zusammenhalten mit der genealogischen Herleitung des Menschengeschlechtes von der Gottheit, wie wir sie als gemeingermanisch und wohl auch schon als indogermanisch kennen gelernt haben, vertragen, ja geradezu erfordern. Aber rein philologisch-historisch sind die beiden Typen grundverschieden » (pp. 387-391).

Quant aux résultats des recherches de Schreuer, on peut les apprécier, au moins en partie, d'après les passages que nous reproduisons ici :

« Eine Analyse des altgermanischen Götterbegriffs ergibt also zwei Grundelemente. Einmal irgendeine *reale Kraft*, *Naturkraft*: Sonne, Mond, Feuer, die gebärende Kraft der Erde u. dergl. Aber schon diese Naturkraft ist — naturgemäss, wie alle menschliche Erkenntnis — subjektiv gefasst, so wie sich eben die Menschen und speziell die Barbaren die Kräfte denken. Ja sie ist menschenähnlich vorgestellt, ausgestattet mit Wissen und Willen, mit Liebe und Hass. Diese animistische Vorstellung geht sicher in die grauesten Zeiten zurück. Sicherlich können schon die Indogermanen sich die Wirkung etwa der Sonne — sobald sie darüber reflektieren — gar nicht anders als aus irgendeiner Psyche heraus vorstellen. Der alles beseelende Animismus ist eine Eigentümlichkeit dieser primitiven Kulturstufen, die noch lange in die geschichtliche Zeit hinein fortwirkt » (p. 398).

« Das zweite Grundelement des altgermanischen Götterbegriffs ist die *verwandtschaftliche Verknüpfung mit dem Menschengeschlecht* — eine der allerhöchsten weltgeschichtlichen Errungenschaften. Sie ist, wie gezeigt worden, jedenfalls schon urgermanisch, wohl aber auch bereits indogermanisch. Vielleicht ist es nicht zu viel gesagt, wenn man darin eines der eigentümlichen Merkmale der Arier erblickt. Welche Zeit des Glanzes und

Kraftgefühls muss es gewesen sein, die eine derartige Konzeption der Gotteskindschaft — für ein ganzes Volk, nicht nur für die Grossen — hervorrief!

« Nach dieser Auffassung sind der Himmelsgott und die Göttin der fruchtbaren Erde zugleich Stammeltern der Menschheit, speziell der Germanen. Beide sind in den Friedens- und Rechtsverband der Sippe einbezogen. Tiu ist nicht bloss eine blinde Naturgewalt, auch nicht *bloss* ein Uebermensch — aber ein Fremder. Er ist vielmehr der Allvater. Und die weibliche Göttin ist nicht bloss die Fruchtbarkeit, auch nicht das Weib, ein fremdes Weib übermenschlicher Art, allenfalls Mutter der Götter. Sie ist vielmehr die Menschenmutter. *Initia gentis*, *regnator omnium*, Urvater und *Richter* ist Tiu, nicht blosser Gewaltherr. Und analog tritt die weibliche Gottheit — Nerthus — mitten unter die Menschen und verbreitet Frieden. Im Kampfe schützt sie ihre Anhänger, wie das nur irgendeine Mutter tun könnte. Sie ist erfüllt von mütterlichem Denken, Empfinden; mütterlich ist ihr Wirken. Sie ist ganz besonders Trägerin der Friedensordnung » (pp. 400-401).

« Die Urelternstellung der germanischen Gottheiten ist aber insbesondere auch für das Verständnis der germanischen Rechts- und Verfassungsgeschichte von Bedeutung. Als wesentlicher Bestandteil des germanischen Volkslebens erscheint auch die Götterwelt; *die Götter sind* — wenn auch besonders ausgezeichnete — *Volksgenossen.*

« Mit einer derartigen Vermenschlichung ist aber ohne weiteres schon das Substrat für *juristische Persönlichkeit* gegeben. Stehen einmal die Götter in Familienverhältnissen, so sind damit auch schon nicht nur tatsächliche soziale, sondern auch rechtliche Beziehungen gegeben. Denn soweit wir in der Geschichte der Menschheit zurückschauen können, sind Familienverhältnisse nicht bloss physiologischer, sondern auch psychologisch- sozialer und rechtlicher Natur. Und wie der Tote rechtsfähig ist, so ist es auch der göttliche Urahn, so sind die Götter Rechtssubjekte, juristische Persönlichkeiten.

« *Person* ist nicht identisch mit *Mensch*, sondern nur die denkende, fühlende, wollende, handelnde Seite, die intellektuelle und ethische Sphäre des Menschen, der gegenüber das Leibliche in der Hauptsache doch nur als direkt sinnlich wahrnehmbares Substrat und Werkzeug erscheint. In diesem Sinne kann man sehr wohl von Persönlichkeiten der Götter sprechen, ohne an volle Vermenschlichung zu denken. Namentlich ist die menschliche Er-

Travaux récents. — Science des religions.

scheinung, die menschliche Figur den germanischen Göttern unwesentlich, akzidentiell » (pp. 402-403).

[Schreuer, Hans F. Né en 1866. A fait ses études à l'université allemande de Prague et à Berlin. Professeur aux universités de Prague, de Munster et de Bonn (depuis 1908). Principaux travaux : *Verfassungsgeschichte der böhmischen Sagerzeit* (1902); *Zur altböhmischen Verfassungsgeschichte* (1904); *Ueber altfranzösische Kronungsordnungen* (1909); *Rechtliche Grundgedanken der französischen und deutschen Königskrönung* (1910); *Stiftmassigkeit und Stiftfähigkeit* (1912); *Götter und Tode als Rechtssubjekte* (1913).]

* * *

Formes particulières de la propagation religieuse chez les musulmans.

La librairie Constable et Cie de Londres publie une deuxième édition de l'ouvrage où T. W. Arnold a fait l'histoire de la propagation de la foi musulmane (*The preaching of Islam*, 1913, XVI-467 pages, 10 sh. 6 p.) L'ouvrage comprend les chapitres suivants :

I Introduction. — II. Study of the life of Muhammad considered as a preacher of Islam. — III. The spread of Islam among the Christian nations of Western Asia. — IV. The spread of Islam among the Christian nations of Africa. — V. The spread of Islam among the Christians of Spain. — VI. The spread of Islam among the Christian nations in Europe under the Turks. — VII. The spread of Islam in Persia and Central Asia. — VIII. The spread of Islam among the Mongols and Tatars. — IX. The spread of Islam in India. — X. The spread of Islam in China. — XI. The spread of Islam in Africa. — XII. The spread of Islam in the Malay archipelago. — XIII. Conclusion.

Chez les Musulmans, l'absence de prêtres et de toute organisation ecclésiastique a donné des formes particulières à la propagation religieuse, qui revêt une forme beaucoup plus individuelle que dans le Christianisme :

« There being no intermediary between the Muslim and his God, the responsability of his personal salvation rests upon himself alone : consequently he becomes as a rule much more strict and careful in the performance of his religious duties, he takes more trouble to learn the doctrines and observances of his faith, and thus becoming deeply impressed with the importance of them to himself, is more likely to become an exponent of the missionary

character of his creed in the presence of the unbeliever, the would-be proselytiser has not to refer his convert to some authorised religious teacher of his creed who may formally receive the neophyte into the body of the Church, nor need he dread ecclesiastical censure for committing the sin of Korah. Accordingly, however great an exaggeration it my be to say, as has been said so often, that every Muhammadan is a missionary, still it is true that every Muhammadan may be one, and few truly devout Muslims, living in daily contact with unbelievers, neglect the precept of their Prophet : *Summon them to the way of thy Lord with wisdom and with kindly warning*. Thus it is that, side by side with the professional propagandists, — the religious teachers who have devoted all their time and energies to missionary work, — the annals of the propagation of the Muslim faith contain the record of men and women of all ranks of society, from the sovereign to the peasant, and of all trades and professions, who have laboured for the spread of their faith, — the Muslim trader, unlike his Christian brother, showing himself especially active in such work. In a list of Indian missionaries published in the journal of a religious and philantropic society of Lahore we find the names of schoolmasters, Government clerks in the Canal and Opium Departments, traders (including a dealer in camel-carts), an editor of a newspaper, a bookbinder and a workman in a printing establishment. These men devote the hours of leisure left them after the completion of the day's labour, to the preaching of their religion in the streets and bazaars of Indian cities, seeking to win converts from among Christians and Hindus, whose religious beliefs they controvert and attack.

« It is interesting to note that the propagation of Islam has not been the work of men only, but that Muslim women have also taken their part in this pious task. Several of the Mongol princes owed their conversion to the influence of a Muslim wife, and the same was probably the case with many of the pagan Turks, when they had carried their raids into Muhammadan countries. The Sanysiyūah missionaries who came to work among the Tubū, to the north of lake Chad, opened schools for girls, and took advantange of the powerful influence exercised by the women among these tribes (as among their neighbours, the Berbers), in their efforts to win them to Islam. In German East Africa, the pagan natives, who leave their homes for six months or more, to work on the railways or plantations, are converted by the Muhammadan

women with whom they contract temporary alliances : these women refuse to have anything to do with an uncircumcised kāfir, and to escape the disgrace attaching to such an appelation, their husbands become circumcised and thus receive an entry into Muslim society. The progress of Islam in Abyssinia during the first half of the last century has been said to be in large measure due to the efforts of Muhammadan women, especially the wives of Christian princes, who had to pretend a conversion to Christianity on the occasion of their marriage, but brought up their children in the tenets of Islam and worked in every possible way for the advancement of that faith. On the western frontier of Abyssinia, there is a pagan tribe called the Boruns; some of these men who had enlisted in a negro regiment, under the Anglo-Egyptian government of the Sudan, were converted to Islam by the wives of the black soldiers while the battalion was returning to Khartum » (pp. 409-411).

« At the present day there are two chief factors (beyond such of the above-mentioned as still hold good) that make for missionary activity on the Muslim world. The first of these is the revival of religious life which dates from the Wahhābī reformation at the end of the eighteenth century; though this new departure has long lost all political significance outside the confines of Najd, as a religious revival its influence is felt throughout Africa, India and the Malay Archipelago even to the present day, and has given birth to numerous movements which take rank among the most powerful influences in the Islamic world. In the preceding pages it has already been shown how closely connected many of the modern Muslim missions are with this wide-spread revival : the fervid zeal it has stirred up, the new life it has infused into existing religious institutions, the impetus it has given to theological study and to the organisation of devotional exercises, have all served to awake and keep alive the innate proselytising spirit of Islam.

« Side by side with this reform movement, is another of an entirely different character — for, to mention one point of difference only, while the former is strongly opposed to European civilisation, the latter is rather in sympathy with modern thought and offers a presentment of Islam in accordance therewith, — viz. the Pan-Islamic movement, which seeks to bind all the nations of the Muslim world in a common bond of sympathy. Though in no way so significant as the other, still this trend of thought gives a powerful stimulus to missionary labours; the effort to realise in

actual life the Muslim ideal of brotherhood of all believers reacts on collateral ideals of the faith, and the sense of a vast unity and of a common life running through the nations inspirits the hearts of the faithful and makes them bold to speak in the presence of the unbelievers » (pp. 425 426).

Travaux récents. — SCIENCE DES RELIGIONS.

[ARNOLD, THOMAS WALKER. Né en 1864. Maître ès arts de l'Université de Cambridge. Professeur de philosophie au collège d'Aligart (Indes anglaises), puis de Lahore (jusqu'en 1903). Bibliothécaire adjoint au Département de l'Inde, à Londres (1904-1909); professeur d'arabe à l'Université de Londres. Principaux travaux : *Al Mutazilah, being an extract*, etc. (1902). Articles dans *Dictionary of Religion and Ethics* et *Encyclopedia of Islam.*]

* * *

Causes de la propagation de la doctrine de l'Armée du Salut.

Le deuxième volume des « Schriften der Soziologie der Kultur » publié par A. WEBER comprend une étude de P. A. CLASEN, intitulée *Der Salutismus. Eine sozialwissenschaftliche Monographie über General Booth und seine Heilsarmee* (Jena, DIEDERICH, 1913, 330 pages). C'est un exposé de l'organisation, de la religion et de l'action de l'Armée du Salut, suivi d'une étude des conditions qui ont facilité ou préparé sa création et son influence. Les raisons du rapide développement de l'Armée du Salut sont résumées par l'auteur dans le passage suivant :

« Wie der Salutismus als englische, so erschien das Christentum als *jüdische Sekte* und CELSUS sagte um 180 nach Christus von der christlichen Lehre, dass es ein barbarisches Machwerk sei, nur für dumme Menschen tauglich; das Wahre darin sei längst bekannt, und die Christen selber gehörten der Hefe des Volkes an. Auch die Vaterlandsliebe der ersten Anhänger Jesu musste herhalten, und wie ihn selber, so beschuldigte man sie, dass sie die Menge aufwiegelten. Ebenso in die Augen fallend ist die Uebereinstimmung zwischen manchen Gründen, die zur Ausbreitung beider Bewegungen führten. Was den Salutismus angeht, so habe ich eine grosse Anzahl davon an den verschiedensten Stellen dieses Buch dargelegt. Die Organisation, die jedem, auch dem allerletzten Mitglied, vor allem aber den Frauen, ein weites Feld der Tätigkeit eröffnet und Aussichten zum Weiterkommen bietet; die streng kaufmännischen Grundsätze, wonach in der Heilsarmee alles Geschäftliche geregelt ist; der Grundsatz der Internationalität und Interkonfessionalität und die in weiten Kreisen begrüsste Gegnerschaft gegen alle

berauschenden Mittel; die konfessionelle Zersplitterung und die Freiheit von polizeilicher Bevormundung in England; der sich bis zum Heroismus erhebende Opfermut der Heilsarmee-Gründer und -Offiziere; der militärische Geist; *die alles durchdringende Lauterkeit* (Hilty); die fast in jedem Lande einsetzenden Verfolgungen, welche die Salutisten zu erdulden hatten; die fürchterliche religiöse Verwahrlosung breiter Volksschichten, welche durch die Ohnmacht oder Nachlässigkeit der grossen Konfessionen nicht mehr erreicht werden; das Eintreten der Heilsarmee für die von der Gesellschaft Ausgestossenen und Unterdrückten; der psychologische Instinkt, womit sie die Massen anzuziehen und zu packen weiss, und überhaupt und vor allem ihre wesentlich religiössoziale Tätigkeit, wobei die religiöse der sozialen und die soziale der religiösen den Erfolg sichert und ein Erfolg immer wieder die Stufe zu einem neuen ist. Mit dieser Tätigkeit mündet sie ein und wird getragen von der grossen, religiössozialen Strömung, die unsere Zeit durchflutet.

« Zwei Gründe verdienen noch eine besondere Erwähnung : der erste — ein innerer — ist das freudige Gewand, worin die Heilsarmee-Religion sich darbietet. Wo sie den Fuss hinsetzt, weicht Nacht und Not; Sonnenschein und Lebenslust folgen ihren Spuren. Dem Brachlande, auf dem sie arbeitet, bringt sie den Frühling der Hoffnung. So mag sie gerade den Allerärmsten erscheinen, wie die Weihnachtsengel den Hirten. Der Salutismus verpflichtet seine Anhänger zu hoher Tugendübung, und aus dieser entspringt wiederum ein alles verklärender Frohsinn, eine gewisse kindliche Heiterkeit, welke aus jeder Miene, jeder Gebärde und jedem Worte hervorleuchtet und die erst das Evangelium zum *Evangelium* (= Freudenbotschaft) macht. Die suggestive, ansteckende und heilende Wirkung, welche die Heilsarmee damit auf ihre elende, verschüchterte und verzweifelte Zuhörerschaft ausübt und so ihren Weg mitten durch die Slums nimmt, scheint mir bisher durchaus ungenügend hervorgehoben worden zu sein. Kommen wir zum zweiten Grund! Es ist ein äusserer. Der Anglisierungsprozess der Welt schreitet nach allen Seiten hin ungehindert fort. Das Englische wird mehr und mehr zur Weltsprache. Wie das englische Pfund Sterling die Einheitsmünze im internationalen Verkehr ist, so empfangen englische Laute den Reisenden, wo er auch immer seinen Fuss ans Land setzt. Ja, *the world is rapidly becoming English*! 1665 gab es nur 5 und 1800 kaum 9, heute gibt es aber schon 134 Millionen englisch sprechender Menschen, abgesehen von

Travaux récents.
—
Science des religions.

den unzähligen, radebrechenden Vertretern der farbigen Bevölkerung. Das englische Imperium erstreckt sich über Hunderte von Staatsgebilden (z. B. allein schon über 600 indische Vasallenstaaten) mit 450 Millionen Menschen, davon 45 in Europa und 7 1/2 allein in London. Der Atlantische Ozean wird von Jahr zu Jahr ausgesprochener ein englisch-amerikanisches Meer; der Indische ist fast schon ein britisches Binnenmeer. Und durch all dies ist dem Salutismus, wie einst dem Christentum durch das römische Imperium, das Feld gebahnt, und er hat noch den Vorzug, dass ihm statt Schnellposten der Telegraph, statt gepflegter Heeresstrassen die eisernen Schienenwege und statt der mit Segeln bewehrten Ruderschiffe die Ozeanschnelldampfer zu Verfügung stehen » (pp. 314-315).

Cet ouvrage peut être rapproché d'une thèse de C. Maurin, « L'Armée du Salut. Son histoire, sa théologie, ses méthodes », publiée à Genève en 1912.

***

Croyances religieuses des indigènes des îles Riukiu.

Le 28e fascicule des « Beiträge zur Kultur- und Universalgeschichte » de Lamprecht renferme une étude du Dr E. M. H. Simon intitulée : *Beiträge zur Kenntnis der Riukiu-Inseln* (Leipzig, Voigtlander, 1914, 182 pages, 10 marks). Les îles Riukiu sont les îles japonaises qui se suivent dans la direction du sud-ouest presque parallèlement à la côte chinoise, vers la côte est de Formose. Cette étude comprend une partie géographique et une partie ethnographique. Le passage suivant a trait aux croyances religieuses des indigènes :

« Wie die Sprache der Riukiu-Inseln in engem Zusammenhange mit der japanischen steht, so sind auch die religiösen Ideen beider Völker nahe verwandt. Hier wie dort finden wir in der Urzeit einen Animismus, welcher die den Menschen umgebende Natur beseelt und leblosen Dingen seine Verehrung zollt, jene Anschauungen, die auch in ganz ähnlicher Weise in China die älteste Stufe der Religion dargestellt haben.

« Während wir jedoch in Japan im Laufe der Jahrhunderte eine, wenn auch nicht sehr bedeutende Entwicklung dieser Ideen zum System des Shinto verfolgen können, sind die Bewohner des Riukiu-Archipels in ihrem religiösen Denken bis in die Neuzeit auf der Urstufe stehen geblieben, weil sie noch weniger als die Japaner zur Beschäftigung mit abstrakten Begriffen hinneigen und eine nur geringe Gestaltungs- und Einbildungskraft haben, ein Mangel, der

Travaux récents. — Science des religions.

auch die Ausbreitung des Buddhismus und in neuester Zeit des Christentums sehr erschwert hat.

« Die Götter — *kami* oder respektvoller *u kami* genannt — sind in der Regel leblose Objekte der Natur wie z. B. die Gipfel der Berge, das Meer, die Bäume, Haine, das Feuer. Jedoch hat man sich niemals Rechenschaft von ihrer Erscheinungsform gegeben, legte ihnen auch weder Personalnamen noch Geschlecht bei und machte sich auch kaum eine Vorstellung von ihrem Wirken oder ihrer Macht. Zwar finden wir auch vereinzelt Ansätze zu einer höheren Entwicklung bei der nicht die Objekte der Natur als *kami* mehr verehrt, sondern nur noch als Sitz eines göttlichen Individuums angesehen werden, aber zur Ausgestaltung der Götter zu scharf umrissenen Persönlichkeiten mit klar umschriebener Machtsphäre und abgegrenzten Funktionen ist es nicht gekommen, so dass eine Beschreibung des Götterpantheons wenig umfangreich ausfällt. Auch der Mythus der Insulaner ist ausserordentlich arm und scheint zur Vermehrung der Göttergestalten Riukius wenig beigetragen zu haben. Man wird wohl nicht fehlgehen, in dem Animismus der Riukiu-Inselbewohner einen Rest jener Naturbeseelung zu sehen, der noch vor dem als Shinto bezeichneten Religionssystem auch in Japan geherrscht hat » (pp. 160-161).

***

Sommaire bibliographique.

Wobbermin, G. — Leuba als Religionspsychologe. (*Religion und Geisteskultur*, 1913.)

Leuba, J. H. — La psychologie des phénomènes religieux. (Paris, Alcan, 1913, 7.50 Fr.)

Visconti, L. — L'ufficio della psicologia della religione. (IV. congr. int. di filosofia, vol. IV, 1911.)

Boutroux, E. — Religion et raison. (*Revue de métaphysique et de morale*, janvier 1914.)

Clavier, H. — L'idée de Dieu chez l'enfant. (Paris, Montauban, 1913.)

Lempp, O. — Das Eindringen der Soziologie in die Religionswissenschaft. (*Die Geisteswissenschaften*, 15. Januar 1914.)

Ellwood, Ch. — The social function of religion. (*American Journal of sociology*, November 1913.)

Loisy, A. — Les données de l'histoire des religions. (*Revue bleue*, 1913.)

Otto, R. — Parallelism in the development of religions — East and West. (Transactions of the Asiatic Society of Japan, 1912.)

Obbink, H. — Over oud-aegyptische voorstellingen aangaande dood en leven. (Nymegen, Hoet, 1913, 0.50 Fl.)

Delatte, A. — Etudes sur la magie grecque. (*Bull. de correspondance hellénique*, 1913.)

Moulton, J. H. — Early Zoroastrianism. (London, Williams and Norgate, 1913.)

Travaux récents.

—

Science des religions.

Loisy, A. — Mithra. (*Revue d'histoire et de littérature religieuses*, novembre-décembre 1913.)

Kœnig, E. — Volksreligion überhaupt und speziell bei den Hebräern. (*Archiv für Religionswissenschaft*, H. 1-2, 1914.)

D'Ercole, P. — L'antico Egitto e la Caldea come precursori dell' Ebraismo e del Cristianesimo in morale e religione. (IV. Congr. int. di filosofia, vol. III, 1911.)

Baudissin, W. W. — Zur Geschichte des Monotheismus bei semitischen Völkern. (*Deutsche Literaturzeitung*, 3. Januar 1914.)

Causse, A. — Les prophètes d'Israël et les religions de l'Orient. (Paris, Nourry, 1913, 7.50 Fr.)

Bardenhewer, Prof. Dr O. — Geschichte der altkirchlichen Literatur. (Freiburg, Herder, 1913, 12 Mk.)

Muntz, W. S. — Rome, St Paul and the Early Church. (London, Murray, 1913.)

Srawley, J. H. — The Early History of the Liturgy. (London, Cambridge Univ. Press, 1913.)

Sanday, W. — The primitive Church and Reunion. (London, Milford, 1913.)

Martinez, F. — L'Ascétisme chrétien pendant les trois premiers siècles de l'Eglise. (Thèse de Fribourg.) (Paris, Beauchesne, 1913.)

Daniels, J. — Bijdrage tot de kennis van het middeleeuwsch volksgeloof. (*T. Ned. taal en letterk.*, Augustus 1913.)

de Boer, J. T. — Die Entwicklung der Gottesvorstellung im Islam. (*Die Geisteswissenschaften*, 1913.)

Montet, E. — Der Kult der islamischen Heiligen in Marokko. (*Die Geisteswissenschaften*, 5. Februar 1914.)

Meille, G. E. — Gli sforzi verso l'emancipazione e l'avvenire dei popoli musulmani. (*Bilychnis*, agosto 1913.)

Neveu. — Les Khouan. Ordres religieux chez les musulmans de l'Algérie. (Alger, Jourdan, 1913.)

Lammens, H. — Le berceau de l'Islam : l'Arabie occidentale à la veille de l'hégire. (Roma, 1913, 6.30 Fr.)

Pickthall, M. — The hope of moslem progress. (*The nineteenth century*, September 1913.)

Nukariya, K. — The religion of the Samurai. (London, Luzac, 1913.)

Geden, D. D. — Studies in the Religions of the East. (London, Kelly, 1913.)

Farquhar, J. N. — The Crown of Hinduism. (London, Milford, 1913.)

Guries, P. — Der Lamaismus und seine Bestrebungen zur Hebung seines intellektuellen und moralischen Niveaus. (*Archiv für Religionswissenschaft*, H. 1-2, 1914.)

Wheeler, G. C. — An account of the death rites and eschatology of the people of Bougainville strait. (*Archiv für Religionswissenschaft*, H. 1-2, 1914.)

Meyer, M. — Zur religiösen Frage in der heutigen Zeit. (IV. Congr. int. di filosofia, vol. IV, 1911.)

Van Tyne, C. H. — Influence of the clergy, and of religious and sectarian forces, on the American Revolution. (*American historical Review*, October 1913.)

Science du langage.

Travaux récents.
—
SCIENCE DU LANGAGE
—
Origine et psychologie des argots.

F. K. SECHRIST a étudié certains aspects de la psychologie des langages libres ou spontanés (argots dans un article du *Pedagogical Seminary* de décembre 1913 (« The psychology of unconventional language », p. 413). Les conclusions de cette étude sont importantes :

« In general it seems to hold true that while the unconventional has an emotional basis it does not inform all the fundamental emotions equally. It is closely related to the feeling of individual well-being and the joy of life. It is not the language of love except as this is mingled with pity. It is predominantly objective. It is not the language of fear. It is very largely the language of anger and its sublimations in scorn, sarcasm, ridicule, irony, etc.

« Occasionally its creations are such that conventional language soon adopts them, but the chief function of slang does not seem to be potential conventionality. Few slang uses are ever created, it is safe to say, with a view to secure their general adoption. The place of the unconventional is as secure as that of informal dress which is used not with the expectation that it shall some day become formal. The world of nature is the connecting link between individual minds. It is the common ground of communication. All words, however abstract they may now be, have their original basis in objects of nature. In conventional language historical progress is from the concrete to the abstract. Philological science breaks through the incrustations of form to reveal the fossil within. When to the unreflective mind this relation of language to nature is no longer evident, it reverts to uses that keep close to the concrete environment. It is the tendency of conventional usage to conceal the crassness of nature as it is the function of slang to keep revealing it.

« Conventional language is the language of confederated groups. Slang rises in limited groups whose contact with the world is necessarily immediate, and intimate. These groups of society which involve different social altitudes, different interests and enjoyments, are the centers from which unconventional forms radiate. It is the language of social intercourse rather than that of written communication and books. Concentration upon common interests in the different groups gives rise to group prejudices and to a synonymy of ideas which those not members of the group

cannot understand. But the usage of the group works into the deeper structure of the emotional life. There are good reasons, therefore, why the individuals of the group cling to their own forms and why they do not adopt the usage of the other groups. It is only when the groups meet in a collective capacity that the need arises for a common vocabulary. Communication with all the groups is relatively infrequent and its language is an artificial something that lies on the upper levels of consciousness.

« The unconventional does not seem to be the means of economizing effort in speech. It no doubt has this effect in some cases. There is a sort of involution of language in which all forms but those absolutely necessary are spared. There is, on the other hand, a fullness and freedom of form half conscious of itself, which the unconventional tendency affects.

« There is a natural slang and an artificial slang. The first is a reflection of the environment. The thinly settled country reflects nature, which is always about the same. Here language changes slowly and here rises the archaic unconventional. In the city the rapid change in the interests and conditions of life also reflects itself in language. Here occur the more radical changes in language. The second, artificial slang, is an arbitrary creation. It may be by a group as in cryptic slang or by an individual writer who as the individual poet imitates the folk epic, imitates the natural forms of folk speech. This slang as found in books is sometimes abstract and learned and suggestive of student life and the lecture room. From books it is in turn carried into conversation and serves, almost invariably, to produce ludicrous effects. Natural slang is the language of the home and the privacy of a few friends in social intercourse. It is to so great a degree the language of intimate friendship that its use by a stranger is resented as an impertinence and by a friend expected as a sign of good-fellowship.

. The language that goes with manual and physical activity, that accompanies movement in work or play, makes a deeper impression than the language of the schoolroom which is inculcated in its oral form by actual practice for an average of only a few minutes of the school day of six hours. And this fact is especially significant when it is remembered that the period of greatest activity, at least in play if not in work, corresponds with the period of greatest change in language. The forms of language that take the deepest hold on human nature are those which accompany children

in their real emotional experiences and their manifold physical, rather than mental, activities.

« The language which expresses the excitement of the market, the games of chance, the pursuit of wealth, which informs the passions of conflict, the instincts of nutrition, and reproduction, is not always the language of propriety, grammatical correctness and logical consistency. It is the language, however, with which the nervous system in moments of tension and relaxation lives and makes a part of itself. The sources of unconventional language lie deep and its power is irresistible as a force of nature. It is the individual speaking from the racial substratum, while conventional language is the language of expediency, of social deference, and reverence of the past.

« Unconventional language keeps close to the objective world of things. It keeps oriented to the sense of touch, contact, pressure, preferring a language material which is ultimately verifiable by the most realistic sense. It tends to relate itself to the immediate surroundings and to change with the changing conditions of the time. It is the language of the here and the now. It is limited to the concrete, ridicules the abstract and remote. In some of its forms, it affects a lack of orientation, is far-fetched, extravagant, because it is so sure of its realities. It has so certain a step that it plays with the objects of its thought. It knows where it wants to go and it has the linguistic means to arrive, but it may go like one uncertain of his course in harlequin fashion. Its affectations, euphemisms, and contradictions seem to rise from a secure perception of reality. It is the language of reality such as common sense conceives it.

« The rise of the unconventional is due to the play impulse ; to the desire for secrecy, for economy of effort, for accuracy, and for reality.

« Variations from standards are ultimately referable to individuals, opportunity for habituation to them is afforded by the group.

« Words are objectionable when their composition is irregular, when they are purely imitative and require sounds exceptional in loudness and quality and a mouthing articulation, when associated with an objectionable individual or group source, when they represent objectionable things, when they are sufficiently like those of the preceding class to arouse dispositions due to them, when they occur in a context which produces a conflict of dispositions, or attitudes.

Travaux récents.
—
SCIENCE DU LANGAGE.

« The range of unconventional language is from words of the most objective definiteness to expletive accompaniments of gesture and emotion on the one hand, and to a waning content with exaggeration of form to mere phonic instrumentation on the other.

« It is largely the language of expression rather than that of communication. The conventional is for distance; it holds from group to group, from generation to generation, from age to age. It tends toward permanence of form. The unconventional is for depth of appeal; it is individual and intimate. It is also unstable and temporary. But however fitful, irregular, and protean it may be, the impulses that inform it are permanent. As there always has been so there always will be an unconventional language. » (pp. 454-457).

* * *

Philosophie de la langue néerlandaise.

Le P. Van Ginneken, S. J., vient de faire paraître la première partie d'une grammaire néerlandaise (*Handboek der Nederlandsche taal*, Nimègue, Malmberg, 1913, 4 + 552 pages), qui constitue plutôt un ample traité de la philosophie du langage sur la langue hollandaise. Cette première partie est d'ailleurs intitulée « Structure sociologique du néerlandais ». Après une introduction sur le langage et la société en général, l'auteur étudie les groupes linguistiques régionaux (le frison, le hollandais, le brabançon, le limbourgeois, le dialecte africain, le hollandais des nègres et des possessions coloniales). Il passe ensuite aux groupes linguistiques familiaux où il s'attache spécialement au langage des enfants et des adolescents. Des chapitres spéciaux sont réservés au langage des étudiants, au langage des femmes et à celui des vieillards.

[Van Ginneken. Voir *Bulletin*, n° 28, p. 1202.]

* * *

L'œuvre des salons dans la fixation de la langue classique en France.

La première partie du tome IV de l'*Histoire de la langue française*, de Brunot, est consacrée à la langue classique (Paris, Colin, 1913, 656 pages, 18 francs). Elle concerne une des périodes les plus importantes de cette histoire, la période de fixation de la langue classique (1660-1715). La langue classique du xviie siècle n'est pas l'œuvre des hommes de lettres, c'est l'œuvre des salons :

« Chose étrange, mais vraie pourtant, notre langue littéraire du xviie siècle — et c'est pourquoi, malgré certaines critiques, je

Travaux récents. — SCIENCE DU LANGAGE.

me refuse à lui donner ce nom — n'est pas l'œuvre des hommes de lettres. Le nom de langue écrite même lui conviendrait mal, on l'écrit sans doute, mais on la parle surtout. Comme les libertés spéciales à la conversation, fort peu nombreuses du reste, ont été cataloguées afin qu'aucun écrivain ne songe à s'en prévaloir, elle ne court aucun risque de se corrompre dans des entretiens. Elle s'y affine au contraire. C'est là qu'on va chercher les exemples et la matière des règles. Les maîtres de ces entretiens sont des hommes et des femmes du monde. Le bel usage est le leur. La langue classique, — j'ai l'air de jouer sur les mots, mais telle n'est pas mon intention — avant d'être la langue des classes, a été une langue de classe, créée par le monde et pour lui. Si certains ont eu, comme toujours, un rôle plus marqué dans cette élaboration, personne n'y a eu le premier rôle. L'œuvre est une œuvre collective de l'aristocratie et de la très haute bourgeoisie parisienne, siégeant partout en académie. Un mot qu'un maître signe, ce maître s'appelât-il Molière ou Ménage, est suspect. Il faut s'habituer à cette idée : l'influence de nos écrivains a été tardive et conservatrice, elle n'a pas été créatrice.

« La grammaire n'aurait pas eu plus d'action immédiate que la littérature, si elle eût été une science, comme à d'autres époques, et si elle eût prétendu, soit à rechercher pour les comparer les formes de langage par lesquelles les différents groupes d'hommes traduisent les idées, soit à étudier comment naissent et se succèdent ces formes dans un même groupe. Psychologique et logique, ou bien historique, elle fût restée sans autorité, étant placée trop loin ou trop haut. Empirique, comme elle le demeura jusque vers 1700, ne s'embarrassant ni de principes généraux ni de traditions, abandonnée au caprice de l'observation quotidienne et à l'arbitraire de décisions prises au nom du goût, elle était entre les mains des Bouhours, des Richelet, des académiciens de tout état, une forme d'art où chacun, sans connaissances spéciales s'exerçait et pouvait réussir à son heure » (pp. VII-VIII).

« Il n'existait point au XVIe siècle d'hommes de lettres, au sens où nous entendons ce mot. Les lettres occupaient des personnes de toute profession, et aussi de tout pays. Le XVIe siècle ignorait cette centralisation qui a eu sur la destinée de la littérature française une si grande influence. RONSARD, DU BELLAY, MONTAIGNE, n'ont point vécu à Paris. RABELAIS est de Touraine et de partout. Jusqu'à HENRI IV, tout en France est resté provincial, la paix et même la guerre. Et dans la vie ainsi organisée, quoique les distinctions

Travaux récents.
—
SCIENCE DU LANGAGE.

sociales existassent et fussent très rigoureuses, des nécessités quotidiennes rapprochaient les classes. Un grand seigneur rural, qui faisait valoir ses domaines, percevait ses redevances, traitait avec ses intendants, ou bien directement avec ses vassaux et ses fermiers, restait tout près des paysans et loin de ses voisins de caste. Les mots de terroir, les termes d'arts et de métiers entraient ainsi dans les œuvres, comme ils circulaient dans la société. Et un RONSARD, frappé du parti qu'HOMÈRE, HÉSIODE ou VIRGILE avaient tiré de cette technique pouvait, sans se compromettre ni choquer en rien ses lecteurs, fréquenter les *minérailleurs* et prendre à leur langage des images pittoresques et ces sonorités qui *font batterie au vers*. La cité des mots était ainsi large ouverte. Elle le resta jusqu'au début du XVIIe siècle.

« A cette époque, la direction passa à d'autres mains. Ce ne furent plus les écrivains, les poètes, les parlementaires, les gens des cours de justice qui continuèrent l'élaboration du lexique, ce furent les hommes et les femmes de cour. Et les maîtres de l'œuvre ayant changé, l'œuvre changea également. L'idéal qu'on se proposa fut tout autre. On ne rêva plus d'ampleur, mais d'ordre. Il ne s'agit plus de s'agrandir et d'ajouter, mais de se limiter et de se restreindre. On se mit à vérifier, à recenser, à classer. Le lexique de la langue de cour — il ne faut pas dire de la langue littéraire, c'est trop tôt ou trop tard — sortit de cette organisation, qui dura un siècle.

« Il fut dans ces conditions ce qu'il pouvait être, une réduction du lexique commun. Plus d'influences étrangères ni anciennes. On étudie les langues, mais sans idée d'y conformer la sienne. Les communications sont sinon coupées, du moins si bien surveillées par des censeurs rigoureux qu'il n'entre à peu près rien par le canal, où autrefois un flot avait passé. La tradition française elle-même n'en impose point. Assurément on ne prétend pas faire un vocabulaire nouveau, mais loin que l'ancienneté recommande un mot, elle le rend suspect. On abat sans respect tout ce qui sent le gothique, les termes vieux comme les vieilles églises. Des provinces, chacun cherche à perdre l'air et l'accent. MALHERBE est Normand, VAUGELAS Savoyard. Comme s'ils voulaient faire oublier leurs origines, ils *dégasconnent* les Gascons et... les Parisiens.

« L'un et l'autre sont et veulent être de classe noble. Partout ils recherchent et dégagent le pur air de la Cour, et ne font grâce qu'aux mots qui le portent, n'aiment que ceux qui l'affichent. Le lexique s'aristocratise. Bientôt de même que la noblesse, en vain

Travaux récents.
—
SCIENCE
DU LANGAGE.

sollicitée par COLBERT de se livrer au grand commerce, qui ne déroge point, se ferme et s'enferme, le Versailles des mots n'a plus ni faubourg, ni banlieue. Entre le quartier populaire, les rues de commerce et les avenues plantées d'hôtels et de châteaux, on a creusé un fossé et élevé un mur de l'autre côté desquels on ne laisse pénétrer qu'à grand'peine et un à un les habits noirs et les robes.

« Il n'est pas besoin de faire voir ce qu'un lexique ainsi composé a gagné en unité. Tout y avait été accepté, vérifié par les maîtres ou par des commis plus sévères et plus regardants encore que les maîtres. Sur le sens et la valeur de chaque mot, la catégorie à laquelle il appartenait, le style auquel il convenait, on n'avait rien oublié de ce qu'on pouvait établir. Là où le Code officiel ne suffisait pas, le public savait où recourir. Une foule d'arrêts existaient qui faisait jurisprudence, et que des LA TOUCHE allaient bientôt réunir en Corpus. Et puis la coutume et la voix publique suppléaient au silence des Auteurs. Toute la société du temps formait une vaste Académie » (pp. 618-619).

[BRUNOT, FERDINAND. Né en 1860. Ancien élève de l'École normale supérieure, de la Sorbonne et de l'École des hautes études. Docteur ès lettres. Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. Maître de conférences à l'École normale supérieure de Sèvres. Principaux travaux : *Grammaire historique* (1887); *La doctrine de Malherbe d'après ses commentaires sur Desportes* (1891); *L'enseignement de la langue. ce qu'il est, ce qu'il devrait être* (1908-1990); *Rapport sur la réforme de l'orthographe* (1906); *Histoire de la langue française des origines à 1900* (en cours). Fondateur des *Archives de la parole*.]

***

Avenir
de
la langue française
comme langue
scientifique.

« La langue française cessera-t-elle dans peu de temps d'être une langue scientifique ? » E. LALOY qui pose cette question dans *Le Mercure de France*, du 1er décembre 1913, y répond en montrant le danger que court la science française de se laisser devancer par les pays voisins à cause d'un manque d'effort dans la production :

« Seules les langues dans lesquelles tous les progrès de la science sont consignés peuvent prétendre au titre de langues scientifiques internationales : l'on peut écrire des articles scientifiques dans les autres langues, mais ceux qui les écrivent, n'ayant pu parfaire leur éducation avec des ouvrages écrits dans leur langue maternelle,

Travaux récents.
—
Science du langage.

auront toujours une tendance de plus en plus forte à écrire dans une langue pouvant faire connaître leurs travaux par les savants du monde entier; ils y seront aussi incités par le fait que la librairie y sera prospère et, par conséquent, paiera les auteurs, au lieu d'être payée par eux. La production scientifique des pays où l'on publie beaucoup s'augmentera donc de la plus grande partie de celle des pays où l'on publie peu. Ainsi, sauf quelques-unes, toutes les langues sont destinées à rester des idiomes purement littéraires et administratifs. Dans la concurrence que se font les langues scientifiques, le français, la seule langue des pays latins à laquelle on puisse reconnaître cette qualité, est descendu de la première place, qu'il occupait il y a cent ans, à la troisième, fortement distancé par l'anglais et l'allemand. A moins que nous ne fassions des efforts énergiques pour empêcher l'écart entre nos concurrents et nous de s'accroître, il augmentera rapidement. Si nous reculons devant une augmentation de nos dépenses scientifiques, notre littérature scientifique perdra avant peu cette ampleur qui fait de notre langue une langue scientifique.

« Quelque grande que soit la bonne volonté des autres peuples à notre égard, le jour où leurs savants auront désappris notre langue, il sera aussi oiseux pour nous d'espérer que le français continuera à être une langue internationale, qu'il le serait d'espérer de voir cette qualité rendue au latin. Seules restent des langues internationales celles qu'il est utile d'apprendre et que la majorité des étrangers apprennent. Il est évident qu'il deviendra de moins en moins utile d'apprendre le français comme une langue commerciale. L'utilité de notre langue reposera donc de plus en plus sur les services qu'elle pourra rendre aux savants et aux diplomates. Notre plus grande garantie qu'elle restera la langue diplomatique est donc dans son utilité scientifique. Les faits semblent de plus en plus aiguiller vers une situation où l'Allemagne et l'Angleterre seront à la tête de deux grands groupements. Si apprendre le français devenait un pensum infligé aux seuls élèves diplomates, nos amis comme nos ennemis succomberaient vite à la tentation de substituer à une langue diplomatique unique les langues des deux chefs de ces groupements. Personne ne nous défendrait puisque tous, sauf nous, gagneraient au change. Pour défaire l'œuvre du congrès de Nimègue, il suffirait que dans un futur congrès international plusieurs hommes s'imposant comme négociateurs sachent bien à la fois l'anglais et l'allemand et ignorent notre langue » (pp. 467-468).

[Laloy, Emile Joseph. Né en 1863. Élève diplômé de l'École des chartes et de l'École des langues orientales vivantes. Conservateur

Travaux récents. — Science du langage.

adjoint à la bibliothèque nationale. Principaux travaux : *Énigmes du grand siècle : Le masque de fer* (1913) ; *Les plans de Catherine II pour la conquête de Constantinople* (1913).]

* * *

Sommaire bibliographique.

Baumann, G. — Ursprung und Wachstum der Sprache. (München, Oldenbourg, 1913, 4.50 Mk.)

Spitzer, L. — Hans Sperber : Ueber den Einfluss sexueller Momente auf Entstehung und Entwicklung der Sprache. (*Wörter und Sachen*, Bd. 5, H. 2, 1913.)

Peano, G. — Una questione di grammatica razionale. (IV. Congr. int. di filosofia, vol. II, 1911.)

Couturat. — Pour la logique du langage. (*Bull. Soc. française de philosophie*, mai 1913.)

Osborn, E. B. — Universal Languages. (*The nineteenth century*, September 1913.)

Gebhardt, A. — Der berufliche Wortschatz des Bauern- und Handwerkers. (*Korrespondenzblatt des Gesamtvereins der deutschen Gesch. und Altertumsvereine*, 1913.)

Esnault, G. — Lois de l'argot. (*Revue de philologie française et de littérature*, 1913.)

Marchot, P. — Les principaux traits morphologiques du wallon prélittéraire ou préhistorique. (*Z. für französische Sprache und Litt.*, 1913.)

Millet, A. — La crise de la langue française. (*Revue bleue*, 27 septembre 1913.)

Ekwall, E. — Fortschritte auf dem Gebiete der englischen Sprachgeschichte. (*Die Geisteswissenschaften*, 8. Januar 1914.)

Huber, Fr. — Beiträge zur Wortbestand badischer Mundarten. (*Z. für deutsche Mundarten*, 1913.)

Seiler, F. — Die Entwicklung der deutschen Kultur im Spiegel des deutschen Lehrworts. (Halle, Brchh. des Waisenhausen, 1913, 4.60 Mk.)

Martha, J. — La langue étrusque. (Paris, Leroux, 1914, 20 Fr.)

Tseretheli, M. — Sumerian and Georgian : a study in comparative philology. (*The Journal of the Asiatic Soc. of Great Britain and Ireland*, October 1913.)

Crabtree, Rev. W. A. — Languages of Uganda. (*Journ. of the African Society*, January 1914.)

Meinhof, C. — Die afrikanischen Sprachen und ihre Erforschung. (*Die Geisteswissenschaften*, 1. Januar 1914.)

Preuss, K. Th. — Das Verbum in der Sprache der Cora-Indianer (abstract). (Int. Congress of Americanists, London, 1912.)

Mentz, A. — Beiträge zur Geschichte der antiken Schrift. (*Rheinisches Museum für Philologie*, 1913.)

Schneider. — Der kretische Ursprung des « phönikischen Alphabets ». (Leipzig, Hinrichs, 1913, 3.75 Mk.)

Économie politique.

Travaux récents. — ECONOMIE POLITIQUE. — De l'application des mathématiques à l'économie politique.

Comment a-t-on appliqué jusqu'à présent les mathématiques à l'économie politique? Cette application se justifie-t-elle? Wl. ZAWADZKI examine ces questions dans un ouvrage récent (*Les mathématiques appliquées à l'économie politique*. Paris, RIVIÈRE, 1914, 331 pages, 8 francs) et conclut en ces termes :

« Tout d'abord nous pouvons constater que les mathématiques n'ont été appliquées qu'à une partie de l'économie politique pure; notamment à l'étude de l'équilibre économique. Cette étude laisse en dehors beaucoup de questions importantes. On n'a pas encore tenté de les étudier avec l'aide des mathématiques, soit que de par leur nature ces questions ne peuvent être traitées que par induction, soit qu'elles aient offert jusqu'à présent des difficultés insurmontables au calcul. C'est ici qu'appartiennent les problèmes qu'on a plus ou moins heureusement rassemblés sous le nom de dynamiques et qui se posent quand on considère l'état économique comme évoluant avec le temps.

« En ce qui concerne le terrain limité du problème de l'équilibre, nous avons vu que les moyens d'expression et de raisonnement propres aux mathématiques nous donnent un excellent, sinon l'unique, moyen d'exposer correctement et d'une façon générale l'ensemble des relations d'interdépendance qui constitueraient la vie économique dans un état stationnaire, et qui en réalité présentent l'ensemble des tendances les plus générales et nécessaires des phénomènes concrets. Il s'ensuit que seule l'économie mathématique est toujours en état de préciser les conditions et limites des théorèmes (généraux ou particuliers) se rapportant à ce sujet et de leur donner une démonstration rigoureuse.

« Par contre, le très grand nombre d'éléments du système caractérisant l'équilibre et l'ignorance des fonctions qui y entrent, font qu'il est très difficile d'exprimer explicitement différentes relations que ce système peut implicitement contenir. Ceci nous explique en partie pourquoi l'économie mathématique, malgré l'indéniable puissance de ces moyens d'investigation, ne nous a jusqu'à présent donné que si peu de propositions matériellement nouvelles. Cependant il est inexact de prétendre, comme font les adversaires de l'économie mathématique, qu'elle ne nous a permis de découvrir *aucune importante vérité économique*. Au point de vue de la science, une démonstration rigoureuse, une coordination des élé-

ments, des précisions sur les limites dans lesquelles une proposition est exacte, sont aussi importantes qu'une proposition matériellement nouvelle. Le reproche ne serait donc fondé que de la part de ceux dont la curiosité pour les questions économiques est satisfaite par des ouvrages de vulgarisation : tout le mécanisme intérieur de la science ne présente pas d'intérêt pour eux, car ils ne peuvent pas en saisir la portée ; aussi n'y a-t-il pas beaucoup d'espoir de voir l'économie politique devenue populaire, même parmi ceux que leurs connaissances rendent capables d'en lire les ouvrages.

« Mais il devrait en être autrement des économistes eux-mêmes. Une science, digne de ce nom, ne peut exister sans précisions et démonstrations strictes; c'est pour avoir négligé de préciser les conditions de ses théorèmes, que l'économie classique est tombée si facilement sous les attaques de ses adversaires. Aussi, tout perfectionnement, tout résultat obtenu dans le sens indiqué plus haut, doit être considéré comme précieux par ceux qui désirent que notre science soit autre chose qu'un amas de renseignements sans lien entre eux.

« Dans la suite, d'ailleurs, la théorie mathématique de l'équilibre nous permettra, peut-être, de découvrir des théorèmes entièrement inconnus jusqu'alors. Il ne faut pas oublier que cette discipline est encore dans l'enfance ; des recherches guidées par la conception de l'ensemble pourront nous renseigner sur les propriétés des fonctions, jusqu'à présent indéterminées, ce qui constitue le principal obstacle à l'application de la théorie aux cas particuliers.

« Mais, tout en reconnaissant l'utilité de l'application des mathématiques, il faut se garder des exagerations, ne pas croire, par exemple, que grâce à elles nous pourrons réaliser une sorte d'astronomie sociale qui nous permettrait de prévoir quantitativement tous les phénomènes économiques. Nous croyons avoir suffisamment expliqué que telle n'est pas l'ambition de l'économie mathématique. Elle cherche simplement à saisir les relations générales entre les grandeurs économiques dans leurs grandes lignes. Et, en revanche, il n'y a que le raisonnement mathématique qui possède la puissance nécessaire pour réussir dans cette tâche » (pp. 320-325).

« Nous sommes encore infiniment loin de l'idéal esquissé tout à l'heure. Il semble surtout extrêmement difficile de préciser les propriétés additionnelles des fonctions, en ce sens que les fonctions

Travaux récents.
—
Economie politique.

bien déterminées au point de vue mathématique, ne caractérisent presque jamais des cas se rapprochant de la réalité. Ce sont cependant ces cas, plus ou moins particuliers, qui intéressent surtout l'économie politique : c'est pour les expliquer, coordonner et exposer qu'a été créé pour ainsi dire tout l'appareil de la science, et il ne semble pas que cette situation puisse être radicalement changée.

« L'avenir seul nous dira dans quelle mesure l'économie mathématique peut progresser dans le sens indiqué tout à l'heure ; le lecteur pourra se convaincre dans la suite de cet ouvrage que fort peu a été fait jusqu'à présent.

« C'est là que réside à notre avis la grande différence entre l'application des mathématiques à l'économie et à la mécanique. Il nous semble que des savants très éminents ont dernièrement trop insisté sur les ressemblances apparentes, trop négligé les divergences profondes de ces deux sciences. Il ne s'agit évidemment pas du contenu des lois, mais de leur revêtement mathématique. Or, les formules d'équilibre mécanique et économique peuvent montrer certaines analogies, leur valeur scientifique n'en est pas moins très différente. En mécanique on peut presque toujours passer de la formule la plus générale aux phénomènes concrets, en précisant graduellement les caractères des fonctions qui entrent dans cette formule, car à une partie au moins de ces précisions correspondent des classes de phénomènes très rapprochés de la réalité ; inversement, tout phénomène réel peut être facilement rangé (avec quelques corrections peu importantes) dans une des classes ci-dessus. A cela vient s'ajouter l'existence de relations bien déterminées, quelquefois extrêmement simples, entre beaucoup de grandeurs mécaniques. Mais ces deux faits ne se confondent pas et même, si le deuxième n'existait pas, la mécanique rationnelle pourrait toujours nous servir à expliquer la réalité beaucoup plus que l'économie mathématique. Et quand même leurs formules d'équilibre seraient également générales et parfaites au point de vue théorique, pratiquement elles présenteront des généralisations de faits d'importance très différente » (pp. 22-24).

* * *

L'individu et l'acte économique comme base de l'économie politique.

Lorsqu'on étudie les principaux systèmes d'économie politique, on constate que les uns ont un point de départ *individuel*, les autres un point de départ *social*. Les uns ne considèrent que les actes individuels de chaque membre du groupe social, les autres ne

Travaux récents. — Économie politique.

s'attachent qu'aux phénomènes généraux de l'échange. On pourrait aussi distinguer un troisième groupe d'économistes, ceux qui ne considèrent que les richesses en elles-mêmes (économie mathématique). R. Liefmann définit ces différents systèmes dans un article des *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik* (Vol. 46, 1913, p. 603) intitulé : « Das Wesen der Wirtschaft und der Ausgangspunkt der Nationalökonomie. » Liefmann se range au nombre des théoriciens individualistes. Tout se réduit donc à des actes individuels, mais encore faut-il rechercher d'abord ce qu'il convient d'entendre par un *acte économique* :

« *Ich kann von einer einzelnen Handlung nur durch Vergleich mit anderen sagen, ob sie wirtschaftlich ist oder nicht. Eine Handlung jemandes charakterisiert sich nur in ihren Beziehungen zu, durch einen Vergleich mit anderen Handlungen desselben als wirtschaftlich. Darin* besteht das Wesen des wirtschaftlichen Handelns, dass hier *einer Mehrheit, ja einer Gesamtheit von Zielen, von allen jeweils in Betracht gezogenen Bedürfnissen, die Gesamtheit der aufzuwendenden Mittel gegenübergestellt und beide miteinander verglichen werden.* Deshalb sind jene oben erwähnten Handlungen keine wirtschaftlichen, weil sie isoliert erfolgen, weil hier Nutzen und Kosten nur einander, aber nicht anderen gegenübergestellt werden.

« Dies ist auch der tiefere Grund, weshalb man von jeher in die üblichen materialistischen Definitionen der wirtschaftlichen Handlung den Begriff *planmässig* hineingenommen hat, ohne jemals näher zu untersuchen, worin diese Planmässigkeit besteht. Erst jetzt erkennen wir, dass man erst mit der richtigen Erfassung dessen, was hier unter planmässig zu verstehen ist, das Wesen des Wirtschaftlichen wirklich begreift. Wirtschaften bedeutet eben : Die aufzuwendenden Kosten nach dem wirtschaftlichen Prinzip auf die *verschiedenen*, an sich unbeschränkten Bedürfnisse verteilen, d. h. sie so verteilen, dass eine möglichst vollkommene Bedarfsbefriedigung mit möglichst geringen Kosten erzielt wird.

« Jetzt erkennen wir auch, dass es nicht falsch ist, wenn Voigt sagt : *Wirtschaften heisst disponieren.* Aber er *meint* es falsch, wenn er nicht scharf Wirtschaft und Technik unterscheidet, d. h. er als Ziel eine Produktenmenge statt Genuss hinstellt. In der Tat ist Wirtschaften eine besondere Art des Disponierens, nämlich die Verteilung der aufzuwendenden Kosten auf die Bedürfnisse nach dem wirtschaftlichen Prinzip. Dieses Disponieren hat zwei Eigentümlichkeiten, die also das wirtschaftliche Handeln charakterisieren

und die das Problem so kompliziert und für eine richtige mathematische Erfassung, die so oft versucht worden ist, so schwierig machen. Nämlich : *weder der Zweck noch die Mittel,* um die es sich handelt, *sind gegeben und fest.* Ziel ist die Befriedigung der Bedürfnisse, die an sich unendlich gross sind, aber nicht alle und die meisten nicht ganz befriedigt werden können, die aber mit zunehmender Sättigung an Stärke immer mehr abnehmen. Aber auch die Mittel sind nicht fix — es ist, wie schon betont, der Fehler VOIGTS und überhaupt aller bisherigen Theorien, namentlich auch der Grenznutzenlehre — immer die Mittel als gegeben anzusehen. Es ist vielmehr das Eigentümliche des wirtschaftlichen Handelns dass es die Aufgabe hat, festzustellen, *bis zu welchem Punkte, bei den verschiedenen Bedürfnissen Mittel, Kosten aufgewendet werden können.* Diese Kosten sind aber keine *Güter*, von denen der Wirtschafter eine bestimmte Menge *vorrätig* hat, sondern sie sind als *Unlustgefühle* aufzufassen, die sich im Gegensatz zum Nutzen mit jeder aufgewendeten Einheit steigern. Die Wirtschaftslehre ist keine *Güterlehre*, selbst wenn man den Gutsbegriff, der in der bisherigen Theorie den Grundbegriff zu bilden pflegt, noch so weit fasst, sondern die Güter sind eben als *Mittel* der Wirtschaft nur eine Durchgangsstufe von den ersten Unlustempfindungen des Mangels über die Unlustempfindungen der Beschaffung der Güter, Kosten, zum Genuss. Jetzt erkennen wir, warum wir nicht wirtschaften mit *haushalten* definieren dürfen. Denn abgesehen davon, dass dieser Begriff nur auf dem Prinzip des kleinsten Mittels beruht und über den maximalen *Erfolg* nichts aussagt, geht er auch von einer gegebenen Kostenmenge aus, was der eigentlichen wirtschaftlichen Aufgabe nicht entspricht » (pp. 646-647).

« Es ergibt sich also, dass es für das wirtschaftliche Handeln massgebend und entscheidend ist, *in jedem Moment für jedes Bedürfnis die Spannung zwischen dem noch zu erzielenden Nutzen und den dafür aufzuwendenden Kosten feststellen und mit der Spannung zwischen Nutzen und Kosten bei allen andern Bedürfnissen vergleichen zu können.* Diese Spannung nenne ich *Ertrag*. Sie gibt die *Richtschnur* für das wirtschaftliche Handeln, ohne dass sie sich aber, wenigstens bei den Konsumwirtschaften, zahlenmässig feststellen lässt. Es genügt und charakterisiert, wie gesagt, das wirtschaftliche Handeln, dass der Wirtschafter in seinem Empfinden in jedem Moment bei allen seinen Bedürfnissen die Relationen zwischen jeder weiteren Nutzeneinheit und für ihre

Travaux récents. — Economie politique.

Erlangung aufzuwendenden Kosten miteinander vergleichen kann. *Die theoretisch schärfste Formulierung dieses wirtschaftlichen Handels ist das von uns entwickelte Gesetz des Ausgleichs der Grenzerträge :* Die weitere Befriedigung eines Bedürfnisses muss dann abgebrochen werden, *wenn die Spannung zwischen Nutzen und Kosten, eben der Ertrag, geringer wird als bei der Befriedigung anderer Bedürfnisse. Und die grösste Bedarfsbefriedigung ist dann gegeben, wenn die Spannung zwischen Nutzen und Kosten bei der letzten befriedigten Einheit aller Bedürfnisse gleich gross ist, d. h. wenn die Grenzerträge bei allen Bedürfnissen gleich hoch sind.*

« Dieses ist das Maximalproblem, in dem die wirtschaftliche Aufgabe besteht, dies ist seine schärfste theoretische Lösung. Maximum des Erfolges bedeutet hier also doch etwas wesentlich anderes als bei dem noch so wirtschaftlich, d. h. nicht technisch, aufgefassten *wirtschaftlichen* Prinzip. Denn Maximum des Nutzens bezieht sich hier auf die *Gesamtheit* des Nutzens bei der Befriedigung der Bedürfnisse. Wie schon Gossen es ausdrückt : Der Mensch strebt, dass die *Summe der Genüsse des ganzen Lebens ein Grösstes sei*, oder, wenn wir den Wirtschaftsplan nicht so weit, gleich über das ganze Leben, erstrecken wollen wie die Gossensche *Genusslehre* : dass, soweit überhaupt der Wirtschaftsplan reicht, d. h. wie wir jetzt wissen, *soweit überhaupt verschiedene Nutzen und Kosten einander gegenübergestellt werden die Summe der Nutzen im Vergleich zu den Kosten, d. h. die Summe der Erträge ein Grösstes sei*. Bei der *einzelnen* Handlung kann, wenn sie nach dem wirtschaftlichen Prinzip geschieht, auch ein möglichst grosser Erfolg erstrebt und mit möglichst geringen Mitteln zu erreichen versucht werden, aber — das ist eben das unterscheidende Kriterium des *wirtschaftlichen Handels* — er wird nicht *mit anderen Erfolgen und deren Kosten verglichen*, wird nicht in den Rahmen auf einen Gesamterfolg gerichteter Handlungen, eines einheitlichen Komplexes von Handlungen hineingestellt.

« *Zahlenmässig feststellen* lässt sich der Ertrag, die Spannung zwischen Nutzen und Kosten, die die Richtschnur für das wirtschaftliche Handeln bildet, nur bei den Erwerbswirtschaften in der Geldwirtschaft, wo als Nutzen nicht Bedarfsbefriedigung, sondern Geldeinkommen den Kosten in Geld gegenübergestellt werden. In allen übrigen Fällen, auch wo die Konsumwirtschaften mit einem gegebenen Geldeinkommen als Kostengrundlage rechnen,

bleiben die Erträge (Konsumerträge) rein in dem Empfinden des Wirtschafters feststellbare Grössen, die aber doch von ihm in dieser Weise in jedem Moment bei jeder weiteren Kostenaufwendung festgestellt werden und das wirtschaftliche Handeln bestimmen. Immer ergibt die Spannung zwischen Nutzen und Kosten für jede weitere Nutzeneinheit eines jeden Bedürfnisses die Richtschnur, welcher das wirtschaftliche Handeln folgt. Man kann so wirtschaften auch als *Handeln nach dem Gesetz des Ausgleichs der Grenzerträge* definieren.

Travaux récents. — Economie politique.

« Es ist eine der vornehmsten und in gewisser Hinsicht die letzte Aufgabe der ökonomischen Theorie, die besonders auch die Grenznutzenlehre zu lösen sich bemühte, zu zeigen, wie *dasselbe Prinzip*, das das wirtschaftliche Handeln des einzelnen Menschen die Konsum- oder Hauswirtschaft bestimmt, auch bei den Erwerbswirtschaften im Tauschverkehr Geltung hat und schliesslich überhaupt den Mechanismus des ganzen Tauschverkehrs beherrscht. Hier liegt dann die Rechtfertigung dafür, besser gesagt, die *Begründung der Notwendigkeit*, einen *individualistischen* Ausgangspunkt für die ganze ökonomische Theorie zu nehmen » (pp. 649—651).

[Liefmann, W. Robert. Né en 1874. A fait ses études aux universités de Fribourg en Brisgau, Berlin, Munich et Bruxelles. Professeur d'économie politique à l'Université de Fribourg en Brisgau. Principaux travaux : *Ueber Wesen und Form des Verlags* (1899); *Schutzzolle und Kartelle* (1903); *Kartelle und Trusts* (2e éd. 1910); *Beteiligungs- und Finanzierungsgesellschaften* (1909, 2e éd, 1913); *Die Unternehmungsformen* (1912 ; *Die Entstehung des Preises aus subjektiven Wertschätzungen* (1912).]

***

Les crises économiques : leurs causes et leurs effets.

M. C. Mitchell publie dans les Mémoires de l'Université de Californie une étude sur les « cycles » commerciaux et industriels (*Business Cycles*, Berkeley, University of California Press, 1913. in-4°, xviii-610 pages, 5 dollars), c'est-à-dire les périodes de prospérité, les crises, les « dépressions » et les « renaissances » qui se produisent dans le mouvement des affaires à notre époque. Les matériaux employés par l'auteur se rapportent principalement aux crises qui se sont produites depuis 1890 aux Etats-Unis, en Angleterre, en Allemagne et en France. Les phénomènes étudiés par l'auteur sont propres à l'économie monétaire et peuvent se caractériser comme suit :

« The present theory of business cycles deals almost wholly with

the pecuniary phases of economic activity. The processes described are concerned with changes in prices, investments of funds, margins of profit, market capitalization of business enterprises, credits, the maintenance of solvency, and the like — all relating to the making of money, rather than to the making of goods or to the satisfaction of wants. Only two non-pecuniary factors command much attention — changes in the physical volume of trade and in the efficiency of labor — and even these two are treated with reference to their bearing upon present and prospective profits.

« The reason for thus staying upon the *money surface of things* in analyzing business cycles, rather than for attempting to penetrate beneath to the motives which actuate economic conduct, is the reason set forth in Chapter II. Modern economic activity is immediately animated and guided, not by the quest of satisfactions but by the quest of profits. Therefore business cycles are distinctly phenomena of a pecuniary as opposed to an industrial character. To dip beneath the business considerations relating to profit and loss, to deal with *psychic income* and *psychic cost* even to deal with physical production and consumption in other than their pecuniary bearings, is to distort the problem. For the processes actually involved in bringing about prosperity, crises, and depression are the processes performed by business men in endeavoring to make money. Business men refuse to complicate their problems by going back of the dollar to that for wich the dollar stands, and he who would understand what they are doing must tread their action as it is.

« But if the causes of business cycles which it is important to trace lie almost wholly within the pecuniary order, the consequences of moment are matters of human well-being. The ways in which business prosperity, crisis, and depression react upon the bodily and mental welfare of the community are so numerous, however, that it is feasible to mention only a few of the most significant.

« First, it has been shown that the provision made for satisfying the community s needs — the physical volume of current production — grows more abundant when business is prosperous and more scanty in the earlier stages of business depression. But neither the expansion nor the shrinkage in this supply of useful goods is so great as the expansion and the shrinkage in the corresponding pecuniary values. And the alteration which does occur in the output of industry is indistinctly greater with reference to

producers, than with references to staple consumers, goods. That is, the amount of food, clothing, and the like produced by the community for its own current use is steadier than the business barometers suggest.

« Upon the distribution of this current supply of useful goods business cycles exert a strong influence, since they produce widespread changes both in money incomes and in the purchasing power of dollars. The precarious plight of the wage-earner's family in the money economy consists largely in the shrinkage of employment caused by business depression. The physical privations, the anxieties, and the humiliations forced upon this class by inability to find work are not only themselves a grievous evil, but they are also prolific sources of further evils — intemperance, prostitution, chronic idleness, the desertion of families, and the stunding of children. Profits doubtless shrink in larger proportion than wages, and many families who draw their income from this source are forced to adopt painful economies and to endure much anxiety, though they seldom suffer such extreme hardships as those of wage-earners out of work. On the other hand, the relatively small class of persons whose incomes really do remain fixed during depression profit by the reduced cost of living; but for this material advantage they pay a heavy price in uncertainty and in sympathetic participation, in the sufferings of others.

« Business cycles also affect material well-being by influencing the selection of business leaders, the centralization of economic power, and the progress of industrial technique.

« Prosperity stimulates enterprise and encourages business men to set up for themselves. But by making it easier for the unfit managers to survive for a time, it reduces somewhat the community's economic efficiency. Even the abler business men, under the press of hurry, relax somewhat their precautions against waste. Meanwhile investors become more inclined toward rash ventures, and an increasing proportion of society's energy is thrown away in unprofitable undertakings. Crisis and depression, on the contrary, serve at least to weed out the less competent menagers, to enforce vigilant attention to detail upon all, and to make investors cautious.

« The foreclosure sales and reorganizations to which depression gives rise afford the best opportunity for the increase of fortunes already large, and for the rise of business magnates already powerful. In this way depression promotes the centralization of

Travaux récents. — Économie politique.

control in the world of business. But, on the contrary, it often weakens or destroys loosely cemented alliances or pools for the regulation of competition. And the promotion of great combinations among business enterprises formerly independent is usually undertaken in the middle stages of prosperity, when investors are optimistically inclined and before the money and bond markets have become stringent.

« For the progress of industrial technique, in the sense of the practical application of improvements already invented, the most favorable phase of the business cycle is the period of revival of activity. Depression forces men to cast about for any feasible method of reducing cost; but it offers little inducement for the immediate expenditure of large sums upon improvements. It is the season, when alterations are planned; that of revival is the season when they are executed on the largest scale. Prosperity is less favorable, not for lack of funds, but for lack of time and attention.

« In general, prosperity is a season of strenuous activity, recompensed by material comfort and enlivened by high hopes. Its chief social drawbacks are the waste incidental to hurry, the extravagance bred by affluence and optimism, the obsession of attention by business interests, and the anxieties which cloud its later days. A crisis intensifies these anxieties, particularly for business men and investors. The turmoil subsides in depression : but the subsidence brings despondency upon those whose fears have been realized, and leaves others with a dull outlook at best. To workingmen it is the season of most suffering — of overdriving when at work and of privation when on the street. For these disadvantages its repression of waste, stimulation of plans for technical improvements, and enforcement of caution regarding investments are but partial compensation. » (pp. 596-599).

Il y a lieu de noter aussi certaines réserves que l'auteur fait au sujet de la méthode propre à l'étude des crises et à la constitution d'une théorie des crises (pp. 449-450).

[Mitchell, W. C. Né en 1874. A fait ses études aux universités de Chicago, Halle et Vienne. Docteur en philosophie. Professeur aux universités de Californie, Harvard et de Colombie. Principaux travaux : *A history of the greenbacks* (1902): *Gold, prices and wages under the greenback standard* (1908).]

* * *

Travaux récents.

—

ECONOMIE POLITIQUE.

—

Le rôle du télégraphe et du téléphone dans l'économie nationale et mondiale.

On a déjà exposé l'histoire du télégraphe et du téléphone, mais en se plaçant surtout à un point de vue technique. J. LEE a voulu écrire le même exposé, en considérant le point de vue économique (*The economics of telegraphs and telephones*, London, PITMAN and Sons, 1913, 86 pages). Les communications par télégraphe et par téléphone, ne jouent pas, dit BELL, le rôle essentiel qu'on s'attendait à voir tenir par ces inventions dans la vie économique moderne. Leur usage est surtout important en ce qui concerne les communications entre contrées très éloignées. La dépendance du marché des cotons et des grains de Liverpool vis-à-vis du marché des cotons de New-York et du marché des grains de Chicago repose sur l'emploi du câble. Dans les communications intérieures, le télégraphe et le téléphone ne jouent qu'un rôle auxiliaire à côté de la poste. Ce n'est que dans les tout derniers temps qu'on a pu commencer à soupçonner l'importance du télégraphe et du téléphone au point de vue économique. Lorsqu'en Angleterre on attribua le monopole des téléphones à l'État, on n'accorda pas à cette mesure toute la valeur qu'elle avait effectivement. Les passages suivants montrent, en particulier, comment les marchés ont pu prendre une organisation nouvelle sous l'influence de ces modes de communication :

« The functions of produce markets may be described as being to organize the sale and delivery of all manner of goods for human consumption. They have evolved uniformity of usages, conditions under which trade is done, and customs regulating supply and sale which are not less stringent than laws. But the most important of their functions is the organizing of the distribution of information. In fact, it is only since the telegraph and the telephone have made the ready supply of information possible that produce markets have fulfilled their functions in the economy of trade. The whole system of individual and unrestrained business which is theoretically in vogue today is modified in an extraordinary way by trade boards, chambers of commerce, bourses and exchanges.

« All the great produce exchanges in America are connected together for the distribution of information. The exchanges in England, if we except the stock exchanges and the two cotton exchanges of Liverpool and Manchester, are not so directly connected as similar exchanges in America. For this reason, therefore, we are bound in studying the influence of telegraphs and telephones on exchange transactions, to examine minutely the arrangements in the United States. There we shall find that the

Travaux récents.
—
ECONOMIE POLITIQUE.

merchant or broker, on the floor of the exchange, can send a telegram in a few moments direct to the client in the distant exchange with whom he is dealing. The while he is writing his telegram it is being telegraphed, and though transmission from verbal dictation is forbidden, there are many cases where the operator on the floor of the exchange, telegraphs the message, leaving the sender to write it out afterwards. The functions which are performed by this ready transmission of orders are of the utmost value. The discounting of future changes of market prices is rendered possible, and for that reason prices are steadied and wide fluctuations are prevented. In short, what we regard as speculation has become rather the fight between trained intelligences than the mere gambling with chance which it was not so very many years ago.

« Thus the *organized market* becomes a very real and active principle in dealing with produce. « Without an organized market writes Dr. Huebner of Philadelphia (« The Functions of Produce Exchanges, *American Academy of Political and Social Science*) the farmer would not know the price of his grain from day to day, because transactions, if private, would not be recorded, might be designed to mislead, and certainly would not be representative of the general judgment. » It is the latter factor which is of most importance, and we can hardly judge the value to the civilized world of the fact that the purchase of produce on the large scale has become the resultant of a vast amount of corporate study. The *quotations* which result from this study are published all the world over in an incredibly short space of time, and the older method of one broker fighting against the others in secrecy has become the newer method whereby information which can be known to all is contributed by all and is used according to the skill and the foresight of the buyer and seller.

« By this means the consumption of the year's crop is regulated and prices are levelled as between various exchanges. A science of arbitrage has grown up, and it is only by reason of the rapidity with which quotations can be transmitted from exchange to exchange that this has become possible. All the minute details of hedging against the market short-selling and options of sale, are possible by reason of the fact that no individual salesman can obtain information more than a few minutes before his fellows. All of these features, though it has become fashionable to decry them, are of great value to the consumers of the world, for they result

in a general balancing of the sale price, and in the prevention of wide fluctuations which would bring about not only the ruin of large traders to a far greater degree than at present, but would also affect the comparatively small consumer. As it is, the latter goes steadily on in the certainty that he will be able to buy at any time at a price not very widely different from that which obtains at any particular moment » (pp. 24-26).

« In various ways the long-distance telephone has eliminated the middleman. It is manifest that the telephone offers the opportunity for bargaining — the *higgling* of the economists. With the telegraph a price must be mentioned. With the telephone, in a three minutese conversation, the buyer and seller can gradually approach. This function of elastic bargaining was performed by commission agents and brokers. The telephone enables the original seller to go direct to the purchaser, not with a firm price, but with the possibility of discussing a price, and the function of the middelman thus ceases, and there are economies resulting from doing without him, which, in their cumulation, affect business seriously. The long-distance telephone, in this way, has given a definite impetus to direct bargaining, while it has cultivated a more thorough study of sale-practice, instead of dependance upon a sales expert, and sale-practice is more closely associated with the technique of production... » (p. 49).

* * *

L'emploi des machines à labourer en agriculture.

L'assimilation de l'agriculture à l'industrie a déjà donné lieu à des publications pour et contre cette assimilation et fait naître une polémique qui a porté surtout sur le côté économique de la question. Dans un ouvrage sur *La motoculture, ses applications pratiques* (Paris, Maison rustique, 1914, 290 pages, 3 fr. 50). Tony Ballu examine l'aspect technique du problème en ce qui concerne les machines à labourer :

« On veut imiter l'industrie, en cherchant la machine-outil destinée à travailler une matière dans une condition bien déterminée. Faut-il faire remarquer qu'entre le métal à travailler qui présente toujours la même consistance et la même résistance, et la terre dont l'état varie toujours, il y a une différence considérable? Aussi, croyons-nous, craignons-nous que ces machines trop spéciales, trop précises, trop mécaniques ne se plient pas facilement aux exigences changeantes de chaque nature de terre, ainsi que de chaque travail à exécuter.

Travaux récents. — Economie politique.

« D'ailleurs, supposons le problème mécanique complètement résolu sans restriction aucune. L'effet produit par ces laboureuses est la pulvérisation du sol, pulvérisation parfaite que, sans doute, les cultivateurs cherchent à atteindre au printemps en pratiquant les nombreuses façons d'ameublissement que nous avons passées en revue précédemment. Le travail des effriteuses semble donc *a priori*, absolument conforme aux théories agricoles, du moins sur ce point.

« Il y a cependant de nombreuses réserves à faire, non sur le principe même, mais sur l'application de ce principe. On ne sait pas, en effet, comment se comportera la terre et par suite les plantes de grande culture après cet ameublissement extrême, et on doit se demander si cet ameublissement ne sera pas excessif, et si le but à atteindre ne sera pas dépassé. Tout porte à croire, à première vue, que cet effritement parfait du sol donnera lieu à des rendements supérieurs à ceux obtenus actuellement. Il y aura, en effet, une nitrification d'une activité considérable qui mettra en œuvre toutes les réserves azotées du sol : mais n'y aura-t-il pas hypernitrification, et ces réserves du sol ne vont-elles pas être gaspillées en peu de temps? En tout cas, si l'on doit par ces moyens récolter le double par exemple de ce que l'on récolte de nos jours, il faut s'attendre logiquement à une exportation double des principes du sol qui entraînera l'obligation d'en restituer une égale quantité. Sera-t-il dès lors possible de trouver les quantités de fumier et d'engrais suffisantes pour parfaire cette différence? Si cela est possible, ce qui est à démontrer, la différence entre les recettes et les dépenses fera-t-elle pencher la balance du côté *bénéfice?* Car tout n'est pas d'avoir un supplément de recettes, encore faut-il qu'il ne corresponde pas à un excédent supérieur de dépenses. A un autre point de vue, la pulvérisation excessive du sol fait craindre l'effet néfaste des pluies subséquentes. On sait, en effet, que l'eau tasse le sol d'autant mieux que celui-ci est divisé, et le cimente d'autant mieux que sa surface de contact avec les particules de terre est plus grande, c'est-à-dire, que ses éléments sont petits : quand la pluie tombe sur des mottes de terre, cette pluie délaye la couche extérieure de la motte sans en atteindre l'intérieur, et l'on remarque que, dans un terrain motteux, les espaces vides sont assez gros pour ne pas être remplis instantanément par la terre délayée s'y déposant. Dans un terrain très divisé, au contraire, les éléments étant plus fins, leur surface de présentation à l'eau est beaucoup plus grande et, par suite, beaucoup plus grande la quan-

Travaux récents. — Economie politique.

tité de terre délayée par une même pluie : comme, d'autre part, les intervalles d'air sont beaucoup plus petits, ils seront beaucoup plus rapidement remplis près de la surface qui ne tardera pas à former une croûte : la terre tendra donc à se cimenter et à se prendre en bloc à la première sécheresse qui viendra. Où sera notre ameublissement? Que deviendra, par la suite, la nitrification? » (pp. 238 241):

« Il est un autre point capital qu'il nous faut envisager : c'est l'enfouissement des fumiers, engrais ou résidus végétaux. Pour bien faire, l'engrais et le fumier devraient être théoriquement répartis uniformément dans toute l'épaisseur du sol. A ce point de vue les effriteuses se rapprochent très bien des conditions théoriques : il se produit un malaxage, un mélange intime de la terre remuée et des résidus enterrés, mais ce mélange est tellement parfait que la couche superficielle du sol n'est pas non plus oubliée, alors que c'est la seule où l'on en voudrait plus voir : les inconvénients qui en résultent sont de peu d'importance pour les engrais pulvérulents et rapidement assimilables, mais pour les fumiers et autres engrais à décomposition lente, l'exposition à l'air se traduit par des pertes sensibles sans compter que le passage des instruments suivants, la herse et le semoir, par exemple, peut ramasser et même déterrer une partie de ce fumier insuffisamment enfoui, surtout lorsque le fumier est *pailleux* » (p. 243).

[Ballu, Tony. Né en 1881. Ingénieur agronome. Diplômé de l'Institut national agronomique de Paris.]

***

Sommaire bibliographique.

Lexis, W. — Allgemeine Volkswirtschaftslehre. (Leipzig, Teubner, 1913, 9 Mk.)

Wicksell, K. — Vorlesungen über Nationalökonomie auf Grundlage des Marginalprinzips. (Iena, Fischer, 1913, 6 Mk.)

Seager, H. — Principles of economics, being a revision of introduction to economics. (New York, Holt, 1913, 2.25 Doll.)

Liefmann, R. — Das Wesen der Wirtschaft und der Ausgangspunkt der Nationalökonomie. (*Jahrb. für Nationalökonomie und Statistik*, November 1913.)

Levy, R. G. — L'économie politique aux Etats-Unis. (*Revue int. du commerce, de l'ind. et de la banque*, 30 juin-30 septembre 1913.)

Krumme, E. — Du libéralisme classique à l'individualisme. (Paris, Giard et Brière, 1913, 2.50 Fr.)

Bourgin, H. — Les applications de la méthode positive en économie politique. (*Revue du mois*, décembre 1913.)

Johnson, W. E. — The pure theory utility curves. (*Economic Journal*, December 1913.)

Travaux récents.

—

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Heimann, Dr E. — Methodologisches zu den Problemen des Wortes und des wirtschaftlichen Prinzips. (*Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, November 1913.)

Burri, J. — Die Stellung des Handels in der nationalökonomischen Theorie seit Adam Smith. (*Zeits. für die ges. Staatswissenschaft*, H. 4, 1913.)

Lavergne, B. — La repartition des richesses comprise comme simple introduction et l'économie sociale. (*Revue de métaphysique et de morale*, janvier 1914.)

Mitscherlich, W. — Die Weltwirtschaft als Wirtschaftsstufe. (*Zeits. für die ges. Staatswissenschaft*, H 1, 1914.)

Schweighoffer. — Das Unternehmertum und seine volkswirtschaftliche Bedeutung in der Gegenwart. (*Deutsche Wirtschafts-Z.*, 1913.)

Wilsden, L. W. — Studies in the industrial productivity of Man. (*Economic Review*, January 1914.)

Thompson, Dr G. W. — Chemistry as effecting the profitableness of industry. (*Science*, 5th. December 1913.)

Neukamp, F. H. — Die sozialen Folgen der modernen Erfindungen. (*Zeits. für die ges. Staatswissenschaft*, H. 4, 1913.)

Quessel, Dr L. — Von der Ungleichheit der Völker im wirtschaftlichen Leben. (*Sozialistiche Monatshefte*, H. 2, 1914.)

Waltemath, K. — Die wahre Grundlage der Grösse der britischen Industrie. (*Zeits. für die ges. Staatswissenschaft*, H. 1, 1914.)

Levy, R. G. — La monnaie. (*Revue int. du commerce, de l'ind. et de la banque*, 31 mars 1913.)

Barbour, D. — The influence of the gold supply on prices and profits. (London, 1913.)

Eggenschwyler, W. — Ueber die Ursachen der Teuerung (*Jahrb. für Nationalökonomie und Statistik*, Dezember 1913.)

Untersuchungen über Preisbildung. (Schriften des Vereins für Sozialpolitik. München, Duncker und Humblot, 1913, 2.40 Mk.)

Van Dam-Van Isselt, E. W. — Over het verband tusschen werkstakingen, werkloosheid en prijzen. (*De Economist*, 15 Januari 1914.)

Boulin, P. — Conséquences économiques de l'amélioration des conditions d'hygiène du travail. (*Revue d'hygiène*, juillet 1913.)

Bellet, D. — Le rendement de l'ouvrier mineur des houillères. (*Economiste français*, 3 janvier 1914.)

Astier, P. — L'enseignement technique et l'éducation générale. (*Revue pol. et parl.*, décembre 1913.)

Kennedy, J. M. — What the workman thinks. (*Nineteenth Century*, October 1913.)

Sciences militaires.

SCIENCES MILITAIRES.

Cognat, R. — L'armée romaine d'Afrique. (Paris, Leroux, 1913, 29.25 Fr.)

Army or Mob? (*The New Statesman*, 20 December 1913.)

Daneo. — Sulla psico-patologia dell' emozione durante la guerra. (*Rassegna di studi psichiat.*, Siena, 1913.)

Travaux récents.

—

DÉMOGRAPHIE ET CRIMINOLOGIE

—

Nature et définition des maladies sociales.

Démographie et criminologie.

P. GAULTIER a réuni en un volume intitulé *Les maladies sociales* (Paris, HACHETTE, 1913, 270 pages, 3 fr. 50) cinq études sur la criminalité adolescente, l'alcoolisme, la dépopulation, la pornographie et le suicide.

Qu'est-ce qu'une maladie sociale :

« Dans le domaine de la vie, dès que la résistance physiologique diminue, les bacilles font brèche et ne tardent pas à infester l'organisme qu'ils envahissent. La médecine a trop longtemps négligé le *terrain* pour n'accorder d'importance, en pathologie, qu'aux agents extérieurs. Ce fut un tort, dont elle revient aujourd'hui. La maladie, en effet, dépend bien moins des microbes que nous pouvons absorber, s'il est vrai qu'une foule de germes pathogènes sont constamment nos hôtes, que de la résistance que nous sommes capables d'opposer à leur action destructrice.

« Il en va de même en sociologie. Les maladies sociales dépendent bien moins des agents extérieurs que de la faiblesse interne des collectivités qu'ils tendent à désagréger. Un manque de cohésion, l'oubli des intérêts généraux, l'égoïsme, l'appétit exagéré du plaisir, la passion du luxe, l'amoralité, l'absence d'idéal et la perte de toute foi exposent les sociétés qui en souffrent à toutes sortes de fléaux qui ont tôt fait de fondre sur elles. C'est ainsi que la criminalité adolescente, l'alcoolisme, la dépopulation, la pornographie et le suicide, ces fléaux modernes, exercent leurs ravages sur les nations qui ne sont pas assez fortes pour les repousser.

« Indices de dissolution sociale, ces fléaux travaillent, en retour, à l'aggraver. Pour une part effets, ils sont, aussi, causes. Causes redoutables, puisque la criminalité adolescente, l'alcoolisme, la dépopulation, la pornographie et le suicide ne tendent rien moins qu'à ruiner les nations sur lesquelles ils s'abattent.

« La France est, il ne faut se le dissimuler, l'un des pays les plus éprouvés. Il n'est toutefois pas le seul. Les grands fléaux sociaux sont, jusqu'à un certain point, inhérents à la civilisation intensive, qu'est la civilisation moderne. Et l'une des causes pour lesquelles la France apparaît particulièrement menacée est que précisément cette civilisation s'y trouve portée à un haut point de perfection » (pp. 1-3).

[GAULTIER, PAUL L. V. Né en 1872. Licencié en philosophie et en droit de l'Université de Paris. Professeur de philosophie au Collège

Travaux récents. — Démographie et criminologie.

Stanislas. Principaux travaux : *Enquête sur la mémoire visuelle* (1892); *Enquête sur la mémoire des chiffres* (1894); *Le rire et la caricature* (1906); *Le sens de l'art* (1907); *L'idéal moderne* (1908); *La pensée contemporaine* (1911); *Rapport sur Proudhon* (1912).]

***

La population et les causes des mouvements de la population.

Dans un article de la *Revue d'économie politique* de juillet-août 1913, intitulé : « Comment expliquer les mouvements de la population humaine » (p. 435), C. Turgeon étudie au point de vue critique la théorie de Loria qui fait de la lutte des hommes pour la possession de la terre, et partant de la population, la cause ultime de toutes les transformations sociales. Turgeon pense que les causes des oscillations de la population sont multiples et que par conséquent la population envisagée comme *cause* doit être expliquée elle-même par des influences multiples. Il expose successivement la théorie malthusienne, la théorie biologique, la théorie socialiste, pour présenter enfin sa propre théorie.

***

De l'origine des villes et des places fortes en Allemagne.

La question de l'origine des villes allemandes au moyen âge et spécialement de l'origine des places fortifiées, est encore très discutée. W. Gerlach résume les théories en cours à ce sujet et s'efforce d'élucider le problème dans une contribution des « Leipziger Historische Abhandlungen » intitulée : *Die Entstehungszeit der Stadtbefestigungen in Deutschland* (Leipzig, Quelle et Meyer, 1913, 81 pages, 2 Mk. 70). Le passage reproduit ci-après renferme la quintessence de ses recherches :

« Anfangs besassen die Germanen eine Abneigung gegen das Wohnen innerhalb von Befestigungen. Alle bürgerlichen Siedelungen waren zunächst offen. In Fällen der Gefahr kam das Fluchtburgenprinzip zur Anwendung, d. h. : man fand, soweit es möglich war, in der nächsten Befestigung Aufnahme.

« Erst durch die Einwirkung der Normannen- und Ungarngefahr erwachte Verständnis für das Befestigen bürgerlicher Siedelungen.

« Die ältere Forschung hat diesen Einfluss allzustark betont und die Entstehung fast aller Stadtbefestigungen dem Einflusse der Ungarngefahr zugeschrieben.

« Diese Ergebnisse sind nicht haltbar. Der Hinweis, dass das Entstehen der Stadtbefestigungen in reicherem Masse erst im späteren Mittelalter einsetzte, ist zweifellos Rietschel als Verdienst

anzurechnen. Doch hat er sich einerseits dadurch, dass er die Bedeutung der Ungarngefahr für das Befestigen bürgerlicher Siedelungen unterschätzte, andererseits durch Ueberschätzung der Forschung auf dem Gebiete der Siedelungsbezeichnungen und irrige Interpretation derselben zu einer Uebertreibung ins Gegenteil verleiten lassen. Die Annahme, dass um 1100 nur 11 Städte (9 Römerstädte, dazu Würzburg und Magdeburg), befestigte Bürgersiedelungen besassen, ist daher unhaltbar.

« Eine Nachprüfung des Quellenmaterials widerlegt die Ansicht, dass *civitas* im 10., 11. und Anfang des 12. Jahrhunderts in der Regel *kleinere Befestigung* bedeute (Ausnahme bilden nach RIETSCHEL nur jene 11 Städte), dass seit der Mitte des 12. Jahrhunderts im Sprachgebrauch ein Wandel eintrete und von jetzt ab *civitas* regelmässige Bezeichnung für die ummauerte Bürgersiedelung sei, dass bis zur zweiten Hälfte des 13. Jahrhunderts *villa*, *burgus* u. a. Bezeichnungen für offene Siedelungen seien. Ebenso wie in der Karolingerzeit finden wir in der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit und in der Staufenzeit *civitas* in engerer Bedeutung (= Befestigung) und in weiterer (= Befestigung + anliegende Siedelung); *civitas* heisst in diesen Zeiten nicht nur befestigtes Gebiet, sondern ist Bezeichnung für eine Siedelung, innerhalb der eine Befestigung liegt. Der von RIETSCHEL festgestellte Wandel im Sprachgebrauch seit der Mitte des 12. Jahrhunderts hat nicht stattgefunden. Ferner gab es damals befestigte Bürgersiedelungen, die die Bezeichnung *villa* führten. Daraus geht hervor, dass die Methode, sich bei dem Bestimmen der Entstehungszeit befestigter Bürgersiedelungen auf diese Bezeichnungen zu stützen, doch recht bedenklich ist. In der Tat hat sie zu zahlreichen Irrtümern geführt. Eine abermalige Untersuchung dieser Frage, gestützt auf die direkten Angaben in den Quellen und auf die neuesten Ergebnisse der Stadtplanforschung und archäologischer Grabungen, ergab ein völlig anderes Bild.

« Um 1100 lassen sich in einer grösseren Anzahl von Städten befestigte Bürgersiedelungen nachweisen :

« In einzelnen Städten hatten sich die Mauern noch aus der Römerzeit her in ziemlich gutem Zustand erhalten (z. B. Boppard und Köln). Bei einer grösseren Gruppe von Römerstädten waren im 10. und 11. Jahrhundert Neubefestigungen vorgenommen worden, sei es nun, dass man durch Mauererweiterung bürgerliche Vorstädte aufgenommen hatte [Köln, Regensburg, Strassburg, Worms (nördliche Siedelung), Basel, Speyer], sei es, dass man nach

Rückgang der Bevölkerung eine Mauerverengerung vorgenommen hatte [Worms (Südseite), Trier] oder sei es schliesslich, dass die mittelalterliche Befestigung im Verlauf der römischen errichtet worden war (z. B. Metz und Mainz). Für die Städte Augsburg, Utrecht, Frankfurt, Passau, die ebenfalls in dieser Zeit Neubefestigung erhalten hatten, lässt sich das Verhältnis der mittelalterlichen Befestigung zur römischen nicht mehr mit völliger Klarheit erkennen.

« Weiter wird die Zahl befestigter Bürgersiedelungen im früheren Mittelalter bereichert durch eine Reihe im 10. und 11. Jahrhundert befestigter Domburgen, die neben rein geistlicher Bevölkerung nachweislich auch handel- und gewerbetreibende Bewohnerschaft in sich bargen. (Passau, Merseburg, Bremen, Konstanz, Paderborn, Osnabrück.)

« Schliesslich hatten noch im früheren Mittelalter eine Anzahl Burgstädte Befestigung erhalten. (Würzburg, Magdeburg, Erfurt, Braunschweig, Goslar.)

« Daraus, dass für die meisten Städte sich das Vorhandensein der Stadtbefestigungen erst im 12. oder 13. Jahrhundert nachweisen lässt (wie z. B. in Nordhausen, Mühlhausen, Halle, Quedlinburg, Zeitz, Nürnberg) darf auf die Entstehungszeit nichts geschlossen werden. Das Material reicht nicht aus, um mit sicheren Strichen ein Bild entwerfen zu können, das der Wirklichkeit völlig gleicht. Jedenfalls darf die Zahl befestigter Bürgersiedelungen bei weitem nicht so klein angesetzt werden, wie in neuster Zeit geschehen ist.

« Seit der fränkischen Zeit war zu den beiden Siedelungsformen Einzelhof und Dorf ein dritter Typus hinzugetreten, der sich wirtschaftlich, rechtlich und topographisch unterschied : die städtische Siedelung. Neben Ackerbau wurde hier vorwiegend Handel und Gewerbe getrieben, ein *ius civile* hatte sich ausgebildet, man hatte sich geschlossener angesiedelt.

« Seit dem 10. und 11. Jahrhundert trat neben diese offene städtische Siedelung als neuer Typus die befestigte Bürgersiedelung. Viele dieser städtischen Siedelungen, ja wohl die meisten, blieben unbefestigt. Gründe verschiedenster Art mögen dabei ausschlaggebend gewesen sein. (Von Natur geschützte Lage, Mangel an Baumaterial, zu hoher Kostenaufwand.) Doch ist es m. E. nicht berechtigt, diese offenen Bürgersiedelungen nicht als Städte ansehen zu wollen, sondern nur die befestigten, und zu erklären : Erst seit der 2. Hälfte des 12. Jahrhunderts setze das Entstehen der Städte als typische Erscheinung ein. Da weder rechtlich, noch

wirtschaftlich durch Errichtung der Befestigung der Charakter der bürgerlichen Siedelung geändert wurde, liegt kein Grund vor, nicht beide Typen als *Städte* anzusehen.

« Während der Herrschaft der Hohenstaufen beginnt für den Begriff *Stadt* eine neue Entwicklungsstufe einzusetzen. Wirtschaftlich lässt sich ein ausserordentlicher Aufschwung verzeichnen, in das Verfassungsleben beginnen autonome Bestrebungen einzugreifen, in topographischer Hinsicht beginnt die Befestigung häufiger aufzutreten, um schliesslich im 13. Jahrhundert mehr und mehr ein Merkmal des Begriffes *Stadt* zu werden. Erst von dieser Zeit ab wird die Befestigungsfrage für das gesamte Städteproblem äusserst wichtig » (pp. 74-76).

* * *

Comment s'est constituée la ville de Gand à l'origine.

On doit à V. FRIS une nouvelle *Histoire de Gand* (Bruxelles, VAN OEST, 1913, 376 pages, cartes et gravures) basée sur les recherches les plus modernes et les derniers résultats de la critique historique. Contrairement à la plupart des autres villes, Gand ne s'est pas développée autour d'un noyau central. Un acte de 941 mentionne à côté des agglomérations abbatiales de Saint-Bavon et de Saint-Pierre et du bourg comtal, une quatrième division territoriale, celle du *portus :*

« Ce *portus* qui veut dire débarcadère ou place de commerce, est une création du négoce. Il constitue une anomalie au milieu du régime purement agricole des agglomérations rurales des deux abbayes et du comte. Car, tandis que, dans les domaines ecclésiastiques et dans le bourg comtal, les familles de serfs et les quelques groupes de censitaires s'adonnaient exclusivement à la culture et à l'élevage, nous trouvons ici comme noyau de la population un assez grand nombre de marchands.

« En effet, ce *portus* ne doit son existence qu'au réveil du mouvement économique du xe siècle, et à l'excellence de sa situation géographique. Il s'est constitué de lui-même, à un nœud de transit régional, au confluent de deux cours d'eau menant de la France à l'Allemagne. Grâce à la sécurité renée, routes et fleuves furent rendus à la circulation des hommes et des choses, et la place de commerce fut fréquentée par les flottilles et les caravanes des négociants.

« Qui étaient-ils et d'où venait cette colonie de marchands qui occupait les maisons construites dans la boucle décrite par la Lys avant sa jonction avec l'Escaut ? Il serait difficile d'établir la con-

dition sociale antérieure et le lieu d'origine de ces immigrants. Quelques-uns sont d'anciens petits propriétaires libres, forcés de quitter la campagne à la suite de certaines circonstances qui révolutionnent économiquement le plat pays : mais la plupart sont des serfs qui ont fui les domaines sur lesquels ils avaient vécu jusqu'alors. Mais, dès qu'ils appartiennent à la colonie marchande, tous ces nouveaux venus sont nécessairement libres et disposent de certains biens, ce qui les distingue si éminemment de leurs voisins non-libres ou demi-libres.

« Les demeures de la population du *portus* devaient déjà être relativement nombreuses, puisque le comte Arnould, dans l'acte de 941, où il rend aux religieux de Saint-Pierre leurs biens, leur concède le cens qui est perçu sur ces maisons et la dîme que leurs habitants devaient au monastère. En examinant de près le document cité, on peut conclure qu'alors déjà la délimitation entre la villa de Saint-Pierre et le *portus* de Gand était nettement tracée ; en d'autres mots que le canal du Chaudron, de la Lys à l'Escaut, était creusé. Ainsi les nouveaux venus occupaient une île, la cuve de Gand formant une entité topographique spéciale, tout comme ses habitants formaient un groupe particulier au point de vue juridique et social.

« Les marchands du *portus* firent tant auprès du comte Arnould qu'ils obtinrent la faveur de pouvoir construire pour eux et sur leur territoire une église particulière, avec l'assentiment de l'évêque. Le 15 avril 942, Transmar de Tournai, vint consacrer la chapelle de Saint-Jean, construite près de l'Escaut, au « Wydenaard », et la rattacha à l'abbaye du Mont-Blandin. L'érection de cette chapelle fut vraiment le signe extérieur de la naissance de la ville.

« Les immigrants avaient bâti leurs demeures étroites et étagées et leurs hangars spacieux, particulièrement le long de la Lys, au quai au Blé et au quai aux Herbes ; et à proximité se forma un marché pour la vente des grains. Non loin de là, se dessina le marché au Poisson et un siècle plus tard, un marché hebdomadaire et général des denrées, le marché du Vendredi. Perpendiculairement à l'antique qui reliait le long du Sablon, les deux monastères, on créa une rue nouvelle, le Haut-Port qui joignit les débarcadères de la Lys à celui de l'Escaut. Cette disposition du *portus* montre assez que l'occupation principale de ses habitants fut le commerce.

« Le commerce suppose l'industrie, et le marchand, l'artisan. A côté du groupe des marchands, *mercium convectione feraces*, une grande partie des nouveaux venus étaient des ouvriers manuels qui

Travaux récents. — Démographie et criminologie.

fabriquaient les produits dont trafiquait le négoce. Dès le début du XI[e] siècle, on signale, à Gand, le travail de la laine ou la draperie, et on mentionne des corroyeurs; il va de soi que le *portus* renfermait aussi des forgerons, des charpentiers, des maçons.

« Il ne faudrait pas conclure du caractère particulièrement mercantile du *portus*, que celui-ci ne renfermait que des marchands et des artisans. Tout d'abord, Gand possédait toujours de nombreux pêcheurs. Puis, comme le prouvent encore aujourd'hui un grand nombre de places et de rues de la ville actuelle, une grande partie de cette population continua à s'adonner à l'agriculture et à l'élevage sur ce terrain marécageux. La rue des Champs, la rue aux Vaches, le Pré-aux-Oies, le Bas-Polder, le kouter ou champ de culture rappellent encore leur destination ancienne. On draina les terrains inondés, tels le Marais, le Meerhem, le grand et le petit Marais bordant le Kouter; on dessécha les parties basses, comme le Briel, le Ham, le Broek et le Polder; et au moyen de digues, telle la digue de Brabant, on retint le fleuve.

« Ainsi donc, à l'opposite de ce qui s'est passé presque partout ailleurs, Gand ne s'est pas développé autour d'un noyau central; la ville est née entre ses deux faubourgs Saint-Pierre et Saint-Bavon, de sorte qu'on peut dire qu'elle s'est formée du dehors et non de l'intérieur. Comme la suite le montrera, son territoire se constitua par la juxtaposition de différents domaines contigus » (pp. 22-24).

* * *

J. Levainville, déjà connu par une monographie de géographie humaine sur *Le Morvan*, publie aujourd'hui une étude d'une agglomération urbaine : *Rouen* (Paris, Colin, 418 pages, 7 fr. 50). Cette étude comprend les chapitres suivants :

I. — *Le site de Rouen* : 1. La Seine. — 2. L'emplacement de Rouen. — 3. Les ressources de la vallée. — 4. Les ressources des plateaux.

II. — *L'activité de Rouen* : 5. Les conditions du transport. — 6. Le commerce. — 7. L'évolution industrielle. — 8. La fortune de Rouen.

III. — *La vie de Rouen* : 9. L'alimentation de Rouen. — 10. Les maisons de Rouen. — 11. La ville. — 12. La population.

Fonctions agricoles des villes à l'origine.

On lira avec intérêt ce que l'auteur dit des origines du développement urbain et notamment des fonctions *agricoles* que peuvent remplir les villes :

Travaux récents. — Démographie et criminologie.

« A l'origine des villes, la fonction agricole est prépondérante par rapport à la fonction industrielle et commerciale. Elle dérive de la nécessité de nourrir les habitants et de constituer dans les murs des terres cultivables à l'abri des guerres continuelles. Les villes fluviales, malgré les ressources des pêcheries et des plaines de débordement, n'échappent pas à cette loi. A Rouen même, le problème de l'alimentation se compliquait par suite de l'instabilité sociale et politique de la région, par suite aussi de la population flottante, toujours croissante aux environs du gué. A ses débuts dans la ville, l'artisan descendu des plateaux s'occupe de culture. La prévoyance et l'atavisme l'obligent à planter la plus grande partie de sa propriété. Semblablement, pour nourrir les troupeaux, la cité est forcée de réserver des vides urbains. Ce sont les coins, les carrefours, et, dans le vieux Rouen, les places ou *boëls*. Ces pâturages artificiels étaient d'autant plus productifs qu'ils constituaient les seuls dépotoirs des ordures ménagères.

« Dans ces commencements, la ville se distingue fort peu des villages environnants. L'échange est réduit au minimum, le nombre des artisans ne dépasse guère les besoins locaux, seules les cultures sont d'autant plus soignées que l'espace est très restreint. Par les fumures employées, par une technique plus évoluée, la fonction agricole a pris de suite dans la cité la forme intensive que le plat pays connaîtra longtemps plus tard.

« Les textes font de fréquentes mentions d'espaces cultivés ou d'exploitations agricoles à l'intérieur des enceintes » (pp. 323-324).

Origines de la ville de Rouen.

Ce qui suit concerne la formation même des agglomérations urbaines :

« Du fait que la première agglomération a eu pour origine un nœud de routes, c'est le long de ces routes et autour des voies qui en dérivent que la densité des habitations a d'abord été la plus forte. Les espaces libres entre les rues étaient d'autant plus vastes que l'on s'éloignait du centre. Bien qu'elle ait été brûlée plusieurs fois, la ville se reconstitue toujours aux environs du carrefour de la Crosse.

« En réalité ce n'était qu'un immense marché. Les bourgeois de la cité, les habitants des faubourgs de la banlieue et du plat pays s'approvisionnaient en sûreté à l'abri des enceintes. L'instrument de la fonction militaire, la fortification, a permis de perfectionner l'outil de la fonction économique, le marché. Entre la porte Cauchoise et la porte Saint-Hilaire, entre la porte du Bac et la porte

Beauvoisine les transactions étaient journalières : marché d'épices, rue de l'Épicerie ; marché pour le poisson, rue Haranguerie : marché aux herbes, place de la Cathédrale ; aux volailles, près du Clos-aux-Juifs ; parc aux bestiaux, autour du Vieux-Marché ; parc aux chevaux, sur la place de la Rougemare. Sans s'écarter, le chaland trouvait d'autres marchandises moins éphémères. Le nom de la rue du Hallage qui subsiste encore dans la toponymie des rues rouennaises indique tout le passé d'un vieux quartier marchand, à proximité de la rivière et de la route, merveilleusement douée pour le trafic et tout rempli du bourdonnement actif des boutiques et de la vie communale. A l'origine, on eût trouvé sous les halles tous les produits des métiers rouennais occupant une place déterminée à côté des produits des métiers forains qui venaient y étaler librement. Le vendredi, la vente était interdite aux fenêtres des marchands détailleurs. C'était une obligation pour tous de venir se soumettre sous les yeux des gardes des communautés à cette périlleuse comparaison des marchandises que les corporations voulaient éviter et que les sentences de l'échevinage leur rappelaient sans cesse. Le quartier des halles, le quartier du bac, resserré et comme étouffé dans ses rues étroites, bordées de maisons à deux étages, était traversé par la vieille rue du Bac, menant à l'agitation maritime et bruyante de la rue de l'Épicerie, débouchant sur le tapage des voies et des couleurs du marché de la Haute-Vieille-Tour.

« Enfin, dans les environs immédiats du marché, les rues des corporations prolongeaient cette activité. Elles n'étaient autre chose qu'un marché spécialisé et permanent, soumis aux mêmes réglementations. L'extrême localisation des métiers concentrait les approvisionnements, intensifiait la concurrence des producteurs, facilitait le contrôle des inspecteurs, permettait la surveillance des étrangers. Ces groupements de corporations, surtout des corporations marchandes, établis un peu à l'écart de la circulation, mais assez près cependant du parcours de la clientèle, donnaient à la ville du XIVe et du XVe siècles un aspect très caractéristique » (pp. 327-329).

« De même qu'à l'origine de la cité, la fonction agricole et la fonction commerciale se sont longtemps pénétrées, semblablement la fonction industrielle et la fonction commerciale ont été identiques. Au début, le fabricant vend lui-même ses produits. La rue des corporations est la prolongation du marché. Elle vit à son contact et par son contact. Mais bientôt la nécessité des capitaux plus forts pour des affaires plus importantes différencie l'ouvroir

Travaux récents. — Démographie et criminologie.

de la boutique. La déconcentration économique commande la déconcentration urbaine. Quand la fonction industrielle se spécifie, la ville étend sa base géographique au delà des limites de la fonction commerciale. Les marchands se réservent le centre où la circulation est plus active, les artisans s'écartent à la périphérie de l'enceinte où les terrains, plus vastes et moins chers, sont plus propices à leur industrie » (pp. 336-337).

[Levainville, Jacques. Né en 1869. A fait ses études à l'Université de Lille et de Bordeaux. Docteur ès lettres. Capitaine d'infanterie (démissionnaire). Secrétaire adjoint des *Annales de géographie*. Principaux travaux : *Le Morvan, étude de géographie humaine* (1909). Articles dans les *Annales de géographie*, *Bulletin de la Société normande de géographie*, *Bulletin de la Société de géographie commerciale*, etc.]

* * *

Les ports de la Ruhr et l'industrie régionale.

J. Kempkens étudie les rapports qui existent entre les ports de la Ruhr et l'industrie et le commerce de la région dans une monographie intitulée : *Die Ruhrhäfen, ihre Industrie und ihr Handel* (Bonn, Mercus et Weber, 1914, 128 pages et diagrammes). Ces ports comprennent une série d'entrepôts et de débarcadères appartenant à des institutions publiques ou à des établissements privés et situés sur le Rhin et la Ruhr, dans le voisinage de l'embouchure de cette rivière. Leur caractère économique est défini dans les lignes qui suivent :

« Die Ruhrhäfen haben, abgesehen von den Einflüssen der Wirtschaftslage in einzelnen Jahren, einen stetig wachsenden Verkehr aufzuweisen und unter allen europäischen Binnenhäfen die erste Stellen errungen. Diese Vorrangstellung verdanken sie der Ausweitung und Neuentstehung industrieller Betriebe, sowie der darauf basierenden Bevölkerungszunahme.

« Durch die gewaltige Bevölkerungsvermehrung des niederrheinisch-westfälischen Industriebezirks musste sich die Nachfrage nach den zum Lebensunterhalt notwendigen Nahrungsmitteln und nach Genussmitteln ganz allgemein steigern. Bei den Kolonialprodukten Kaffee, Zucker, Tabak stehen jedoch die zu Wasser ankommenden Mengen mit dem durch den Bevölkerungszuwachs des Hinterlandes gegebenen gestiegenen Bedarf in keinem Verhältnis. Die Ursachen dieser Erscheinung sind in den Handelsorganisationen dieser Waren zu suchen. Dagegen ist die stark gestiegene Bevölkerung

Travaux récents.
—
Démographie et criminologie.

von grösster Bedeutung für den Getreideverkehr der Ruhrhäfen geworden, und sie ist auch nicht ohne Einfluss auf den Rohstoffbezug der Werke geblieben, denn sie stellte der Industrie die Aufgabe, einen vorhandenen und sich fortwährend entwickelnden Bedarf zu befriedigen. Wo aber Bedarf vorhanden ist, da ist eine gesunde Grundlage für die Ausweitung der Erzeugung von Fabrikaten gegeben. Die vermehrte Absatzgelegenheit der obern Produktionsstufen muss naturgemäss zu einer Vermehrung der Arbeitsgelegenheit der untern Produktionsstufen führen und von diesen aus zu einem gesteigerten Rohstoffbezug (p. 15).

« Die wirtschaftliche Bedeutung der Ruhrhäfen liegt sowohl in der Produktion wie auch in der Konsumtion der unmittelbar benachbarten Gebiete. In der Produktion, weil durch die Häfen die Benutzung des Transportkosten ersparenden Wasserweges für den Bezug der Massenrohstoffe und für die Abfuhr der Massenfabrikate wie des Rohstoffes Kohle ermöglicht wurde; die bereits eingetretene und noch andauernde Zentralisation der Industrie im Hafengebiet bringt das zum greifbaren Ausdruck. Für die Konsumtion sind die Häfen von Wichtigkeit, weil sie die Anwendung einer hochentwickelten Technik vor allem bei dem Massennahrungsmittel Getreide im Transport und Lagern gestatten. Produktion und Konsumtion gaben dann gemeinsam die Grundlage ab, auf der sich ein gewaltiger Hafeneigenhandel aufbauen konnte » (p. 110).

***

La localisation de l'industrie du jute en Allemagne.

Le Dr R. Wolff a écrit une monographie du jute (*Die Jute: Ihre Industrie und volkswirtschaftliche Bedeutung* : Berlin, Siemenroth, 1913, 147 pages, 6 marks), où il étudie l'évolution de l'industrie de ce textile dans les principaux pays. On a cru utile de reproduire ce que l'auteur dit de la localisation de cette industrie en Allemagne :

« Die deutsche Juteindustrie hat sich nirgends stark agglomeriert; sie ist vielmehr in den verschiedensten Gegenden des Reiches verbreitet, so dass es schwer ist, Gesetze für eine einheitliche Orientierung aufzustellen. Zunächst ist die deutsche Juteindustrie nicht transportorientiert. Im Vergleich zu den Arbeits- und Maschinenkosten sind die Transportkosten nur minimal. Hinzu kommt, dass die Jute *Reinmaterial* ist, denn, wenn auch Abfälle und Abfallstaub ziemlich bedeutend sind, so werden sie doch stets wieder verbraucht; es geht somit von dem Rohstoff bei der Gesamtverarbeitung gewichtmässig nichts verloren, es ändern

sich dabei nur die Werte der Endprodukte (Abfall zu Seilen, Abfallstaub zu Düngezwecken) Als Reinmaterial ist sie also nicht gezwungen, die Produktion irgendwie an ihr Lager oder die Zufuhrplätze zu ziehen.

« Dagegen ist die Juteindustrie stark durch geringe Arbeitskosten bedingt. Eine Folge davon ist, dass zahlreiche Werke bei der Standortswahl durch billige Arbeitsplätze bedingt werden. Diese Frage wurde besonders von den sächsischen Werken (Triebes b. Gera, Weida u. s. w.) berücksichtigt, da nur durch die niedrigen Löhne, zu denen noch günstige Betriebsmaterialienversorgungsmöglichkeit hinzukam, die Juteindustrie lebensfähig ist. Es ist der deutschen Juteindustrie aber nicht überall gelungen, sich an billigen Arbeitsplätzen (Mannheim, Braunschweig u. s. w.) festzusetzen; sie ist daher vielerorts gezwungen, billige Arbeitskräfte aus dem Ausland heranzuziehen.

« Das hierin liegende Abweichen von der Arbeitsorientierung erklärt sich durch den Charakter der Juteindustrie als Hilfsindustrie. Ein grosser Teil der Produkte sind Hilfsprodukte für andere Industrien, da die Fabrikate der Jutefabriken als Säcke, Packleinen erst im Verbrauche der anderen Industrien als vollwertige Güter oder aber als Garne für Wattierleinen und Kabelfabrikate nur Hilfsprodukte sind. Infolgedessen ist eine lokale Fühlung besonders notwendig; aus dieser Tatsache ist die Lage der Berliner Juteindustrie zu erklären, wo z. B. eine Teppichfabrik wie ein Kabelwerk nicht weit von der Jutefabrik liegen. Die gleiche Rücksicht nahm man seinerzeit auch bei die Anlage des Werkes in Braunschweig, wo infolge der zunehmenden Zuckerindustrie die Aussichten günstig waren. Der nämliche Grund lag bei Begründung der Süddeutschen Juteindustrie in Mannheim-Sandhofen vor, wo man infolge des grossen Konsumes Mannheims selbst wie ganz besonders auch seines Hinterlandes (Zuckerraffinerie Frankenthal) auf einen bedeutenden lokalen Absatz gehofft hatte.

« Für die Anlage von Jutefabriken in den Seehäfen Bremen und Hamburg sowie deren Umgebung sind natürlich dieselben Gründe massgebend gewesen; diese Werke können durch ihre unmittelbare Nähe am Konsumorte plötzlich auftretendem Mehrbedarfe an Packmaterial schneller entsprechen als die weiter im Inland gelegenen Fabriken. Ferner sind sie bei Jutefabrikatexporten, die sich zumeist ziemlich unvermittelt einstellen, viel eher in der Lage, sofort zu liefern.

« Indessen in vielen Fällen ist auch die Orientierung am Stand-

Travaux récents. — Démographie et criminologie.

ort der Hauptindustrien ungünstig geworden, weil die übrigen Standortsfaktoren, besonders die Arbeitskosten, sich sehr verschlechtert haben. Ausserdem hat aber die Kartellbewegung mit ihrer einheitlichen Politik die Vorteile aus der *engen Fühlungnahme* beseitigt. Durch die fast vollständige Kartellierung mit ihrer einheitlichen Preisnormierung und ihren gemeinsamen Verkaufskonditionen sowie der fast gleichwertigen Ware aller Produzenten ist die Konkurrenzmöglichkeit aller gegen alle auf allen Absatzmärkten ermöglicht worden.

« Sahen wir also, dass die Standortswahl der deutschen Juteindustrie nach zweierlei Richtungen zu erklären ist, so können wir nunmehr noch hinzufügen, dass in vielen Fällen traditionelle oder *zufällige* Momente bei der Orientierung bestimmend waren, für die eine generelle Erklärung nicht möglich ist.

« Bei der nichtdeutschen Juteindustrie ist die Orientierung viel einheitlicher. Die indische wie die schottische und französische sind agglomeriert an billigen Arbeitsplätzen, die dazu günstige Transportbedingungen haben. Hinzu kommt noch bei den beiden erwähnten europäischen Juteindustrien die lange traditionelle Beschäftigung der Bevölkerung mit der Textilindustrie » (pp. 141-142).

* * *

Monographie économique et sociale du pays de Waes (Belgique).

Une monographie économique et sociale du pays du Waes (Belgique) vient de paraître à la librairie Vermaut, à Courtrai, sous le titre *Het land van Waes. Bijdrage tot de geschiedenis der landelijke bevolking in de XIX*e *eeuw* (328 pages, cartes et gravures). Elle a pour auteur P. Thuysbaert, avocat à Gand, qui y étudie successivement les conditions géographiques (sol, eau, climat), le travail de l'homme (la lutte contre l'eau et le sable, les fermes et les villages), les communications, la population rurale, l'instruction publique, la propriété, le paysan, les ouvriers agricoles, le paupérisme au xixe siècle, l'émigration définitive et temporaire, l'industrie.

* * *

Méthodologie de l'étude des budgets ouvriers.

On trouvera dans l'ouvrage récent de Scott Nearing : *Financing the wage-earner's family* (New-York, Huebsch, 1913, 171 pages) un exposé des éléments qui exercent une influence sur les revenus et les dépenses des familles de travailleurs américains. L'étude des

Travaux récents.
—
Démographie et criminologie

budgets de famille, envisagée à un point de vue de politique sociale, doit se préoccuper de répondre aux questions suivantes :

1. Quelle est la quantité de biens nécessaires pour maintenir un *standard of living* aux Etats-Unis?

2. Combien coûtent ces biens?

3. Le salaire des ouvriers adultes est-il suffisant pour les acheter ?

4. Les ressources de la famille entière permettent-elles de les acheter

L'auteur examine les réponses qui ont déjà été faites à ces différentes questions. Il estime qu'une réponse définitive ne peut être obtenue qu'à l'aide d'un supplément d'information.

***

L'éducation matérielle et morale des ouvriers agricoles en Belgique.

La série des « Études sociales » de l'Institut de sociologie Solvay, vient de s'augmenter d'un mémoire de B. Bouché sur *Les ouvriers agricoles en Belgique* (Bruxelles, Misch et Thron, 1913, 265 pages, 7 fr. 50). Dans le passage suivant, l'auteur apprécie la situation actuelle des ouvriers de l'espèce au point de vue matériel et moral :

« On juge un régime par ses résultats.

« Quels sont, en Belgique, les ouvriers agricoles qui ont à la fois une alimentation suffisante, saine et variée, des vêtements décents et hygiéniques, une habitation salubre et confortable? L'infime minorité. Si l'on suit dans la vie, l'enfant d'un ouvrier agricole, on constate avec quelle affligeante fatalité, le fils de cet homme minable, fruste et ignorant, refait le chemin parcouru par son père.

« Jusqu'à l'âge de 6 à 7 ans, à moins qu'il n'ait passé ses jeunes années dans une vague et absurde garderie, il a couru en liberté, sommairement vêtu et mal lavé : c'est la période la plus féconde de sa vie, parce qu'elle est celle de l'initiation des sens et des muscles au contact de tous les éléments du milieu.

« Puis c'est l'entrée à l'école avec son local sombre et sa discipline déprimante; l'enfant s'ennuie. Généralement, il a l'école en horreur et le maître reste toujours un peu dans son esprit le Croquemitaine dont sa mère l'a menacé quand il n'était pas *sage*, l'homme antipathique qui met à l'ordre les gamins. Cahin-caha il apprend à lire, à écrire et à calculer. Cela se fait avec des interruptions, des recommencements pénibles. On est loin de l'école; par les mauvais temps, certains chemins mal empierrés sont impraticables, pas de parapluie, pas de vêtement qui protège contre

l'ondée. D'autres fois, il s'agit de soigner et de surveiller les cadets de la maisonnée pendant que les parents sont aux champs, à moins qu'il ne faille déjà, à 8, 9 ou 10 ans, faire l'apprentissage prématuré des travaux agricoles.

« L'écolier s'arrête en chemin à 11 ou 12 ans, après avoir fait sa première communion; mais il revient parfois en classe jusqu'à 14 ans, pendant les mois d'hiver. Dans toutes les écoles, les classes inférieures sont plus nombreuses que les classes supérieures; ce phénomène est poussé à l'extrême dans les écoles primaires des campagnes, où l'on voit souvent les degrés inférieurs et moyens encombrés d'élèves trop âgés — retardataires plutôt que retardés — semés en route par quelques rares privilégiés qui entrent au degré supérieur.

« Que reste-t-il à ces élèves des matières enseignées, quelques années après? Leurs notions rudimentaires, mal assimilées, se dispersent; quoi d'étonnant que les jeunes ouvriers agricoles ne soient guère plus avancés que leurs pères et que leur écriture soit souvent un grimoire et leur lecture un ânonnement?

« L'éducation morale est à l'avenant. Elle se résume, pour un trop grand nombre, dans la grossièreté des sentiments et surtout des paroles. L'exemple des aînés et des grands qui n'appartiennent pas à la famille et qui s'amusent à faire battre les petits, à leur enseigner le vocabulaire brutal dont ils se servent eux-mêmes, est particulièrement pernicieux. Encore si quelque lecture saine rattachait les adolescents aux notions et aux principes que les instituteurs ont eu mille peines à effleurer avec eux! Mais, d'une part, ils n'ont pas assez appris, pas assez découvert pour rester curieux, et d'autre part, ils n'ont pas de livres.

« Quant à la préparation technique du futur ouvrier agricole elle est nulle; au surplus, elle n'est pas la chose la plus indispensable; si l'ouvrier agricole belge manque le plus souvent d'initiative et d'ouverture d'esprit, c'est beaucoup plus à défaut d'instruction générale que d'apprentissage systématique » (pp. 245-247).

[Bouché, Benoît. Né en 1873. Docteur en sciences économiques de l'Université de Bruxelles. Régent aux écoles moyennes de Bruxelles, puis directeur d'une de ces écoles. Principaux travaux : *Notes sur l'éthologie du travailleur des champs* (1912); *De la prévisibilité des phénomènes sociaux* (1909); *Essai sur la solidarité* (1907); *L'éducation sexuelle* (1910); *L'enseignement de la morale* (1909); *L'école hors de l'école* (1909).]

* * *

Travaux récents.
—
Démographie et criminologie.
—
Etudes des migrations nationales et internationalles des ouvriers.

Le fascicule d'octobre-décembre 1913 du *Bulletin trimestriel de l'Association internationale pour la lutte contre le chômage* est consacré à l'étude des migrations. Dans un rapport préliminaire, L. Varlez définit la question comme suit :

« Il n'est pas de question qui soulève plus de problèmes sociaux et internationaux que celle des migrations. Par définition même, c'est une matière internationale : émigrer implique l'abandon, momentané ou définitif, d'une patrie, pour en acquérir une nouvelle. Toute migration met donc nécessairement en présence deux points de vue nationaux, entre lesquels la conciliation doit se faire.

« Certaines nations sont des pays d'absorption, d'autres des pays d'exportation de main-d'œuvre; de là naissent des intérêts nationaux opposés. Suivant le point de vue prédominant, chacun de ces pays suit une politique intéressée, qui conduit souvent à des conflits aigus et qui amène des souffrances très vives pour les individus.

« Le besoin se fait vivement sentir aujourd'hui de soumettre ces politiques contradictoires à un examen impartial, permettant d'étudier la question du point de vue des intérêts vitaux de l'humanité. Les associations internationales, dans lesquelles les éléments moraux et scientifiques des divers pays sont toujours largement représentés, constituent un terrain excellent pour faire cette étude avec l'impartialité nécessaire. Aussi ne s'en sont-elles pas fait faute. Successivement, l'Institut international de statistique, l'Institut de droit international, l'Institut colonial international, l'Institut international d'agriculture, le Congrès socialiste international, les Unions économiques de l'Europe centrale, le *Caritas Verband* et bien d'autres institutions, ont entrepris l'étude de ce problème. Mais, bientôt, toutes ont dû reconnaître les difficultés de la tâche, constater les oppositions qui se produisaient entre les diverses conceptions nationales : après en avoir entamé l'examen, elles ont presque toutes promptement renoncé à continuer cette étude difficile. Malgré les nombreuses tentatives, malgré les travaux intéressants, malgré l'acuité plus grande du phénomène, on peut considérer que l'étude internationale des questions relatives aux migrations est actuellement délaissée, ou tout au moins n'est exploitée que dans des limites étroites et par des moyens manifestement disproportionnés à l'importance capitale du problème.

« C'est après tous ces échecs que s'est formée, en 1910, notre association, qu'elle a pris ses premiers développements et a créé bientôt ses dix-sept sections nationales.

Travaux récents.
—
DÉMOGRAPHIE ET CRIMINOLOGIE.

« Jamais peut-être groupement international n'avait été aussi bien placé pour considérer le vaste problème des migrations dans son ensemble.

« C'est là essentiellement, en effet, un problème de chômage. Si on attribue à ce mot son sens subjectif, seul réel (l'impossibilité de trouver une besogne dont la rémunération et les conditions soient adéquates aux aspirations de l'intéressé et aux besoins de l'époque), on doit reconnaître que presque tous les émigrants sont des chômeurs. Sans doute, comme on le constate actuellement dans l'agriculture, la besogne ne fait pas absolument défaut pour l'émigrant, — il peut même se faire qu'elle soit extraordinairement abondante — et que les conditions de salaires ne soient pas absolument mauvaises, qu'elles soient même meilleures qu'elles ne l'ont été depuis longtemps. Mais l'émigrant ne les trouve plus satisfaisantes, il en connaît, ou croit en connaître, de meilleures; il considère les conditions économiques, intellectuelles ou politiques auxquelles il est soumis comme inhumaines et inacceptables, et il se met en chômage pour atteindre l'Eldorado où le juste salaire sera payé, où le travail sera abondant et béni.

« Chômage donc au départ.

« Chômage à l'arrivée aussi. Même si la loi nationale ne lui interdit pas d'entrer muni d'un contrat de travail préétabli, il devra presque toujours *découvrir* ce travail supérieur qu'il est venu chercher. En attendant, il chômera encore, longtemps peut-être.

« Ce que, dans sa mentalité d'émigrant de pays pauvre, il considérera comme un travail de choix, sera souvent payé d'un salaire de famine eu égard aux conditions du pays d'immigration Là aussi, son arrivée, surtout en masse, peut expulser l'ouvrier indigène, le repousser vers d'autres régions ou d'autres métiers, le forcer à s'adapter à nouveau et déclencher ainsi une forme nouvelle de chômage. A tous les moments du processus de l'émigration se manifeste ainsi le chômage.

« Mais ce n'est pas seulement, comme cause du chômage, que les migrations s'imposent à notre attention. De même que l'émigration amène le chômage, elle le guérit souvent; les désordres que présente le marché du travail n'ont pas de plus sûr remède que les déplacements de travailleurs, en excès ici pendant qu'ils manquent là.

« Bien des pays, parmi ceux de vieille comme de jeune civilisation, ne connaissent guère d'autres remèdes à la pléthore ou à l'anémie du marché du travail. Des cas se sont même présentés où des pays, longtemps foyers d'émigration, sont devenus ensuite des

Travaux récents.

Démographie et criminologie.

centres actifs d'immigration par suite de l'activité accrue de leur industrie ; et, par une évolution opposée, on a aussi vu des pays d'immigration se fermer systématiquement et restituer par milliers à leur pays d'origine leurs immigrants les plus récents » (pp. 928-930).

Les rapports suivants sont publiés dans le même fascicule :

Autriche : Dr von Marquet : « Die Arbeitslosigkeit und die internationalen Arbeiterwanderungen. » — Dr von Marquet : « Kontinentale Arbeiterwanderungen » — *Belgique* : E Mahaim : « Les migrations intérieures. » — E. Ronse : « L'émigration saisonnière. » — S. van Outryve d'Ydewalle : « L'émigration vers les pays d'outre-mer. » — *France* : P. Grunebaum-Ballin : « Les migrations et la lutte contre le chômage. » — *Italie* : A. Cabrini : « L'émigration à l'étranger et le placement. » — *Pays-Bas* : J. Gerritsz : « Rapport sur les migrations. » — *République Argentine* : Note sur les migrations. — *Annexe* : L. Hersch : « Note et vœu relatifs à la possibilité de certaines prévisions en matière de migration. »

[Varlez, Louis. T. A. Né en 1868. Docteur en droit. Avocat à la Cour d'appel. Professeur à l'Université de Gand. Secrétaire général de l'Association internationale pour la lutte contre le chômage. Correspondant du Musée social de Paris. Principaux travaux : *Les salaires dans l'industrie gantoise* (1901); *Les formes nouvelles de l'assurance contre le chômage* (1903); *Quelques pages d'histoire syndicale* (1902); *Les bureaux de placement en Allemagne* (1904); *L'économie sociale à l'Exposition de Paris* 1900 (1901); *Les associations rurales en Belgique* (1900), etc.]

***

Vie isolée d'un groupe d'émigrés russes de la Russie du Nord.

V. M. Zenzinoff décrit dans un article de la revue russe d'ethnographie *Etnografitcheskoié Obozrénié* (1913, nos 1-2) intitulé « Le *rousskoié oustié* dans le district de Yakoutsk, département de Verkhnaïansk » une communauté isolée, composée de Russes de la Russie du Nord émigrés dans ces régions au xvie siècle, d'après la légende, ou postérieurement suivant l'auteur. L'administration les a en tout cas retrouvés dans la région qu'ils habitent encore aujourd'hui, sous le règne du tsar Alexis (xviie siècle). La langue russe s'est parfaitement conservée parmi eux ; elle s'est même étendue aux peuplades avoisinantes. Le type de la maison russe s'y est également maintenu, de même que le vêtement. L'administra-

tion et la justice sont confiées aux « anciens » de la communauté. Il y a une sorte de prison. La propriété foncière est inconnue. La population vit exclusivement de la pêche.

Travaux récents.
—
DÉMOGRAPHIE ET CRIMINOLOGIE.

***

Sommaire bibliographique.

De Roux, M. — Les facteurs politiques de la natalité. (*Revue critique des idées et des livres*, 25 août 1913.)

Simon, P. — Le déclin de la natalité et les variations des effectifs militaires en France et en Allemagne. (*Revue pol. et parlementaire*, septembre 1913.)

Wolf, I. — Soziale und nationale Seite des Bevölkerungsproblems. (*Zeits. für Sozialwissenschaft*, H. 12, 1913.)

Bernstein, E. — Geburtenrückgang, Nationalität und Kultur (*Sozialistische Monatshefte*, H. 23, 1913.)

Gerloff, W. — Das Bevölkerungsproblem der Gegenwart. (*Die Geisteswissenschaften*, 17. Dezember 1913.)

Fahlbeck, P. — Der Geburtenrückgang. (*Z. für Politik*, 1913.)

Biermann, E. — Der Geburtenrückgang. (*Annalen der deutsches Reichs*, 1913.)

Wolf, J. — Die letzten Ursachen des Geburtenrückgangs unserer Tage. (*Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, November 1913.)

Laur, Dr E. — Die Entvölkerung des Landes. (*Fühlings landwirtschaftliche Zeitung*, 1. Januar 1914.)

Eichelmann, K. — Der Geburtenrückgang in Strassburg i. E. (*Annalen des deutschen Reichs*, 1913.)

Prinzing, F. — Die Bevölkerungsentwicklung in Irland. I. (*Zeits. für Sozialwissenschaft*, 1914.)

Regnault, Dr F. — Du rôle du dépeuplement, du déboisement et de la Malaria dans la décadence de certaines nations. (*Revue scientifique*, 10 janvier 1914.)

Chatterton-Hill, G. — Die Anwendung der Mortalitäts- und Morbiditätsstatistik auf die Frage der Rassenentartung. (*Politisch-anthropologische Revue*, Dezember 1913.)

Theilhaber, F. — Die Geburtenbeschränkung im Altertum und bei den Naturvölkern. (*N. Generation*, Berlin, 1913.)

Greggio, S. J. — Natalité et mortalité infantile dans le Bas-Congo. (*Revue congolaise*, novembre 1913.)

Haverfield, F. — Ancient town-planning. (London, Milford, 1913.)

Tillyard, F. — English town development. (*Economic Journal*, December 1913.)

Schindler, Ch. — Brisbane. Esquisse du développement d'une capitale coloniale dans l'Empire britannique. (*Revue d'économie politique*, novembre-décembre 1913.)

Burgess, T. — Greeks in Amerika : an account of their coming, progress, customs, living and aspirations, with an historical introduction and the stories of some famous American-Greeks. (Boston, Sherman, 1913, 1.25 Doll.)

Katscher, L. — Die Indianerfrage in Nordamerika. (*Zeits. für die ges. Staatswissenschaft*, H. 4, 1913.)

Axenfeld, K. — Geistige Kämpfe in der Eingeborenen-Bevölkerung an der Küste Ostafrikas. (*Koloniale Rundschau*, November 1913.)

Travaux récents.

—

DÉMOGRAPHIE ET CRIMINOLOGIE

Brough, C. H. — Work of the Commission of Southern Universities on the race question. (*Annals of the American Academy of political and social science*, September 1913.)

Weatherford, W. D. — Race relationship in the South. (*Annals of the American Academy*, September 1913.)

Park, R. E. — Negro home life and standards of living. (*Annals of the American Academy of political and social science*, September 1913.)

Haynes, G. E. — Conditions among negroes in the cities. (*Annals of the American Academy of political and social science*, September 1913.)

von Reitzenstein, F. — Zur Mischehenfrage. (*Correspondenzblatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie*, Augustus-Dezember 1913.)

Saleeby, Dr G. W. — Les progrès de l'eugénique. (*Eugénique*, janvier 1914.)

Schultze, E. — Die Verschwendung von Menschenleben in den Vereinigten Staaten. I. (*Zeits. für Sozialwissenschaft*, H. II, 1913.)

Ellis, H. — Eugenics and genius. (*The contemporary Review*, October 1913.)

Baumgarten, Dr A. — Der Aufbau der Verbrechenslehre. (Tübingen, Mohr, 1913, 8 Mk.)

Mercier, C. — The origin of crime. (*Brit. M. J.*, London, 1913.)

Dasenheimer, E. — Die Ursachen des Verbrechens und ihre Bekämpfung. (Frankfurt, 1913, 1.80 Mk.)

Pazzi, Muzia. — Vecchie e nuove vedute sulla interpretazione dei fenomeni mentali in rapporto con l'indirrizzo moderno della scienza penale. (*Razzegna di studi psichiatrici*, 1913.)

Pannenborg, W. A. — Over de toerekeningsvatbaarheid van eenige misdadigersgroepen en de crimineele politiek der toekomst. (*Tijdschr. voor strafrecht*, 1913.)

Heynsbergen, P. — De straftoemeting. (*Tijdschr. voor strafrecht*, 1913.)

Van Mesdag, S. — Beschouwingen van een gevangenisarts over strafrecht. (*Tijdschr. voor strafrecht*, 1913.)

Woods, A. — The control of crime. (*Journ. of crim. law and criminology*, January 1914.)

Speranza Kirchwey and Ferrari. — Crime and immigration (Report of Committee G. of the Institute). (*Journ. of crim. law and criminology*, November 1913.)

Barnett, Mary, G. — Young delinquents. (London, Methuen, 1913.)

Wouters de Vries. — Hoevele Nederlanders hebben eene veroordeeling achter den rug? (*Tijdschr. voor strafrecht*, 1913.)

Fœrster, W. — Strafe und Erziehung. (München, Beck, 1913, 1 Mk.)

Spaulding, E. R. — The importance of adopting the Wasserman test as a routine measure in the examination of the inmates of penal Institutions. (*Journ. of crim. law and criminology*, January 1914.)

Droit.

Travaux récents. — Droit.

E. Ehrlich est l'auteur d'un traité de sociologie juridique que la librairie Duncker et Humblot de Leipzig fait paraître sous le titre de *Grundlegung der Soziologie des Rechts* (1913, 409 pages, 10 marks) et qui comprend les chapitres suivants :

I. Der praktische Rechtsbegriff. — II. Die innere Ordnung der gesellschaftlichen Verbände. — III. Die gesellschaftlichen Verbände und die gesellschaftlichen Normen. — IV. Gesellschaftlicher und staatlicher Normenzwang. — V. Die Tatsachen des Rechts. — VI. Die Entscheidungsnormen. — VII. Staat und Recht. — VIII. Die Bildung des Rechtssatzes. — IX. Der Aufbau des Rechtssatzes. — X. Der Inhalt der Gerechtigkeit. — XI. Die römische Jurisprudenz. — XII. Die englische Jurisprudenz. — XIII. Die ältere gemeinrechtliche Jurisprudenz. — XIV. Die historische Richtung der gemeinrechtlichen Jurisprudenz. — XV. Das Werk der Jurisprudenz. — XVI. Das staatliche Recht. — XVII. Wandlungen des Rechts in Staat und Gesellschaft. — XVIII. Die Legalisierung des Juristenrechts. — XIX. Die Theorie des Gewohnheitsrechts. — XX. Methode der Soziologie des Rechts : Rechtsgeschichte und Jurisprudenz. — XXI. Methode der Soziologie des Rechts : Die Erforschung des lebenden Rechts.

De la méthode de l'étude sociologique du droit vivant.

Dans le chapitre final l'auteur montre quelle est la méthode qui doit inspirer l'étude sociologique du droit actuel, du droit vivant, et quels dangers entourent la simple interprétation des textes :

« Etwas erklären heisst, nach einem Worte Machs, eine ungewohnte Unbegreiflichkeit durch eine gewohnte Unbegreiflichkeit ersetzen. Die Gegenwart enthält aber jedenfalls weniger ungewohnte Unbegreiflichkeiten als die Vergangenheit. Der Paläontologe wird die Natur und die Funktionen der Organe eines fossilen Tieres erst verstehen, wenn er die Natur und die Funktionen der Organe lebender Tiere versteht; der Zoologe aber wird vom Paläontologen nicht die Physiologie der Tiere lernen, die er zu erforschen hat, er wird die Paläontologie nur benutzen, um ein Bild der Entwicklung der heutigen Tierwelt zu erhalten. Wir gelangen zum Verständnis der Vergangenheit durch die Gegenwart, nicht umgekehrt. So wird auch die Rechtsgeschichte und die ethnologische Rechtswissenschaft immer nur für die Lehre von der Rechtsentwicklung, nicht für die Erkenntnis des bestehenden Rechts verwertbar sein.

« Infolge dieser methodologischen Richtung der ganzen heutigen Rechtswissenschaft ist uns in der Tat unser heutiger Rechtszustand zum grossen Teile unbekannt. Nicht nur von fernliegenden, auch von Dingen, die sich täglich vor unsern Augen zutragen, wissen wir häufig nichts. Fast jeder Tag bringt uns irgendeine juristische Ueberraschung, die wir einem gütigen Zufall, einem sonderbaren Rechtsstreit oder einem Aufsatz in den Tagesblättern verdanken : bald sind es die Schwarzenbergschen Zinsbauern, bald rätselhafte Erbbaurechte mitten in Wien, in der Brigittenau, bald eigenartige Erbpachtverhältnisse in Berhomet in der Bukowina. Wer aber den Gang des Lebens aufmerksamen Blickes verfolgt, der weiss, es handelt sich hier nicht etwa um Einzelfälle. Wir tappen überall im Dunkeln. Wir haben aber nicht die Entschuldigung, die der Rechtshistoriker hat, dass eben ein Stück der Vergangenheit unwiederbringlich versunken ist. Wir brauchen ja nur die Augen und Ohren zu öffnen, um alles zu erfahren, was für das Recht unserer Zeit von Bedeutung ist.

« Da gibt es in dem Hauptstücke des österreichischen bürgerlichen Gesetzbuchs, das von den Ehepakten handelt, vier magere Paragraphen, die sich laut Marginalrubrik mit der Gütergemeinschaft befassen. Wer immer Gelegenheit hatte, mit der deutsch-österreichischen Bauernschaft in Berührung zu kommen, weiss, dass sie fast ausschliesslich in der ehelichen Gütergemeinschaft lebt. Aber diese eheliche Gütergemeinschaft, die der herrschende gewillkürte Güterstand der deutsch-österreichischen Bauernschaft ist, hat mit der, von der das österreichische bürgerliche Gesetzbuch handelt, nichts zu tun, und die Bestimmungen des bürgerlichen Gesetzbuchs kommen daher nie zur Anwendung, da sie stets durch einen in aller Form vereinbarten Ehevertrag ausgeschlossen werden. Welchen Wert hätte nun eine Rechtswissenschaft, die es verkennen würde, dass die Gütergemeinschaft, von der im allgemeinen bürgerlichen Gesetzbuch die Rede ist, nur ein papierenes Dasein friste; welchen Wert hätte eine Rechtswissenschaft, die ihre Aufgabe darin beschlossen erachtete, die *Absicht des Gesetzgebers* auszudeuten, die in besagten vier Paragraphen Ausdruck gefunden hat; die sich nicht mit der auf Grund leicht zugänglicher Urkunden bekannten Gütergemeinschaft befasste, nach der fast die ganze deutsch-österreichische Bauernschaft lebt?

« Oder etwa der landwirtschaftliche Pachtvertrag. Die wenigen Bestimmungen, die moderne Gesetzbücher, insbesondere das deutsche und das österreichische bürgerliche Gesetzbuch, darüber

enthalten, sind grösstenteils dem römischen Recht entnommen, stammen aus dem ausgesogenen Boden Italiens der römischen Kaiserzeit, mit seiner durchaus extensiven Latifundienwirtschaft und einem gedrückten Pächterstande. Sie wären heute vollkommen ungenügend. Ein Blick ins Leben lehrt, dass sie kaum je in Anwendung kommen : sie sind fast durchweg ausser Kraft gesetzt und ersetzt durch die Bestimmungen der Pachtverträge, wie sie, entsprechend der Entwicklungsstufe unserer Landwirtschaft, den modernen gesellschaftlichen und wirtschaftlichen Verhältnissen, zwischen Verpächter und Pächter ausnahmslos abgeschlossen werden. Je nach der Gegend, nach der Art des verpachteten Gutes, nach der Stellung der Parteien verschieden, haben sie doch in dieser Beschränkung einen typischen, immer wiederkehrenden Inhalt. Es ist daher wohl klar, dass eine noch so sorgfältige Darstellung des Pachtrechts der bürgerlichen Gesetzbücher ein Bild des in Deutschland oder Oesterreich tatsächlich geübten Pachtrechts nicht geben würde; es müsste der typische Inhalt der Pachtverträge dargelegt, zu diesem Zwecke die Archive der Notariats- und Advokaturkanzleien durchsucht, es müssten auch an Ort und Stelle Erhebungen gepflogen werden » (pp. 395-397).

« In den Ehepakten, Kauf-, Pacht-, Baukredit-, Hypothekardarlehnsverträgen, in den Testamenten, Erbverträgen, Satzungen der Vereine und Handelsgesellschaften, nicht in den Paragraphen der Gesetzbücher muss das lebende Recht gesucht werden. Alle diese Verträge haben neben dem individuellen, bloss dem einzelnen Geschäft geltenden, ihren typischen, immer wiederkehrenden Inhalt. Dieser typische Inhalt der Urkunde ist das grundsätzlich wichtigste an ihr : wären unsere schriftstellernden Juristen gut beraten, sie würden sich in erster Linie damit ebenso befassen wie die Römer, die in ihren Ediktskommentaren und *libris juris civilis* lange Abhandlungen über die immer wiederkehrende *duplae stipulatio* und die *institutio ex re certa* schrieben. Wir hätten dann wohl über den Bierversilberer der Bierbrauereien oder den Rübenrayonnierungsvertrag der Zuckerfabriken oder über den Verkauf der ärztlichen Praxis mehr Monographien als über den Begriff der juristischen Person oder die Konstruktion des Pfandrechts an eigener Sache. Die moderne Urkunde für die Rechtswissenschaft und Jurisprudenz zu verwerten ist dem Juristen freilich eine ganz neue Aufgabe. Aber dem Historiker, insbesondere dem Rechtshistoriker, ist die Urkundenforschung wohlvertraut, und sie könnte wohl dem juristischen Theoretiker als auch dem Praktiker

Travaux récents. — Droit.

wenigstens für den Anfang manches bieten. Die historische Urkundenlehre hat eine Technik ausgebildet, die zu den heikelsten und schwierigsten in der Wissenschaft gehört, und ein mit Arbeit erfülltes Leben reicht kaum hin, um aller ihrer Feinheiten Herr zu werden Es liegen aber bei der modernen Urkunde zum Teil ganz andere Aufgaben vor als bei der historischen, und sie sind keineswegs geringer.

« Wir müssen vor allem bestrebt sein, die Urkunde als Stück des lebenden Rechts zu Behandeln, aus ihrem Inhalte lebendes Recht so zu gewinnen, wie es die Römer in ihrem Vertragsrecht und Testamentrecht getan haben. Die Digestentitel : *de contrahenda emptione, de actionibus emti venditi, de evictionibus et duplae stipulatione, pro socio, de stipulatione servorum* und die das Testaments- und Vermächtnisrecht behandelnden können uns noch überall als Muster dienen. Es wäre eine Sache von grösster Wichtigkeit, dass sich die heutige Rechtswissenschaft und Jurisprudenz endlich einmal nicht mit römischen, sondern mit den heutigen Verträgen und Urkunden befasse. Die moderne Rechtswissenschaft hätte also zunächst die Urkunden auf ihren allgemeinwichtigen, typischen, immer wiederkehrenden Inhalt zu prüfen, ihn juristisch zu behandeln, sozial-, wirtschafts- und gesetzgebungspolitisch allseitig zu würdigen » (pp. 400-401).

[Ehrlich, Eugen. Né en 1862. Professeur à l'Université de Czernowitz depuis 1897. Principaux travaux : *Die stillschweigende Willenserklärung* (1893); *Freie Rechtsfindung und freie Rechtswissenschaft* (1903 ; *Die Tatsachen des Gewohnheitsrechts* (1907); *Die Aufgaben der Sozialpolitik im österreichischen Osten* (1908).]

***

Résumé des idées de Maine sur l'ancien droit.

Dans la « Chronique » du *Bulletin* précédent, on a attiré l'attention sur un résumé de la *Volkerpsychologie* de Wundt (p. 1633). Comme les travaux de ce genre sont des plus utiles pour guider les débutants dans des œuvres parfois compliquées, il y a lieu de les signaler spécialement lorsqu'elles paraissent en librairie. Cette fois, il s'agit des théories de H. S. Maine sur le droit primitif. Elles ont été résumées par J. B. Oldham dans une brochure de 30 pages intitulée : *Analysis of Maine's Ancient Law* (Oxford, Blackwell, 1913, 1 shilling).

***

Travaux récents. — DROIT. — L'influence du christianisme sur le droit romain.

La question de l'influence exercée par le christianisme sur le droit romain a été étudiée de différents côtés, depuis OZANAM et TROPLONG, mais non à un point de vue d'ensemble et, dans son récent ouvrage sur *La première ébauche d'un droit chrétien dans le droit romain* (Paris, TRALIN, 1915, 171 pages) C. BOUCAUD fait remarquer que cette question n'est pas assez mûre pour recevoir une solution pleinement satisfaisante. BOUCAUD passe en revue les théories émises à ce sujet, en citant la plupart des sources, et note les difficultés que rencontre la solution du problème :

« D'abord il est difficile de déterminer si les progrès du droit naturel et de l'équité dans le droit romain de l'époque chrétienne sont dus à l'influence proprement chrétienne, ou à l'influence plus générale de la philosophie et, en particulier, de la philosophie stoïcienne, qui avait déjà éclairé les jurisconsultes classiques. La comparaison des textes juridiques et des textes patristiques n'est pas toujours concluante à cet effet : comme l'a noté BAVIERA, les pères de l'Eglise se sont souvent inspirés, dans leur littérature, des auteurs classiques, et notamment de CICÉRON. En s'assimilant la philosophie ambiante dans ce qu'elle avait d'assimilable, l'influence chrétienne s'est, par une sorte de mimétisme historique, dérobée aux regards.

« Il y a une seconde difficulté à déterminer si certaines réformes des empereurs chrétiens sont d'inspiration chrétienne ou, comme le dit BAVIERA, de nécessité politique et d'utilité sociale.

« Pour élucider le problème, une distinction semble s'imposer entre les réformes qui sont logiquement d'inspiration chrétienne, parce qu'elles procèdent implicitement ou que leurs auteurs se recommandent expressément du christianisme, et les réformes qui, tout en n'étant pas logiquement d'inspiration chrétienne plutôt que d'inspiration philosophiqne ou politique, seraient dues historiquement à l'influence des chrétiens. Il y a lieu de distinguer entre les réformes proprement chrétiennes, qui font aboutir une idée spécifiquement chrétienne, et les simples influences chrétiennes qui ont pu faire aboutir des idées communes au christianisme, à la philosophie et à la politique sociale. Il y a lieu de distinguer entre les réalisations juridiques de l'idée chrétienne, et les réalisitions chrétiennes du droit naturel et de la justice.

« Dans la première catégorie il y a lieu de ranger, semble-t-il, des dispositions telles que l'abolition par JUSTINIEN des lois restrictives de la liberté des affranchissements, les formules usitées pour les affranchissements à l'église, la défense aux non-catholiques de

Travaux récents. — Droit.

posséder des esclaves chrétiens, la possiblité du mariage chrétien pour les esclaves, les empêchements matrimoniaux, la consécration juridique de la bénédiction nuptiale, la législation contraire aux unions illégitimes, l'abolition des lois contre le célibat, la législation favorable aux fondations pieuses, la reconnaissance législative de l'origine divine du pouvoir et des devoirs de l'État envers la religion chrétienne.

« Dans la seconde catégorie, plus délicate à composer, il y a lieu de ranger les nombreuses améliorations juridiques qui, à l'époque chrétienne, ont, plus complètement que jamais, conformé le droit romain au droit naturel et à l'équité, en y faisant prévaloir l'idée d'humanité. Sans doute, cette idée avait été formulée par la philosophie et pouvait être suggérée par les besoins de la politique sociale. Mais il semble que, jusqu'à l'époque chrétienne, la résistance des mœurs païennes l'ait empêchée de passer de la puissance à l'acte. Même en possession parfaite de l'idée de justice, les classiques avaient pris leur parti du *statu quo* : l'équité n'avait pas pénétré l'essence du droit classique, elle n'en avait été qu'un correctif accessoire ; au contraire, grâce à la complicité des mœurs devenues chrétiennes, qui travaillent à la réalisation pratique de l'idéale justice, elle ne lutte plus seulement contre le droit strict, elle en triomphe. Ainsi des réformes qui, par elles-mêmes, ne sont pas proprement chrétiennes, mais simplement morales, ont vraisemblablement dû à l'influence du christianisme, leur réalisation pratique. Dans quelle mesure et jusqu'à quel point cette influence s'est-elle exercée ? S'il ne faut pas exagérer son importance comme on a pu le faire, il ne faut pas non plus la méconnaître. C'est le domaine de l'hypothèse, qui, s'il n'est pas fermé par les conclusions positives de Riccobono, ne l'est pas non plus par les conclusions négatives de Baviera. Pour l'investigation de ce problème obscur, il importe de ne pas oublier que, si le christianisme a apporté au monde des idées nouvelles d'essence surnaturelle, il a aussi généralisé des idées et des vertus naturelles, qui, en dehors de lui, n'obtenaient guère qu'un succès d'estime dans une élite intellectuelle, sans entamer sérieusement les mœurs et l'opinion des masses » pp. 69-72).

« Les idées chrétiennes se trouvaient en lutte avec les idées et les mœurs païennes, qui survécurent même à l'avènement des empereurs chrétiens et au triomphe officiel du christianisme : à l'encontre de nos sociétés modernes, qui sont de formation chrétienne, la société romaine n'était que très incomplètement devenue

chrétienne : sa formation historique avait été païenne, et, vieillard, converti à la veille de sa mort, elle n'avait pu effacer complètement les habitudes de sa jeunesse.

Travaux récents. — Droit.

« En outre, à l'époque du christianisme, le droit romain était déjà parvenu à l'état de science adulte : sa formation scientifique était achevée, et il s'était frayé une évolution autonome, distincte de l'évolution générale de la civilisation : il avait une existence à part, et une ossature assez solide pour être indépendant de la politique. Aussi, la conquête du pouvoir par les chrétiens ne pouvait-elle entraîner du même coup une entière transformation du droit. Il ne suffit pas de conquérir le pouvoir pour transformer un régime juridique : le droit n'est pas un simple corollaire de la politique.

« Voilà les principales raisons pour lesquelles le droit chrétien n'est parvenu qu'à l'état d'ébauche dans l'empire romain, et dans l'empire gréco-romain, qui fut son héritier » (pp. 125-126).

[Boucaud, Charles M. J. Né en 1878. Docteur en droit de l'Université de Lyon. Maître de conférences à la Faculté libre de Droit de Paris (1904-1906). Professeur à la Faculté libre de Droit de Lyon depuis 1907. Principaux travaux : *Des assemblées d'obligataires dans les sociétés anonymes* (1902); *Esquisses de droit naturel* (1906-1908). Articles dans la *Revue de philosophie*, l'*Université catholique*, la *Chronique sociale de France*, etc.]

* * *

Évolution des règles juridiques relatives aux moulins.

Il a paru dans le tome V (1913) des *Beiträge zur Geschichte der Technik und Industrie* (Berlin, Springer), un article du Prof. C. Koehne, intitulé : « Die Mühle im Rechte der Völker », où l'auteur étudie la situation particulière faite à cet engin si important pour l'alimentation des peuples, dans les différents systèmes juridiques orientaux et européens. En ce qui concerne particulièrement le xixe siècle, des circonstances spéciales ont agi pour modifier profondément les règles juridiques relatives aux moulins : l'introduction de la vapeur, la proclamation de la liberté de l'industrie, le développement du commerce intérieur et international, la constitution d'une classe d'industriels et de techniciens. Voici, par exemple, ce qui s'est passé en Prusse :

« Jedenfalls war in Preussen und in vielen anderen europäischen Staaten der grösste Teil des älteren Mühlenrechts, nämlich alles, was davon mit den Zwangs- und Bannrechten sowie mit dem

Travaux récents. — Droit.

Zunftwesen zusammenhängt, schon beseitigt, als die Dampfkraft die Herrschaft unter den Motoren der Mühle erlangt hatte. Die Aufhebung jener Rechtsvorschriften bildet einen Teil der völligen Umgestaltung des Gewerberechts, die zugleich durch die Veränderung der Zustände in Technik und Wirtschaft und durch die Lehren der Physiokraten und Adam Smiths hervorgerufen wurde. Ursprünglich hatte, wie wir gesehen haben, die Begründung der Zwangs- und Banngerechtigkeiten der Mühlen den Interessen der Zwangsmahlgenossen entsprochen; denn nur dadurch, dass sämtliche Einwohner eines bestimmten Bezirks verpflichtet wurden, keine andere als die betreffende Anlage zu benutzen, wurde dem, der sie bediente und instand hielt, ausreichender Lebensunterhalt gesichert. Infolge der Zunahme der Bevölkerung und der Verbesserung des Ackerbaus reichten indessen später die Anstalten, deren Benutzung erzwungen wurde, nicht mehr aus. Das Hinzukommen von neuen aber wurde von den Berechtigten, welche die Einträglichkeit ihrer Werke nich gemindert sehen wollten, in der Regel überhaupt nicht und höchstens gegen schweren Entgelt gestattet. So verwandelte sich die ursprüngliche Annehmlichkeit, sich bestimmter Anlagen, die auch technisch nach Massgabe der Zeitverhältnisse genügten, unter Bevorzugung vor Nichtmahlgenossen bedienen zu *können*, in den bitteren Zwang, mit unzureichender, schlechter und doch verhältnismässig teuerer Befriedigung eines wichtigen wirtschaftlichen Bedürfnisses fürlieb nehmen zu *müssen*. Auch die Ausdehnung des Zunftwesens auf die Müllerei erwies sich als höchst störend, seit die technischen Fortschritte im Mühlenwesen und zugleich der allgemeine Fortschritt von Handel und Verkehr dem Mühlenbetriebe Aufgaben zu stellen begannen, die besser durch Kaufleute und Ingenieure als durch gelernte Handwerksmeister gelöst werden. Endlich war auch das aus dem Mühlenregal stammende Erfordernis obrigkeitlicher Konzession volkswirtschaftlich höchst ungünstig, soweit für diese gewerberechtliche und nicht lediglich wasser- und baurechtliche Gesichtspunkte in Betracht kamen. Denn die Bedürfnisfrage war überall, je schneller das Tempo der wirtschaftlichen Entwicklung wurde, desto schwerer zu beurteilen, und die Untersagung der Anlage neuer oder der Erweiterung bestehender Werke bei Verneinung jener Frage verhinderte lediglich den Aufschwung der heimischen Industrie, sobald die durch mangelhafte Verkehrswege verursachte tatsächliche Beschränkung der meisten Mühlen auf einen bestimmten Kundenkreis fortfiel. So hatte

Travaux récents.
—
Droit.

überhaupt der wirtschaftliche Fortschritt in der Müllerei, namentlich die Einführung des Grossbetriebs und das Aufkommen der Handelsmüllerei, die heute die in unmittelbarem Dienste des Landwirts stehende Lohnmüllerei mehr und mehr verdrängt. Aufhebung des grössten Teils der aus dem Mittelalter überlieferten Mühlrechtsinstitute zur notwendigen Voraussetzung. In der umfangreichen Literatur, die im 18 und in der ersten Hälfte des 19. Jahrhunderts Nutzen und Schaden des Mühlenbanns und des Mühlenregals erörterte, wurde freilich die Tatsache nur von sehr weinigen beachtet, dass diese Frage je nach den besonderen wirtschaftlichen und technischen Verhältnissen für verschiedene Orte und Zeiten verschieden zu beantworten ist. So sind denn auch für die Besonderheiten von Zeit und Art der Aufhebung der alten mühlenrechtlichen Institute in den einzelnen Ländern nicht sowohl der erreichte Grad der wirtschaftlichen Blüte und der Verbreitung von Kenntnissen in der Maschinenlehre wie vielmehr die allgemeinen politischen Verhältnisse und die nationalökonomischen Ansichten der leitenden Personen entscheidend gewesen » (pp. 49-50).

[Koehne, Carl. Né en 1863. A fait ses études aux universités de Heidelberg, Zurich, Leipzig et Berlin. Professeur à l'École technique supérieure de Berlin. Principaux travaux : *Ursprung der Stadtverfassung in Worms, Speyer und Mainz* (1890); *Das Hansgrafenamt* (1893); *Oberrheinische Stadtrechte* (1900, 1902, 1906, 1909); *Die Arbeitsordnung im deutschen Gewerberecht* (1901); *Das Recht der Mühlen bis zum Ende der Karolingerzeit* (1904); *Kraftfahrzeug und Rechtsentwicklung* (1908); *Die Grundsätze des Erbbaurechts* (1908); *Kurortwesen und Kurtaxe in geschichtlicher Entwicklung* (1912).]

* * *

L'influence de la technique sur l'évolution du droit relatif aux constructions.

La conclusion de l'article que J. Stur consacre dans les *Beiträge zur Geschichte der Technik und Industrie* (tome V, 1913) à l'évolution du droit relatif aux constructions (« Die prinzipielle Entwicklung des mitteleuropäischen technischen Baurechts ») montre l'influence qu'exerce la technique sur l'évolution du droit :

« Was sich aus dieser Studie über die prinzipielle Entwicklung und aus dem kurzen Vergleich bautechnisch belangreicher Rechtsnormen an Positivem und Grundsätzlichem für eine neuzeitliche technische Rechtsschöpfung ergibt, ist sehr kurz zu fassen. Die Technik ist durch die Entfaltung ihrer Systematik in Heranziehung

immer neuer und grösserer Mittel mehr und mehr integrierender Bestandteil und aktives Glied des bürgerlichen Lebenskreises geworden und ihr Rechtskreis als solches Moment wird immer bürgerliches, also Zivilrecht bleiben, wenn auch das öffentliche Recht, das ja nur höchst verallgemeinertes Privatrecht ist, die oberen Grenzen der Freiheit normiert, die sich zeitweilig unter dem Drucke der aufstrebenden Entwicklung ändern müssen. Zwar langsam, wie sich alle gute Rechtsbildung vollzieht, die, wenn auch zeitlich sekundär, so doch immer möglichst zeitgemäss erfolgen muss, um zeitgemäss wirken und bleiben zu können. Die Technik schreitet nun sicherlich über das Recht hinweg zu neuer Arbeit fort und erzwingt sich durch diese allein die neue, ihr völlig adäquate Rechtseinsicht, weil es schliesslich eine Rechtsvoraussicht nicht im Sinne der Förderung, sondern nur der Vorbeugung geben kann; das Recht kann eben immerzu bloss sekundär zum Rechtsgebilde werden, wennschon auch oft primäre Rechtsmöglichkeiten mit Erfolg zu Gesetzen gestaltet worden sind.

« Alles gute Recht ist eigentlich nicht mehr als der höchste Ausdruck allgemein anerkannter sozialer Verkehrs- und Lebensnotwendigkeiten und ist nur zeitgemäss, wenn es die Minimalgrenzen dieser rechtzeitig erkennt und voll erfasst, wie es die schöpferischen Juristen aller Zeiten verstanden, deren Einsicht noch heute lebendig fortwirkt. Im realisierten Leben der Gegenwart jedoch reicht die soziale Psychologie, die notwendigste Fähigkeit eines Gesetzgebers, allein nicht mehr aus, seit die Naturwissenschaften seit Schelling an die Stelle der Philosophie getreten sind; die Technik ist das Produkt jener und sie ist daher auch berufen, in der Legislative wenigstens erkennend zu wirken. In weit höherem Grade als wie bisher nur etwa in den Bauordnungen, in denen Technik und Recht einträchtig verarbeitet erscheinen. Technik und Recht umfassen die ganze Menschheit, die Technik aber vollkommener, weil ausgeglichener als das Recht. Daher muss die Technik mindestens ihr eigenes Recht ebenso auszugleichen, zu internationalisieren bestrebt sein, um sich überall so wie in den Ländern ihrer höchsten Blüte entfalten zu können; dann wird sich an ihr die Weisheit des Pandektisten erfüllen : *scire leges hoc est non verba earum tenere, sed vim ac potestatem :* Gesetze kennen ist nicht ihre Worte halten, sondern ihre Kraft und Fähigkeit entfalten » (pp. 141-142).

[Stur, Johann J. Né en 1884. Docteur en philosophie de l'Université de Vienne (1909). Ingénieur. Principaux travaux : *Grundlagen*

der mathematischen Lebensauffassung (1910); *Dokumente und Studien zur ältesten Geschichte der Bautechnik* (1911) : *Die prinzipielle Entwicklung des mitteleuropäischen technischen Baurechts aus dem römischen Rechte* (1913).]

Travaux récents.
—
Droit.

* * *

Action du milieu social sur la jurisprudence en matière de contrat de travail.

Dans une autre ordre d'idées, R. Théry a montré, dans une étude sur « Les caractères généraux de la réglementation jurisprudentielle du contrat de travail en droit français » (Paris, Rousseau, 1913, 267 pages, 6 francs) comment la jurisprudence s'inspire des idées en cours pour devenir plus favorable aux salariés : « Aujourd'hui tout est bien changé : nos Codes seuls demeurent faits pour une société essentiellement individualiste alors que nous allons de plus en plus vers une organisation des droits collectifs, ignorants de tous les problèmes soulevés par la prodigieuse transformation économique et sociale survenue depuis le milieu du siècle dernier.

« D'un autre côté, si nos cours et tribunaux se montrent de plus en plus disposés à défendre contre tous les abus possibles la classe ouvrière, cela tient au mouvement moderne des idées, à l'état actuel de l'opinion publique, sans cesse plus soucieuse de la protection des faibles et du respect de l'équité.

« A ce double point de vue, presque toutes les solutions que nous avons analysées procèdent d'une même méthode d'interprétation. Mais, sous cette réserve, il faut bien reconnaître que, dans l'ensemble, nos magistrats n'ont pas, en matière de contrat de travail, adopté un système général et absolu d'interprétation des textes élaborés par le législateur.

« Cela, du reste, s'explique fort aisément, car si à propos de certaines difficultés il existe des dispositions nettement impératives où, tout au moins, suffisamment précises, la plupart des questions sont régies seulement par les articles énonçant les principes les plus généraux : cette différence de régime vient de ce que si, dans certains cas, la législation moderne a prévu les litiges nouveaux soulevés par le contrat de travail, le plus souvent, elle ne s'en est point encore préoccupée.

« Même lorsqu'ils sont en présence d'un texte précis et relativement récent, comme cela a lieu pour les règles protectrices du salaire, de la loi sur les accidents du travail, etc..., nos cours et tribunaux, en général, ne l'appliquent pas rigoureusement à la

lettre : tout à l'inverse, ils cherchent à découvrir l'intention manifestée par le législateur, s'efforcent de déterminer le besoin économique ou social auquel la disposition avait pour but de satisfaire, et, une fois éclairée de la sorte, n'hésitent pas à lui donner des extensions souvent considérables » (pp. 234-235).

« Quand aucun article ne concerne directement les problèmes nés du contrat du travail (et nous avons pu voir que malheureusement c'est encore là le cas le plus fréquent à l'heure actuelle), la jurisprudence est obligée de s'en tenir aux notions fondamentales de notre droit général. Mais ces notions, elle les applique d'une manière toute différente, suivant qu'il s'agit de difficultés d'ordre purement juridique ou, au contraire, de questions intéressant plus immédiatement les grands intérêts économiques et sociaux de la nation, selon que le litige paraît relever principalement de la technique du droit ou semble, à l'inverse, être le reflet de la lutte des classes qui trouble la société contemporaine.

« Dans la première hypothèse, nos magistrats se bornent à faire très simplement usage des conceptions communément acceptées en droit commun, sans chercher à les modifier pour les besoins propres du contrat du travail, et c'est ainsi que des solutions ne répondant pas aux nécessités de l'heure présente sont rendues en matière de capacité, de transmission des droits, etc... Il est peut-être même possible de rattacher à ce souci de correction juridique, dès que paraissent en jeu des problèmes de droit pur, la timidité des sentences rendues au sujet des conséquences, pourtant si désastreuses, de la lésion.

« Au contraire, quand les litiges qui leur sont soumis ressortissent plus directement à l'économie sociale, nos cours et tribunaux se montrent, d'ordinaire, infiniment plus hardis et, n'ayant pas peur de statuer en équité, étendent beaucoup et déforment parfois les principes généraux de notre droit, répondant en cela, le plus souvent, à la volonté présente du législateur, mais ne se préoccupant absolument plus de l'intention des auteurs des textes dont ils font usage.

« Toutes les solutions inspirées par la notion d'abus de droit, par exemple, sont des limitations apportées à des dispositions qui ne les prévoyaient pas : la matière de l'embauchage est régie par le seul principe de la liberté des conventions ; on a cependant admis l'idée du refus abusif de contracter ; de même l'œuvre prétorienne antérieure à la loi sur les accidents du travail en ce qui concerne la manière d'appliquer, dans les rapports entre employeur

Travaux récents.
—
DROIT.

et salariés, les règles des articles 1382 et suivants est également très suggestive.

« Enfin, lorsque les principes généraux ont paru suffisamment larges pour ne pas être complétés par des conceptions nouvelles, notre jurisprudence a su, par une habile application des faits établis en chaque espèce, créer un milieu favorable dans lequel ils ont pu produire les plus importantes conséquences. C'est en opérant de la sorte qu'il a été possible de donner aux usages la force qu'ils ont acquise en tout ce qui touche au contrat de travail et que, d'autre part, on est parvenu à des solutions relativement satisfaisantes au sujet du règlement d'atelier : la force obligatoire des usages a été déduite du principe de la liberté des conventions, mais seule l'interprétation du silence des parties, comme une référence tacite à ces usages, a permis à ce principe de conduire au résultat que nous venons d'indiquer; en ce qui concerne le règlement d'atelier la force obligatoire de ses dispositions résulte de la même notion de liberté de conventions; seulement, et c'est ce qui a assuré en la matière la protection des ouvriers trop souvent opprimés, on a été très exigeant pour admettre la preuve de la connaissance de ce reglement » (pp. 236-238).

[Théry, René Edmond. Né en 1890. Docteur en droit de l'Université de Paris. Lauréat de la Faculté de Droit de Paris et du Concours général des facultés de Droit de France. Rédacteur à l'*Economiste européen*. Principaux travaux : *Rapports des changes avariés et des règlements extérieurs* (1912). Articles dans l'*Economiste européen*.]

* * *

Sommaire bibliographique.

Geny, F. — Science et technique en droit privé positif. (Paris, Tenin, 1913, 10 Fr.)

Stammler, R. — Systematische Rechtswissenschaft. (Leipzig, Teubner, 1913, 16 Mk.)

Dapprick, A. — Zur Definition des Rechts. (*Z. für Philosophie und Pädagogik*, September 1913.)

Pagano, A. — Il problema delle origini del diritto. (IV. Congr. int. di filosofia, vol. III, 1911.)

Ehrlich, E. — Soziologie des Rechts. (*Die Geisteswissenschaften*, 26. November 1913.)

Pound, R. — The philosophy of Law in America. (*Archiv für Rechts- und Wirtschaftsphilosophie*, Januar 1914.)

Wassermann, R. — Angewandte Rechtsphilosophie. (*Archiv für Rechts- und Wirtschaftsgeschichte*, Januar 1914.)

Pfersche, Dr E. — Moderne Strömungen in der Jurisprudenz. (*Die Geisteswissenschaften*, 15. Januar 1914.)

Travaux récents.
—
Droit.

Perozzi, S. — Socialismo giuridico. (IV. Congr. int. di filosofia, vol. III, 1911.)

Fehr, Dr H. — Probleme in der Geschichte des deutschen Rechts (*Die Geisteswissenschaften*, 5. Februar 1914.)

Wigmore, J. H. — The principles of judicial proof as given by logic, psychology, and general experience, and illustrated in judicial trials. (Boston, Little Brown, 1913, 6 Doll.)

Arnold, G. F. — Psychology applied to legal evidence and other constructions. (Calcutta, Spink, 1913.)

Boudin, L. B. — Der Kampf der Arbeiterklasse gegen die richterliche Gewalt in den Vereinigten Staaten. (*Archiv für die Geschichte des Sozialismus*, IV, 1, 1913.)

Stur, J. — Die prinzipielle Entwicklung des mitteleuropäischen technischen Baurechtes aus dem romischen Rechte. (*Beiträge zur Geschichte der Technik und Industrie*, Bd. 5, 1913.)

Mahr, Prof. R. — Romische Rechtsgeschichte. (Berlin, Göschen, 1913, 0.90 Mk.)

Politique.

Politique
—
Les idées économiques de C. Dupin, 1745.

La « Collection des économistes et des réformateurs sociaux de la France » s'est enrichie en 1913 d'une réédition des *Oeconomiques* de C. Dupin (1745), due à M. Aucuy, professeur au collège Sainte-Barbe (Paris, Rivière, 1913, 2 volumes, 32 francs). Dans la préface, Aucuy caractérise l'œuvre de Dupin en ces termes :

« Cet important ouvrage est, malgré ses longueurs, en presque toutes ses parties, utile à l'historien et à l'économiste.

« La protection de la classe des producteurs par de bonnes lois vigilantes et clairvoyantes; la libération du producteur à l'égard du pouvoir de l'argent; dans ce but, la multiplication de l'instrument monétaire; la bonne foi du commerce assurée par un contrôle sévère; la surveillance du travail; l'accélération de tous les modes d'activité commerciale: l'extension des entreprises coloniales; la suppression de l'oisif; le souci le plus ardent des intérêts nationaux qui se confondent avec ceux du souverain; une démarche théorique en faveur de la libre circulation des grains; des maximes heureuses en matière de répartition de l'impôt, inspirées surtout de l'intérêt bien entendu du roi, mais aussi d'un réel souci de justice, tels sont les desseins et les préceptes qui se dégagent de l'ouvrage de Dupin. Ils restent en leur fonds de nature essentiellement mercantiliste » (pp. LXVI-LXVII).

« Dupin a voulu défendre la monarchie et les institutions monarchiques. Il avait cause commune avec elle, il n'a fait que soutenir

des intérêts secondaires. Montesquieu enveloppait, en effet, dans la même critique la monarchie et les financiers et si Dupin sentit nettement que *l'esprit des lois* n'avait pas, selon le mot de M. de Paulmy, *avancé les affaires de la monarchie*, peut-être est-ce qu'il n'avait pas non plus fort avancé celles des financiers. Montesquieu avait écrit dans les *lettres persanes* que *la République est le sanctuaire de l'honneur et de la vertu*. Il ajoutera, dans *l'esprit des lois*, que « dans la monarchie les affaires publiques sont, la plu-« part du temps, aussi suspectes aux marchands qu'elles leur « paraissent sûres dans l'état républicain ». Il prétendra qu'on ne peut concilier avec le régime monarchique une bonne organisation du crédit, et que les entreprises lointaines sont difficilement réalisables sous le pouvoir d'un seul. Il sera l'adversaire des grandes compagnies maritimes et des privilèges qui leur sont octroyés.

Travaux récents. — Politique.

« D'une façon plus générale, les formes mêmes de l'activité commerciale, telles qu'il les donne pour inséparables du régime monarchique, sont condamnées par Montesquieu : « Dans le gouvernement « d'un seul, écrira-t-il, le commerce est ordinairement fondé sur « le luxe et, quoiqu'il le soit aussi sur les besoins réels, son objet « principal est de procurer à la nation qui le fait, tout ce qui peut « servir à son orgueil, à ses délices, à ses fantaisies. Dans le gou-« vernement de plusieurs, il est plus souvent fondé sur l'écono-« mie », et encore : « dans une nation qui est dans la servitude on « travaille plus à conserver qu'à acquérir, dans une nation libre on « travaille plus à acquérir qu'à conserver. » C'était là des idées assez répandues, et Law en avait déjà examiné quelques-unes. Mais plus qu'aucun autre, Montesquieu avait contribué à propager cette image défavorable des gouvernements monarchiques.

« Nul doute, selon nous, que Dupin, lorsqu'il écrit l'histoire de la colonisation française depuis Richelieu, lorsqu'il prend souci de montrer que « les rentes sur la poste, les tontines, les actions de la « Compagnie des Indes ont circulé dans notre pays avec autant de « facilité que les billets de banque dans la République de Venise », n'ait en vue les accusations de Montesquieu. Quand il s'efforce de triompher des préventions accumulées en France, par l'échec du système de Law, contre l'organisation d'une banque d'État et l'émission de monnaie de papier, il songe vraisemblablement au plaisir avec lequel on lisait l'histoire allégorique du système, telle que la raconte, dans une lettre délicieuse, Rica à Usbeck. Il réfute d'avance, et peut-être inconsidérément, ce passage de *l'Esprit des lois* : « les compagnies et les banques, que plusieurs nations éta-

Travaux récents.

Politique.

« blirent, achevèrent d'avilir l'or et l'argent dans leur qualité « de signe ; car, par de nouvelles fictions, elles multiplièrent telle- « ment les signes des deurées que l'or et l'argent ne firent plus cet « office qu'en partie et devinrent moins précieux ». De plus, Montesquieu représentait, selon les expressions de M. Fagnet, le libéralisme, le pacifisme, peut-être l'égalitarisme, et l'esprit réaliste de Dupin ne concevait pas ces abstractions. Il témoignait en même temps de l'hostilité la plus sarcastique à l'égard des financiers et des traitants. Dans un chapitre intitulé : *Ce qui détruit la liberté*, Montesquieu écrit : « La finance détruit le commerce par ses injus- « tices, par ses vexations, par l'excès de ce qu'elle impose ; mais « elle le détruit encore, indépendamment de cela, par les diffi- « cultés qu'elle fait naître et les formalités qu'elle exige. En Angle- « terre, où les douanes sont en régie, il y a une facilité de négo- « cier singulière. Il ne faut point que le marchand perde un temps « infini et qu'il ait des commis exprès pour faire lever toutes les « difficultés avec les fermiers ». Il déclare dans le même chapitre que : « l'histoire des monarchies est pleine des maux faits par les « traitants », et que : « par la régie, au contraire, le prince épargne « au peuple une infinité de mauvaises lois qu'exige toujours de lui « l'avarice importune des fermiers » (pp. LXVIII-LXXXI).

* * *

Comment il faut étudier la politique contemporaine.

H.-C. Emery a donné à l'Université Yale, en 1912, une série de conférences sur la politique et les partis politiques, qu'il a réunies ensuite en volume sous le titre : *Politician, Party and People* (New-Haven, Yale University Press, 1913, 183 pages, 1 doll., 25 c.) Les trois premières conférences concernent les électeurs (les électeurs et les faits, les électeurs et les partis, les électeurs et leurs représentants); les deux dernières concernent les représentants (les représentants et les districts électoraux, les représentants et leurs partis). L'auteur a voulu réagir contre la tendance qu'ont les étudiants à considérer les événements en se plaçant toujours au point de vue moral (ils opposent ce qui aurait dû être fait à ce qui a été fait), alors qu'il convient d'étudier surtout ce qui s'est fait et comment cela s'est fait.

La première conférence renferme des considérations intéressantes sur le journalisme et sur la manière dont il faut lire les nouvelles des journaux :

« It is obvious, then, that even in reading the most accurate news one should observe great care regarding the question as to

how far one can draw conclusions from mere news items. Here is where the reader is likely to be mis-led through the particular policy or prejudice of the newspaper management or editor. The newspaper correspondent from Washington aims to report to his paper the news of the day as he finds it. How much of this news is to be printed, or what particular color is to be given to it, is a matter which is determined in the newspaper office itself. I do not mean to imply here any necessary dishonesty of motive, but simply the inevitable working of human nature. Newspapers and editors represent distinct and definite policies, or they represent particular parties, or in some cases particular interests. Even the most honest men may differ as to the significance or importance of differents events. And we may even more expect that the men who are in the daily heat of conflict and argument must see everything and interpret through glasses of one color. The philosophical detachment, the freedom from bias, the fear to draw conclusions from inadequate evidence, is not for them » (pp. 17-20).

Le passage suivant concerne les politiciens en général :

« The first thing for you to recognize, then (and I consider it is a positive duty for you to do so), is that the desire for distinction in political life is in itself an absolutely honorable desire and may lead under the stress of emergency to almost the highest type of public service. It is frequently hard to distinguish between pure ambition, the desire for personal distinction, and the desire to perform public service. In the case of most great men in the field of politics the two have doubtless be intermingled. I have already referred to what the stress of emergency may do, and in the case of many a great man the early motive of personal ambition became under the stress, entirely lost in the desire to serve the common good. But if it be true, as MILTON has said, that ambition is *the last infirmity of noble minds*. I think that few of us need be afraid of pleading guilty to it. There are so many other and meaner infirmities to which we are all subject that as the world is now constituted no one need feel a sense of shame when someone points a finger at him and charges him with ambition.

« If we grant, then, that in general a career of politics is a perfectly honorable one, — and great furthermore, that the more honorable we believe it the more honorable it is likely to become, — the first duty of the voter is to give credit for such sense of honor to his own representative and to representatives in all cases

Travaux récents. — Politique

where he has not actual evidence to the contrary. In other words, I should say that it was a distinct moral duty for you as voters to credit your representatives with honesty of motive and at least a reasonable intelligence in the conduct of affairs. I do not mean to say that his conduct should not be carefully scrutinized. On the contrary, I believe that one of the greatest moral services, even if one of the most unpleasant duties, of the public-spirited citizen is to watch continuously the conduct of public officials who represent him. What I object to is that casual and cynical attitude of suspicion of even of open accusation which is so common without any basis of knowledge whatsoever. I am afraid that no body of men are probably so guilty of it as the body of college graduates who somehow arrogate to themselves an intellectual and moral superiority, when the first lesson of their education should have been that their opinions should not be swayed by unreasoning suspicion or their conversation tainted by an unknowing accusation.

« Now the above has been somewhat general and, as I am talking quite informally and directly to you, I shall put what I mean quite bluntly. It is this ; that the representatives of the people in either branch of Congress are probably much more honest and decidedly less intelligent than you young men think them to be. There is a certain glamor about positions of this kind and I have no doubt that you exaggerate in your minds the capacity of the average Congressman and what you consider the great genius of the few leaders who have made themselves conspicuous. On the other hand, just as you make them in your minds more than plain human beings in the matter if intelligence, you make them rather less than plain human beings in the way of plotting, scheming, and planning. This is partly due to the fact that they are distant from you; partly due also, I suppose, to a certain tendency of youth to exaggerate all qualities whether good or bad. I have heard my father remark, after a long life of varied experience with all classes of men, that the longer he lived the more he came to trust in the honesty of men and the less he came to trust in their intelligence. I believe this is the conclusion that most intelligent men will come to as time goes on » (pp. 88-91).

[Emery, Henry Crosby. Né en 1872. A fait ses études aux universités Harvard, de Colombie et de Berlin Docteur en philosophie. Professeur d'économie politique à Yale. Principal ouvrage : *Speculation on the stock and produce exchanges of the U. S.* (1896).]

* * *

Travaux récents.

—

POLITIQUE

—

Caractères des transformations politiques dans l'Angleterre contemporaine.

Les élections de 1906 en Angleterre, dit J. BARDOUX dans son récent ouvrage sur l'*Angleterre radicale* (Paris, ALCAN, 1913, 559 pages, 10 francs), constituent à n'en pas douter le point de départ d'une ère nouvelle dans l'histoire de l'Angleterre contemporaine. Des éléments nouveaux ont fait leur apparition dans la politique :

« L'armature religieuse et économique de la majorité parlementaire est la même aujourd'hui qu'il y a quatre-vingt-un ans. La foi libre-échangiste et la foi puritaine sont aussi vivaces. La collaboration des prières protestantes et des dividendes industriels n'est pas moins nécessaire au cabinet ASQUITH, qu'elle ne l'était jadis aux ministères whigs. La victoire de 1906 eût été sans lendemain, si elle n'avait pas coïncidé avec le double réveil des consciences non conformistes et de la prospérité commerciale.

« Mais derrière cette action concordante des mêmes causes, à un demi-siècle d'intervalle, que de différences dans les hommes et dans les idées ! Les gentilshommes whigs n'ont plus en mains les rênes de l'État : elles leur ont échappé. Ils ne gardent — à l'exception des affaires étrangères et de la marine — que les fonctions décoratives et les titres honorifiques : les réalités du pouvoir ne leur appartiennent plus. Il est monopolisé par des hommes, qui se sont faits eux-mêmes et qui, hier encore, appartenaient aux rangs les plus modestes de la petite bourgeoisie. La classe moyenne, celle des boutiquiers et des avoués, des petits avocats et des petits industriels, des professeurs et des journalistes, accapare les portefeuilles. Et l'heure est proche, où elle devra faire sa part à la masse ouvrière : un seul ne suffira plus à son appétit. Il y a dix ans, elle n'était représentée, sur les bancs des Communes, que par quelques isolés. Le *Labour Party* est devenu, en 1906, une force parlementaire. Il a rallié les indépendants, absorbé les *Liberal Labour Members*, réalisé l'unité ouvrière. Et demain, quand les élections de 1915 l'auront porté de quarante-deux à cent membres, il pourra faire payer son appui, aussi cher que l'ont fait les nationalistes irlandais.

« Cette ruée d'appétits nouveaux a bouleversé le cadre des idées. Quelques anciennes subsistent encore, mais retouchées et atténuées. Le libre-échange, aux yeux des vainqueurs de 1906 est moins une philosophie économique qu'une nécessité anglaise. Le protestantisme puritain, bien qu'il constitue beaucoup plus une discipline morale qu'une certitude religieuse, laisse en dehors de son action une partie croissante de la masse ouvrière : les provinces celtiques,

Travaux récents. — Politique.

la corporation minière, la petite bourgeoisie restent seules fidèles aux leçons de Knox et de Wesley. L'armature économique et biblique du libéralisme orthodoxe fléchit. Toute une doctrine socialisante surgit. Depuis longtemps déjà l'action syndicale et l'interventionnisme législatif en constituaient les premiers articles. Le socialisme municipal y figure aujourd'hui en bonne place. Le contrôle du marché du travail par l'État est admis. Le pouvoir central enregistre les offres et les demandes d'emplois et par l'intermédiaire de commissions mixtes, dont il désigne souvent le président et fait respecter les décisions, fixe le taux des salaires, dans un nombre croissant d'industries. La socialisation des voies ferrées est discutée. La nationalisation de la terre a été solennellement proclamée et partiellement appliquée. Le libéralisme orthodoxe a vécu » (pp. II-IV).

Le corps électoral et l'opinion publique en Angleterre.

L'ouvrage de Bardoux renferme une foule de considérations intéressantes au sujet du mouvement des idées dans l'Angleterre contemporaine. Notons encore ce qu'il dit de la constitution du corps électoral anglais et de la vie de l'opinion publique :

« La fragilité des majorités parlementaires est un des traits caractéristiques de l'Angleterre contemporaine. Elle s'explique par des causes multiples. La concentration, dans les villes, de 75 p. c. de la population anglaise crée un milieu homogène et impressionnable, dans lequel les courants d'opinion peuvent étendre leurs ondes vibratoires avec une déconcertante rapidité. Et d'ailleurs, l'Anglais, isolé et social, est infiniment plus sensible à l'action de ces forces psychologiques que le Français sociable et individualiste. Outre-Manche, les pensées, moins préparées de par leur manque d'agilité à manier le sens critique, subissent plus facilement l'action d'un journal et l'influence d'un discours. Les énergies disciplinées, habituées à évoluer dans un cadre précis, obéissent aux impulsions des organisations, dont elles ne sont qu'un rouage. Les consciences religieuses, toujours prêtes à obéir aux lois et à respecter les traditions, sont préparées à céder, devant un courant de l'opinion publique, comme devant une manifestation de la volonté nationale. Le *gentleman* ne se reconnaît-il pas au soin que met un galant homme à ne jamais heurter, par son costume, ses gestes ou ses propos, un usage accepté ou une idée admise? L'Angleterre est un merveilleux champ d'études pour le psychologue, désireux d'analyser la formation et de suivre le développement de ces mouvements, qui se propagent de pensées en pensées, d'âmes en âmes.

Travaux récents — Politique.

avec autant de rapidité, de régularité que les rides sur la surface de l'eau, troublée par le choc d'un caillou.

« Mais, d'autre part, le corps électoral est constitué, de l'autre côté du détroit, de manière à assurer au plus léger courant le maximum d'effet D'abord, il est relativement peu nombreux. La durée et le point de départ de la résidence légale, la perte du droit de vote qu'entraînent les secours de l'assistance publique, la nécessité d'avoir un domicile personnel et indépendant suffisent pour interdire l'accès des listes à cinq millions et demi d'adultes. Les bénéficiaires d'un suffrage restreint, dont le nombre est encore réduit par les inscriptions fréquentes d'un même électeur à plusieurs endroits, sont plus sensibles que d'autres aux angoisses des propriétaires fonciers et des contribuables aisés.

« Elles peuvent exercer une action d'autant plus rapide et d'autant plus grande, qu'il suffit d'un faible déplacement de voix pour modifier la répartition des mandats législatifs. L'absence d'un second tour de scrutin, surtout depuis l'avènement du *Labour Party*, fausse complètement les résultats de la consultation électorale » (pp. 84-85).

[Bardoux, Achille O. M. J. Né en 1874. A fait ses études aux universités de Paris et d'Oxford. Docteur ès lettres. Avocat à la Cour d'appel de Paris. Rédacteur au *Journal des Débats*. Professeur à l'École libre des sciences politiques. Principaux travaux : *Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine* (3 vol. 1906-1907); *John Ruskin* (1901); *Silhouettes d'Outre-Manche* (1909).]

* * *

Répercussions de la politique générale sur les budgets en Grande-Bretagne.

L'ouvrage de B. Mallet : *British budgets 1887-1888 to 1912-1913* (London, Macmillan et Cie, 1913, 511 pages) est une étude de l'histoire parlementaire des finances britanniques envisagée dans la mesure où cette histoire peut se refléter dans les documents officiels et les discussions du parlement. La période étudiée par Mallet a d'ailleurs été caractérisée par une évolution qui a exercé une profonde influence sur les finances publiques. Le développement de l'industrie, l'expansion du commerce international et de la navigation, l'essor de la finance internationale, dont Londres est toujours le centre, ont élevé le niveau de vie de toutes les classes et, en créant de nouveaux besoins, ont favorisé les dépenses privées comme les dépenses publiques. Le rôle de l'Etat s'est renforcé et étendu. La rivalité navale et commerciale de l'étranger s'est accentuée. La

Travaux récents. — Politique.

démocratie triomphe. Tous ces éléments ont leur répercussion dans les budgets :

« The main interest of the present view lies in the process of expansion and adjustment by which the revenue system has so far been enabled to cope with the increasing cost of administration. Throughout these discussions there is traceable a constant preoccupation with the question of the *ability* or *capacity* of the taxpayer, and a successful endeavour to apportion the burden of taxation, both as between individuals and as between classes, in accordance with modern theories of equity in such matters. As regards owners of property and income-tax-payers generally the idea that a tax should be levied at a constant rate, irrespective of the amount of the income, has by degrees been largely superseded by the adoption of progressive rates; and graduation, which relieves the poorer at the expense of the richer members of this class and thereby increases the productiveness of the imposts to which it is applied, is now a recognized element in direct taxation. As between the income-tax-paying class on the one hand and those below the income-tax limit on the other, the proportion of taxation falling upon each, as shown by the proportion of direct to indirect taxation, has been very considerably altered since the beginning of this period to the advantage of the poorer sections of the population. Even the rough and ready rules which prevailed during the earlier years, and indeed until after the South African War, rules which aimed at a general equality between these two branches of taxation, and which provided that each should affected *pari passu* by increases or remissions, have now been so much modified in practice that little remains except a bare assertion of the general principle that all classes ought to be required to contribute proportionately (however that term may be understood) to the revenue.

« The progress which has been made in this direction during a period of growing liabilities is probably without a parallel in the fiscal history of great civilized states. In none of them except our own have both the political and economic conditions prevailed which together have made it possible to face the universal problem of rising expenditure with so scrupulous and even sensitive a regard for the tax-paying capacity of the wage-earners. When it is considered in what manner a large proportion of the taxation which falls upon them is raised and how much of the proceeds are devoted to their exclusive benefit, it may be admitted that, judged by the standards which prevail in other countries and

which have in the past prevailed at home, the poorer classes are now in a relatively favourable position as regards their obligations to the State. A political philosopher, indeed, might desire that in the interest of democratic government itself, which cannot afford to become increasingly dependent on the income and property of a small minority of citizens for its support, some definite principle should be formulated governing the proportion which the different categories of income should contribute to the revenue. But an essential preliminary to such an understanding would be the authoritative investigation into the present distribution of aggregate income of the country, and into the manner in which incomes of varying amounts are actually affected by taxation, for which prominent speakers have, as wille be seen, more than once called without avail in the course of these discussions. Assuming, however, that, as a result of the changes noted above, the present allocation of the public burdens has now begun to conform to some standard of equity, the question whether that allocation requires further improvement, or even whether it can be maintained, will certainly depend much less upon such considerations as these than upon practical and political exigencies, if the increase of expenditure should continue to outrun the natural growth of the revenue. The existing sources of taxation, so often, from Lord GOSCHEN's time downwards, proclaimed to be inadequate, have so often successfully responded to fresh demands as the country has grown in wealth and prosperity that it would be rash to assert that a limit has even yet been reached to their elasticity and productiveness. But the difficulty which will be felt in adding materially to any of them is evident from recent budget debates; and the same sort of impasse is always within sight as that which characterized the years 1901 and 1902, with the same result of reviving the old but never ended controversy between the respective merits, if only from a revenue point of view, of direct and indirect taxation. » (pp. VIII-XI).

[MALLET, BERNARD. A fait ses études à l'Université d'Oxford, puis a exercé des fonctions administratives au « Foreign Office » et au « Treasury », puis des fonctions politiques comme secrétaire de AKERS DOUGLAS et de A. J. BALFOUR. Commissioner of inland Revenue (1897-1909). Registrar general for England and Wales, depuis 1909. Principaux travaux : *Sir Louis Mallet : A record of public service and political ideals* (1905); *A method of estimating capital wealth*

Travaux récents. — Politique.

for the estate duty statistics (1908); *Graduated income taxes in foreign states* (Blue book, 1905).]

* * *

La réforme politique aux Etats-Unis : la lutte contre l'oligarchie financière

Sous le titre de *La nouvelle liberté* (Paris, édition du *Temps présent*, 1913, 251 pages, 3 fr. 50). E. Maucomble a traduit l'« appel au peuple » du président W. Wilson. Dans la préface qu'il a écrite pour ce livre, J. Izoulet montre la signification de cet appel :

« Voyons bien l'ensemble :

« 1° La grande révolution officielle du XVIIIe siècle, par laquelle se sont constitués les Etats-Unis, avait mis trois personnages en présence : le peuple d'abord, principe et fin de la société et de la constitution : et pour légiférer et gouverner au nom du peuple et à son profit, deux pouvoirs inverses et équivalents, deux pouvoirs complémentaires et faits pour s'entr'équilibrer, à savoir le président et le Congrès.

« 2° Mais il s'est produit d'abord une lente et souterraine révolution par laquelle le Congrès a plus ou moins subalternisé le président.

« 3° Et il s'est produit ensuite une autre lente et souterraine révolution encore plus étonnante.

« En face des trois personnages primitivement en présence : le peuple, le président et le Congrès, un quatrième personnage a surgi. — Le magnat — qui, par le jeu du trust et du boss, a plus ou moins, peu à peu, subalternisé le Congrès, comme le Congrès avait lui-même peu à peu subalternisé le président.

« Résultat : l'Amérique est aux mains des magnats, c'est-à-dire, de l'oligarchie financière.

« Le président et le Congrès, ces grandes créations de la Constitution de 1789, ces grands défenseurs officiels du peuple, ne sont plus guère que de vains fantômes, s'ils ne sont même, plus ou moins inconsciemment, passés à l'ennemi — un nouveau et imprévu ennemi.

« Et tel est le nouvel esclavage — dont on ne pourra sortir que par la répétition de l'héroïque effort de 1789, pour fonder ce que le président Wilson appelle précisément la nouvelle liberté !

« 4° Donc, nécessité d'une seconde grande et officielle révolution pour compléter la première et faire échec aux deux autres grandes et souterraines révolutions intermédiaires.

« Et nécessité on ne peut plus urgente !

« Peut-être même est-il déjà trop tard, déclare le président

Travaux récents. — Politique.

Wilson ! En tout cas, l'heure est critique et décisive, et l'effort libérateur s'impose impérieusement.

« Nous, les héritiers de ce continent et de l'idéal auquel nos ancêtres l'ont consacré — l'avons-nous bien maintenu, cet idéal, bien réalisé, cet idéal, comme doit le faire chaque génération à nouveau ?

« Nous, ayant conscience que la vie de l'homme est vouée à de plus hauts niveaux ici que partout ailleurs, nous efforçons-nous de toujours porter bien haut les étendards de la liberté et de l'espérance ? Ou bien, désillusionnés et défaits, sentons-nous la disgrâce d'avoir eu le champ libre, où faire du nouveau, et de n'en avoir pourtant pas fait ?

« La réponse doit nécessairement être, j'en suis sûr, que nous avons été en belle passe de faire faillite — une tragique faillite.

« Et nous resterons en danger d'extrême faillite, si nous ne nous hâtons pas de mettre à exécution la décision à laquelle nous sommes arrivés, de traiter les nouvelles et subtiles tyrannies selon leurs mérites.

« Ne vous faites pas un seul moment illusion sur le pouvoir des grands intérêts qui maintenant dominent notre développement. Ils sont si grands que la question est presque ouverte, si le gouvernement des Etats-Unis peut, oui ou non, les dominer. Faites un pas de plus, rendez permanent leur pouvoir organisé, et il se peut qu'il soit trop tard pour rebrousser chemin. » (pp. 13-15).

***

Organisation insuffisante du régime capitaliste aux Etats-Unis.

L'organisation capitaliste qui est à la base de la constitution sociale actuelle des États-Unis peut-elle se maintenir? Brooks Adams croit que non et il expose les raisons de sa manière de voir dans un volume intitulé *The theory of social revolutions* (New-York, the Macmillan Cie, 1913, 240 pages, 1 doll. 25 c.). Le capitalisme actuel n'a pas su développer suffisamment le côté administratif et judiciaire de l'ordre social :

« I wish to make myself clearly understood. Neither capitalists nor lawyers are necessarily, or even probably, other than conscientious men. What they do is to think with specialized minds. All dominant types have been more or less specialized, if none so much as this, and this specialization has caused, as I understand it, that obtuseness of perception which has been their ruin when the environment which favored them has changed. All that is remarkable about the modern capitalist is the excess of his excentricity,

Travaux récents. — Politique.

or his deviation from that resultant of forces to which he must conform. To us, however, at present, neither the morality nor the present mental excentricity of the capitalist is so material as the possibility of his acquiring flexibility under pressure, for it would seem to be almost mathematically demonstrable that he will, in the near future, be subjected to a pressure under which he must develop flexibility or be eliminated.

« There can be no doubt that the modern environment is changing faster than any environment ever previously changed; therefore, the social centre of gravity constantly tends to shift more rapidly; and therefore, modern civilization has unprecedented need of the administrative or generalizing mind. But, as the mass and momentum of modern society is prodigious, it will require a correspondingly prodigious energy to carry it safely from an unstable to a stable equilibrium. The essential is to generate the energy which brings success; and the more the mind dwells upon the peculiarities of the modern capitalistic class, the more doubts obtrude themselves touching their ability to make the effort, even at present, and more so to make it in the future as the magnitude of the social organism grows.

« One source of capitalistic weakness comes from a lack of proper instruments wherewith to work, even supposing the will of capital to be good; and this lack of administrative ability is somewhat due to the capitalistic attitude toward education. In the United States capital has long owned the leading universities by right of purchase, as it has owned the highways, the currency, and the press, and capital has used the universities, in a general way, to develop capitalistic ideas. This, however, is of no great moment. What is of moment is that capital has commercialized education. Apparently modern society, if it is to cohere, must have a high order of generalizing mind, — a mind which can grasp a multitude of complex relations, — but this is a mind which can, at best, only be produced in small quantity and at high cost. Capital has preferred the specialized mind and that not of the highest quality, since it has found it profitable to set quantity before quality to the limit which the market will endure. Capitalists have never insisted upon raising an educational standard save in science and mechanics, and the relative overstimulation of the scientific mind has now become an actual menace to order, because of the inferiority of the administrative intelligence » (pp. 215-218).

Travaux récents. — Politique.

« The extreme complexity of the administrative problems presented by modern industrial civilization is beyond the compass of the capitalistic mind. If this be so, American society, as at present organized, with capitalists for the dominant class, can concentrate no further, and, as nothing in the universe is at rest, if it does not concentrate, it must, probably, begin to disintegrate. Indeed we may perceive incipient signs of disintegration all about us. We see, for example, an universal contempt for law, incarnated in the capitalistic class itself, which is responsible for order, and in spite of the awful danger which impends over every rich and physically helpless type, should the coercive power collapse. We see it even more distinctly in the chronic war between capital and labor, which government is admittedly unable to control; we see it in the slough of urban politics, inseparable from capitalistic methods of maintaining its ascendancy; and, perhaps, most disquieting of all, we see it in the dissolution of the family which has, for untold ages, been the seat of discipline and the foundation of authority. For the dissolution of the family is peculiarly a phenomenon of our industrial age, and it is caused by the demand of industry for the cheap labor of women and children. Napoleon told the lawyers who drafted the Code that he insisted on one thing alone. They must fortify the family, for, said he, if the family is responsible to the father and the father to me, I can keep order in France. One of the difficulties, therefore, which capital has to meet, by the aid of such administrative ability as it can command, is how to keep order when society no longer rests on the cohesive family, but on highly volatilized individuals as incohesive as grains of sand » (pp. 226-228).

[Adams, Brooks. Né en 1848. A fait ses études à l'Université Harvard et dans des universités étrangères. Avocat. Principaux travaux : *The law of civilization and decay* (1898); *America's economic supremacy* (1900); *The new Empire* (1902); *Centralization and the law* (1906).]

***

Evolution et caractère des syndicats industriels.

Les organisations industrielles et commerciales destinées à régler la production et les prix ne constituent pas une nouveauté. De tout temps, on a essayé de réduire les effets de la concurrence libre. Celle-ci n'existe d'ailleurs presque jamais sous une forme parfaite. Telles sont les considérations que G. R. Carter développe

Travaux récents. — Politique

dans la préface de son livre : *The tendency towards industrial combination* (London, Constable et C°, 1913, 391 pages) :

« The *modern* combination movement does not by any means represent the first efforts that have been made by producers and traders to restrict competition in their favour. Yet it certainly stands apart from any early instances of industrial combination on account of characteristics of its own, new and peculiar. The modern combinations represent a form of industrial organization which has arisen newly to meet the requirements of modern industrial and commercial conditions. Of course, it must be recognized that endeavours have been made under various forms to restrict competition right from the early times of industry and commerce. In fact, perfectly free competition has never existed. The self-interest of producers, local and physical advantages, difficulties of transport, etc., have long tended to produce restrictions upon *free* competition. The very atmosphere of early industry in England seems to have been one of monopoly and restriction. The restriction of trades and of certain classes of work in favour of certain sections of the community or of certain producers seems to have been an accepted principle. *The natural system of liberty* — competition — was not always considered, *the life-blood of industry and commerce*. Otherwise, what is the significance of the *stint* of the *Merchant Adventurers* of the limitation imposed upon competition by the *Hostmen of Newcastle*, of the old regulations and restrictions of the chartered companies, of the Newcastle coal *Vends* from 1592-1844? What is the place of the old exclusive privileges and the restrictions of corporations and gilds ; of the local agreements of producers and tradesmen to regulate supply, and control (*i. e.* raise) prices? Why did the authorities go to such trouble to establish and administer laws against agreements or contracts in restraint of trade? Why should Adam Smith so fiercely attack the various forms of restriction upon *the free and natural system of liberty*.

« There must have been causes underlying such circumstances. It may be fairly concluded that efforts have long been made to regulate and control competition, prices, and output by means of common action and agreement » (pp. 12-13).

Le caractère des organisations actuelles les différencie des précédentes par les traits suivants :

« In its most general aspect, the modern movement towards

industrial combination in England seems to possess a character essentially remedial and defensive, rather than aggressive or avowedly monopolistic in intention. The early agreements of producers and traders seem to convey the impression that the only object in view was to secure the highest possible prices from consumers. Admitting that this is an important motive underlying the formation of modern combinations in England, yet it is by no means the chief motive. The combinations in America seem to savour strongly of monopoly as compared with the English movement, which, above all, represents a genuine attempt to restrict the disastrous operation of the competitive system. In most cases it will be found that this really seems to be one of the main motives for combination between various rival enterprises.

« Secondly, it is the operation of the competitive system under the condition of modern industry that has really given rise to the modern combination movement. The economic environment of modern industry and commerce gives the movement an aspect altogether new and peculiar. It is a modern movement largely necessitated by the requirements of modern industry. Its causes and the conditions which have determined its development and progress must therefore be considered from this point of view.

« Again, as compared with earlier instances of industrial combination one of the most characteristic features of the modern combination, turns upon the changes both as regards the *structure* and the *sphere of operation* of their organization. Most of the combinations previous to 1888 were local and confined in structure or extent, and also as regards their sphere of operation. Even the Newcastle Vend was extremely local in extent confined to the Newcastle district though the importance of its export trade widened the sphere of operation. On the whole, the early combinations were *intensive* they exercised considerable power over a small area. It is not until recent times that one finds instances of combinations national, and even international, in extent or structure, much less in sphere of influence. The lack of facilities for transport and communications would naturally tend to restrict the early combinations of producers in both of these respects.

« However, speaking broadly, it is a general characteristic of the modern combinations that their organizers seem to aim at the development of a sphere of operation as wide and extended as possible. Some of the most complete instances of industrial combination of modern form are those which possess a sphere of opera-

Travaux récents. — Politique.

tion and influence national and even international in extent. The influence of the various combinations tends to extend itself as widely as possible. Their powers have well been termed *extensive* rather than *intensive* in character » (pp. 18-20).

[Carter, George R. Né en 1888. A fait ses études à l'Université de la principauté de Galles. Maître ès arts. Professeur à la même université, puis chef de l École de commerce et de droit commercial de Huddersfield. Principaux travaux : *The rheinisch-westphalian coal-syndicate* (1912); *Seasonal fluctuations in the cycle industry* (1913); *Agricultural labour in Wales* (1913). Articles sur les mines et l'agriculture dans des recueils spéciaux.]

* * *

Rôle de la masse des membres dans les syndicats contemporains.

Des transformations intéressantes se sont effectuées, en Allemagne, au cours des dernières années dans l'organisation des syndicats, tant ouvriers que patronaux. Il s'est constitué de vastes fédérations syndicales qui, à raison même de leur étendue, ont dû se former en tenant compte de nécessités dont les premiers syndicats n'avaient pas eu à s'occuper. C'est cet aspect particulier de la question que le Dr A. Wende étudie dans un ouvrage intitulé *Die Konzentrationsbewegung bei den deutschen Gewerkschaften* (Berlin, C. Heymann, 1913, 84 pages, 2 mark). On notera particulièrement les observations de l'auteur concernant le rôle assigné dans ces vastes organisations aux éléments individuels qui composent la « masse » des membres :

« Der Einfluss der Masse als solcher auf die Geschicke des Verbandes wird vielmehr immer geringer. Die Urabstimmung ist ja schon längst zur Ausnahme geworden. In den grossen Gesamtverbänden, dem Holzarbeiter-, dem Metallarbeiter-, dem Transportarbeiterverbande, beginnen in den grösseren Verwaltungsstellen an Stelle der Generalversammlungen sämtlicher Mitglieder Delegiertenversammlungen zu treten. Die Zahl der Mitglieder, auf die ein Delegierter zum Verbandstage fällt, wird immer grösser; denn die Zahl Verbandstagsdelegierten hat ihre Grenzen, will man nicht den Verbandstag zur Unproduktivität verurteilen. Bei der Grösse der Verbände und ihres Aufgabenkreises ist est für den einzelnen Vertreter schwer, sich ein zutreffendes Urteil über die zu ergreifenden Massnahmen zu bilden. *Der ganze Verbandstag wird ein Wunschparlament, dessen eigene Initiative sich beinahe darin erschöpft, seine Anliegen dem Hauptvorstande* zur Berücksich-

Travaux récents.
—
POLITIQUE

tigung *zu überweisen, und das nur beschliesst, was der Beamtenkörper für notwendig hält.* Freilich, und das betont auch Schildbach mit Recht, der Schlagfertigkeit der Organisation und ihrer Anpassungsfähigkeit an unvorhergesehene Ereignisse wird damit am besten gedient. Das Misstrauen der Massen gegen ihre Führer, aber wird verstärkt. Es wird daher auch neuerdings eifrig die Möglichkeit einer Versammlungsreform diskutiert. Ständige Vertreterversammlungen an Stelle der Jahreskongresse werden vorgeschlagen » (pp. 79-80).

***

D'où viennent et où vont les sommes consacrées à l'assurance en Allemagne.

Le « Verein für Sozialpolitik » a entrepris une enquête sur les assurances (y compris les assurances sociales) en Allemagne, dont les résultats ont paru dans le volume 137 (4e partie) des *Schriften* de cette société, intitulé « Untersuchungen über das Versicherungswesen in Deutschland » (Munich, Duncker et Humblot, 1915, 362 pages, 9 marks). Dans la préface, on examine l'intéressante question de savoir *d'où viennent* et *où vont* les sommes destinées à l'assurance :

« Die Feststellung der durch Versicherungen verschobenen Summen bringt uns sofort zu der weiteren wichtigen Frage : Woher kommen diese Summen? und wohin gehen sie? Für die soziale Versicherung sind wir durch die gesetzliche Umgrenzung der Versicherungspflicht und der Befugnis zu freiwilliger Versicherung im grossen und ganzen über die Herkunft der Prämien unterrichtet. Wir können auch nach dem amtlich veröffentlichen Materiale schätzen, wie die Versicherten sich auf die einzelnen Berufe und Gewerbezweige, auf die verschiedenen Einkommensstufen verteilen und welchen Teil ihres Einkommens die Versicherungskosten ausmachen. Von einer lückenlosen Kenntnis des sozial und volkswirtschaftlich Wissennwerten sind wir aber auch hier noch weit entfernt. So ist z. B. nicht festzustellen, wieviele wirtschaftlich Selbständige in den Krankenkassen versichert sind. Noch viel geringer ist unsere Kenntnis über den Versichertenbestand der privaten Einrichtungen, vor allem der wichtigsten : Lebens- und Feuerversicherung : während für einzelne Zweige wie Transport, Hagel- und Viehversicherung sich aus dem Gegenstande der Sicherung manches schliessen lässt. Eine Berufs- oder Einkommensstatistik der in den grossen Versicherungszweigen gegen die wichtigsten Schadensfälle gedeckten Personen wäre

gegenwärtig nur mit ungeheurer Arbeit aus den Akten der Versicherungsanstalten und auch dann noch höchst unvollständig zu gewinnen. Das einzige, was erreicht werden könnte, wäre eine ungefähre Schätzung durch Sachverständige. Zu erwägen aber ist, ob nicht die Frage wichtig genug ist, einmal von Reiches wegen gelöst zu werden. So wie die letzte Berufszählung von 1907 schon Fragen über die Zugehörigkeit zur Reichsinvalidenversicherung enthielt, könnte auch einmal mit einer Volkszählung die Frage nach der Zugehörigkeit zu allen Arten von privater oder öffentlicher Versicherung verbunden werden. Wichtig genug wäre die Antwort, denn sie erst würde uns erlauben, den zwei weiteren Fragen nachzugehen; aus welchen Mitteln die Versicherungsprämien gedeckt werden und welche wirtschaftliche Bedeutung die Prämienzahlung für den versicherten hat.

« Die Versicherung bedingt eine regelmässige (oder auch einmalige) Ausgabe. Diese kann eine Belastung des Haushaltes darstellen (Lebensversicherung, Wohnungsversicherung) oder eine Belastung des Geschäftes und Erwerbes (Schadenversicherung aller Art, soziale Versicherung). Wie beschafft sich im einen und anderen Falle der Versicherte die Mittel zur Prämienzahlung? Schränkt er seinen Verbrauch ein? Erhöht er seine Tätigkeit? Steigert er durch Aenderung seines Betriebes, Vermehrung seines Umsatzes, Erhöhung der Preise, sein Einkommen? Wälzt er also die Versicherungslasten als erhöhte Geschäftsspesen auf andere ab? und vielleicht seine erhöhten Haushaltslasten auch? Das und manches andere sind Fragen, auf die wir gegenwärtig keine irgendwie exakte Antwort zu geben vermögen.

« Und doch wäre eine solche Antwort von grösster Bedeutung nicht nur um die Wirkung der Prämienzahlung auf die Einzelwirtschaft sondern auch um die volkswirtschaftlichen Verschiebungen richtig beurteilen zu können. Das gilt ganz besonders von der sozialen Versicherung, weil hier der Staat durch Gesetzeszwang die Einrichtungen schafft, die Lasten verteilt und sich vor jedem derartigen Gesetze doch einigermassen klar sein müsste, wer die Lasten tatsächlich und endgültig trägt. Es ist auffallend dass in den fast dreissig Jahren deutscher Sozialversicherung diese Frage noch niemals gründlich untersucht worden ist. Anläufe dazu sind gelegentlich gemacht worden. Aber über Einzelmaterial, über Behauptungen und Teilschätzungen sind wir nie hinausgekommen. Auch der vorliegende Band wird die Frage nicht beantworten. Einigermassen ausreichende Untersuchungen über

Travaux récents — Politique.

die tatsächliche Verteilung, der sozialen Versicherungskosten erfordern so weitgehende Einzelforschungen, dass die im Rahmen dieser Sammlung nicht erfolgen konnten und auf später verschoben werden mussten. Immerhin werden auch die folgenden Arbeiten manches für diese Frage Erhebliche beibringen.

« Das ist wichtig, weil auch die Antwort auf die Frage, wieviel von den Versicherungskosten aus den Konsummitteln des Volkes stammt und wieviel aus den Produktionsmitteln, von der Vorfrage abhängt, wie und von wem die Kosten letzten Endes aufgebracht werden. Heute haben wir gar keine Antwort darauf, sind auf ganz vage Schätzungen angewiesen. Die hier vorliegenden Untersuchungen werden uns eine bessere, zuverlässigere Schätzung erlauben und damit einen dankenswerten Beitrag zur Beurteilung der Verschiebungen bieten, die im Verhältnis von Produktionskraft und Kaufkraft durch die Versicherung vor sich gehen » (pp. 7-9).

* * *

La convention collective de travail et la réglementation des salaires.

Le problème soulevé par la convention collective du travail en ce qui concerne la place qu'elle doit occuper dans notre système juridique, nous vaut un nouvel article de G. Pirou, professeur à l'Institut français de Londres, paru dans la *Revue d'économie politique* (vol. 27, 1913, p. 733 : « Intervention légale et contrat collectif du travail »). L'auteur étudie surtout le recours à la convention collective comme base de l'intervention du législateur, notamment en ce qui concerne la fixation des salaires. A cet égard l'existence du contrat collectif facilite la tâche du législateur de la façon suivante :

« La question d'une immixtion de l'autorité publique — par voie légale, administrative ou judiciaire — dans la détermination du montant des salaires s'est posée, en France, successivement à trois reprises au cours de ces dernières années : à propos des marchés de travaux publics passés pour le compte de l'État, des départements..., etc... — à propos de la rescision pour lésion des salaires usuraires — à propos enfin du salaire minimum dans les industries à domicile. Or, dans ces trois cas, malgré la différence des situations et des problèmes, une même évolution se peut constater.

1° Au premier abord, le but poursuivi ou préconisé est l'obligation du *juste salaire*, c'est-à-dire d'un salaire en rapport, soit avec la contre-prestation en travail de l'ouvrier, soit avec ses

besoins légitimes. Mais bientôt on s'aperçoit que la réalisation d'un tel concept est pratiquement impossible. Prétend-on déterminer le juste salaire d'après la valeur créée par l'ouvrier? Il faudrait pour mesurer cette valeur, dissocier, dans le produit achevé auquel de multiples collaborateurs ont coopéré, la part exacte de valeur imputable à chacun d'eux : c'est là assurément une tâche impraticable, et qui le devient de plus en plus au fur et à mesure que s'accroissent la complexité et le caractère capitalistique de la production contemporaine.

Entend-on par juste salaire le salaire qui suffit à assurer les besoins essentiels de l'ouvrier et de sa famille? Reste alors à dresser la liste de ces besoins; et cette opération était peut-être réalisable dans une société comme celle du moyen âge où le niveau de vie des diverses classes restait fixe et immuable, elle sera singulièrement malaisée dans nos sociétés modernes, où le « standard of life » se modifie perpétuellement. Quelque sens que l'on attribue à la notion du juste salaire, dès qu'on essaie de passer de l'analyse théorique à l'application concrète, on s'aperçoit qu'il est impossible de lui donner un contenu *précis* et *objectif*.

2° Alors, par réaction, se fait jour une tendance inverse; on songe à borner l'intervention de l'État au simple enregistrement de l'état de fait existant, à lui faire sanctionner, à défaut d'un juste salaire irréalisable, le *salaire courant*. Une telle solution écarte tout danger d'arbitraire et d'excès. La détermination du salaire courant ne suppose, en effet, aucune évaluation subjective, aucun jugement de valeur porté par la conscience individuelle ou commune; elle implique une simple opération de statistique, une simple constatation des faits. Mais quelle sera l'utilité d'une intervention de l'État ainsi limitée et rétrécie? Assurément, lorsqu'il s'agit de porter remède à des abus exceptionnels, l'obligation imposée au patron de donner un salaire qui ne descende pas au-dessous du taux courant ne sera pas sans importance : elle l'empêchera de profiter des circonstances particulières qui peut-être lui permettraient d'obtenir sa main-d'œuvre à des conditions inférieures aux conditions ordinaires. Mais toutes les fois que l'on se trouvera en présence non d'un abus individuel, mais d'un abus collectif, toutes les fois que, pour une profession entière par exemple, les salaires seront à l'excès déprimés, qui ne voit qu'en prenant pour critère le salaire courant on risque fort d'aboutir à sanctionner une iniquité?

3° Donc, si l'obligation légale du juste salaire est impraticable,

Travaux récents.
—
POLITIQUE.

la consécration du salaire courant est, en bien des cas, manifestement insuffisante. Quelque désir que l'on ait de trouver dans la réalité une base de référence, on ne peut le faire que s'il n'y a point une discordance criante entre cette réalité et les exigences de la conscience publique : *l'État ne peut sanctionner le réel que si ce réel est normal*. Et c'est bien, en effet, à la notion de *salaire normal* que finalement on aboutit. Toutefois, les difficultés ne disparaissent pas du même coup. Que faut-il entendre par salaire normal? En présence de salaires de fait souvent très divers, à quel signe — (en dehors du critérium de la plus grande fréquence qui nous ramènerait au salaire courant) — à quel signe va-t-on reconnaître ceux qui méritent d'être qualifiés de normaux, et, sous le couvert de ce vocable vague et mal défini, ne va-t-on pas subrepticement réintroduire les considérations éthiques, avec leurs dangers de subjectivisme et d'arbitraire?

« Un dernier pas reste à faire. Si les salaires réels sont souvent inacceptables en équité, c'est que le contrat de travail a été vicié, lors de sa conclusion, par cette fameuse inégalité entre les patrons et les ouvriers que déjà, jadis, signalait ADAM SMITH. Mais il est un cas où ce vice disparaît : c'est lorsque, en face du ou des patrons, se présente non plus un ouvrier faible et isolé, mais une collectivité, temporaire ou permanente, amorphe ou organisée, c'est-à-dire *quand les conditions de travail et le montant des salaires sont fixés par convention collective*. On peut donc, avec quelque raison, considérer les salaires inscrits dans un contrat collectif comme *des salaires normaux*, dignes d'être consacrés par les pouvoirs publics et d'être pris par eux comme mètres et comme critères » (pp. 737-738).

***

Effets de la loi anglaise sur l'immigration.

Quels ont été les effets des restrictions apportées à l'immigration en Angleterre par la loi de 1905 sur les étrangers? E. PÉPIN qui a étudié la question dans un ouvrage intitulé *L'Aliens Act de 1905. Causes et résultats* (Paris, ROUSSEAU, 1913, 519 pages, 10 francs), y répond comme suit dans ses conclusions :

« On a tenté, au cours de quelques années précédant 1905, de grossir démesurément l'immigration étrangère dans ce pays. Il faut avouer qu'il était facile de se tromper avec des statistiques incomplètes et compliquées. Mais en ramenant à de justes proportions la mégalomanie des exclusionnistes, on voit, sans doute, que le mouvement d'arrivée des étrangers s'était accru considérablement;

Travaux récents. — POLITIQUE.

mais ce mouvement était surtout une immigration transitaire et non une immigration de peuplement. La plupart des étrangers ne faisaient que traverser le royaume pour gagner l'Amérique ou l'Afrique du Sud. L'immigration ne pouvait donc être considérée comme un péril immédiat.

« Mais, à côté des Russes et des Polonais venus dans le pays, soit pour y retrouver des parents ou des amis, soit pour bénéficier de la charité juive, soit encore pour travailler, il y avait un groupe assez important d'indésirables, constitué par le rebut de l'immigration transitaire : en effet, ceux que les compagnies de navigation refusaient et ceux que les autorités des pays de destination excluaient, restaient dans le royaume ; à l'égard de ces indésirables, l'effet de l'*Act* est certain.

« Tout d'abord, il a un effet préventif, en écartant des côtes d'Angleterre, des étrangers qui, par manque de ressources ou pour cause de maladie, seraient certainement refusés : un triage se fait, en effet, au port de départ, sous la surveillance des compagnies de navigation, qui, obligées de rapatrier les exclus, ont intérêt à ne point transporter d'indésirables.

« Si quelques-uns cependant ont échappé à ce premier filtrage, la machinerie de l'*Act* permet de les éliminer. Sans doute, d'après les statistiques, il peut sembler étrange que sur plus de 3 millions d'étrangers arrivant d'Europe en Angleterre (en sept ans) il n'y ait eu que 300,000 personnes astreintes à l'inspection et 100,000 seulement à un examen sérieux. Mais, sur ces 100,000 personnes, les officiers en ont refusé 6,274 ; si le nombre des inspectés est faible, la proportion des refusés est importante et serait une justification suffisante de l'*Act*. A l'égard des autres passagers non inspectés, la loi a pris toute une série de précautions, permettant de renvoyer les indésirables entrés sans inspection et d'obliger les compagnies à débarrasser le pays des transmigrants rejetés : toutes ses mesures ont empêché la population étrangère du royaume de s'augmenter d'une dizaine de mille individus, dont un grand nombre serait sans doute tombés à la charge de l'assistance.

« Pour remplir des buts si divers : expulsion, exclusion, prévention, tendant tous à la défense du pays contre l'invasion de la misère, du vice et du crime, qui oserait affirmer que 300,000 francs sont mal dépensés? » (pp. 464-465).

* * *

Travaux récents.

—

POLITIQUE.

—

Les bourses de valeurs mobilières en Belgique.

C. J. COLINET, avocat, publie dans la « Bibliothèque de la Société d'études morales et politiques », un volume relatif aux *Bourses de valeurs mobilières en Belgique* (Bruxelles, VAN FLETEREN, 1913, 362 pages, 4 francs). Cet ouvrage constitue, au point de vue concret de la législation belge, le développement des chapitres suivants :

I. La situation actuelle. La Bourse. Les agents de change. Les valeurs. Les opérations. — II. Desiderata et projets de réforme. Avant-projet de loi sur la réglementation de la profession d'agent de change. Les émissions. Avant-projet de loi sur les émissions publiques de titres. Le marché. La cote. Exécution des ordres par « application ». Le délit de coalition (art. 311 du Code pénal). La cote de l'application des articles 1965-1967 du Code civil aux opérations de Bourse.

* * *

Etat de la prévoyance chez certains indigènes des colonies françaises.

La question des associations agricoles en France et dans les colonies françaises est exposée dans un ouvrage de R. WORMS, que publie la librairie GIARD et BRIÈRE de Paris (*Les associations agricoles*, 250 pages, 5 francs, 1914). L'auteur se place au point de vue de la politique sociale actuelle de la France. La partie consacrée aux colonies traite de l'état de la prévoyance chez les indigènes dans les passages suivants :

« Antérieurement à la conquête française, il existait en Algérie une institution qui s'est conservée depuis lors : celle des silos de réserve. Elle paraît avoir eu originairement deux buts : un but de charité et un but de prévoyance. D'une part, les gens riches déposaient dans ces silos une partie de la récolte en grains, qu'ils destinaient à être distribuée aux pauvres, conformément aux préceptes du Coran, sur l'obligation de l'assistance entre Musulmans. D'autre part, ils y mettaient aussi en réserve, pour eux-mêmes, une certaine quantité de grains, devant servir ultérieurement de semences, et éventuellement de nourriture dans les périodes de disette. Cette pratique excellente reçut l'encouragement des autorités françaises. Sous l'empire, le général LAPASTET, puis le général LIEBERT contribuèrent à la développer. Sous la république, le gouverneur général TIRMAN décida, en 1884, que de semblables silos seraient établis dans toutes les communes mixtes. Plus tard, la loi du 14 avril 1893 vint régler le fonctionnement de ces institutions et les reconnaître comme établissements d'utilité publique. Leur nom officiel est *Société de prévoyance, de secours et de prêts mutuels*.

Travaux récents.
—
Politique.

« Voici les principes qui les régissent. Il y a une société de ce genre par commune mixte et une seule. La société a pour but, d'abord de prévenir la disette ; en second lieu, d'assister les malades et les victimes d'accidents ; enfin, d'aider ses membres à améliorer leurs exploitations rurales. Elle est administrée gratuitement par un conseil élu parmi ses membres et présidé par le maire ou l'administrateur de la commune. Elle ne peut s'associer avec celles des autres communes. Ses fonds libres sont versés à la caisse des dépôts et consignations.

« Tous les indigènes sont admis à en devenir membres, quelle que soit leur profession : cultivateurs, pasteurs, ouvriers, etc. Les cotisations sont modiques. Elles varient selon les lieux. Elles sont tarifées suivant la fortune du sociétaire. Celui-ci les acquitte à sa volonté en argent ou en nature, c'est-à-dire en grains. Le versement en nature était, bien entendu, le seul connu à l'origine, au temps des anciens silos de réserve Le versement en argent s'est introduit plus tard, quand on a voulu ouvrir les sociétés de prévoyance à tous les Arabes, même nos cultivateurs. Il s'est si bien fait accepter, qu'aujourd'hui il est généralement préféré, sauf dans le département d'Oran. Les silos à grains auraient donc tendance à disparaître, pour être remplacés par des caisses. Mais l'administration a reconnu qu'il y a intérêt à les conserver. L'indigène est trop porté à vendre d'emblée toute sa récolte, sauf à en racheter plus tard, et dans de moins bonnes conditions, une partie pour sa nourriture ou ses semences. Afin de lutter contre cette fâcheuse habitude, on reprend la création des silos. Dans le département d'Oran, on en a construit d'excellents, dont l'étenchéité et la sécurité ne laissent rien à désirer » (pp. 203-205).

En ce qui concerne l'Indo-Chine, R. Worms écrit :

« Il serait bon que l'administration supérieure, arbitre impartial de ces intérêts en conflits, veillât à ce que des indigènes fussent mieux assurés. Sans doute, on ne peut pas directement transporter chez ceux-ci les institutions de la métropole ; mais on peut les préparer à les recevoir par une éducation appropriée, et déjà en ébaucher et en fortifier chez eux les germes.

« En somme, un phénomème social intéressant apparaît ici à nos yeux. Les anciennes formes de la solidarité — la forme villageoise notamment — sont en régression. Les formes nouvelles — la forme de la société libre entre autres — ne sont pas encore développées. Entre les deux ères qu'elles caractérisent, se place aujourd'hui une sorte d'interrègne : c'est l'âge de l'individualisme, carac-

Travaux récents.
—
POLITIQUE.

térisé par le développement du commerce. L'Europe a connu cette évolution. Elle est déjà parvenue à sortir de l'individualisme outrancier, à instituer des types de groupement répondant aux nécessités de l'heure présente. On doit souhaiter que l'impulsion éclairée de ses représentants aide l'Indo-Chine à franchir à son tour une phase transitoire où elle ne saurait sans péril s'attarder » (p. 226).

[WORMS, RENÉ. Né en 1869. Licencié ès sciences naturelles. Agrégé de philosophie. Docteur en droit. Docteur ès lettres. Agrégé des facultés de droit. Maître des requêtes au conseil d'État. Fondateur et secrétaire général de l'Institut international de sociologie (1893) et de la Société de sociologie de Paris (1895). Principaux travaux : *De la volonté unilatérale considérée comme source d'obligations* (1891) ; *Précis de philosophie* (1891) ; *La morale de Spinoza* (1892) ; *Organisme et société* (1896) ; *La science et l'art en économie politique* (1896) ; *Philosophie des sciences sociales* (tome 1er en 1903) ; *Etudes d'économie et de législation rurales* (1906) ; *La sexualité dans les naissances françaises* (1912).]

***

Sommaire bibliographique.

Leacock, S. — Elements of political science. (London, Constable, 1913.)

Robin, L. — Idéalisme politique et science sociale. (*Action nationale*, août-octobre 1913.)

von Guldenstuebbe, M. — Die Freiheit des Einzelnen im heutigen Staat. (*Preussische Jahrb.*, Juli 1913.)

Lovell, P. — Revolutionary syndicalism. (London, King, 1913.)

Mackay, Th. — The dangers of democracy. (London, Murray, 1913.)

Wallace, A. R. — The revolt of democracy. (London, Cassell, 1913.)

Lowell, L. — Public opinion and popular government. (London, Longmans, 1913.)

Schmoller, G. — Die Demokratie auf der Anklagebank. (*Jahrb. für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft*, Bd. 37, H. 4, 1913.)

Kilroe, E. — Saint Tammany and the origin of the society of tammany or columbian order in the city of New York. (London, Columbia Univ., 1913.)

Lobby activities of the national Association of Manufacturers of the United States and others charges against members of the House. (63. Congress House of representatives, Washington, 32 parties, 1913.)

Hasbach, W. — Grundbegriff, Aufgaben und Methode der Wissenschaft von Volkswirtschaftspolitik. I. (*Zeits. für Sozialwissenschaft*, I, 1914.)

Yarros, V. S. — Social science and « What labor wants ». (*American Journal of sociology*, November 1913.)

Cestre, C. — La doctrine sociale de Carlyle. (*Revue du mois*, novembre 1913.)

Turgeon, Ch. — Origines économiques et tendances socialistes du matérialisme historique. (*Travaux juridiques et écon. de l'Univ. de Rennes*, t. IV, 1912.)

Travaux récents.
—
Politique.

Rabany, Ch. — Le libéralisme économique. (*Revue internationale de sociologie*, janvier 1914.)

Henderson, C. R. — Social programmes in the West. (London, Cambridge Univ. Press, 1913.)

Hitze, F. — Zur Würdigung der deutschen Arbeiter Sozialpolitik. (Gladbach, Volksverein, 1913, 1.60 Mk.)

Rudloff, H. L. — Bauerliche Bevölkerung und politische Parteien in Deutschland und Frankreich. (*Z. für Politik*, 1913.)

Ischchanian, B. — Warum gibt es in Armenien keine nationale Bewegung? (*Nord und Süd*, November 1913.)

Littérature et art.

Littérature et art.
—
Des influences qui ont agi sur la littérature espagnole et de la place qu'elle occupe dans l'histoire générale de la littérature.

Une deuxième édition de l'*Histoire de la littérature espagnole* de J. Fitzmaurice-Kelly a paru en 1913 à la librairie Colin, à Paris (494 pages, 5 francs). La littérature espagnole a, comme les autres littératures, beaucoup emprunté à ses voisines, mais elle a également servi, dans une large mesure, à la création et à la diffusion des types littéraires nouveaux :

« Vers la fin du xviiie siècle, Nicolas Masson de Morvilliers posa ces deux questions dans l'*Encyclopédie méthodique* : *Mais que doit-on à l'Espagne? Et depuis deux siècles, depuis quatre, depuis six qu'a-t-elle fait pour l'Europe?* Après bien d'autres, j'ai essayé d'y répondre. L'objet du premier chapitre est de rappeler aux lecteurs que les auteurs les plus éminents de l'âge d'argent — Sénèque, Lucain, Martial, Quintilien — étaient Espagnols autant que Romains. De plus, je me suis proposé d'y montrer la continuité de la tradition littéraire en en esquissant les diverses manifestations depuis l'Espagne romaine jusqu'à la période gothique : de constater la faiblesse de l'influence orientale sur la littérature espagnole et de faire ressortir les relations de celle-ci et de la littérature française. Partout j'ai cherché à signaler les rapports ou les rapprochements à établir au point de vue international : ces menus détails servent à démontrer que les littératures sont solidaires et comment s'opère le libre-échange dans le domaine des idées. Toutefois, en notant ces emprunts, j'espère n'avoir pas cédé à la tentation d'exagérer leur importance, tentation considérable pour tous ceux qui s'occupent de littérature comparée. Pour intéressantes qu'elles soient, ces comparaisons n'ont qu'une portée limitée, une place modeste. Que Shakespeare ait emprunté à Saxo

GRAMMATICUS, CERVANTES, au *Cavallero Ciffar* ou aux contes traditionnels; LOPE DE VEGA, à BANDELLO; MOLIÈRE, à CASTILLO SOLORZANO; CORNEILLE, à RUIZ DE ALARCON; CALDERON, à TIRSO DE MOLINA, et MORETO à tout le monde, la question d'originalité demeure intacte. Ce qui constitue un grand écrivain ce n'est point le sujet qu'il a choisi : c'est l'emploi qu'il en fait, c'est la pensée, l'expression, la puissance d'interprétation, le trait caractéristique de génie personnel : en un mot c'est le style. Peut-être éviterai-je des malentendus en faisant, dès le début, cette profession de foi qui n'est évidemment pas aussi superflue qu'on l'eût supposé. Du reste, il est indéniable que la littérature espagnole, comme la littérature anglaise, a ses racines dans le sol fertile de la France et de l'Italie : dans l'épopée, dans les romans du cycle breton, dans les fabliaux, dans DANTE, BOCCACE, PÉTRARQUE et leurs successeurs. Un patriotisme excessif, encore plus inexcusable en matière historique qu'ailleurs, entraîne un peu partout les esprits irréfléchis à surestimer la valeur des contributions intellectuelles de leur pays au trésor commun. Ma thèse est bien moins ambitieuse : je ne crois pas trop prétendre en revendiquant pour l'Espagne, comme pour l'Angleterre, le fait d'avoir utilisé ses modèles sans compromettre son développement naturel, annexant ici, absorbant là, acquérant peu à peu une existence indépendante, puis une originalité individuelle, et enfin dépassant, à certains moments ou à certains égards, ses premiers maîtres.

« On a dit que chaque homme a deux patries : la sienne et la France. Peut-être pourrait-on dire également que chaque romantique littéraire a deux pays : le sien et l'Espagne. Il convient cependant, de faire remarquer que le romantisme littéraire de l'Espagne a des limites chronologiques un peu resserrées. La carrière victorieuse de l'Espagne aussi brillante dans les lettres qu'elle le fut dans les arts et les armes, a été relativement courte. L'époque de sa splendeur littéraire s'étend de l'avènement de Charles-Quint à la mort de Philippe IV, c'est-à-dire qu'elle n'a duré que cent cinquante ans environ. Je me suis arrêté sur cette période, comme elle le mérite, beaucoup plus longuement que sur les autres. Bien que j'ai naturellement accordé plus d'espace aux grands auteurs, j'aimerais à espérer qu'aucun personnage vraiment représentatif ne manque au tableau : en vue des dimensions restreintes de mon cadre je crains même d'avoir été trop indulgent en admettant des écrivains sans doute intéressants, mais d'une valeur secondaire. Pour des motifs purement personnels, j'aurais volontiers renoncé à parler des contemporains, dont il n'est pas

Travaux récents. — Littérature et art.

toujours facile de saisir la vraie signification, en dégageant leurs qualités permanentes de leur vogue éphémère : réflexion faite, il m'a paru impossible de me dérober tout à fait à ce devoir délicat, et j'ai indiqué sommairement dans le dernier chapitre l'orientation du mouvement actuel » (pp. XI-XIII).

[FITZMAURICE-KELLY, JAMES. Né en 1858. Docteur ès lettres de l'Université de Colombie (États-Unis). Professeur aux universités d'Oxford, de Cambridge et de Liverpool. Principaux travaux : *The life of Miguel de Cervantes Saavedra* (1897) ; *A history of spanish literature* (1898 ; *Lope de Vega and the spanish drama* (1902) ; *Cervantes in England* (1905) ; *Chapters in spanish literature* (1908) ; *Miguel de Cervantes Saavedra* (1913).]

* * *

La méthode expérimentale en esthétique.

Peu de travaux ont été publiés jusqu'à présent dans le domaine de l'esthétique expérimentale. Aussi lira-t-on avec intérêt l'article que T. ZIEHEN consacre à cette question dans la *Zeitschrift für Aesthetik und allgemeine Kunstwissenschaft* (vol. IX, 1914, p. 16 : « Ueber den gegenwärtigen Stand der experimentellen Aesthetik »). C'est à FECHNER qu'on est redevable des premiers essais systématiques d'esthétique expérimentale. ZIEHEN expose les difficultés de la méthode expérimentale dans cet ordre de recherches, puis passe à l'examen des résultats et montre l'importance de cette méthode pour la science de l'art en général :

« Die experimentelle Aesthetik hat auch weder die Aufgabe noch die Absicht, Künstler zu bilden oder gar Kunst zu reformieren. So wenig die Experimentalpsychologie des Gedächtnisses ihre Aufgabe darin erblickt, das Gedächtnis der Versuchspersonen zu üben, ebensowenig will die experimentelle Aesthetik irgend jemand zur Kunst erziehen. Sie betrachtet das Schöne in der Kunst ebenso wie das Schöne in der Natur als ein Gegebenes, das sie in rein naturwissenschaftlichem Sinn untersucht, um seine Gesetze zu finden.

« Um so grösser ist die Bedeutung der experimentellen Aesthetik für die *Kunstwissenschaft* oder noch allgemeiner ausgedrückt für die Wissenschaft vom Schönen, also für die Gesamtästhetik. Die ältere deduktive Aesthetik, die Aesthetik von oben herab hat versagt. Jedenfalls ist die empirische Aesthetik, die Aesthetik von unten, schon erheblich höher mit ihren Ergebnissen hinaufgestiegen, als jene von oben herunter. Dabei kommt freilich einst-

weilen wohl der nicht-experimentellen empirischen Aesthetik, der empirischen Analyse der gegebenen Kunstwerke und Naturschönheiten ein grösseres Verdienst zu. Es ist auch wahrscheinlich, dass die nicht-experimentelle empirische Aesthetik auch ferner stets das Uebergewicht behaupten wird. Sie hat es eben direkt mit dem Kunstwerk und dem Naturschönen, wie es uns in seiner Individualität und Zusammengesetztheit als eigentliches Objekt des Aesthetischen gegeben ist, zu tun, während die experimentelle Aesthetik sich künstlich Objekte schafft, wie sie in dieser Einfachheit und Gleichartigkeit in Kunst und Natur kaum jemals vorkommen. Und doch sind für eine wissenschaftliche Aesthetik diese Experimentaluntersuchungen unentbehrlich. Diese gesetzesuchende Analyse der nicht-experimentellen Aesthetik scheitert schliesslich an der Zusammengesetztheit, Zerstreutheit und Unvollständigkeit ihrer Objekte; aber auch *wenn* es der nicht-experimentellen ästhetischen Forschung gelänge, schliesslich die Kunstwerke und Naturschönheiten einwandfrei bis in ihre letzten Teile zu zergliedern und die Gesetze ihrer Schönheit aufzudecken, so ergäbe sich erst recht die Notwendigkeit, die gefundenen Gesetze durch systematische Versuche an einfachen Objekten auf ihre Richtigkeit zu prüfen und nun synthetisch aus letzteren jene zusammengesetzten Objekte zu rekonstruieren. Die analytische Chemie fordert geradezu als Komplement die synthetische. Ebenso ist die experimentelle Aesthetik nicht nur eine Grundlage und ein Leitstern für die nicht-experimentelle ästhetische Forschung, sondern auch ihre notwendige Ergänzung. Von einem feindlichen Gegensatz der beiden Forschungsrichtungen kann keine Rede sein. Schon jetzt wirken beide befruchtend aufeinander. In der subexperimentellen Methode verschmelzen beide geradezu zu einer gemeinsamen Tätigkeit.

« Die experimentelle Aesthetik ist nicht nur eine Teilwissenschaft der *Aesthetik*, sie nimmt auch innerhalb der *Psychologie* die Rolle einer selbständigen Teilwissenschaft ein. Diese ihre Stellung in der Psychologie kommt heute und hier nicht in Betracht. An diesem Orte handelt es sich nur um ihr Verhältnis zur Gesamtästhetik, und dieses kann ich auf Grund aller Ausführungen dahin zusammenfassen, dass die experimentelle Aesthetik zwar niemals, wie Utopiker geträumt haben, die Gesamtästhetik ersetzen kann, aber eine unentbehrliche und zusammen mit der Kunstgeschichte die wichtigste Gehilfin dieser Gesamtästhetik ist » (pp. 45-46).

* * *

Travaux récents.
—
LITTÉRATURE ET ART.
—
Influence de la technique sur l'œuvre d'art.

La technique joue un rôle important dans l'histoire de l'art, en ce sens qu'elle peut produire des effets qui sont indépendants de la volonté de l'artiste et que celui-ci subit consciemment ou inconsciemment. Ainsi s'exprime W. DEONNA dans un article de la *Revue archéologique* (t. 22, p. 193) intitulé « L'influence de la technique sur l'œuvre d'art ». Cette influence peut être due aux matériaux mis en œuvre, aux outils et aux procédés de fabrication ou à l'habileté individuelle. DEONNA en donne d'intéressants exemples. En voici un :

« Les grandes statues égyptiennes en granit sont raides et sortent à peine de leur gangue de pierre. La tête est soutenue par les pans du claft, ou par la perruque, et, sur la poitrine, par la longue barbiche. Toute la statue est appuyée sur un pilier qui lui donne la solidité et diminue la quantité de matière à enlever. L'espace entre les jambes n'est point évidé ; les bras sont collés au corps. Ainsi les statues restent emprisonnées dans la matière, qui ne permet pas de rendre des mouvements violents, réservés au bas-relief et à la peinture. La qualité de la matière est en grande partie responsable de cette monotonie : « Pour détacher les membres, il « aurait fallu frapper à la volée tout autour, et l'ébranlement qui « aurait été ainsi imprimé à la masse aurait risqué de rompre « jambes ou bras ; en un certain sens, les matériaux les plus durs « sont aussi les plus cassants et les plus fragiles. »

« Cette crainte, le sculpteur grec l'éprouve aussi pendant longtemps ; aux débuts, il n'ose pas détacher les membres de ses statues, de peur de voir la pierre voler en éclats sous son ciseau maladroit, et il colle les bras au corps, jusqu'au moment où, plus habile, il rompt avec ces conventions techniques. Ces chances de rupture sont plus grandes encore dans le porosfragile que dans le marbre, et les gestes seront toujours moins libres dans le premier que dans le second.

« En revanche, l'argile, si malléable, et qui garde docilement la forme que lui a communiquée le modeleur, le bronze, par ses procédés de fonte, le bois même, permettent une liberté d'allure tout autre, et se prêtent à des hardiesses auxquelles le marbre ne peut prétendre que lorsqu'il est taillé par un ciseau très habile. Pendant que l'imagier grec taillait dans la pierre des statues encore raides et gauches, le bronzier et le modeleur savaient détacher les bras et les jambes et leur faire exécuter des gestes audacieux. Il en est de même en Égypte, où l'art s'affranchit de la plupart des conventions que l'on rencontre dans les images en pierre dure, quand il s'attaque au bois ou au bronze » (pp. 198-200).

[DEONNA, W. Voir *Bulletin* n° 12, « Archives » n° 197.]

***

Travaux récents.

—

LITTÉRATURE ET ART.

—

La représentation de l'espace et les formes architecturales.

Un aspect intéressant des rapports de l'homme avec le milieu et de l'utilisation de certaines représentations mentales conditionnees par le milieu immédiat, est étudié par A. SCHMARSOW dans la *Zeitschrift für Aesthetik und allgemeine Kunstwissenschaft* (1914, n° 1, p. 66 : « Raumgestaltung als Wesen der architektonischen Schöpfung »). Il s'agit des applications que l'homme fait de ses représentations mentales des trois dimensions, à la forme des constructions qu'il édifie. Il ne faut pas donner ici au terme « dimensions » une valeur mathématique, mais bien un sens qui exprime le rapport entre l'individu physique et la représentation de l'espace qui est en lui :

« Aus dem soeben angedeuteten naturnotwendigen und unverbrüchlichen Zusammenhang zwischen dem Menschen und seinem Raumgebilde ergibt sich einmal, dass wir für die theoretische Grundlegung berechtigt, ja veranlasst sind, bei der Entstehung der architektonischen Umschliessung drei Bestandteile zu sondern, die freilich stets ineinandergreifen und im Lauf der Entwicklung zur unauflöslichen Einheit zusammenwachsen, aber zu experimentellen Zwecken auch da noch auseinandergehalten werden sollten : den *Tastraum*, den *Gehraum* und den *Sehraum*. Die erste und die letzte dieser Bezeichnungen sind bereits geläufig und gründen sich auf zwei anerkannt verschiedene Sinnesregionen. Die mittlere, der *Gehraum*, muss seinen Namen von einer anderen Beziehung erborgen, die dem natürlichen Gegensatz jenes Paares kein logisches Aequivalent entgegenstellen kann, aber ebendeshalb geeignet ist, die Uebergangsregion zwischen den beiden anderen kenntlich zu machen und von vornherein anheimzugeben, dass hier die natürliche Vermittlung zu suchen ist, die sich im Tastraum anbahnt, sowie das jede Hantierung überwachende, aber noch immer abtastende Sehen des Augenpaares hinzutritt, um dann im Vorwärtsschreiten erst die entscheidende Wendung zu nehmen, während anderseits nur der zeitweilige Verzicht auf die Ortsbewegung und die Einnahme eines festen Standpunktes die ausschliessliche Vorherrschaft der optischen Eindrücke und die Ansprüche einer ruhigen Ansicht oder gar des sogenannten Fernbildes zur Geltung bringen kann. Mit der Anordnung der drei Faktoren, als Tastraum, Gehraum und Sehraum, ist somit auch der psychophysischen Aufgabe und der ästhetischen Untersuchung der Weg gewiesen, den sie — z. B. schon bei einseitiger Behandlung der Raumwahrnehmung auf Grund des Gesichtssinnes allein — nicht ungestraft verlässt.

« Zweitens aber ist durch das Lebensprinzip des Raumgebildes in der Ortsbewegung und durch den Nachweis der grundlegenden Bedeutung des Gebraumes beim Wachstum zur bleibenden Wohnung des Individuums oder einer Mehrzahl von Individuen das Vorrecht dieser Entwicklungsreihe begründet. Das menschliche Raumgebilde als Wohnbau beansprucht auch in der theoretischen Grundlegung die Priorität vor dem sogenannten Sakral- oder Monumentalbau, bei dem an die Stelle des wirklichen Lebewesens ein gedachter oder gar ein lebloser Körper tritt, wie der Fetisch oder das plastische Götterbild, d. h. in beiden Fällen ein Substitut, das der wichtigsten Grundeigenschaft zur eigenen Betätigung der spontanen Ortsbewegung im Raum entbehrt, ja im Gegensatz gegen die transitorischen Aeusserungen und Beziehungen der Menschenkinder gerade als unverändert Bestehendes und Unvergängliches angenommen wird, d. h. das starre Prinzip der *Beharrung* statt des lebendigen der *Bewegung* einsetzt. Lange genug ist die Aesthetik und Kunstwissenschaft durch das vorwaltende Interesse der klassischen Archäologie verleitet oder durch die Hegelsche Bevorzugung des hieratischen Moments überhaupt von dem gesunden und fruchtbaren Wege des Wohnbaues abgelenkt worden und voreilig auf die abweichende Bahn des Tempelbaues und der Heiligtümer geraten. Selbstverständlicherweise hat dazu der Umstand beigetragen, dass Bauwerke mit solcher idealen Bedeutung auch eher und besser erhalten blieben, dass also jede historische Forschung über vergangene Perioden sich notwendig auf die Monumentalbauten angewiesen sieht, während die vergänglicheren Wohnbauten, d. h. gerade die wichtigsten Urkunden dieser Seite künstlerischer Betätigung, dem schnellen Verfall ausgesetzt und durch Neubildungen verdrängt, für die Forschung nachfolgender Generationen verloren gingen. Dies vorgefundene Verhältnis erhaltener Belege darf jedoch nicht einen Augenblick darüber täuschen auf welcher Seite die grundlegenden Zeugnisse für Wesen und Werden der Architektur als Kunst zu suchen sind. Und heutzutage darf angesichts des ethnographischen Materials, das wir allmählich zur Verfügung bekommen, ungescheut erklärt werden : *der Wohnbau ist überall das Grundlegende und Entscheidende für das Wesen der Architektur als Raumgestalterin*, und der Sakralbau bedeutet notwendigerweise seinem ganzen Wesen gemäss bereits eine Abwandlung nach der Seite der Körperbildnerin Plastik und ihrer auf Beharrung des Einzelwesens in seiner isolierten Unabhängigkeit erpichten

Travaux récents.
—
Littérature et art.

Prinzipien wie ihrer ganzen doch nur fiktiven Voraussetzung statuarischen Schaffens und seiner weiteren Einkleidung als Verewigungskunst. Die Zeugnisse primitiver Wohnbauten, die wir noch heute bei fernen Völkern der Südsee oder in arktischen Regionen antreffen können, sind für die allgemeine Kunstwissenschaft und die darauf fussende Aesthetik von viel tiefer greifendem Wert als das gesamte Material aller Tempelruinen und Heiligtümer, das die klassische Archäologie verarbeitet hat, zusammengenommen. Das ergibt sich schon als zwingende Folgerung aus meiner einfachen Definition der Architektur als *Raumgestalterin*, als Schöpferin zunächst des Innenraumes für die Umschliessung menschlicher Personen mit all ihren natürlichen Anwartschaften an das Leben, von selbst » (pp. 72-74).

[Schmarsow, August H. J. M. Né en 1853. A fait ses études aux universités de Strasbourg, Zurich et Bonn. Professeur aux universités de Gottingue (1881), Breslau (1885) et Leipzig (1893), directeur de l'Institut d'histoire de l'art à l'Université de Leipzig. Principaux travaux : *Rafael und Pinturicchio in Siena* (1880) ; *Pinturicchio in Rom* (1882) ; *S. Martin von Lucca und die Anfänge der toskanischen Sculptur im Mittelalter* (1889) ; *Die Kunstgeschichte in unsren Hochschulen* (1891) ; *Grundbegriffe der Kunstwissenschaft am Uebergang vom Altertum zum Mittelalter* (1905) ; *Erläuterungen und Kommentar zu Lessings Laokoon* (1907) ; *Fed. Barocci* (1909-1910), etc.]

* * *

Du rôle des individualités novatrices dans l'histoire de l'art.

Dans le courant du xixe siècle, l'étude de l'art flamand a été complètement renouvelée tant par les soins qu'on a apportés à fouiller les moindres archives que par les méthodes nouvelles qu'on a appliquées à l'histoire de l'art. Aussi peut-on aujourd'hui dresser un inventaire de cet art sans rien négliger d'essentiel et en attribuant aux différents éléments leur action propre. C'est à un travail de ce genre que s'est livré M. Rooses, conservateur du Musée Plantin-Moretus, à Anvers, dans son ouvrage sur l'*Histoire générale de l'art : Flandre* (Paris, Hachette, 1913, 349 pages et gravures). Ici aussi se retrouve l'influence des individualités novatrices. On pourra s'en rendre compte par ce que Rooses dit des origines de la peinture à l'huile :

« Durant le premier quart du xve siècle, alors que la miniature était à son apogée, les peintres de panneaux continuent l'évolution

artistique commencée par les enlumineurs de manuscrits. On ne peut préciser le moment où leur art se manifesta pour la première fois. Le plus ancien panneau peint à l'huile existant chez nous est un coffret dans lequel auraient été recueillies en 1292 les reliques de sainte Odile. Cet ouvrage fut exécuté pour le couvent des Croisiers, à Huy, et on le conserve aujourd'hui dans l'église de Kerniel, un village entre Tongres et Saint-Trond, où les Croisiers avaient jadis un couvent. Il représente une partie de la légende de sainte Ursule ; comment la sainte fut reçue par le pape, comment elle fut tuée par des guerriers païens, comment les reliques de sainte Odile, une des suivantes de sainte Ursule, furent transportées par des frères Croisiers de Cologne à Huy. La facture est tout à fait primitive et d'un art enfantin. Les couleurs sont frustes et dépourvues de nuances ; les traits des figures et les plis des vêtements sont tracés par de simples lignes : mais l'action est clairement indiquée et les groupes tout simplement mais naturellement disposés.

« Le second panneau de peinture à l'huile le plus ancien en date, appartient au Musée d'Anvers, mais il n'a pas été exécuté dans les Pays Bas du Sud. C'est un Christ en croix, la Vierge, saint Jean et le donateur, destiné au tombeau d'Henri Van Ryn, prêtre de l'église Saint-Jean, à Utrecht, lequel mourut en 1363. Le progrès est marqué : les figures ont une couleur plus nuancée, un dessin plus naturel. Les deux morceaux sont peints au blanc d'œuf. Le premier n'a rien de commun ni avec les miniatures, ni avec la peinture à l'huile du xve siècle ; le second se rapproche de cet art, mais en reste encore b en éloigné (pp. 65-66)

« Ce sont les frères VAN EYCK, qui ont montré par leurs chefs-d'œuvre la supériorité de la peinture à l'huile » pp. 68).

« Les VAN EYCK furent de puissants novateurs. Les trouvailles de leur génie et la perfection de leur métier sont inexplicables. Leur coloris a des douceurs caressantes et une vigueur extraordinaire : ils savent rapprocher les tons les plus éclatants sans préjudice de la plus prestigieuse harmonie. Cinq siècles après avoir été appliquée, leur peinture conserve encore l'éclat des premiers jours. Il est certain que la préparation de cette couleur contribua pour beaucoup à en assurer l'impérissable beauté. Autrefois on alla même jusqu'à attribuer au seul procédé matériel le secret de la prodigieuse maîtrise des VAN EYCK. JEAN VAN EYCK aurait été l'inventeur de la peinture à l'huile, et par là, autant dire, l'inventeur de cet art même. VASARI, l'historien de l'art italien, ayant proclamé JEAN

Travaux récents.
—
LITTÉRATURE ET ART.

DE BRUGES l'inventeur de la couleur à l'huile, durant des siècles cette opinion fut un article de foi ; mais des documents établissent que l'on peignit à l'huile bien avant l'an 1410. Le moine EURACLIUS enseigne dès le xe siècle l'utilité de mêler de l'huile aux couleurs. Les VAN EYCK n'eurent sans doute qu'à perfectionner le mélange. Ils prouvèrent en outre par un chef-d'œuvre la supériorité du procédé nouveau » (pp. 73-74).

[ROOSES, MAX. Né en 1839. A fait ses études à l'Université de Liége. Après avoir professé aux athénées de Namur et de Gand, il fut nommé conservateur du Musée Plantin-Moretus, à Anvers (1876). Principaux travaux : *Een drietaal verhandelingen over de geschiedenis der letterkunde* (1865) ; *Plantijn en de plantijnsche drukkerij* (1878) ; *Plantijn's koninklijke Bijbel, Geschiedenis van een boek in de 16de eeuw* (1880) ; *L'œuvre de P. P. Rubens* (1886-1892) ; *Letterkundige studien* (1894) ; *Oud en nieuwe kunst* (1895-1896) ; *La correspondance de Rubens* (1887-1909) ; *Antoon Van Dijck* (1900) ; *Jacob Jordaen's leven en werken* (1903) ; *De schilderkunst van 1400 tot 1800* (1909).]

* * *

Aperçu de l'évolution de la musique.

Le tome II de l'*Histoire de la musique*, de COMBARIEU (cf. *Bulletin*, n° 28, p. 1274), embrasse la période qui va du XVIIe siècle à la mort de BEETHOVEN (Paris, COLIN, 1913, 703 pages, 8 francs). Dans les dernières pages du livre, COMBARIEU résume le chemin parcouru par lui dans ses recherches :

« Ce que nous avons observé dans la période préhistorique, d'après les monuments les plus reculés ou les plus naïfs de la civilisation primitive, c'est l'existence du chant *magique*, auquel sont attribuées les vertus les plus extraordinaires ; avant l'invention des arts et des sciences tels que nous les comprenons, avant l'invention de l'écriture elle-même, les hommes ont cru qu'à l'aide de certains chants, ils pouvaient se rendre maîtres de toutes les passions, maîtres des esprits, maîtres de la vie et de la mort, maîtres de la nature entière. A l'aide du chant magique, ils croyaient pouvoir réaliser tous les miracles !

« Ce que nous observons, au moment où paraît BEETHOVEN et où nous sommes sur un des sommets de la civilisation moderne, après des milliers de siècles de travail et de progrès, c'est l'existence d'une musique qui, d'après l'opinion longuement motivée de R. WAGNER (conforme à celle des plus grands métaphysiciens alle-

mands), est *une intuition des lois du monde;* elle exprime, selon la formule de Schopenhauer, ce qui est supérieur et antérieur à toute réalité sensible, *Universalia ante rem.*

« Or, ces deux conceptions de la musique : celle des sauvages primitifs, et celle des esthéticiens allemands commentateurs de Beethoven, *sont identiques l'une à l'autre;* et leur identité explique toute la série des faits qui relie ces deux extrêmes.

« Si les primitifs croyaient au pouvoir magique du chant, c'est qu'ils avaient ce sentiment obscur et inconscient que la musique peut atteindre à une réalité invisible et mettre l'homme en possession directe des principes qui gouvernent tout. Les philosophes allemands, lorsqu'ils ont fait de l'esthétique musicale et voulu expliquer Beethoven, n'ont pas fait autre chose que reprendre cette idée et l'ériger en système dogmatique. Beethoven lui-même disait : *la musique va plus loin que la théologie et la philosophie.* Entendez maintenant les métaphysiciens : *la musique donne à l'auditeur une impression analogue à celle qu'il éprouverait en assistant à la création du monde par Dieu* (Nietzsche). *Le monde n'est qu'une musique réalisée. De ce que la musique est au cœur des choses et vit de leur essence, il résulte qu'elle a prise sur tous les objets, quels qu'ils soient* (Schopenhauer). *La puissance du compositeur n'est autre chose que celle du magicien* (R. Wagner). Une anthologie de textes analogues empruntés aux penseurs modernes formerait un volume.

« Le chant magique étant posé comme forme initiale de l'art, tout le reste s'explique, s'ordonne de la façon la plus claire, et se ramène à deux faits principaux : 1° des pratiques de la magie, le chant passe dans celles des religions organiques (cultes antiques, culte chrétien du moyen âge, de la renaissance et de la période moderne); 2° de la religion, suivant le mouvement général qui, peu à peu, émancipe l'esprit humain, il passe dans la vie profane, soit pour être un art d'agrément, soit avec Beethoven, pour se plonger dans un naturalisme affranchi des dogmes. Au cours de cette évolution, bien entendu, il y a un incessant travail technique, purement formel, dont le but est de perfectionner, de varier les ressources du chant, de les étendre à l'usage des instruments et d'en trouver les règles pour l'usage pratique. Ces trois faits représentent le schéma d'une évolution qui s'est répétée dans les temps anciens comme dans les temps modernes, et où se résume toute l'histoire de la musique.

« Nous ne voulons point dépasser le domaine déjà si vaste que

Travaux récents. — LITTÉRATURE ET ART.

nous avons eu à parcourir. Et cependant, une conclusion plus générale s'impose à notre esprit, quand nous nous demandons pourquoi la musique a tenu une si grande place dans l'histoire de la civilisation. L'idée du pur agrément ne suffit pas à l'expliquer, car pendant un très grand nombre de siècles, elle a été tout autre chose qu'un art d'agrément. D'autre part, la théorie de R. WAGNER et de SCHOPENHAUER nous paraît aussi ambitieuse et inacceptable, comme expression de la *vérité*, que la croyance des primitifs au pouvoir souverain des incantations. Pour trouver une réponse à la question posée, nous répéterions volontiers ce que nous avons inscrit sur le titre de notre premier volume : *l'homme est avant tout un être de foi, d'imagination et de sentiment* » (pp. 696-698).

[COMBARIEU. Voir *Bulletin* n° 28, p. 1277.]

***

Sommaire bibliographique.

Kluckhohn, Dr P. — Der Minnesang als Standesdichtung. (*Archiv für Kulturgeschichte*, Bd. XI, H. 4, 1914.)

Klaatsch, H. — Die Anfänge von Kunst und Religion in der Urmenschheit. (Leipzig, Unesma, 1913, 3 Mk.)

Hern, Y. — La vie esthétique. (Helsingfors, 1913, en suédois.)

Ziehen, Th. — Ueber den gegenwärtigen Stand der experimentellen Aesthetik. (*Zeits. für Aesthetik*, Bd. IX, H. 1, 1914.)

Meyer, Th. A. — Die Persönlichkeit des Künstlers im Künstwerk und ihre ästhetische Bedeutung. (*Zeits. für Aesthetik*, Bd. IX, H. 1, 1914.)

Dessoir, M. — Systematik und Geschichte der Künste. (*Zeits. für Aesthetik*, Bd. IX, H. 1, 1914.)

Deonna, W. — Etudes d'art comparé. (*Revue d'ethnog. et de sociol.*, septembre-décembre 1913.)

Wize, K. F. — Le Beau. (IV. Congr. int. di filosofia, vol. III, 1911.)

Fischer, O. — Ueber den Anteil des künstlerischen Instinkts an literarhistorischer Forschung. (*Zeits. für Aesthetik*, Bd. IX, H. 1, 1914.)

Middleton, A. — The evolution of architectural ornament. (London, Griffiths, 1913.)

Walser, Dr E. — Christentum und Antike in der Auffassung der italienischen Frührenaissance. (*Archiv für Kulturgeschichte*, Bd. XI, H. 3, 1913.)

Lehmann-Haupt, C. F. — Zur Herkunft der Ionischen Säule. (*Klio*, Bd. 13, H. 3-4, 1913.)

Travaux récents.

—

SCIENCE, PHILOSOPHIE ET MORALE.

—

Du processus de la constitution des découvertes scientifiques et de leur réception dans la science.

Science, philosophie et morale.

Un exemple intéressant de la marche que peut suivre une découverte scientifique moderne et de la manière dont cette découverte peut être reçue dans le monde savant, se trouve dans un article de J. C. SHEDD et M. D. HERSHEY relatif à la loi de OHM, paru dans le *Popular Science Monthly* de décembre 1913, sous le titre « The History of OHM's Law ». Le caractère général des découvertes de l'espèce et les conditions qui ont favorisé celle de OHM sont exposés, en partie, dans les passages suivants :

« In the historical development of any branch of science three steps may generally be traced. First, there is the growth, frequently in disconnected masses, of a body of data. A few of the more readily grasped facts may find quantitative expression. These formulae, whether expressed in words or in mathematical terms, prepare the way for the *second* stage, in which investigation is directed toward the discovery of connecting links between otherwise isolated observations. This inductive process of framing and testing hypotheses ends with that comprehensive generalization in concise mathematical form which constitues a *fundamental* law. The *third* and final stage comprises the deductive application of the newly discovered law to the prediction of new phenomena. The first stage is generally the longest, the second the most contradictory and difficult, while the third is the most fruitful and may perhaps be regarded as the most interesting.

« The branch of electrical science to which OHM's law belongs is now so well advanced into the third stage, into which it may be regarded as having been ushered by CLERK MAXWELL, that it is difficult to look back to stages one or two. Yet eighty-five years ago the theory of electricity was in the first stage, and the years from 1825 to 1860, in some respects, mark the limits of the second. This period includes OHM's work and that of his immediate successors.

« OHM's work was made possible by the discoveries of GALVANI, VOLTA, OERSTED, AMPÈRE, SEEBECK and others, whose researches had so broadened the knowledge of phenomena connected with the galvanic circuit as to show the probability of a connecting theory. The formulation of such a connecting theory is the task to which OHM set himself, approaching the problem from the experimental side. The workers of the early nineteenth century had already in

a measure identified and separated the factors at play in the galvanic circuit. Examples of such factors are : the *contact force* at the terminals of the circuit, the *flow of current* along the wire, the *electroscopic force* between any two points of a circuit, the tendency of electricity to escape into the air, and the polarization of the electrodes. There was, however, a lack of definiteness of ideas, as well as of methods of quantitative measurement.

« It is no small task to select the necessary from among the incidental factors and to express their relation in concise form. Upon this achievement rests Ohm's chief claim to fame. This is not, however, his only claim to consideration, for besides establishing the law which bears his name, he devised mathematical methods for determining the distribution of electricity in a complex system of conductors, for both steady and variable currents. He did much in clearing up the conception of such terms as electromotive-force, current and resistance. In fact, he did for Volta what Maxwell later did for Faraday. The contributions of Dr. Ohm to the theory of electricity were therefore many sided. They were accomplished because he was a trained mathematician, a skilled experimenter and a keen, logical thinker. A less trained man could not have completed his work; one less honest would have been misled ere the end was reached. Finally, it is interesting to note that recognition of the value of his labors and of the importance of his law came tardily. Like many others, his work was misunderstood and only late in life did appreciation and the ambition of his youth — a university appointment — fall to his lot » (pp. 599-600).

« The discussion of the origin of Ohm's law may then be summarized as follows : Dr. Ohm carried along his experimental or inductive work simultaneously with the theoretical or deductive work; first the one then the other was to the front, until finally in 1826 he was able, from his experimental data, to announce the true law. In 1827 he ill-advisedly advanced his hypotheses as the origin of his theory without making it sufficiently clear that they were based on experiment. As an example of deductive reasoning the law means little, while as an example of inductive reasoning the law marks an important stage in the progress of science, and in its simple, generalized form is found to be identical with our present wider knowledge, so long as we avoid such phenomena as the skin effect, the Hall effect and conduction through gases.

« Ohm's law thus experimentally discovered has stood the most exacting tests that modern methods have made possible. It has

Travaux récents — Science, philosophie et morale.

served as a firm basis for the progress of electrical science and marks the transition from the somewhat haphazard disconnected researches of those who preceded, to the well-directed, consistently developed labors of those who followed him. In a less degree and in a more limited field Ohm did for a branch of electrical science what at an earlier date Newton did for the great field of mechanics » (pp. 613-614).

* * *

L'éducation morale dans l'antiquité.

Antike Schriften über Seelenheilung und Seelenleitung auf ihre Quellen untersucht. — Sous ce titre, P. Rabbow publie une série d'études sur la morale antique, dont la première est consacrée à la colère (« Die Therapie des Zorns », Leipzig, 1913, 198 pages, 6 marks). Cette monographie a pour but d'analyser les fondements des représentations qui, au premier siècle de l'Empire, servaient aux citoyens pour les besoins de leur propre éducation morale et pour la formation de leur volonté. Elle repose sur le *De ira* de Sénèque et sur les traités analogues de Posidonius, Plutarque, etc.

* * *

Sommaire bibliographique.

Turro, R. — Les origines de la connaissance. (Paris, Alcan, 1913, 5 Fr.)

Parodi, D. — Science et philosophie. (*Revue du mois*, janvier 1914.)

Solvay, E. — Sur les fondements positifs bio-psychiques et énergéto-productivistes de l'évolution sociale. (*Revue économique internationale*, décembre 1913.)

Harris, H. — Interessen som normativ idé. En filosofisk og sociologisk undersökelse. (L'intérêt comme idée normative. Etude philosophique et sociologique. I. L'intérêt comme phénomène psychologique. II. Psychogénèse de la représentation de l'absolu.) (Kristiania, Dybwad, 1913, 15 Fr.)

Helm, G. — Die Energetik aussorhalb der Naturwissenschaft. (*Die Geisteswissenschaften*, 24. Dezember 1913.)

Ostwald, W. — L'expression énergétique des lois générales du progrès. (*Annales Inst. int. de sociologie*, t. XIV, 1912.)

Rutherford, Prof. E. — The international Conference on the structure of matter. (*Science*, 5 December 1913.)

Webster, Prof. A. G. — The method of the physical sciences, to what are they applicable? (*Science*, 9 January 1914.)

Carmichael, Prof. P. D. — On the nature of mathematical and scientific demonstration. (*Science*, 19 December 1913.)

Quandt, J. — Kulturelle Bedeutung der Mathematik. (Pirna, Eberlein, 1913, 0.30 Mk.)

Doehlemann, K. — Ueber den Bildungswert der reinen Mathematik. (*Unterrichtsbl. Math.*, 1913.)

Hale, Dr G. E. — National Academies and the progress of research. (*Science*, 14 November 1913.)

Travaux récents.

—

SCIENCE, PHILOSOPHIE ET MORALE.

Warnotte, D. — Organisation und Arbeitsmethoden des Institut de sociologie Solvay. (*Die Geisteswissenschaften*, 29. Januar 1914.)

Bloch, E. — Die antike Atomistik in der neueren Geschichte der Chemie. (*Isis*, November 1913.)

Mieli, A. — La teoria di Anaxagora e la chimica moderna. (Lo sviluppo e l'utilizzazione di un' antica teoria.) (*Isis*, novembre 1913.)

Arber, A. — The botanical philosophy of Guy de la Brosse : a study in seventeenth-century thought. (*Isis*, novembre 1913.)

Charpentier, J. — Diderot et la science de son temps. (*Revue du mois*, novembre 1913.)

Radl, Dr E. — Geschichte der biologischen Theorien in der Neuzeit. (Leipzig, Engelmann, 1913, 9 Mk.)

Laminne, J. — Evolution et causalité. (*Revue des questions scientifiques*, juillet 1913.)

Kronenberg, Dr M. — Kausale und konditionale Weltanschauung. (*Die Naturwissenschaften*, 21. November 1913.)

Mackenzie, W. — Concordanze teleologiche nella natura e nel l'uomo. (IV. Congr. int. di filosofia, vol. II, 1911.)

Keyser, Prof. C. J. — The human worth of rigorous thinking. (*Science*, 5th. December 1913.)

Rickert, H. — Vom System der Werte. (*Logos*, H. 3, 1913.)

Grimanelli, P. — Quelques réflexions sur le progrès intellectuel. (*Annales Inst. int. de sociologie*, t. XIV, 1912.)

Unold, J. — Die drei Hauptrichtungen des modernen Monismus. (IV. Congr. int. di filosofia, vol. II, 1911.)

Chauffard, E. — La philosophie de Fouillée et la pensée contemporaine. (*Revue internationale de sociologie*, décembre 1913.)

Palante, G. — Pessimisme et individualisme. (Paris, Alcan, 1913, 2.50 Fr.)

Mamelet, A. — Le relativisme philosophique chez Georg Simmel. (Paris, Alcan, 1913, 3.75 Fr.)

Wolff, G. — Mechanismus, Vitalismus und Seele. (*Süddeutsche Monatshefte*, Oktober 1913.)

Bréhier, E. — Une nouvelle théorie des origines de la philosophie grecque. (*Revue de synthèse historique*, août-octobre 1913.)

Burnet, Dr J. — Die Anfänge der griechischen Philosophie. (Leipzig, Teubner, 1913, 8 Mk.)

Ravaisson, F. — Essai sur la métaphysique d'Aristote. (Paris, Vrin, 1913, 40 Fr.)

Cohn, G. — Morale et sociologie (en danois). (Copenhague, Cyldendal, 1913, 9 Fr.)

von Karman, M. — Des System der ethischen Ideen und die Entwicklung der Sittlichkeit. (IV. Congr. int. di filosofia, vol. III, 1911.)

Ruyssen, Th. — La morale sexuelle. (*Revue de métaphysique et de morale*, novembre 1913.)

Valli, L. — La valutazione. (IV. Congr. int. di filosofia, vol. III, 1911.)

Travaux récents.

SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE SOCIALE.

—

Essais de sociologie et de politique sociale de R. MICHELS.

Sociologie et philosophie sociale.

R. MICHELS a réuni, en un volume intitulé *Probleme der Sozialphilosophie* (Leipzig, TEUBNER, 1914, 208 pages), différents essais se rapportant à des questions de sociologie et de politique sociale. On a reproduit ci-après la liste de ces études :

Vorwort. — I. Zum Problem der Kooperation. — II. Zum Problem der Eugenetik. — III. Zum Problem : Solidarität und Kastenwesen. — IV. Zum Problem des Fortschritts. — V. Zum Problem der Messung der Sittlichkeit. — VI. Zum Problem der Koketterie. — VII. Zum Problem der Behandlung des Proletariats in der Wissenschaft. — VIII. Zum Problem der zeitlichen Widerstandsfähigkeit des Adels. — IX. Zum Problem der internationalen Bourgeoisie. — X. Zum Problem : Wirtschaft und Politik. — Namenverzeichnis.

[MICHELS, R. Voir *Bulletin* n° 14, « Archives » n° 221.]

* * *

Le système sociologique de MÜLLER-LYER.

F. MÜLLER-LYER a conçu un système sociologique dont certaines parties déjà achevées ont vu le jour en librairie et dont l'ensemble se présente comme suit :

I. *Der Sinn des Lebens und die Wissenschaft* (paru en 1910);

II. *Phasen der Kultur und Richtungslinien des Fortschritts* (paru en 1908);

III. *Formen der Ehe, der Familie und der Verwandtschaft* (1911);

IV. *Die Familie* (1912);

V. *Phasen der Liebe* (1913);

VI. *Die Zähmung der Nornen. Eine Soziologie der Zuchtwahl, der Erziehung und der Erbfolge*;

VII. *Soziologie des Alters.*

VIII. *Der Staat.*

IX. *Die Geschichte des menschlichen Verstandes.*

X. *Die Entwicklung der Moral, des Rechts und der Kunst.*

Un volume de synthèse clôturera la série.

Le tome V qui a paru en 1913 sous le titre indépendant de *Phasen der Liebe. Eine Soziologie des Verhältnisses der Geschlechter* (München, A. LANGER 254 pages), décrit l'évolution du mariage et l'origine de certains sentiments moraux, tels que la pudeur, puis la situation sociale de la femme chez les différents peuples.

Travaux récents.

—

SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE SOCIALE.

—

La méthode des phases sociologiques et l'évolution des rapports sexuels.

L'auteur a imaginé une méthode qu'il appelle la méthode des *phases* ou des *directions* (Richtungslinien) qu'il résume comme suit :

« Wir zerlegen also das Gesamtgebiet der Kultur in die Einzelgebiete, deren wichtigste wohl diese sind : Wirtschaft, Familie, Staat, Glauben und Wissen, Moral, Recht und Kunst. (Und auch diese Einzelgebiete werden, je nach Bedürfnis, wieder in Unterabteilungen gespalten.)

« Auf jedem dieser Einzelgebiete verfolgen wir nun den gesamten Verlauf, den die Entwicklung von den untersten uns bekannten Zuständen bis auf unsere Tage genommen hat, und zerlegen die ganze Strecke in eine Folge von Perioden oder Phasen. Vergleichen wir dann jede Phase mit der nächstfolgenden, so entdecken wir die Richtungslinien des Kulturfortschritts, die sich durch den ganzen Phasenverlauf hindurchziehen und die Richtung angeben, in der sich die Kultur weiterbewegt. Und aus diesen Richtungslinien können unter Umständen — nämlich, wenn es gelingt, die Bewegung kausal zu erfassen — dann die Richtungsgesetze abgeleitet werden. Also, um zusammenzufassen : Wir schreiten von den Kulturphasen zu den Richtungslinien weiter, von den Richtungslinien zu den Richtungs- oder Entwicklungsgesetzen. Damit ist aber die Aufgabe noch nicht beendigt. Gesetzt, wir hätten auf allen Einzelgebieten die Richtungslinien gefunden, so müssen wir sie nun noch untereinander vergleichen, um so ihre Wechselwirkungen, d. h. die Zusammenhänge zwischen den einzelnen soziologischen Funktionen feststellen zu können und so die interfunktionellen Gesetzmässigkeiten zu finden. Das Gebiet der interfunktionellen Beziehungen ist ausserordentlich gross und verwickelt; denn jede soziologische Funktion ist von jeder anderen in irgendeiner Weise abhängig » (pp. 215-216).

« Doch schwierige und unlösliche Aufgaben gab es und gibt es in allen Wissenschaften. Wir wollen uns daher nicht länger bei diesen Schwierigkeiten aufhalten, sondern vielmehr erwägen, was jetzt schon die Phasenmethode für die Soziologie zu leisten imstande ist.

« 1. Ein erster Vorteil ist, dass die phaseologische Methode in das ungeheure Chaos des geschichtlichen Stoffes Ordnung bringt; dass es sie ermöglicht, eine einheitliche Systematik der soziologischen Erscheinungen herzustellen. Gerade wie z. B. in den Naturwissenschaften aus der (beschreibenden) Botanik und Zoologie eine (induktive) Biologie erst hervorgehen konnte, nachdem der Stoff

systematisiert war (Linné, de Candolle u. s. w.), geradeso kann auch die eigentliche soziologische Arbeit erst dann einsetzen, wenn vorher der gesamte Stoff geordnet, d. h. in ein einheitliches System eingegliedert worden ist. In der Soziologie hat aber ein System noch mehr zu bedeuten. Gerade weil die soziologischen Erscheinungen alle miteinander im Zusammenhang sind, besteht die soziologische Erkenntnis zum grossen Teil in der Einsicht in diese Zusammenhänge, die nur durch ein einheitliches, alles umfassendes System klargestellt werden können. (Erst ein solches System wird es z. B. ermöglichen, die Marxsche Theorie, soweit es überhaupt tunlich ist, durch das ganze Gebiet hindurch einer *systematischen* Prüfung zu unterwerfen.) Dass aber die Phasenmethode Ordnung und Systematisierung tatsächlich schaffen kann, dies Eine wenigstens glaube ich in meinen früher genannten Büchern über die Oekonomie und Geneonomie unwiderleglich gezeigt zu haben. Durch die systematische Fragestellung, zu der uns die Methode zwingt, bringt sie uns aber auch zu einer Menge neuer Fragestellungen, auf die wir ohne die Methode nicht so leicht gekommen wären; sie hat also auch einen heuristischen Wert.

« 2. Wenn die Phaseneinteilung es ermöglicht, den Stoff zu systematisieren und so ein Zwischenglied zwischen der rein beschreibenden (Geschichte, Ethnographie u. s. w.) und der eigentlich induktiven Sozialwissenschaft, der Soziologie, herzustellen, so darf man von den Richtungslinien behaupten, dass sie uns schon hoch über den geschichtlichen Stoff in das Reich der Soziologie hinaufführen. Man mag Soziologie definieren wie man will, ein System der Richtungslinien, auf denen die grossen *Völkergedanken* ihre Entwicklungsbahn wandeln, ist sicherlich kein geschichtliches sondern bereits ein rein soziologisches Gebilde » (pp. 218-219).

« 3. Aus dieser Betrachtung wird aber auch hervorgehen, in welcher Weise die Methode der Richtungslinien die gesamte Vergangenheit für das Verständnis der Gegenwart und der Zukunft fruchtbar machen kann. Die Zustände, unter denen wir gegenwärtig leben, lernen wir nun begreifen als die augenblicklich letzten, aber immer vorwärts drängenden Glieder fast unendlich langer Entwicklungsreihen. Und nun vermögen wir es, die Entwicklung jeder historischen Reihe mit vollem Bewusstsein und wachsendem Verständnis zu verfolgen. Die Bewusstwerdung der Kulturbewegung ist aber, wie ich anderen Ortes zu zeigen versuchte, der erste Schritt zur — Kulturbeherrschung, zum

« Aktivismus », durch den der Mensch, der bis dahin nur ein historisches Objekt war, nun Subjekt seiner Geschichte wird » (p. 220).

Appliquée à l'évolution des rapports sexuels, la théorie aboutit aux résultats condensés dans l'extrait reproduit ci-après :

« Alles tierische Leben beginnt mit der Reflexbewegung, und auf dem Reflex ist das gesamte psychische Leben aufgebaut. Denn die Reflexe setzen sich zu Instinkten oder Trieben zusammen ; und auf den untersten Stufen des tierischen Lebens ist der Reflex alles. Aber schon frühe tritt ein intellektuales Moment hinzu, die Mneme, das Gedächtnis, d. h. die Empfänglichkeit für Erinnerungsbilder oder Engramme. Die Beziehungen, die diese Erinnerungsbilder zueinander eingehen, nennen wir in ihrer Gesamtheit den Intellekt. Der Intellekt, der die Erfahrungen der Vergangenheit zur Erfassung der Zukunft verwertet, wird nun eine der gewaltigsten Waffen im Kampf ums Dasein, und je reicher er sich entfaltet, um so mehr werden die Handlungen die früher rein instinktiv waren, nun zweck- und zielbewusste Willenshandlungen.

« Wenden wir nun diese Theorie auf das Sexualverhältnis des Menschen an, so werden wir sagen :

« Mit wachsender Kultur werden die ursprünglich (biologisch angelegten) rein animalischen Sexualinstinkte von einem immer reicher werdenden Vorstellungsleben überlagert ; und das Geschlechtsleben wird infolgedessen von einer zunehmenden Durchgeistigung durchdrungen.

« Dieser Satz ist, wie wir glauben, der psychologische Schlüssel zum Verständnis der gesamten Sexualentwicklung ; er erschliesst klar die Richtungslinie, die den Phasenverlauf von den ersten Anfängen der Kultur bis auf unsere Tage durchzieht.

« Um dies einzusehen, müssen wir aber die allgemein gefasste Formel mit Inhalt füllen, wir müssen die Erscheinungsweisen dieser Durchgeistigung in ihren wichtigsten Zügen namhaft machen und wollen zu diesem Zweck nun nochmals die ganze Entwicklung in aller Kürze an unseren Augen vorüberziehen lassen » (p. 228).

—

[Müller-Lyer, Franz C. Né en 1857. A fait ses études aux universités de Bonn, Leipzig et Strasbourg. Docteur en médecine. Assistant à la clinique psychiatrique de l'Université de Strasbourg. A étudié la psychologie et la sociologie de 1884 à 1888 aux universités de Berlin, Vienne, Paris, Londres. S'est consacré à des études

Travaux récents. — Sociologie et philosophie sociale.

privées depuis 1889. Principaux travaux : *Physiologische Studien über Psychophysik* (1886); *Optische Urteilstäuschungen* (1889); *Vereinfachte Harmonik* (1894); *Phasen der Kultur und Richtungslinien des Fortschritts* (1908); *Der Sinn des Lebens und die Wissenschaft* (1910); *Formen der Ehe, der Familie und der Verwandtschaft* (1911); *Die Familie* (1912)]

* * *

Analyse d'un ouvrage japonais relatif à la civilisation.

Kinzo Goraï analyse dans la *Revue internationale de sociologie*, de janvier 1914, trois ouvrages japonais relatifs à la sociologie : celui de T. Takébé sur la statique sociale; celui de T. Kobayashi sur la société japonaise et celui de A. Ebé sur la civilisation (étude sociologique). Nous empruntons le passage suivant à ce qu'il dit du livre de Takébé :

« Takébé divise son œuvre en trois parties : 1° la genèse sociale; 2° l'organisation sociale; 3° la formation sociale. On trouve déjà ses jugements originaux dans l'étude sur l'organisation sociale. Il considère la famille comme l'unité de la société. La famille est une institution universelle et fondamentale de l'humanité. Sans elle, la société ne peut ni exister, ni se développer. Sa raison d'être consiste en : 1° la continuation de la génération; 2° l'éducation des enfants; 3° le développement de la division du travail et de la coopération entre l'homme et la femme; 4° l'existence historique et actuelle de la famille dans l'organisation sociale. Surtout au point de vue de la continuation, de la génération, la monogamie n'est pas supérieure à la polygamie. Surtout dans l'organisation sociale où l'éternité de la famille est le principe fondamental, cette dernière est souvent nécessaire et a la haute fonction d'avoir des descendants Dans ce cas, il faut absolument la distinguer de la polygamie qui existe pour contenter l'égoïsme masculin. Dans ce système familial, le rapport entre les parents et les enfants est remplacé par celui de la famille et des enfants. C'est également dans cette société que la relation fraternelle est hiérarchiquement ordonnée d'après la nécessité commune des membres de la famille. Takébé s'indigne donc des préjugés des savants européens qui, sachant apprécier la culture antique, méprisent le système familial et le système religieux des Grecs et des Romains : la polygamie et le polythéisme.

« Il divise la fonction sociale en trois parties : 1° l'économie; 2° la culture; 3° la politique. L'étude sur la culture est la plus originale et compose le noyau du volume. Ici, il s'est inspiré de la philosophie chinoise, dont la préoccupation principale est l'éducation morale et

Travaux récents.

—

Sociologie et philosophie sociale.

a développé avec beaucoup de clarté toutes les branches de la culture sociale. Takébé s'est montré ici comme philosophe pratique plutôt que sociologue. Il y a déployé sa qualité orientale.

« Il définit d'abord la culture comme « l'action sociale qui « consiste à approprier l'homme naturel à un état propre à en faire « un élément social ». Il expose cette étude intéressante en cinq chapitres.

« Dans le premier chapitre, il étudie la différence entre la conception de culture et celle d'éducation La première est l'éducation essentiellement sociale, tandis que la seconde est avant tout psychologique. L'apparition de la première est plus ancienne que la seconde. Mais la seconde a dominé l'esprit des modernes jusqu'à aujourd'hui. Le moment du retour à la conception antique est arrivé par l'avènement de la sociologie sur le trône des sciences modernes.

« Dans le deuxième chapitre, il expose les deux fonctions de la culture : 1° la morale: 2° la profession. La vertu et la capacité sont les deux qualités essentielles pour l'homme social. Sans la morale, la société se désorganise; sans la profession, elle se flétrit.

« Dans le troisième chapitre, il examine le fondement de la culture. Il y emprunte beaucoup à Guyau. D'après lui, l'éducabilité de l'homme consiste dans la possibilité, l'idéalité et la réalisabilité. Il examine ici longuement le rapport entre l'éducation et l'hérédité.

« Dans le quatrième chapitre, il expose la méthode de la culture. Il étudie ici la méthode de la suggestion et de l'imitation. Il conclut que l'association, la suggestion et l'imitation sont les manifestations de la force attractive qui est inhérente à la conscience sociale, comme l'attraction l'est au monde physique entier. Il classifie ensuite les méthodes diverses de la culture : 1° inspiration ou culture inconsciente sociale: 2° instruction; 3° enseignement. La première méthode est bien propre à l'Extrême-Orient. C'est ce que Voltaire appelle la conversion par la vertu.

« C'est l'influence du supérieur sur ses inférieurs par sa conduite vertueuse. C'est l'idéal de la culture confucianiste. En dehors de ces procédés normaux, il énumère aussi les procédés anormaux comme la réformation des criminels et la suggestion hypnotique.

« Dans le cinquième chapitre, il traite les mœurs, la coutume, le rite, la religion, les arts et la science comme les faits sociaux concernant la culture sociale.

« Il conclut son œuvre par une étude sur la politique comme le troisième élément de la fonction sociale » (pp. 61-63).

* * *

Travaux récents.
—
SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE SOCIALE.
—
Le progrès au dernier congrès de l'Institut international de sociologie.

Le tome XIV des *Annales de l'Institut international de sociologie* renfermant le compte rendu du Congrès tenu à Rome en 1912, et consacré uniquement à l'étude des questions concernant « Le Progrès » a paru à la librairie GIARD et BRIÈRE (Paris, 527 pages 10 francs) Il renferme les communications suivantes :

Le progrès anthropologique. — L. MANOUVRIER : « Le progrès anthropologique de l'intelligence ». — G. SERGI, le prince ROLAND BONAPARTE et RENÉ WORMS : « Observations ». — G. PAPILLAULT : « Les conditions biologiques du progrès social : l'hygiène lamarckienne et l'eugénique darwinienne ». — G. L. Duprat : « Progrès et sélection sociale ».

Le progrès économique. — RENÉ MAUNIER : « La formule de l'évolution dans la production ». — YVES GUYOT : « Le progrès de la production ». — EUGÈNE FOURNIÈRE : « Le progrès dans la répartition des richesses ». — CHARLES GIDE : « Le progrès dans la consommation ». — ALBERT PARENTY et M[me] LÉON PHILIPPE : « Observations ».

Le progrès politique. — MAXIME KOVALEWSKY : « Le progrès politique et son rapport avec l'évolution économique ». — FERDINAND BUISSON : « Note sur le progrès politique ». — Le prince ROLAND BONAPARTE FRANSCESCO DE LUCA et R. GAROFALO : « Observations ». — ALBERT GOBAT : « Du progrès politique ».

Le progrès intellectuel, moral et esthétique. — P GRIMANELLI : « Quelques réflexions sur le progrès intellectuel ». — MIECZYSLAW SZERER et ROBERT MICHELS : « Observations ». — J.-S. MACKENZIE : « L'éducation morale en vue du progrès social ». — LÉON PHILIPPE : « Le progrès musical ».

Théorie générale du progrès. — RENÉ WORMS : « Une vue d'ensemble sur la question du progrès ». — J.-K. KOCHANOWSKI : « Quelques notes sur le progrès social ». — WILHELM OSTWALD : « L'expression énergétique des lois générales du progrès ». — LESTER F. WARD : « Définition du progrès social ». — LESTER F. WARD : Le progrès spontané et le progrès volontaire ». — EUGÈNE DE ROBERTY : « Le concept sociologique du progrès ». — J. NOVICOW : L'essence du progrès ». — ALESSANDRO CHIAPELLI : « Du progrès comme substitution des valeurs ». — ROBERT MICHELS : « Le caractère partiel et contradictoire du progrès ». — G. SERGI, M. SZERER et RUDOLPH GOLDSCHEID : « Observations » — LUDWIG STEIN : « La philosophie du progrès ». — RAOUL DE LA GRASSERIE : « Des conséquences optimistes ou pessimistes qui se dégagent de l'étude de l'évolution ».

Travaux récents.

—

SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE SOCIALE.

—

Une explication provisoire de la notion du progrès.

R. Worms a essayé de construire une doctrine provisoire du progrès qu'il a présentée en ces termes :

« Quel est le terme vers lequel tend le mouvement de l'humanité? Quel chemin l'y conduit? En quel ordre les différents groupes sociaux le parcourent-ils? Par quel mécanisme leur progression est-elle assurée? Sur plusieurs de ces problèmes, les doctrines sont en désaccord, mais tous comportent, peut-être, des solutions assez généralement acceptables.

« Quel est, d'abord, le but où tend l'évolution? On peut le définir d'un seul mot : c'est l'adaptation. Sous ce vocable, trois choses sont comprises : l'adaptation de l'humanité à son milieu; l'adaptation des divers groupes humains les uns aux autres; l'adaptation des membres d'un même groupe entre eux. La première amène la meilleure utilisation des forces naturelles; la seconde supprime ou du moins rend plus rare la guerre; la troisième limite l'acuité des conflits entre concitoyens. Ces adaptations se font consciemment, volontairement. On peut donc dire qu'elles visent à une fin. Par là se marquent à la fois le lien du progrès social avec l'évolution biologique et leur différence. Dans l'évolution biologique aussi, l'adaptation est le facteur fondamental. Mais là, elle opère d'une façon inconsciente ou subconsciente. Au contraire, l'intelligence et la volonté y président quand il s'agit du monde social. C'est justement pourquoi on peut ici parler de progrès, et non plus seulement d'évolution. Il y a continuité entre ces deux processus, et pourtant il y a entre eux distinction.

« Quel est, maintenant, le chemin qui mène au but ainsi défini? Est-ce une ligne droite? On le voudrait, mais ce n'est guère soutenable. La marche vers le mieux connait certainement des temps d'arrêt, voire des reculs, au moins partiels. Vico pensait que l'humanité repasse progressivement par les mêmes points. Hegel a admis qu'il y a tout à la fois, dans son mouvement, un progrès continu et un retour aux formes du passé. Notre collègue, Raoul de la Grasserie, a traduit cette idée en un graphique intéressant, quand il a proposé, pour représenter l'évolution humaine, le tracé d'une hélice qui, à chaque tour de spire, parvient à un point situé à la même cote horizontale que son point de départ, mis à un niveau vertical plus élevé.

« En troisième lieu, de quelle manière les divers groupes humains font-ils la route dont nous venons de parler? Plus exactement, quel ordre observent-ils entre eux dans cette marche? A ce sujet bien des propositions ont été admises. Nous en relèverons

Travaux récents. — Sociologie et philosophie sociale.

trois principales : 1° les groupes partent d'un même point pour aller en divergeant. C'est l'idée traditionnelle, celle qu'on étaie de l'autorité de la Bible ; 2° ils partent de points différents pour cheminer parallèlement. Telle est la conception qu'admettait volontiers le XVIIIe siècle, et qu'acceptent encore ceux qui sont demeurés fidèles à son esprit ; 3° ils partent de points dissemblables, pour se rapprocher progressivement les uns des autres. Ce système a été défendu avec éclat par notre regretté collègue Gabriel Tarde. Pour lui, c'est le même mécanisme de l'imitation qui explique cette convergence des groupes, c'est la diffusion des inventions par voie imitative qui a nivelé l'humanité. Peut-être la vue profonde d'Herbert Spencer est-elle de nature à offrir une conciliation entre ces systèmes opposés. Car il parle du passage de l'homogène confus à l'hétérogène coordonné. Il admet donc l'existence simultanée de deux mouvements, l'un qui différencie, l'autre qui rapproche les sociétés. Et il nous semble qu'en effet l'histoire les montre tous deux s'opérant à la fois.

« Nous disions, il y a un instant : *de quelle manière les différents groupes humains font-ils la route?* Nous venons de préciser en quel sens on peut répondre à la question, dans l'une des acceptions dont elle est susceptible. Mais il y en a une autre que nous devons envisager à son tour. Et ce sera le quatrième de nos problèmes généraux. Par quel mécanisme la progression s'opère-t-elle? Comment, en un groupe donné (abstraction faite, cette fois, de ses relations avec les autres groupes), passe-t-on d'un état à un autre, qui n'est pas seulement ultérieur, mais qui est jugé supérieur? Le voici. Des innovations se produisent à chaque instant dans le groupe, par le libre jeu des spontanéités individuelles. Toutes les innovations ont des côtés utiles et aussi des côtés désavantageux. Subsistent seules celles dont les bons côtés l'emportent sur les mauvais. Mais qui sera juge, demandera-t-on, du bon et du mauvais? Ceci nous ramènerait à la question posée tout au début de ce travail Si l'on demande un juge du bien et du mal absolus, nous avouons, personnellement, n'en pas connaître. Mais si l'on parle du bien et du mal relatifs, le problème comporte une solution positive. Est réputé bien, pour une société, ce qui paraît avantageux à ceux qui y dominent, c'est-à-dire aux gouvernants ou à la majorité. Est reputé mal, l'inverse. Les innovations jugées bonnes s'accumulent de la sorte. Si le jugement de la société a été exact, ces innovations la conduisent vers le progrès véritable. Si ce jugement a été erroné, il ne tarde pas d'ordinaire à être reconnu tel, et les

innovations sont abandonnées. Ou bien ce jugement persiste, mais alors c'est la société elle-même qui (objectivement) décline et qui finit par être éliminée. Ainsi est assuré le triomphe des idées fécondes, la victoire — d'ordinaire pacifique, heureusement — des mieux adaptés » (pp. 364-367)

Des caractères généraux du progrès.

Il importe de reproduire aussi le passage final de la communication de R. MICHELS :

« A l'aide des exemples que nous avons tirés de l'histoire, c'est-à-dire, de cette série interminable de petits progrès et de petits regrès, alternant sans ordre ni but préétabli, de ces *corsi e ricorsi*, comme aurait dit VICO, nous nous sommes proposé avant tout de montrer une chose : le caractère presque toujours incertain et toujours unilatéral, contradictoire et partiel du progrès; que le progrès n'est jamais complet, mais qu'il est toujours accompagné au contraire, presque toujours d'un regrès dans une autre direction. Il peut y avoir progrès dans la qualité et regrès dans la quantité ou vice-versa; il y a progrès dans une manifestation de la vie, et regrès dans une autre voie causé par celui-là. Les manifestations et activités de la vie humaine n'étant pas comparables entre elles, ni additionnables, on ne peut même pas constituer une résultante, si établir un rythme quel qu'il soit du progrès. Tout au plus on peut constater certaines concomitances et certaines périodicités. Encore faudrait-il pour trancher toute difficulté et rester rigoureusement scientifique, nier *le progrès* dans le sens global du mot, et n'admettre que *des progrès*, bien définis, et dans des sujets bien déterminés. Comme tous les grands mots, vides ou trop pleins de sens, le mot progrès doit subir, afin de devenir un terme scientifiquement employable, la douche froide du relativisme. Progrès de quoi? Progrès de quel point de vue, à base de quelles prémisses? Voilà les deux questions, sans lesquelles la sociologie ne saurait que faire de ce mot » (pp. 460-461).

***

Des causes qui accélèrent ou retardent les progrès des sociétés.

L'*American Journal of sociology*, de novembre 1913, renferme un article intitulé « What makes a people lethargic or energetic? » où l'auteur, I. E. ASH, développe les principes suivants :

1. Le communisme des propriétés et des industries pousse le groupe à agir conformément aux règles établies et développe l'esprit de masse au détriment de l'initiative individuelle.

Travaux récents. — Sociologie et philosophie sociale.

2. Une trop grande prépondérance de vieillards dans les situations où s'exerce l'autorité entraîne un esprit de conservation et de compromission.

3. Trop d'attachement aux choses du passé empêche le groupe de profiter du présent et des occasions qu'il offre.

4. L'isolement physique, social et économique empêche les hommes de céder à l'action stimulante d'idéals nouveaux à réaliser.

5. Les formes d'industries dans lesquelles l'attention est attirée sur les procédés plutôt que sur le but à atteindre, exigent une dépense plus grande d'efforts conscients que celles dans lesquelles l'individu travaille en vue d'un objet défini et où il a un intérêt dans le résultat (par exemple, l'artisan par opposition à l'ouvrier des fabriques).

* * *

L'étude des théories morales et politiques et de leurs rapports avec le milieu social.

G. S. Brett a écrit l'ouvrage intitulé : *The Government of man. An introduction to ethics and politics* (London, Bell, 1913, in-8°, xiv-318 pages) dans le but de montrer comment les théories qui ont cours dans notre société se sont formées. L'auteur pense que l'étude des théories politiques et morales ne doit pas être séparée des événements qui y ont donné naissance.

L'ouvrage comprend les chapitres suivants :

I. — *The ancient world* : 1. Some aspects of early civilisation. — 2. Some aspects of Greek society. — 3. General view of Greek morality. — 4. Plato. — 5. Aristotle. — 6. The cosmopolitan age. — 7. The Roman Republic. — 8. The Roman Empire.

II. — *From the ancient to the modern times* : 9. Some aspects of the middle ages. — 10. Theory and practice 1265-1500. — 11. Theory and practice 1500-1600.

III. — *Modern developments* : 12. The psychological problems. — 13. The political aspect of conduct. — 14. The religious aspect of conduct (pp. vii-xiv).

[Brett, Georges Sydney. Né en 1879. Maître ès arts de l'Université d'Oxford. Professeur de philosophie à Lahore (1903), puis à l'Université de Toronto. Principaux travaux : *A history of psychology, ancient and patristic* (1912); *The philosophy of Gassendi* (1908).]

* * *

Des rapports entre l'individu et la société.

J. H. Leuba se livre à une analyse critique des vues de Durkheim et de Hubert et Mauss sur la notion de la religion et de la magie et sur la place de la psychologie dans les études sociologiques, dans

Travaux récents.

—

SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE SOCIALE.

l'*American Journal of sociology* (novembre 1913, article intitulé : « Sociology and psychology », p. 323). LEUBA s'attache notamment à démontrer que le *sacré* ne doit pas être confondu avec le *traditionnel*. Il s'en prend aussi aux idées de DURKHEIM, dans la mesure où ce dernier oppose la *psychologie individuelle* à la *sociologie* :

« Whether the difference between individual and social facts, between individual consciousness and the so-called *social consciousness*, is overstated by him or not, DURKHEIM is unfortunate when he attempts to support his contention by drawing an analogy between the relation of chemistry to biology, and the relation of individual psychology to sociology. « It is not the not-living « particles of the cell [atoms of carbon, nitrogen, etc.] which feed « themselves, reproduce themselves, which, in a word, live; it is « the cell itself, and only the cell. » « The hardness of bronze is « not in the copper, nor in the tin, nor in the lead entering into « its formation. These metals are soft or flexible. Its hardness « belongs to their mixture. » Similarly of the fluidity of water « and of its alimentary properties. « Thus the separation which « we establish later on between psychology proper, or the science « of the mental individual, and sociology is seen to be justified by a « new argument. »

« If the relation between the individual and society were truly in every respect the same as that between atoms and their chemical compounds, DURKHEIM's contention for a sociology independent of individual psychology would be valid. But this is one of the instances in which the facts compared, similar in certain respects, are illegitimately dealt with as if they were similar in other respects. Hence the conclusion drawn from the comparison includes more than is warranted by the likenesses between the facts. It is true that neither copper, nor tin, nor lead is as hard and inflexible as the bronze formed by their combination, and the fluidity is a property belonging to neither one nor the other of the component elements of water. But these facts show merely that elements of a *certain nature* form compounds possessing properties of a certain kind, not belonging to the separate elements. Before one is justified in drawing the parallel which DURKHEIM draws, there remains to be shown that human elements are similar to chemical elements *with regard to the point at issue*. DURKHEIM assumes that they are. As a matter of fact, the presence of consciousness introduces into the relation of individuals to society an essential element not to be found in the relation of physical

Travaux récents. — Sociologie et philosophie sociale.

elements to their compounds. This difference appears to me wholly to invalidate Durkheim's parallel » (pp. 334 335).

« Expressed in more general terms, my contention is merely that individuals do more than reflect social life; they modify it, for they are centers of creative energy. Identical circonstances acting at the same moment upon two persons will not produce identical effects, for men are not identical. Why men differ is another problem. Their differences are to be accounted for in part by the different circumstances, physical and psychical, in which they have grown. I say *in part*, because it cannot be assumed that men are born identical, and because, different at the start, they grow still more different, though living in the same *milieu*.

« When an economist tells us that a study of economic conditions covers whatever need be known in order to understand and predict the number of suicides, he forgets that there are other factors affecting man's life besides poverty. Are there not men who delight in want and privation, who voluntarily seek poverty and starve their bodies. not to destroy but only to rule it? What definite and exact relation would there be between suicide and poverty in a community possessed by the ascetic's ideal to which I allude? And is it not well known that ideas are contagious. particularly in certain persons and in certain circumstances, and that there are epidemics of suicide, the partial cause of which is to be found in individual suggestibility? » (p. 338).

Importance de la psychologie individuelle pour l'interprétation des croyances religieuses.

Leuba montre les services que peut rendre la psychologie individuelle dans l'interprétation de l'origine de certaines croyances religieuses :

« Primitive gods are probably in many instances ancestors deified. But how and why have ancestors been deified? What are the needs which prompt to deification and what are the mental operations involved in the process? These questions require psychological answers. It is but a beginning of a solution to say, for instance, that the gods of any particular tribe are water-gods, because the tribe's life is dependent to an unusual degree upon the ocean. Fish are altogether dependent upon water, yet they have no gods.

« In questioning civilized persons, one discovers that certain of them live in a world peopled by invisible beings and others are entirely free from that belief. This difference appears not infrequently between persons brought up together in the same family.

One member of the family has rejected gods, angels, and demons; another has incorporated them in his social group. There are individual psychological affinities and immunities. The sociologist who would go to the bottom of the question of belief and creed not only must perforce inquire into the external influences to which these diverging persons are equally submitted, but he must turn psychologist and examine the individual causes of the observed divergences.

Travaux récents. — Sociologie et philosophie sociale

« God-ideas may arise in several ways in addition to the direct deification of great chiefs : in naïve attempts to explain certain facts of common observation (dreams, trances, swoons, etc.), in the personification of striking phenomena (thunder, vegetation, etc.), in answer to the problem of creation.

« How shall one get in any particular instance to the origin of a gold-idea? One cannot question those who first brought it out, they have gone forever. And if one questions the existing savage, one finds usually that he cannot give a satisfactory account of his belief and behavior. Nevertheless, much he has been learned from the savage's own account of himself. The psychologist may supplement the knowledge thus secured by an examination of the child's mind. And he may, further, by self-introspection secure much that may serve in the interpretation of the behavior of primitive man. Durkheim's remark that we do not always know the true reasons, nor all the reasons, for our actions is evidently true. But it is just as true surely that we usually know some of them and that a study of actions considered objectively does not, more exactly or fully, reveal all the motives of behavior. By getting introspective descriptions from many persons of the causes of the same actions, one has a good a chance, it would seem, of making a full and exact discovery of causes as by an external method. *In any case, I do not know why one should neglect either of these methods when searching for the genesis of the god-ideas* » (pp. 338-340).

[Leuba. Voir *Bulletin* nº 1, « Archives » nº 13.]

* * *

La psychologie du sens commun.

La psychologie du sens commun a trouvé un interprète en C. E. Hooper, qui vient de lui consacrer un volume de 172 pages, publié à Londres, chez Watts Cº, sous le titre de *Common sense : An analysis and an interpretation* (2 sh. 6 p.). L'auteur y développe les chapitres suivants :

The tree of knowledge. — Chapter I. Common sense as com-

monly possessed. — II. Common sense in the light of discursive reason. — III. Mental images and material objects. — IV. The abstract subordinated to the concrete. — V. The universal subordinated to the singular. — VI. Practical, including physical, common sense. — VII. Social common sense. — VIII. The sociological significance of common sense. — IX. Common sense and philosophy of knowledge. — X. Common sense and philosophy of causation. — Reference synopsis. — Appendix on « the anatomy of knowledge ».

Comment peut-il se faire que le « sens commun », qui représente en somme une série d'acquisitions individuelles, puisse présenter autant d'uniformité dans une société déterminée? Ce phénomène est dû à l'influence du milieu :

« Common sense consists essentially in cognitions and conscious actions of kinds which are common, though not in identical forms and degrees, to all normal individuals. These normal individuals are not isolated beings, but are members of families, of local communities, and of nations. Some part of the individual's common sense knowledge will therefore be such as is specially shared by members of his own family; some such as is shared by his fellow-townsmen; some, such as is shared by his fellow countrymen. There are, however, certain universal elements of common-sense knowledge, such as the practical conceptions of time, space, corporeal objectivity, and personal freedom of choice, which are common to all normal human beings without exception. There are also certain more specific elements which are common to all who have reached the stage of civilization now manifested in Europe and the European colonies and among those Asiatics who have adopted Western customs and appliances. It is, in fact, the common sens of the average civilized individual which I have been discussing under the heads of physical and social common sense, and it is this civilized common sense which I now propose te allude to in its collective aspect. Despite their differences of individual endowment, moral and mental, there is a considerable degree of uniformity in the common sense of all civilized persons, due to the general similarity in their material surroundings and social customs » (pp. 61-62).

[Hooper, Charles E. Né en 1864. A fait des études privées. Industriel. Secrétaire de l'Association de la presse rationaliste jusqu'en 1899.]

* * *

Travaux récents.

—

SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE SOCIALE.

—

Action consciente des individus dans la constitution des formes d'organisation sociale.

L'histoire du commerce des grains en France (1400-1710) qu'un professeur de l'Université Cornell, A. P. USHER, vient de publier sous le titre : *The history of the grain trade in France* (Cambridge, Harvard University Press, 1915, 405 pages) renferme des considérations intéressantes, présentées sous forme de conclusion, en ce qui concerne l'évolution de l'organisation sociale sous la pression des événements extérieurs :

« The development of social institutions seems to be the result of conscious individual effort to diminish the intensity of social conflict, and this effort is much more than an automatic reaction upon the environment. There is not any inherent reason for assuming the presence of this desire to improve the physical and social conditions of life. In fact, the fatalistic attitude is the more natural, and actually the more wide-spread. Plague, desease, and famine are regarded in primitive society as a divine judgment, an act of God from which man should not seek to escape. If there be any truly spontaneous reaction between men and their physical surroundings, this fatalism must be regarded as the true social law. The individual feels helpless in the presence of the great forces of nature.

« The fatalistic attitude discloses its value as a social power in the oriental countries. The famines recur periodically, sweeping off vast numbers of individuals who accept their doom with resignation. The difficulties in those countries may have been more or less acute than the similar troubles in France during the sixteenth and seventeenth centuries. The actual extent of physical distress is not the significant feature. The recurring famines in the Orient lead to no change. The market system that is adequate for the ordinary years breaks down regularly under the stress of dearth, but nothing is done to create a market system that shall work even in June of dearth. It is the will of God that misfortunes come, the efforts of men cannot avail, wherefore struggle against the powers of nature?

« If this attitude had prevailed in Europe none of the modern structure of western civilization would have come into being. There was no social law necessarily bringing about an alleviation of the intensity of conflicting interests. Progress is not inherent in the environment; it is the result of conscious human effort to deal with concrete problems. The true background of the history of the grain trade is the firm conviction that the troubles of the famine years could and ought to be remedied. In this respect,

Travaux récents. — Sociologie et philosophie sociale.

this chapter in history is merely typical of the history of Western Europe. It is the record of an extraordinary mastery of the physical and social environment by the resolution and acumen of many relatively obscure inviduals, lawyers, administrators, and statesmen.

« It is a gradual process, a series of victories over the environment that begins in those regions where this difficulties are least serious. Thus, in the grain trade, the most fruitful development occurs in the Seine Basin, where the actual physical distress of famine was least intense. In Burgundy, where distress was greater, nothing of permanent importance was done. In the infertile regions, the history of years of dearth is merely a harrowing record of disease and death. But the solution of the problem discovered in the Seine Basin was subsequently applied to the relief of distress throughout France. The perfection of distributive machinery both as regards market technique and physical transportation made dearth a tradition handed down from *the good old times* (pp. 361-362).

***

Etude sociologique des formes actuelles d'association.

On doit à F. Klein, ancien ministre de la justice, une étude de politique sociale et de sociologie sur les associations modernes. Cette étude, qui a paru sous le titre : *Das Organisationswesen der Gegenwart. Ein Grundriss* (Berlin, Vahlen, 1913, 298 pages, 7 marks), est destinée à ceux qui veulent se rendre compte des forces qui ont agi pour constituer les associations sous les formes multiples que nous leur connaissons.

Il importe de reproduire ici une partie de la table des matières de cet ouvrage, qui renferme un grand nombre de considérations intéressantes au point de vue sociologique :

Einleitung. — I. *Geschichtliches.* — II. *Ergebnis des Geschichtlichen Rückblickes und das moderne Organisationswesen.* — III. *Das entstehen von Organisationen* : *A.* Die Disposition zur Vereinigung : Herkunft aus der Familiengemeinschaft ; Die aus der Familie stammenden Assoziationen im kontraktlich-rationalistischen Verkehre ; Die positiven Gemeinschaften des staatlichen Lebens ; Verstandes-oder gefühlsmässige Reaktion. *B.* Die Motive der Organisierung : Gemeinsame Gedanken und Willensrichtungen der Gesellschaft ; Die aus dem Zwecke der Organisation entspringenden Motive ; Bevorzugung der Organisation vor anderen kon-

kurrierenden Mitteln; Der Einfluss der Denkart der Zeit; Die sich daraus ergebenden Beweggründe : *a*) Kraftsteigerung; *b*) Arbeitsteilung; *c*) Konkurrenzmüdigkeit; *d*) Gewinnstreben und Wirtschaftlichkeit; *e*) Verhältnis zu den Massen; Der Organisationsgedanke als Motiv; Die Motive des Beitritts zu bestehenden Organisationen; Zusammenhang der Motive mit den Grundgedanken der modernen Volkswirtschaft. — IV. *Die Verfassung* : Die Verschiedenheit der Verfassungen. Grundlinien der drei Verfassungsgruppen. Die Verfassungen der Organisationen im deutschen Reiche. Befestigung und Erweiterung der Willenssphäre der einzelnen Mitglieder. Die Sorge der Staatsgewalt um das innere Verhältnis. Die beiden Grundtypen der Organisationsverfassungen. Die Zweiteilung im Innern der Organisation. Die Tendenz zur Oligarchie. Das Nebeneinander von Aristokratischem und Demokratischem. Die Körperschaftsgewalt. Wirkung der Kartelle auf die Organisationsverfassungen. — V. *Die Mittel.* — VI. *Die Politik der Organisationen* : Die gleichen Elemente in der Politik der Organisationen. Die Bereiche der Politik : *a.* Mitgliederkreis; *b.* Zwecke und Aufgaben; *c.* Grösse der Organisation; *d.* Idiologie; *e.* Organisationsmorel; *f.* Form und Verfassung; *g.* Führerschaft; *h.* Innere Gegensätze; *i.* Handeln nach aussen ; *j.* Verhältnis zu anderen Organisationen. Organisation und psychologische Menge. Organisation und Klasse. — VII. *Die Wirkungen* : *A.* Wirkungen auf die Persönlichkeit : Steigerung des sozialen, politischen, geistigen und Kulturwertes des Individuums; Beschränkung der Freiheit und Selbstbestimmung; Befangenheit des Denkens; Zurückdrängen der Einzelpersönlichkeit. *B.* Wirkungen auf die Gesellschaft : *a*) Organisationen des Verkehres. Wirtschaftliche Erfolge und soziale Nachwirkungen der erwerbswirtschaftlichen Gesellschaften. Hebung und Vervollkommung des Einzellebens und der Gesellschaft durch die nichtwirtschaftlichen Organisationen des Verkehres. Parteimässige Begrenzung der Tätigkeit. Ineinandergreifen beider Gruppen der Verkehrsorganisationen; *b*) Soziale Propaganda-Organisationen. Verhältnis zu den nichtwirtschaftlichen Verkehrsorganisationen. Verbreitung von Ideen und Annäherung der Massen. Parteiungen in der Gesellschaft; *c*) Interessenvertretungen. Ihr Nutzen für Wirtschaft und Beruf, für Verwaltung und Gesetzgebung und für die Gesellschaft. Eröffnung eines weiteren Wirkungskreises für den einzelnen. Verschärfung der Interessengegensätze. Abnahme der Verantwortlichkeit. Die politischen Parteien; *d*) Organisationen der

Travaux récents. — Sociologie et philosophie sociale.

Aktion. Die nichtgewerkschaftlichen Aktionsorganisationen. Erfolge für die arbeitenden und dienenden Klassen. Nutzen für die Unternehmer. Ergebnisse für die Arbeitgeber. Die nachteiligen Folgen für die Gesellschaft. Die für die Gesellschaft erzielten Vorteile. Die Perspektive für die soziale Wertung der Wirkungen. Die Aktionsorganisationen nahestehende Vereinigungen. Die Bilanz der individuellen und gesellschaftlichen Wirkungen sämtlicher Organisationsgruppen. Ihre fachlichen Leistungen. Ihre Mitarbeit am Fortschreiten der Gesellschaft. Das Unausgeglichene im Wirken der Organisationen. — VIII. *Verhältnis zur Rechtsordnung.* — IX. *Schlussbetrachtungen.*

Rôle de l'Association dans la société moderne.

L'auteur est favorable à l'association en général. Il lui reconnaît le mérite principal de contribuer à l'intensification des forces en quantité et en durée :

« Das Eigene an der Organisation, ihr tiefstes Wesen ist die Fähigkeit zu potenzieren. Vermöge ihrer haben die Organisationen die Wirkung, alle Faktoren der Zeit in Quantität, Intensität und Dynamik zu steigern : das Mass der modernen Errungenschaften und ihres Nutzens, die Wertschätzung der Eigeninteressen und den Kampf um sie, die ethischen, geistigen, wirtschaftlichen und gesellschaftlichen Spaltungen und mittels dessen zugleich die Bewegungen in allen Zweigen des Lebens wie den Rhythmus der Entwicklung. Dieses Emporreissen und Treiben zu Höhepunkten, diese Lebenssteigerung, dieses Betonen und Beschleunigen gesellschaftlicher Prozesse ist der Beruf der Organisation oder doch ihre Verrichtung, vorausgesetzt, dass die Organisation gelingt, denn es gibt Treffer und Nieten. Die Organisation erhöht gewissermassen die Blutzirkulation, der Pulsschlag wird durch sie lebhafter und schneller, es strömt mehr Lebenskraft nach dieser Stelle. Ihr Boden und ihr Hintergrund ist Kraft, doch Kraft mit Geist verbunden. Durch Sammeln und rationelles Verwenden steigern sie die Willens- und Kapitalskraft und ebenso die geistige Kraft, namentlich auch indem sie ihr Mittel der Macht zur Verfügung stellen. Die Potenzierung ist der Kern der Organisation, ihr wesentliches ist wie nach der neueren Zellenforschung das Wesentliche der Zelle nicht die Zellwand die gesellschaftliche Form, sondern das Dynamische, das man mit dem Protoplasma vergleichen könnte. Danach heisst über Gut und Böse der Organisation urteilen ein Urteil über die Zeit abgeben und über die Menschen dieser Zeit und die Ideen, die sie gängeln. Die eigentliche Funktion der Vere-

nigung ist neutral wie eine Wasser-, Dampf- oder elektrische Kraft. Auch diese kann man nicht abstrakt würdigen und werten, sondern nur in ihrer Verwendung in Industrie, Landwirtschaft, Transportwesen und deshalb durch deren Stand, Entwicklungsrichtung, technischen Qualitätsgrad u. s. w. bedingt. Es soll aber nicht geleugnet werden, dass das Vorhandensein einer solchen Kraft auch gestaltet, indem sie Anstoss zu manchem ist, das sonst nicht geschehen wäre, das ist in der Industrie ebenso. Die Organisation ist eine Intensität und Quantität steigernde Kraft, die das Streben entfesselt und viel Gutes schaffen geholfen hat, aber auch oft, vom Standpunkt des Ganzen gesagt, missbraucht worden ist, oder missbraucht wird » (pp. 285-286).

« Das endliche Schicksal der Organisationen wird sich jedenfalls mit wenigen Ausnahmen nicht im Auf und Nieder ihrer einzelnen Arten entscheiden, es ist vielmehr daran geknüpft, wie sich die Menschen zu Aussenwelt und Leben stellen und stellen dürfen. Die freien Organisationen sind ein Protest gegen die Annahme, dass die Dinge in der Gesellschaft oder Menschheit sich von selbst machen oder ausreichend und erschöpfend bloss von den offiziellen Organen der Gesamtheit hergestellt werden können. Sie sind das Mittel der an der Zivilisation bewusst und freiwillig arbeitenden Privatpersonen und Ausdruck der Ueberzeugung, dass solches Mitarbeiten der einzelnen unerlässlich ist. Wenn die Menschen diesen Glauben verlieren oder es ihnen verwehrt wird, ihn weiterhin wie heute zu betätigen, dann wird auch das Organisationswesen zerfallen und höchstens einige ärmliche Reste werden von seiner einstigen Grösse zeugen können. Die Geschichte hat Präzedenzfälle dafür. Es ist möglich, dass wieder einmal von einer auf willens- und tatkräftige Menschen eifersüchtigen Macht solche Verbote erlassen werden, freiwillig werden die Menschen der jetzigen oder einer ihr ähnlichen Kulturperiode die Lust, selbst Hand anzulegen an die Verbesserung ihres Daseins und der sie umgebenden Verhältnisse, nicht so leicht verlieren. Das ist allerdings zuletzt auch nicht auszuschliessen, dass erfindender Geist unerwartet neue und vollkommenere Formen für gemeinsames Arbeiten ersinnt und dann die Organisationen heutiger Art für alle Zeiten in die Rumpelkammer der Geschichte wandern » (pp. 297-298).

[KLEIN, FRANZ. Né en 1854. A fait ses études à l'Université de Vienne. Docteur en droit. Après avoir exercé des fonctions professorales, judiciaires et administratives, il fut nommé ministre de la

Travaux récents. — Sociologie et philosophie sociale.

Justice de l'Empire d'Autriche (1906-1908). Principaux travaux : *Pro futuro : Betrachtungen über Probleme der Zivilprozessordnung in Oesterreich* (1891); *Mündlichkeitstypen* (1894); *Zeit- und Geistesstromungen im Prozess* (1902); *Landwirtschaftliche Entschuldung* (1902); *Die Verbesserung des Ehrenschutzes* (avec Lammasch, 1903); *Entwicklung in Verfassung und Recht der Aktiengesellschaften* (1904); *Psychologische Quellen des Rechtsgehorsams und der Rechtsgeltung* (1912).]

* * *

Le rôle de la famille comme instrument de l'éducation.

The primitive family as an educational agency. — Dans l'ouvrage qui porte ce titre, A. J. Todd, professeur à l'Université de l'Illinois, examine la question de savoir si la famille actuelle a conservé tout son pouvoir éducatif ou s'il y a lieu de fonder l'enseignement sur d'autres institutions sociales. Pour élucider cette question, il montre que dans les civilisations primitives, la famille ne peut être considérée comme la source essentielle de l'éducation des enfants et que la famille a dû subir une évolution adaptative avant d'arriver à un stade qui permette de lui confier ce rôle :

« In chapter I we saw that primitive conditions surrounding the struggle for existence, and savage mental outfit, were scarcely favorable to an exalted ideal of family life; nor did they permit of orderly family instruction. The obscure sense of personality, fleeting memory, dullness of sensibilities, and other traits were not calculated to admit of much in the way of conscious, reflective education familial or otherwise. In chapters II and III it developed that the marital bond originated and endured, not primarily for the benefit of the offspring, but rather for the advantage of the parents. Women and children were usually sought after as aids in the struggle for life, not for themselves or for the more pleasure of their company. The economic equaled, and perhaps subordinated, the genesic of procreative motives. Indeed it is probably true that the primary interests of husband and wife, of parent and child, were, and still remain, antagonistic, and could only be brought into harmony by pressure of other interests and forces. The content of both marital and parental relations has always been largely a social matter; biology furnishes the minimum measure, but society must fill it up and given it flavor. Furthermore, monogamic pairing, which is usually assumed by the supporters of

familial education, is by no means proved. The evidence points to he reverse, and establishes at least that primitive marriage wast either so unstable, or organized on such a basis as to preclude that free play of parental influence so essential to home education. If monogamous pairing is not an innate instinct, nor even a thouroughly acquired characteristic, no more are the parental and filial relations genuine instincts. In chapter IV we saw the hazy notions of kinship and relationship entertained by primitive peoples. We shaw a full triangular relationship between parents themselves, between each of them and the child, and between the child and both his parents, is a comparatively late development. We noted the strong sense of clan or tribal kinship predominating over what we consider the natural relationships. Certain devices and fictions (*e. g.* couvade) had to be invoked to establish the latter. Abundant evidence was produced in chapter V to prove that primitive parental regard and affection were rather biologic, emotional, self-gratifying, than rational or conducive to the child's own welfare. Still further, it was shown that in many cases parental love and care were utterly lacking. And, what is still more to the point, that primitive parenthood, loving or otherwise, brought with it, *per se*, no capacity for maintaining the child's life or giving him adequate and fitting nurture. Again, the child was in general regarded as a plaything, or a mercantable thing, or a thing out of which service might be extracted. And on the side of the child, it appeared that filial attachment and respect were not innate instincts, but only developed with the general advance of intelligence and feeling. On the whole, we concluded from this portion of our study that the function of the primitive family was rather biologic and economic than educational. Furthermore, in chapters VI and VII by a study, through comparison and elimination, of forces and agencies actually at work in primitive education, we found that the aim, the content, the methods, and the organization of primitive instruction were predominantly public and communal in their nature; and that the family occupied only a subordinate position in education. Even the province where domestic education appeared at its best, viz., vocational instruction, is often invaded by group agencies. And the various puberty ceremonies, initiations, and paraphernalia of moral instruction, which we found to be supremely important, are pre-eminently group activities. In practically every case, save where the group coincided with the family, we found the group as

Travaux récents. — Sociologie et philosophie sociale.

a constant background and arbiter of the individual's training; and this held good, whether education was mere unconscious imitation and absorption, or whether it had been crystallized and consciously administered by appropriate agencies. Finally, it cannot be blinked that very frequently traits and habits fostered, or at least permitted, by family training, were distinctly inimical to both social and individual welfare, and that other group agencies were burdened with the task of overlaying or extirpating them. We in no wise pretend to have drawn all the educational or sociological conclusions from the evidence presented. Suffice it to have shown that those who would make the family the type and foundation of all education, *because it is the unit and basis of society*, or *because it is divine and therefore a priori superior to any other educational institution*, or because *it has always been so*, are really spending their time and energy, like the great fish Jasaconius of Irish monastery legend, in chasing their tails » (pp. 226-229).

* * *

De certaines interdictions sociales de fréquentation.

E. C. Parsons présente quelques considérations au sujet de certaines interdictions sociales en vertu desquelles des personnes déterminées ne peuvent se trouver en contact ou sont astreintes à procéder, en pareil cas, à des cérémonies déterminées, dans un article de *American journal of sociology* de janvier 1914, intitulé « Avoidance ». Les lignes qui suivent concernent l'interprétation de ces phénomènes :

« Social conventions, I take it, are determined by two deep and far-reaching instincts, the instinct of gregariousness or the desire for companionship, and the instinct for routine or the desire for the habitual. These instincts are seemingly incompatible, for our habits are readily upset by the habits of others and personality is most easily influenced by personality. This incompatibility is the task, more or less covert and subconscious, for social conventions to overcome, by supplying the kind of companionship that will be most innocuous to the routine of our life and by eliminating chances of companionship with those likely to disturb our routine. The task is enormous, but the method we in society take is very simple. We merely see to it that we associate only with our own kind and avoid those unlike us, or if physical contact is inevitable, that we raise up psychical barriers between them and ourselves. These barriers are the conventionalities of age, of sex, of *position*, of nationality, or of race.

« In the conventionalities of family life I see like barriers, and among them *avoidance* and its variations.

« Conspicuous examples of avoidance occur between relatives by marriage. In some Victorian tribes a woman's mother and aunts may never in their lives speak to her suitor or husband or even look at him. Nor may a man mention his mother-in-law's name. If a Wemba sees his mother-in-law coming along the path, he must at once retreat into the bush. If he meets her face to face, he must keep his eyes fixed on the ground, a perfect picture for the modern cartoonist. A Zulu woman may have nothing to do with her father-in-law or with any of her husband's relatives in the ascending line. She may not even name them to herself. According to the *Lî Kî*, a Chinese sister-in-law and brother-in-law *do not interchange inquiries about each other*, a degree of avoidance we ourselves may practice quite as fully by the opposite method of *asking about* him or her as a form of respect. *How do you do*? is a simple but most efficient formula for cutting off a personal communication.

« The popular explanation of avoidance as an expression of respect comes nearer the truth, I think, than the orthodox scientific explanation of it as an incest rule. For respectful conduct is merely treating persons in a way which puts them at their ease, which does not disturb their settled habits; whereas to require anyone to make a sudden personal adjustment is never good manners, because it is never easy. Hence when a newcomer is introduced into the family, such a requirement may be precluded altogether, particularly, let us note, between those of a different age or of the opposite sex.

« It is the fact that they may be of a different sex which is taken as an argument for explaining the practice as an incest rule. But a Zulu has to *hlonipa* her mother-in-law as well as her father-in-law. So has a Fijian woman, and in Fiji and among the North American Indians a man may have to *avoid* his father-in-law as well as his mother-in-law.

« No, although in particular communities avoidance between those of the opposite sex related by marriage may be or may have become an incest inhibition, it is in general, I think, merely a case of the avoidance between the sexes usual in all communities, ren-

« It is as an expression of hostility aroused by this introduction that Tylor explained avoidance. As a stranger he or she is cut. I differ with Tylor merely on the point that avoidance is first a

dered particularly conspicuous by the introduction of a new-comer into the family circle.

natural and then a ceremonial method of shirking an adjustment in a personal relationship, rather than a method of deliberately marking a difference between the stranger and the family he or she marries into » (pp. 480-482).

***

La librairie Macmillan, de Londres, a publié en 1913 sept études consacrées à la propriété, sous le titre global de *Property. Its duties and rights* (198 pages). Ces études sont énumérées ci-après :

I. The historical evolution of property, in fact and in idea, by L. T. Hobhouse. — II. The philosophical theory of property, by the Rev. Hastings Rashdall. — III. The principle of private property, by A. D. Lindsay. — IV. The biblical and early Christian idea of property, by the Rev. Vernon Bartlet. — V. The theory of property in mediaeval theology, by the Rev. A. J. Carlyle. — VI. The influence of the reformation on ideas concerning wealth and property, by H. G. Wood. — VII. Property and personality, by the Rev. Henry Scott Holland.

Caractères généraux de l'évolution de la propriété.

Dans la partie qu'il a traitée, Hobhouse montre la difficulté qu'il y a à exposer les différents stades de l'évolution de la propriété :

« Now among the simplest known tribes, who live by gathering fruits, digging roots, and hunting, the possible objects of property may be divided into two categories. On the one hand there are the trivial personal belongings that have been mentioned. On the other hand there is the land, uncleared and uncultivated, but the one great means of subsistence. Of the first kind there is private ownership ; but it will be apparent that the life of the little society will be determined principally by the liberty or restriction in the matter of hunting or collecting food, that is to say, by the ownership of the land. How then is land owned in these communities? It is communal or is it personal? If we could answer this question clearly and unambiguously, we should get as near as the evidence is ever likely to bring us to a solution of the problem of primitive property, and in particular of the vexed questions surrounding the nature of the village community. Unfortunately the evidence is not altogether clear and unambiguous. In some instances the communal tenure of the land is beyond doubt. The case of the

Central Australians already quoted may serve as an instance. In the first place, among these people the tribe has its own area, with boundaries recognized by the neighbouring tribes. Within the tribe there are divisions and subdivisions, the ultimate unit being a *local group* of a few families — in one tribe forty individuals constitute the largest existing group — who roam about an area which, like that of the tribe as a whole, is clearly defined. Within this area there is no individual property. It is free to all members of the group, but no one else may hunt in it without permission, and the boundaries are habitually observed. Moreover, ownership is associated with the centres within the area in which the souls of ancestors who lived in the Alcheringa — the great long ago — are deposited, wich souls are reincarnated in living members of the group. Within the terms of our definition it is clear that this area is the common property of the group. Writers who deny communal property altogether among the hunting peoples can only deal with a case like this by calling it not property but sovereignty. It is true that the group is substantially an autonomous unit, but the only deduction that can be drawn from this is that political control — if we may use such an expression here — and the right of property are not at this stage differentiated. Indeed in the case of land this differentiation is not completely effected till a relatively late stage in social development, and it may be doubted whether a complete differentiation is ever possible without socially disastrous consequences. In any case the effetive control of the land is in the hands of the group. No single member has an exclusive right against the group, while the group has an excluse right against all others, and this right is recognized by the others. We cannot refuse to call this common ownership; and if the same system obtained among all hunting people, the starting-point in the development of property in land would be perfectly clear.

« But this is not the case. The necessities of hunting and the collection of food may lead to further subdivision, and we find cases, both in Australia and elsewhere, where land is owned by an individual hunter and his family. We saw above that some ambiguity may attach to the evidence in these cases. Let us take an instance where the report is precise. The Veddas are organized in very small groups of families closely related to one another. Each group has its definite hunting area, but within it each man has his own land. This land passes by regular inheritance, or may be

Travaux récents. — Sociologie et philosophie sociale.

given to a son or a son-in-law. It may also be alienated. But whether it is given to the natural heir or to any one else it can only be with the assent of every adult male of the group. In this instance it is clear that immediate ownership is private, and that the eminent ownership is in the group. The control of the group secures the important point, that access to the land will be maintained for those who are by birth its members. As long as this principle is maintained land may be communal property, or it may be personal, or the two principles may be intermixed, but in any case it will be held for use and not for power. Its tenure will be occupational, and I think we may provisionally conclude that this is the general characteristic of primitive property in land, that is to say, of the one essential basis of production in the lowest stages of development » (pp. 12-14).

« In early society we could virtually treat land as the one necessary basis of subsistence; and the fact that land could not be accumulated in private hands apart from personal occupation was noted as a preservative of the common life. In the pastoral stage, however, we saw accumulation of a different kind, and the growth of flocks and herds, the first form of true capital, at once involved the distinction between the possessing and non-possessing classes The development of industry and commerce has always engendered the same distinction, and has set a problem to legislators whether in Athens or in Rome or in our own time. But as industry is more productive, so accumulation proceeds on a vastly greater scale in our own civilization; and while the borders of political, religious, national, and one may social, freedom have widened, the inequalities of wealth have only increased. Yet it is not inequality as such that is the fundamental fact of our system. It is the entire dependence of the masses on land and capital which belong to others. Five out of six, I suppose, of the children now born, are born to no assured place in the industrial system. They have of their own no means of subsistence. They have hands and brains, but they have neither land to till nor stock to till it with. What is more, only a fraction of our population could be supported by agriculture; and for the cotton spinner, the railway man, or the coal miner, there is no sense in talking of his owning the means of production as an individual. The rise of large-scale industry has abolished the possibility of any form of individualism as a general solution of the economic problem.

« Thus, while modern economic conditions have virtually abo-

Travaux récents. — SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE SOCIALE.

lished property *for use* — apart from furniture, clothing etc., that is property in the means of production for the great majority of the people — they have brought about the accumulation of vast masses of property *for power* in the hands of a relatively narrow class. The contrast is accentuated by the increasing divorce between power and use. The large landowner stood in some direct governing relation to his estate. Responsibility went with ownership, and even survived the explicit association between land tenure and political functions. The capitalist employer, who began to be differentiated from the workman in the earlier part of the modern period, and who was the prominent feature of the first two generations of the industrial revolution, was still, as the name implies, the employer as well as the capitalist. He himself, that is to say, was actively engaged in carrying out the function which his property made possible. But with the progress of accumulation there came further differentiations. It became more and more indisputable that the possession of capital was one thing and the conduct of business another; and with the rise of the joint-stock system capital became so split up into shares and stocks that it has come to be for its owners nothing more than a paper certificate, or an entry in the books of the Bank of England, which they have never seen, meaning to them only what it brings in by the quarter or the half year. And yet these investments, this capital, is the governing force in the lives of thousands and millions of men scattered throughout the world. It is the instrument by which they are set in motion, by which their labour is sustained, above all, by which it is directed and controlled. The divorce of functions is complete » (pp. 21-22).

[Hobhouse, L. T. Né en 1864. A fait ses études à l'Université d'Oxford. Professeur de sociologie à l'Université de Londres depuis 1907. Principaux travaux : *The labour movement* (1893); *The theory of knowledge* (1896); *Mind in evolution* (1901); *Democracy and Reaction* (1904); *Morals in evolution* (1906). Articles dans *Mind*, *International Journal of ethics*, *Sociological Review*, etc.]

***

L'antipathie entre blancs et nègres aux États-Unis : effets de la densité des groupes en présence.

On connaît l'attitude de la population blanche vis-à-vis des nègres aux États-Unis. Elle les tient à l'écart et dresse vis-à-vis d'eux la suprématie de ses idéals. Ce phénomène se constate aussi dans l'Afrique du Sud et ailleurs. Peut-on en discerner les causes? Il s'agit d'une incompatibilité naturelle, dit J. M. Mecklin dans

Travaux récents.
—
Sociologie et philosophie sociale.

American Journal of Sociology (novembre 1913, article intitulé : « The philosophy of the color line ») et l'on peut observer que l'antipathie est d'autant plus forte que les groupes en contact sont plus denses :

« The striking similarity in the attitude of the whites of English stock all over the world when brought into contact with large numbers of the Negro race suggests that we have to do ultimately with a natural contrariety and incompatibility of race temperaments which prevent social assimilation and, therefore, complete social solidarity. This would lead us also to expect race friction to be most in evidence where the pressure from group contacts is the strongest. An unprejudiced examination of the race relations in this country will amply support this assertion. It is a fact the traveler may observe for himself that as he approaches the *black belt* from any section of the country the drawing of the *color line* becomes more and more unequivocàl. The Negro enjoys many privileges in Massachusetts, where he constitutes but 1.1 per cent of the population and where consequently he is not present in numbers strong enough to make his group traits felt, and where nevertheless he has never enjoyed complete social assimilation. He enjoys fewer privileges in South Carolina or Mississippi, where he forms 58 per cent of the population, and where consequently his race traits and group habits are a tremendous factor in the social economy to be reckoned with a every turn.

« With the increasing migration of Negroes from the South to northern cities the pressure from group contacts is inevitable, so that even in Boston, the home of Sumner, Phillips, and Garrison, the *color line* is distinctly in evidence. Negroes are discriminated against at restaurants, soda water stands, hotels, and even churches, while there is a strong opposition to renting flats to Negroes in aristocratic sections — a fact that may be paralleled in all the large cities and one of that throws a curious side-light upon the *color line* in the North. This discrimination has been especially galling to the old aristocratic Negro families of cities such as Boston, who trace their lineage back to Revolutionary days and earlier and who, partly through sentiment and partly because they were a vanishing element of the population (census statistics seem to indicate that the Negro would die out in the Far North but for the new blood from the South), had been admitted to privileges enjoyed by few of their race anywhere else in the world. By virtue of superior culture and business associations they belong

to the white group and they *cling passionately to the fuller life*, refusing to submit to the social ostracism that restricts them to the life of their own racial group. But in vain for the racial differentiations which were always latent are now brought home to the social mind with growing emphasis due to increasing numbers. There is a growing tendency in all large cities to confine the Negro to certain sections, the natural result of the refusal of social assimilation » (pp. 351-353).

« An inevitable result of this racial antipathy found wherever whites of English-speaking stock and blacks are thrown together is the emergence within the social order of two distinct racial groups with very little in common apart from the most general participation in political and social Institutions. This division of society into two groups is inevitable so long as there exists an unwritten law refusing social sanction to intermarriage between blacks and whites, and there is no possible way in which democratic or any other social or political institutions can prevent such a division. The group division will of course be less consciously felt by society at large where either the whites or blacks are very much in the majority. This explains the seemingly paradoxical situation that race friction is least in evidence in the Far North, where the Negro is a very small percentage of the population, and also in the heart of the *black belt* where the whites form a correspondingly small percentage » (p. 355).

* * *

La race et l'esprit capitaliste d'après SOMBART.

W. SOMBART a fait paraître un nouvel ouvrage qui traite cette fois des causes qui ont fait naître l'esprit capitaliste et auquel il a donné pour titre l'expression qui lui paraît résumer le mieux les tendances de cet esprit : *Der Bourgeois* (Leipzig, DUNCKER und HUMBLOT, 1913, 540 pages). Les premières manifestations de l'esprit capitaliste, dit SOMBART, doivent être cherchées dans les prédispositions raciales :

« Die Grundlage aller Entwicklung, die wir als eine einmal gegebene und alles Geschehen in seiner Besonderheit letztlich bestimmende ansehen müssen, ist die in der Veranlagung ihrer einzelnen Glieder und in ihrer Zusammensetzung einzigartige Völkergruppe, die die europäische Geschichte, seit dem Untergange des römischen Reiches gemacht hat. In diesen Völkern finden wir von ihrem Auftreten an zwei mächtig wirkende Triebkräfte lebendig: die Sucht nach dem Golde und den Unternehmungsgeist, die sich

bald miteinander verbinden. Aus dieser Verbindung entstehen in der Heimat mächtige Organe : wirtschaftlicher und anderer Natur, ensteht vor allem auch der moderne Staat und mit ihm das wichtige Förderungsmittel des kapitalistischen Geistes : das Ketzertum, das aber zur Voraussetzung noch eine andere Grundeigenart der europäischen Volksseele hat : ihr stark religiöses Bedürfnis.

« Dieselben Triebkräfte treiben die Völker zu Eroberungen und Unternehmungen auch in die Fremde : hier erschliessen sich ihnen ungeahnt reiche Läger an Edelmetallen, die ihren Unternehmungsgeist und ihren Golddurst von neuem beleben; hier entstehen Kolonien, die abermals Pflanzstätten kapitalistischen Geistes werden. War der Unternehmungsgeist zunächst bei den Herren vor allem rege gewesen, und hatte er dadurch eine gewaltsame Färbung angenommen, so verbreitet sich mit der Zeit in den breiteren Volksschichten das Bestreben, auf eine andere Weise durch wirtschaftliche Unternehmungen zu Gelde zu gelangen : ohne Anwendung von Gewalt auf dem friedlichen Wege des Verhandelns. Und es erwächst die Einsicht, dass bei diesem Unterfangen wesentliche Dienste die Betätigung eines haushälterischen Geistes zu leisten vermöge, eines Geistes, der spart und rechnet.

« Kam dieses bürgerliche Händlertum, das mittels der gekennzeichneten friedlichen Methode sich durchzusetzen versuchte, mit der Zeit bei allen Völkern allmählich zur Geltung, so waren es einige Volksstämme, in denen es von Anbeginn an der allgemeine Geist zu rascher und ausschliesslicher Entwicklung brachte. Diese Volksstämme sind die Etrusker, die Friesen und die Juden, deren Einfluss an Bedeutung zunimmt, je mehr sich die Seelenstruktur des kapitalistischen Unternehmers in der Richtung des bürgerlichen Händlers wandelt.

« Gehen in den Anfängen der Entwicklung die verschiedenen Ströme nebeneinander her, so vereinigen sie sich im weiteren Verlaufe : in dem kapitalistischen Unternehmer fliessen der Held, der Händler und der Bürger zusammen. Der Strom nimmt aber, je weiter er zu Tale geht, immer mehr die Farbe des bürgerlichen Händlers an, das Heldenhafte verschwindet immer mehr. Hierzu haben eine Reihe von Ursachen beigetragen; im einzelnen : die Entwicklung des Berufsheeres; die Autorität der sittlichen Mächte, namentlich der Religion, die sich die Pflege gerade des friedlichen Bürgers angelegen sein lassen, und nicht zuletzt die Blutmischung, die das Händlerblut die Ueberhand gewinnen lässt. Im ganzen : die simple Tatsache, dass Heldentum nur bei wenigen ist, und dass

eine Institution, die sich zu einer allgemeinen ausbildet, notwendig auf den der Masse eigenen Instinkten und Fähigkeiten sich aufbauen muss.

« Die Entwicklung des kapitalistischen Geistes geht nun weiter ihren Weg, auf dem wir deutlich zwei Etappen unterscheiden können : bis zum Ende etwa des 18. Jahrhunderts und seitdem bis heute. In jener ersten Epoche, die das Zeitalter des Frühkapitalismus umfasst, trägt der kapitalistische Geist einen wesentlich gebundenen, in der zweiten einen wesentlich freien Charakter. Gebunden wurde er durch Sitte und Sittlichkeit, wie sie vor allem die christlichen Konfessionen lehrten.

« In der auf Erzielung von Gewinn ausgerichteten kapitalistischen Unternehmung liegen immanent ihrem Wesen eingeschlossen die Tendenzen zur Entfaltung eines grenzenlosen und rücksichtslosen Erwerbes. Dass diese Tendenzen zur Entfaltung gekommen sind, haben vornehmlich folgende Umstände veranlasst :

« 1. Die aus den Tiefen des germanisch-romanischen Geistes geborene Wissenschaft der Natur, die die moderne Technik ermöglicht hat;

« 2. die aus dem jüdischen Geiste geschaffene Börse. Erst die Vereinigung der modernen Technik mit der modernen Börse gab die äusseren Formen ab, in denen sich das Unendlichkeitsstreben des kapitalistischen Erwerbes verwirklichen konnte. Eine starke Unterstützung fand dieser Emanzipationsprozess :

« 3. In dem Einfluss, den seit den 17. Jahrhundert das Judentum auf das europäische Wirtschaftsleben auszuüben beginnt. Dieses drängte seiner Veranlagung nach auf schrankenlose und grenzenlose Betätigung des Erwerbsstrebens und wurde bei diesem Streben durch seine Religion nicht gehindert, sondern unterstützt. Die Juden haben bei der Entstehung des modernen Kapitalismus wie ein katalytischer Stoff gewirkt;

« 4. Wurden die Bindungen, die dem kapitalistischen Geiste in der Frühepoche seiner Entwicklung von Sitte und Sittlichkeit angelegt waren, gelockert durch die Abschwächung der religiösen Gefühle bei den christlichen Völkern und sie wurden

« 5. Völlig gelöst durch die Zerreissung aller Bande in der Fremde, in die die Emigrierungen und die Auswanderung gerade die tüchtigsten Wirtschaftssubjekte geführt haben.

« Und so wuchs der Kapitalismus und wuchs » (pp. 459-462).

[SOMBART, W. Voir *Bulletin* n° 2, « Arhives » n° 28.]

* * *

Travaux récents.
—
SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE SOCIALE.
—
Sommaire bibliographique.

Leuba, J. H. — Sociology and psychology. (*American Journal of sociology*, November 1913.)

Weber, M. — Ueber einige Kategorien der verstehenden Soziologie. (*Logos*, H. 3, 1913.)

Rivers, W. H. R. — Survival in sociology. (*Sociological Review*, October 1913.)

Mac Iver, R. M. — Society and the « Individual ». (*Sociological Review*, January 1914.)

D'Aeth, F. G. — The unit of social organization in a large town. (*Sociological Review*, January 1914.)

de Rousiers, P. — La fonction de l'élite dans la société moderne. (*Science sociale*, janvier 1914.)

Duprat, G. L. — Progrès et sélection sociale. (*Annales Inst. int. de sociologie*, t. XIV, 1912.)

Finot, J. — Le rôle du progrès dans la vie moderne. (*Revue internationale de sociologie*, décembre 1913.)

Stein, L. — La philosophie du progrès. (*Annales Inst. int. de sociologie*, t. XIV, 1912.)

Ward, L. F. — Définition du progrès social. (*Annales Inst. int. de sociologie*, t. XIV, 1912.)

Ward, L. F. — Le progrès spontané et le progrès volontaire. (*Annales Inst. int. de sociologie*, t. XIV, 1912.)

Novicow, J. — L'essence du progrès. (*Annales Inst. int. de sociologie*, t. XIV, 1912.)

Chiappelli, A. — Du progrès comme substitution des valeurs. (*Annales Inst. int. de sociologie*, t. XIV, 1912.)

Michels, R. — Le caractère partiel et contradictoire du progrès. (*Annales Inst. int. de sociologie*, t. XIV, 1912.)

Kochanowski, J. K. — Quelques notes sur le progrès social. (*Annales Inst. int. de sociologie*, t. XIV, 1912.)

Worms, R. — Une vue d'ensemble sur la question du progrès. (*Annales Inst. int. de sociologie*, t. XIV, 1912.)

Low, S. — Is our civilization dying? (*Scient. Am. suppl.*, 1913.)

Lacombe, P. — Réflexions sur l'influence des idées pures. (*Revue de synthèse historique*, août-octobre 1913.)

Mayreder, R. — Geschlecht und Kultur. (*Annalen der Naturphilosophie*, Bd. 12, H. 3, 1913.)

Ziegler, C. — Ein neuer Beitrag zur Psychologie des Proletariats. (*Z. für Philosophie und Pädagogik*, September 1913.)

Pareto, V. — Alcune relazioni tra lo stato sociale e le variazioni della prosperità economica. (*Rivista italiana di sociologia*, settembre-dicembre 1913.)

Bredt, J. V. — Der öffentlich-rechtliche Begriff und die Tragweite des Grundeigentums. (*Zeits. für Sozialwissenschaft*, H. 2, 1914.)

Spat, C. — De plaats van het matriarchaat in de sociale cultuur. (*Tijdschr. geschied.*, XXVIII, 1913.)

Boerschmann, Fr. — Allgemeine Gesetze bei dem Problem das Aufstiegs und des Niedergangs der Rasse. (*Mannus*, Bd. 5, H. 4, 1914.)

Chamberlain, H. S. — La genèse du XIXe siècle. (Paris, Payot, 1913, 12 Fr.)

Travaux récents.

—

SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE SOCIALE.

Lussana, F. — Lettere di illeterati Note di psicologia sociale. (Bologne, Zanichelli, 1913, 3 L.)

Mecklin, J. M. — The philosophy of the colour line. (*American Journal of sociology*, November 1913.)

Urechier, N. — Un project de geographie sociala a Romaniеei (un projet de géographie sociale de la Roumanie). *Romania Viloare* settembre 1913.)

Statistique et méthodologie.

STATISTIQUE ET MÉTHODOLOGIE.

—

Histoire de l'application de la méthode statistique et graphique aux sciences biologiques.

L'application de la méthode statistique aux sciences biologiques inspire à F. AUERBACH quelques réserves qu'il expose dans un article de la *Zeitschrift für induktive Abstammungs- und Vererbungslehre* (vol. XI, 1913, p. 18 : « Die Variationskurve in der Biologie. ») L'auteur y trace également un aperçu de l'histoire de cette méthode, que nous reproduisons ici :

« In den biologischen Wissenschaften, namentlich in der Anthropologie, Zoologie und Botanik, ist seit einigen Jahrzehnten eine Methode in Aufnahme gekommen und von schönen Erfolgen belohnt worden, von der man lange Zeit hindurch nichts wissen wollte, und die auch jetzt vielleicht noch manchen versteckten Gegner hat : *die statistische Methode.* Bei ihr werden die zählbaren oder messbaren Eigenschaften von *Individuen* ins Auge gefasst, und zwar von möglichst vielen Individuen; und es wird festgestellt, mit welcher Anzahl oder Masszahl diese Eigenschaft bei den einzelnen Individuen vorkommt. Alsdann werden alle diese Fälle zusammengestellt, und es wird versucht, das Phänomen nach allen Richtungen hin gesetzmässig zu erfassen. Dabei handelt es sich eigentlich um zwei Gesetze verschiedenen Charakters: erstens um das *Gesetz der Gesamtmenge*, um das mittlere Verhalten, also um ein Gesetz, aus dem die individuellen Eigenschaften verschwunden sind und in dem nur noch das Gesamtverhalten zum Ausdrucke kommt ; und zweitens das *Gesetz der individuellen Abweichungen* von diesem Durchschnittsverhalten. Dabei ist ein Unterschied zu machen, der eigentlich nicht sowohl realen Charakters ist, als vielmehr den derzeitigen Stand unserer Erkenntnis betrifft : es gibt individuelle Abweichungen, die bestimmte, uns bekannte Ursachen haben; und es gibt andere, bei denen das nicht der Fall ist, und die wir daher als zufällige Abweichungen bezeichnen. Das Gesetz der begründeten Abweichungen wird natürlich von den Bedingungen des besonderen Falles abhängen. Was dagegen das Gesetz der

Travaux récents. — STATISTIQUE ET MÉTHODOLOGIE.

zufälligen Abweichungen angeht, so wird man, wenn man ganz naiv an die Sache herantritt, zunächst zu der Meinung neigen, dass hier von einem bestimmten Gesetze überhaupt nicht die Rede sein könne; denn Zufall und Gesetz, so wird man sagen. schliessen sich doch aus. Man weiss längst, dass diese Meinung irrig ist; dass vielmehr auch der Zufall durch ein Gesetz beherrscht wird, und noch dazu durch ein, wie die mathematische Theorie ergibt, erstaunlich einfaches Gesetz, das man am besten als das *Wahrscheinlichkeitsgesetz* bezeichnet. In der Anwendung, z. B. auf *biometrische Probleme*, wird das Wahrscheinlichkeitsgesetz sich nicht immer, vielleicht sogar überhaupt niemals ganz exakt, bestätigt finden; und es ist dann eben mit Sicherheit zu schliessen, dass die Verteilung der individuellen Werte nicht ausschliesslich dem Zufall zuzuschreiben ist, sondern dass sie zu einem Teile bestimmte, erkennbare Gründe hat. Und diese Gründe aufzufinden, zu zeigen, dass sie die wirkliche Verteilung der Abweichungen richtig darstellen, und aus diesem Befunde weitere Schlüsse zu ziehen, das ist eben dann das spezielle biologische Problem. Voraussetzung dabei ist selbstverständlich, dass das richtige Wahrscheinlichkeitsgesetz zugrunde gelegt wird; denn wenn diese Voraussetzung nicht erfüllt ist, werden auch die Abweichungen falsch, und somit alle daraus zu ziehenden Schlüsse.

« Alle hier in Rede stehenden Verhältnisse lassen sich nun in überaus anschaulicher Weise studieren, wenn man, statt der gewöhnlichen rechnerischen Methode der Statistik, die Methode der *graphischen Darstellung* anwendet; und das ist bei den biologischen Anwendungen der Methode tatsächlich in reichem Masse geschehen. Das Phänomen der *Variation* — wie man die Gesamtheit der individuellen Abweichungen nennen kann — wird bei diesem Verfahren dargestellt durch eine Kurve, die daher den Namen *Variationskurve* verdient und erhalten hat. Nach dem vorangeschickten ist es ohne weiteres einleuchtend, dass es zwei Arten solcher Kurven gibt: *theoretische* und *empirische*; jene als Ausdruck des reinen Wahrscheinlichkeitsgesetzes, diese als unmittelbare graphische Darstellung der angestellten Zählungen oder Messungen. Die empirischen Kurven können begreiflicherweise sehr verschiedene Formen annehmen, unter Umständen sogar recht verwickelte; und es ist vielleicht, obgleich es nicht eigentlich zu unserm Thema gehört, erlaubt, die wichtigste dieser Komplikationen anzuführen. Während nämlich die theoretische Kurve immer eingipfelig ist, entsprechend dem Umstande, dass unter den

Travaux récents.
—
Statistique et méthodologie.

vielen individuellen Werten einer der häufigste, der *wahrscheinlichste* ist, während alle andern desto seltener vorkommen, je weiter sie sich von jenem entfernen, finden sich empirisch nicht selten zweigipfelige Kurven, z. B. in dem Falle der Körperlänge von Rekruten in gewissen Aushebebezirken; und es ist dann zu schliessen, dass es sich hier nicht um einen einfachen, sondern um einen zusammengesetzten Fall handelt; deutlicher gesagt: dass die Rekruten zwei verschiedenen Rassen angehören deren mittlere Körperlänge eben verschieden ist.

« Als Begründer der statistisch-graphischen Methode auf dem Gebiete der Biologie ist der Belgier Quetelet anzusehen; er wie sein Nachfolger Galton in England wandten sich hauptsächlich der Anthropologie zu. Später sind dann auch die Verhältnisse der Tier- und Pflanzenwelt in dieser Weise bearbeitet worden, und unter den hier behandelten Problemen stehen an allgemeinem Interesse die der Variation, der Mutation, der Kreuzung und der Züchtung in reinen Linien voran. Es seien hier als besonders verdienstlich Forscher wie Mendel, de Vries, Pearson, Ludwig, Johannsen, Goldschmidt, Correns und Klebs genannt, denen sich viele andere, die vielleicht ebenso verdienten, erwähnt zu werden, anschliessen. Es bietet sich hier, wie man leicht einsieht, ein ungeheures Feld für wissenschaftliche Arbeit dar; ein Feld, auf dem die Arbeit zwar einerseits wegen der notwendigen Fülle des zu beschaffenden Materials überaus mühselig und zeitraubend ist, auf dem aber andrerseits, wenigstens was die Vorarbeiten angeht, auch gebildete und zuverlässige Laien mitwirken können » (pp. 18-20).

* * *

Des difficultés inhérentes à la recherche statistique.

H. Higgs et G. W. Yule ont réuni en un volume qui porte le simple titre de *Statistics* (London, Macmillan, 1913, 485 pages), une série d'études écrites vers 1898-1900 par sir R. Giffen. Dans le chapitre introductif, Giffen montre les principales difficultés que rencontre tout travail statistique. Le passage suivant concerne les difficultés inhérentes à l'objet même des recherches statistiques :

« Nothing seems to be easier to the uninitiated in these matters than to say, *We want an account of such and such a matter*, and the thing has merely to be ordered to be done. Some years ago, for instance, there was a great outcry as to the want of statistical information regarding the unemployed. The officials of the local government were forced to get together some show of statistics in

order to satisfy the authorities. What they did was to send about enumerators in certain districts to ask every one whether he was employed or not ; and on this basis a return was given, under protest by the Department, of the numbers of so-called unemployed. It has since been recognised universally, however, that such statistics, collected in such a way, were totally useless because, in the first place, they were made without any definition of what the word « unemployed » means, and in the second place, the source of the information, viz, the statements of people who called themselves unemployed was not itself a good one. Those who wish to follow up the subject cannot do better than study the report on methods and agencies for dealing with the unemployed, which was one of the first works published in connection with the Labour Department at the Board of Trade. It will there be seen that it is not even an easy matter to define an unemployed person ; that there are people in trade which are necessarily fluctuating from season to season and from period to period and that the question necessarily arises whether a man in the slack season or in the slack period ought to call himself unemployed in the sense in which the words are used, when he has sufficient occupation in the busy seasons or in the busy periods to make a living, just as if he had regular employement, every week and every day of the year. Similarly, the question has to be settled whether a man who is on strike is unemployed, whether a man who is an invalid is unemployed, and so on. Always a careful definition must be made before figures can be of any use. Then it has to be seen that the method of getting and verifying the figures is adequate.

« Another illustration may be given. The public cry out, for instance, that they wish to know the number of emigrants and immigrants from and into their country. But when it comes to business, the question of definition again arises. Every passenger on board an outgoing ship is not necessarily an emigrant. Distinction must clearly be made ; and if you are to do it thoroughly, how many agents will be necessary to go about among passengers and find out who are emigrants and who are not! As a matter of fact, even if you do find out by an elaborate agency, it is impossible to know, when emigration is going on, how many of these passengers will really settle in the countries to which they go, and know many will come back after longer or shorter intervals. It is the same with immigration. If the thing is to be gone into in the way that some people require, there must be an agency to go through

Travaux récents.

—

STATISTIQUE ET MÉTHODOLOGIE.

the numbers of passengers arriving in the country and distinguish who are coming back or coming for the first time to settle, and who are merely passengers. The problem of statistics is really so hopeless in this form that it has been found more convenient to deal with the whole record of passengers departing and arriving, and to strike a balance at the end of the year so as to show what the net emigration or the net immigration is. Such a record may be incomplete in many ways, as not giving particulars of the nature of the emigration and immigration strictly so called, but it has the convenience of giving approximately the balance of the population. At any rate, it is always necessary in working out a particular branch of statistics to see whether the object desired cannot be attained indirectly at a moderate expense, when there are clearly great difficulties and the prospect of great expense in dealing with the subject in the most direct manner.

« These illustrations are given from my own experience in official life » (pp. 7-9).

* * *

La méthodologie statistique.

Le Dr. H. FORCHER s'est proposé de faire servir les travaux pratiques de mathématiques auxquels les statisticiens professionnels sont tenus de se livrer, à la constitution de la méthode statistiques, d'expliquer les procédés de la statistique en ce qui concerne l'étude des masses dans les sciences naturelles et sociales. Le traité qu'il a écrit à cet effet sous le titre de : *Die statistische Methode als selbständige Wissenschaft* (Leipzig, Veit et Cie, 1913, 10 marks) se compose des chapitres suivants :

I. *Ueber die Denkformen in der höheren Mathematik.*

II. *Die grundlegenden Begriffe und Sätze aus der Wahrscheinlichkeitstheorie.*

III. *Die statistische Methode* : 1. Allgemeines. Intensive und extensive statistische Masszahlen. — 2. Die Bildung statistischer Masszahlen ; *a*) Das geometrische Verfahren, die geometrische Repräsentation ; *b*) Analytische Darstellung der Gesamtheiten von Lebenden und Toten. — 3. Die intensiven statistischen Masszahlen: *a*) Begriffsbestimmung ; *b*) Die Beziehungen der statistischen Wahrscheinlichkeit zur mathematischen Wahrscheinlichkeit : Das Kriterium von LEXIS : normale, übernormale und unternormale Dispersion. Beispiele : die sogenannten statistischen Gesetze. Anhang : Die intensiven statistischen Masszahlen und die Wande-

Travaux récents — STATISTIQUE ET MÉTHODOLOGIE.

rungen. — 4. Die extensiven statistischen Massnahmen : *a*) Begriffsbestimmung : die verschiedenen Arten und Eigenschaften der extensiven statistischen Masszahlen ; *b*) Die Beziehungen der extensiven statistischen Masszahlen zur Fehlerfunktion. — 5. Die Pseudomasszahlen und die zusammengesetzten statistischen Masszahlen.

IV. *Zusammenfassung und Folgerungen.*

L'objet propre de la statistique.

Forcher définit dans le passage suivant l'objet propre de la recherche statistique :

« Die Forschungsobjekte der statistischen Methode sind Massenerscheinungen, insoweit deren Elemente und die Merkmale derselben quantitativ bestimmbar, also messbar, zählbar und durch Zahlen ausdrückbar sind. Da die Wissenschaft, welche das Operieren mit Zahlgrössen lehrt, die Mathematik ist, bildet die Letztere die fundamentale Grundlage der statistischen Methode. Sind die Elemente oder die Merkmale nicht von solcher Beschaffenheit, dann kann auch die Mathemathik als Hilfsmittel nicht in Betracht kommen, es fehlt jede sichere Grundlage, die Ergebnisse sind völlig unbestimmt und vieldeutig und daher wertlos. Ferner sind die Massenerscheinungen mit ihren « loseren Kausalzusammen hängen » für die Anwendung der wahrscheinlichkeitstheoretischen Grundsätze geradezu prädestiniert. Man könnte demnach die statistische Methode dahin charakterisieren : Das Wesen der statistischen Methode als selbständige Wissenschaft, besteht darin, für das relativ Individuelle in Massenerscheinungen mit Hilfe der übertragenen mathematischen und wahrscheinlichkeitstheoretischen Denkformen die der Wirklichkeit adäquate einfachste Form aufzufinden. Inhalt der statistischen Methode ist die logische Entwicklung und systematische Darstellung der verschiedenen Verfahrensarten » (pp. 359-360).

La recherche des causes en statistique.

Il importe de rapporter aussi ce que Forcher dit de la recherche des causes en statistique :

« Der Kausalitätsforschung auf statistischem Gebiete sind aber Schranken gezogen, mag es sich nun um typische oder symptomatische statistische Reihen handeln. Von einer Einschränkung war bereits die Rede. Die Uebertragung des mathematischen Funktionsbegriffes auf die funktionalen Abhängigkeiten in den Massenerscheinungen bedingt es, dass auf Grund der statistischen Methode in der Regel nicht festgestellt werden kann, welche von den beiden Erschei-

nungen die Ursache und welche die Wirkung ist. Gewöhnlich hat es mit der tatsächlichen Aufdeckung von Kausalzusammenhängen überhaupt sein Bewenden. Die Art dieser Zusammenhänge ergibt meist die nichtstatistische Forschung.

« Eine zweite Grenze ist der statistischen Kausalitätsforschung darin gesetzt, dass die richtige Vergleichung zweier Massen nur dann möglich ist, wenn ausser den beiden, der Differenzierung der Massen zugrunde gelegten Ursachen sich keine weiteren ursächlichen Einflüsse geltend machen, oder, wie man dies auch auszudrücken pflegt, dass der Kausalitätsausschluss nur unter der Voraussetzung *ceteris paribus* zulässig ist. Diese Voraussetzung *ceteris paribus*, welche Schumpeter treffend als das Motto der Isoliermethode bezeichnet, wird aber fast nie vollkommen zutreffen, die volle Isolierung einer Ursache gelingt in den seltensten Fällen. Daher ist auch der Kausalitätsschluss nur ein hypothetischer. Die statistische Kausalitätsforschung ist demnach mit grossen Gefahren zu Fehlschüssen verbunden. Es ist daher äusserste Vorsicht dringend geboten. Es ergibt sich aber daraus die weitere Konsequenz, dass eine richtige Würdigung eines auf Grund der statistischen Methode bearbeiteten Materials nur von dem betreffenden Fachmann, dem in Theorie und Praxis gleich sattelfesten Handelspolitiker, Agrarpolitiker, Kriminalpolitiker, Finanzpolitiker usw. vorausgesetzt werden kann. Die Anwendung der statistischen Methode als selbständige Wissenschaft in den verschiedenen Wissensgebieten erfordert einen ausgezeichneten Kenner des betreffenden Wissensgebietes, der gleichzeitig auch mit der statistischen Methode vollkommen vertraut ist. Die Wechselwirkungen, Anregungen und Befruchtungen sind so mannigfaltig, der ununterbrochene Kontakt ist ein so fester, dass diese beiden Qualitäten des Forschers unmöglich voneinander getrennt werden können, soll nicht die Durchforschung von Massenerscheinungen wesentlichen Schaden leiden. Diese Bedingung ist heutzutage fast nur auf dem Gebiete der Sterblichkeitsmessung zur Gänze erfüllt. Beweis dessen, dass die Anlage der statistischen Erhebungen auf anderen Wissensgebieten eine Unvollkommenheit zeigt, welche eine rationelle Handhabung der statistischen Methode geradezu ausschliesst. Schon die Untersuchungsanlage erfordert dringend die Vereinigung beider Qualitäten in einer Person. Das ist aber gegenwärtig nie der Fall. Daraus erklärt sich auch weiter, dass der spezielle Ausbau der statistischen Methode in den verschiedenen Wissensgebieten bis auf den heutigen Tag noch gar nicht in Angriff genommen wurde.

Travaux récents. — STATISTIQUE ET MÉTHODOLOGIE.

Hierzu ist jedoch einerseits völlige Vertrautheit mit den mathematischen und den wahrscheinlichkeitstheoretischen Denkformen, mit dem Wesen und der Leistungsfähigkeit der statistischen Methode, andererseits eine harmonisch durchgebildete Kenntnis von Theorie und Praxis des betreffenden Wissensgebietes unbedingt erforderlich. Die Zukunft muss und wird auch diese Weiterentwicklung bringen » (pp. 352-353).

* * *

La loi de GRAUNT et la méthodologie statistique.

K. SEUTEMANN développe des considérations de philosophie statistique dans un article du *Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft* (Vol. 37, 1913, p. 1629) intitulé : « Die Einheitlichkeit des statistischen Denkens ». L'auteur s'attache surtout à définir la notion méthodologique de la « pensée statistique » à l'aide de la loi de GRAUNT, qui consiste en ceci :

« Wenn in einer menschlichen Gemeinschaft im Jahre 13 Todesfälle vorgekommen sind, so folgt *lediglich nach dem Kausalitätsgesetz* daraus, dass diese Zahl sich wiederholen müsse, wenn die Ursachen genau dieselben blieben, und dass anderenfalls sich diese Zahl zugleich mit den Ursachen ändern müsse. Diese Folgerung aus dem Kausalitätsgesetz bringt uns aber um nichts weiter; denn wenn wir schon die Fülle der Ursachen des einzelnen Falles nicht recht kennen und werten können, so können wir das bei einer grösseren Anzahl von Fällen erst recht nicht. Das empirisch gefundene Verhältnis zwischen Lebenden und Gestorbenen gibt uns also keine verwertbare Handhabe. Wir haben von vornherein kein Recht, anzunehmen, dass, wenn wir den Beobachtungskreis erweitern, d. h. die Sterbefälle unter 5 000, 10 000, 100 000, 200 000 Menschen beobachten, die Zahl der Sterbefälle im Verhältniss zu den Lebenden etwa beharrlicher und mithin verwertbar würde ; die Zahl der Sterbefälle könnte vielmehr, je weiter wir den Kreis zögen, verhältnismässig abnehmen, zunehmen oder ganz sprunghaft schwanken. Denn wenn auch die Erfahrung lehrt, dass es einige vorwiegend wichtige und immer wiederkehrende Ursachen für das Sterben gibt, so könnte doch die schier unerschöpfliche Fülle der Ursachenformen und Nebenursachen so gross sein, dass sie eigentlich nie auszuschöpfen wäre und jede neue Gesamtheit teilweise wieder neue, noch gar nicht dagewesene Ursachen enthielte.

« Nun ist aber auf dem Wege der Induktion das allgemein gültige Gesetz gefunden (das das Kausalitätsgesetz zum GRAUNTschen

Gesetz abrundet), dass diese unerschöpfliche Vielheit von Ursachenformen *auf verhältnismässig wenige Elemente* zurückgeht, dass die Einzigartigkeit jedes Einzelfalles nur der Ausdruck der grossen Vertauschungsmöglichkeit dieser Ursachenelemente ist, und dass daher die quantitative Lagerung der ein Ereignis bejahenden oder verneinenden Ursachenelemente bei einer *gewissen, wenn schon sehr beschränkten Grösse* der Beobachtungsgesamtheit *erschöpfend* zutage tritt. Das eigentlich Merkwürdige des Grauntschen Gesetzes ist also nicht das *Gesetz der grossen Zahl*; denn wenn diese *erschöpfende Ursachenlagerung* etwa erst bei Hunderttausenden oder Millionen von Fällen erreicht würde, so wäre diese Tatsache für uns fast wertlos. Entscheidend ist vielmehr, dass diese charakteristische Ursachenlagerung hinreichend schon bei verhältnismässig gar nicht grossen, leicht beobachtbaren Gesamtheiten erzielt wird.

« Das Grauntsche Gesetz sagt uns etwas, was uns das blosse Kausalitätsgesetz niemals sagen konnte, dass nämlich, wenn die *erschöpfende Ursachenlagerung* erreicht ist, *weder die Ausdehnung* der Beobachtungsgesamtheit *noch eine* sich in den nötigen Grenzen haltende *Verkleinerung* der Beobachtungsgesamtheit irgend etwas an der relativen Häufigkeit irgendeines Vorganges ändert. Was wir hier sagen, gilt uneingeschränkt freilich nur, wenn die Beobachtungsgesamtheit *nach indifferentem Merkmal* erweitert oder verengert wird. Wir können z. B. beim Vorliegen der nötigen Voraussetzungen die Geburtenhäufigkeit der Frauen mit den Buchstaben A, B, C ohne weiteres auf alle Frauen oder auf die Buchstaben I, K, L oder auch auf einen Teil der ursprünglichen Gesamtheit, die Frauen mit dem Buchstaben A *übertragen*. Unter geeigneten Voraussetzungen darf diese *Uebertragung* weitergreifen: so kann die Eheschliessungsziffer eines Jahres auf die vorhergehenden und die folgenden Jahre übertragen werden, d. h. sie kann als *beharrlich* (stabil) genommen werden; sie kann auch von Landschaft zu Landschaft, von Klasse zu Klasse übertragen werden. Diese Uebertragung geschieht freilich in voller Strenge nur *hypothetisch*: man unterstellt, dass die allgemeine Ursachenlagerung zeitlich oder auch örtlich und klassenweise eben erschöpfend schon in einer ausgewählten Gesamtheit erkannt werde, dass sie sich im wesentlichen auch in anderen entsprechenden Gesamtheiten finden müsse und hier nur durch die grössere Häufung oder Stärke *einzelner* Ursachenelemente, die der Beobachtung und Abschätzung zugänglich seien, verändert werde. Die *wirkliche*

Travaux récents. — Statistique et méthodologie.

Uebertragung kann mithin nur an der Hand der Erfahrung und nur insoweit geschehen, als die Abwandlung der Ursachenlagerung ziemlich richtig eingeschätzt werden kann » (pp. 7-8).

Dans ses conclusions, l'auteur montre la place qu'occupe la statistique dans une théorie générale de la connaissance :

« Der *gegenständlichen* Auffassung der Statistik, die bestimmten Zahlentatsachen eine besondere logische Bedeutung zuerkennen muss, haben wir das statistische Denken als bloss *inneren* Bewertungsvorgang gegenübergestellt. Wir haben dies statistische Denken als Leitstern in allen Betätigungszweigen der Statistik nachweisen können ; es liess sich, ausgehend von der Theorie der Häufigkeitsausdrücke, inder Theorie der absoluten Zahlen verfolgen, es erwies sich als fruchtbar in der Statistik der Verwaltungs- und privaten Geschäftsvorgänge. Wie es die Vorgangserscheinungen gleichsam in das Gebiet des Zuständlichen erhebt, so zieht es das Zuständliche in den Kreislauf des Geschehens hinein.

« Ein erweitertes Kausalitätsgesetz, das Graunt sche Gesetz, haben wir zur Grundlage des statistischen Denkens gemacht. Dies Gesetz ist so umspannend, so voll Inhalt, dass es zu den höchsten erkenntnis-theoretischen Fragen hinüberführt, mancherlei naturwissenschaftliche Analogien zulässt und in seiner Auswirkung Gestaltungen zeigt, die sich unter die Schemen der Wahrscheinlichkeitsrechnung bringen lassen. Alles was an neuer Erkenntnis auf diesen fernliegenden Gebieten gewonnen wird, färbt gleichsam auf die Statistik ab und versetzt womöglich die Theorie der Statistik wegen ihres ungeklärten, tastenden und suchenden Zustandes in eine Krise. In eine solche Krise hat Rickert ungeahnt und ungewollt die Statistik durch sein Buch Naturwissenschaft und Kulturwissenschaft gebracht. Tschuprow hat, mit feiner Beobachtungsgabe im einzelnen, den als Ganzes durchaus misslungenen Versuch gemacht, die Rickertschen Anschauungen für die Statistik fruchtbar zu machen und sie mit den Ideen naturwissenschaftlicher Induktion und mathematischer Wahrscheinlichkeitstheorie zu einer Grundlegung der Statistik zusammenzuschweissen. Die neuesten Schriftsteller zur Theorie der Statistik (Forcher, Kaufmann, Wassermann, Wadler, auch Zizek) sind stark von Tschuprow beeinflusst. Aber wer seinen Ausgangspunkt von jenen entfernten Grenzgebieten nimmt, wird er im Mittelpunkt der Statistik landen? Am Rande der Erkenntnis gibt es keine Gewissheit, alles ist problematisch. Erst muss unverrückt die *Grundlage* der Statistik

Travaux récents. — Statistique et méthodologie.

gefunden sein, dahin leitet uns der statistische Takt; dann mag man von hier in die entfernteren allgemeinen Probleme schweifen, der Ariadnefaden wird nicht fehlen, der uns zum Ausgangspunkt zurückleitet. Wir sind augenblicklich in Gefahr, das zu weit zu suchen, was jeder mit Wirklichkeitssinn Urteilende im Grundgedanken in sich trägt, was jeder wirkliche Statistiker in seinen vielfältigen Bedingungen und Zielen sorgfältig zu erfassen strebt: statistisches Denken » (pp. 34-36).

* * *

Sommaire bibliographique.

Forscher, Dr H. — Die statistische Methode als selbständige Wissenschaft. (Leipzig, Veit, 1913, 10 Mk.)

Giffen, R. — Statistics. (London, Macmillan, 1913.)

von Bortkiewicz, L. — Die Daseinsberechtigung der mathematischen Statistik. (*Die Geisteswissenschaften*, 26. November 1913.)

Berardi, D. — Sulla dottrina matematica della dipendenza reciproca dei fatti economici. (*Giornale degli economisti*, 1913.)

Seutemann, K. — Die Einheitlichkeit des statistischen Denkens. (*Jahrb. für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft*, Bd. 37, H. 4, 1913.)

Revues d'ensemble et bibliographies.

Revues d'ensemble et bibliographies. — Bibliographie de la psychologie animale.

La revue *Psyché* renferme (1913, nos 5-6) une bibliographie annotée de psychologie animale et de psychobiologie dressée par R. Assagioli et W. Mackenzie et comprenant 133 indications.

* * *

Revues de psychologie animale.

Le *Journal of animal behaviour* de novembre-décembre 1913 renferme quatre revues d'ensemble :

S. J. Holmes : « Literature for 1912 on the behavior of lower invertebrates. »

C. H. Turner : « Literature for 1912 on the behavior of spiders and insects other than ants. »

W. M. Mann : « Literature for 1912 on the behavior of ants and myrmecophiles. »

J. B. Watson and K. S. Lashley : « Literature for 1912 or the behavior of vertebrates. »

* * *

Revues d'ensemble et bibliographies. — « Psychological Bulletin ».

Le *Psychological Bulletin* du 15 décembre 1913 renferme des revues d'ensemble relatives aux matières suivantes :

H. J. Leuba : « Social psychology. »

H. J. Leuba : « Religious psychology. »

Le fascicule du 15 janvier 1914 renferme également plusieurs revues d'ensemble :

W. T. Marvin : « General problems : Mind and Body. »

H. W. Chase : « Consciousness and the unconscious. »

H. C. Warren : « Terminology. »

H. S. Longfeld : « Text-books and general treatises. »

C. E. Seashore : « Apparatus. »

* * *

Histoire de la pédagogie.

La *Zeitschrift für Geschichte der Erziehung und des Unterrichts* publie depuis 1908, sous formè de supplément, une revue de la littérature relative à l'histoire de la pédagogie. La première de ces revues concerne les travaux parus en 1906.

Le volume publié en 1913 et qui concerne la littérature de l'année 1911 comprend quatre grandes divisions : Périodes générales et biographies, institutions, programmes, histoire de l'enseignement en différents pays. Ces grandes divisions renferment un certain nombre de chapitres traités par des spécialistes qui ne se bornent pas à répertorier les titres des publications afférentes à leur rubrique, mais qui en donnent aussi une analyse détaillée et critique.

Le présent volume, qui est intitulé *Historisch- pädagogischer Literatur-Bericht für das Jahr 1911* est édité par la librairie Weidmann (Berlin, 1913, 408 pages, 3 Mk. 75).

* * *

Les indigènes australiens.

La bibliothèque publique de New-York a publié dans le fascicule de décembre 1913 de son *Bulletin* une bibliographie des ouvrages qu'elle possède concernant les indigènes australiens et tasmaniens (« List of works relating to the Aborigenes of Australia and Tasmania », tiré à part, New-York, 1913, 56 pages). Les travaux répertoriés sont classés suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, avec une table systématique très détaillée.

* * *

On trouvera dans *Archiv für Religionswissenschaft* (vol. XVII, nos 1-2, 1914) différentes revues d'ensemble analytiques et critiques concernant les rubriques suivantes :

A. WIEDEMANN : « Aegyptische Religion (1910-1913). »

E. LEHMANN : « Iranische Religion (1900-1910). »

H. HAAS : « Religion der Japaner (1909-1913). »

J. WEISS : « Neues Testament. »

Revues d'ensemble et bibliographies.

—

Religions égyptienne, iranienne, japonaise et hébraïque.

* * *

C. MEINHOF consacre une revue d'ensemble à l'état actuel des recherches dans le domaine des langues africaines, dans la revue : *Die Geisteswissenschaften*, du 1er janvier 1914, p. 373 : « Die Afrikanischen Sprachen und ihre Erforschung ».

Les langues africaines.

* * *

Le Dr C. MATSCHOSS commence dans *Archiv für Kulturgeschichte* (vol. XI, n° 4, 1914) une revue d'ensemble des travaux relatifs à la *technologie*. Ce premier article constitue une introduction générale à la rubrique et doit servir en quelque sorte de préface aux articles suivants.

Travaux relatifs à la technologie.

Voyages et explorations.

Un naturaliste norvégien, ORJAN OLSEN, a obtenu du gouvernement russe, la permission de faire pendant deux ans, des recherches biologiques, ethnographiques et archéologiques dans la Sibérie occidentale. Il se rendra d'abord à Krasnoïarsk vers l'Iénisséi supérieur et les monts Saja ; la seconde année sera consacrée à l'exploration du bassin de l'Iénisséi inférieur. Le retour en Norvège se fera si possible par eau à travers la mer de Kara. Les recherches ont pur but principal l'étude des rapports qui ont existé jadis dans les règnes végétal et animal de la Scandinavie et ceux de l'Asie septentrionale, ainsi que le développement de ces rapports jusqu'à nos jours (*Petermanns Mitteilungen*, janvier 1914, p. 36).

Voyages et explorations.

—

Mission OLSEN dans la Sibérie occidentale.

* * *

Le Prof. Dr TH. PREUSS, investigateur de l'ethnographie américaine, va entreprendre, à la demande du Musée d'ethnographie de Berlin, un voyage en Colombie, dont la durée est évaluée à une année et demie. Il étudiera les sculptures rupestres, près de San

Voyage du Dr PREUSS en Colombie.

Voyages et explorations.

Agustin, dans la vallée supérieure du Rio Magdalena et organisera ensuite des explorations ethnographiques dans les parties peu connues du pays (*Petermanns Mitteilungen*, janvier 1914, p. 38).

* * *

Expédition du Dr Uhle au Chili.

A la demande du gouvernement chilien, le Dr Max Uhle a entrepris une expédition archéologique ayant pour but l'étude des Changos, un ancien peuple de pêcheurs, habitant la côte entre Caldera et Pisagua (*Petermanns Mitteilungen*, janvier 1914, p. 38).

Sociétés et institutions.

Sociétés et institutions. — Les archives bancaires.

C. Eisfeld revient, dans la *Deutsche Wirtschafts-Zeitung*, du 1er février 1914, sur la question des archives bancaires (cf. la « Chronique » du *Bulletin*, n° 29, p. 1681). Dans un article intitulé « Das bankwissenschaftliche Institut », il montre les inconvénients que présentent ces archives au point de vue de leur utilisation scientifique et propose de créer un « Institut des sciences bancaires » qui aurait pour mission, non seulement de réunir et de conserver tous les documents qui intéressent les banques, mais encore de publier périodiquement les données qui présentent un intérêt scientifique général. Le personnel de l'institut pourrait être recruté parmi les professeurs, par exemple, parmi les professeurs de l'École supérieure de commerce de Berlin.

* * *

Harvard Bureau of business research.

Le « Harvard Bureau of business Research » fait l'objet d'un article dans *American economic Review* de décembre 1913, (p. 1066). Il a été créé pour réunir, classer et exposer toute espèce de faits concernant les affaires en général et spécialement pour servir d'organe de documentation à l'École de commerce de l'Université Harvard. Il s'est occupé en premier lieu de la distribution des marchés et notamment de la cordonnerie.

Périodiques nouveaux.

Périodiques nouveaux. — « Revue de Pédotechnie ».

La Société belge de pédotechnie publie, avec la collaboration de l'Institut J.-J. Rousseau, de Genève, une *Revue de Pédotechnie*, dirigée par le Dr Decroly.

La revue nouvelle « porte à son programme toutes les questions pratiques relatives à la culture de l'enfant.

« Le problème pédotechnique est vaste et complexe. Le développement de l'enfant dépend à la fois de facteurs héréditaires et de facteurs mésologiques. Il importe d'assurer tout d'abord la meilleure structure organique au moment même de la naissance; c'est par conséquent, une question de prime importance que de veiller à de bonnes conditions de génération, et l'eugénisme est l'une des branches de la pédotechnie qui doivent nous préoccuper. Puis surgissent les problèmes relatifs à la première enfance; il faut que la puériculture sauvegarde la vie et le développement de l'enfant pendant les premiers mois de son existence. Ensuite, c'est la question de l'éducation scolaire et celle de l'éducation familiale, aux multiples points de vue : physique, mental, affectif, social, professionnel, etc. Les enfants anormaux, arriérés, délinquants; les enfants trouvés, abandonnés, orphelins, réclament à divers titres l'attention du pédotechnicien » (pp. 7-8).

La *Revue de pédotechnie* paraît six fois par an. Le prix de l'abonnement est de 6 francs pour la Belgique. Le premier fascicule (octobre-novembre 1913) renferme les matières suivantes :

Ed. Claparède : « Les notes scolaires ont-elles une valeur pédotechnique? ». — Dr Decroly : « Les classes homogènes et l'examen mental par la méthode des tests de Binet et Simon. » — Vital Plas : « L'enfant et le cinéma » (premier article). — A. Herlin : « L'éducation des sens (traduction du dernier chapitre, « Conclusion-Résumé », de l'ouvrage italien : *La educazione dei sensi*, par E. Marsili) ». — Bulletin de la Société belge de pédotechnie.

Paraîtront prochainement : Dr E. Henrotin : « Contribution à l'étude de l'attention visuelle chez les enfants. » — Mlle Deschamps : « La notion du nombre chez les enfants. » — Vital Plas : « L'enfant et le cinéma » (deuxième article). — G. Persigout : « La coéducation » (enquête).

Tout ce qui concerne la rédaction de la *Revue* doit être adressé à M. Leto, rue Courbe, 79, Saint-Gilles (Bruxelles).

* * *

Périodiques nouveaux.

—

Nouvelle série de la « Revue de synthèse historique ».

La *Revue de synthèse historique* d'août-octobre 1913 constitue le premier numéro d'une « nouvelle série ». Le passage suivant est extrait de la préface de ce fascicule :

« Au point de l'action scientifique, elle se complète par une *Bibliothèque*. Indépendamment des « publications » qui se détachent d'elle depuis l'origine, il était naturel que le mouvement des idées qu'elle sert, que la volonté de synthèse qu'elle exprime aboutît à des œuvres, et par suite, se traduisit dans le domaine de la librairie.

« La théorie de l'histoire est nécessaire; et, au moment où la *Revue* s'est fondée, elle était trop négligée, — en France du moins. Elle permet de dégager, de préciser des problèmes — très différents des questions méthodologiques que soulèvent les recherches d'érudition. Nous avons ici distingué nettement les deux degrés du travail historique : érudition et synthèse érudite, science et synthèse scientifique. Sans doute nous avons — au premier degré — encouragé les études de méthodologie, activé la synthèse d'érudition, contribué à une organisation meilleure du travail et en particulier au rapprochement des spécialités; si aujourdhui le concept de l'histoire, unifiant la diversité des disciplines historiques, s'étend aux manifestations les plus variées de l'activité humaine, on ne saurait guère contester que la *Revue* y soit pour quelque chose. Mais notre préoccupation essentielle a été de promouvoir la théorie de l'histoire, d'élucider les principes et de préparer les cadres d'une science explicative — aussi distincte de la pure analyse ou de la pure narration que de la philosophie *a priori*. Il nous a semblé que, peu à peu, dans les discussions provoquées ou enregistrées par la *Revue*, une doctrine se constituait, tout au moins que se formulaient des hypothèses régulatrices de la science. Nous avons même essayé de condenser les résultats de ce travail collectif, d'ébaucher une logique de l'histoire-science.

« Nous croyons, maintenant, qu'il y a autre chose encore à faire que de la théorie, ou de timides essais d'application dans des articles étroits. Il faut continuer à élaborer la logique de la synthèse, mais il faut tenter plus hardiment la synthèse. Beaucoup d'érudits et d'historiens pragmatistes restent sceptiques sur l'efficacité de nos recherches : elles leur apparaissent comme un luxe philosophique et non comme l'armature même de l'histoire dans sa constitution définitive. Cependant, voici qu'insensiblement quelque chose de ce travail logique, de ces tendances explicatives passe dans l'histoire concrète. Nous en pourrions donner diverses preuves.

Périodiques nouveaux.

Mais l'œuvre récente qui nous paraît répondre le mieux à l'idée de synthèse, c'est ce beau livre, *Philippe II et la Franche-Comté, étude d'histoire politique, religieuse et sociale*, d'un historien que connaissent bien les lecteurs de la *Revue* : Lucien Febvre. On peut donc aller résolument dans ce sens.

« On peut y aller par deux voies : par celle des études de détail, où la préoccupation de synthèse se limite, circonscrit son objet — dans le temps, dans l'espace, en ce qui concerne les problèmes à traiter; par celle de la synthèse totale, qui embrasse le temps historique, l'espace mondial et la multiplicité des problèmes logiques. Les deux voies — quoi qu'il puisse sembler au premier abord — sont également bonnes à suivre. Et c'est par une synthèse intégrale — mais collective bien entendu — que débutera notre Bibliothèque. Il n'est point douteux que les synthèses partielles ne doivent être plus précises, plus pénétrantes, plus probantes : cependant, pour incorporer aux études historiques, en général, cette préoccupation explicative, pour animer l'ensemble d'un esprit de science, rien ne saurait valoir un essai de synthèse plénière.

« Et puis, il s'est produit, dans le domaine de nos études, un fait qui ne pouvait nous laisser indifférent : la renaissance de l'histoire universelle. Nous avons signalé ici, à diverses reprises, la floraison allemande de la « Weltgeschichte », et nous avons promis de l'étudier plus complètement. Ce mouvement procède de causes multiples et répond à des besoins manifestes. Il était souhaitable qu'avec ses ressources propres et à sa façon la France y participât. Sur l'œuvre de synthèse collective que nous annonçons aujourd'hui, véritablement scientifique d'intention, silencieusement élaborée, et dont les premiers volumes paraîtront en 1914, bientôt nous renseignerons plus amplement les lecteurs de la *Revue*. Ce qu'il nous reste à dire aujourd'hui, c'est dans quelle mesure la *Revue* elle-même se trouvera affectée par l'œuvre qui est née d'elle, quels avantages elle en pourra retirer.

« Les volumes de la *Bibliothèque*, en donnant sur une foule de points l'inventaire de ce qui est fait et de ce qui reste à faire, en fournissant l'équivalent de nos Revues générales, — ou plutôt bien davantage, — allègeront notre programme si chargé, si difficile et si lent à réaliser dans l'espace dont nous disposons. Les Revues générales que nous donnerons seront choisies de façon que, l'œuvre et la *Revue* se prêtant un mutuel appui, un tableau aussi complet que possible, des résultats actuels du travail historique se trouve dressé en une dizaine d'années.

Périodiques nouveaux.

« Nous multiplierons, d'autre part, nos Revues critiques qui permettent de discuter des ouvrages et des questions d'actualité. Nous continuerons nos efforts pour faire de la *Revue* ce que depuis l'origine, nous avons désiré qu'elle soit, — une publication active et militante, non passive et simplement enregistreuse. « Nous terminerons prochainement la série d'études consacrée à l'organisation des bibliothèques, archives, musées. Nous en avons inauguré une, récemment, sur l'état des études historiques dans les divers pays de haute culture. Nous poursuivrons la série, qui a été très appréciée et, avec des variantes, souvent imitée, des *Régions de la France*; celle aussi de nos numéros spéciaux, — en la diversifiant. Comme nous l'avons fait pour l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, la Russie, nous étudierons, dans cette série, d'autres grandes individualités collectives; mais nous inaugurerons bientôt, par un numéro consacré à l'histoire de l'art, des fascicules d'un genre différent : pour chacune des spécialités qu'embrasse la synthèse historique, ils présenteront un groupement d'articles où seront traitées principalement ces questions de méthode et d'organisation du travail dont la *Revue* a fait son objet essentiel. Peut-être même nous attacherons-nous, dans des fascicules homogènes, à tels problèmes déterminés de la synthèse, qu'il s'agira d'étudier tout ensemble de façon théorique et dans l'histoire concrète. Nous aurions ainsi trois séries parallèles de numéros spéciaux, et nous en viendrions peu à peu à publier alternativement un numéro spécialisé et un numéro échantillonné, au contraire, des préoccupations multiples de notre programme, — alternativement un numéro qui aille plus à fond et un numéro qui embrasse davantage. » (pp. 1-3).

Réunions et congrès.

Réunions et congrès.
—
Réunion de l'Association britannique pour l'avancement des sciences de 1913.

Les rapports suivants ont été présentés à l'Association britannique pour l'avancement des sciences dans sa session de 1913 :

Section économique : Discussion on « The Great Illusion » : (I) The economic and moral factors of international polity, by N. Angell. (II) The economic basis of universal peace-cosmopolitan or international, by the Ven. archdeacon Cunningham F. B. A., — Discussion on Labour Disputes : (I) Methods of industrial peace, by Prof. S. J. Chapman, M. A. (II) A consideration of some of the causes

affecting prices and wages in the past forty years, by sir F. WEBSTER. (III) The minimum wage, by J. R. MACDONALD. (IV) Copartnership in industry, by C. R. FAY, M. A. (V) Conciliation, by sir C. W. MACARA. — Regional and civic surveys : the needed co-operation of the science towards the town planning movement, by Prof. P. GEDDES. — Do trade unions raise wages of the whole? by A. A. MITCHELL. — « Conventionalism », in primitive art, W. H. R. RIVERS.

Réunions et congrès.

Section anthropologique : Discussion on Scottish Folklore : (I) The study of customs connected with the Calendar in Scotland, by W. Crooke. (II) Folklore as an element of history, by E. S. HARTLAND. (III) Fairy and other folk-beliefs in the Highlands and Lowlands, by CANON J. A. M'CULLOCH. (IV) Ethnological traces in scottish folklore, by J. W. BRODIE-INNES. — Discussion on Megalithic Monuments and their Builders : (I) Introduction, by Prof. G. E. SMITH. (II) Are we justified in speaking of a megalithic race? by T. E. PEET. Report on archaeological and ethnological investigations in Crete. Report on the physical characters of the ancient Egyptians. Report on calorimetric observations on man. — The earliest evidence of attempts at mummification in Egypt, by G. E. SMITH. — Tribes of the West and Central Sudan, by P. A. TALBOT. — Archaeological Remains of primitive ethiopian races discovered in South Sudan, by H. S. WELCOME. — Note on the Living representatives of the Old North Eastern Asiatic race which gave America its Indians, by Dr. A. HRDLIČKA. — On a totem-pole from the Queen Charlotte Islands, by Miss B. LINDSAY. — An Account of some Bontoc Igorots, by L. F. TAYLOR.

Section physiologique : Report on calorimetric observations on Man : Biological economy, by H. REINHEIMER. — Discussion on the Relation of Mind to Body : (I) From the standpoint of philosophy, by R. LATTA. (II) From the standpoint of psychiatry, by sir T. CLOUSTON. (III) From the standpoint of physiology, by J. S. HALDANE. (IV) From the standpoint of psychology, by H. J. WATT. — The rôle of memory in animal behaviour, by J. L. M'INTYRE.

Section de l'enseignement : Discussion on Vocational Education in Schools : (I) Vocational training in Edinburgh, by J. W. PECK. (II) Vocational education from the point of view of a county area, by J. L. HOLLAND. (III) Vocational education in Girl's schools, by Miss FAITHFUL. — Discussion on the psychological processes involved in learning to read, write, and spell : (I) The psychology of the reading process, by F. SMITH. (II) The methods of teaching reading

Réunions et congrès.

in the early stages, with special reference to the Look-and-Say method, by B. Dumville. (III) How children learn to read, by B. Foxley. (IV) The Psychology of Writing, by Dr. W. Brown. (V) Movements in handwriting, by R. R. Rusk. Report on the Mental and physical factors involved in education.

* * *

XIXe Congrès des Américanistes.

Le XIXe Congrès des Américanistes se tiendra à Washington, en octobre 1914. Les communications doivent être adressées au secrétaire du bureau provisoire, A. Hrlicka, United States National Museum, Washington D. C.

* * *

La deuxième semaine d'ethnologie religieuse à Louvain.

Le P. G. Koppers donne quelques détails sur « La deuxième semaine d'ethnologie religieuse » qui s'est tenue à Louvain du 27 août au 4 septembre 1913 (dans le fascicule novembre-décembre 1913 de la revue *Anthropos*) :

« Le premier jour fut consacré aux primitifs, qui présentent un intérêt exceptionnel en science comparée des religions. C'est chez eux surtout que la religion est inséparablement unie à toute l'activité humaine, à toute la civilisation matérielle et spirituelle que possèdent à quelque degré aussi les peuples les plus incultes. Dès lors il est évident que la science des mœurs et du langage d'un peuple, qui sont les manifestations les plus expressives de son âme, est d'une très grande utilité pour l'étude de sa religion. Dans ce sens nous sommes introduits à l'étude de l'ethnologie et de la linguistique et, pour donner un spécimen concret et, pour cela, plus instructif, on a traité spécialement le *cycle matriarcal*.

« Le deuxième jour, on nous parla de l'étude des religions telle qu'elle a été pratiquée par les anciens, et de la méthode historique qui s'est développée au XIXe siècle et s'impose désormais à toute recherche sérieuse dans le domaine des faits qui lui est propre. Deux études sur les problèmes très discutés de l'animisme et du totémisme furent une application de la méthode historique aux faits religieux.

« Le troisième jour, des spécialistes nous montrèrent dans des rapports richement documentés les rapports de la religion, centre de la vie de l'homme, avec la sociologie et la morale.

« Le quatrième jour fut en grande partie réservé à l'étude psychologique des religions : sujet nouveau dont il n'avait pas été question l'année précédente. Il est certain que cette étude doit

rendre de grands services à la science des religions et à ce titre elle mérite une place dans le programme de la « Semaine ». Deux rapports tout à fait remarquables nous indiquent avec beaucoup de netteté quel en est le domaine, quelles en sont les limites, et quels résultats on peut en espérer. Ils furent suivis d'une étude sur les rapports de la mystique à la religion.

Réunions et congrès.

« Le programme de la partie générale est épuisé, le cinquième jour, un dimanche, fut jour de repos.

« Le lundi, 1er septembre, on aborda le programme de la seconde partie, la *partie spéciale et variable*, consacrée à l'examen approfondi de certaines questions spéciales, qui étaient cette année la mythologie astrale et l'Islam.

« Le sixième jour, après une introduction à l'étude de la mythologie en générale et, spécialement de la mythologie astrale, on nous exposa, d'après les travaux les plus récents, les particularités de la mythologie astrale chez les Mexicains et les tribus australiennes.

« Le septième jour, cet exposé des diverses mythologies astrales, chez les anciens peuples de l'Égypte, de la Babylonie et de l'Assyrie, continua. Malheureusement un des conférenciers annoncés, le Dr J. Hehn, recteur de l'Université de Wurzbourg, avertit par dépêche au dernier moment que des devoirs urgents et imprévus de sa charge l'empêchaient de venir. Son absence fut vivement regrettée.

« Le huitième et le neuvième jour furent occupés par la personne de Mohammed et sa doctrine religieuse. Une étude sur la préhistoire de l'Islam nous fit mieux comprendre le génie et l'esprit propre au prophète et les grands bouleversements que sa religion produisit dans le monde. On nous montra la diffusion de cette religion dans les Indes, en Indochine, en Afrique, les diverses formes qu'elle a prises, les institutions qu'elle a créées au cours des temps et chez les différents peuples auxquels elle s'est imposée. El Ghazzâli nous fournit un spécimen de la mystique musulmane » (pp. 1138-1140).

* * *

Congrès international de phonétique expérimentale.

Le Ier Congrès international de phonétique expérimentale se tiendra à Hambourg du 19 au 22 avril 1914. La ville de Hambourg a été choisie pour la célébration de ces assises parce que c'est dans cette ville qu'a été créé le premier institut de phonétique expérimentale subventionné par les pouvoirs publics. Le comité organisateur du congrès comprend entre autres les noms des Brunot,

Réunions et congrès.

Gauchat, Hegener, Von Luschan, Meinhof, Scripture, Viëtor, Zwaardtemaker, etc.

Les communications relatives au congrès doivent être adressées au *Phonetisches Laboratorium*, Hamburg, 36.

Travaux projetés.

Travaux projetés. — Une enquête sur les surnormaux.

J. Varendonck, professeur (rue du Bas-Polder, 21, Gand) se propose de procéder à une enquête sur les surnormaux. Le passage suivant qui caractérise la portée de cette enquête, est extrait d'une circulaire dans laquelle Varendonck réclame la collaboration de tous ceux qui peuvent s'intéresser à une entreprise de l'espèce :

« ... Je veux tenter de combler une lacune importante en priant tous ceux — et celles — qui peuvent être considérés comme les représentants du monde intellectuel — savants, gens de lettres, artistes, philosophes, philologues, théologiens, médecins, ingénieurs, professeurs, compositeurs, politiciens, etc. — de me donner, pour en tirer des conclusions et les livrer à la publicité, *des détails sur leur vie d'écolier.*

« Les questions suivantes ne sont que de simples suggestions et ne comportent aucun caractère limitatif : âge, profession, adresse. — Est-ce que les méthodes d'enseignement (primaire, moyen, supérieur) s'ajustaient d'après vous à vos aptitudes individuelles d'écolier? — Première révélation de vos dons spéciaux? — Hérédité? — Influence de l'école sur votre destinée? — Que vaut l'école comme préparation à la vie? — Vos succès (insuccès) scolaires? — Etiez-vous un régulier? — Vos branches de prédilection (maximum et minimum)? — Votre attitude vis-à-vis de la discipline, des professeurs, des condisciples? — Anecdotes et détails biographiques? — A quels desiderata l'école devrait-elle satisfaire pour développer le talent et le génie? — La création de classes de surnormaux vous paraît-elle souhaitable?

***

Recherches subventionnées par l'Association britannique.

Le *Year-Book of the scientific and learned societies of Great-Britain and Seeland* pour 1912-1913 donne la liste des allocations octroyées par l'Association britannique pour l'avancement des sciences en vue des recherches scientifiques dans les domaines les

plus variés. On notera particulièrement les recherches suivantes, qui intéressent la sociologie : Travaux projetés.

Dr F. C. Shrubsall : « Recherches anthropométriques dans les Iles britanniques. »

Dr F. C. Shrubsall : « Étude des caractères physiques des anciens égyptiens. »

J. A. Green : « Méthode et résultats des recherches relatives aux facteurs physiques de l'éducation. »

J. H. Jones : « Les recherches suivantes ne sont pas subventionnées : Etat actuel du mouvement concernant l'aménagement des villes et moyen de le favoriser par des enquêtes scientifiques ou locales ou autrement. »

E. W. Martindell : « Réunion, conservation et classement systématique de photographies présentant un intérêt anthropologique. »

J. L. Myres : « Etat actuel des connaissances concernant la civilisation préhistorique de la Méditerranée occidentale, en vue de recherches ultérieures. »

Enseignement.

Enseignement. — Cours de l'école de psychologie.

La *Revue de psychothérapie*, de novembre 1913, donne la liste des conférences hebdomadaires qui auront lieu à l'école de psychologie de Paris, en 1914 :

Guilhermet, avocat à la Cour : « Le milieu criminel. »

Dr Bérillon, professeur à l'école de psychologie : « La psychologie du contraste. » — « Les contradictions dans l'individu et dans la société. »

Prof. Beauvisage, sénateur : « Déformations intellectuelles et morales dues à l'éducation scolaire. »

Raymond Hamet, avocat à la Cour : « Psychologie sociologique : La conception actuelle du mariage. »

Baguer, directeur de l'Institut départemental des Sourds-Muets : « L'Enfance anormale et l'internat. »

Mlle Lucie Bérillon, professeur au Lycée Molière : « L'Education des sentiments à l'École. »

Dr Bérillon : « Gaietés et tristesses de l'alcoolisme. » — « Comment guérit-on un buveur ? »

Moret, vice-président de la Société de psychothérapie : « Chevaux savants : Intelligence ou automatisme. »

Mlle Dyvrande, avocat à la Cour : « Les héroïnes de la Révolution : Charlotte Corday. »

* * *

Enseignement.
—
Le « text book » de sociologie de Bogardus.

E. S. Bogardus, professeur à l'Université de la Californie du Sud, a préparé un « text book » pour servir d'introduction à l'étude des sciences sociales (*An introduction to the social sciences*, Los Angelès, Ralston Press, 1913, 206 pages), où il s'est efforcé de combiner les principes et les faits concrets et de fournir aux élèves les indications bibliographiques indispensables. On jugera de la manière de l'auteur d'après le chapitre reproduit ci-après :

Section 82. — *Literature as an autobiography of civilization.* — I. Literature may be considered as the best expression of the best thought reduced to writing : *A*. Its various forms are the result of race peculiarities or of diverse individual temperaments, or of political circumstances securing the predominance of one social class which is thus enabled to propagate its ideas and sentiments.

II. In early stages of society, the classes which first attain a distinct literacy utterance are priests who compile the chronicles of tribal religious development or rhapsodists who celebrate the prowess of tribal chiefs : *A*. As man feels before he reasons, so poetry generally precedes prose : *a*) hence sacred books and war-songs are every where the earliest literacy monuments; *b*) the epical record of the past was supplemented by the lyrical record of contemporary events.

III Prose of any permanent value first showed itsel in the form of oratory : *A*. The development of abstract reasoning tended to deprive poetry of its ornament and to provide a simpler and more accurate instrument. — *B*. The evolution of literature is completed in Greece : *a*) no new form has been invented since the days of Plato; *b*) roughly speaking, all subsequent literature has been imitative of form.

IV. For five centuries during the Dark Ages, not a single literary masterpieace was produced.

V. From the 11th to the 14th century, France was the center of intellectual life in Europe : *A*. Then developed great literary personalities in Italy, England, and Germany, together with the beginnings of philosophic and scientific writings.

VI. At present, literature is in a state of flux ; it is less national than formely an yet fails of being cosmopolitan : *A*. Literature, as such, suffers from the competition of the newspaper press. — *B*. A large and growing body of scientific and philosophic literature of great social value is one of the striking signs of the times in

considering modern world literature as an autobiography of civilization. **Enseignement.**

Suggested readings : MOULTON : « World Literature and its place in general culture » (1-53, 439-465). — ROSS : « Changing America » (Ch. VII). — EVERETT : « Literature and Statesmanship PUTNAM'S » (2 : 222-228). — HOWELL'S : « Commercialization of Literature, HARPER'S » (112 : 472-475).

* * *

Un autre « syllabus » de sociologie.

Un manuel du même genre, mais moins étendu, a été préparé par E. B. GOWIN, professeur à l'Université wesleyenne, qui l'a publié sous le simple titre de *Sociology* (Middletown, Wesleyan Store, 1913, 49 pages). Ce syllabus concerne à la fois la sociologie pure et la sociologie appliquée.

Personalia.

Personalia. — GRASSET.

Le Prof. GRASSET qui occupe la chaire de pathologie et térapeutique générale, abandonne son enseignement pour se consacrer à ses travaux scientifiques et philosophiques. Il enseignait à Montpellier depuis quarante ans, et il avait débuté à 25 ans. (*Revue scientifique*, 10 janvier 1914, p. 59.)

A. G. STEELE. A. G. STEELE a été nommé directeur de la section de psychologie à l'Université Temple, à Philadelphie (*The journal of philosophy*, etc., 29 janvier 1914, p. 84).

K. H. BECKER. E. DAENELL. BRACKMANN. Dans le domaine historique, le Dr K. H. BECKER, professeur d'histoire et de civilisation orientales à Hambourg, passe à Bonn, le Dr E. DAENELL, professeur à Kiel, passe à Münster et le Dr BRACKMANN, professeur des sciences auxiliaires de l'histoire de Marbourg, passe à Königsberg (*Historische Vierteljahrschrift*, 1914, n° 1, p. 153).

H. HAAS. Le pasteur H. HAAS est nommé professeur d'histoire des religions et des religions comparées à Iéna (*Historische Vierteljahrschrift*, 1914, n° 1, p. 153).

A. H. KESSLER. A. H. KESSLER a été nommé professeur de journalisme à l'École d'économie politique de l'Université de Pittsburgh (*American economic Review*, décembre 1913, p. 1076).

F. A. DEWEY. F. A. DEWEY a été nommé professeur d'économie politique et de sociologie au Collège Bryn Mawr (*American economic Review*, décembre 1913, p. 1074.)

Personalia.
—
G. G. BENJAMIN.
F. D. TYSON.

G. G. BENJAMIN a été nommé professeur adjoint de sociologie à l'Université de Pittsburgh.

F. D. TYSON a été nommé « instructor » de sociologie à la même université (*American economic Review*, décembre 1913, pp. 1074-1077).

C. C. HUNTINGTON.

A l'Université de l'Ohio, C. C. HUNTINGTON a été nommé professeur d'économie politique et de sociologie, etc.

E. RENZ.

Miss E. RENZ, « instructor » des mêmes branches (*American economic Review*, décembre 1913, pp. 1076-1077).

G. SIMMEL.

Le Dr G. SIMMEL, professeur de philosophie à Berlin, passe à l'Université de Strasbourg, où il succède au professeur STÖRRING (*Deutsche Literatur-Zeitung*, 1914, n° 2, p, 86).

Notice nécrologique.

Notice nécrologique.
—
A. R. WALLACE.

L. CUÉNOT consacre une notice nécrologique à ALFRED RUSSELL WALLACE dans la *Revue générale des sciences* du 15 décembre 1913 et caractérise comme suit l'œuvre du savant anglais :

« Dans la plupart de ses travaux, WALLACE rassembla les preuves à invoquer en faveur du transformisme (distribution géographique des animaux, le peuplement des îles), ou de la théorie explicative de la sélection naturelle; on lui doit surtout de magnifiques recherches sur la signification utilitaire des couleurs; coloration protectrice et attirante, couleurs prémonitrices, mimétisme, couleurs sexuelles, etc.; si ses conceptions ont subi l'assaut de nombreux critiques, elles restent néanmoins debout, d'une façon générale; ou, plus exactement, ses explications sont si ingénieuses et si séduisantes qu'aucun biologiste n'a été de taille à en proposer qui puissent les remplacer.

« Si profonde que fût son admiration pour DARWIN, WALLACE ne le suivit pas dans toutes ses opinions : il n'accepta pas la théorie accessoire de la sélection sexuelle, et lui substitua une manière de voir qui, pour ma part, me semble bien plus satisfaisante, touchant l'origine des ornements et des couleurs qui distinguent les sexes. Il n'accepte pas non plus la partie lamarckienne de l'explication darwinienne (hérédité des effets de l'usage et du non-usage) et, sur ce point d'importance capitale, accueillit volontiers les critiques de WEISMANN. WALLACE et WEISMANN devinrent ainsi les chefs de l'école ultra-darwiniste.

WALLACE prit encore une position originale en restant résolument spiritualiste ; tout en acceptant pleinement que l'homme, au point de vue corporel, soit descendu d'une forme-mère simienne d'où est sortie également la branche des anthropoïdes, il ne put admettre que sa nature spirituelle se soit développée par l'action de la sélection naturelle ; pour lui, la raison d'être du monde est le développement de l'esprit humain associé au corps de souche animale : c'est le but humain de l'univers. L'homme est un fait unique dans le monde, et il y voit l'effet de l'intervention d'une intelligence suprême coordonnatrice de l'ensemble des phénomènes de l'univers, tous dirigés vers ce but unique, la manifestation de l'homme sur la terre, seule planète habitée et habitable.

Notice nécrologique.

« On se fera une idée exacte des idées et de l'œuvre de WALLACE en lisant les ouvrages suivants : *La Sélection naturelle* (traduction de L. DE CANDOLLE, Paris, 1872), réunion des essais publiés de 1855 à 1870; *Le Darwinisme* (traduction de H. DE VARIGNY, Paris, 1891) (on trouvera dans ces deux livres les théories sur la couleur des animaux) ; *The geographical distribution of animals*, Londres, 1876, et *Island Life*, Londres, 2e édition, 1892 (travaux fondamentaux de géonémie) ; *La place de l'homme dans l'univers* (traduction de Mme BARBEY-BOISSIER, Paris, 1908) (voir mon analyse dans la *Revue générale des sciences*, 19e année, 15 octobre 1908, p. 794).

Chronique de l'Institut

■ ■ ■

● ●

Réunions des groupes d'études.

Groupe d'études sociologiques.

Réunion du 16 janvier.

M. Dupréel fait un exposé critique du dernier livre de Durkheim : *Formes élémentaires de la vie religieuse.*

Groupe d'études sociologiques.

Le but que ce livre se propose est de formuler une théorie de la religion; mais Durkheim poursuit en même temps un autre but : créer une philosophie ayant à sa base la sociologie, élaborer une théorie de la connaissance, fondée sur les lois de la vie sociale.

Durkheim fait porter son étude sur les formes les plus élémentaires de la religion, c'est-à-dire sur les moins évoluées et les moins influencées. Celle qui lui paraît présenter le caractère le plus élémentaire ce n'est ni l'animisme, ni davantage le naturisme; c'est le totémisme.

Que faut-il entendre par totem? C'est le symbole représentant un groupe d'hommes. Comment expliquer à présent, que ce signe soit la base d'une religion? Pour Durkheim, partout où interviennent à la fois la notion de sacré opposée à celle de profane et celle de groupe, ou d'Église, il y a religion. Le totem est accompagné de cette double condition. D'autre part, l'individu ne perçoit la collectivité que dans l'action de celle-ci sur lui-même; il éprouve son existence par la pression qu'elle exerce sur lui. Les Australiens appellent cette force anonyme et impersonnelle qu'ils sentent sans apercevoir d'ailleurs sa nature : *mana*. Elle se manifeste surtout à l'occasion des grandes réunions d'hommes pour la chasse ou la pêche par exemple, circonstances qui créent souvent une effervescence extraordinaire. Le totem, signe de la tribu, devient associé au *mana*, force collective.

Ceci étant posé, on en peut déduire les autres formes de la religion.

L'âme est d'abord une parcelle de *mana*. Dans la suite, quand elle est libérée de l'individu ou de la chose à laquelle elle était associée, elle devient esprit. Un stade ultérieur aboutit à la notion de Dieu.

Durkheim voit à sa théorie différents avantages. Elle montre que

Groupe d'études sociologiques.

la religion repose sur une expérience. L'individu explique quelque chose de supérieur à lui-même, à savoir la puissance de la société. En cela, la religion présente un fondement réel. Cette explication de la nature de la religion ne fait donc pas évanouir son objet.

Les dualismes tels que : âme et corps, esprit et matière, que les philosophies et les religions ont si souvent relevés, sont expliqués en même temps par réduction à leur fondement réel, l'action de la collectivité sur l'individu qu'elle dépasse et qu'elle pénètre tout à la fois.

Enfin, dans le même esprit, Durkheim entreprend une explication de notre logique fondée sur la sociologie. Les catégories, c'est-à-dire les lois les plus fondamentales de la connaissance : celle de force, de causalité, de temps, de durée, de totalité, etc., n'ont pu se constituer que grâce à l'existence de la société.

La notion de force, par exemple, est née de la perception, de la *mana* collective; même chez les physiciens, elle comporte encore l'idée toute sociale du rapport du supérieur à l'inférieur.

A la suite de cet exposé des idées de Durkheim, M. Dupréel présente quelques observations critiques. Les théories de Durkheim, pèchent par l'esprit de système qui les inspire. Elles se présentent accompagnée de la négation radicale des autres théories présentées, elles aussi, comme des systèmes exclusifs. Sa méthode appelle des réserves; son étude part d'une religion rudimentaire difficile à observer; les sources sur lesquelles il s'appuie peuvent être sujettes à caution, il est en tout cas bien difficile de les contrôler. D'autre part, ses théories peuvent aboutir à des conclusions inattendues : une religion, par exemple, serait d'autant plus vraie qu'elle est plus rudimentaire, car dans ce cas il peut n'exister aucun intermédiaire entre l'individu et la mana, celle-ci étant perçue directement par celui-ci. La logique est-elle réellement le produit de la vie sociale? N'est-il pas plus exact d'affirmer que la logique et la vie sociale sont étroitement liées l'une à l'autre tout le long de leur développement? Que si la société est condition du développement de l'esprit logique, inversement, les lois fondamentales de l'esprit président au développement de la vie sociale. Enfin, on peut renouveler à propos des théories logiques de Durkheim les critiques qui ont été adressées aux pragmatistes qui depuis quelques années ont multiplié les tentatives d'explication intégrale du théorique par le pratique.

M. Waxweiler présente à son tour quelques observations :

Il montre d'abord combien il est périlleux de vouloir projeter

Groupe d'études sociologiques.

dans les organisations primitives les catégories, telles que la magie, la religion, le droit, etc., différenciées plus ou moins empiriquement par suite de l'encombrement des connaissances et des institutions.

Durkheim étudie en particulier les formes élémentaires de la vie religieuse. Mais quelle est la religion la plus élémentaire? En réalité, quoique n'ayant pas dépassé l'âge de la pierre, les Australiens ont une organisation sociale développée ; mais ils ont évolué dans une voie qui leur est particulière.

On a, dit Durkheim, la notion de l'existence de la société par la pression qu'elle exerce. Cette contrainte n'est, en effet, pas contestable. Mais ce qui l'est davantage, c'est la genèse de la religion sous cette pression ; les individus d'un clan, l'éprouveraient d'une façon particulièrement vive dans les moments où ils sont rassemblés ; elle serait alors exaltée et finalement exprimée par des représentations mentales d'un ordre spécifique qui serait l'ordre «religieux». Or, il y a, fait remarquer M. Waxweiler, une objection fondamentale à cette théorie. Les individus d'un même clan chez les Australiens étudiés ne vivent pas ensemble. Un groupe sédentaire déterminé est formé par des gens appartenant à différents clans, à différents totems. Cette circonstance ne les empêche cependant point d'éprouver la force contraignante de la collectivité; mais celle-ci ne peut se réaliser sous la forme totémique. M. Waxweiler discute ensuite la notion du « sacré » qui est à la base de la doctrine de Durkheim ; puis, abordant les généralisations que M. Dupréel a signalées à la fin de son exposé, il montre les dangers que présente pour l'interprétation des phénomènes sociaux, la substitution d'une Toute-Puissance collective au jeu multiple des activités des individus s'adaptant aux conditions de leur milieu et réalisant par des arrangements techniques divers, des fonctions constantes d'organisation.

Mlle Ivanitzky montre de son côté que la théorie de Durkheim s'appuie sur une interprétation erronée des sources. Celles-ci consistent essentiellement dans les monographies de Spencer et Gillen, de Strehlow, qui ont pour objet les populations de l'Australie centrale. Or, ces populations ignorent le mécanisme de la procréation ; il ne saurait y exister une organisation sociale fondée sur la descendance; comme l'a rappelé M. Waxweiler, les gens d'un même clan ne vivent pas ensemble et ils se réclament de totems locaux. Au surplus, le totémisme intervient bien peu dans la vie quotidienne ; c'est un domaine qui concerne les vieux et la plupart des indi-

Groupe d'études sociologiques.

vidus l'ignorent jusqu'au moment où l'âge a complètement blanchi leurs cheveux.

Trois considérations, fait encore remarquer M. Waxweiler, sont essentielles dans l'étude de l'organisation des sociétés dites primitives. Il faut d'abord *situer* les uns par rapport aux autres, le père, la mère, les enfants; il faut ensuite se demander ce qui se passe quand naît un nouvel enfant ; il faut enfin déterminer le rôle des vieux; là où ceux-ci détiennent seuls la connaissance et l'autorité, il est naturel qu'ils se réservent de nombreux avantages et privilèges; les explications justificatives de ces privilèges sont surajoutées. Mis en rapport avec ce triple aspect de la vie primitive, le totémisme apparaît comme une « technique » qu'il importe de distinguer de la systématisation d'un ensemble de tendances religieuses que chaque individu porte en soi.

M. Dupréel fait en dernier lieu remarquer qu'on peut parfaitement être convaincu de l'importance explicative du point de vue sociologique sans cependant considérer la société comme un tout à l'instar des anciens physiciens qui, à propos de l'explication de phénomènes particuliers, invoquaient l'idée de la *Nature*.

F. V. L.

***

Réunion du 6 février.

M. de Leener parle sur « la ville de Rouen étudiée au point de vue anthropogéographique » à propos d'un livre récent de Lerainville. L'auteur s'y est proposé de déterminer pourquoi Rouen a une physionomie spéciale. Mais l'absence de méthode s'y fait sentir fortement. Les faits recueillis ne sont pas rattachés à l'objet poursuivi. L'auteur ne montre pas pourquoi la situation géographique ou géologique de la ville l'ont marquée spécialement d'un caractère déterminé. Certaines constatations sont cependant à signaler. Ainsi, au XVIIIe siècle, donc à une époque où la concentration industrielle est déjà affirmée, les drapiers émigrent pour chercher la nourriture à meilleur marché. En effet, la ville étant située dans un site accidenté, entourée de routes en pentes est d'un accès difficile et les vivres y sont coûteux. On constate aussi que la ville de Rouen, par sa situation même, peut servir de centre d'activité aux deux rives du fleuve. A côté de ces observations intéressantes, il faut noter que rien n'explique pourquoi certaines industries comme l'industrie de la laine se sont développées à Rouen. On ne peut y trouver l'effet d'une influence locale.

Groupes d'études sociologiques

L'auteur considère que les habitants ont surmonté la situation désavantageuse de la ville à cause de leur qualité de race. Les Rouennais auraient l'esprit d'entreprise parce qu'ils ont du sang scandinave dans les veines. L'auteur du reste se contredit, car il dit ailleurs que les Rouennais sont d'esprit tranquille et manquent d'esprit d'entreprise. En somme, c'est un livre qui ne répond pas au but indiqué par l'auteur. Il est fait en majeure partie de lieux communs. M. DE LEENER ajoute qu'il croit d'ailleurs très difficile d'expliquer ce qu'une ville est devenue par des raisons purement géographiques et topographiques.

M. VERRIEST dit qu'on a une tendance un peu exagérée à vouloir tout expliquer par la géographie. C'est le cas en France où l'on a des idées préconçues à cet égard.

M. DUPRÉEL ajoute que c'est une question d'histoire qui se mêle à la géographie. Étant donné une certaine région avec ses caractères géographiques, si une agglomération se produit, elle doit se produire en certains lieux déterminés. Mais dès qu'elle est constituée, les causes géographiques ou cessent d'agir ou le plus souvent n'agissent plus seules, ni avec autant de force, et la question devient historique.

M. WAXWEILER fait observer en outre que la cause de la prospérité actuelle d'une ville est toute différente. Ni Rouen, ni Gand, ni Bruges n'avaient de virtualités spéciales. Au point de départ, la ville n'est pas grosse de son avenir. Le tempérament spécial s'accuse dans certaines villes parce qu'elles demeurent isolées pendant un certain temps.

M. WAXWEILER fait une communication sur le rôle social de la superstition, à propos d'un livre de FRAZER, *Psyché's Task.*

FRAZER intitule son livre : « La tâche de Psyché », c'est-à-dire de l'âme et il déclare lui-même que ce livre est un plaidoyer en faveur de la superstition et il s'attache à démontrer que la superstition a été, en somme, responsable d'un grand nombre de biens dans l'humanité. Il groupe surtout sa démonstration autour de quatre points essentiels qui sont : *a*) l'autorité politique ; *b*) la propriété privée ; *c*) le mariage; *d*) le respect de la vie humaine. Voici quelques exemples de cette démonstration :

a) Chez les Polynésiens, tout ce que le chef touche est sacré. La maison qu'il habite, le sentier qu'il traverse, son langage, les mots qui composent son nom, tout devient sacré. Le fait de considérer comme sacré tout ce qui appartient au chef, aboutit à ce fait que l'autorité du chef n'est pas discutée. Sans la superstition,

Groupes d'études sociologiques

cette soumission absolue à son pouvoir ne se serait pas produite;

b) Chez les Samoéns, l'individu qui veut empêcher qu'un autre ne s'empare des fruits de l'arbre à pain qui est sa propriété, coupe une noix de coco, la façonne en forme de brochet et la suspend à l'arbre. Le voleur sera mordu par un brochet. En Nouvelle-Zélande, si un individu commence la construction d'un canot, afin de se réserver l'arbre dont il va se servir, il enfonce dans un trou du tronc, une motte de gazon. Le voleur sera atteint de toutes les maladies que l'on guérit avec ces mêmes herbes;

c) Pour le mariage, on voit s'affirmer des moyens divers de protection des sexes; les prescriptions pour l'adultère, sont très rigoureuses et quelquefois très singulières. Les interdictions portent sur les rapports des divers membres de la famille entre eux et sont aussi très minutieuses;

d) Chez les Indiens Quaqut, l'individu qui survit à celui qui est mort doit accomplir des rites longs et difficiles, rester immobile pendant de longues périodes, se nourrir d'une façon spéciale. Ces prescriptions méticuleuses s'appliquent durant de longs mois. Il en résulte que la mort donnant lieu à des rites compliqués et difficiles, le respect de la vie humaine se trouve augmenté.

Voilà le plaidoyer.

On ne peut partager cette opinion. Les institutions auxquelles il est fait allusion sont nées de la nature des choses et la superstition n'est arrivée que comme un outil ou une technique qui est venu jouer son rôle pour tout consolider. La « superstition » est un concept moderne et qui nous appartient en propre. C'est une série d'expériences infirmées, tandis que la science est constituée par une série d'expériences confirmées. Si, dans les exemples cités par Frazer, on voulait voir le côté utilitaire des pratiques décrites, il faudrait les dissocier. Par exemple, dans la question de l'arbre à pain et de la noix de coco en forme de brochet, il faudrait dégager d'abord l'influence d'un individu sur l'autre, ce qui constitue un fait d'intimidation. Ensuite, il faudrait dégager une technique particulière de la sanction. C'est une suggestion prohibitive sanctionnée par le brochet qui mangera le voleur. Quelque étrange que cela paraisse, le fondement de tout cela est une expérience. C'est un fait interprété dans le sens positif de la prohibition qui lui a donné sa valeur. L'homme qui invente un nouveau tabou n'est pas cru, mais si, par coïncidence, sa menace vient à être confirmée, son autorité est établie. Il faut tenir compte dans

tout cela de l'état des connaissances dans le milieu social. Il faut ensuite et surtout que cette sanction d'interdiction recouvre une condition telle qu'on ne peut s'en passer et qu'il faut absolument la défendre.

Dans nos sociétés actuelles, les survivances montrent que les techniques créées par la couche supérieure n'ont pas rejoint les couches inférieures, qui prennent alors la technique ordinaire ou superstitieuse qu'elles ont à leur disposition. On ne voit pas la ligne de démarcation marquée par la superstition.

En somme, il faut éviter de mêler des constructions romantiques au travail scientifique; l'idée de finalisme vicie tout le livre de Frazer : tout ne s'est pas arrangé dans le passé « en vue de » constituer la morale actuelle.

M. Dupréel abonde dans le sens de M. Waxweiler, mais ajouterait encore à sa critique. Il croit que quand il s'agit d'expliquer des phénomènes de ce genre, il ne faut pas se borner à un seul mode d'explication. Dans bien des cas, la croyance superstitieuse n'est pas primitive. Elle ne vient qu'après que l'ordre social s'est établi et pour expliquer pourquoi on fait telle ou telle chose ou pourquoi on respecte telle ou telle coutume. La superstition est donc postérieure ; elle constitue une explication qu'on se donne à soi-même. Dans certains cas, les inventions délibérées et intéressées de tabous et de leur sanction superstitieuse seront faits à l'imitation d'explications superstitieuses élaborées pour expliquer une pratique observée avant d'être réfléchie.

M. Waxweiler reconnaît toute l'importance du recouvrement explicatif, mais il s'agit surtout ici du procédé prohibitif qui crée des interdictions actives et immédiates, et non des croyances collectives.

Mlle Ivanitsky constate qu'il s'agit ici du rôle que la superstition joue dans la consolidation de l'autorité, du mariage, — de la propriété. Or, la superstition ne vient pas consolider quoi que ce soit. L'autorité, le mariage, la propriété sont des institutions fondamentales qui tiennent d'elles-mêmes.

MM. Houzé et Willems discutent la notion de superstition et la défendent comme un des modes constants de la croyance.

Par contre, M. Waxweiler estime qu'au point de vue sociologique la « superstition » est une notion qu'il faut bannir. Il insiste vivement sur l'inertie sociale dont Mlle Ivanitsky a parlé.

R. P.

Groupe d'études de la sociologie de l'enfant.

(Section de la Société belge de pédotechnie.)

Réunion du 16 décembre.

Groupe d'études de la sociologie de l'enfant.

M. Christiaens examine *les deux méthodes d'orientation professionnelle*. Ce fut en *Allemagne* que l'on se préoccupa en premier lieu de guider la jeunesse d'une façon systématique dans le choix d'une profession. L'on fut fort inquiet dans certains milieux allemands devant la crise de la petite industrie. Il fallut à tout prix sauver « les métiers » et l'instituteur fut invité à conseiller à ses élèves de devenir *artisan*. Un bureau de placement pourvoirait ensuite au placement effectif des jeunes gens. Petit à petit la pratique d'orientation se détacha de la lutte en faveur des petits métiers et s'étendit à toutes les activités industrielles. Dans aucun autre pays, il n'existe une activité systématique pour diriger la jeunesse dans le choix d'une profession, sauf en *Angleterre* et aux *États-Unis* où l'éducateur a été amené à s'occuper de l'orientation professionnelle des élèves par la concurrence que les écoles se font entre elles.

Cette méthode d'orientation suivant des mobiles d'ordre économique a été perfectionnée en Allemagne en y introduisant un principe nouveau : celui de guider aussi les jeunes gens dans le choix d'une carrière en tenant compte de leurs aptitudes propres. Dans certaines villes notamment à *Strasbourg*, l'école est secondée par un médecin pour conseiller une profession dont la technique correspond aux aptitudes de l'élève. A *Halle* l'on a scindé le service en office de placement et en office d'orientation : l'on cherche à déterminer les aptitudes propres à chaque élève dès l'école, et l'office de placement, qui est présidé par un fonctionnaire du Bureau de statistique, conseille ensuite aux parents de faire entrer leur enfant dans telle ou telle profession.

M. Christiaens expose ensuite comment il a organisé la pratique de cette deuxième méthode au sein de la *Société de Pédotechnie de Bruxelles*. Il s'est attaché à découvrir expérimentalement les aptitudes des enfants et spécialement celles qui peuvent donner un rendement utile dans un travail déterminé. Ses investigations tendent d'abord à déterminer la *résistance nerveuse* de l'individu ;

il cherche à fixer jusqu'à quel degré celui-ci résiste à un déploiement d'effort de plus en plus difficile. Puis il détermine par une technique spéciale *l'adresse naturelle* des enfants et le progrès qu'il est apte à faire dans ce domaine en un temps limité.

Groupe d'études de la sociologie de l'enfant.

Il ne faut certes pas demander à un office d'orientation ainsi conçu plus qu'il ne peut donner, dit M. Christiaens. Il ne peut pas dépister toutes les aptitudes ; certaines ne se révèlent que fort tard. L'on parviendra néanmoins à déterminer la catégorie de professions pour laquelle l'individu est le mieux doué. Cette méthode d'orientation individualiste est certes préférable au mode de recrutement d'après les avantages que peut offrir un travail déterminé. Une organisation du travail, conduite d'après une telle base rationnelle, aurait au moins pour résultat de diminuer le nombre de déclassés qui encombrent malheureusement les différents corps de métiers. Le potentiel productiviste augmenterait dans de fortes proportions si chaque individu était dirigé vers le travail qui correspond à ses aptitudes personnelles.

M. Nyns, tout en reconnaissant l'importance du travail de M. Christiaens, croit cependant que si l'on devait parvenir à diriger la généralité des jeunes gens vers une profession qui correspond à leurs aptitudes propres, l'on pourrait provoquer des perturbations économiques. La distribution de la main-d'œuvre se règle aussi d'après la quantité de personnel dont les différentes catégories d'entreprises industrielles ont besoin.

M. Ley rappelle les erreurs fréquentes que commettent certains parents dans le choix d'une profession pour leurs enfants. Il sera cependant toujours fort difficile de déterminer d'une façon précise les aptitudes que l'individu aura quand il sera adulte. La psychogenèse se déroule d'une façon très irrégulière : parfois des aptitudes se révèlent fort tard chez un individu. L'on pourrait néanmoins classer les enfants dans quelques catégories très larges. Ce classement donnerait déjà d'excellents résultats.

Mlle Ivanitsky croit plutôt qu'il importe de déterminer les aptitudes des enfants dans leurs détails afin de pouvoir mieux faire le choix des spécialités, ce dont on éprouve un vif besoin dans un grand développement industriel. Les aspects généraux des aptitudes ne doivent pas être nécessairement dégagés d'une manière expérimentale. On s'en rend suffisamment compte par le sens commun, et la vie elle-même se charge de cantonner l'individu dans les grands cadres d'occupations suivant ses moyens de travail. Plus est de découvrir la spécialité du travail pour lequel il est apte.

Groupe d'études de la sociologie de l'enfant.

M. Jamar admet que la détermination des aptitudes peut avoir une grande importance dans l'augmentation de la productivité du travail; mais ce serait une erreur de croire qu'elle puisse devenir la seule norme qui préside au choix d'une profession. Il faut encore tenir compte de multiples conditions, inhérentes à la nature même du travail, et de toute une lignée d'impératifs sociaux qui interviennent pour fixer la profession d'un individu.

M. Christiaens répond à plusieurs objections qui lui ont été faites.

Th. J.

Groupe d'études d'économie agraire

Réunion du 29 novembre.

M. Haumont fait une communication sur l'organisation des chambres d'agriculture en Prusse, qui sont régies par une loi du 30 juin 1894. **Groupe d'études d'économie agraire.**

Les chambres d'agriculture sont créées par arrêté royal, sur avis du conseil provincial.

Il peut être créé plusieurs chambres dans une même province.

Les chambres d'agriculture ont essentiellement pour but de promouvoir le progrès agricole et de défendre les intérêts de l'agriculture dans leur région. Pour atteindre ce but, elles doivent soutenir toutes les institutions qui se rattachent aux propriétés agricoles et s'occuper de l'organisation corporative des agriculteurs. Elles donnent leur avis sur la législation et l'administration dans leurs rapports avec les intérêts agricoles et elles ont le droit d'introduire des propositions dues à leur initiative.

Les chambres d'agriculture soutiennent les progrès techniques, notamment par la création d'organismes répondant aux besoins. Elles participent à l'administration des bourses et marchés et à l'établissement des prix.

Les statuts de la chambre déterminent les conditions à remplir pour avoir le droit de vote, les conditions d'éligibilité, les règles de l'élection du comité et les attributions de celui-ci, etc.

Sont électeurs, les citoyens âgés d'au moins trente ans, à l'exclusion des personnes privées de leurs droits civils, en faillite ou sous conseil judiciaire.

Sont éligibles, les citoyens électeurs, propriétaires, usufruitiers ou fermiers de terres utilisées pour l'agriculture ou la sylviculture, situées dans la circonscription de la chambre, et dont l'étendue peut suffire à l'entretien indépendant de la famille, s'il s'agit d'une exploitation agricole, ou dont l'impôt foncier soit au moins de 150 marks, s'il s'agit d'une exploitation forestière. Les représentants légaux ou les porteurs de procuration de ces personnes peuvent faire partie de la chambre d'agriculture.

Sont également éligibles, s'ils habitent la circonscription de la chambre :

1° ceux qui ont été éligibles comme propriétaire, usufruitier ou fermier ;

Groupe d'études d'économie agraire.

2° ceux qui font partie, depuis dix ans au moins, du comité d'une association agricole ou qui sont employés par elle;

3° ceux qui, à raison des services rendus à l'agriculture, ont été déclarés éligibles par les chambres d'agriculture.

Les circonscriptions électorales comprennent un ou plusieurs cantons ruraux. Chacune d'elles élit deux membres. Lorsqu'une circonscription électorale comprend une partie urbaine en même temps qu'une partie rurale, le nombre d'électeurs est fixé par les statuts proportionnellement au produit net de l'impôt foncier dans l'une et dans l'autre partie.

Les électeurs dans la partie urbaine sont choisis par les communes parmi les personnes qui réunissent les conditions stipulées pour les électeurs ruraux.

Ces règles peuvent être modifiées par les statuts de la chambre d'agriculture, mais les modifications doivent être approuvées par arrêté royal.

Les membres des chambres d'agriculture sont élus pour six ans. Les chambres se renouvellent par moitié tous les trois ans.

Tous les trois ans, la chambre nomme un président et des suppléants; avec trois autres membres, ces personnes forment le comité de la chambre.

La chambre peut s'adjoindre des spécialistes en matière agricole ou des personnes ayant mérité au point de vue de l'agriculture, mais leur nombre ne peut dépasser le dixième des membres ordinaires; ils n'ont que voix consultative.

La chambre peut constituer dans son sein des sections spéciales pour l'étude de questions déterminées; ces sections peuvent aussi se compléter par des non-membres.

Les fonctions de membres de la chambre sont gratuites.

Les séances de la chambre sont publiques, mais elle peut aussi en tenir à huis-clos; les représentants du gouvernement ont le droit d'assister aux séances et d'y prendre la parole.

Les chambres d'agriculture jouissent de certaines ressources. Elles disposent notamment du produit d'une taxe spéciale, proportionnelle à l'impôt foncier, frappant les personnes éligibles, propriétaires, usufruitiers et fermiers. Cette taxe est obligatoire au même titre que les impôts et elle est levée comme les impôts communaux. Elles reçoivent en outre des subsides de l'État et de la province.

La chambre dresse son budget annuellement, le public et le soumet à l'approbation ministérielle.

Groupe d'études d'économie agraire.

Projet de budget pour 1911, pour la Chambre d'agriculture rhénane.

Chapitres.	Titres.	Recettes. Subsides de l'État.	Autres subsides a. b. c.	a. De la province; b. Des circonscriptions; c. Divers.	Ressources propres.	Total.	LIBELLÉ	Dépenses Total.	sont couvertes par subsides de l'État.	autres subsides.	ressources propres.
		M.		M.	M.	M.	A. — *Dépenses ordinaires.*	M.	M.	M.	M.
I	1/4	78.300	a b	119.450 61 250	29.380	288.380	Science et enseignement	313.[illegible]21	78.300	180.700	54.021
	5						Frais de revue agricole et autres publications :				
		—	c	2.000	1.900	3.900	a) Revue agricole 13.000				
		—	—	—	4.540	4.540	b) — mensuelle de culture fruitière et maraîchère. 4.540				
		—	—	—	580	580	c) Autres publications, correspondances, etc. 3.000				
								20 540	—	2.000	18.540
II	1/2	5.000	a c	2.000 2.000	38.800	47.800	Institut bactériologique.	51.100	5.000	4.000	42.100
III	1	31.500	a c	13.000 7.500	13.100	65.100	Pour favoriser l'élevage du cheval.	68 100	31.500	20.500	16.100
	2	65.200	a b c	25.000 3.500 7.500	85.500	186.700	— — bovin (et la laiterie)	218.725	65.200	36 000	117.525
	3	4.600	c	2.500	—	7.100	— — porcin	8.600	4.600	2.500	1.500
	4	—	—	—	—	—	— — ovin.	500	—	—	500
	5	5 000	—	—	—	5.000	— — caprin	6.000	5.000	—	1.000
	6	8.300	—	—	8.000	16.300	— l'aviculture	24.607	8.300	—	16.307
	7	3.400	—	—	—	3.400	— l'apiculture	3.700	3 400	—	300
	8	300	—	—	—	300	— la cuniculture.	300	300	—	—
IV		—	—	—	—	—	— la pisciculture	—	—	—	—
V		3.000	a	2.000	1.500	6.500	— la sylviculture	9.720	3.000	2.000	4.720
VI	1/8	16.210	a	8.410	—	24.620	— la culture fruitière, maraîchère et viticole.	29.985	16.210	8.410	5.365
VII	1/17	16.350	—	—	50.920	67.270	Soutien des sociétés agricoles et de l'agriculture en général (pour les subsides non prévus dans les chapitres précédents	92.865	16.350	-	76.515
VIII	1	—	—	—	254 800	254.800	Cotisations (3/4 p. c. de l'impôt foncier) (Grundsteuerreinertrag)	—	—	-	—
	2	—	—	—	13.864	13.864	Intérêts	121	-	—	121

Groupe d'études d'économie agraire.

Projet de budget pour 1911, pour la Chambre d'agriculture rhénane (suite).

Chapitres.	Titres.	Recettes. Subsides de l'État.	Autres subsides a. b. c.	Autres subsides: a. De la province; b. Des circonscriptions; c. Divers.	Ressources propres.	Total.	LIBELLÉ		Dépenses Total.	sont couvertes par subsides de l'État.	autres subsides.	ressources propres.
	3						Frais d'administration :					
		1.200	c	1.600	—	2.800	a) Appointements des fonctionnaires et employés . .	76.620				
		7.100	—	—	700	7.800	b) Frais généraux	38.148				
		—	—	—	—	—	c) Frais de voyages	22.000	136.768	8.300	1.600	126.868
	4						Impôts et autres charges :					
		—	—	—	—	—	a) Impôts, assurances, etc.	1.200				
		—	—	—	480	480	b) Fermage, etc., d'une terre	—				
		—	—	—	—	—	c) Intérêts et amortissement d'un emprunt à la Banque agricole sur la terre dont il est question à la lettre b.	1.365				
		—	—	—	—	—	d) Intérêts sur prix d'achat des locaux.	6.588	9.153	—	—	9.153
		245.460	a b c	169.860 64.750 23.100	504.064	1.007.234	Total A.		993.805	245.460	257.710	490.635
							B. — *Dépenses extraordinaires.*					
	1	—	c	2.000	—	2.000	Pour le développement de la culture de lin, spécialement dans les régions montagneuses de la province		2.000	—	2.000	—
	2	—	—	—	—	—	Acompte sur le prix d'achat des locaux		10.000	—	—	10.000
	3	10.000	—	—	70.000	80.000	Frais d'installation de la station laitière de Clèves		80.000	10.000	—	70.000
	4	—	—	—	—	—	A la disposition du comité		3 429	—	—	3.429
		10.000	c	2.000	70.000	82.000	Total B.		95.429	10.000	2.000	83.429
		245.460	a b c	169.860 64.750 23.100	504.064	1.007.234	Plus total A.		993.805	245.460	257.710	490.635
		255.460	a b c	169.860 64.750 25.100	574.064	1.089.234	Total général.		1.089.234	255.460	259.710	574.064

Groupe d'études d'économie agraire.

La chambre d'agriculture jouit de la personnification civile.

M. Haumont fournit de nombreux renseignements sur le fonctionnement de la chambre d'agriculture des provinces rhénanes, et expose son budget pour l'année 1911, que nous reproduisons ci-joint, parce qu'il donne une idée nette des attributions et de l'activité de cet organisme.

La chambre dispose d'un personnel administratif et scientifique permanent; elle publie chaque année un volumineux rapport sur ses travaux et elle entreprend toutes études, dans le pays ou à l'étranger, pouvant intéresser l'agriculture de la région.

M. Gaspart exprime l'avis que la communication de M. Haumont sera utile pour l'étude du mode de représentation des intérêts agricoles.

L'organisation actuelle de la représentation de l'agriculture en Belgique et les projets de réforme présentés visent uniquement à permettre aux agriculteurs d'exprimer des vœux, de formuler des revendications; l'organisation allemande leur confie de plus la gérance d'une grande partie de leurs intérêts propres. Ce point de vue est surtout intéressant à étudier en Belgique en ce moment où l'on discute la représentation des intérêts dans les pouvoirs publics.

M. Graftiau partage cet avis et propose d'examiner successivement les différents points qui se rattachent à cette étude : formation du collège des électeurs agricoles, conditions d'éligibilité, attributions des comices ou chambres d'agriculture.

E. G.

* * *

Réunion du 10 janvier.

Pour étudier la représentation des intérêts agricoles, M. Graftiau se propose de poser d'abord une série de questions, au sujet desquelles il prie les membres du groupe de vouloir bien formuler leurs observations et leurs vues, ce qui permettra de connaître immédiatement l'orientation à donner à l'étude projetée.

M. Graftiau se demande d'abord si les intérêts agricoles sont représentés en Belgique, et comment ils le sont.

Il existe une représentation officielle formée par les comices, composés de personnes justifiant d'une attache quelconque avec l'agriculture et payant une cotisation déterminée. Le comice choisit des délégués qui constituent, dans chaque province, une

Groupe d'études d'économie agraire.

assemblée qui élit, dans son sein, un bureau appelé commission provinciale d'agriculture. Le conseil supérieur de l'agriculture comprend dix huit membres désignés par les commissions provinciales, à raison de deux par province, neuf membres choisis par le gouvernement parmi les personnalités s'occupant d'agriculture et neuf membres nommés par le gouvernement parmi les dirigeants des associations libres.

Les subsides de l'État sont accordés aux sociétés provinciales, qui les répartissent entre les comices. Les comices ont des attributions très étendues, définies par l'arrêté qui les crée, mais ces attributions ont été réduites successivement par des circulaires ministérielles et leur rôle se réduit aujourd'hui à organiser des concours et des œuvres d'enseignement et à émettre des vœux ; ils participent aussi à l'élaboration de la statistique agricole annuelle.

Le rôle des commissions provinciales d'agriculture n'est pas beaucoup plus étendu ; elles organisent un concours à tour de rôle, approuvent le budget des comices, font des rapports sur la situation de l'agriculture. Elles sont quelquefois consultées par le gouvernement sur des questions d'intérêt agricole.

Le conseil supérieur de l'agriculture est un organisme purement consultatif.

La représentation libre de l'agriculture est très abondante, et ne peut qu'émettre des vœux auprès des pouvoirs publics.

Une seconde question se pose. Y-a-t-il lieu d'organiser sur d'autres bases la représentation de l'agriculture ?

Les nombreuses propositions qui ont vu le jour depuis une vingtaine d'années démontrent qu'une réorganisation s'impose. M. Graftiau analyse sommairement chacune de ces propositions, et montre les lacunes qu'elles présentent à l'occasion d'une nouvelle question posée : Quel rôle peut-on attribuer aux organismes représentatifs de l'agriculture ?

Il définit le rôle des comices et des sociétés provinciales tel qu'il est résumé plus haut, rappelle que le projet H. Denis attribue aux comices agricoles une mission très vaste et résume les attributions des chambres d'agriculture en Allemagne.

La mission d'une représentation officielle de l'agriculture lui semble devoir embrasser toute l'activité rurale dans ses rapports directs avec l'agriculture, notamment quant aux objets suivants :

Formation professionnelle du cultivateur : enseignement, écoles, conférences, essais, concours, renseignements agricoles, etc.

Intérêts professionnels : œuvres de prévoyance, d'assurance, de

Groupe d'études d'économie agraire.

crédit, d'achat et de vente, d'améliorations, de travail en commun, de protection, etc.

Une discussion s'engage à ce propos et il est décidé qu'un examen approfondi de cette question sera poursuivi à la prochaine séance, car il est indispensable de délimiter nettement l'action des organismes représentatifs des intérêts agricoles. Il importe également de définir la manière dont cette action doit s'exercer.

M. Graftiau signale ensuite les questions qu'il se propose d'aborder dans une prochaine séance :

Quelles personnes doivent prendre part à la formation des organismes représentatifs ?

La représentation doit-elle être directe, indirecte ou mixte ?

Quelles sont les catégories à représenter ?

Quelle doit être la répartition des groupes électoraux et des mandataires ?

Quelles doivent être les conditions de l'électorat et de l'éligibilité ?

Quelles doivent être les ressources des organismes représentatifs ?

E. G.

Groupe d'études coloniales

Réunion du 15 décembre.

Groupe d'études coloniales

M. De Wildeman termine la lecture du rapport sur le développement agricole de la colonie du Congo belge. [Le texte sera reproduit *in extenso* dans les travaux du « Groupe d'études coloniales ».]

M. le Président, dans une interruption, présente quelques observations à l'appui de l'habileté que manifestent les indigènes dans la fabrication des tissus de fibres.

M. De Wildeman conclut en insistant sur l'étendue du programme à appliquer. Il faudra des hommes et du temps. Il faudra aussi beaucoup d'argent. De la rapidité de l'action, dépendra en grande partie du succès.

M. le Lt-Gl Donny reproche au programme de M. De Wildeman trop de complication et trop d'intervention administrative. Les résultats seront lents. Or, une question domine tout : c'est l'urgence. L'étude des variétés végétales convenant le mieux à la colonie est extrêmement délicate et ardue. Pour aller vite en besogne, il faut provoquer la culture spontanée, telle que l'indigène la comprend. On peut citer à ce point de vue l'arachide, la banane, le manioc. Le succès sera lié aux conditions de transport. Les tarifs de chemins de fer doivent être réduits. M. le Lt-Gl Donny mentionne à ce sujet des exemples empruntés à des colonies étrangères.

M. Speyer insiste aussi sur le caractère d'urgence des problèmes à résoudre au Congo. Il signale les résultats obtenus très rapidement à Samoa dans le développement des cultures indigènes. Voilà le but à atteindre ! Ainsi l'indigène serait mis en état de payer l'impôt et les ressources de l'État se multiplieraient.

M. E. Janssens fait observer que tout dépend des concours financiers sur lesquels la colonie pourra compter. C'est la question primordiale qu'il faudrait examiner.

M. De Leener objecte que le développement des cultures indigènes n'aidera que dans une très faible mesure à rétablir l'équilibre financier de la colonie. En supposant un trafic de productions nouvelles de 25 millions de francs, et un accroissement égal des importations, les droits de douane de 10 p. c., ne rapporteront à l'État qu'un supplément de ressources de 5 millions. Or, le chiffre de

25 millions de production annuelle est énorme. On ne peut espérer l'atteindre avant longtemps.

Groupe d'études coloniales

M. Rolin craint qu'il soit difficile d'obtenir des indigènes une transformation et un progrès rapides des cultures. D'autre part, dans le plan de M. De Wildeman, une trop grande place est faite à l'administration. Les résultats seraient peut-être minimes en comparaison des dépenses.

M. Waxweiler expose l'impression qu'il a retenue de conversations avec des fonctionnaires revenant du Congo. L'indigène abandonne la culture pour deux raisons : on l'arrache à son sol pour l'employer au portage ; en faisant des chefs des fonctionnaires, on a détruit leur prestige et l'organisation indigène s'est désagrégée. Il faudrait industrialiser le Congo et le soustraire à la domination administrative dont il pâtit actuellement.

M. Robert rapporte des faits d'observation personnelle qui viennent à l'appui des considérations développées par M. Waxweiler. Il faudrait essayer de ramener l'indigène dans son village à l'époque des travaux de culture. M. Robert esquisse à ce sujet un plan d'organisation du travail tel que l'exploitation des mines pourrait être assurée tout en permettant aux travailleurs indigènes de se livrer à leurs cultures traditionnelles.

M. Lejeune-Vincent cite des expériences faites à Sumatra où, comme M. Robert le propose pour le Congo, un roulement d'équipes fonctionne à la satisfaction de tous.

M. Waxweiler revient sur la nécessité d'industrialiser le Congo. C'est par ce moyen seulement que nous pourrons trouver au Congo des ressources nouvelles.

M. Speyer se demande à quelles conséquences l'industrialisation de la colonie pourrait amener. Il croit qu'il faut en revenir à la question de l'agriculture telle qu'elle a été posée dans les rapports de M. le Lt-Gl Donny et de M. De Wildeman.

M. De Wildeman montre la difficulté de la solution immédiate de la question des cultures. M. Lejeune-Vincent combat cette opinion en invoquant les résultats obtenus dans une entreprise récente pour l'exploitation de l'huile de palme.

D. L.

***

Réunion du 22 décembre.

M. le Président examine la question des cultures. Il distingue les cultures établies grâce aux capitaux européens et les cultures entreprises par les indigènes. Les premières rencontreront de

grandes difficultés. Le second système est de beaucoup préférable. Il conviendrait d'aider les indigènes dans ce but. M. le Président examine divers produits qui, d'après les résultats obtenus dans d'autres colonies, pourraient convenir au développement des cultures indigènes au Congo. Il discute les observations faites dans la colonie au sujet de ces diverses cultures. Il faut donc avant tout des gens pratiques, sachant amener l'indigène à s'intéresser à la culture. A côté de ce plan de réformes immédiates, le vaste programme présenté par M. De Wildeman serait utilement réservé pour l'avenir.

M. De Wildeman répond aux critiques adressées à son programme. Il insiste sur l'utilité d'un service de documentation. Il met en garde contre les incertitudes de succès des diverses cultures considérées dans la discussion. En terminant, il montre les possibilités de rémunération qui existent encore pour le caoutchouc de cueillette, même aux cours actuels.

Après un échange de vues général, M. le Président propose de porter à l'ordre du jour de la prochaine réunion, la question des chemins de fer.

D. L.

***

Réunion du 12 janvier.

M. Ed. Périer expose la question de l'emploi au Congo de la main-d'œuvre asiatique. [Le texte de la communication sera reproduit *in extenso* dans les « Travaux du Groupe d'études coloniales »]. Le rapporteur envisage successivement la rareté de la main-d'œuvre indigène, les moyens d'y remédier par une meilleure organisation coloniale et les conditions éventuelles du recours aux travailleurs chinois. Telle qu'elle est posée la question, reste ouverte.

M. Speyer questionne M. Périer sur divers points de détail, notamment sur une révolte des ouvriers chinois qui ont été employés au Rand et sur les attributions qui avaient été confiées à un représentant du gouvernement chinois chargé de veiller à leur protection.

M. Deladrier exprime la crainte que des ouvriers chinois ne puissent pas résister au climat du Katanga.

M. Ingenbleek redoute diverses conséquences de l'introduction éventuelle de la main-d'œuvre chinoise. Il se place particulièrement au point de vue du petit commerce. Celui-ci pourrait être accaparé

par les Chinois. D'autre part, ne faudrait-il pas envisager la possibilité de difficultés internationales? Il faudra compter avec les mouvements d'opinion qui se produiront sans doute à l'étranger.

M. Périer s'efforce de démontrer que l'opposition qui s'est élevée contre le maintien d'ouvriers chinois dans l'Afrique australe n'était pas suffisamment justifiée. Les griefs à charge des Chinois ont été exagérés.

M. le Président se range aux craintes exprimées par M. Ingenbleek à l'égard du danger de mouvements d'opinion adverse. Dans le même ordre d'idées, M. Speyer rappelle la puissance de la campagne menée en Angleterre à ce sujet.

M. de Lichtervelde estime qu'il suffirait de faire aux indigènes des conditions égales à celles proposées pour les Chinois pour que les nègres fournissent la main-d'œuvre nécessaire. La création de chemins s'impose à cet égard, avec l'organisation des étapes.

En réponse à des questions posées par M. le Président, M. Robert trace un plan applicable dans la région minière du Katanga pour y assurer le recrutement de la main-d'œuvre. Il insiste sur les difficultés pouvant surgir de différences entre des races antagonistes. La durée du travail annuel devrait être fixée de manière à permettre aux noirs de rentrer chez eux pour les besoins de leurs cultures.

M. le Président estime aussi que le seul concours des indigènes suffirait à résoudre le problème de la main-d'œuvre, si les travailleurs noirs étaient satisfaits du traitement subi dans les exploitations minières et dans l'organisation du recrutement. M. de Lichtervelde attire l'attention sur l'utilité d'un recensement des populations indigènes pour la préparation de ce recrutement.

M. Goldschmidt émet l'avis que la question de l'alimentation devrait être mieux considérée. Pour obtenir un bon rendement des noirs, il faut qu'ils soient convenablement traités au point de vue alimentaire. Or, leur régime est souvent insuffisant et antihygiénique.

Après un échange de vues sur la fixation de l'ordre du jour, la séance est levée.

D. L.

***

Réunion du 26 janvier.

M. le Lt-Gl Donny aborde la question des chemins de fer au Congo belge en se plaçant au point de vue des charges budgétaires de la colonie. Il signale l'inconvénient de la garantie d'intérêt accordée à

Ggoupe d'études coloniales

certaines sociétés de chemins de fer. En toute occurrence, il conviendrait que la charge des intérêts intercalaires correspondant à la période de mise en exploitation des chemins de fer fut portée au compte du budget extraordinaire et non, comme cela se pratique actuellement, au compte du budget ordinaire. Il faut avant tout chercher à mettre en pleine lumière les conditions de rendement propre de la colonie.

M. Speyer ne pense pas qu'il convienne de charger le budget extraordinaire pour alléger le budget ordinaire. Les difficultés financières, dans lesquelles se débat le gouvernement de la colonie, sont dues à l'énormité de la dette.

M. le Lt-Gl Donny insiste sur la nécessité de la clarté du budget colonial. Si la construction des chemins de fer se multipliait, le service des intérêts intercalaires pourrait grossir indûment le budget ordinaire de plusieurs millions pendant quelques années. Les finances sembleraient donc se solder en déficit alors même que celui-ci ne serait dû qu'à cette seule charge temporaire et spéciale.

M le Président estime que les difficultés financières de la colonie imposent l'intervention pécuniaire de la Belgique. Il faut que celle-ci consacre chaque année une certaine somme au Congo. Il s'agirait d'avances consenties avec obligation de remboursement. De cette façon, si la Belgique venait à perdre sa colonie, elle pourrait récupérer le montant de l'aide financière qu'elle lui aurait prêtée.

M. Speyer discute la signification de l'article premier de la loi coloniale stipulant la séparation financière de la Belgique et de la colonie. La personnalité financière de la colonie ne peut être confondue avec celle de la mère-patrie.

M. le Président fait remarquer que ce principe n'empêche pas l'allocation de subsides par la métropole ou la garantie d'emprunts coloniaux.

M. le Lt-Gl Donny précise les méthodes entre lesquelles il conviendrait de choisir pour réaliser, avec pleine garantie de remboursement, le principe d'avances de la Belgique à la colonie.

D. L.

* * *

Réunion du 9 février.

M. Goldschmidt donne lecture d'une note sur l'emploi de bateaux glisseurs sur les voies navigables du Congo. [Le texte sera reproduit *in extenso* dans les travaux du « Groupe d'études colo-

Groupe d'études coloniales.

niales ».] M. Goldschmidt attire particulièrement l'attention des membres du Groupe sur la lenteur des relations actuelles par voies navigables. Ces relations pourront être considérablement améliorées au point de vue de la vitesse par l'emploi de bateaux du type des bateaux glisseurs. Des calculs prouvent que le transport des voyageurs ne sera pas plus coûteux par ce moyen que sur les bateaux actuellement en service.

En réponse à une question de M. Errera faisant allusion aux difficultés de navigation des fleuves du Congo, au balisage et au manque de profondeur, M. Goldschmidt ajoute que les bateaux en construction suivant le type proposé n'ont pas besoin d'un fond supérieur à 1.50 mètre.

M. Speyer ayant manifesté des craintes quant au danger d'échouage pour les bateaux rapides, M. Goldschmidt assure que le danger ne sera pas plus grand avec les nouveaux bateaux parce que leur vitesse plus considérable est compensée par le fait d'une beaucoup moindre masse.

M. de Lichtervelde signale le risque de rencontre d'obstacles formés par des troncs d'arbres cachés en-dessous de la surface de l'eau. M. Goldschmidt ne craint pas ce danger parce que le bateau glisseur, grâce à la façon dont il émerge à l'avant, passera en glissant sur ces obstacles.

M. Deladrier demande pourquoi l'Administration coloniale française a rejeté les bateaux glisseurs qui lui ont été proposés. M. Goldschmidt répond qu'il s'agissait de bateaux d'un type très différent du sien. Dans celui-ci le mouvement est donné par une hélice tandis que dans le type soumis à l'Administration française, il s'agissait de roues à palettes.

M. Neeckx lit un exposé détaillé du régime des concessions de chemins de fer au Congo. [Le texte sera reproduit dans les travaux du « Groupe d'études coloniales ».] Le rapporteur montre spécialement les différences dans les divers régimes successivement appliqués, en se plaçant au point de vue des privilèges accordés aux concessionnaires et des charges assumées par l'État.

D. L.

Contributions nouvelles aux

Archives Sociologiques

■

Les contributions aux « Archives sociologiques » de l'Institut ne sont ni des comptes rendus bibliographiques, ni des analyses critiques; le programme général en a été exposé dans l'Avant-Propos des « Archives » (*Bulletin* nº 1) et dans l' « Essai de présentation systématique des contributions aux « Archives sociologiques » publiées au cours des deux premières années » (*Bulletin*, nº 18).

■

Les contributions sont réparties entre les rubriques suivantes :

INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE HUMAINE.

I. Énergétique et biologie générale dans leurs rapports avec la sociologie.

II. Éthologie des rapports inter-individuels chez les êtres vivants autres que les hommes.

III. Physiologie et psychologie humaines et comparées dans leurs rapports avec la sociologie.

SOCIOLOGIE HUMAINE.

I. L'accommodation sociale.

II. L'organisation sociale.

III. Doctrine et méthode.

INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE HUMAINE.

III. PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES ET COMPARÉES DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA SOCIOLOGIE.

Le cerveau organe de conscience et de volonté.

De ce que l'on a pu citer quelques exemples d'hommes remarquablement doués au point de vue intellectuel, qui pourtant étaient porteurs de lésions cérébrales importantes, telle que l'hydrocéphalie, notamment, certains esprits trop prompts se hâtent de conclure que le cerveau ne peut être l'organe de la pensée. A les entendre, ces rares faits, à première vue paradoxaux, effacent la multitude des faits positifs, tout contraires, couramment constatés.

Il n'est donc pas inutile de combler, quand faire se peut, l'une ou l'autre lacune de la démonstration des rapports constants qui existent entre la structure cérébrale et le comportement de l'individu. L'expérience la plus démonstrative est la plus grossière, celle qui consiste à supprimer complètement tout le cerveau. Elle a été faite à maintes reprises sur des animaux plus ou moins rapprochés de l'espèce humaine. Mais elle n'est pas réalisable, et pour cause, chez l'homme. L'accident qui par hasard pourrait mettre un observateur en présence d'un cas de ce genre serait à coup sûr mortel; aucune observation d'homme privé totalement de cerveau

---

Article suggéré par l'ouvrage récent de L. Edinger et B. Fischer, *Ein Mensch ohne Grosshirn*. (Voir « Chronique » du *Bulletin* n° 30, p. 76).

n'existe à l'heure actuelle. Il arrive, il est vrai, de temps à autre aux accoucheurs de voir des nouveau-nés sans cerveau, des monstres dits anencéphales. Mais, encore une fois, ces créatures vivent peu et ne se prêtent généralement à aucune observation psychologique valable.

L. Edinger et B Fischer viennent cependant d'avoir la chance de tenir un monstre anencéphale de ce genre, dont la longue survie (trois ans et neuf mois) a permis de relever une persistante absence de développement mental vraiment intéressante.

Cette observation unique, suivie d'une autopsie et d'un examen microscopique du névraxe, est complète et nous paraît d'une valeur inestimable au point de vue qui nous occupe ici. Elle fournit notamment les éléments d'une comparaison avec les chiens sans cerveau de Goltz, de Philippson, de Rothmann, qui nous manquait totalement jusqu'ici.

La mère, très intelligente, était âgée de 25 ans à la naissance de l'enfant. L'accouchement dura six heures. On constata aussitôt la forme du crâne remarquablement petit et allongé. L'enfant prit le sein correctement dès le début. En fait, ce n'était que pendant sa sucée, pour laquelle il fallait toujours l'éveiller, que le poupon avait l'air de ne plus être en sommeil. Il semblait toujours dormir. Jamais on ne l'entendit pleurer. Il ne manifestait la faim ni la soif d'aucune façon. Dès la quatrième semaine, on constatait que les bras et les jambes étaient paralysés et raides, ce que l'on attribua à des troubles gastriques qui s'étaient produits dès la troisième semaine. A la même époque, il présenta beaucoup de crises que l'on baptisa convulsions. A part cela, durant toute la première année, l'enfant ne bougea pas. Il maintenait les jambes étendues raides, les bras en avant, l'avant-bras en demi-flexion, les poings fermés. A la sixième semaine, il cessa de prendre le sein et on le nourrit à la cuiller. La mère ayant remarqué plus tard qu'il faisait des mouvements de succion, on continua à le nourrir au biberon. Jamais l'enfant ne chercha, comme font les autres, à prendre la bouteille dans ses mains ou à la tenir. Il semble cependant qu'il dut avoir des sensations gustatives, car il ne tétait que dans le cas

où le biberon contenait du lait. Si on introduisait de la panade dans la bouche, elle y restait. Pour éviter qu'il périsse d'inanition, il fallut toujours l'éveiller et lui donner son lait. Il est tout à fait certain que jamais, même plus tard, il n'a manifesté qu'il désirait de la nourriture, même par un gémissement.

Aucune éducation ne fut possible. Il ne reconnut jamais sa mère ni à sa voix, ni par la vue. Les yeux étaient toujours tournés en haut quand par hasard ils étaient ouverts. Toutes les tentatives au moyen de lumières en mouvement, de jouets, de grimaces, pour s'assurer que l'enfant voyait, furent négatives. Il paraissait tout à fait aveugle. Cependant, le réflexe des paupières était conservé; il fermait les yeux à la vive lumière. Le bruit intense provoquait une contraction plus forte de tout le corps déjà raidi, mais quels que fussent les efforts de la mère, elle n'observa jamais rien qui pût faire soupçonner qu'il entendait. Les autres sensibilités sont aussi absentes. Une seule sensation paraissait perçue. Quand l'enfant criait, ce qu'il commença à faire vers l'âge de 2 ans, on pouvait le faire taire en lui caressant la tête. Il recommençait aussitôt qu'on cessait de comprimer la tête ou de la caresser. Cette expérience fut faite un très grand nombre de fois, car depuis l'âge de 2 ans jusqu'à sa mort, il criait jour et nuit. Au début, il se contentait de gémir.

Cet être n'avait aucune mimique. Jamais il n'a souri, jamais il n'a tourné la tête vers la lumière, ni trahi d'une façon quelconque qu'il sentait ou qu'il voulait quoi que ce fût.

Les dents se développèrent déjà à partir du quatrième mois. Quand il en eut plusieurs, l'enfant grinçait des dents pendant des heures presque continuellement quand il ne pleurait pas.

L'enfant resta dans cet état sans changement jusqu'à l'âge de 3 ans 1/2. Il se mit alors à tousser et mourut de tuberculose pulmonaire au bout de trois mois.

En somme, ce fut un être contracturé, inconscient, incapable de sensibilité et de mouvement volontaire, ressemblant par beaucoup de points aux chiens décervelés de Goltz, de Philippson, de Rothmann, les différences entre

les deux portant principalement sur les phénomènes moteurs.

Le système nerveux central de cet enfant paraissait complètement normal en dehors du cerveau. La moelle, la bulbe, la protubérance, le cervelet paraissaient absolument sains. Seuls les hémisphères cérébraux étaient réduits à l'état de deux vessies limitées par une pie mère transparente.

On peut cependant constater que cette vessie présente des divisions rappelant les lobes occipital, pariétal et frontal.

On distingue aussi un vaisceau répondant à l'artère sylvienne. Les deux hémisphères sont réunis par un mince feuillet représentant le corps calleux et qui porte un vaisseau, l'artère circonflexe. De-ci de-là sur ce vestige de corps calleux et sur l'enveloppe représentant les hémisphères, on trouve de petits îlots de substance nerveuse. L'examen microscopique démontra qu'il n'y avait là ni cellule, ni fibre nerveuse réunissant ce cerveau aux centres sous-jacents.

Les faisceaux pyramidaux n'existaient pas, les deux olives étaient en contact.

Les corps striés sont conservés, mais la couche optique est atrophiée complètement sauf le ganglion de l'habenula qui est paléencéphalique.

Le noyau rouge et les corps quadri-jumeaux, la couche intermédiaire des pédoncules ne reçoivent naturellement aucun faisceau de fibres cérébrales.

Je ne puis entrer ici dans le détail de l'examen histologique très complet qui a été exécuté par Edinger et Fischer. En résumé, toutes les parties du paléencéphale sont normales, sauf qu'elles paraissaient un peu plus petites que celles d'un enfant normal du même âge. C'était surtout vrai pour le cervelet. Mais il ne faut pas perdre de vue que les hémisphères fournissent des faisceaux considérables de fibres qui normalement viennent grossir le névraxe sous-jacent au cerveau. La myélinisation des fibres à partir du corps strié en avant jusqu'à la moelle en arrière est normale.

En un mot on a affaire à un être humain qui au point de vue de ses organes nerveux est réduit à son paléencéphale, comme un poisson.

Cela étant, il reste à savoir si cet homme sans cerveau peut être comparé aux animaux décérébrés des physiologistes.

Le chien sans cerveau que ROTHMANN garda en vie pendant trois ans était mieux partagé au point de vue du mouvement. Il avait réappris à courir et même à grimper par dessus une claie.

L'enfant resta figé dans sa raideur, et sans mouvement volontaire pendant trois ans et neuf mois. Il n'a même jamais essayé de se lever, jamais il ne tenta de se servir de ses mains pour tâter ou pour saisir. Seule la face et surtout le pourtour de la bouche manifestait de la mobilité. Le chien qui au début avait dû être nourri comme l'enfant, apprit à trouver la nourriture et à manger seul. Le chien réapprit la propreté pour ses urines et ses selles, l'enfant ne s'aperçut jamais qu'il était mouillé. Le sommeil et l'éveil alternaient chez le chien, l'enfant semblait dormir toujours.

Au point de vue des sensations du goût, de l'odorat, de l'ouïe et de la vue, l'un et l'autre sont complètement privés. Quelques réflexes à la lumière sont pourtant conservés.

L'enfant sans cerveau n'a jamais manifesté aucune réaction proprement psychique. Il fut totalement impossible notamment de lui apprendre quoi que ce soit, tandis que le chien sans cerveau n'est pas complètement inapte à ce point de vue.

Le chien de ROTHMANN notamment présentait des accès de colère, de bonne humeur, il avait des moments de tranquillité agréable. L'enfant était tout à fait inerte.

Une conclusion qui se dégage de ces observations : il y existe entre les aptitudes plus paléencéphales du chien et celui de l'homme, de notables différences aussi bien au point de vue moteur qu'au point de vue psychique.

Un chien se passe plus facilement de cerveau qu'un homme.

Ce qui ressort aussi de ce parallèle, c'est que la structure nerveuse n'est pas *tout* ce qui conditionne les fonctions d'association. En effet, sans structure cérébrale il persiste chez le chien des apparences de vie psychique, réduite il est vrai, mais non anéantie.

Il semble donc que l'adaptabilité des structures inférieures

reste plus grande chez le chien que chez l'homme et que le cerveau plus neuf, moins spécialisé de l'animal n'a point encore complètement détrôné les centres les plus anciens. On arrive ainsi à cette constatation singulière, à première vue tout au moins, que la fonction n'est adhérente à la structure spécialisée que dans des conditions variables et à des degrés différents selon les espèces. Si l'adhérence n'est pas intime, l'excitabilité commune du protoplasme nerveux d'autres centres présente suffisamment de ressources pour suppléer à l'organe absent avec plus ou moins d'exactitude.

En y réfléchissant un peu, le phénomène paraît moins étrange, on peut le rapprocher notamment du travail de suppléance sécrétoire d'une foule de tissus organiques entre eux.

Quoi qu'il en soit de ces considérations d'ordre général, il n'en est pas moins vrai que chez l'homme la spécialisation cérébrale a réalisé l'adhérence absolue de la fonction à l'organe.

Chez l'homme, avec le cerveau disparaît toute manifestation de conscience et de personnalité. A ce point de vue, l'observation d'Edinger et de Fischer est tout à fait probante, elle a la valeur d'une expérience.

Dr Georges Bouché.

La faculté d'abstraction dans ses rapports avec l'âge et l'intelligence.

Le rôle de l'abstraction dans la systématisation des impératifs sociaux est si décisif, que la sociologie a grand intérêt à connaître les facteurs qui régissent cet aspect du travail mental. A cet égard, il importe de s'arrêter aux expériences qui se poursuivent sur l'analyse des éléments psychiques de l'abstraction : elles jettent une certaine lumière sur les rapports de celle-ci avec la personnalité intellectuelle de l'individu.

La définition psychologique du terme « abstraction » est claire : c'est le fait de concentrer son attention sur un détail, un caractère ou une qualité spéciale qui a un intérêt momentané (attention sélective), en laissant de côté les détails qui n'ont pas cet intérêt; ces derniers seront les détails dont on fait abstraction, tandis que l'autre sera le détail abstrait ou, pour me servir de la terminologie de Husserl et Külpe, l'une est l'abstraction positive, l'autre l'abstraction négative.

Le premier qui ait soumis le phénomène à l'expérimentation, est O. Külpe (1900). Il se sert de quatre syllabes dépourvues de sens (syllabes d'Ebbinghaus), différemment colorées et arrangées. Ces syllabes sont projetées sur un écran pendant $^1/_8$ de seconde. Pour étudier l'importance de l'intérêt momentané — ce que l'on appellera dans certains cas aussi le « point de vue » —, on dirige à volonté l'attention du sujet sur l'une ou l'autre modalité de l'apparition des syllabes.

Il faut, par exemple, indiquer le nombre des syllabes projetées, leurs couleurs respectives, leurs positions dans l'espace ou le dessin formé par l'ensemble des syllabes.

Article suggéré par l'ouvrage récent d'Adolf Koch, *Experimentelle Untersuchungen über die Abstraktionsfähigkeit von Volksschulkindern* (voir « Chronique » du présent *Bulletin*).

C'est ce que Bovet appelle une « consigne », Michotte une « tâche » (l'*Aufgabe* des Allemands); la tâche changeant d'expérience en expérience, on observe ainsi les variations aperceptives résultant de la direction imposée.

Or, en soumettant, après chaque expérience, le sujet à un interrogatoire portant non seulement sur les indications que la tâche comportait, mais encore sur d'autres qui y sont étrangères, Külpe trouve que le maximum d'indications exactes se constate là où les indications se rapportent à la tâche imposée, tandis que les questions subsidiaires accusent de nombreuses erreurs. Ce qui appartient à l'abstraction négative est inefficace sur la pensée.

Ce fait a été démontré ensuite par les expériences sur le témoignage; ici aussi, les indications sont moins précises quand, au moment de l'aperception, l'attention n'était pas spécialement dirigée vers tel ou tel détail. Ce n'est pas néanmoins que le sujet s'abstienne de fournir des indications. Au contraire, on constate des confabulations qui sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont données de bonne foi. De plus, on a observé que non seulement l'exactitude objective dans le témoignage ne croît pas avec l'âge, mais elle est plutôt corrélative à l'intelligence.

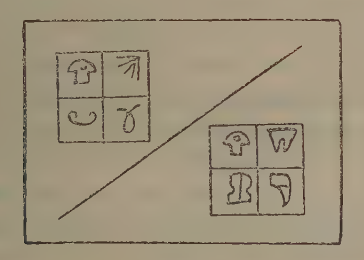
La différence aperceptive est particulièrement considérable, lorsque la tâche absorbe un maximum d'attention. Au point de vue expérimental, on peut facilement y réussir en rendant l'aperception plus difficile, en groupant, par exemple, les syllabes en une figure irrégulière (procédé de Külpe). Le résultat n'est pas trop étonnant; on entrevoit que les parties qui ne répondent pas à la tâche seront particulièrement négligées. Une augmentation de l'abstraction positive est donc généralement corrélative à la diminution de l'abstraction négative. (Ce dernier terme est fortement discuté, mais nous nous dispensons ici d'entrer dans ces détails de terminologie.)

Ce qui est important dans tout cela, c'est d'avoir démontré le rôle déterminateur, consolidant aussi, qui, dans le cours de nos pensées, revient à la « tâche ». C'est là le point de départ de recherches extrêmement riches faites par les élèves de

Külpe (Watt, Messer, Ach, Bühler, Grünbaum, Segal, Michotte, Martin, Selz) et ceux de Wundt (Mittenzwey et Moore). Ces recherches ne sont pas restées sans objection; H. Maier (voir *Bericht überden 6. Kongress für experimentelle Psychologie in Göttingen*. Leipzig, 1914, p. 97) a bien vu que la « pensée » dans le sens de Külpe n'est pas l'acte originaire et primitive, mais l'acte automatisé propre à l'homme de science.

Je ne puis ici entrer dans le détail des travaux dus à l'école de Wurzbourg, mais je voudrais signaler la portée des études faites par Grünbaum, d'abord parce qu'il a le mérite d'avoir trouvé une méthode originale et puis qu'il a visiblement inspiré les expériences de Koch dont l'ouvrage m'a suggéré cette note.

Au lieu des *syllabes* dépourvues de sens, Grünbaum a inventé des *dessins* dépourvus de sens; pour le reste, sa technique est celle de Külpe, avec la différence que son temps d'exposition est plus long (3 secondes), ceci parce que la tâche est double, comme on va le voir. Je reproduis ici un des dessins de Grünbaum :



Le sujet avait à reproduire : 1° les dessins identiques (tâche principale) et 2° les autres dessins (tâche secondaire), chaque fois en leur donnant la place qu'ils occupent dans le schéma. Le moyen de varier les difficultés est très simple : on n'a qu'à augmenter ou diminuer le nombre des dessins groupés.

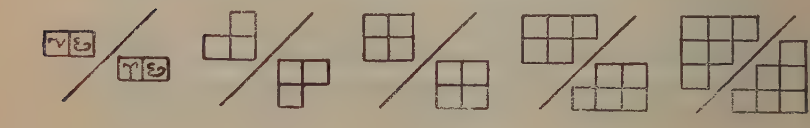
On constate comme règle générale que la tâche principale est d'autant moins souvent résolue que les difficultés objec-

tives augmentent, le temps d'exposition restant le même; pour la tâche secondaire, on constate le moins de réussites quand la tâche principale est résolue et que le nombre des dessins augmente. Cela s'explique : la concentration de l'énergie psychique sur la tâche principale fait tort à la solution de la tâche secondaire; et, d'autre part, du fait de la reconnaissance des figures intervient une inhibition des dessins non-identiques à percevoir ou déjà perçus, les dessins identiques deviennent *überwertig* au détriment des autres.

Un problème encore, mis en évidence dans ce travail, est la preuve que l'acte de reconnaître les dessins identiques n'est pas le même que la reconnaissance « explicite » de cette identité (par opposition aux « Reactive » de W. Poppelreuter, voir *Bericht über den 6. Kongress für exp. Psychologie*, Leipzig, 1914, p. 58); l'aperception et l'abstraction sont donc deux phénomènes différents. Il est utile de rappeler à ce propos les belles recherches du Dr Ponzo de Turin qui, à l'aide du pneumographe, est arrivé à distinguer le moment de reconnaissance du moment de dénomination, cette reconnaissance correspond au *Reactiv* pour la pensée (voir *l. c.*, p. 58). La perception explicite d'une relation (ici la relation d'identité) a donc un caractère propre, elle n'est pas immédiatement inhérente aux processus sensoriels, comme le prétendit Ebbinghaus, ou aux processus perceptifs, comme le dit Th. Lipps; la reconnaissance perceptive d'une identité n'est pas la même que la reconnaissance abstractive.

Dans son travail, Koch adopte la technique de Grünbaum, mais il s'attache plutôt à rechercher la portée symptomatologique de l'abstraction, c'est-à-dire à découvrir quelle corrélation existe entre la faculté d'abstraction — l'abstractivité, pour me servir d'un néologisme de Balzac — et ce que l'on appelle communément l'intelligence.

Voici le schéma de l'arrangement des dessins :



L'expérimentateur présente les mêmes dessins à des classes d'élèves d'âges différents, ce qui lui fournit le moyen de dégager l'influence de l'âge.

Quant à la *tâche principale*, le tableau suivant nous indique le nombre de ses solutions :

Année scolaire.	1	2	3	4	5	6	7	8
Age moyen de la classe. . .	6,7-7,5 ans.	7,5-8,5	8,5-9,5	9,5-10,5	10,5-11,5	11,5-12,5	12,5-13,5	13,5-14,5
Nombre des réussites en p. c. .	22	33	41	50	53	59	62	64

Tout commentaire est inutile; la localisation exacte des dessins identiques, ce qui constitue précisément la tâche principale, est une fonction caractéristique du degré d'aptitude, tandis que si le sujet peut simplement reconnaître les dessins sans les localiser, il fait une opération élémentaire.

Mais on peut grouper les résultats autrement, de façon à faire apparaître non pas l'influence de l'âge, mais celle de l'intelligence Pour cela, on répartit les élèves, toutes classes combinées, en trois catégories : les bons, les moyens, les mauvais.

Si l'on représente par 100 le nombre des réussites pour les bons élèves, les moyens donneront 92, et les mauvais 75 seulement, ce qui signifie que la distance entre un bon élève et un élève moyen est moins grande que celle qui sépare l'élève moyen du mauvais.

Les différences sont d'autant plus prononcées que les tâches seront plus difficiles : les bons élèves prennent une avance très marquée.

Pour le classement par âge, au contraire, la complication des tâches n'a pour ainsi dire pas d'influence.

La prédominance du degré d'intelligence sur l'âge apparaît encore dans une autre série d'observations. Si l'on considère des élèves qui, ayant doublé une ou plusieurs classes, sont plus âgés que la moyenne de leur classe, on trouve que la supériorité de l'âge ne contrebalance point l'infériorité intel-

lectuelle; les élèves doubleurs atteignent tout au plus les résultats fournis par des élèves d'intelligence moyenne.

Au point de vue pédagogique, l'élaboration analysée expérimentalement peut donc servir de mesure à l'intelligence, et Koch a pris soin de s'en assurer en soumettant ses résultats à la vérification de la méthode suggérée par Miss H. Gertrude Jones (« On the value of the teachers opinion of the general intelligence of school children », *Biometrica*, 7, 1910), et reprise par W. Stern (*Bericht über den 5. Kongress für experimentelle Psychologie in Berlin*, pp. 75 et ss.). Il s'agit de calculer la corrélation statistique qui existe entre l'appréciateur de l'intelligence fournie empiriquement par l'instituteur (*Rangmethode*, de Stern) et celle qui résulte de l'observation expérimentale. Or, les résultats du calcul sont très satisfaisants, cinq élèves seulement donnent un classement *quelque peu* différent dans les deux méthodes.

Si l'on envisage ces résultats dans leur ensemble, on ne peut s'empêcher d'y trouver une certaine confirmation de la vieille définition de l'intelligence comme faculté d'abstraction.

Mais elles montrent surtout combien le rendement intellectuel de l'abstraction dépend de la détermination préalable des éléments du milieu sur lequel elle doit se porter. Aussi longtemps que par une intervention extérieure, l'attention n'a pas été fixée, le travail abstracteur reste imparfait. Ces données ne sont pas sans intérêt pour l'interprétation des organisations sociales primitives, pour le rôle des crises dans l'élaboration des institutions et, d'une façon générale, pour toutes les modalités de l'excogitation dans la genèse des systèmes sociaux.

P. Menzerath.

Sur les aptitudes littéraires des filles et des garçons : contribution à la psychologie différentielle.

Nous avons eu déjà l'occasion de parler de psychologie différentielle, notamment de la différence psychologique des sexes (voir notamment l'ouvrage auquel j'emprunte les idées qui vont suivre et qui est l'exposé d'une riche collection de documents, mais il ne s'occupe que de créations littéraires des enfants et des adolescents d'Allemagne). Jusqu'à nouvel ordre, la portée de ses conclusions est donc limitée à une population déterminée.

Il s'agit exclusivement des travaux spontanés et non de thèmes proposés, ce qui donne une valeur particulièrement représentative au matériel analysé. Par contre, cette analyse repose entièrement sur l'appréciation personnelle que l'observateur porte sur les travaux recueillis; ajoutons même que cet observateur, si impartial qu'il soit, est un homme et que son jugement peut se trouver affecté par ce coefficient propre.

Les jeunes filles écrivent énormément, chacune a son « journal »; elles prennent part aux concours des journaux et des revues. Le jeune homme s'en abstient volontiers, il n'a que très rarement son journal.

Il est malaisé de dire si la production prosaïque des deux sexes diffère quantitativement; pour la poésie, par contre, c'est le garçon qui l'emporte; ses productions littéraires sont plus étendues; il a moins de peine à extérioriser ce qu'il a senti.

L'allure du jeune homme est plus subjective, son style est

Article suggéré par un ouvrage récent de Fritz Giese, *Das freie literarische Schaffen bei Kindern und Jugendlichen* (voir « Chronique » du *Bulletin* nº 30, p. 93).

plus individuel, tandis que la poésie de la jeune fille reste impersonnelle, contemplative; son « vécu » (*Erlebnis*) n'est pas aussi intense que celui du garçon qui crée sa forme personnelle pour rendre des idées originales : de là souvent chez ui une attitude de criticisme, de satire et d'ironie.

La jeune fille reste conservatrice même pour l'expression, ses vers sont uniformes, purs, traditionnels; le garçon attache moins d'importance à la forme de ses poésies, il adopte un mélange prosodique ou surtout le vers libre. Il est plus audacieux, plus subjectif et moins conventionnel que la jeune fille.

Ceci apparait encore plus clairement dans la conscruction des strophes. Quatre vers accouplés sont de règle chez la jeune fille, c'est la forme classique; le garçon s'en débarrasse, sa production est plus riche, plus variée et plus compliquée. Un poème non rimé n'existe, pour ainsi dire, pas chez la jeune fille; pour elle, un poème non rimé ne serait pas un bon poème.

Pour la forme prosaïque, on constate des faits analogues. Le choix des thèmes trahit les intérêts, les tendances, les préférences des adolescents. Or, les garçons écrivent sur trois domaines : la philosophie, la nature et l'amour. Le côté intellectuel, la pensée domine, joint à l'intuition concrète et à l'érotisme émotif; toutefois, c'est l'intelligence qui prime. La jeune fille est plus concrète dans ses quatre domaines préférés qui sont : la nature, l'amour, l'occasion et la religion. Elle est plus émotive, pour ainsi dire toujours émotive; la nature l'impressionne profondément; l'amour et la religion, cette dernière cachant souvent l'autre, sont les thèmes qui présentent le maximum d'émotion pour elle. Elle décrit avant tout des événements personnels; le garçon crée l'ensemble de sa production artistique. Lui seul est vraiment créateur.

Le jugement froid, l'appréciation objective n'est pas l'affaire de la jeune fille. Elle raconte sans critiquer, elle dit sans prendre parti, mais non parce qu'elle serait incapable, simplement parce que ce n'est pas son genre, elle ne s'en occupe pas, parce que cela lui semble indigne d'une production lit-

téraire. Le garçon par contre est railleur, satirique, une actualité lui donne l'occasion de montrer son ironie, d'esquisser une parodie. L'histoire et la vie des héros lui fournissent la trame de dithyrambes enthousiastes. Rien de tout cela chez la jeune fille qui ne réforme rien, ne critique rien, à qui tout paraît sous une lumière plutôt agréable. Le jeune homme est agressif, remuant, la jeune fille est passive, tranquille.

Dans la poésie du jeune homme, la tendance est surtout sérieuse; pour la prose, c'est la gaieté qui l'emporte. Inversement la tendance dans les vers de la jeune fille est avant tout dirigée vers la gaieté, sa prose est d'un caractère plus sérieux. Avec une certaine raison on pourrait donc dire que l'élément propre du garçon est la poésie en vers, celui de la jeune fille la poésie en prose ; la pierre de touche sera justement le caractère sérieux, qui se trouvera, en effet, là où le thème et la forme correspondent aux aptitudes spécifiques. La disposition d'esprit, la *Stimmung* des Allemands, est toujours sérieuse, éminemment réaliste dans le cas où l'on écrit des choses qui rentrent dans le genre qui répond aux données propres des caractères. A ce propos, un facteur est encore à citer : c'est la *Stimmung* vague et nébuleuse que nous désignons par romantique. Elle est essentiellement féminine, et on la cherchera vainement chez le jeune homme.

Nous concluons donc que la littérature juvénile présente des caractères fondamentalement différenciés : le garçon écrit en vers, la jeune fille en prose. Le garçon est philosophe, logicien, rationaliste avec une tendance vers l'ironie, la satire, la critique et le pessimisme; la jeune fille est émotive, romantique et optimiste. Le garçon enfin est original, la jeune fille conventionnelle; il produit peut-être des créations littéraires moins agréables, moins sympathiques aussi, tandis qu'elle nous donne des morceaux bien ciselés, mieux travaillés, mais certes moins sentis. Elle est émotive, mais son émotion n'est pas profonde, le vrai « vécu » ne se trouve que chez le garçon. La jeune fille écrit, le garçon seul est poète. Elle et lui constituent deux mondes opposés, dont chacun présente un ensemble en quelque sorte parfait.

P. Menzerath.

SOCIOLOGIE HUMAINE.

II. — L'ORGANISATION SOCIALE.

De l'élément géographique dans le développement des civilisations anciennes.

Ce n'est pas depuis hier que l'influence des facteurs géographiques sur la constitution des différentes civilisations a été mis en évidence. La géographie, entendons par là une topographie descriptive, n'a eu, jusqu'au siècle dernier, d'autre mission pour ainsi dire que d'éclairer l'histoire. De nos jours, elle s'est développée en science indépendante, ayant un but et un domaine propres. Jamais, cependant, on n'a reconnu comme aujourd'hui l'importance de la géographie scientifique dans l'étude préalable des conditions du développement historique des peuples.

N'est-on pas allé déjà trop loin dans cette voie? N'est-il pas excessif, par exemple, de prétendre que la géographie, à elle seule, suffit pour rendre compte de la distribution des groupes humains à la surface de la terre? Le tome premier de l'*Histoire de l'Afrique du Nord* nous fournit une matière nouvelle et remarquable pour préciser, à notre avis, la valeur du facteur géographique dans la constitution d'une civilisation donnée. Ce premier volume a comme sous-titre caractéristique : *Les conditions du développement historique, les temps*

Article suggéré par le livre récent de GSELL, *Histoire de l'Afrique du Nord* (voir la « chronique » du *Bulletin* 30, p. 407).

primitifs et la colonisation phénicienne. C'est une introduction, ou plus exactement, un tableau géographique de l'ancienne Afrique septentrionale, appelée aussi la Berbérie et la Libye.

Trois questions d'ordre géographique devaient attirer surtout l'attention de l'historien de l'ancienne civilisation de ce pays : la position de l'Afrique du Nord dans le monde méditerranéen, son climat dans l'antiquité, ses régions naturelles primitives.

Or, la Berbérie (c'est-à-dire ce pays long et étroit qui s'étend du détroit de Gibraltar à l'extrémité nord-est de la Tunisie, et de l'Anti-Atlas au golfe de Gabès), est à peine une terre africaine. Autant que son climat, sa structure, sa flore, et dans une certaine mesure, sa faune, la rattachent au Sud de notre continent, particulièrement à la péninsule ibérique. On l'a appelée l'Afrique-Mineure. Comme la nature avait destiné l'Asie-Mineure à servir de pont entre l'Europe méditerranéenne de l'Est et les pays plus chauds de l'Asie, l'Afrique-Mineure paraissait désignée à servir de trait d'union, d'intermédiaire entre l'Europe méditerranéenne de l'Ouest et l'Afrique tropicale. Des circonstances historiques se sont opposées à ce qu'elle remplît ces fonctions de bonne heure et de façon abondante.

Tandis que l'Asie-Mineure avait comme hinterland les riches contrées de l'Euphrate et du Tigre, centres des plus anciennes civilisations, l'Afrique du Nord était relativement isolée du reste du monde. Au Sud, le désert du Sahara la sépare à peu près complètement de la masse centrale du continent. Du côté de l'Orient, de la Cyrénaïque grecque et de l'Egypte, les communications ont toujours été très difficiles à cause des déserts qui bordent la Grande Syrte. A l'intérieur des terres, les nombreux massifs montagneux, à passages peu praticables, ne donnèrent lieu qu'à des habitats de petits groupes sociaux, empêchant les Berbères d'acquérir une culture commune, à se constituer en une nation maîtresse de ses destinées. C'est aussi la structure différente du pays qui explique chez les diverses populations le contraste des mœurs et des intérêts : la civilisation et la barbarie y vivaient côte à côte, l'une dans les plaines, peu étendues, l'autre dans les

montagnes et les steppes, d'où elle guettait toutes les occasions pour piller l'habitant de la campagne.

Quoique la Méditerranée n'ait jamais constitué une barrière entre les peuples d'Europe et d'Afrique, la difficulté de pénétrer du côté de la mer en Berbérie n'en était pas moins très grande. La navigation est pénible pour les bateaux à voiles le long des côtes africaines, où les courants marins favorisent seulement les voyages d'Ouest en Est. Puis, le littoral inhospitalier entrave la navigation : c'est une côte sans découpures, sans hâvres protégés. Le manque de ports était surtout calamiteux dans l'antiquité, où les marins ne pratiquaient que le cabotage. Enfin, du moment que l'étranger avait pris pied dans le pays, les voies d'accès vers l'intérieur étaient extrêmement rares. Les routes s'étranglent tôt; presque partout des chaînes de montagnes se dressent comme des remparts. Aussi, dans les temps anciens, aucune tribu indigène n'a essayé sa carrière sur l'Océan ou sur la Méditerranée. On voyait dans la mer plutôt une limite à la liberté de mouvement. L'immense côte n'a pas ou a été peu utilisée par l'habitant comme voie de communication avec le voisin. Il a fallu attendre l'arrivée des Phéniciens, beaucoup plus tard, pour mettre en valeur les avantages considérables de ce facteur géographique.

Remarquons que le cas de l'Afrique du Nord n'a pas été unique dans le monde méditerranéen. En Asie-Mineure, en Italie et dans la péninsule ibérique, des chaînes de montagnes encerclaient également les tribus primitives en des territoires restreints, formant de petites sociétés jalouses de leur indépendance. Plus qu'ailleurs toutefois il a manqué en Berbérie de grands carrefours, fluviaux et autres, indispensables au développement d'importants centres civilisés.

Cependant, ce pays mal conformé, sans cohésion, où les cours d'eau n'assurent pas la circulation, où la navigation n'est possible que sur deux ou trois fleuves de l'ouest du Maroc, séparés, en outre, de la mer par des barres dangereuses, ce pays a connu dans l'antiquité préhistorique une grande prospérité agricole. Une population nombreuse y a vécu, jusque dans les parties avoisinantes du Sahara, pendant

une période aux limites incertaines mais qui descend peut-être jusqu'à l'époque historique.

Doit-on en chercher la cause dans ce fait que le climat y aurait été plus favorable jadis qu'aujourd'hui? Mais une longue série de textes et de documents archéologiques prouvent que le climat actuel ne diffère pas sensiblement de celui de l'antiquité classique : sécheresse habituelle en été et parfois durant toute l'année, pluies irrégulières et souvent torrentielles, bien moins abondantes, d'une manière générale, à l'intérieur du pays que dans le voisinage de l'Océan et de la Méditerranée. Le Sahara était peut-être un peu moins sec qu'aujourd'hui. Cinq cents ans avant notre ère, sa lisière était déjà une zone aride; mais les monts qui la bordent recevaient un peu plus de pluie et étaient probablement plus boisés.

L'organisme humain a pu résister de tout temps à ce climat. L'Afrique du Nord est presque partout salubre et la vie s'y développe dans des conditions favorables : on a pu appeler, avec raison, les Libyens les plus sains des hommes. Même chez les nombreux immigrés originaires des régions tempérées de l'Europe et de l'Asie, le climat de l'Afrique du Nord n'affaiblit ni la force physique ni l'intelligence. N'en concluons pas que la Berbérie est une terre bénie qui dispense libéralement ses dons. Il y a eu lutte contre la nature un peu partout, contre la forêt et contre les marais bordant la côte.

Le déboisement a commencé, comme dans la plupart des pays d'Europe, dès les temps antiques. Grâce à lui, l'agriculteur a agrandi son domaine. Le déboisement intensif fut, d'ailleurs, combattu par le travail de l'habitant-même; l'indigène établissait dans les sols accidentés qui s'y prêtaient, sur les pentes, des terrasses superposées portant des cultures. Parmi celles-ci, il s'appliquait surtout aux variétés qui n'exigeaient pas beaucoup d'eau. De très bonne heure, on le conçoit, la question de l'eau prima toutes les autres. Des travaux hydrauliques importants furent entrepris dans des régions plus favorisées sous le rapport des pluies. Quand on le pouvait, on recourait aux irrigations, soit pendant la saison d'été pour les cultures maraîchères et fruitières, soit même pendant l'hiver.

Malgré les risques qu'elle comporte, la culture des céréales y a pris une grande extension. Nous ignorons comment elle s'y est établie et propagée. La Berbérie n'en est pas moins un pays d'exploitation diverse : les terres à céréales y alternent avec des régions d'élevage et des pays d'arboriculture. Enfin, elle a toujours présenté de vastes régions dénudées, où la constitution du sol et du climat n'ont même pas permis une végétation arbustive.

Aussi loin qu'on a pu remonter, les hommes ont presque uniquement tiré leurs ressources de la culture et de l'élevage. Quant à l'état social des Africains primitifs, nous sommes dans une ignorance presque complète. Les stations les plus anciennes n'ont vraisemblablement été occupées que par un petit nombre d'individus. D'après les textes grecs et latins du ve siècle avant notre ère, la famille était constituée en ce moment; l'homme, mari et père, était le chef; la femme est le plus souvent dans une condition inférieure et la polygamie est fréquente. Le climat obligeait les pasteurs à transhumer, et les nomades du Sud ayant besoin de céréales, apportaient à l'agriculteur du Tell les laines de leurs troupeaux et les dattes des oasis : ainsi des relations, facilitées encore par une langue commune, furent rendues plus fréquentes et régulières. Dans des stations qui remontent à la civilisation de la pierre, on a trouvé des indices de lointains échanges.

Nous sommes dans une incertitude aussi absolue à l'égard de la formation des tribus ou peuplades; comme ailleurs, nous devons y voir probablement des associations d'hommes assez fortes pour se défendre contre des attaques ou pour s'assurer la possession de nouveaux pâturages.

Voilà esquissé dans les grands traits, et en partie avec les propres termes de M. Gsell, le milieu géographique des anciennes populations de l'Afrique du Nord. Leurs conditions d'existence, leurs aptitudes à jouer un rôle dans l'histoire étaient-elles inférieures à celles d'autres peuples primitifs? Nous ne le pensons pas. Nous constatons seulement que leur période préhistorique a duré plus longtemps que chez la plupart des autres races du bassin de la Méditerranée.

La situation géographique de l'Afrique du Nord dans le

monde ancien a certainement été la cause première du développement tardif de sa civilisation. Et encore convient-il de se prononcer avec réserve. On sait par quelles étapes le flot des civilisations venues d'Orient a gagné les différentes parties de la Méditerranée, bouleversant la position géographique relative des pays qui l'entourent. Cette situation n'est en effet pas immuable. La géographie historique nous apprend qu'elle a toujours été intimement liée au moment historique.

Par rapport aux grands centres de civilisation de la Méditerranée orientale, l'Afrique du Nord primitive était une région « extérieure ». Son éloignement et son isolement par terre l'ont tenue dans cet état plus longtemps que tout autre pays. Tandis que sa période préhistorique a duré jusqu'au v[e] siècle avant notre ère, l'Egypte, pays africain dont la côte rejoint celle de la Libye, a connu, à partir du troisième millénaire avant notre ère, la civilisation si originale des Pharaons. En dehors de quelques influences religieuses qui ont atteint la Berbérie au deuxième millénaire avant J.-C. (on ne sait par quelle voie), il n'y a pas eu de rapports « directs » entre les deux pays. Or, l'Egypte, même en adoptant sa culture comme autochtone, avait commencé aussi par être région « extérieure », vis-à-vis des pays de l'Euphrate et du Tigre, d'où était partie, au point de vue méditerranéen, probablement la plus ancienne civilisation historique. Englobées dans l'aire géographique de la Mésopotamie, l'Egypte et la Syrie servirent bientôt de couloir entre les régions de l'Euphrate et du Tigre et de nouvelles terres «extérieures», telles que l'Asie-Mineure, l'Ethiopie, la Grèce. Une forte civilisation se développant dans le bassin oriental de la Méditerranée, la situation géographique des pays qui la bordent se modifia une troisième fois : de couloirs ou pays de transition, l'Egypte et la Syrie devinrent des pays « centraux ». Parfois, la position d'anciennes régions centrales changea en celle de régions secondaires, notamment lorsque les conditions de production venaient à décliner comme dans la Mésopotamie. Enfin, la Grèce et l'Italie anciennes offrent des exemples classiques des changements qui peuvent survenir dans la situation géographique d'un même pays.

Ce furent les Phéniciens, arrivés ici par la Sicile, plutôt que par l'Egypte et la Grande Syrte, qui firent sortir l'Afrique du Nord de l'état de « région extérieure ». Le littoral de la Berbérie fut jalonné par eux d'une suite de stations, non pour y faire l'échange avec les habitants, mais comme escales sur la route qui reliait le bassin oriental de la Méditerranée à l'Espagne, terre riche en métaux et infiniment plus précieuse aux yeux des Phéniciens que toute l'Afrique septentrionale. La côte gagnait ainsi une valeur comme voie commerciale; le pays s'annonçait comme capable de devenir une « région de passage ».

Avec l'empire de Carthage, la position générale de la Berbérie entra dans une nouvelle phase : de couloir ou région de passage, improductive par elle-même, elle allait se développer en région centrale et productive. Elle posséda dorénavant une capitale, immense carrefour réunissant le plus d'avantages géographiques possible, où se croisaient et convergeaient les voies de mer et de terre. Carthage s'éleva, en effet, au seuil des deux bassins de la Méditerranée, vis-à-vis de la Sicile, au fond d'un vaste golfe qui reçoit la Medjerda, le fleuve le plus important de l'Afrique septentrionale, dont la vallée ouvre la voie vers l'intérieur. Du promontoire où la ville était située partaient un courant maritime vers le fond des Syrtes, un autre vers la Sicile.

Remarquons, pour être juste, que Carthage ne dut pas exclusivement sa suprématie à une position géographique exceptionnelle. D'autres ports, comme Bizerte, et surtout Utique, plus ancien que Carthage, étaient aussi bien situés; c'est un facteur politique, religieux peut-être, qui assura la prépondérance de Carthage dans le monde phénicien : fondée par une princesse royale accompagnée d'une aristocratie tyrienne, elle fut appelée la Nouvelle ville, parce que ses fondateurs « voulaient » faire d'elle une nouvelle Tyr.

Il s'en fallait cependant de beaucoup que son port ait servi tout de suite d'issue à l'immense hinterland africain. La constitution d'un territoire carthaginois en Berbérie a eu lieu plusieurs siècles après l'hégémonie des Phéniciens dans le bassin de la Méditerranée occidentale. Même alors, les fron-

tières puniques ne se sont pas avancées jusqu'aux limites de la Tunisie et de l'Algérie actuelles. Vers le ve siècle seulement avant notre ère (Carthage fut fondée en 813-814 avant J.-C.), elle devint une capitale réellement africaine, dont la civilisation commençait à se répandre dans la contrée annexée.

On exagère d'ailleurs la part, importante sans doute, des Phéniciens dans le développement de l'ancienne culture de l'Afrique du Nord. N'admet-on pas communément que c'est depuis leur arrivée seulement que cette terre a servi de trait d'union entre l'Orient et l'Occident? Il importait donc d'insister sur la ressemblance des industries paléolithiques anciennes au sud-ouest et nord-ouest de la Méditerranée, sur les industries paléolithique récente et néolithique ancienne dans le Tell et dans le sud de la péninsule ibérique, de l'industrie néolithique récente au Sahara et en Égypte. Nous y avons des preuves formelles de certaines migrations, fort modestes il est vrai, d'hommes et de civilisations allant d'Europe en Afrique et *vice versa* dans les temps préhistoriques, malgré les difficultés de communications entre ces divers pays. On oublie également qu'avant l'établissement des Phéniciens en Berbérie, les indigènes ont pratiqué l'élevage et l'agriculture, et que plus d'une intelligente initiative est partie des obscurs ancêtres des habitants actuels. Le fonds de ceux-ci, pas plus que dans la vallée du Nil, en effet, n'a pas été beaucoup modifié depuis trois mille ans par les apports étrangers, dont les plus considérables sont probablement ceux des Arabes hilaliens et des nègres. Enfin, les facteurs géographiques que nous avons mentionnés ont toujours gêné la fusion des races aborigènes avec les immigrés asiatiques. Le contraste entre les deux groupes de populations qui se trouvaient juxtaposées, continuait à exister : à l'intérieur, des tribus berbères sans unité politique ou administrative ; le long de la côte et ne commandant très longtemps qu'une bande de littoral, un état très centralisé, dirigé par Carthage en maîtresse absolue.

La civilisation punique s'est ressentie du caractère exclusivement maritime et commercial de la puissance de Carthage : c'est une civilisation toute matérielle. La grande ville afri-

caine ni ses colonies ne devinrent jamais des foyers d'art, de pensée et de science comme les admirables cités grecques de l'Italie méridionale, de la Sicile et de la Cyrénaïque.

Il convient d'insister pour le moment, croyons-nous, sur le changement profond de l'Afrique du Nord au point de vue de sa situation générale dans le bassin méditerranéen. De terre de passage, isolée comme pas une dans l'antiquité, elle tendait à devenir centrale, grâce à l'élargissement progressif de son horizon géographique, à la suite des conquêtes systématiquement effectuées par Carthage durant des siècles. Elle commandait aux cités phéniciennes échelonnées sur les rivages de la Berbérie occidentale et dans le sud de l'Espagne; vers le Nord, elle s'était acquis la Sardaigne et la partie ouest de la Sicile, la clef de la Méditerranée et qui servait à Carthage de pont vers l'Italie. Enfin les audacieuses expéditions de Hannon et de Himilcon faillirent englober dans la sphère d'influence punique, toute l'Afrique occidentale jusqu'au golfe de Guinée, et l'Europe atlantique jusqu'aux Oestrymnides (extrémité occidentale de la Bretagne française). Des deux grandes barrières géographiques qui avaient séparé l'Afrique du Nord du reste du monde, l'une, la mer, avait été réduite en moyen de communication. L'autre, le Sahara, grâce à l'énergie déployée par les Carthaginois dans la création de nouvelles voies de commerce, cédera à son tour et Carthage établira les premières relations directes entre la civilisation et les peuples européens, et les pays de race noire. Le rôle de l'Afrique du Nord se dessine dès lors nettement comme pays intermédiaire par excellence, tel que l'antiquité n'en avait pas encore connu. Elle occupait une position centrale entre l'Occident atlantique et l'Orient (ses relations avec le monde hellénique et la Syrie n'ayant pas été interrompues), et entre l'empire romain et l'Afrique tropicale.

Si nous pouvons dire que le rôle qu'allait jouer l'Afrique du Nord dans l'histoire s'explique en grande partie par sa position géographique, nous croyons devoir ajouter que celle-ci, à son tour, a été fortement influencée par le moment historique. Le cas de la ville de Carthage est plus particulier : nous avons vu que parmi les causes de sa grandeur, à côté

des avantages de sa situation géographique, c'est le facteur politique qui a décidé de sa suprématie sur les autres villes phéniciennes du promontoire nord-est de l'Afrique septentrionale.

J. Denucé.

Sur la raison d'être et l'efficacité de l'action administrative dans l'organisation du commerce des grains, en France, sous l'ancien régime.

Le livre de Usher sur l'histoire du commerce des grains en France de 1400 à 1710 est intéressant à plus d'un titre. Il apporte une contribution importante à l'étude de l'histoire économique de la France et il suggère quelques observations sur les conditions et l'efficacité de l'action administrative.

Le rôle de l'administration n'est peut-être pas toujours apprécié à son exacte valeur et les historiens s'attachent plus volontiers, soit aux événements politiques, dont l'enchaînement et la variété retiennent leur attention, soit à tout ce qui se condense en systèmes plus ou moins ordonnés, comme le droit et la religion. L'activité administrative s'applique à une série de problèmes qui se ressemblent, mais dont la solution n'est pas toujours commandée par une règle uniforme et laisse un jeu, souvent très large, aux considérations d'opportunité. Elle est difficile à suivre et à définir. Elle n'en est pas moins d'un très haut intérêt pour qui veut comprendre le mécanisme d'une société quelconque.

Le commerce des grains a donné lieu dans la France de l'ancien régime à des interventions administratives, qui, aujourd'hui ne se produisent plus dans ce même domaine.

Elles étaient rendues nécessaires par les défauts du régime des marchés. Ceux qui existaient étaient destinés à assurer le commerce de détail, à mettre en relation les consommateurs urbains et les producteurs de la campagne environnante, qui formait avec la ville un groupe considéré comme se suffisant

---

Article suggéré par le livre récent de Abbott Payson Usher, *The History of the grain trade in France*, 1400-1710. (Voir « Chronique » du *Bulletin*, n° 30, p. 283.)

à lui-même, comme isolé des autres groupes semblables ; tout le grain devait passer par le marché et en principe nul ne pouvait en accumuler si ce n'est pour son usage personnel. C'est ce qu'Usher appelle le marché médiéval (p. 4).

Un grand nombre de marchés strictement localisés subsistèrent, mais ce système ne pouvait assurer l'approvisionnement des grandes villes ; celles-ci devaient faire venir leur blé de régions parfois éloignées, dont l'ensemble formait une aire très étendue ; on toléra l'achat du grain directement dans les greniers formés à la campagne par des seigneurs fonciers et dans les villes par de riches bourgeois ; on toléra le commerce entre marchés, assuré par des négociants qui achetaient dans les marchés locaux le grain disponible, qu'ils revendaient sur d'autres marchés; on vit enfin les marchands s'adresser directement aux paysans et leur acheter du blé avant qu'il eût passé par le marché.

Par là les marchés locaux se trouvèrent entièrement désorganisés, et l'approvisionnement des régions rurales compromis au profit de celui des grandes villes, car les marchands métropolitains pouvaient arriver à enlever plus que l'excédent de la production sur les besoins de la consommation locale — et cela d'autant plus facilement que, comptant obtenir des prix élevés dans les grandes villes, ils pouvaient enchérir sur les consommateurs locaux.

Si l'on ajoute à cela que le commerce de gros, qui se faisait en dehors des marchés, échappait par là à tout contrôle et à toute évaluation (c'est ce que Usher appelle *the complete invisibility of the wholesale trade*), et qu'il était impossible de se renseigner avec quelque exactitude sur le disponible, on comprendra qu'on ait vécu dans la crainte perpétuelle de la famine. Cette crainte prend parfois l'aspect d'une panique irraisonnée, mais dont on comprend parfaitement l'origine : « tout bon bourgeois était dominé par l'idée que la famine le « guettait, si les greniers de la ville ne contenaient pas effec- « tivement tout le grain qui était nécessaire jusqu'à la récolte « la plus proche »; il n'osait pas compter sur ce que le commerce pouvait apporter pour combler le déficit.

On comprend que l'attention des magistrats ait toujours été

tenue en éveil par l'incertitude des approvisionnements, et par la difficulté de trouver des remèdes à la disette menaçante.

Le fonctionnement des institutions économiques était généralement satisfaisant, mais pas toujours, et c'est précisément dans le cas où il ne l'était pas que des dangers pressants rendaient l'action administrative indispensable. Les pouvoirs locaux doivent prendre des mesures pour répondre aux difficultés du moment; ces difficultés sont passagères et les mesures prises ont toujours quelque chose d'occasionnel, bien que ce soient toujours les mêmes qui s'imposent dans des circonstances analogues.

C'étaient, dans les régions productrices, l'interdiction d'exporter; dans les grandes villes, les démarches faites pour obtenir la levée de l'interdiction et l'envoi de commissaires en vue de trouver des ressources.

Là où les difficultés étaient fréquentes, il y eut naturellement un effort pour mettre sur pied une organisation permanente qui pût écarter à tout jamais la disette. Ce fut le cas dans la ville de Lyon, beaucoup moins favorisée que Paris, dont l'aire d'approvisionnement était plus étendue et plus fertile. On créa, à Lyon, une chambre d'abondance, qui devint permanente en 1643, pour acheter du grain avec des fonds empruntés. Mais il arriva que la chambre d'abondance agit d'une façon tout aussi occasionnelle qu'on avait fait avant son apparition : elle ne trouva pas de prêteurs dans les années de bonnes récoltes et au lieu d'acheter quand le grain était à bon prix et de faire des provisions pour les années mauvaises, elle ne put réunir de fonds que quand le danger pressait déjà, dut acheter à des prix élevés et vendre à perte.

Ces mesures occasionnelles prises par les magistrats locaux révèlent un antagonisme très net entre les villes et les régions agricoles, antagonisme nécessaire puisque celles-ci voulaient précisément empêcher les achats qui étaient indispensables à celles-là.

Usher fait observer que les seules relations entre officiers locaux ont suffi à atténuer largement cet antagonisme; l'administration centrale a agi dans le même sens, elle a joué le rôle d'arbitre.

L'administration royale, de par sa nature même, devait tendre à une réglementation générale et uniforme, et en fait elle a essayé au XVIe et au XVIIe siècle de concentrer entre ses mains la direction du commerce des grains; elle s'inspire d'un double principe : le commerce inter-provincial doit être libre, le commerce avec l'étranger doit être réglé d'après l'état des récoltes.

Le livre de USHER renferme, sur l'efficacité des édits royaux, quelques indications intéressantes : cette efficacité va en décroissant à mesure qu'on s'éloigne de Paris, et cela était inévitable. Le fonctionnement d'une administration centralisée exige, outre un corps de fonctionnaires bien organisé, des communications faciles et rapides et des informations sûres et circonstanciées. Ces conditions n'étaient pas réalisées; c'est COLBERT qui, le premier, organisa une correspondance administrative régulière et exigea de ses intendants des renseignements ayant une valeur statistique sérieuse. Les bureaux de Paris ne pouvaient connaître exactement les conditions de l'approvisionnement des provinces ; les officiers locaux, pressés par d'inéluctables nécessités, n'hésitaient pas à suspendre la publication des édits royaux et la liberté du commerce intérieur ne fut pas réalisée en fait.

Elle ne pouvait l'être aussi longtemps que subsistait le défaut de l'organisation économique, l'absence d'un marché de gros qui mît toute l'offre en présence de toute la demande et permît d'apprécier l'étendue des ressources disponibles. Beaucoup de temps s'écoula avant qu'on s'avisât d'y remédier : les innovations, les inventions ont toujours quelque chose de fortuit.

Ce nouveau genre de marché apparut pourtant à Bray à la fin du XVIIe siècle. Cette ville était au centre d'une région fertile, et en relations faciles avec Paris par la Seine. Les paysans et les blatiers (petits marchands de blé) prirent l'habitude d'y apporter leur grain tous les jours, de sorte qu'il y eut comme un marché continuel. Ils y venaient de Champagne, de Bourgogne et d'autres régions éloignées, heureux de n'être pas forcés d'attendre le jour du marché régulier ; et les marchands parisiens n'étaient pas mains satisfaits de

pouvoir faire leurs achats sans délai. Aucune ordonnance n'autorisait cette extension du marché, mais tout le monde s'en trouvait bien et les officiers locaux la tolérèrent.

L'innovation qui s'était introduite à Bray inspira alors l'action administrative; en 1709, DELAMARE parcourait la Champagne comme agent du Châtelet de Paris (qui avait dans ses attributions une partie du contrôle du commerce du grain); il s'efforça d'organiser à Vitry un marché analogue à celui de Bray et d'assurer par là un afflux constant de blé vers la capitale.

Les questions que la sociologie peut se poser à propos de l'action des autorités administratives sont multiples et pourraient être formulées en termes généraux : il m'a paru intéressant de signaler ici quelques faits choisis parmi ceux que USHER a mis en lumière. On pourrait utilement en chercher d'analogues à d'autres époques et dans d'autres domaines.

G. SMETS.

Sur l'ajustement de l'évolution de la stratégie aux conditions du milieu.

Sous le même titre, j'ai montré (« Archives », n° 350), que la stratégie est assujettie à suivre les progrès généraux de la civilisation.

J'avais, pour arriver à cette démonstration, mis en relief, d'après MORDACQ, les principes sur lesquels reposent la stratégie, principes toujours vrais, ayant « un caractère de vérité absolue, c'est-à-dire de vérité vraie en soi et quelles que soient les contingences ».

Ces principes sont, d'après MORDACQ, les suivants :

Prendre l'offensive stratégique;

Garantir sa liberté d'action ;

Frapper avec le maximum de ses moyens ;

Agir vite, en déconcertant l'adversaire ;

Exploiter sa victoire à fond.

Voici que le capitaine ALLÉHAUT réduit à deux le nombre des principes fondamendaux sur lesquels répose tout l'art de la guerre.

Pour lui, le premier principe est l'offensive; le second, c'est la concentration des forces et des efforts.

Les principes demeurent, dit-il, parce qu'ils ont une valeur toujours absolue. Ce sont les procédés qui changent, parce qu'ils dépendent « des circonstances, des milieux, des matériaux, des aptitudes de ceux qui les emploient, des époques, du but que l'on poursuit, de toutes les contingences possibles en un mot » (« Introduction », p. XVI).

Article suggéré par le livre récent du capitaine ALLÉHAUT, *Essai sur la bataille. Principes et procédés* (voir « Chronique » du présent *Bulletin*.

La valeur d'un procédé n'est donc jamais que relative : si l'ensemble des principes est la science de la guerre, science vraie d'une vérité éternelle, l'ensemble des procédés en est la technique, qui évolue et se modifie sans cesse suivant les contingences.

Les procédés ne sont donc que des modalités variables de l'application des principes, et c'est cet étroit rapport entre le principe et le procédé qui a créé une fréquente confusion entre les deux termes, la tendance ayant été d'élever le procédé qui avait souvent réussi à la hauteur d'un principe immuable.

Si dans les autres sciences il y a de nombreux principes ou lois, telles les lois de la géométrie, celles de l'acoustique, en science militaire il n'y a que peu de lois.

« L'art de la guerre, a dit Napoléon, est un art simple et tout d'exécution. » Mais il affirme que la guerre a des principes qui demeurent.

« Il n'est pas de grandes actions suivies, dit-il, qui soient l'œuvre du hasard et de la fortune; elles dérivent toujours de la combinaison et du génie. Rarement on voit échouer les grands hommes dans leurs entreprises périlleuses. Regardez César, Alexandre, Annibal, le grand Frédéric et les autres, ils réussissaient toujours. Est-ce parce qu'ils ont du bonheur qu'ils deviennent ainsi de grands hommes? Non, mais parce qu'étant de grands hommes ils ont su maîtriser le bonheur. Quand on veut étudier les ressorts de leurs succès, on est tout étonné de voir qu'ils ont tout fait pour les obtenir. Tous ces grands capitaines de l'antiquité, et ceux qui plus tard ont dignement marché sur leurs traces, n'ont fait de grandes choses qu'en se conformant aux règles et aux principes naturels de l'art, c'est-à-dire, par la justesse des combinaisons et le rapport raisonné des moyens avec leurs conséquences, des efforts avec les obstacles. Ils n'ont réussi qu'en s'y conformant quelles qu'aient été d'ailleurs l'audace de leurs entreprises et l'étendue de leurs succès. Ils n'ont cessé de faire de la guerre une véritable science; c'est à ce titre seul qu'ils sont de grands maîtres et ce n'est qu'en les imitant qu'on doit espérer en approcher.

« On a attribué à la fortune mes plus grands actes et on ne manque pas d'imputer mes revers à mes fautes; mais si j'édite mes campagnes on sera bien étonné de voir que dans les deux cas et toujours, ma raison et mes facultés ne s'exercèrent qu'en conformité avec les principes » (« Jugement sur les grands capitaines », *Mémorial*, t. VII).

Gouvion Saint-Cyr raconte dans ses *Mémoires* qu'en septembre 1813, il eut avec Napoléon une conversation remarquable; ses maréchaux venaient de commettre plusieurs fautes fatales. A ce propos, l'empereur parle de la science de la guerre en ces termes : « Si j'en ai le temps un jour, j'écrirai un livre où je développerai les principes de la guerre d'une manière si claire qu'ils seront compréhensibles pour tous les militaires et qu'on pourra les apprendre comme on apprend une science quelconque. »

Donc, d'après Napoléon, il existe une science de la guerre dont les principes ou les lois présentent un caractère permanent et invariable comme ceux qui régissent une science positive quelconque.

Quand il dit que l'art de la guerre est un art simple et tout d'exécution, il fait entendre que les lois qui le régissent ou plutôt qui le constituent sont peu nombreuses.

Nous venons de voir que le capitaine Alléhaut n'en trouve que deux. Tout est dans l'exécution, c'est-à-dire dans l'emploi des procédés.

Première loi. — *On est plus fort quand on crée les événements que quand on les subit* : « principe de l'offensive », dit-il.

Deuxième loi. — *Des forces agissant en commun ne fournissent tout le rendement dont elles sont virtuellement capables, qu'à la condition d'être coordonnées.*

Mais il y a des corollaires à ces lois ou principes.

Les forces agissantes ne peuvent fournir leur rendement maximum que si elles sont mises en jeu dans un but bien déterminé — contre un objectif bien défini : *principe de l'orientation des efforts.*

S'il n'est pas possible d'appliquer toutes les forces sur l'objet à accabler, du moins doit-on s'efforcer de réduire à

l'extrême minimum la proportion de celles qu'il faut employer ailleurs : *principe de l'économie des forces.*

Pour arriver à la concentration des forces et des efforts, il faut d'abord voir clair, ne pas marcher en aveugle, au hasard ; il faut conduire ses troupes *en sûreté*, là où l'on veut frapper : *principe de la liberté d'action.*

Il faut aussi, pour se donner le maximum d'avantage sur l'ennemi, empêcher celui-ci de concentrer lui-même ses forces et ses efforts, le surprendre pour le déconcerter, agir vite pour qu'il n'ait pas le temps de parer tous les coups : *principes du secret et de la vitesse.*

Pour achever la défaite de l'adversaire, toujours rester maître de la situation, se ménager tous les résultats qu'a donnés l'offensive, il faut empêcher l'adversaire de se reconstituer : *principe de l'exploitation à fond de la victoire.*

Ces deux lois et leurs corollaires font donc toute la science de la guerre. On y retrouve tous les principes formulés par Mordacq.

Les deux lois fondamentales, le général Cardot les a formulées d'une façon particulièrement expressive et imagée :

Taper dans le tas.

Tâcher moyen de taper tous ensemble.

Elles s'appliquent à tous les cas et dans tous les temps, aux grandes comme aux petites opérations, aux unités les plus fortes aussi bien qu'aux plus faibles, à la guerre maritime comme à la guerre terrestre, à la tactique comme à la stratégie.

La première loi, *taper dans le tas*, régit l'âme des combattants : elle concerne le côté moral de la guerre. En application, elle demande la mise en œuvre de toutes les qualités morales : courage, bravoure, héroïsme, dévouement, sacrifice, abnégation, énergie, ardeur, foi, confiance, affection.

L'autre, *tâcher moyen de taper tous ensemble*, c'est la loi de coordination des forces et des efforts. Elle peut être formulée : *L'union fait la force.* Union dans le temps et dans l'espace. Cette loi régit le cerveau aussi bien que l'âme des combattants. Elle implique la concentration, la coordination des forces matérielles et morales et l'exploitation de leur rende-

ment maximum. C'est dans l'application de cette loi que le commandement affirme toute sa valeur, toutes ses qualités d'intelligence, de caractère, de volonté; que l'exécutant met en œuvre ses qualités d'initiative et de discipline, c'est-à-dire l'obéissance intelligente, volontaire et spontanée.

***

Doit-on, peut-on adopter complètement la manière de voir du général CARDOT, du commandant MORDACQ, du capitaine ALLÉHAUT? Certes, quand on se décide à frapper, il faut « taper dans le tas et taper tous ensemble ». Mais MORDACQ et ALLÉHAUT veulent frapper toujours et tout de suite.

Il faut s'assurer l'initiative du mouvement, dit MORDACQ, autrement dit prendre l'offensive stratégique, qui permet *de rapper le premier son adversaire*. Le premier des deux principes fondamentaux, dit ALLÉHAUT, c'est celui de l'offensive. « Des soldats qui veulent taper dans le tas n'attendent pas l'adversaire, ils lui courent sus, sentant bien que c'est ainsi et seulement ainsi qu'ils réaliseront leur désir : détruire l'ennemi. La loi du cœur nous mène donc tout droit à l'offensive. C'est la première loi fondamentale de la guerre » (p. 6).

Sans doute, on est plus fort quand on crée les événements que quand on les subit, mais il est des cas où il faut bien les subir, parce qu'on ne possède pas les moyens de faire autrement. Même en les subissant, il arrive qu'on se prépare ainsi à les dominer, à les créer, alors qu'en les affrontant on se fût fait détruire sans remède. *On ne peut pas toujours prendre l'offensive*, il faut en avoir pour cela les moyens. « Les grands capitaines, a dit NAPOLÉON n'ont fait de grandes choses que par la justesse des combinaisons *et le rapport raisonné des moyens avec leurs conséquences, des efforts avec les obstacles.* » C'est-à-dire *qu'il doit y avoir proportionnalité des moyens au but poursuivi.*

Ce principe exclut celui de l'offensive, qui n'est pas vrai dans tous les temps et dans tous les cas, quelles que soient les contingences, et qui par cela même ne peut être élevé au rang des lois fondamentales de la guerre.

Si les moyens sont insuffisants pour un but désiré, il faut

se contenter de poursuivre un but plus modeste, ou attendre que des circonstances nouvelles aient modifié avantageusement les moyens dont on dispose.

La fin de la guerre est, dit Alléhaut, en dernière analyse, la bataille. Mais il ne faut engager la bataille que si l'on a des chances de vaincre et prendre l'offensive malgré tout, malgré une trop grande disproportion des forces serait courir à la défaite.

« Nous rejetons, dit le commandant Galet dans son cours de l'« École de guerre de Belgique » nous rejetons comme trop générale cette proposition qui n'est particulière qu'à certains moments de la guerre offensive, à savoir : qu'il faut rechercher au plus tôt une bataille et nous lui substituons l'axiome fondamental suivant : Remporter le plus tôt possible la victoire la plus décisive qu'il est possible, tel est le but de la guerre. »

On ira à la bataille aussi tôt qu'on le pourra, quand on disposera des moyens proportionnés au but qui reste : vaincre. Il ne suffira pas, comme le dit Alléhaut de « frapper avec d'autant plus d'ardeur que son infériorité est plus grande » pour racheter cette infériorité. Le principe de la proportionnalité des moyens au but qu'on se propose doit se substituer au principe de l'offensive.

Parmi ces moyens sont comprises les forces matérielles et les forces morales. On peut prendre l'offensive avec des forces matérielles moindres que celles de l'adversaire, pourvu que des forces morales plus grandes rétablissent l'équilibre, et même il arrivera que l'appoint des forces morales rompra l'équilibre en faveur du plus faible, matériellement.

Sans même envisager la valeur relative des forces morales que l'on peut supposer égale, la valeur du chef seul peut compenser l'infériorité matérielle au point de permettre au petit nombre de vaincre le grand nombre, quand la disproportion ne dépasse pas une certaine limite marquée par la supériorité de la valeur du chef sur celle de son adversaire. Avec des moyens matériels moindres, Frédéric II peut vaincre Soubise; Napoléon, les généraux de son époque; Molkte, Bazaine. Mais dès que la disproportion des forces matérielles

sera devenue trop grande pour que la valeur relative du chef puisse la compenser, ce sera la défaite. A Waterloo, Napoléon est vaincu par Wellington et Blücher.

On ne prend l'offensive que si l'ensemble des forces matérielles et morales dont on dispose est tel que l'on puisse espérer le succès. S'il n'en est pas ainsi, on recherche d'autres moyens, mais ce n'est pas ici qu'il convient de procéder à pareille étude qui demanderait de trop longs développements.

Le principe de la proportionnalité des moyens au but doit donc être inscrit parmi les principes fondamentaux de l'art de la guerre. Dans l'application de ces principes chefs et exécutants appelleront à leur aide les moyens que leur offrent tous les perfectionnements de la civilisation. C'est donc uniquement dans les *procédés* que l'art de la guerre suit — et il doit le suivre de près — ce mouvement d'adaptation incessant qui entraîne les sociétés humaines.

Commandant A. Fastrez.

Sur les circonstances qui font apparaître des formes nouvelles dans le commerce de détail.

Les dispositions des acheteurs au détail dans le commerce des articles de consommation ont subi depuis une trentaine d'années des transformations considérables. Pour mettre le changement en évidence, il suffit de comparer deux ménagères, l'une dans un petit village perdu au milieu des campagnes et l'autre dans une des grandes cités modernes. La première est guidée dans ses achats par de simples considérations individuelles. Elle est dominée par l'usage et la tradition. Elle achète de confiance le produit fabriqué par un artisan connu de longue date. Ce dernier conforme sa fabrication aux goûts particuliers de chacun de ses clients. Lors même que les relations directes du consommateur avec le producteur n'existent plus, l'intermédiaire du commerce s'offrira encore de satisfaire aux exigences spéciales de sa clientèle. Il s'arrange à cette fin avec les petits fabricants avec lesquels il traite. Dans la grande ville, les conditions sont tout autres. La tradition s'est affaiblie. La divergence des besoins particuliers s'est atténuée. De là la constitution de ce que, dans son étude sur *Die Filialbetriebe im Detailhandel*, Hirsch appelle le « Massenbedarf » et le « Massenkonsum » (voir pp. 11-12 et 236).

On peut très bien se représenter le processus suivant lequel le besoin en masse s'est développé. Dans le frottement social que produit la vie des grandes villes, les habitudes personnelles se perdent. En partie sous l'effet de l'imitation, en partie pour des raisons de facilité, chaque nouveau venu se

---

Article suggéré par le livre récent du Dr Julius Hirsch, *Die Filialbetriebe im Detailhandel* (voir la « Chronique » du *Bulletin* n° 29, p. 1546.)

fait à l'emploi des articles communément en usage. En même temps, l'augmentation rapide de revenu dont disposent les familles qui quittent la campagne pour venir s'installer dans les villes leur apporte les moyens de satisfaire aux nouveaux besoins de la vie urbaine. Pour ces nouveaux besoins, l'imitation de l'usage général n'est contrariée par aucune habitude antérieure. Le « Massenbedarf » s'accroît d'autant.

Il faut signaler spécialement l'influence exercée dans le même sens par la généralisation des produits éventuellement vendus avec leur marque de fabrique depuis le producteur jusqu'au consommateur, en passant par tous les intermédiaires. Le producteur trouve dans l'application de marques à ses produits les moyens de les distinguer : il les individualise. Cette identification lui permet d'organiser des campagnes de publicité pour étendre ses débouchés, le produit pouvant être réclamé sous sa qualification authentique chez tous les détaillants. Or, du jour où le client peut identifier un produit de marque, il n'a plus d'intérêt à s'adresser à un détaillant plutôt qu'à un autre. Le rôle des intermédiaires se restreint. Ainsi que le remarque Hirsch, le détaillant devient une sorte d'agent du fabricant. Il perd une notable partie de son indépendance. Nous ferons remarquer, d'autre part, que par le même fait la « Massenproduktion » et le « Massenkonsum » se détachent encore avec plus de netteté. D'un côté, c'est un petit nombre de producteurs d'articles de marque fabriqués en très grande quantité ; de l'autre, c'est la masse des consommateurs réclamant ces mêmes articles qui leur sont devenus familiers.

Dans ces conditions, la fonction de l'intermédiaire semble perdre toute son utilité. Ce n'est cependant pas assez pour qu'il disparaisse des rouages de la vie économique. Il a rempli une autre fonction. On comprendra le mieux le mécanisme de cette transformation en se reportant aux tendances que nous avons déjà rappelées plusieurs fois à cette place (voir « Archives », n° 11, p. 3 ; *Bulletin* n° 2 et n° 406, p. 1356 ; *Bulletin* n° 29) et qui ont été caractérisées par Sombart comme la « rationalisation » des affaires. Des hommes entreprenants ont profité des circonstances, qui réduisaient le rôle des inter-

médiaires, pour rationaliser l'organisation commerciale conformément à la tendance profonde du système économique actuel. Cette tendance conduit tout chef d'entreprise à accroître son champ d'action. Par là, il augmente son chiffre d'affaires et il réduit la part relative des frais fixes; en même temps, il atténue les risques liés à l'exploitation d'un marché restreint. Pour rationaliser, il cherche encore à éliminer les rouages inutiles, à prendre contact avec la clientèle dernière et à agir directement sur elle pour accroître le succès de l'article. Ainsi est né un nouveau type d'entreprise se substituant à l'entreprise du détaillant (voir Hirsch, pp. 235 et ss.). On fusionna en une seule et même entreprise les magasins de vente au détail. Ceux-ci devinrent autant d'agences de débit des marchandises dont le trafic était concentré par la maison-mère. De là le régime connu en Allemagne sous le nom de « Filialbetrieb » et désigné en France par l'expression de « maisons de vente à succursales multiples ».

La concentration du trafic fut réalisée soit par des négociants en gros, qui ajoutèrent à leurs opérations traditionnelles la distribution de la marchandise dans des magasins de vente au détail, soit par des producteurs qui se substituèrent aux intermédiaires existants pour traiter directement avec la clientèle dans des magasins du même genre. Des exemples de ce dernier cas se présentent dans divers pays pour la vente des chaussures. Celles-ci sont vendues avec leur marque dans des magasins de détail gérés par le fabricant. La marque de fabrique suffit à identifier les magasins (voir Hirsch, pp. 168 et ss.). La vente du café fournit un exemple de filiales organisées à l'initiative d'un négociant en gros (voir Id., pp. 37 et ss.). La maison achète le café vert en gros; elle en opère le triage et elle obtient, après torréfaction, des qualités bien constantes vendues à la clientèle de détail sous des marques consacrées.

Certains commerces n'étaient pas susceptibles de se prêter à la même organisation. L'ouverture de magasins de détail spécialisés à un seul article de marque n'aurait pas été possible faute de consommation suffisante. Dans ces conditions, l'organisation des filiales ne pouvait réussir si chaque maga-

sin ne réunissait pas une grande variété d'articles. Dans tous les magasins, l'acheteur est assuré de trouver l'article d'une égale qualité. C'est la firme qui couvre l'article. Si même celui-ci n'est pas vendu avec une marque propre, c'est assez, pour l'identifier, qu'il soit vendu dans la filiale de telle ou telle grande entreprise bien connue du public. En Belgique, en Allemagne, en France, de puissantes entreprises ont développé dans de très grandes proportions ce système de filiales (voir Hirsch, pp. 64 et ss.).

Pour l'homme d'affaires moderne, la « rationalisation » équivaut presque toujours à la concentration des opérations. Il y trouve le meilleur moyen de réaliser des économies systématiques. Il faut observer que, dans le commerce de détail, la concentration n'était possible que de deux façons. Hirsch les a très bien mises en évidence (voir pp. 18 et ss). Ou bien la concentration devait s'opérer en drainant les acheteurs d'un rayon très étendu vers un seul et même magasin de détail, où tous les articles seraient réunis. Suivant ce plan se sont créés ce que l'on appelle en français les « grands magasins » et ce que les Allemands désignent sous l'expression non moins impropre de « Warenhäuser ». Ou bien, la concentration devait se faire en mettant sous une direction unique des magasins de détail plus ou moins nombreux, dispersés au mieux des nécessités de la vente : dans ce cas, il s'agissait des maisons à succursales multiples ou du « Filialbetrieb » dont nous nous occupons ici. Nous insistons sur cette distinction pour mieux montrer que chacun des deux systèmes a été étroitement déterminé par des conditions particulières. En ce qui concerne le « Filialbetrieb », nous ferons observer que c'était la seule organisation susceptible de satisfaire au besoin de « rationalisation » des affaires tout en restant adéquate aux nécessités de la vente. A cet égard, il suffit de citer les exemples de l'application des succursales multiples à la vente des cigares, du café, des produits alimentaires de toute espèce. Par la nature même de la consommation, ces marchandises exigent que la vente en détail soit disséminée dans de multiples magasins.

Ce qui précède nous montre les raisons de la genèse du

nouveau système de commerce de détail. Il est facile de voir qu'il devait éliminer les magasins de détail isolés. A ce point de vue encore, le livre de Hirsch contient de très utiles suggestions. Nous nous bornerons à parler de quelques faits essentiels, par exemple de la réclame (voir p. 22). Chaque nouvelle filiale profite de la réclame qui a été faite pour les filiales déjà existantes. Toutes sont connues sous la même raison sociale. Les effets de la réclame sont multipliés en proportion de leur nombre. Ce résultat est d'autant plus notable que la répétition joue en matière de réclame, comme on sait, un rôle primordial. L'influence est donc très grande sur la masse du public, qui est attiré beaucoup plus par les magasins du système du « Filialbetrieb » que par des magasins isolés. Il est attiré aussi par la garantie de prix connus et de marques réputées. Il évite les aléas qu'il courrait fatalement en s'adressant au détaillant habituel. Enfin, à qualité égale, l'entreprise à succursales multiples est en état de vendre à meilleur marché. Par le prestige qu'elle exerce sur la clientèle, elle a réussi à supprimer la vente à crédit. Le crédit est, au contraire, une lourde charge pour le détaillant isolé, dont il grève les frais généraux en l'obligeant en même temps à vendre plus cher. L'exploitation des entreprises à succursales multiples est, toutes proportions gardées, moins coûteuse que l'exploitation de magasins de détail indépendants. Les frais d'intermédiaire sont évités ; l'achat en gros s'opère à de meilleures conditions ; les frais généraux sont répartis sur un plus fort chiffre d'affaires. Tous ces facteurs permettent aux filiales de vendre à des prix réduits qui déplacent la clientèle en l'enlevant aux détaillants isolés pour l'amener aux succursales de la maison centrale de vente. A mesure que ce déplacement s'opère, la nouvelle organisation se renforce et sa place dans la vie commerciale devient plus marquée.

Ainsi s'achève le cycle de la transformation dont nous avons voulu noter ici le mécanisme et les facteurs déterminants.

G. De Leener.

De l'imperfection du mode de fixation des prix des valeurs mobilières.

La bourse est souvent citée en exemple par les économistes lorsqu'ils veulent faire saisir sur le vif le mécanisme de la formation des prix. Aussi semblerait-il qu'un tel mécanisme ne dût pas être fort éloigné de la perfection. Du moins pourrait-on se croire en présence d'un cas vraiment typique d'adaptation des moyens employés au but poursuivi.

En fait, cette adaptation est demeurée imparfaite. Il est vrai qu'à la bourse le marchandage est systématiquement organisé. Vendeurs et acheteurs forment des groupes distincts et « localisés » pour chaque catégorie de titres respectivement; aucun vendeur ne peut être amené à vendre en dessous du prix du marché, ni aucun acheteur à payer plus cher que ce prix. C'est cette « organisation du marché » qui fréquemment — et non sans raison — a attiré l'attention des économistes. Elle est d'autant plus digne d'être étudiée qu'elle n'a rien d'improvisé, mais qu'elle a été élaborée par l'usage en conformité avec les nécessités pratiques.

Seulement, tout ce qui résulte de là, c'est le fait d'une prise régulière de contact de toutes les offres et de toutes les demandes qui se produisent chaque jour. Par là est rendue impossible — et c'est quelque chose sans doute — l'exploitation des contreparties « ignorant les conditions du marché », puisque ces conditions se révèlent par cela même que les compétiteurs, tant de l'un que de l'autre camp, se trouvent tous en présence — ou représentés — dans un cercle restreint.

Ce mode d'organisation reste fort superficiel. Les problèmes

Article suggéré par un livre récent de A. A. Osborne, *Speculation on the New York stock exchange*. (Voir «Chronique» du présent *Bulletin*).

plus profonds de la formation des prix n'en sont point affectés. Et la solution en demeure peu satisfaisante, en dépit des dénégations, rarement désintéressées, des panégyristes de la spéculation boursière.

Si l'on en croyait ceux-ci, la spéculation rendrait de grands services économiques. Non seulement elle jouerait le rôle d'assureur du commerce — ce qui est vrai dans une certaine mesure —, mais encore, elle aurait la vertu rare d'escompter les événements et de remplir la fonction de baromètre économique. En d'autres termes, la spéculation ne ferait qu'anticiper l'offre et la demande futures et établirait en conséquence l'échelle des prix des valeurs mobilières et des produits.

Certes, il ne suffirait pas de quelques erreurs accidentelles de la spéculation ou même de quelques exagérations commises par elle de temps à autre pour en réduire à néant l'utilité pratique. Mais s'il apparaît que souvent l'orientation en est radicalement fausse, s'il est établi qu'en tout état de cause, elle obéit uniquement à des préoccupations à courte vue, si l'on démontre qu'elle fonde ses calculs sur des points d'appui tout artificiels loin de les faire reposer sur les réalités solides dont elle n'a cure, on sera incontestablement autorisé à priser beaucoup moins ses services et à ne lui accorder qu'une bien médiocre confiance.

Ses partisans imaginent qu'elle a les yeux toujours fixés sur l'horizon et que cette habitude de scruter l'avenir lui permet de le discerner de mieux en mieux, par suite de ménager une série d'habiles transitions entre les prix d'hier et les prix de demain. Il lui arrive souvent, au contraire, de se guider d'après les indices les plus fragiles et les moins contrôlés et d'exagérer celui des deux facteurs — offre ou demande — qu'il eût été à propos de modérer. Ayant ainsi faussé la cote, elle provoque des revirements brusques et violents, des déraillements, des culbutes qui trahissent que « la mécanique était mal montée ».

C'est ce qu'a très bien fait ressortir Osborne, dans une étude relative aux Etats-Unis et portant sur la période qui s'étend de septembre 1904 à mars 1907.

Le 12 septembre 1904 s'ouvre une phase de grande activité

financière. Les capitalistes américains qui, depuis la crise de 1903, s'étaient tenus sur la réserve rentrent en scène et recommencent à mettre des titres en portefeuille. Ils absorbent toutes les émissions nouvelles d'obligations. En dépit du bon marché de l'argent, les prix ne cessent de hausser. Selon la pittoresque expression de l'auteur, le capital est « omnivore » (p. 83). La spéculation part en éclaireur, commet déjà, par ci par là, des exagérations, mais qui n'entraînent point de graves conséquences, l'épargne soutenant puissamment le mouvement ascensionnel.

Au cours de l'année 1905 déjà, la situation se modifie. Des changements frappants apparaissent au marché des placements. Un emprunt japonais draine 100 millions de dollars de capitaux. Les émissions d'obligations rencontrent un accueil moins empressé. Néanmoins, la bourse continue à marcher précipitamment de l'avant. Lorsque s'achève l'année 1905, les spéculateurs sont chargés de titres, et ce n'est qu'au prix de certaines difficultés qu'ils obtiennent du crédit.

La première moitié de 1906 est marquée par des alternances significatives de hausse et de baisse. Mais lorsqu'en août et septembre est annoncée l'augmentation des dividendes de certaines grosses compagnies, la spéculation, grisée une fois encore, fait monter vivement tous les cours. Toutefois cette dernière flambée de hausse dure peu ; bientôt la liquidation commence et se poursuit — avec une courte interruption en novembre — jusqu'à la fin de l'année ; elle reprend en janvier et février 1907 et s'achève en débâcle au cours du mois de mars.

Ce simple récit des faits laisse déjà entrevoir le peu de clairvoyance dont les gens de bourse ont fait preuve. Osborne achève de démontrer leur aveuglement en établissant, à l'aide d'irrécusables témoignages, qu'ils n'ont tenu aucun compte de l'affaiblissement progressif de la capacité d'achat du portefeuille.

Et cependant les indices étaient d'une netteté ne laissant rien à désirer. C'est ainsi que les incendies de San Francisco, suites du tremblement de terre, annonçaient que les compagnies d'assurance devraient réaliser tôt ou tard d'importantes

liasses de titres et disparaîtraient naturellement du marché en tant qu'acheteurs. La bourse n'en fut pas longtemps affectée. Ayant accueilli l'événement par une baisse des cours en avril 1906, elle se remit à la hausse au mois de mai. Symptôme plus grave encore : le taux des obligations nouvellement émises augmente peu à peu. La ville de New-York qui, en avril 1905, avait emprunté au taux de 3.47 et, en novembre 1905, au taux de 3.4997 emprunte à 3.65 en février 1906. D'une manière générale, les émissions ont moins de succès : c'est signe que l'épargne flottante, en quête de placements, diminue d'importance. Voici maintenant que le marché français se ferme aux obligations américaines. Puis survient la réglementation, par le gouvernement fédéral, de l'activité financière des compagnies d'assurance sur la vie : leur capacité d'achat de valeurs mobilières en est sensiblement restreinte. Enfin, dès la première moitié de 1906, l'état général du marché laisse de plus en plus clairement paraître l'abstention graduellement croissante du capital. Au bout de quelques semaines de hausse, le marché est « essoufflé »; les spéculateurs ne trouvent plus personne à qui repasser les titres dont ils ont poussé les cours. Et cependant cet état de choses inquiétant ne suffit pas à les éclairer. Et quand ils voient quelques grandes entreprises élever leurs dividendes — ce qui constitue la conséquence d'un passé prospère, et non point une promesse d'avenir pareil ! — ils se remettent à la hausse avec une impardonnable légèreté.

Mais au moins la baisse des cours qui s'est produite par la suite et s'est prolongée jusqu'au mois de mars 1907 ne pourrait-elle être regardée à juste titre comme l'anticipation de la crise financière qui a éclaté au mois d'octobre de cette année ?

Certains auteurs l'ont soutenu. Mais ils méconnaissent que la spéculation payait surtout — et combien chèrement — les illusions auxquelles elle s'était précédemment abandonnée. Osborne fait remarquer, d'autre part, que cette baisse des titres ne pourrait être véritablement considérée comme la preuve d'une dépréciation réelle ou imminente des entreprises représentées par ces titres. Un exemple fera comprendre sa pensée. « Qu'est-ce qui a été escompté, dit-il, dans le fait que

l'*Union pacific* qui était coté à 195 $^3/_8$ le 13 septembre 1906, a fléchi à 120 $^1/_4$ au mois de mars suivant et à 100 le 24 octobre 1907? L'*Union pacific* qui avait donné un dividende de 10 p. c. en l'année fiscale se terminant le 30 juin 1906, a continué à payer par la suite des dividendes de 10 p. c. avec la plus grande facilité (pp. 104-105). » La chute des cours n'atteste donc qu'une chose : le désarroi de la spéculation.

La démonstration est péremptoire. Il n'est pas douteux que les mouvements de la spéculation, de 1904 à 1907, ont été gouvernés par des considérations superficielles: son horizon a toujours été des plus bornés, ses espérances des plus fragiles. C'est une grossière erreur de se figurer que la grande majorité des boursiers se livrent à une étude approfondie de la puissance et du désir d'achat du capital de placement. Leur attribuer je ne sais quel instinct de devination serait tout simplement ridicule. La vérité est que l'*impression du moment* et ce qu'OSBORNE appelle très bien les *émotions collectives* emportent tout et il est bien rare que le bon sens vienne modérer les engouements.

L'étude personnelle du monde de la bourse m'a souvent convaincu qu'il en est bien ainsi : du jour au lendemain, tout est changé ; on dirait qu'un mot d'ordre a été donné par une autorité mystérieuse et est accepté sans discussion et même avec intransigeance par tous les familiers du Temple.

Dans ces conditions, il n'est point exagéré de penser que la formation des prix par la spéculation est loin de donner des résultats pleinement satisfaisants et que l'activité soi-disant « barométique » de celle-ci n'est bien souvent qu'un leurre. Ceci, du reste, n'est qu'une application particulière d'un phénomène général : c'est que les institutions ne s'adaptent pas toujours d'une façon convenable aux nécessités sociales. De là naissent des malaises chroniques, des troubles prolongés et parfois bien graves dont il y a maint exemple dans le monde contemporain.

MAURICE ANSIAUX.

Modification profonde de la jurisprudence par les tendances nouvelles de l'opinion.

Un récent ouvrage de René Théry vient nous démontrer, une fois de plus, à quel point la jurisprudence, qui ne devrait en principe, que concourir à l'interprétation du droit existant élabore en réalité un droit nouveau, et ce, d'une façon de plus en plus systématique. La raison d'être de ce phénomène et son processus ont déjà été signalés dans un article paru dans cette revue. (« De l'influence de la jurisprudence sur le droit », J. M. Marx, *Bulletin* n° 27, p. 397.)

Il serait donc superflu d'y revenir. Signalons toutefois, pour marquer l'importance de cette force sociale, les créations opérées par la jurisprudence, dans la matière que traite le livre de Théry, à savoir le contrat de travail en droit français. Ne pouvant se référer qu'à l'article 1780 du Code civil et à quelques lois récentes, qui ont plutôt trait aux effets du contrat de travail qu'à sa formation, les tribunaux français ont essayé, par l'ensemble de leurs décisions, de constituer une véritable réglementation qui porte sur presque tous les problèmes soulevés en la matière. Lorsque les litiges qui leur étaient soumis ressortissaient plus directement à l'économie sociale, ils se sont montrés des plus hardis, n'ayant pas peur de statuer en équité, et comme le remarque l'auteur, interprétant de la façon la plus extensive et déformant parfois les principes de droit auxquels ils avaient recours. Il suffira de parcourir son ouvrage pour en rencontrer les exemples les

---

Article suggéré par l'ouvrage récent de R. Théry, *Les caractères généraux de la réglementation jurisprudentielle du contrat de travail en droit français* (voir « Chronique » du *Bulletin* n° 30, p. 223).

plus caractéristiques. L. Wodon a analysé ici même le caractère de cette jurisprudence spéciale dans son étude sur *Un essai d'adaptation du droit civil à la solution des conflits industriels* (n° 298, *Bulletin* n° 18).

Mais il convient pour cette fois, d'abandonner l'examen de cette question et de s'attacher à un phénomène des plus curieux et des plus profonds que nous révèle l'étude de cette partie de la jurisprudence française. Avant de l'énoncer et de le définir, voyons les faits mêmes qui le contiennent. Ce sont trois jugements des tribunaux de Bordeaux, d'Epernay et de Lille. La première décision remonte au 18 août 1903. Dans cette espèce, un entrepreneur avait refusé d'embaucher un ouvrier sous prétexte qu'il était syndiqué, et, depuis, n'avait plus accepté aucun membre du syndicat. Le syndicat le poursuivit en payement de dommages-intérêts. Le tribunal le condamna en disant notamment : « Attendu que « rien, dans la législation actuelle, ne paraît empêcher « spécialement un patron d'annoncer son intention de ne « pas faire travailler les ouvriers du syndicat ; mais attendu « que les principes généraux du droit conduisent à limiter « cette faculté ; que si par exemple, on ne peut la contester quand il s'agit pour le patron de sauvegarder un « intérêt, on doit la dénier, quand l'intérêt du patron n'était « pas en jeu, il s'agit simplement de nuire au syndicat mis « par lui à l'index ; que d'ailleurs vainement les patrons « viendraient dire : « il est toujours de notre intérêt de nuire « aux syndicats ouvriers » ; que la justice ne saurait entendre « de telles paroles de combat social et de lutte contre une « loi... » Une solution analogue fut donnée par le tribunal de commerce d'Epernay, en date du 28 février 1906. Dans cette deuxième espèce, un directeur de café-concert avait refusé d'engager un acteur pour la seule raison qu'il était syndiqué : *l'Union syndicale des artistes lyriques* poursuivit ce directeur et le tribunal lui donna gain de cause, en motivant notamment sa décision par le considérant suivant : « Attendu que le fait « de refuser de prendre un employé, un ouvrier, ou d'engager « un artiste sans examen, et sous le prétexte qu'il fait partie « d'un syndicat, constitue, non plus l'exercice naturel et

« normal d'un droit, mais un véritable abus, engendrant une « faute réelle... »

Enfin le tribunal civil de Lille a, le 12 novembre 1906, condamné un patron pour les mêmes motifs, par une sentence plus radicale encore que les précédentes : le patron, en effet, donnait pour raison de l'exclusion des syndiqués dans sa maison le fait qu'une grève avait été précédemment fomentée par le syndicat. Le tribunal lui donna cependant tort en faisant valoir qu'il ne pouvait invoquer utilement ce fait, puisque le droit de grève était reconnu aux ouvriers par la loi.

Il ne faut pas être grand clerc en droit civil pour être frappé de la modification apportée par ces jugements dans la conception qu'avaient de la liberté civile les auteurs du Code Napoléon. Il semble que pour eux comme pour les auteurs de la Déclaration des droits, la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui; ils y comprennent aussi la liberté d'abstention, le droit de ne pas agir, de ne pas utiliser ses facultés, ses droits, lorsqu'il n'y a pas à ce propos d'obligation stipulée expressément par la loi. Dans le système du Code civil, on prévoit moins les obligations positives réciproques que certaines restrictions rendues indispensables par la vie en commun, principalement en matière de propriété immobilière; avant tout l'homme n'est lié envers son semblable que par sa volonté, et spécialement par le contrat, acte de la volonté consciente. Aussi, paraît-il incontestable que si les juges saisis des litiges qui viennent d'être rapportés s'étaient inspirés de l'esprit réel, classique du Code qu'ils avaient à appliquer, ils auraient dû refuser tous dommages-intérêts aux syndicats, en faisant valoir que les patrons étaient absolument libres de ne pas contracter, et pensons-nous, leur décision eut encore dû être celle-là, s'il avait été établi péremptoirement qu'en refusant d'accepter les engagements qui s'offraient, les patrons avaient abusé d'une supériorité que leur donnait leur situation.

D'où vient que les jugements précités ont cependant statué dans un autre sens?

A voir les « attendus », cette création par la jurisprudence

du refus illégitime d'embauchage se fonde sur la théorie récente de « l'abus du droit » qui a déjà l'objet de considérations sociologiques dans ces « Archives » (article nº **396** de Louis Wodon, *Bulletin* nº 27).

Le droit, dit Duffau-Lagarose, en exposant cette théorie, n'existe que s'il a pour base un intérêt sérieux et légitime. Les facultés que la loi reconnaît à l'individu ne sauraient être rapetissées entre les mains de l'homme au rôle puéril d'un hochet; elles ne peuvent davantage être pour lui un instrument de vexation contre son semblable. Les droits ont été sanctionnés par le législateur pour assurer la paix dans la société et non pour servir des rancunes individuelles. (*Revue critique de législation et de jurisprudence*, 1899, p. 494.)

C'est la même opinion que le Code civil allemand a adoptée et qu'il formule en ces termes en son article 226 : « l'exercice d'un droit n'est pas permis lorsqu'il ne peut avoir d'autre but que de nuire à autrui ».

Appliquant cette théorie, les juges d'Épernay, de Lille et de Soissons ont estimé que la liberté de contracter n'est destinée, en matière de contrat de travail, qu'à permettre aux patrons et aux salariés de défendre du mieux possible leurs intérêts : lorsqu'ils sortent de cet objectif pour user de leur droit dans un but d'hostilité à l'égard de l'autre partie, ils commettent un abus répréhensible. Les juges avaient donc à établir dans le chef des patrons cette intention malicieuse qui avait motivé leur refus. Or, comme le fait très bien remarquer Ferron, annotant un de ces jugements (Sirey, 1905, 2, 20), si le juge affirme l'existence de cette intention, il ne prend pas la peine de relever les faits qui la démontrent et se borne à constater le refus. Il est, d'ailleurs, à croire qu'il eut été fort en peine de faire pareille démonstration. Qu'est-à-dire? Cela ne signifie-t-il pas que si le juge s'en réfère à la théorie de l'abus de droit, il est au fond déterminé, inconsciemment peut-être, par un principe plus général et plus catégorique, quoiqu'encore mal défini, principe dont la théorie invoquée n'est qu'un prodrome? Ce principe auquel nous faisons allusion et qui tend à modifier la notion essentielle du droit subjectif, a été exposé par Duguit dans des conférences faites

en août et septembre 1911 à Buenos-Aires. Il découle, dit le savant auteur, de la transformation qu'a subie la conception philosophique de l'individu et de la société. Notre Code civil, en effet, procède d'une conception purement individualiste de ces entités; pour les auteurs de ce code, l'homme est par nature titulaire de droits individuels, inaliénables et imprescriptibles, indissolublement attachés à sa qualité d'homme. Les sociétés se sont formées par le rapprochement volontaire et conscient des individus, qui se sont réunis dans le but d'assurer la protection de leurs droits individuels naturels. Sans doute par l'effet de cette association des restrictions sont apportées aux droits de chacun, mais seulement dans la mesure où cela est nécessaire pour assurer le libre exercice des droits de tous. La collectivité organisée n'a d'autre but que de protéger et de sanctionner les droits individuels de chacun (L. Duguit, *Les transformations générales du droit privé*, p. 16). Or, pour des raisons que nous n'avons pas à déterminer ici, cette conception tend à se tranformer radicalement. On s'attache à élaborer un système juridique s'adaptant plus étroitement aux faits contemporains. L'homme n'y est plus considéré comme le but, la société comme le moyen. On se base, au contraire, sur cette constatation, ou cette prétendue constatation, que tout individu a dans la société une certaine fonction à remplir, une certaine besogne à exécuter; on en conclut qu'il a le devoir de les accomplir, et que ses facultés et son activité ne sont protégées par la loi, ne sont transformées en droit que si elles tendent à la réalisation de ce rôle social.

Cette théorie a déjà reçu, dans la législation et la jurisprudence, des applications plus ou moins nettes. Ainsi, estimant que l'homme n'a pas le droit de rester inactif, d'entraver le développement de son intelligence, les gouvernants sont intervenus pour lui imposer l'instruction et la préparation technique. Partant de l'idée que la propriété est avant tout une fonction sociale, une loi anglaise a contraint les landlords qui laissaient leurs terres incultes à répartir ces terres de façon à assurer leur utilisation. De la considération de la fonction sociale de l'individu découle aussi la réaction contre les ten-

dances hostiles à la reconnaissance légale des associations poursuivant un but d'intérêt général ; de là vient encore que l'on tient compte du but poursuivi par des contractants, pour apprécier la validité de leurs conventions. Pour les mêmes raisons, le principe de la responsabilité se modifie : on n'est plus seulement responsable des conséquences de sa faute, on peut être tenu des suites préjudiciables à autrui d'un acte en soi impeccable. Pourquoi ? Parce que l'activité de chacun n'est protégée qu'en tant qu'elle concourt au profit commun. Si elle vient à léser des tiers, elle n'est plus un droit, elle oblige à réparation. Il est juste, disent certains, que celui qui a agi, et qui a tiré profit de son action, supporte aussi les risques qu'il a fait courir aux autres.

C'est bien à la théorie que nous venons d'exposer que semblent se rattacher les jugements de Bordeaux, Epernay et Lille. Pour eux la fonction du chef d'industrie, son devoir social, est de produire, et son obligation, comme son droit, est d'accepter tous les concours qui s'offrent à cet effet, car, comme il détient les moyens de production, il ne lui est pas permis, sauf pour des raisons intéressant la technique, la bonne marche de son industrie, d'empêcher ses semblables de mettre ses moyens en œuvre. Le refus qu'il peut éventuellement leur opposer ne peut se fonder que sur des considérations économiques justifiées. Dès lors, s'il repousse leur offre de travail, sans motif, ou même pour des motifs d'ordre sentimental, religieux ou politique, et alors même qu'il n'y a dans son attitude aucune intention malicieuse, aucun *abus* véritable, son refus est cependant illégitime. Son droit de liberté individuelle, d'où résulte pour lui le droit de ne s'obliger, de ne conclure que comme il l'entend, ce droit n'est plus. Il disparaît, parce que la faculté qu'il protège ne s'exerce plus conformément à la destinée sociale de son tenant; il est enlevé à celui-ci, non pas parce qu'il en *abuse*, mais parce qu'il en *mésuse*.

Une conséquence de cette théorie poussée à l'extrême est d'étendre d'une façon presque indéfinie la notion de l'ordre public. Car, à l'appliquer strictement, toute activité d'un individu ne peut se produire et n'est protégée que si elle collabore

à la satisfaction d'un besoin social. Il ne lui suffit pas, pour être sanctionnée, de ne pas transgresser certaines lois de police, qui dans le système individualiste étaient édictées pour permettre la coexistence des libertés individuelles, il faut qu'elle se manifeste d'une façon conforme au but social. Il ne suffit pas seulement qu'elle serve un intérêt particulier, il faut encore qu'elle serve l'intérêt général. Bref, il faut qu'elle soit d'ordre public. Et comme c'est le souverain qui, par le moyen d'un des trois pouvoirs : judiciaire, exécutif, législatif, apprécie, en dernière analyse, ce qui est conforme à l'ordre public, il doit lui être permis d'intervenir à propos de tous et chacun des actes de tous et chacun des individus.

Ainsi, en matière de contrat de travail, il doit avoir le droit de régir les contrats conclus entre patrons et ouvriers, d'exiger que les stipulations en matière de salaires, d'heures de travail soient telles qu'elles favorisent une meilleure production et une meilleure conservation des producteurs. C'est, en Belgique, la loi sur le contrat de travail, sur le repos hebdomadaire, sur la durée du travail dans les mines, et, en Angleterre, à la suite de la grève charbonnière, la loi sur le minimum de salaire. On n'en est pas encore là dans toutes les matières du droit, on n'y viendra peut-être pas, mais la tentance est curieuse à signaler, pour mettre en évidence une action modificatrice profonde exercée par l'opinion et les circonstances sur l'évolution du droit.

J. M. Marx.

Chronique du mouvement scientifique

par DANIEL WARNOTTE.

■ ■ ■

Travaux récents.

Biologie générale.

The popular Science Monthly, de février 1914, renferme un article du Dr J. A. Harris intitulé « Current progress in the study of natural selection » où l'auteur expose les acquisitions scientifiques récentes concernant certains problèmes particulièrement intéressants de la sélection naturelle, et notamment ceux-ci : La mortalité agit-elle en faveur de la sélection et quelle est l'intensité de cette sélection? Subsidiairement, quelle est la valeur de certains caractères au point de vue sélectionnel? Quels tests peut-on appliquer aux qualités de résistance et d'adaptation? L'auteur conclut en ces termes :

Travaux récents. — Biologie générale — Acquisitions scientifiques récentes en matière d'évolution.

« All these studies have this in common : they are attempts to determine by quantitative methods whether natural selection be a reality, and if so, to measure its intensity. In conclusion, stress may be laid upon two points.

« The first of these is a matter of fact. Evidences of the occurence of natural selection for many characteristics are rapidly accumulating. That mortality is not random, but differential, and that the intensity of the selective death rate is a problem open to quantitative treatment, are propositions supported by large bodies of sound scientific evidence. Nevertheless, neither the complexity of the phenemena nor the difficulties of the collection or of the analysis of the data can be underestimated. As yet, only the surface has been touched. The results are all subject to such revision as may be rendered necessary by wider data and narrower analyses.

« The second of these is a question of interpretation. The demonstration of the existence of a selective death rate in a given case is by no means equivalent to proof that evolutionary change is taking place in the character under consideration. Natural selection may only maintain a characteristic at the stage already attained. Or the force of natural selection may be offset by that of some other factor. Or, again, the variations dealt with may be of a kind not inherited; and without inheritance selection is powerless to effect any change. Indeed, first-hand experience in

Travaux récents.
—
Biologie générale

quantitative work on organic evolution must convince any one that the problem of the methods by which it has taken place is far more recondite than biologists have been wont to consider it. This great complexity demands an attitude of extreme caution in generalization. For the present, we must be content to attempt to measure one possible factor after another in as wide a series of organisms as possible. Having done this, we may hope in time to form a fairly trustworthy conception of the resultant of these forces as they may be combined in nature » (p. 146).

* * *

Origine des mutations chez certaines plantes.

H. de Vries vient de faire paraître une nouvelle étude de biologie botanique intitulée : *Gruppenweise Artbildung* (Berlin, Borntraeger, 1913, 365 pages et planches, 22 Marks). C'est toujours l'espèce *Oenothera* qui a servi de base à ses recherches. Cette plante, qui est répandue en Europe et dans l'Amérique du Nord, semble originaire de l'Amérique du Sud. Les espèces élémentaires par lesquelles elle est représentée se sont constituées en partie dans l'habitat primitif et en partie au cours de ses migrations. La facilité avec laquelle l'espèce laisse s'effectuer les *mutations* paraît devoir être attribuée aux prédispositions accumulées chez les types ancestraux. de Vries explique ce phénomène comme suit :

« ... die einzelnen Faktoren, welche die so reichhaltige und vielseitige Mutabilität der *Lamarckiana* darstellen, nicht etwa gleichzeitig aufgetreten, sondern nach und nach von den Vorfahren unserer jetzigen Art erworben sein müssen.

« Oder mit anderen Worten, es besteht die jetzige so auffallende Mutabilität unserer Pflanze aus zahlreichen, voneinander mehr oder weniger unabhängigen Einheiten, welche im Laufe der phylogenetischen Entwicklung sich allmählich in ihren Vorfahren angehäuft haben.

« Es ist eine sehr wichtige Frage, ob solche Anhäufungen des Mutationsvermögens bei der Entwicklung der grossen Züge des Stammbaumes des Pflanzen- und des Tierreichs eine wesentliche Rolle gespielt haben oder nicht. Derartige Mutationsgruppen oder Mutationsperioden sind aber in der Organismenwelt eine so häufige Erscheinung, dass man bei der Betrachtung der Verwandtschaften innerhalb der Familien sehr oft geneigt ist, ihnen eine grosse Bedeutung zuzuschreiben. Die Möglichkeit, dass auch vereinzelte Mutationen wesentlich zu der phylogenetischen Entwicklung beigetragen haben, soll dadurch aber keineswegs ausgeschlossen wer-

den. Nur entziehen sich die letzteren bis jetzt fast ausnahmslos unserem experimentellen Studium.

« Während sehr kräftig wirkende äussere Einflüsse vielleicht stets imstande sind, vereinzelte Mutationen hervorzurufen, lehren die Kulturen im Versuchsgarten unmittelbar, dass während einer Mutationsperiode auch die alljährlich wiederkehrenden Wechsel in den Lebensbedingungen die Oenotheren veranlassen können, zu mutieren. Wir müssen somit annehmen, dass die Anhäufung der einzelnen Faktoren des Mutationsvermögens eine derartige ist, dass sie die mutabelen Eigenschaften für äussere Einflüsse empfindlicher macht, und annehmen, dass diese Empfindlichkeit das Kennzeichnende einer Mutationsperiode ist.

« Die inneren Vorgänge, welche die eigentlichen Ursachen der äusserlich sichtbaren Mutationen bilden, spielen sich nach den jetzt herrschenden Ansichten in den Zellkernen ab. Wir wollen somit versuchen, uns auch von ihnen eine bestimmte Vorstellung zu machen. Auf Grund meiner intrazellularen Pangenesis nehme ich dazu an, dass die stofflichen Träger der erblichen Eigenschaften, welche ich Pangene nenne, sich in den Zellkernen in verschiedenen Zuständen befinden können. Einige von ihnen sind aktiv, andere inaktiv. Die aktiven treten in verschiedenen Phasen der Entwicklung des Individuums aus den Kernen heraus und vermehren sich im Protoplasma, bis sie dieses derart beherrschen, dass sie die von ihnen vertretenen Eigenschaften äusserlich sichtbar werden lassen können. Das ganze lebendige Protoplasma besteht aus solchen aus den Kernen abgeleiteten Pangenen und deren Nachkommen. Die inaktiven Pangene vertreten aber die latenten Eigenschaften, welche äusserlich nicht oder doch nur sehr gelegentlich sichtbar werden.

« Neben diesen beiden stabilen Zuständen der Pangene nehme ich behufs der Erklärung der Eigenschaften mutabeler Pflanzen noch einen dritten an, den ich den labilen nenne. Diese labilen Pangene verhalten sich, soweit meine Erfahrung reicht, in bezug auf die äusserlich sichtbare Entwicklung genau oder doch fast genau so wie aktive Pangene. Sie sind, ebenso gut wie diese, als Träger sichtbarer Eigenschaften zu bezeichnen. Bei Kreuzungen verhalten sie sich aber anders, und hierauf basiert sich eine Methode, sie durchaus unabhängig von den Mutationsvorgängen zu studieren, ihre Anwesenheit nachzuweisen, und sie mit den stabilen Zuständen der nämlichen Erbschaftsträger in anderen Mutanten zu vergleichen.

Travaux récents. — Biologie générale

« Die dabei vorwaltenden Prinzipien lassen sich kurz in den Sätzen zusammenfassen, dass bei Kreuzungen inaktive Pangene mit aktiven zu Spaltungen in der zweiten Generation Veranlassung geben, während inaktive Pangene mit labilen Antagonisten zusammengebracht solche Spaltungen bereits in der ersten Generation auftreten lassen. In allen Fällen, in denen man mit drei Rassen experimentieren kann, welche das fragliche Pangen in den drei verschiedenen Lagen enthalten, lässt sich die Frage nach diesen Zuständen also unmittelbar beantworten » (pp. 344-345).

« Diese Mutationsperiode ist somit durch die Anhäufung von labilen Pangenen bedingt. Diese hat bereits in den Vorfahren der *O. Lamarckiana* angefangen, denn in der europäischen *O. biennis*, welche wohl den Uebergang der ursprünglichen kleinblütigen Formen zu den grossblütigen vermittelt hat, konnte ich durch Kreuzungsversuche mit *O. nanella* das Vorhandensein des Pangens der Statur im labilen Zustande nachweisen. In der Stammesgeschichte der *Lamarckiana* hat dann die Zahl der labilen Pangene vermutlich allmählich zugenommen, und die oben beschriebenen Mutationen der älteren Arten, sowie das von Davis nachgewiesene Vermögen der *O. grandiflora*, bei gewissen Kreuzungen Zwillinge zu geben, welche mit den am besten bekannten Zwillingen der *O. Lamarckiana* übereinstimmen, sind wohl auch als Andeutungen dieser Zunahme der Labilität aufzufassen. Es liegt dabei auf der Hand, anzunehmen, dass die Vermehrung anfangs nur eine ganz langsame war, aber mit der Erwerbung jedes neuen labilen Pangens an Geschwindigkeit zunehmen musste. Denn diese machen ja ihre Nachbarn für äussere Eingriffe empfindlicher. Daraus erklärt sich vielleicht, dass Arten mit annährend demselben Grade von Mutabilität, wie die *O. Lamarckiana*, bis jetzt noch nicht aufgefunden worden sind. Die betreffenden Phasen des Prozesses wurden dazu wohl zu rasch durchlaufen.

« Somit spielen die labilen Pangene bei der gruppenweisen Artbildung eine hervorragende Rolle, und bringt diese Vorstellung die Einzelheiten der ganzen Erscheinung unserem Verständnisse wesentlich näher. Ausserdem eröffnet sie uns die Aussicht, auch die bisher kaum in Angriff genommene Frage nach den äusseren Ursachen der Mutationen in den Bereich unserer Versuche zu bringen » (p. 348).

[de Vries, Hugo. Né en 1848. A fait ses études aux Universités de Leyde, de Heidelberg et de Wurzbourg. Professeur à l'Université

Travaux récents.
—
BIOLOGIE GÉNÉRALE

d'Amsterdam. Principaux travaux : *Eine Methode zur Analyse der Turgorkraft* (1884) ; *Intracellulaire Pangenesis* (1889) ; *Leerboek der plantenphysiologie* (1885) ; *Die Mutationstheorie* (1903) ; *Species and varieties* (1904) ; *Plant-breeding* (1907) ; *Het verdelen van kultuurplanten* (1908) ; *Zaaien en planten* (1899) ; *Het leven der bloem* (2e éd., 1900).]

* * *

L'origine des espèces dans les genres polymorphes.

La *Revue générale des sciences pures et appliquées*, du 15 mars 1914, publie un article du même auteur sur le même sujet (« L'origine des espèces dans les genres polymorphes »), dont on a extrait les considérations suivantes :

« Dans le système du règne des animaux et des végétaux, les espèces sont distribuées bien irrégulièrement. Il y a des familles dans lesquelles une grande richesse en formes n'est représentée que par un nombre relativement petit d'espèces, tandis que dans d'autres les espèces abondent. De même pour les genres. Quelques-uns d'entre eux sont monotypes, ne comprenant qu'une seule espèce, tandis que dans d'autres on compte les formes par centaines. Les espèces elles-mêmes offrent les mêmes différences. Pour la plupart, elles sont constituées de deux ou de trois formes élémentaires, mais de temps en temps ce nombre s'accroît jusqu'à atteindre plusieurs centaines. Dans les diverses lignées, l'évolution ne procède donc point d'un pas uniforme. Ordinairement, elle est lente et régulière; mais sous l'influence de certaines conditions anormales, sa vitesse s'accroît jusqu'à devenir très rapide et même précipitée. Dans les cas de cet ordre, la sensibilité des formes aux influences extérieures semble devenir si grande que les organismes répondent à chaque secousse un peu forte par un changement dans leurs formes et dans leurs caractères. Ces changements nous font l'impression de la production de nouvelles espèces élémentaires, et, comme celles-ci se propagent et se multiplient ordinairement par le semis, l'ensemble du groupe tend à devenir de plus en plus polymorphe » (p. 187).

« Considérons maintenant les causes probables de ces explosions organiques. Nous pouvons nous imaginer que les forces extérieures et intérieures qui gouvernent l'évolution normale des êtres organisés se trouvent ordinairement dans un état d'équilibre stable. Une production lente et plus ou moins régulière de formes nouvelles en sera le résultat, et l'évolution procédera d'un pas plutôt monotone. De temps en temps, cependant, les influences exté-

rieures doivent devenir beaucoup plus fortes qu'à l'ordinaire et pouvoir provoquer des changements plus rapides, ou bien rendre les organismes eux mêmes plus sensibles. L'équilibre intérieur deviendra instable et labile et pourra réagir plus aisément aux changements environnants. Si l'instabilité va en augmentant, on arrivera à un état de labilité des caractères spécifiques qui fera réagir à toute intervention un peu accentuée par des changements relativement grands et conduisant aisément à la production de nouveaux caractères, correspondant à de nouvelles espèces élémentaires » (pp. 187-188).

« On ne connaît pas l'origine géographique du groupe. J'ai eu l'occasion d'étudier amplement les effets d'une grande inondation du Missouri, dans la partie méridionale de l'Etat qui porte le nom de ce fleuve. C'était une forèt vierge, dont le fond avait été recouvert d'une couche de sable. Là, les énothères s'étaient multipliées rapidement, formant des stations de plusieurs milliers d'individus, les unes tout près de la rivière, les autres à des distances variées. Le développement était extrêmement vigoureux dans tous les sens; il y avait des plantes dont la tige atteignait une hauteur d'environ quatre mètres.

« C'est là que j'ai eu la bonne chance de surprendre la nature en flagrant délit, pour me servir de cette expression, je veux dire dans l'acte même de la production d'une nouvelle espèce élémentaire. Parmi des centaines d'individus fleuris portant tous un même type, il y avait une seule plante de nature différente. On l'apercevait de loin par son port tout autre et principalement par ses feuilles étroites. L'épi était en fleurs et portait des fruits presque mûrs. De leurs graines, je n'ai pas réussi à perpétuer la nouvelle forme dans les cultures de mon jardin expérimental. Mais j'avais pris la précaution de récolter aussi des graines des plantes normales de la même localité, dans l'espoir que, peut-être le phénomène se répéterait et que je verrais en provenir, dans mon semis, une ou deux plantes répétant les feuilles étroites et les autres caractères de la nouvelle forme. Le résultat a répondu à mon espérance; le type à feuilles de saule s'est montré de nouveau et j'en ai pu déduire une race bien uniforme et constante, différant d'une manière très frappante de l'espèce dont elle était issue. Je la cultive maintenant sous le nom d'*Oenothora salicifolia :* c'est une forme naine très ramifiée, à feuilles presque linéaires, aux bords sinués et à fleurs petites, d'un jaune pâle.

« L'échantillon sauvage était unique dans son entourage de

Travaux récents.

—

BIOLOGIE GÉNÉRALE

plantes ordinaires, et le spécimen fondateur de ma race a été produit par un saut brusque, changeant tous les caractères d'un seul coup, sans intermédiaires ni transitions préparatoires. C'est de la même manière que se sont produites toutes les nouveautés d'énothères dans mon jardin expérimental, et il me semble donc bien justifié de supposer que dans la nature les espèces élémentaires des énothères se sont formées de la même manière » (pp. 188-189).

« De ces observations et de ces expériences nous concluons que, dans le groupe polymorphe des énothères, la mutabilité n'est pas une qualité spéciale de l'espèce de LAMARCK, mais qu'elle est, au contraire, bien répandue, au moins dans une bonne partie des autres espèces. C'est elle qui a produit tout le groupe si varié des espèces élémentaires sauvages, et c'est elle qui se montre dans les cultures et dans les champs en produisant de temps en temps des nouveautés inconnues jusque-là » (p. 190).

* * *

Sommaire bibliographique

De Grammont Lesparre, A. — Les inconnus de la biologie déterministe. (Paris, Alcan, 1913, 5 Fr.)

Wallace, R. A. — Le monde de la vie. Manifestation d'un pouvoir créateur, d'un esprit directeur et d'un but final. (Paris, Alcan, 1913, 15 Fr.)

Grasset, Dr. — La matière et la vie. (*Revue du mois*, février 1914.)

Le Dantec, F. — La mécanique de la vie. (Paris, Flammarion, 1913, 1.50 Fr.)

Bigelow, M. — Introduction to biology. (New York, Macmillan, 1914, 1.10 Doll.)

Abbott, J. — The elementary principles of general biology. (New York, Macmillan, 1914, 1.50 Doll.)

Minot, C. — Modern problems of biology. (Philadelphie, Blakiston, 1913, 1.25 Doll.)

von Uexkuell, J. — Bausteine zu einer biologischen Weltanschauung. (München, Bruckmann, 1913, 6.50 Mk.)

Branca, W. — Hypothesen über die Herkunft des Lebens. (*Deutsche Revue*, 1913.)

Kroner, R. — Zweck und Gesetz in der Biologie. (Tübingen, Mohr, 1913, 1 Mk.)

Verworn, M. — Erregung und Lähmung. (Jena, Fischer, 1914, 13 Mk.)

Verworn, M. — Irritability : a physiological analysis of the general effect of stimuli in living substance. (London, Milford, 1913, 15 Sh.)

Przibram, H. — Vitalität. (Leipzig, Deuticke, 1913, 10 Mk.)

Guilleminot, H. — Les nouveaux horizons de la science. Tome troisième : La matière vivante, sa chimie, sa morphologie. (Paris, Steinheil, 1913, 6 Fr.)

Asher, L. — Der Anteil einfachster Stoffe an den Lebenserscheinungen. (Bern, Drechsel, 1913, 0.75 Mk.)

Krizenecky. — Ueber die beschleunigende Einwirkung des Hungers auf die Metamorphose. (*Biologisches Centralblatt*, Januar 1914.)

Travaux récents
—
Biologie générale

Montuori, A. — Le processus oxydatif chez les animaux marins par rapport à la température. (Turin, Bocca, 1913.)

Przibram, H. — Phylogenese. (Leipzig und Wien, Deuticke, 1913, 18 Mk.)

Walton, Prof. L. B. — The evolutionary control of organisms and its significance. (*Science*, 3d. April 1914.)

Hagedoorn, A. L., und Hagedoorn, A. C. — Studies on variation and selection. (*Zeits. für induktive Abstammungslehre*, Januar 1914.)

Jeffrey, Prof. E. C. — The mutation myth. (*Science*, 3d. April 1914.)

Plate, Dr L. — Selektionsprinzip und Probleme der Artbildung. (Leipzig, Engelmann, 1914, 17 Mk.)

Weinberg, Dr W. — Auslesewirkungen bei biologisch-statistischen Problemen. (*Archiv für Rassen- und Gesellschaftsbiologie*, H. 4, 1913.)

Rivet, Dr P. — L'origine de l'homme. (*Biologica*, mars 1914.)

Punnett, F. — More mendelism and mimicry. (London, Constable, 1913.)

Heiman, G. — Ueber die Vererbung erworbener Eigenschaften. (*Deutsche med. Wochenschrift*, 1913.)

Morgan, Th. — Heredity and sex. (London, Milford, 1914.)

Davenport, C. — Heredity of skin color in negro-white crosses. (Washington, Carnegie Institution, 1914, 1.75 Doll.)

Ethologie et psychologie animale.

Ethologie et psychologie animale.
—
La notion biologique de l'œcologie végétale.

Les considérations suivantes, qui ont trait au caractère général de l'œcologie végétale et qui montrent les relations qui existent entre les végétaux et le milieu, sont extraits d'un ouvrage de Drude : *Die Oekologie der Pflanzen*, paru à Brunswick en 1913 (librairie Vieweg, 308 pages, 10 marks).

« Jedes Lebewesen ist mit seinem Lebensraum gesetzmässig verbunden; jede Pflanze hat ihre *Oekumene*. Das Leben bewältigt den Raum, aber nicht ohne die stärkste Rückwirkung des Raumes auf die Ausgestaltung seiner Form. Die Veränderlichkeit der Lebensgrundlage hat ununterbrochen die äusseren Lebensbedingungen umgestaltet, hat ununterbrochen damit zugleich die Lebewesen in neue Formerscheinungen gebracht, nicht mit einseitigem Zwang, sondern den Anstoss gebend zu der überschwänglichen Mannigfaltigkeit, in der die organische Welt eine ihr gewordene Aufgabe zu bemeistern, die starre Erdrinde zweckmässig zu besiedeln vermag.

« So haben wir uns die Fülle der physiognomischen Vegetationsformen vor Augen geführt, als in Aeonen von Jahrtausenden entstanden und umgewandelt, reizbar und anpassungsfähig, im Kampf

untereinander sich fortentwickelnd und sich verjüngend gemäss dem Pulsschlage, den das Auf- und Niedergehen des strahlenden Himmelsgestirns angibt.

« Dieser Gedankengang: die Besiedelungskraft der Pflanzenwelt, verwirklicht und in neue Formen gegossen mit jeder Sippe, die neu auf der Erde entstand, die Frage ihrer Besiedelungstätigkeit der Lösung näher geführt durch Erklärung des Sich-Zusammenfügens zu zweckmässig angepassten Einheiten—dieser Gedankengang macht den Grundzug der Oekologie aus, und er ist neu in der Verbindung der speziellen Forschungsrichtungen, Systematik, Morphologie und Physiologie. Ja auch hinsichtlich der Geographie, indem es sich hier nicht um blosse Tatsachen von bestimmter Verbreitung, sondern um den Konnex zwischen dem toten Raum und seiner Besiedelung durch die organische Kräfte handelt.

« Ist aber die Oekologie ein solches Verbindungsgebiet, so liegt in der Verwendung der vielen, in ihr zusammenströmenden Materien ihre Stärke, ihre hervorragende Bedeutung für die moderne Naturwissenschaft. Sie hat es in kurzer Zeit verstanden, sich zu einem neuen Mittelpunkte zusammenfassender Gedankengänge zu machen, für welche die Zeit reif war. Als eigener Mittelpunkt ist sie jung, aber sie reicht mit ihren wissenschaftlichen Stoffen, denen sie ein neues Gewand verleihen will, in alte Zeiten botanischer Geschichte zurück und findet ihre eigensten Quellen in den Betrachtungen, welche die Anpassungslehre DARWINS glanzvoller Periode aufstellte. Nur nimmt sie die Veränderlichkeit der Spezies als gegeben an und baut auf diesem Grundsatz auf, den DARWIN aus seinen Betrachtungen heraus zu beweisen strebte.

« Vielfach wird die botanische Oekologie, weil sie ein modernes Verbindungsgebiet ist, weiter und weiter gefasst, so dass sie als Gesamtgebiet aller biologischen Erscheinungen einschliesslich der Befruchtungslehre dastehen würde. Dies erscheint nicht zweckmässig, wenngleich alle botanischen Gesichtspunkte in sie hineinspielen. Aber ihr eigenstes Gebiet kann nur in den Beziehungen zwischen der Mannigfaltigkeit der Lebensformen und deren Abhängigkeit von dem nach Jahresperioden oszillierenden Klima einerseits und Bodenernährung mit Wasserversorgung andererseits gesucht werden. Die Oekologie sucht die Verbindung zwischen Pflanzenwelt und der von ihr bezwungenen Oekumene, ihrem Wohnhause, physiologisch und hinsichtlich aller Veränderungen dynamisch zu erfassen; so nimmt sie Anteil an der Pflanzengeographie, aber sie fällt nicht mit ihr zusammen. Die biologisch-

Travaux récents. — ETHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE ANIMALE.

geographischen Beziehungen sind ihr Eigentum, und mit ihnen wird sie weiterhin eine blühende Entfaltung zu eigen erhalten. Vielleicht war es nötig, dass die älteren Richtungen der Botanik erst zu einem eigenen starken Ausbau gelangten, ehe das junge Verbindungsgebiet zwischen ihnen als Notwendigkeit empfunden wurde Es ist ja viel leichter, einen einseitigen Gesichtspunkt in seinen letzten Zielen auszubauen.

« Und so fassen wir unter Oekologie alle die biologischen Erscheinungen zusammen, welche die grossen Züge des Kampfes um den Standort in der Besiedelung der Erde enthüllen » (pp. 277-279).

* * *

L'étude de la zoologie peut être organisée de façon à considérer systématiquement un certain nombre d'organismes dans un milieu déterminé. Cette méthode paraît préférable à la méthode courante qui subordonne au hasard des excursions scientifiques l'étude de tel ou tel animal et elle conduit à examiner la zoologie sous le point de vue oecologique. C'est à ce point de vue que V. E. SHELFORD s'est placé pour écrire son livre : *Animal communities in temperate America as illustrated in the Chicago Region* (Chicago, the University of Chicago Press, 1913, 362 pages, 3 dollars).

Comment les animaux se choisissent un habitat.

Comment les animaux se choisissent-ils un habitat? Probablement par le procédé des « essais et erreurs », dit SHELFORD :

« Animals select their habitats probably by trial and error. The simple fact of selection is, we believe, familiar to all naturalists. A given environmental complex is selected by a number of species. All of the animals of a given habitat constitute what is known as an animal community; all the life (plant and animal) is a biota. It follows that there is often a certain physiological or ecological similarity in the species which select the same or similar habitats. When not ecologically similar, animals living in the same or similar habitats are usually ecologically equivalent, *i. e.* they meet the same conditions in different ways. For example, in a swift stream, the small fishes known as darters maintain themselves against the swift current by their strong swimming powers and by orienting against the current (positive rheotaxis). The snaids (Goniobasis) are able to maintain themselves because of the strength of their foot and positive rheotaxis. The darters and snails are ecologically equivalent with respect to the current.

« There is a marked agreement of all the animals of this community in their reactions to the factors encountered in the stream. This agreement is due (*a*) to the selection of the habitat through innate (instinctive) behavior, and (*b*) to the adjustment of behavior to the conditions through the effects of physical factors and through formation of habits associations » (pp. 33-34).

Travaux récents.

—

ETHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE ANIMALE.

Conséquences de la cohabitation d'animaux différents dans un même milieu.

La cohabitation d'animaux différents dans un même milieu a des conséquences particulières :

« The physiological and behavior relations of animals in the same community are of much importance and are included under (*a*) interphysiology or psychology and (*b*) inter-mores physiology or psychology. (a) *Inter-physiology.* Tarde is the author of the idea of inter-psychology — the psychology of the relations of individuals of the same species (man). He suggests that the social psychology of man may be traced to the inter-psychology and physiology of the lower animals. If this is true, then we can be more certain that the inter-psychology of the higher forms has developed from the inter-physiology of the lower forms. To this should be added the behavior between different species, while acting or living together as one. In the steppes ecologically similar animals frequently act as one species. Mr. Roosevelt has said that one of the most interesting features of african wild life is a close association and companionship often seen between totally different species of of game. Mr. Roosevelt shows the zebra and hartebeest herding together. (*b*) *Inter-mores physiology* (between ecologically dissimilar forms, or antagonistic forms). The relations of animals of different size, habits, etc., to one another involve some of the most striking features of behavior. Much of the behavior which tends to protect animals from enemies falls under this head.

« In all cases of modification of behavior by the physical environment or by relations to other animals of the community and in all cases where the habitat is selected, the habitat is the mold into which the organism fits. The study and analysis of the habitat is a necessity as soon as the selection of habitat and the adjustment of behavior and physiological make-up to the environment are shown to be general facts. Since habitats are different, animal communities occupying different habitats are physiologically different for the reasons just given.

« The relations of the animals which make up communities are relations of life histories The life histories of the different species

Travaux récents. — Ethologie et psychologie animale.

are so adjusted to conditions that all animals do not reach maturity and greatest abundance at the same time. Some species continue throughout the season; for example, mammals because of their long lives, and some species of aphids, or copepods because of their great fecundity and peculiar physiological makeup. There is a succession of nature or breeding animals with the change of the season. A similar phenomenon is noticeable in plants. Such succession is called seasonal succession. Different species of the same community come into relation at different seasons of the year.

« Communities are systems of correlated working parts. Changes are going on all the time as a sort of rhythm much like the rhythm of activity in our own bodies related to day and night. In addition to this, communities grow up by addition of more species, decline, and finally disappear from the locality with changes in environment produced either by themselves or by physiographic or climactic changes » (pp. 34-36).

[Shelford, Victor, E. Né en 1877. Docteur en philosophie de l'Université de Chicago. Attaché à diverses stations zoologiques. Professeur à l'Université de Chicago. Principaux travaux : articles dans *Journal of the New York Entomological Society*; *Biological Bulletin*; *Journal of morphology*; *Science*; *Journal of experimental zoology*; *Journal of animal behavior*, etc.]

***

Le Prof. Dr F. Dahl a entrepris de décrire la physiologie et la morphologie comparées des arachnides.

La première partie de son étude intitulée : *Vergleichende Physiologie und Morphologie der Spinnentiere unter besonderer Berücksichtigung der Lebensweise*, est consacrée aux rapports qui existent entre la constitution physique et les couleurs de ces animaux avec le milieu. (Iéna, Fischer, 1913, 113 pages.) L'auteur a choisi la méthode biocentrique, c'est-à-dire qu'il a pris son point de départ dans le genre de vie parfois bien différent que mènent des espèces voisines. La première partie a surtout une base œcologique, la deuxième sera plutôt éthologique et la troisième et dernière, physiologique. L'auteur consacre un chapitre particulier au mimétisme. Le passage suivant en est extrait :

Une défense de l'interprétation finaliste du mimétisme.

« Ein Tier, das sich scharf in Form und Farbe von seiner Umgebung unterscheidet, ist im Pflanzengewirr und wo es sonst auch sei, leichter zu entdecken als ein Tier, das mit den Gegen-

Travaux récents.

—

ETHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE ANIMALE.

ständen der Umgebung weniger stark kontrastiert. Das erstere wird also den Feinden, die bei der Nahrungssuche auf ihren Gesichtssinn angewiesen sind, wenn es als Nahrung dem weniger auffallenden gleichwertig ist, leichter zu Beute fallen als dieses. Ebenso wird ein Raubtier, das in Form und Farbe zur Umgebung in schroffem Gegensatz steht, sich bei Tage einer mit guten Sehorganen ausgestatteten Beute weniger leicht nähern können als ein Tier, das in seiner äusseren Erscheinung weniger auffällt. Es sind das Sätze, die sich aus unserer eigenen Erfahrung mit logischer Notwendigkeit ergeben und eigentlich gar nicht der Bestätigung durch unmittelbare Beobachtung bedürfen. An die Stelle der Logik ist aber in der Wissenschaft neuerdings leider vielfach die Sophistik getreten und man hat versucht, die genannten logischen Sätze mit unverstandenen Beobachtungen zu widerlegen. Zur Bekräftigung der genannten logischen Sätze sei hier nur eine Beobachtung genannt : Auf dem Sandstrande der Ostsee (z. B. bei Seebad Dahme in Holstein) kommen vier Spinnenarten der drei bis uns heimischen vagabundierend lebenden Ordnungen vor, die alle vier eine überraschende Aehnlichkeit mit dem Sand und dem feinen Kies des Strandes besitzen, zwei Lycosiden, *Arctosa cinerea* und *perita*, eine Philodromide, *Philodromus fallax* und eine Salticide *Attulus cinereus*. An nicht sandigen Orten kommen derartige sandfarbige Spinnen nicht vor. Wer wissenschaftlich denkt, kann das Vorkommen der sandfarbigen Spinnen auf Sandboden unmöglich für einen Zufall halten. Der Zufall wäre zu wunderbar. Zu verstehen ist eine derartige Uebereinstimmung in der Farbe nur so, dass man eine physiologische Beziehung zwischen der Farbe der Spinne und der Farbe des Bodens annimmt und diese Beziehung kommt in dem obigen logischen Postulat zum Ausdruck.

« Wie die eben genannte Beobachtung, so steht auch eine in Amerika vorgenommene sorgfältige Statistik mit dem gennanten logischen Postulat durchaus in Einklang : N. Banks untersuchte an zwei Orten der Vereinigten Staaten den Inhalt von 25 Nestern der Grabwespengattung *Pelopoeus* und fand in denselben im ganzen 400 Spinnen. Unter diesen zahlreichen Spinnen befanden sich nur drei Individuen, die vom Menschen ihrer Färbung wegen schwer von ihrer Umgebung zu unterscheiden sind, je ein Stück der Arten *Cyclosa caudata*, *Runcinia aleatoria* und *Mangora Gibberosa*. Alle anderen waren leicht auffindbare Arten, die aber z. T. in jener Gegend keineswegs häufig vorkamen. So befanden sich unter ihnen 51 Exemplare von *Asagena americana*, einer Art, die dort

viel seltener ist als die drei schon genannten Arten. Dass die Wespe gegen die mit Schutzfärbung (*protective resemblance*) ausgerüsteten Spinnen keineswegs eine Aversion besitzt, wird dadurch bewiesen, dass sie überhaupt, wenn auch nur vereinzelt, in den Nestinhalten vorkommen. Auffallen musste auch das vollkommene Fehlen vieler anderer am gleichen Orte vorkommenden mit Schutzfärbung ausgestatteten Spinnenarten, wie *Drapetisca socialis*, *Tmarus caudatus*, *Philodromus infuscatus*, *Hyptiotes cavatus*, *Aranea juniperi*, *Uloborus plumpipes*, und *Acacesia foliata*, von denen die meisten ebenfalls häufig vorkamen. Es sind alle diese Tatsachen nur verständlich, wenn man annimmt, dass die Wespe beim Spinnensuchen ebenso getäuscht wird wie der Mensch. Alle Tatsachen stehen also mit dem oben genannten logischen Postulat durchaus in Einklang. Unverständlich könnte uns zunächst nur das immer noch massenhafte Vorkommen der von der Wespe unausgesetzt dezimierten Spinnenarten erscheinen. Man sollte denken, dass diese allmählich aussterben oder doch selten werden müssten. Da das nicht der Fall ist, müssen wir annehmen, dass die nicht mit Schutzfarben ausgestatteten Arten den mit Schutzfarben ausgestatteten Arten gegenüber Vorteille anderer Art im Kampfe ums Dasein besitzen. Auch das ist wieder ein logisches Postulat. Und in der Tat hat Banks einen derartigen Vorteil in den grösseren Fruchtbarkeit dieser Arten nachweisen können. Er zählte in den Kokons der Arten mit Schutzfärbung stets eine geringere Zahl von Eiern. So fand er im Kokon von *Cyclosa caudata* nur 50-100 Eier, in dem der von der Wespe häufig eingetragenen Argyope 1000-2000 Eier.

« Die Aehnlichkeit eines Tieres mit Gegenständen der Umgebung kann für das Tier, das diese Aehnlichkeit besitzt, vom physiologischen Gesichtspunkt aus, eine recht verschiedene Bedeutung haben. Entweder es handelt sich um eine Art, die jedes natürlichen Schutzes entbehrt. Ein solches Tier wird durch die Aehnlichkeit mit Gegenständen der Umgebung dem Auge der Feinde entzogen. Oder es handelt sich um einen Räuber, der bei Tage auf Beute ausgeht und nur wegen seiner Aehnlichkeit mit Gegenständen der Umgebung sich seiner Beute hinreichend nähern kann, um sie ergreifen zu können. Oder endlich es handelt sich um einen Räuber, der Gegenständen ähnlich ist, die für das Beutetier geniessbar sind und dieses dermassen täuscht, dass es sich freiwillig dem Räuber nähert. In ersten Falle kann man von einem Schutze, im zweiten von einer Deckung und im dritten von einem

Anlocken sprechen und man hat tatsächlich die bekannten Fälle nach diesem Gesichtspunkt gruppieren wollen. Die Spinnentiere aber fügen sich dem Schema nicht, weil viele von ihnen durch ihre Aehnlichkeit mit Fremdkörpern zugleich vor ihren Feinden geschützt und ihrer Beute gegenüber gedeckt werden und weil Deckung und Anlocken unmerklich ineinander übergehen. Die Poultonschen Ausdrücke *anticryptic* und *procryptic resemblance* sind also bei ihnen als Einteilungsprinzip der Fälle nicht verwendbar. Wir subsumieren deshalb alle Fälle unter den Begriff *täuschende Aehnlichkeit* (*deceiving resemblance*) und teilen sie ein nach dem allgemeinen Charakter der Gegenstände, denen die Tiere gleichen oder ähnlich sind » (pp. 79-80).

Travaux récents. — Ethologie et psychologie animale.

[Dahl, Carl Friedrich Theodor. Né en 1856. A fait ses études aux Universités de Leipzig, Freiburg, Berlin et Kiel. Docteur en philosophie. Membre de l'expédition pour l'étude du plancton (1889) ; a fait un voyage scientifique en Nouvelle Guinée (1896-7). Conservateur au Musée zoologique de l'Université de Berlin. Principaux travaux : *Beiträge zur Kenntnis des Baues und der Funktionen der Insektenbeine* (1884) ; *Versuch einer Darstellung der psychischen Vorgänge in den Spinnen* (1885) ; *Die Notwendigkeit der Religion. Eine letzte Konsequenz der Darwinischen Lehre* (1886) ; *Das Leben der Ameisen im Bismarck-Archipel* (1901) ; *Anleitung zu zoologischen Beobachtungen* (1910) ; *Die Tierpsychologie, ein Zweig der Zoologie* (1911) et nombreux autres articles de zoologie.]

* * *

Les explorations et les voyages des fourmis.

V. Cornetz a réuni, en les remaniant et en les complétant, les observations déjà publiées par lui en partie dans différents recueils (cf. *Bulletins* nº 21, p. 976 ; 23, p. 1630 ; 25, p. 361) concernant *Les explorations et les voyages des fourmis* en un volume qui porte ce titre (Paris, Flammarion, 1914, 192 pages, 1 fr. 50) et qui comprend les chapitres suivants :

Préface. — Introduction. — 1. Historique et documentation. — 2. Emplacements et habitations. — 3. Sens : vue, odorat, tact et ouïe. — 4. La marche de la fourmi.

I. Les explorations de la fourmi allant seule au loin : 1. Le problème du retour au nid de la fourmi tel qu'on doit le poser. 2. Le phénomène du replacement de l'axe du corps chez la fourmi, découverte seule au loin, après qu'elle a été capturée, puis déposée en un autre lieu. 3. Provenance de l'orientation, pure direction, que

prend la fourmi une fois en possession d'une provende. 4. La conservation de l'orientation en cours d'exploration ainsi qu'après un long temps écoulé. 5. La recherche de l'orifice du gîte ou tournoiement de Turner. 6. Collections d'explorations simples. 7. Interprétations des collections d'explorations. 8. Explorations à deux et à plusieurs orientations générales. 9. La connaissance du monde environnant chez une fourmi d'espèce supérieure (*Myrmecocystus*). 10. Les trajets dans l'espace à trois dimensions. — II. Les trajets collectifs : 1. Établissement des trajets collectifs. 2. Les routes permanentes. 3. Les transports d'objets inutiles. 4. L'illusion de l'entre-aide dans les transports. 5. Expériences à propos des trajets collectifs. — Conclusion.

Cornetz conclut en ces termes :

« Il sera toujours utile de faire des observations sur les facultés visuelles, tactiles, olfactives et auditives des fourmis, mais, au lieu de suppositions plus ou moins anthropomorphiques touchant l'emploi des susdites facultés, nous avons maintenant plusieurs faits généraux pour nous aider à comprendre les explorations et les voyages de ces insectes.

« 1° La faculté de la possession approximative de la distance parcourue dans le sens de l'aller. Cette faculté, qui fait penser que la fourmi exploratrice totalise plus ou moins bien les quantités d'efforts moteurs faits, mais non ceux faits dans les espaces de recherches, est démontrée par l'expérience de Piéron (1904) ainsi que par mes relevés des retours en trajets coudés ;

« 2° Une règle de constance des voyages au loin, résultat principal de mes études (1909 et 1912). La fourmi exploratrice, partie dans un certain sens de l'espace, conserve ce sens et replace constamment l'axe de son corps après ses recherches simples ou compliquées au cours de l'aller. Il s'agit peut-être là d'une manifestation du sens des attitudes successives rapportées les unes aux autres, car on voit la fourmi en d'autres occasions (disque de Lubbock), faire preuve de la possession d'un sens très fin de l'angulation, puis d'un sens des déviations lorsque l'insecte équilibre ses écarts en maintenant une direction sans l'aide de la vue d'un but;

« 3° Une faculté que l'on ne peut plus cataloguer sous l'étiquette de *sens des attitudes rapportées les unes aux autres*. Une fourmi peut conserver la direction de début d'un premier voyage après des jours et des semaines, ou revenir d'un lieu connu, qu'elle retrouve, vers le gîte, sans avoir besoin de rapporter cette direc-

Travaux récents. — ETHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE ANIMALE.

tion à une attitude précédente. Nous connaissons les nombreuses manifestations de cette faculté..., mais nous ignorons tout de son fonctionnement interne.

« Ma conclusion générale est donc que la fourmi peut conserver une direction de l'espace comme document purement interne et indépendamment du milieu extérieur. Je m'en tiendrai à cette conclusion tant que quelque chose de fixe dans le milieu extérieur, quelque chose jouant le rôle d'axe de référence des directions, n'aura pas été découvert. *Mais cela est inconcevable*, me dira-t-on ; car l'esprit humain ne peut concevoir une direction de l'espace que rapportée à quelque chose de fixe, par exemple à la ligne Nord-Sud, ou encore à l'attitude habituelle donnée par la sortie d'un couloir quasi-horizontal. Mais s'ensuit-il qu'une chose soit impossible parce qu'elle est inconcevable ? *Il y a maintes choses entre le ciel et la terre auxquelles notre maître d'école ne rêve jamais*, a dit un poète. L'esprit humain ne peut opérer que dans le relatif. Il traîne toujours après lui le quadruple boulet : espace, temps, causalité, rapport de sujet à objet. Autrement dit, il ne peut voir les choses qu'au travers d'une quadruple lentille.

« Le lecteur qui aura eu la patience de me suivre comprendra qu'il n'y a plus de problème du retour au nid pour la fourmi exploratrice de mes espèces, mais bien un problème de l'aller et du début de l'aller au loin. Si ce lecteur, amateur d'élégantes théories générales qui expliquent tout, théories qu'un rien peut détruire, plutôt que soucieux de comparer de nombreux faits, estime que je ne lui présente que bien peu de choses au point de vue théorique, je me permettrai de lui rappeler ce que dit MAETERLINCK : « Il est « bien rare qu'un mystère disparaisse ; d'ordinaire il ne fait que « changer de place. Mais il est souvent très important et très dési- « rable qu'on parvienne à le changer de place » (pp. 182-184).

[CORNEZ, V. Voir *Bulletin* n° 13, « Archives » n° 198.]

***

L'orientation des fourmis.

L'ouvrage de CORNETZ doit être rapproché d'un article de C. ERNST paru dans *Archiv für Psychologie* (t. 31, 1914, p. 38) : « Kritische Untersuchungen über die psychischen Fähigkeiten der Ameisen ». ERNST pense que tous les sens dont disposent ces insectes agissent ensemble pour leur permettre de s'orienter :

« So, dürfen wir zusammenfassend sagen, wirken auch bei der Orientierung der Ameisen die Sinne, bei den einzelnen Arten ver-

Travaux récents.
—
Éthologie et psychologie animale.

schieden, zusammen. Sie unterstützen, ergänzen oder berichtigen sich; im letzteren Falle kann auch der geringere Sinn dominieren und die irreführenden Wahrnehmungen besser entwickelter Sinne richtig stellen. Auch nach der Art der Wege, Einzelwege, Strassen oder Fährten, richtet sich der Gebrauch, die Bevorzugung der einzelnen Sinne. Bei den auf Fährten gehenden Arten (Lasius) ist insbesondere auch der Gesichtssinn beteiligt, wenn auch nicht durch unterscheidendes Erkennen der Umgebung, so doch richtunggebend durch die eigentümliche Gestaltung des Fazettenauges » (pp. 66).

[Ernst Christian. Né en 1851. A fait ses études aux Universités de Munich et de Gottingue. Docteur en philosophie. Principaux travaux : *Cardillac und Buffon, eine tierpsychologische Studie* (1905); *Einige Beobachtungen an künstlichen Ameisennestern* (1905-1906); *Hielt Descartes die Tiere für bewusstlos?* (1908); *Tierpsychologische Beobachtungen und Experimente* (1910); *Studien zur Psychologie der Ameisen* (1912). Articles dans *Biologisches Centralblatt*, *Archiv für die gesamte Psychologie*, etc.]

***

Une nouvelle interprétation de l'attitude des chevaux d'Elberfeld.

E.-C. Sanford a écrit pour *The American Journal of psychology*, de janvier 1914, un article sur les chevaux d'Elberfeld (« Psychic research in the animal field : Der Kluge Hans and the Elberfeld horses ») où il se demande s'il ne serait pas possible d'expliquer les phénomènes constatés, autrement que par l'exercice, chez le cheval, de sens analogues à ceux de l'homme :

« I am compelled to bring my tale of learned horses to a close without the final solution of the mystery, a dramatic blemish which I regret but am powerless to remove.

« There remain, however, one or two general matters of which I should like to speak. First with reference to the minds of horses. To assert that Hans and the Elberfeld horses probably do not think in the human fashion in which von Osten and Krall have supposed them to think is by no means to deny that horses have minds or even to affirm that the minds which they possess are of a totally different stuff from those possessed by man. Most comparative psychologists would, I imagine, accept the hypothesis that the mind of man has come up in the process of evolution from an undeveloped original similar to that from which the minds of animals have come. But this is a very different matter from saying

that the minds of horses, which are now fitted to a horse body and a horse life and have back of them untold ages of horse development can by a few months' teaching be transformed into tolerable likeness to the mind of man which is associated with a human body, has been moulded to a human environment and has had a human evolutionary history. Every animal is equipped with a set of fundamental instincts suited to its manner of life, and adaptation in instinct is every whit as essential to physical survival as adaptation in bodily structure. These instincts are the original framework of the animal's mind, and by determining its attention determine the formation of its habits and its responses to all the moulding influences of its environment. That there is some plasticity in these instincts and so some chance for progress does not in the least invalidate the original adaptation of which we are speaking. We shall expect to find horse minds keen and active and showing their greatest feats in matters of importance to horse life, and they will be most capable of training in the same direction. The work of von OSTEN, PFUNGST and KRALL, even under the most conservative construction, shows a responsiveness in horses far more keen than had generally been suspected and is a first-class contribution to comparative psychology.

« And yet the chief interest of these experiments in the present writer's judgment, lies in the closeness with which they correspond in their general features to the human experiences dealt with by the Society for Psychical Research. We have in both a group of very unusual phenomena obtainable by some observers and imperfectly or not at all by others, phenomena which we are asked to regard in one case as the sign of independent human thinking on the part of the horses and in the other as the evidence of supernatural powers in the medium, phenomena which in both cases very closely resemble results obtained by trainers and magicians through means avowedly deceptive. We have as the chief human actors men of good faith, but strong preconceptions like von OSTEN or of active and enthusiastic temperament like KRALL, to whom the systematic and formal procedure of science has little attraction. We have the same unwillingness — not altogether unnatural — to permit exhaustive experiments by controversial opponents, because they are *unsympathetic to the horses* or because they are apt to destroy for a time or permanently the essential conditions of the phenomena. We have the same attempts to prove the case by testimony instead of by rigid experimentation, especially by the

Travaux récents.
—
Ethologie et psychologie animale.

testimony of men of unimpeachable integrity and of distinction in other lines of study, but of no experience whatever in the matters really at issue. The impression is not to be avoided that we are dealing here with real analogies and not superficial resemblances, and that perhaps the delicate responsiveness of horses and dogs offers us a means of bringing some of the mediumistic phenomena into the laboratory in manageable fashion. It may, at any rate, be safely conjectured that when the case of the horses has been followed through to the bitter end we shall know a good deal more than we do now about the finer and supposedly occult workings of the human psycho-physical machine » (pp. 29-31).

Dans le même ordre d'idées, il y a lieu de signaler l'ouvrage récent de S. von Maday : *Gibt es denkende Tiere?* (Leipzig, Engelmann, xvi-461 pages, 9 mk. 60). L'auteur ne croit pas à la réalité des phénomènes décrits par Krall.

* * *

Sommaire bibliographique.

Ewald, W. — Ist die Lehre vom tierischen Phototropismus widerlegt? (*Archiv für Entwicklungs-Mechanik*, 1913.)

Wilser, L. — Ein Beitrag zum Verständnis der Tierseele. (*Allg. Z. für Psychiatrie*, 1913.)

Kafka, G. — Einführung in die Tierpsychologie auf experimenteller und ethnologischer Grundlage. I. Bd : Die Sinne der Wirbellosen. (Leipzig, Barth, 1914, 18 Mk.)

Pasterhak, F. — Einige Beobachtungen über das Sinnesleben mancher Insekten. (*Entomologische Rundschau*, 1914.)

Mouti, R. — Sur les relations mutuelles entre les éléments dans le système nerveux central des insectes. (*Arch. d'anat. micr.*, 1913-1914.)

Natzmer, G. — Lebensweise und Organisation der unterirdisch lebenden Ameisenarten. (*Intern. entomologische Zeits.*, 1913.)

Hess., C. — Experimentelle Untersuchungen über den angeblichen Farbensinn der Bienen. (*Zool. Jahrb. Abt. für allg. Zool.*, 1913.)

Roulé, L. — Les poissons migrateurs. (*Revue scientifique*, 7 mars 1914.)

Chapman, F. M. — A co-operative study of bird migration. (*Bird-Lore*, January-February 1914.)

Delamain, J. — De l'intelligence dans les feintes des oiseaux. (*Revue française d'ornithologie*, février 1914.)

Tugman, E. F. — Light discrimination in the Englisch sparrow. (*Journ. of animal behavior*, March-April 1914.)

Fairfax, J. — The life and habits of the badger. (London, Piccadilly, 1914, 5 sh.)

Kuiper, T. — Die funktionellen und hirnanatomischen Befunde bei der japanischen Tanzmaus. (Rotterdam, Hengel, 1913, 9.50 Mk.)

Travaux récents.

—

ETHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE ANIMALE.

Haemel, H. — Neue Beobachtungen an den Elberfelder Pferden. (*Zeits. für angewandte Psychologie*, Bd. 8, H. 3-4, 1914.)

Wigge, C. — Das « Problem » der Krall'schen Pferde. (Düsseldorf, Schmitz und Olbertz, 1913, 0.50 Mk.)

Ziegler, H. — Ein Besuch bei dem denkenden Hunde. (*Deutsche Revue*, Februar 1914.)

Maday, S. — Die Fähigkeit des Rechnens beim Menschen und beim Tiere. (*Zeits. für angewandte Psychologie*, Bd. 8, H. 3-4, 1914.)

Physiologie et psychologie humaines.

PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.

—

Des croisements entre les races humaines.

Scientia de janvier 1914 résume dans les termes suivants, une communication du Dr E. FISCHER présentée à la 85e réunion des naturalistes et médecins allemands tenue à Vienne, en 1913, au sujet des croisements entre races différentes chez l'homme :

« L'auteur s'est basé principalement sur ses observations relatives au mode de transmission héréditaire lors du croisement de races humaines. On peut résumer le résultat de ces observations, en disant que, conformément à la théorie de l'hérédité de MENDEL, les propriétés de la race paternelle et de la race maternelle se présentent chez les enfants à l'état de pureté, c'est-à-dire qu'il ne se forme pas de propriétés intermédiaires. Les phénomènes qui se produisent à la suite du croisement des races humaines s'accordent parfaitement avec ceux qui ont été constatés au cours des expériences de croisement sur des animaux et des plantes. C'est ainsi que la couleur des yeux et des cheveux se transmettent chez l'homme conformément aux règles de MENDEL ; il en est de même de la forme du crâne et de celle du visage. Il est plus difficile de répondre à la question de l'hérédité des facultés morales qu'à celle de la transmission héréditaire des propriétés physiques. « Il est tout à fait probable que là « comme ici la transmission héréditaire suit les règles mendé« liennes et qu'on se trouve ici en présence d'un grand nombre « d'*unités héréditaires*, d'où il résulte que les possibilités de « combinaisons sont également très nombreuses. » L'expérience seule est à même de nous montrer lesquelles des propriétés doivent, dans l'hérédité mendélienne, être considérées comme dominantes et lesquelles comme récessives. Chez une population métissée, les propriétés dominantes apparaissent naturellement comme accumulées, et un observateur superficiel pourrait en conclure à la prépotence de l'une ou de l'autre des races génératrices. Or, les races

Travaux récents.
—
Physiologie et psychologie humaines.

prépotentes n'existent pas : il n'existe que des caractères particuliers dominants; la prépotence incompréhensible d'une race entière se réduit à la dominance de caractères particuliers. Avec l'hérédité mendélienne, l'avenir d'une race métissée se trouve entièrement assurée, sous réserve bien entendu de processus de sélection. Le croisement ne peut jamais donner naissance à une nouvelle race à l'état de pureté; les caractères ataviques sont toujours destinés à réapparaître. Il existe en Europe depuis des siècles des crânes longs et des crânes courts, des blonds et des « noirs », et malgré tous les mélanges, on n'a pas vu se produire une seule forme de crâne moyenne, une seule teinte brune moyenne. C'est seulement grâce à l'hérédité mendélienne que nous pouvons savoir si tels ou tels caractères constituent vraiment des caractères raciaux. Théoriquement, il serait naturel que les enfants exposés à l'action des mêmes facteurs extérieurs que les parents, possèdent les mêmes caractères que ceux-ci. C'est un fait établi que le milieu extérieur est capable de modifier certains caractères. « Mais nous « savons que les caractères modifiables présentent quelque chose « qui relève de l'hérédité, dont nous ne sommes redevables qu'à « celle-ci ; cela est par exemple tout à fait vrai de la forme du « crâne, un peu moins de la taille ». C'est ainsi qu'au cours de ces dernières années le principal travail avait consisté à bien poser les questions. Les réponses à ces questions ne peuvent être fournies que par des recherches exactes et consciencieuses, portant sur des familles particulières et, dans les cas de parents appartenant à des races inégales, séparément sur les parents, les enfants et les petits-enfants; nous devons faire de l'anthropologie familiale; ce qu'il nous faut, « ce n'est pas la statistique massive, mais la statistique individuelle ».

* * *

Hérédité de la couleur de la peau dans les croisements entre blancs et nègres.

Le passage reproduit ci-après renferme les conlusions générales auxquelles C. B. Davenport est arrivé en étudiant l'hérédité de la couleur de la peau dans les croisements entre blancs et nègres. Ce passage extrait d'un ouvrage intitulé *Heredity of skin color in negro-white crosses* (Washington D. C. Carnegie Institution, 1913, 106 pages et planches) :

« By the use of quantitative methods of expressing skin color and by means of the study of complete families, it is possible to get at the law of inheritance of skin color in negro-white crosses.

« Skin pigmentation develops chiefly after birth (*i. e.*, from the

Travaux récents. — PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.

beginning of exposure of the skin to daylight), attaining its maximum at about the age of puberty, and then diminishing in intensity.

« The following hypothesis is supported by the facts: That there are two (double) factors (A and B) for black pigmentation in the full-blooded negro of the west coast of Africa.

« There is no sex-linkage in skin pigmentation of man.

« Colored persons tend to select as consorts persons of about their own grade of skin color.

« The yellow element in the skin color of light-colored persons and those with Chinese blood is frequently high (about 25 per cent). This excessive yellow element, obscured in full blacks, is revealed in diluted black.

« The tradition that a person with negro blood who passes for white may have, by a white consort, a child with a black skin color probably depends on the observation that two *light-colored persons* may have a medium-colored child.

« The darkest grades of eye color are rarely simplex or heterozygous; the simplex forms are chiefly hazel and light brown.

« The darkest grades of hair color are chiefly or exclusively duplex in respect to dark pigmentation.

« Curliness of hair in the positive condition; when lacking in both parents it is lacking in their children. Woolly hair is the duplex condition. Wavy-haired persons always, and curly-haired persons sometimes, may carry *absence of curliness* in the germ-cells.

« It is not generally true that hybrids between whites and blacks are relatively infertile; some such hybrids show an exceptionally high fecundity.

« There is a strong correlation between skin and hair color, about 0.44 (where the greatest possible correlation is 1.00).

« There is no correlation between skin color and the curliness of the hair. The determiners of both traits segregrate in the germ-cells of the hybrids and make unions at haphazard in the next generation » (pp. 46-47).

* * *

Les localisations cérébrales.

Le Prof. C. von Monakow vient de faire paraître à la librairie Bergmann, à Wiesbaden, un ouvrage relatif aux localisations cérébrales, intitulé *Die Lokalisation im Grosshirn und der Abbau der*

Travaux récents. — Physiologie et psychologie humaines.

Funktion durch kortikale Herde (avec 268 figures et 2 tableaux, 50 marks).

L'ouvrage se compose de neuf chapitres :

« 1. Allgemeines über die kortikalen Ausfallserscheinungen. — II. Allgemeine Bemerkungen über die Forschungsmethoden. — III. Lokalisation der Bewegungen im Kortex. — IV. Die Lokalisation der Sensibilität im Kortex. — V. Lokalisation des Gesichtssinnes im Kortex. — VI. Lokalisation der Agnosie. — VII. Die Lokalisation der Apraxie. — VIII. Lokalisation der Aphasie. — IX. Die Frontalregion und das Problem der Lokalisation geistiger Vorgänge.

[von Monakow. Voir *Bulletin* n° 13, « Archives » n° 199.]

***

L'hérédité des psychoses.

Le passage reproduit ci-après renferme les conclusions du travail du Dr Jolly, de la Clinique psychiatrique de l'Université de Halle, consacré à l'hérédité des psychoses (*Die Heredität der Psychosen*, Berlin, Hirschwald, 1913. 283 pages, 8 marks) :

« Die Lehre von einem Polymorphismus der Vererbung kann nicht aufrecht erhalten werden; sie ist als eine irreführende Bezeichnung für das Vorkommen miteinander nicht in Beziehung stehender psychischer und nervöser Störungen, von durch Keimschädigung hervorgerufenen Erscheinungen und schliesslich für wirklich vererbte Krankheiten in einer und derselben Familie abzulehnen.

« Bei Blutsverwandten können die verschiedenartigsten Psychosen vorkommen. Insbesondere besteht nicht ein Ausschliessungsverhältnis zwischen affektiven und schizophrenen Psychosen; es ist sicher erwiesen, dass dieselben nebeneinander bei Geschwistern, sowie bei Eltern und Kindern vorkommen können.

« Es ist aber unverkennbar, dass besonders die Affektpsychosen und hier wieder am meisten die Melancholie eine grosse Neigung zu familiärem Auftreten haben. Es können verschiedenartige affektive Störungen bei Verwandten vorkommen.

« Bei den Affektpsychosen erkranken Geschwister meist im gleichen Alter, Kinder in der Regel früher wie die Eltern.

« Die klimakterische Melancholie hat in hereditärer Beziehung keine Sonderstellung.

« Auch bei den Psychosen der Katatoniegruppe (*Dementia praecox*, [Schizophrenie]) findet man meist, wenn auch etwas seltener,

dass die Psychose der Verwandten derselben Gruppe angehört. Besonders häufig sind Geschwister davon betroffen.

« In Bezug auf die Unterform besteht keine regelmässige Neigung zum Auftreten ein und derselben Form bei Verwandten.

« Es ist nicht die Regel, dass die Deszendenten früher erkranken als die Aszendenten.

« Es findet sich bei den Psychosen dieser Gruppe, besonders im Vergleich mit den affektiven Psychosen, nicht selten Trunksucht des Vaters ; Paralyse und Lues der Eltern spielen keine Rolle. Abnorme Persönlichkeiten sind unter den Verwandten der Kranken nicht selten, es ist aber keineswegs eine Ausnahme, dass die Eltern normal sind. Vielleicht ist auch die öfter angegebene Trunksucht des Vaters als Ausdruck einer abnormen Persönlichkeit aufzufassen.

« Es handelt sich bei dieser Psychosengruppe wahrscheinlich um eine auf Grund einer spezifischen Anlage vererbte Geisteskrankheit.

« Bei *Amentia* sind erbliche Einflüsse bedeutungslos.

« Bei *Paralyse* spielt Heredität im üblichen Sinne keine Rolle.

« Die paranoischen Psychosen des höheren Lebensalters, die klassifikatorisch grosse Schwierigkeiten machen und anscheinend keine Einheit sind, zeigen kein familiäres Auftreten. Sie treffen häufig mit schizophrenen Psychosen in einer Familie zusammen, nur selten — und zwar betrifft dies auch die nicht zu Demenz führenden Formen — mit affektiven Psychosen, so dass wohl keine Verwandtschaft mit dieser Gruppe besteht.

« Die affektiven Psychosen zeigen keine einfache dominante Vererbung nach Mendel, vielleicht aber eine geschlechtsabhängige dominante Vererbung mit Bevorzugung des weiblichen Geschlechts, vielleicht handelt es sich jedoch um eine einfache rezessive Vererbung.

« Die Psychosen der Katatoniegruppe (*Dementia praecox*, [*Schizophrenie*]) vererben sich nicht dominant nach Mendel ; es ist aber sehr wohl möglich, dass bei denselben rezessive Vererbung statthat.

« Zur genauen Erforschung der Mendelschen Vererbung der Psychosen ist das Studium einzelner, in möglichst weiter Ausdehnung und in Bezug auf die psychische Verfassung aller Mitglieder genau bekannter Familien notwendig» (pp. 272-273).

L'ouvrage du Dr Jolly se termine par une abondante bibliographie (pp. 273-283) classée d'après l'ordre alphabétique des auteurs.

Travaux récents.
—
Physiologie et psychologie humaines.

[Jolly, Ph. Né en 1880. A fait ses études aux Universités de Wurzbourg, Leipzig, Munich et Gottingue. Docteur en médecine. A exercé la médecine à titre privé et rempli les fonctions d'assistant aux cliniques psychiatriques de Kiel et de Halle. Principaux travaux: *Kurzer Leitfaden der Psychiatrie* (1913). Articles dans *Archiv für Psychiatrie*, *Wiener Klinische Wochenschrift*, *Aerztliche sachverständige Zeitung*, *Medizinische Klinik*, etc.]

* * *

La psychologie de Bechterew.

N. Kostyleff attire l'attention du monde savant sur l'œuvre de W. Bechterew dans un article de la *Revue philosophique* de février 1914, intitulé « Bechterew et la psychologie de demain ». Le passage suivant montre la portée générale des vues émises par le psychologue russe.

« Dans l'Introduction on trouve fortement résumées les raisons qui ont amené l'auteur à chercher une conception objective des phénomènes psychiques et le schéma général de celle-ci. Il commence par rappeler ce qu'il a déjà plusieurs fois développé ailleurs — combien l'observation interne est limitée et l'interprétation subjective des phénomènes psychiques trompeuse et peu fondée. Il montre qu'on ne peut juger par analogie avec soi ni l'activité psychique de ses semblables, ni, à plus forte raison, celle des animaux. Passant ensuite à l'étude objective de ces phénomènes, il examine *la corrélation des phénomènes psychiques avec les processus matériels qui se passent dans certaines régions du cerveau* et conclut que *tout acte neuro-psychique peut être réduit au schéma d'un réflexe où l'excitation, atteignant l'écorce cérébrale, éveille les traces des réactions antérieures et trouve dans celles-ci le facteur qui détermine le processus de la décharge.*

« On ne saurait méconnaître l'importance de cette déclaration, venant de Bechterew. D'aucuns objecteront, peut-être, que ce n'est qu'une hypothèse, une approximation? Mais il ne s'en tient pas là; il cherche à lui donner un sens tout à fait précis. Ayant renoncé à prendre pour critérium du psychisme le phénomène subjectif de la conscience, il se demande si on peut trouver un signe objectif qui distingue les réflexes de cette catégorie des réflexes organiques et conclut que ce signe consiste dans *la modification du réflexe par l'expérience antérieure de l'individu*. « Partout où la réaction est « modifiée par l'expérience individuelle, dit-il, nous avons un « psychoréflexe ou phénomène neuro-psychique dans le sens propre « du mot. »

Travaux récents.

PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.

« Cette conception n'est pas tout à fait nouvelle. Elle a déjà été esquissée par SETCHENOFF dans son étude *Les réflexes du cerveau*, mais comme nous l'avons montré dans une étude antérieure, à son époque elle était purement hypothétique, manquant de preuves expérimentales à son appui. Nous avons essayé nous-même de la renouveler, montrant ce qu'elle gagne aujourd'hui dans les données fournies par la physiologie des sensations et dans la conception motrice des phénomènes mentaux qui se dégage des travaux de E. MACH. BECHTEREW ne fait donc que reprendre une conception déjà formée, mais le trait qu'il y introduit servant à caractériser le psychisme, lui appartient en propre et constitue un progrès important. Ce trait établit une corrélation directe avec les données du sens interne, nous permettant en même temps de nous désintéresser de celles-ci en ce qu'elles ont d'incertain et de changeant, Qui peut affirmer, en effet, qu'il ait agi, à tel moment ou tel autre. d'une manière tout à fait consciente et non pas un peu automatique ? La modalité de la conscience est donc un signe beaucoup moins sûr, que la modification du processus réactif par l'expérience personnelle de l'individu, qui, elle, peut être étudiée objectivement.

« BECHTEREW résume lui-même ces recherches en disant que *le développement de la vie neuro-psychique se réduit en fin de compte à l'enrichissement de l'organisme en réflexes cérébraux avec inhibition centrale et faculté de décharge sur les impulsions parfois très éloignées* (p. 473). Ce que cela présente pour la synthèse scientifique, on le voit tout de suite. On reconnaîtra avec lui que la psychologie objective rattache par là les phénomènes neuro-psychiques à la base organique de la vie comme ne le peut faire aucun procédé d'introspection. « Le réflexe étant un produit de « l'irritabilité cellulaire, les phénomènes psychiques se trouvent « rattachés aux propriétés élémentaires du protoplasma. Par là, « conclut-il très justement, s'établit l'unité de toutes les manifesta- « tions de la vie organique depuis la contractilité des protozoaires « et des protophytes jusqu'aux actes de l'homme qui ont si long- « temps paru dirigés par une force étrangère. » Cela fait entrer, comme nous l'avons déjà dit, la psychologie toute entière dans le domaine de la science positive. Voilà ce qui nous paraît être le résultat de l'effort qui s'est affirmé ces derniers temps en psychologie et vient d'être si puissamment secondé par le travail du Prof. BECHTEREW.

« Nous n'avons qu'un reproche à faire à ce dernier. C'est d'avoir séparé son œuvre de celle de la psychologie subjective. Pour nous

Travaux récents. — PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.

celle-ci ne peut pas conserver d'existence indépendante, du moins en tant que science. Il y a de la psychologie partout. Dans le roman, comme dans l'histoire, comme dans les souvenirs personnels de chacun. Mais elle ne peut s'en tenir à la méthode subjective que tant qu'elle se borne à ramasser les matériaux. L'explication de ces derniers, du moins une explication scientifique, n'est possible que par la réduction à des données objectives. Les données fournies par l'introspection se ramènent toutes à des variations de l'activité réflexe du cerveau et lorsqu'on renonce à les étudier, comme c'est le cas pour les variations de la conscience, ce n'est pas parce qu'elles échappent à l'étude objective, mais parce que le mécanisme en est trop variable.

« Du reste BECHTEREW a saisi lui-même plusieurs fois la corrélation qui existe entre l'observation interne et l'étude objective. Il l'a fait pour le seuil des perceptions, simple et différentiel, ayant noté qu'il correspond exactement à celui des réactions. Il l'a fait aussi pour la perception du temps.

***

Importance de la psychologie de BECHTEREW.

N. KOSTYLEFF a d'ailleurs traduit du russe tout le traité de *La psychologie objective* de W. BECHTEREW (Paris, ALCAN, 1913, 478 pages, 7 fr. 50). Dans la préface qu'il a écrite pour cette édition, le Dr A. MARIE fait remarquer que « ce qui nous vient aujourd'hui de l'éminent neurologiste russe, ce n'est pas seulement un essai personnel de saisir les phénomènes psychiques de leur côté objectif, c'est la mise au point de tous les efforts qui ont été faits dans cette direction. Ce livre est le manuel de la psychologie de demain... Car quelque opinion qu'on ait sur l'emploi de la méthode subjective et les avantages de l'introspection, personne ne saurait nier l'intérêt qu'il y a à saisir le côté objectif de ces mêmes phénomènes. On ne doutait que d'une chose : de l'extension de cette méthode à tous les phénomènes de la vie psychique. Le travail du Prof. BECHTEREW donne à ces doutes un démenti éclatant. On trouvera ici le moyen d'engager des recherches objectives sur tous les points de la psychologie. A ce point de vue, le nouveau volume de BECHTEREW a sa place marquée d'avance dans toutes les bibliothèques.

« Mais ce n'est pas tout. Ce que nous voudrions signaler encore, c'est l'importance que présente l'extension de cette méthode aux phénomènes de l'idéation.

« L'œuvre du savant maître de l'Académie de Saint-Pétersbourg présente en cela l'aboutissement d'une série d'efforts qui ont été

Travaux récents. — Physiologie et psychologie humaines.

plusieurs fois résumés et personnellement secondés par le traducteur du présent volume, M. Kostyleff, notre si distingué collaborateur.

« Nous parlons ici des recherches sur le mécanisme cérébral des perceptions, de la mémoire, de la pensée abstraite, des rêves, etc. Elle leur apporte un appui très précieux. Personnellement, nous nous sommes depuis longtemps ralliés à cette manière de voir.

« Nous croyons avec Bechterew, d'accord, en cela du moins, avec Bergson, que la psychologie ne saurait s'attacher exclusivement aux faits de la conscience. Loin de se limiter au domaine conscient, elle doit étudier tous les phénomènes qui se produisent en rapport corrélatif avec la vie mentale, que ces phenomènes soient conscients ou non ; comme le domaine de l'extra-conscient est infiniment plus vaste que le conscient, le domaine des recherches psychologiques s'enrichit ainsi d'un champ d'investigation immense et s'étend à toutes les conditions biologiques des manifestations de la vie neuro-psychique dans sa plus large acception » (pp. I-II).

Le développement neuro-psychique chez l'homme.

Il importe de reproduire ici les conclusions de Bechterew, en ce qui concerne l'exposé de la marche générale du développement neuro-psychique chez l'homme :

« Nous voudrions esquisser en quelques mots la marche générale du développement neuro-psychique chez l'homme. Il consiste, comme nous venons de le voir, dans l'enrichissement progressif de l'organisme en réflexes cérébraux. Il est clair que pour saisir les différentes étapes de cette évolution, il faut noter les réactions motrices qui se produisent chez l'enfant, dès sa naissance, représentant la complication progressive de ses rapports avec le monde ambiant. De cette étude, répétons-le encore une fois, le subjectivisme doit être tout à fait exclu sous peine de lui faire perdre la précision nécessaire. Les phénomènes observés ne doivent être jugés que d'un point de vue objectif » (p. 468).

« L'enfant vient au monde avec quelques réflexes simples qui ne tardent pas à se différencier sous l'action combinée de plusieurs excitants. C'est ainsi que se développe d'abord la mimique organique connue sous le nom de piaillerie. Celle-ci, n'est à l'origine, qu'une réaction purement réflexe, répondant aux variations de la sensibilité cutanée. L'enfant se met à piailler dès les premiers moments de son existence sous l'effet des excitations qui résultent de l'acte même de sa naissance et des variations thermiques qu'il

entraîne avec lui. On sait que la chaleur calme l'enfant et le dispose au sommeil, tandis que toute excitation cutanée, comme celle qui se produit lorsqu'il n'est pas propre, a pour conséquence le réveil et les cris. Mais il se réveille aussi lorsqu'il éprouve le besoin organique de nourriture, et celui-ci se combine alors avec les sensations cutanées. Il en résulte sous peu que la piaillerie s'associe au besoin de nourriture et, répondant à celui-ci, prend le caractère d'un réflexe associé.

« Suivons-le plus loin. Les plaintes de l'enfant proviennent d'abord des différents contacts, mais ne voit-on pas au bout de quelque temps que l'approche seule de certaines personnes produit déjà cet effet? Voilà une extension du réflexe.

« Il en été ainsi chez notre fillette avec le docteur qui, en examinant sa bouche et la région du palais, l'avait involontairement fait pleurer. Depuis lors, chaque fois qu'il s'approchait, l'enfant se mettait à pousser des cris perçants.

« Passons maintenant à un autre ordre de réactions.

« Les mouvements de la tête, des yeux et des extrémités sont d'abord simplement réflexes, c'est-à-dire produits par une excitation mécanique de l'organisme, mais celle-ci se combine avec un changement dans la tension musculaire de ces organes et, d'autre part, avec des impressions visuelles, auditives, tactiles, etc., qui se produisent en même temps. Ces impressions nouvelles ou simplement modifiées, pour peu qu'elles se répètent, se substituent facilement aux excitations mécaniques et deviennent susceptibles de produire le même effet. C'est ainsi que les mouvements de la tête, des yeux et des extrémités, de réflexes qu'ils étaient primitivement, deviennent alors associés, répondant à des phénomènes sensoriels devenus excitants après coup. Un objet fait tourner les yeux, un son fait dresser l'oreille, etc...

« Le cas le plus simple des réflexes associés est celui des *réactions circulaires* qui sont si fréquentes chez les enfants, présentant la répétition itérative du même mouvement. Ce phénomène s'explique par le fait que les mouvements réflexes s'accompagnent d'impressions musculo-articulaires dont la reviviscence entraîne la reproduction du mouvement.

« Un autre rudiment du réflexe associé est fourni par l'imitation qui joue un si grand rôle dans le développement des fonctions motrices chez l'enfant. Il se produit ici une association des impressions musculo-articulaires avec la perception visuelle du mouvement qui fait que lorsqu'un mouvement analogue est

exécuté devant lui, la reviviscence des traces induit l'enfant à le repéter.

« Un mécanisme analogue doit être admis aussi pour l'acte de la concentration nerveuse. Supposons que l'enfant, couché dans son lit, au milieu d'une série de mouvements de la tête et des extrémités, arrête le regard sur un ruban de couleur particulièrement vive ou sur n'importe quel objet de l'entourage. Il se produira, du coup le réflexe d'accommodation qui rendra l'impression visuelle plus intense et déterminera, intérieurement, une réaction sthénique. Dans la suite, lorsque le regard de l'enfant tombera de nouveau sur le ruban en question ou sur le même objet, la réaction sthénique associée à l'effort musculaire fixera sa vue dans cette direction. C'est ce que nous appelons concentration passive, autrement dit, déterminée par les objets du monde extérieur.

« Plus tard, si l'impression externe s'associe à un besoin organique ou à une pression faisant partie de la sphère personnelle de l'enfant, la concentration prendra un caractère personnel ou actif.

« En ce qui concerne le langage, les traces laissées par l'effort musculaire s'associent avec les impressions auditives et lorsqu'il entend des sons rangés en syllabes ou en mots, il se trouve porté à produire les mouvements correspondants de la langue et du gosier. Ainsi le langage commence par être un réflexe simplement imitatif pour s'associer ensuite aux données des autres sens et prendre une valeur symbolique.

« Ici, la différenciation porte d'abord sur le côté réceptif du processus, c'est-à-dire, la réaction verbale se différencie d'abord par l'association à des excitants nouveaux. Ainsi, par exemple, le mot *maman* s'associe aux impressions que produit l'approche de la mère et au bout de quelque temps, la vue seule suffit pour le provoquer. Lorsque l'association est déjà solidement établie, la différenciation se fait aussi du côté réactif du processus. L'enfant apprend à modifier le symbole verbal selon les besoins de la situation.

« Il importe de relever maintenant la nécessité absolue qui se manifeste dans le développement de cette fonction. Aucun mot ne peut être considéré comme étant le produit d'une convention. La modification des réflexes verbo-moteurs ne peut se faire que dans les limites marquées par les impressions musculo-articulaires et celles-ci relèvent, à leur tour, des impressions auditives du sujet.

Travaux récents.
—
Physiologie et psychologie humaines.

« L'enchaînement qui se révèle ici a une portée très étendue. Il devient un modèle sur lequel se forme la notion de la causalité et, dans l'expression verbale de la pensée, celle des liens logiques.

« Il est bien entendu que les réactions ainsi établies peuvent s'étendre plus loin par de nouvelles associations, formant des réflexes secondaires, tertiaires, etc. Les mots peuvent former des phrases et celles-ci peuvent se rapporter à des groupements ou des successions très étendues d'impressions. Objectivement tout le travail de la pensée se ramène à la reviviscence des traces cérébrales laissées par réactions extérieures. On voit que la psychologie objective rattache les phénomènes neuro-psychiques à la base organique de la vie, comme ne peut le faire aucun procédé d'introspection. Le réflexe étant un produit de l'irritabilité cellulaire, les phénomènes psychiques se trouvent rattachés aux propriétés élémentaires du protoplasma. Par là s'établit l'unité de toutes les manifestations de la vie organique depuis la contractilité des protozoaires et des protophytes jusqu'aux actes de l'homme, qui ont si longtemps paru dirigés par une force étrangère.

Le développement de la vie neuro-psychique se réduit en fin de compte à l'enrichissement de l'organisme en réflexes cérébraux avec inhibition centrale et faculté de décharge sur des impulsions parfois très éloignées.

« L'établissement des réflexes s'accompagne de deux processus d'importance capitale, dont l'un, que nous avons déjà vu, est un processus de différenciation, et l'autre un processus de synthèse, comprenant, pour le même réflexe, la possibilité de répondre à toute une série d'excitations qui, tout en différant de qualité, ont quelque chose de commun comme ordination spatiale ou succession dans le temps. C'est ce qui fait que les impressions ne restent pas isolées, mais forment des systèmes de réactions, correspondant aux différents domaines du savoir humain.

« Ce qui distingue cette conception de tous les essais de matérialisme psychologique qui ont été tentés jusqu'à présent, c'est que le développement de l'expérience personnelle ne se rattache pas à des modifications anatomiques, mais à des modifications fonctionnelles du cerveau. Il n'est question ici d'aucune empreinte dans l'écorce cérébrale, ni dans les centres nerveux. Un réflexe qui s'opère ne fait que consolider la voie où il passe et faciliter sa reproduction sur une impulsion analogue ou associée. Cela fait que le *moi* de l'individu n'a pas de substratum anatomique et ne pré-

sente que l'ensemble des réflexes dont les voies sont tracées dans le système nerveux du cerveau » (pp. 469-473).

[DE BECHTEREW. Voir *Bulletin* nº 7, « Archives » nº 103.]

Travaux récents.
—
PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.
—

***

Un questionnaire sur la timidité.

Le *Bulletin mensuel de la Société libre pour l'étude de l'enfant*, de février 1914, renferme un article de Mme ALICE COIRAULT sur « Les conditions biologiques de la timidité » qui se rapporte à un article de DUPUIS paru dans la *Revue philosophique* d'août 1912 (Cf. *Bulletin* nº 23, p. 1636) et qui se termine par une proposition d'enquête et un questionnaire. Ce dernier est reproduit ci-après :

« QUESTIONNAIRE SUR LA TIMIDITÉ. — I. *Les conditions de la crise.* — 1. Sa fréquence : L'enfant est-il gêné avec toutes les personnes nouvelles, ou bien toutes les fois qu'étant avec des personnes familières, il doit faire une action nouvelle ? Lui faut-il longtemps pour se familiariser ? — 2. Y a-t-il une catégorie de personnes qui l'intimident plus particulièrement ? Sont-ce les grandes personnes ? ou les enfants du même âge ? Les hommes, ou les femmes ? Est-il plus gêné en classe ou dans les relations mondaines que son âge peut comporter ?

« II. *Le contenu de la crise.* — 1. Ses manifestations : Les décrire aussi exactement que possible : rougeur, troubles respiratoires, troubles moteurs, mouvements pour fuir ou pour se cacher, inappropriation des réponses. — 2. A quelle profondeur l'activité est-elle inhibée ? : Malgré sa gêne, l'enfant finit-il par faire l'action demandée ? (saluer une personne au salon ou réciter sa leçon). Observe-t-on un écart énorme entre son activité intellectuelle s'exerçant librement et la même activité quand l'enfant est sous l'influence de l'intimidation ? L'inhibition est-elle moindre quand la fonction qu'on lui demande d'exercer est très développée chez lui ?

« III. *Détermination de l'individualité psycho-physiologique.* — Elle doit s'ordonner autour de la fonction du réel. Celle-ci peut être envisagée sous trois aspects principaux : A) La capacité d'attention : L'enfant a-t-il plus de difficultés que la moyenne à maintenir son attention sur un objet déterminé ? — B) L'action proprement dite : Deux aspects : activité manuelle, activité sociale : 1. Activité manuelle : l'enfant a-t-il le goût du travail manuel ? Y réussit-il ? Est-il à ce point de vue, ce qu'on appelle un *débrouillard?* Déterminer sa motricité sous ces deux aspects encore :

Travaux récents. — Physiologie et psychologie humaines.

ajustement des mouvements, rapidité d'exécution (ce dernier point est essentiel); 2. Activité sociale : Comment se comporte-t-il avec ses camarades, avec ses parents et ses maîtres ? Est-il uniformément soumis à ceux-ci ? Lui arrive-t-il d'assumer avec les premiers (par exemple dans les jeux) un rôle de direction ? — C) L'orientation spontanée de sa vie consciente : Vit-il surtout dans le monde extérieur, par le sens de la vue, ou bien annonce-t-il déjà une tendance à la vie intérieure ? Réalise-t-il le type du *liseur* ? — Déterminations secondaires : 1. son développement physique ; 2. ses aptitudes intellectuelles ; 3. sa volonté (au sens populaire) et sa moralité (est-il laborieux, appliqué, scrupuleux ?) ; 4. son émotivité (à envisager particulièrement au point de vue de la peur proprement dite) » (pp. 100-101).

* * *

L'emploi des « notes » graduées dans l'enseignement.

I. E. Finkelstein, de l'Université Cornell, s'est livré à une enquête concernant les questions statistiques et sociologiques que soulève la pratique suivie dans les écoles de désigner le mérite des élèves par des « degrés » ou des notes graduées. Quelle est la signification de ces notes ? Doivent-elles seulement désigner la capacité, les moyens intellectuels, ou doivent-elles marquer aussi l'application, le zèle ? Quelle espèce de notes convient-il d'employer ? L'auteur répond à ces questions dans un ouvrage intitulé : *The marking system in theory and practice* (Warwick et York, Baltimore, 1913, 88 pages).

* * *

Comment noter les stades du développement des enfants.

W. B. Forbush et les professeurs de l'Institut américain de pédotechnie ont dressé une série de tableaux destinés à montrer le développement de l'enfant depuis sa naissance jusqu'à 21 ans. Ces tableaux constituent ensemble une sorte de calendrier de la jeunesse. Ils permettent aux parents de suivre le développement de leurs enfants tant au point de vue physique que psychique. Ils indiquent en même temps les services que l'Institut américain peut rendre aux parents dans chaque période. Ces tableaux font partie d'un volume intitulé : *Calendar of childhood and youth* (Philadelphia, American Institute of Child-Life, 1913, 59 pages).

* * *

Travaux récents.

—

PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.

—

La pédotechnie considérée comme science exacte.

Miss L. E. APPLETON expose dans la revue *Public Health* (décem-
ore 1913), publiée par le bureau de l'hygiène publique de l'État de
lichigan, comment elle entend l'étude de la pédotechnie consi-
lérée comme science exacte (« Child-study as an exact science, »
. 32). Malgré la variété des situations, il est possible d'établir des
ypes réguliers de développement :

« To work out the physiological norms in the face of all the nodifying influences seems perhaps, a hopeless task, but at one ime the standardization of bodily temperature might well have eemed equally so. For note the multiplicity of its variations. It nust be that bodily temperature is constantly changing from noment to moment, for it varies from youth to age, varies with he health or illness of the body, with the amount of exercise, vith the food taken, with the posture of the body, with the hour f the day, and with sex. Yet in spite of all these variables and thers, the clinical thermometer furnishes an invaluable series of tandards, although not one of them is necessarily true for the articular individual ; valuable, not merely fort he physician and urse, but even for the person unskilled in medical lore, for even ariable things become standardized as soon as it is possible to redetermine the limits within which they may safely vary. When o the possession of the standard scale, is added the further know-edge of how much a particular individual may vary from the cli-ical standards and still be in perfect health, the situation is just as ood for the arts of the physician as though his patient's normal emperature were constant. Just so the *norms* in development — eight, weight, proportions of body, cephalic index, etc. — may urnish an efficient working basis as soon as it is known how much child may vary from any specific one of these norms and still eveal no indication of retarded growth.

Better babies contests are gradually demonstrating that unre-ated weights and measures, mere averages, do not suffice for care f individual infants. Whether this particular one is *making good* s determined, not by what *average* babies weigh, but by what his one weighs today, what he weighed last week, what the week efore; and these facts of weight must be known in connection vith other physiological happenings. The proportions of the body ught to change in certain definite sequences. The weight bears a ertain relation to the height, the height to the expansion of the ungs; the growth of the lower limbs to that of the upper limbs, nd so on. There needs to be, therefore, a continuous series of

systematically related measurements made at short, definite and regular intervals, all of which measurements should be considered not only individually and independently, but also with reference to each other.

« To the mother, not less than to the physician, the standardization of baby's growth has been of the utmost advantage. The scales when once known are simple; they are objective. Their use does not require technical skill. The mother herself can make the tests, thus saving the waste of precious time which often costs the baby's life while deliberation goes on as to whether it is really necessary to call the doctor, or whether the amount of the physician's fee can be spared from the, perhaps, too meager income.

« Now it is the contention of the writer that the older children should also be given the benefits of the nursery methods of anthropological measurements — that the same systematic physical care should be extended to the kindergarten, to the primary and higher grades, and to all children throughout the entire period of growth, at least until a definite series of normal standards, covering the whole period of growth, has been established, including a knowledge of the limits of variation at each point of the standardized scales within which limits health can be maintained. Child study has passed the stage when *intuitions*, *guesses*, *maternal instinct*, and approximate *averages*, can satisfatorily take the place of accurate, detailed, absolute information. It is not the *average* child that we need to know but the *normal* child and the normal of each race, nationality, physiographic division of the country, important (parental) occupation, and clearly defined station in life. A few simple anthropological measurements will give the needed information. The total sitting and standing heights, the weight, the ponderal index, two head measurements, the cephalic index and length of arms will be about all that is absolutely necessary; but these should be made out in continuous series for each individual, and exhaustive, detailed series of comparisons of individual records made until not the *average* but the typical child is found — the one who is neither above nor below the majority of his fellows. Until this is done we have not even an approximately accurate basis for a scientifically exact science of child study. The physiological norms once established, the mental norms can then be determined » (pp. 34-36),

[Appleton, L. Estelle. Née en 1858. A fait ses études à Oberlin College et dans plusieurs écoles normales officielles, puis à l'Uni-

Travaux récents.
—
PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.

versité de Chicago, à l'Université CLARK et de Colombie. Docteur en philosophie. Institutrice à Honolulu (pour les indigènes), chez les Indiens, etc. S'est consacrée ensuite à des études privées dans le domaine de l'anthropologie, etc Principaux travaux : *A comparative study of play characteristics of adult savages and civilized children* (1910); *The seventieth century crusades and what they taught one member of the five hundred* (1909), etc.]

* * *

Le pouvoir d'abstraction des écoliers.

A. KOCH est l'auteur d'une thèse de doctorat relative au pouvoir d'abstraction des écoliers (*Experimentelle Untersuchungen über die Abstraktionsfähigkeit von Volksschulkindern*, Leipzig, BARTH, 1913, 60 pages) où il relate les expériences qu'il a faites à ce sujet sur un certain nombre d'élèves des écoles de Bonn et qu'il expose d'une façon très détaillée. Il arrive à cette conclusion que les manifestations psychiques étudiées par lui sont plus en rapport avec l'intelligence des écoliers qu'avec l'âge ou les connaissances acquises à l'école.

[KOCH, ADOLF. Né en 1874. A fait ses études à l'Ecole normale de Rheydt, aux Universités de Bonn et de Münster. Instituteur en chef au lycée de Saarbrücken.]

* * *

Le développement du langage chez les enfants.

L. NAGY publie dans *A Gyermek* (Budapest) de janvier 1914 « Quelques observations sur le développement du langage des enfants » :

« Les premiers mots dont l'enfant hongrois se sert ne sont que des monosyllabes et il ne prononce que la première partie des dissyllabes. Il répète à satiété les mots d'une syllabe ou la première syllabe des autres. Souvent il élimine la première ou la dernière articulation d'un mot. Il déforme les vocables, non seulement à cause du développement insuffisant de ses organes, mais il emploie aussi des tons qui lui sont personnellement agréables. Le sens des mots employés montre le degré de développement suivant :

« *a)* Les premiers vocables de l'enfant sont les noms (14 mois);

« *b)* Plus tard, il se sert des verbes (16 mois) ;

« *c)* Bientôt il passe à l'usage de l'adverbe.

« La composition des phrases se fait comme suit ; l'enfant se sert tout d'abord des propositions simples; ensuite il y ajoute des éléments secondaires et bientôt enfin il compose des phrases avec les unes et les autres.

Travaux récents. — PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.

« Le petit enfant dit souvent *moi* pour la seconde personne, ce qui prouve que l'emploi correct des pronoms personnels (1re personne et 2me personne) n'est dû chez lui qu'à l'imitation, même lorsque, plus tard, il commence déjà à faire une distinction entre la personne qui parle et celle à qui l'on parle. L'emploi de la première personne se remarque vers la deuxième année, surtout dans la conjugaison des verbes. Presque en même temps l'emploi de la seconde personne se montre.

« Il ajoute des syllabes finales aux noms de personnes (29 mois à 30 mois).

« Le premier suffixe que l'enfant emploie ordinairement c'est celui qui est la désinence de l'objet de l'action. (En hongrois le *t*.) Bientôt il se sert d'un autre suffixe, savoir celui qui exprime le moyen de l'action. (En hongrois *val*) Vient ensuite la désinence du pluriel (-*k*) et à partir de ce moment-là, l'enfant se sert d'un plus grand nombre de suffixes. Celui qu'il apprend en dernier lieu est le suffixe qui exprime la durée (-*g*) et qui ne paraît dans son langage que vers la 4e année (42 mois.)

« Quant à la conjugaison des verbes, le petit enfant se sert d'abord du présent, comme expression de la perception d'une activité quelconque. Exemple : Marguerite dort (20 mois.) Presque en même temps que le présent, apparaît le passé : c'est la reproduction d'une action accomplie. Le futur n'est employé par l'enfant que bien plus tard et non sous la forme usuelle. Il le forme d'abord par le subjonctif et plus tard avec un adverbe. La forme usuelle du futur n'est connue de l'enfant qu'à l'école vers l'âge de 7 ou 8 ans.

« L'indicatif est celui des modes du verbe que l'enfant emploie d'abord. L'impératif est aussi employé de très bonne heure (2 ans). *La formation des mots* n'apparaît que plus tard chez les petits enfants, parce que, dans cette formation, deux idées sont liées et exprimées en un mot. La formation des mots exige donc un certain progrès dans les fonctions intellectuelles d'abstraction et de synthèse. Les phases de la formation des mots sont les suivantes : 1° formation de verbes à l'aide de noms déjà connus (29 mois); 2° généralisation dans les cas où l'enfant compose des adjectifs à l'aide des verbes; 3° plus tard, il forme librement des verbes, alors qu'il commence à comprendre quelque peu les actions abstraites de personnes qui l'entourent ; 4° la formation des noms est le résultat d'un développement plus lent et on ne la rencontre que quand l'enfant peut déjà faire des abstractions, c'est-à-dire à 8 ou 9 ans.

Travaux récents.

—

PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.

« L'enfant aime à généraliser : 1° les suffixes, et 2° les syllabes finales des mots.

« Il suit sans interruption l'association de ces idées, même lorsque les règles de la langue ne correspondent pas avec elle. Dans la langue hongroise, l'adjectif est toujours placé devant le nom ; l'enfant le met souvent après.

« Il est très difficile à l'enfant d'exprimer les faits abstraits ; c'est pourquoi il les remplace par des actions concrètes. Ainsi, au lieu de dire : *l'avez-vous rêvé?* un enfant de 5 ans rendit la question par : *l'avez-vous vu sous votre couverture ?* Cet exemple explique un peu l'origine des expressions imagées du peuple, qui ne sont pas toujours recherchées ou poétiques, mais qui proviennent de la difficulté des ignorants à s'exprimer d'une façon abstraite. »

* * *

Les connaissances des enfants en géométrie.

R. FÖLDES a fait des recherches sur les connaissances des enfants en géométrie, d'où il conclut que la généralité des enfants préfère dessiner les figures symétriques et quoique connaissant assez bien le losange, c'est toujours le carré qu'ils représentent en premier lieu. Celui-ci est pour eux, le type de tous les parallélogrammes et ils s'en souviennent toujours. L'enseignement régulier de la géométrie ne peut même pas changer cette opinion (*A Gyermek*, 1914, n[os] 1 et 2).

* * *

En dehors de la connaissance de l'écriture, dont il doit nécessairement être instruit par le modèle des caractères courants, l'enfant possède aussi des dispositions qui lui permettent de développer certaines parties des lettres en usage dans un sens plus ou moins artistique. C'est ce que démontre le Prof. F. KUHLMANN dans un article de la revue *Archiv für Pädagogik* : *Die pädagogische Praxis*, de février 1914, intitulé : « Besitzt das Kind die Fähigkeit, selbsttätig Schrift zu gestalten? »

Les dispositions relatives à l'écriture chez les enfants.

« Es kan ganz selbstverständlich nicht davon die Rede sein, dass das Kind neue Schriftzeichen erfinden solle. Unsere Schriftzeichen sind konventionelle Zeichen zum Zwecke der gegenseitigen Verständigung und stehen an sich in ihrer Form absolut fest. Dies trifft aber nur das Gerüst der Buchstaben. Die Nebenteile und Ausschmückungsformen sind ihrem Wesen nach rein individuell, so dass es jeden Schreibers und auch des Kindes gutes Recht ist,

Travaux récents.
—
PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.

diese ihrem persönlichen Geschmack, ihrem Charakter und den Bedingungen ihrer Hand gemäss zu gestalten. Wer dieses Recht des Kindes vertritt, fördert damit durchaus nicht Willkür und Anarchie. Ich meinerseits verlange in dieser Forderung das Gegenteil, nämlich zugleich, oder besser in Erfüllung derselben eine weise und sorgfältige Führung seitens des Lehrers, eine Erziehung des Kindes zur fruchtbringenden Ausübung dieses Rechts neben der Weckung der schaffenden Kräfte eine Leitung dieser in die Bahnen des guten Geschmacks, eine Ausübung dieses Rechts im Interesse und im Sinne der künstlerischen Bildung » (p. 241).

« Man hat an verschiedenen Orten versucht, die Kinder ohne jede Führung dekorative Schrift erfinden zu lassen. Der gezeitigte Misserfolg hat zu dem Glauben Anlass gegeben, das dem Kinde die Fähigkeit dazu fehle. Meines Erachtens ist das ein grosser Irrtum und festgestellt ist durch solche Uebungen nur die Unfähigkeit des Lehrers, das Kind methodisch zu leiten.

« Mich selbst beschäftigt das Problem seit vielen Jahren. Vom Zeichenunterricht aus wurde ich auf dasselbe geführt. In mir war zur Ueberzeugung geworden : Wie das Zeichnen, so müssen wir auch das Schreiben als künstlerischen Ausdruck des Kindes werten und pflegen. Die Untersuchungen waren zunächst im Grunde psychologischen Charakters und richteten sich im Verfolg der Uebungen vor allen Dingen darauf, einen methodischen Weg zu finden, der für das Selbstgestalten eine Gewähr des Gelingens bietet, einen Weg systematischer Folgerichtigkeit, gangbar für die Allgemeinheit der Lehrer und Schüler ohne Unterschied. Nach vielen Versuchen und mancherlei Enttäuschungen entwickelte sich im Verlaufe mehrerer Jahre ein Weg, der auf allen Altersstufen das Interesse aller Schüler, selbst der ältesten erregte und wie ich glaube annehmen zu können, auch erfreuliche Erfolge ergab.

« Bevor ich den Weg im einzelnen darstelle, schicke ich folgendes voraus : Meine Bemühungen gingen aus der Beobachtung, das in jedem Kinde der lebendige Wunsch nach einer eindrucksvolleren, feierlichen, sagen wir dekorativen Schrift lebt, nicht nur hervor, sie knüpften an diese Beobachtung und den Wunsch des Kindes auch praktisch direkt an. Der Weg ging von der lateinischen Schrift aus, nicht nur auf Grund der Erwägung, dass sie sich mehr der Urform der Schrift nähert, sondern auch der praktischen Erfahrung, dass sich die deutsche deshalb nicht als Ausgangspunkt eignet, weil die Nebenteile (Verbindungs- und Haarstriche) so bedeutungsvoll in ihr geworden sind, dass ein Weglassen derselben (eine

Travaux récents.
—
PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.

Vereinfachung der Buchstaben ist bei der dekorativen Gestaltung ulbedingt notwendig) unmögnich ist, ohne den Organismus des Buchstabens selbst zu vernichten. Man lasse von den deutschen Buchstaben die Nebenteile und Haarstriche fort, so werden sie total unkenntlich und fallen auseinander. Das ist bei den lateinischen Buchstaben anders; diese gewinnen durch die Weglassung an Geschlossenheit und damit an dekorativem Wert » (pp 242-245).

« Ich verfüge über eine grosse Zahl der interessantesten Proben selbstgeformter persönlicher dekorativer Schriften der Schüler, von nicht geringem persönlichen und künstlerischen Reiz, die zugleich beweisen, dass er unter den Kindern viele ausgesprochene Schrifttalente gibt. Dass ein tiefer, innerer Drang, ihre Schrift persönlich zu gestalten, alle Kindër erfüllt, ist für mich aus diesen Uebungen heraus zur Ueberzeugung geworden. Unter den mehreren hundert Schülern, die ich zur Selbstgestaltung anregte, waren nur ganz wenige (zwei erwachsene), die versagten. Wichtig ist aber die Tatsache, dass vor allem die Schüler der unteren Klassen mit besonderem Eifer und ohne Ausnahme auf die Sache eingingen. Ebenso wichtig aber auch die andere, dass erst in Quarta (6. Schuljahr) die Sache recht gedieh, ein Beweis dafür, dass (wie es ja nicht zweifelhaft sein kann) eine gewisse geistige Reife nötig ist. Vor allem aber sei mitgeteilt, dass, als einmal eine Quinta ein aussergewöhnlich gutes Resultat ergab, sich herausstellte, dass es eine geistig besonders befähigte Klasse war. Ein Beweis nicht nur für das eben Gesagte, sondern vor allem auch dafür, dass künstlerische Befähigung in viel engerem Zusammenhang mit der allgemeinen geistigen Begabung steht, als viele Leute denken. Es gibt ja nicht wenige die meinen, dass hier sogar ein Gegensatz bestehe, dass die Kunst, Zeichnen und Schreiben mehr Sache der geistig Unbefähigten, der Dummen sei » (pp. 247-248).

[KUHLMANN, FRITZ. Né en 1857. A fait ses études à l'Ecole normale et à l'Ecole des Beaux-Arts de Berlin. Professeur de dessin à Metz, puis à Altona. A publié de nombreux travaux sur l'enseignement du dessin, sur l'enseignement et l'histoire de l'écriture.]

* * *

La méthode psychoanalytique et l'étude de l'enfance.

Plusieurs professeurs et spécialistes de la psychologie publient dans la *Zeitschrift für angewandte Psychologie* (vol. 8, n° 3-4, p. 378) une protestation contre l'emploi de la méthode psychoanalytique à l'étude des enfants et des adolescents dans la vie privée ou

Travaux récents. — Physiologie et psychologie humaines.

dans les établissements d'instruction. Ils invoquent notamment les dangers que cette méthode présente au point de vue sexuel.

Cette protestation est suivie (p. 379) d'une déclaration de pédagogues, de pasteurs et d'autres psychologues, tendant à mettre les choses au point en indiquant les cas dans lesquels cette méthode peut être employée avec profit.

* * *

Sommaire bibliographique.

Birkner, F. — Anthropologie und Geschichtsforschung. (*Festschrift Georg von Hertling*, 1913.)

Legendre, J. — Valeur physique de l'annamite. (*Presse méd.*, 1913.)

Crouzon, O. — Pigmentation des muqueuses d'origine ethnique. (*Bull. et mém. de la Soc. méd. des hôp. de Paris*, 1913.)

Laumonier, D[r] J. — Le retour au type dans les métissages humains. (*L'Eugénique*, février 1914.)

Wittermann, E. — Psychiatrische Familienforschungen. (*Zeits. ges. Neurol.*, 1913.)

March, L. — Sur la réceptivité héréditaire relative des aînés et des cadets. (*Eugénique*, mars 1914.)

Klinkenberg, L. M. — Ableitung von Geschlechtsunterschieden aus Zensurenstatistiken. (*Zeits. für angewandte Psychologie*, Bd. 8, H. 3-4, 1914.)

Bucura, C. — Geschlechtsunterschiede beim Menschen. (Wien, Hölder, 1913, 3 Mk.)

Oriou. — Transmission héréditaire d'attributs psychologiques dans deux familles gallo-celtes de même souche observées pendant quatre siècles. (*L'Eugénique*, mars 1914.)

Klaatsch. — Die Erwerbung der aufrechten Haltung und ihre Folgen. (*Verhandl. d. anat. Gesellsch.*, 1913.)

Friedenthal, H. — Ueber Wachstum. Das Längenwachstum des Menschen und die Gliederung des menschlichen Körpers. (*Ergebn. d. inn. Med. und Kinderh.*, 1913.)

Krasnogorski, N. — Ueber die Grundmechanismen der Arbeit der Grosshirnrinde bei Kindern. (*Jahrb. Kinderheilk.*, 1913.)

Monakow, C. — Theoretische Betrachtungen über die Lokalisation im Zentralnervensystem insbesondere im Grosshirn. (*Ergebn. Physiol.*, 1913.)

Ziehen, Th. — Anatomie des Zentralnervensystems. (Jena, Fischer, 1913, 14 Mk.)

André-Thomas. — Localisations cérébelleuses. (Paris, Vigot, 1914, 6 Fr.)

Mac Namara, N. — Instinct and intellect. (*Westminster Review*, January 1914.)

Majid, A. — Physiological factors of consciousness. (*Nature*, London, 1913-1914.)

Warren, H. C. — The mental and the physical. (*Psychological Review*, March 1914.)

Thierfelder, A. — System der Psychologie auf physiologischer Grundlage. (*Annalen der Naturphilosophie*, Bd. 12, H. 4, 1914.)

Wiersma, E. — Der Einfluss von Bewusstseinszuständen auf den Puls und auf die Atmung. (*Zeits. für d. ges. Neurol.*, 1913.)

Travaux récents.
—
PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.

Beritoff, J. — Zur Kenntnis der Erregungsrhythmik des Nerven und Muskelsystems. (*Z. für Biol.*, 1913.)

Henkel, H. — Rhythmische Entladungen der Nervenzentra. (*Z. allg. Physiol.*, 1913.)

Krukenberg, Dr H. — Der Gesichtsausdruck des Menschen. (Stuttgart, Enke, 1913, 6 Mk.)

Holle, Dr H. G. — Gehirn und Seele. (*Die Naturwissenschaften*, 20. März 1914.)

Sternberg, W. — Die Physiologie der Gefühle. (*Zentralbl. Physiol.*, 1913.)

von Pflungen. — Ueber die täglichen Schwankungen der Leistungsfähigkeit des menschlichen Körpers und ihre Begründung. (*Jahrb. für Psychiat. und Neurol.*, 1913.)

Boule, R. P. — L'élément nerveux. (*R. des questions scient.*, janvier 1914.)

Du Rousseaux, L. — La perception du monde extérieur. (*Revue néo-scolastique de philosophie et de morale*, février 1914.)

Ruttmann, W. — Die Hauptergebnisse der modernen Psychologie. (Leipzig, Wunderlich, 1914, 4.40 Mk.)

Muensterberg, H. — Grundzüge der Psychotechnik. (Leipzig, Barth, 1914, 16 Mk.)

Kleinpeter, H. — Vorträge zur Einführung in die Psychologie. (Leipzig, Barth, 1914, 6.60 Mk.)

Rathenau, W. — Zur Mechanik des Geistes. (Berlin, Fischer, 1913, 4.50 Mk.)

Schulhof, F. — Die Intelligenz. (*Z. für die ges. Neurol.*, 1913.)

Ziehen, Th. — Kurze Bemerkungen über Reaktionsversuche bei Lappen und Samojeden. (*Zeits. für Psychologie*, Bd. 68, H. 1-2, 1914.)

Kern, B. — Assoziationspsychologie und Erkenntnis. (*Z. positiv. Philos.*, 1913.)

Strecker, F. — Die beiden Grundtätigkeiten des Denkens bei der Verwertung der Vorstellungen. (*Archiv für syst. Phil.*, Dezember 1913.)

Strauss. — Zur Psychologie der pathologischen Schwindler. (*Archiv für Kriminalanthropologie*, Bd. 56, H. 2, 1914.)

Hoche, A. — Ueber den Wert der « Psychoanalyse ». (*Archiv für Psychiatrie*, 1913.)

Janet, P. — La psycho-analyse. (*Journ. de psychol.*, janvier-février 1914.)

Troland, L. T. — The Freudian psychology and psychical research. (*The Journ. abnormal psychology*, February-March 1914.)

Haberman, J. — The psycho-analytic delusion, a Criticism and Review. (*Med. Rec.*, 1913.)

Seashore, C. — Psychology in daily life. (New York, Appleton, 1913, 1.50 Doll.)

Hirt, E. — Untersuchungen über das Schreiben und die Schrift. (*Psychologische Arbeiten*, Bd. 6, H. 4, 1914.)

Drever, J. — The psychology of writing. (*Child-Study*, March 1914.)

Staehlin, W. — Zur Psychologie und Statistik der Metaphern. (*Archiv für die gesamte Psychologie*, Bd. 31, H. 3-4, 1914.)

Paulhan, P. — Esprits logiques et esprits faux; deuxième édition. (Paris, Alcan, 1913, 7.50 Fr.)

Blondel, Ch. — La conscience morbide. (Paris, Alcan, 1914, 6 Fr.)

Michon, E. — Un peu de l'âme des bandits. (Paris, Dorbon, 1914, 3.50 Fr.)

Jelgersma, G. — Ongeweten geestesleven. (Leiden, Doesburgh, 1914, 0.50 Fl.)

Holt, E. — The concept of consciousness. (London, Allen, 1914, 12.6 Sh.)

Travaux récents.

—

PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES.

Duerr, E. — Die Lehre von der Aufmerksamkeit. (Leipzig, Quelle, 1914, 4.20 Mk.)

Scheifler, H. — Wie lange spielen wir als Kinder? (*Säeman*, Dezember 1913.)

Budde, G. — Begabung und Schulorganisation. (*Blätter für höheres Schulwesen*, 1914.)

Liebrecht, L. — Auge und Ohr als Vermittler des Weltbildes und in ihren Beziehungen zum Schulleben betrachtet. (*Progr. Elberfeld*, 1913.)

Passkœnig, O. — Kinderseele aus Kindermund. (Leipzig, Siegismund, 1913, 3.40 Mk.)

Peter, R. — Beiträge zur Analyse der zeichnerischen Begabung. (*Zeits. für pädagogische Psychologie*, Februar 1914.)

Das freie Zeichnen und Formen des Kindes. Abhandlungen aus der Zeitschrift für angewandte Psychologie. (Leipzig, Barth, 1913, 10 Mk.)

Schmutz, G. — Wunderkinder. (Langensalza, Beyer, 1913, 0.65 Mk.)

Adler, M. — Mental tests used as a basis for the classification of school children. (*Journal of educational psychology*, January 1914.)

Burt, C. — The measurement of intelligence by the Binet Tests. I. (*Eugenics Review*, April 1914.)

What the « movies » mean to the children. (*The Survey*, 14 March 1914.)

Radosavljevich, P. — Pedagogical laboratories. (*Scienc. Am.*, New York 1913.)

Smith, T. L. — The development of psychological clinics in the United States. (*Pedagogical Seminary*, March 1914.)

Barr, M. — The feeble-minded, a sociological problem. (*Alienist und Neurol.*, 1913.)

Fontanel, J. — Psychologie de l'adolescence. (Paris, Plon-Nourrit, 1913.)

Ronjat, J. — Le développement du langage observé chez un enfant bilingue. (Paris, Champion, 1914, 4 Fr.)

Fanciulli, G. — La vita affettiva dei bambini. (*Psiche*, gennaio-marzo 1914.)

Ferrari, P. — Note di psicologia infantile araba in relazione al disegno hei fanciulli (con 8 illestrazioni). (*Psiche*, gennaio-marzo 1914.)

Archéologie et histoire.

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

Le rôle de l'historien, dit W. A. DUNNING dans un article de l'*American historical Review* de janvier 1914 (« Truth in history ») est de déterminer et d'exposer dans leur relation de cause à effet les événements du passé qui ont exercé une influence incontestable sur le développement social et politique de l'humanité. Or, lorsqu'il se trouve en présence d'événements de l'espèce, le chercheur doit se demander dans quelle mesure ils sont *vrais*. DUNNING pense que ceux qui ont assisté aux événements rapportés ont eu de leurs causes et de leurs conséquences une idée qui *socialement* est la vraie, quelles que soient les raisons que les historiens subséquents aient pu y découvrir en réalité.

Travaux récents.

—

Archéologie et histoire.

La notion de vérité en histoire.

« Many a fact of history is like the grain of sand that intrudes within the shell of the pearl oyster. Tiny and insignificant, it is quickly lost to sight and knowledge; but about it are deposited the ensphering layers of myth and legend till a glimmering treasure is produced that excites the mightiest passions of men. Under the charm of its beauty, art, religion, civilization, is developed; through the lust to possess it a dynasty is overthrown, an empire falls into ruin. The historian may crush the pearl and bring to light the grain of sand; but he cannot persuade us that the sand made all the intervening history.

« Consider some of the salient incidents in the history of history that throw light on this doctrine. Take the history of Rome, for example. Nothing is more familiar or more amazing than the influence of this history on certain phases of civilized life in Europe down to the nineteenth century of our era. So far as the moral, legal, and political development of West-European nations were determined by the conscious purpose of men, that purpose was shaped by the lessons of recorded Roman experience. All the great leaders of thought and action were steeped in the tradition of the Tiberine city — its rise, its greatness, and its decay. Theologians, jurists, and statesmen of both the secular and the ecclesiastical class sought in the institutions of the Roman people solutions for the problems of medieval and modern times. And the solutions were in no rare instances forthcoming. But what was the character of the history on which depended thus the course of civilized life? It was for the most part the history that we find in Livy and Vergil — a congeries of myths, legends, traditions, and patriotic fancies, animated throughout by a purpose to glorify a not too glorious people. The superhuman valor and virtue of the early Roman heroes — Cincinnatus, Camillus, and the rest; the godlike sagacity of the lawmakers who devised and the statesmen who applied the constitution of the republic; the resplendent genius of the military leaders and the perfection of the military system in the days of the great conquests : all these have been reduced to the proper level by the critical historians of the nineteenth century. But this was after the fabulous elements so ruthlessly extirpated from Roman history had served effectively for ages in shaping the thoughts and deeds and aspirations of men. It was after the genius of Dante had fixed the trend of the medieval mind by assigning to Pagan Rome a high place in the favor of God and an indispensable part in the scheme of Christian redemption. It was after the cynical Machia-

velli had projected a powerful influence into the affairs of the sixteenth and seventeenth centuries by deriving from the tales of Romulus and Numa and Virginius and Fabius and Scipio his astute but unmoral maxims of both princely and popular polity. And it was after the erudite Montesquieu had found in the annals of Rome's greatness and decay the most impressive illustrations of those principles which he so effectively taught to succeeding generations through his famous *Spirit of the Laws*.

« Early in the nineteenth century Niebuhr began the process of proving that Dante and Machiavelli and Montesquieu, however ingenious and impressive in their conclusions, were sadly astray in their assumptions of fact. At the present day what is accepted as the history of Rome, especially in its earliest ages, would scarcely be recognized by either of those thinkers as concerned with any state of which they had ever heard. Romulus and Numa and Servius Tullius and a whole series of personages whose careers furnished delectable lessons have receded into the realm of myth; the curies, centuries, dictators, tribunes, and other stock properties of the drama of Rome have been so transformed as to contradict the deductions that were once drawn from them. The nineteenth-century conception of Roman history is far indeed from the conception that was influential during the centuries when Rome was a name to conjure with.

« It may of course be denied that any ideas about Rome, whether true or false, ever had any actual influence on the course of history in later ages. We all have heard that the things which really and truly determine the sequence of human affairs are those of economic significance; that social and political systems take form, flourish, and decline according to the source and volume of the food or metal supply, the vagaries of commerce, and other such matters as are assumed to be independent of the will of men; and that appeals to the conscious human experience of the past are but the futile cries of deluded creatures who will not be reconciled to the idea of their own insignificance. If this is the truth of the matter, if the sufficient explanation of all social and political phenomena is to be found exclusively in the workings of the law of diminishing returns, the fluctuations in the value of gold, and other such impersonal causes, then it is vain indeed to compare the influence of true with that of false history, and this essay must stand as but one more futile cry of a deluded creature » (pp. 220-222).

« We must recognize frankly that whatever a given age or people

believes to be true *is* true for that age and that people. The actual facts as to Adam and Moses and trial by jury and Romulus had no causal relation to the affairs of Europe in the sixteenth century. Erroneous ideas on those topics had very close causal relations to those affairs. For the history of the sixteenth century, therefore, it is the error and not the fact that is important. The business of the historian who studies that century is to ascertain the scope and content of the ideas that constituted the culture of that period. Whether these ideas were true or were false, according to the standards of any other period, has nothing to do with the matter. That they were the ideas which underlay the activities of the men of this time, is all that concerns the work of the historian. » (pp. 227-228).

Travaux récents.

—

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

[DUNNING, WILLIAM ARCHIBALD. A fait ses études à l'Université de Colombie. Professeur à la même université depuis 1891. Principaux travaux : *Essays on the civil war and reconstruction* (1898) ; *A history of political theories* (2 vol., 1902-1905) ; *Reconstruction, political and economic* (1907). Éditeur du *Political Science Quarterly* (1895-1903). Articles dans *The American historical Review, Yale Review, Atlantic Monthly*, etc.]

* * *

Le nombre dans l'histoire.

H. DELBRÜCK, professeur à l'Université de Berlin, a développé dans deux conférences faites à l'Université de Londres, le thème de l'importance du nombre dans les guerres (*Numbers in history*, 77 pages, University of London Press, 1 sh. 6 p.). Il a choisi à cet effet la bataille de Marathon, la conquête du monde par les Romains, la conquête du monde romain par les barbares et la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant. Le nombre ne joue pas toujours un rôle décisif ; d'ailleurs on a beaucoup exagéré les évaluations numériques dans les grands événements historiques du passé. DELBRÜCK met en vedette l'importance des éléments moraux (patriotisme, discipline), des éléments économiques (dissolution de la légion romaine) et des éléments techniques (préparation à la guerre).

* * *

[DELBRÜCK, HANS. Né en 1848. Professeur d'histoire à l'Université de Berlin. Directeur des *Preussische Jahrbücher*. Principaux travaux : *Historische Schriften* (1887) ; *Die Polenfrage* (1894) ; *Geschichte der Kriegskunst* (3 vol., 1900-1906) ; *Erinnerungen, Aufsätze und Reden* (3e éd., 1905) ; *Geist und Masse in der Geschichte* (1912).]

Travaux récents.

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

Un dictionnaire d'histoire de la technologie.

Un dictionnaire d'histoire de la technologie vient de paraître à Leipzig-Berlin, à la librairie ENGELMANN, sous le titre : *Die Technik der Vorzeit, der geschichtlichen Zeit und der Naturvölker*. L'auteur est F.-M. FELDHAUS (cf. *Bulletin* n° 22, p. 1489). En composant ce dictionnaire, son but a été surtout de donner aux spécialistes le moyen de trouver des éléments de fait concernant la question de savoir comment on s'y est pris, à d'autres époques, pour résoudre un problème technologique déterminé. FELDHAUS s'est servi à cet effet du catalogue sur fiches qu'il a constitué à Berlin et qui comprend actuellement près de 40,000 fiches technologiques, 21,000 fiches biographiques et 8,000 photographies.

Ce dictionnaire comprend 1,400 colonnes d'impression et 873 gravures.

[FELDHAUS, FRANZ M. Né en 1874. A fait ses études aux écoles techniques supérieures de Zurich et de Darmstadt. Ingénieur. Principaux travaux : *Lexikon der Erfindungen* (1904) ; *E. J. von Kleist* (1903) ; *William Gilbert* (1904) ; *Geschichte der grössten technischen Erfindungen* (1906) ; *Das Buch der Erfindungen* (1907) ; *Deutsche Erfinder* (1909) ; *Ruhmesblätter der Technik* (1910) ; *Deutsche Techniker und Ingenieure* (1912) ; *Mittelalterliche Techniker* (1914).]

* * *

Les origines de la période néolithique d'après les découvertes espagnoles.

Sous le titre de *Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques*, L. SIRET publie une étude qui a pour objet de classer les découvertes archéologiques de la péninsule ibérique comprise entre la fin du quaternaire et la conquête romaine. Le tome Ier embrasse la période comprise entre la fin du quaternaire et la fin de l'âge du bronze (Paris, GEUTHNER, 1913, 504 pages et planches). SIRET décrit ainsi les origines de la période néolithique :

« Le problème du passage de la culture caractérisant la fin du quaternaire à celle du néolithique a soulevé de nombreuses discussions. Au début de ces études, on est allé jusqu'à émettre l'avis qu'entre les deux se plaçait une période pendant laquelle nos régions n'auraient pas été habitées ; depuis, cette prétendue lacune s'est peu à peu comblée ; mais, comme l'a dit M. E. CARTAILHAC, si on a ajouté des termes au paléolithique, on n'a pas encore l'origine du néolithique : le problème concernant ses origines dans les pays du Nord, n'a guère avancé.

« Depuis longtemps et à plusieurs reprises, j'ai montré que les découvertes ibériques apportent une grande lumière dans cette obscure question. Loin de donner la moindre base à l'hypothèse d'une lacune entre les cultures des deux époques, elles les montrent chevauchant l'une sur l'autre, se pénétrant, coexistant pendant tout un temps...

« Le grand événement qui signale le début de l'époque néolithique, est l'introduction de l'agriculture, avec les mœurs, les industries et la religion qui lui font cortège ; avec elle nous constatons pour la première fois des agglomérations humaines sous forme de villages composés de huttes avec abris ou magasins creusés sous le sol : ce sont les ébauches de nos villes modernes ; la construction de demeures, la fabrication d'instruments agricoles et autres, construits avec du bois, réclament des outils massifs à tranchants aiguisés : les pierres, martelées puis usées et aiguisées, fournissent des haches, des coins, des ciseaux, des gouges, des herminettes, toutes formes qne nous employons encore aujourd'hui aux mêmes usages ; la mouture du blé se fait au moyen de moulins à bras primitifs à mouvement alternatif : la suite n'a fait que perfectionner ces appareils par l'application du mouvement rotatif. Nous savons que dès cette époque reculée on savait utiliser les fibres des plantes pour tisser des étoffes, ce qui est une conquète de premier ordre. L'art de la poterie apparaît aussi avec une perfection, toute relative il est vrai, mais qui étonne pour un début. L'agriculture elle-même, quoique rudimentaire, portait en germe tout ce qu'en ont tiré les siècles les plus avancés. La domestication des animaux, si même on en trouve des traces antérieures au néolithique, acquit à cette époque un si grand développement qu'on peut la considérer comme un caractère qui lui est propre. On peut dire la même chose du culte des morts. Et pour ce qui regarde la religion, nous verrons qu'elle a des rapports très directs avec l'agriculture et que dès le début de l'époque néolithique elle nous montre les cultes qui renferment l'essence des principales religions du paganisme.

« A cette énumération on peut mesurer l'immensité des conséquences qu'entraîna pour l'Occident l'apparition de la civilisation néolithique : c'est vraiment l'avènement d'une humanité nouvelle.

« Tous ces progrès se constatent simultanément : on ne peut pas attribuer une plus grande antiquité à l'une quelconque des innovations qu'à une autre. Cette simultanéité dans l'apparition d'un si

grand nombre de connaissances, et le degré de perfection qui caractérise leurs premières manifestations, ne permettent pas de croire qu'elles sont nées sur place et sorties progressivement de la culture locale indigène : il faut nécessairement les attribuer à une cause très puissante venue du dehors. Nous reviendrons sur ce point capital.

« Comme je l'ai dit plus haut, le nouveau courant n'a supprimé ni les hommes ni les usages existants : races et industries indigènes et étrangères ont vécu côte à côte et se sont fusionnées. Nous avons à rechercher ce qui revient à chacune d'elles dans le premier chapitre de notre histoire moderne » (pp. 6-8).

« Les outils de pierre propres au néolithique ne sont pas en silex : ils sont faits de roches éruptives telles que la diorite ou d'autres dans le genre de la fibrolithe, qui n'étaient pas employées antérieurement. Le procédé de fabrication ne ressemble en rien à celui des outils quaternaires : au lieu d'être taillés par éclats, ils étaient dégrossis, martelés puis régularisés par l'usure et aiguisés au tranchant. Cette usure a produit le polissage qui donne son nom aux outils et à l'époque. On a dit et répété que le polissage était, dans l'évolution du travail de la pierre, le dernier degré de la perfection. Cette assertion est entièrement fausse. Tout d'abord, il faut beaucoup plus d'habileté pour produire un bon instrument en pierre par éclatement que par polissage : celui-ci n'est qu'une affaire de patience.

« Les quaternaires, si habiles à tailler les armes chelléennes et solutréennes, à façonner, polir, sculpter et graver l'os et l'ivoire auraient certainement fabriqué des instruments en pierre polie s'ils en avaient eu besoin : l'idée du procédé et l'opération elle-même sont d'une simplicité trop élémentaire pour croire autre chose. Si donc il sont, jusqu'à la fin, taillé les silex par éclats, c'est que les tranchants aiguisés ne leur convenaient pas; et en effet pour beaucoup d'usages, ils n'ont aucune utilité. L'histoire même du néolithique se charge de nous le démontrer : bien longtemps après l'apparition de la pierre polie, et lorsque celle-ci entre dans sa période de décadence, on voit la taille du silex, si longtemps restée rudimentaire, prendre brusquement son essor : et alors, ce ne sont pas des instruments polis qu'on produit, mais des instruments exclusivement éclatés, des tranchants munis intentionnellement de zigs-zags et de fines dentelures, c'est-à-dire tout l'opposé du polissage.

« Dans le Nord il en est de même, mais les circonstances sont

autres. Ce qui a fait naître la théorie de l'évolution vers le polissage, c'est que là les haches polies sont surtout en silex : leurs ébauches rappellent les outils quaternaires et leur achèvement consiste dans le polissage : la succession des opérations sur chaque outil semblait être l'image de leur évolution dans le temps. Inutile de dire que c'est une illusion...

« ...L'apparition des objets en pierre polie a une signification bien autrement importante qu'un simple progrès dans la fabrication des tranchants : elle marque une révolution beaucoup plus grave : elle est la conséquence de toute une série de besoins nouveaux, d'industries jusqu'alors inconnues et qui se servaient dans leurs travaux d'instruments à tranchant aiguisé ou poli. Or, les pierres polies sont des coins, des haches, des herminettes, des ciseaux et des gouges, tous instruments identiques en essence à ceux qu'emploient encore de nos jours les bûcherons, les charpentiers et les menuisiers.

« Voilà donc ce qu'introduisit le courant néolithique : les industries du bois, répondant aux nécessités des travaux agricoles et du genre de vie nouveau qu'inaugura l'agriculture. Les diverses opérations de labour, de récolte, de transport et de conservation des récoltes, la construction de maisons et d'abris, réclamaient de nombreux appareils et pièces de bois qu'il fallait abattre, dégrossir, débiter et tailler : cela justifie pleinement le rôle presque exclusif des instruments à travailler le bois, c'est-à dire des instruments qui nécessairement devaient avoir des tranchants aiguisés soigneusement pour couper les fibres ligneuses. Et ces instruments, dès leur première apparition, ont atteint toute leur perfection : on retrouve celle-ci aussi bien dans le choix de la matière première que dans la variété de leurs formes » (pp. 10-13).

« Le genre de vie qu'inaugure cette civilisation est bien différent de celui des indigènes : il est basé sur la culture des céréales, la domestication des animaux, les travaux de charpenterie et de menuiserie, l'art céramique, le tissage, le groupement en bourgades, des rites funéraires, un culte religieux.

« La poésie homérique garde le souvenir de ces différences d'état social : elle désigne les peuples par leur système d'alimentation : les civilisés sont des *mangeurs de pain*; ces dénominations consacrent la contemporanéité des deux niveaux et mesure l'abîme qui les sépare. En effet, l'être qui vit exclusivement du produit de la chasse ou de la pêche, qui n'a d'autre abri qu'un rocher en surplomb, est le jouet de la nature; celui qui se construit un toit et fait

provision d'aliments sous forme de céréales et de troupeaux, celui-là est vraiment le maître de la terre. Cette conquête a dû se faire quelque part, mais nous ne pouvons certainement pas l'attribuer aux miséreux mangeurs d'huîtres, d'oiseaux et de lapins de l'Ibérie post-quaternaire : ils n'étaient pas armés pour une semblable victoire; ils étaient, sous ce rapport, descendus bien au-dessous de leurs lointains prédécesseurs, chasseurs de mammouth et d'ours, tailleurs de beaux silex, graveurs et sculpteurs d'os et d'ivoire, peintres décorateurs de cavernes. Le pays d'ailleurs, ne produisait pas spontanément les céréales.

« Toutes les considérations, à quelque ordre de faits qu'elles se rapportent, s'accordent pour montrer que l'éclosion de la civilisation néolithique en Ibérie n'est pas un effet d'évolution locale, que c'est un apport de l'extérieur » (p. 15).

« J'attribue la civilisation néolithique aux Ibères. Voici mes raisons.

« La tradition constante de l'antiquité désigne sous le nom d'Ibères le plus ancien peuple civilisé établi dans la péninsule. L'opinion de M. Varron, citée par Pline, résume à ce sujet les idées des anciens : *In universam Hispaniam M. Varro pervenisse Iberos, et Persas, et Phoenicas, Celtasque et Poenos tradit.* On observera que les Ibères ne sont pas les habitants primitifs, mais des colons ou des envahisseurs.

« L'archéologie nous montre les hommes de la pierre polie comme des *mangeurs de pain* c'est-à-dire des civilisés, tandis que les autochtones, mangeurs d'huîtres et chasseurs de petits animaux, étaient de véritables sauvages. Les néolithiques répondent donc à la première condition que doit remplir le peuple ibère : ils sont les plus anciens civilisés qui occupèrent l'Ibérie.

« La civilisation néolithique a couvert tout le sol de la péninsule de vestiges extraordinairement abondants et uniformes : elle y a acquis un développement considérable et sa durée a été très longue : aucune autre n'y occupe autant de place dans l'espace et dans le temps. C'est un autre caractère qui est bien propre à la race qui donna son nom au pays. De ce que cette même culture ait régné dans les autres pays d'Europe on ne peut tirer un argument détruisant le précédent, car on admet généralement que le domaine primitif des Ibères s'étendit fort au delà de la péninsule ; et d'ailleurs cette identité de culture nous sert à retracer le chemin suivi par l'immigration.

« Nous n'essayerons pas de fixer la date de l'invasion néolithique;

Travaux récents. — Archéologie et histoire.

mais on admettra certainement que la pierre polie régnait encore en Ibérie au troisième millénaire, et même au second. Nous savons de façon certaine, qu'elle fut témoin de l'arrivée de colons venant du bassin oriental de la Méditerranée et apportant des arts et connaissances relativement très raffinés, propres au niveau de la civilisation mycénienne. Par conséquent les peuples civilisés de l'Orient ont connu les néolithiques de la péninsule, ont eu avec eux des relations suivies, et ont dû transmettre à l'histoire leur souvenir et leur nom; or, parmi les noms légués par la tradition, seul celui des Ibères leur est applicable. Cette conclusion devient plus rigoureuse encore, si on admet avec moi que les colons venus de l'Est et qui se trouvèrent en contact prolongé avec les néolithiques étaient les Phéniciens; dans ce cas tout raisonnement est superflu, car il est de toute évidence que ces Phéniciens, trafiquant entre la péninsule et l'est méditerranéen du XVIe au XVIIe siècle, ont fait connaître le peuple avec lequel ils avaient des relations si importantes » (pp. 21-22).

Siret consacre également un chapitre important à l'origine de la civilisation du bronze (pp. 78-330). A signaler aussi les chapitres sur la celtisation de la péninsule (p. 420) et sur la divinité néolithique (p. 440).

***

Origine des unités métriques.

L'histoire primitive des poids et mesures dont il a déjà été question dans cette « Chronique » (cf. *Bulletin* n° 21, p. 1010 et 29, p. 1461) fait l'objet d'un traité spécial que publie le général C. Warren sous le titre de *The early weights and measures of mankind* (London, the Committee of the Palestine Exploration Fund, 1913, 135 pages). Il est intéressant de noter ici ce que l'auteur dit de l'origine des unités adoptées pour les différents poids et mesures :

« When primitive man first began to realize the usefulness of weights and measures in his daily round, there was only one series of standards he could have recourse to, at all times and in all circumstances — a series of standards in terms of parts of his own body.

« Throughout all ages, and amongst all people, even to the present day this is so. Witness the terms in use : Fingers (digits), nails, hands, fists, palms, spans, feet, forearms (ells and cubits), armstretches (fathom or orguia), and paces.

« In all matters of our daily life, whether marketing or in the workshop, hunting or surveying, soldiering or navigating, we are

accustomed to use parts of our body as our standard of measure, and constant practice enables us to do so with considerable accuracy, even when we have to refer our results to some fixed standard irrespective of the body.

« *The natural standard of length.* — The natural standard of length, used from the earliest times, is the height of a man, or the stretch of his arms from middle finger-tip to middle finger-tip, called a fathom (Greek, orguia).

« This is the original basis of all linear measure, so that, assuming the height of a man in the early days to have ranged between 62 and 74 inches, we may be certain that the original unit standard of length lay between these limits. In process of time the fathom was superseded as the unit by the half fathom (double cubit), and later by the quarter fathom (the cubit) and in still later times by the sixth fathom (the foot). In later times also the length of the fathom was fixed geometrically, but there was always kept up a relation, both in length and cubical content, to the original cubit, which was distinguished from others by the term *a cubit of a man*. The cubit of a man must have varied with every tribe until a more constant standard was discovered in the use of seeds : Rati or Gunga, barley, wheat, etc.

« *The standard of weight. The load.* — The weight of the body does not vary evenly in proportion to the height, but yet it was the only standard available in the beginning.

« Probably two bundles, together the weight of a man, balanced on either ends of a pole across the shoulder, were the first standards of weight, giving from about 60 to 80 pounds to each bundle.

« When it became desirable to use small weights, mankind had recourse to the weights of seeds of various kinds : Wheat, barley, Keration, and the Rati or Gunda seed, the latter being the earliest in use, and eventually a relation was arrived at between a number of seeds and the weight of the standard bundle.

« *The standard of capacity.* — The body gives no assistance in this matter, and a standard could only be arrived at by making use of a unit of length, forming the sides of a receptacle or box to contain a number of seeds or a volume of water equal to the weight of seeds. The first measures used appear to have been cylinders of equal height and radius, and cubes.

« It does not require any computation to show that a cylinder 1/8

Travaux récents. — Archéologie et histoire.

the height of a man in height and radius, would hold from 60 to 80 pounds weight of water, because we know that the cylindrical bushel measure of to-day, holding 80 pounds weight of water has a depth and radius of 8·9046 inches, giving 71·8 inches to the height of a man; the cubit unit of a man thus being 17·8 inches.

« As measures of capacity increase or diminish by doubling or halving the height (and radius with cylinder) the capacity increases or diminishes by a multiple of 8.

« *The system of numbering adopted by early man.* — Before mankind occupied the Euphrates Valley and commenced their migrations over the world, they are assumed to have been located in tribes about Lake Van in Armenia, and to have possessed an old established civilization, so far as it went. They had some knowledge of the science of numbers, and they had weights and measures. Their system of numbering was at first binary. They could add and substract in the progression 1, 2, 4, 8, 16, 32; consequently all their weights are based on doubling and halving. Subsequently they adopted the system of multiplying by fours, used by tribes in India at the present day (the Ganda system) and when measures of capacity were introduced they learnt by experience that by doubling the side of a cube or cylinder (radius also) they doubled the capacity three times in succession or eight times » (pp. 1-3).

[Warren, General Sir Charles. Né en 1840. Études militaires. Mission en Palestine et fouilles sous les auspices du « Palestine Exploration Fund ». Nombreuses missions officielles et militaires dans les Indes et d'autres colonies anglaises (campagne égyptienne, 1882, etc.). Principaux travaux : *Underground Jerusalem* (1874); *The temple of the tomb* (1880); *Survey of Palestine : Jerusalem* (1884); *On the veldt in the seventies* (1902); *The ancient cubit and our weights and measures* (1903).]

*
* *

Pourquoi les anciens ont créé des fondations.

Le régime des fondations antiques, c'est-à-dire de ces groupements de propriétés et d'intérêts constitués par le fondateur pour être affectés à une destination permanente, se trouve exposé dans un ouvrage récent, composé sous l'inspiration du Prof. B. Keil par un de ses élèves, B. Laum. L'ouvrage est intitulé : *Stiftungen in der griechischen und römischen Antike* (Leipzig, Teubner, 1914,

Travaux récents. — Archéologie et histoire.

18 marks). Le premier volume (255 pages) renferme l'exposé proprement dit et le second (223 pages) les documents.

Dans les conclusions, l'auteur examine les motifs qui ont amené les anciens à constituer des fondations :

« Wie der primitive Mensch all sein Tun und Handeln nur auf eine Person bezieht, so ist auch die Triebfeder, die die Stiftung ins Leben ruft, durchaus egoistischer Natur ; auf der einen Seite ist es die Sorge, während seines Lebens die Gunst der Götter zu besitzen, die den Menschen trieb, durch Stiftungen den Unterhalt ihres Kultus zu sichern, auf der anderen Seite die Sicherung des Totenkultus für die eigene Person. Besonders dieses letzte Motiv spielt in der frühen Zeit eine sehr grosse Rolle. Aus dem Glauben an eine Fortexistenz der Seele nach dem Tode erwuchs die Vorstellung, dass diese Fortexistenz nur dann gesichert oder einigermassen behaglich gestaltet werden könne, wenn die Nackommen für sie sorgen (vgl. Ed. Meyer, *Gesch. des Altertums*, 1^3, S. 20 und 120). In der frühesten Zeit ist durch die Strenge der Familienorganisation das Fortbestehen verbürgt. War jedoch eine Nachkommenschaft nicht da oder aber Gefahr vorhanden, dass jene freiwillig den Totenkult nicht besorge — auch Verlust des Vermögens konnte die Ausführung unmöglich machen —, so musste zu Lebzeiten auf einem anderen Wege für die Sicherstellung des Totenkultus gesorgt werden. Hier setzt die Institution der Stiftung ein » (pp. 237-238).

« Wie bei den äegyptischen und babylonischen sind auch bei den griechischen Stiftungen die Motive, die sie hervorrufen, durchaus egoistischer Natur. Die Gunst der Götter zu erwerben und sein eigenes Ich durchzusetzen und unsterblich zu machen, sei es nun durch Sicherung des Totenkultus oder durch Erreichung von Titeln und immerwährenden Ehren, die den Namen der Nachwelt überlieferten, das sind die Triebfedern. Es ist das Zeitalter der gespreizt gehenden Philosophen und Tugendegoisten in das die erste Blüte der Stiftungen fällt. Oft geben äussere Anlässe den Anstoss zur Errichtung, ein bekleidetes Amt, Orakel, besondere Notlagen u. a. m. Es wäre interessant, dies Kapitel der Motive näher zu betrachten. Wohltun ist Königspflicht, haben die Philosophen gelehrt. Doch nicht das ist die Triebfeder; wenigstens gewinnt man aus den Urkunden einen anderen Eindruck. Es ist die Zeit, wo der Herrscherkult entsteht, wo die Diadochen zahlreiche neue Städte gründen und sie nach ihrem oder dem Namen ihrer Gattinen benennen. Das erinnert an die Ἀττάλεια Εὐμένεια und an manche andere von den Stiftern abgeleitete Namen, mit

denen die Stiftungen benannt werden. Und ebenso abstossend wie das ist die Bettelei der Kommunen; zwar zwingt sie die Armut... die von 300 ab in Griechenland allgemein wird, dazu; aber dass das eine des freien Hellenen unwürdige Kriecherei ist, hat schon Polybius gesagt. Den Fürsten, die reich waren, war das Betteln nur willkommen; Geben bindet, und so erreichten sie so ihre politischen Ziele » (p. 242).

« Dem von der griechisch-römischen Stiftung der Kaiserzeit entworfenen Bilde fügt sich die römische Stiftung ein, ohne es stark zu ändern. Die Motive, die zur Stiftung den Anlass geben, sind dieselben wie in Griechenland, Ehrsucht und Unsterblichkeitsverlangen. Bemerkenswert ist zunächst die von den griechischen abweichende Organisation des Totenkultes in Funeralkollegien, nachdem die Pflege des Totenkultes in der Familie durch Lockerung derselben sein Ende gefunden (vgl. Sarrazin, 84). Neben grosse Spenden treten bei diesen Feiern luxuriös ausgestattete Totenmähler, an denen zahlreiche Beamte und Kollegien teilnehmen. Zu diesen kommen wie in Griechenland Stiftungen für Grabpflege (*cura*).

« Agonale Stiftungen sind nicht sehr zahlreich; sie finden sich fast ausschliesslich in den Provinzen; neben Oelstiftungen (aus Comum und Barcino) stehen die Spielstiftungen, unter ihnen das einzige Beispiel einer römischen Stiftung auf deutschem Boden, das aus Bitburg in der Rheinprovinz stammt. Auch unter den römischen Stiftungen nehmen die sozialen weitaus die erste Stellung ein: wie in Griechenland finden sich auch hier Stiftungen für Verteilungen und Gelage, für Kommunalbauten wie Bäder, Wege, Theater, Bibliotheken u. s. w.

« Eine spezifisch römische Institution sozialer Natur ist die Alimentatio, sie wird von den Kaisern (besonders Traian und Hadrian) eingerichtet und bezweckt freie Kinderernährung und -erziehung, um durch der Armut und moralische Dekadenz hervorgerufenen Kinderlosigkeit entgegenzuarbeiten; so ist es mehr ein Akt der Politik als der reinen Menschenliebe. Die Gaben bestehen meist in Geld, bisweilen auch in Getreide. Die Teilnehmer männlichen Geschlechts sind durchschnittlich in der Ueberzahl. Interessant ist, dass wir hier den Einfluss einer rein römischen Institution nach Griechenland verfolgen können; das Beispiel der kaiserlichen Munifizenz hat in Griechenland (Athen und Sillyon [Kleinasien]) den kaiserlichen Stiftungen ähnliche durch Private hervorgerufen » (pp. 251-252).

Travaux récents.
—
Archéologie et histoire.
—

[Laum, Bernhard. Né en 1884. A fait ses études aux Universités de Bonn, Munich et Strasbourg. Mission en Orient (étude des municipalités antiques).]

***

De l'idée que les anciens se faisaient de la cité.

L'impérialisme des cités grecques de l'antiquité, c'est-à-dire la situation en vertu de laquelle certaines cités en tenaient d'autres sous leur dépendance, a été étudié par W. S. Ferguson, professeur à l'Université Harvard, dans un ouvrage récent intitulé : *Greek Imperialism* (Boston, Houghton, Mifflin et Cie, 1913, 258 pages, 2 dollars). Cet impérialisme, qui diffère sensiblement de l'impérialisme moderne, n'était possible qu'à raison de la représentation particulière que les anciens Grecs se faisaient de la cité :

« Cities meant to all the Greeks what (and much besides) the city and the nation combined mean to those of us who do not live in the country. They were the source and object at once of municipal and national pride. The problems which city-states had to consider and solve were not simply those in which good citizens find it so hard nowadays to develop a wholesome interest. Questions of police, education, public works, appointments; conflicts of racial, sectional, class, and religious ambitions; rivalries with neighboring cities for commercial, political, and cultural leadership — controversies of this order are common to all cities in all times and places. But the politics of the Greek cities had a high seriousness of their own. Each town had its own foreign policy to determine, its own army to train and direct, its own church to equip with shrines and deities, its own gods to honor with games and tragedies. Every move on the complex chessboard of the Mediterranean world might be pregnant with meaning to it. On one day it might decide that the time had come to seize some borderland in dispute with its immediate neighbors. On another it might conclude an alliance which imposed the obligation to wage a great war against frightful odds. On another the subject of voting might be the recognition of a new god or goddess, which, in fact, was often tantamount to a new creation. And in considering all these matters citizens were simply doing what their fathers and forefathers had done from time immemorial. Memories of great actions done in olden times were preserved by monuments of bronze or marble, and revived annually by appropriate ceremonies. Legend and fact, blended in an edifying tradition, — the repository of the yearnings and ideals of dead genera-

Travaux récents.
—
ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

tions, — inspired the living to bear themselves worthily in all national crises : *Love thou thy land with love for-brought from out the storied past* was an admonition of which Greek cities of the classic epoch stood in little need. The mischief was that the land which they loved was not all Greece, but merely the territory of a single town.

« The national fanaticism of the countries of modern Europe is probably more tolerant of foreign interference than was the passionate patriotism of the little urban units with which the imperial policy of Athens and Sparta had to deal » (pp. 17-19).

[FERGUSON, WILLIAM SCOTT. Né en 1875. A fait des études aux Universités Cornell, de Montréal, de Berlin et d'Athènes. A professé à l'Université de Californie et à Harvard. Associé de la « Carnegie Institution » de Washington. Principaux travaux : *The Athenian Secretaries* (1898) ; *The Athenian Archons* (1899) ; *Hellenistic Athens* (1911), etc.]

***

Histoire de la civilisation islamique.

Le volume que M. HORTEN publie sous le titre de *Einführung in die höhere Geisteskultur des Islam* (Bonn, COHEN, 1914, 112 pages) a pour but de vulgariser les idées philosophiques, théologiques et scientifiques répandues dans le monde islamique, principalement depuis l'an 800 jusqu'à l'an 1100 et en partie aussi jusqu'à notre époque. L'auteur s'est proposé en même temps de faciliter l'intelligence des sources aux débutants.

***

Le rôle de la monnaie dans l'histoire de Douai.

Dans le tome II de son histoire de *La vie urbaine de Douai au Moyen-Age* (Paris, PICARD, 1913) G. ESPINAS étudie spécialement l'aspect économique du sujet et notamment la *draperie*. Il expose, dans les termes suivants, le rôle que la richesse a joué dans le développement et la décadence de cette ville :

« Si l'on veut considérer vraiment la réalité, il est aisé de voir que la question essentielle dans tout le cours de l'histoire urbaine et même dans sa décadence, est de nature foncièrement économique. Primitivement, ce n'est pas dans le but de chercher plus de libertés, mais dans celui fort différent de trouver plus de richesses, que les commerçants sont venus s'établir sur les bords de la Scarpe. C'est également l'accroissement graduel de leurs ressources qui leur a permis d'acquérir une autorité suffisante avec

Travaux récents. — Archéologie et histoire.

toutes ses conséquences, pour former en un mot une communauté, et qui a amené la ville au degré de grandeur que nous avons connu. Cette dernière une fois atteinte, c'est l'argent encore, qui après avoir créé et uni les membres de l'association, les divisa et rendit l'union un vain mot. N'était-ce pas un principe essentiel de l'industrie fondamentale de la ville que de favoriser la supériorité et l'infériorité sociales extrêmes des donneurs et des récepteurs du travail? Ce ne fut également rien d'autre que la question pécuniaire qui, paraissant imprimer un tournant brusque à la vie communale, commença à la ramener lentement à son premier état. Aussi, n'est-il que naturel de voir la fiscalité dominer graduellement la période s'ouvrant à ce moment, pour réduire la ville au rôle de pur district financier de l'autorité extérieure. C'est donc sans conteste l'argent qui, sous des formes diverses, explique l'apparition, la floraison, puis la faiblesse urbaines, qui successivement fait naître, prospérer et tomber la cité. Cause de sa formation, motif de son développement, sujet de ses luttes, raison de son amoindrissement, l'argent a créé, a unifié et a dissocié; il a fondu la ville et la communauté et les a séparées; il a écarté le pouvoir extérieur et l'a ramené. Il dirige et domine souverainement la marche de la cité : il la suscite, l'accélère et l'arrête. En son histoire s'incarne et se résume l'histoire de la ville » (tome II, pp. 1188-1189).

Cet ouvrage renferme encore un grand nombre de données et de consultations intéressantes sur l'organisation de l'industrie, le commerce, la monnaie, les prix et les différents articles de commerce, la meunerie, la boulangerie, le cuir, les confréries et les corporations.

Origine de la ville de Douai.

L'origine de Douai soulève plusieurs questions intéressantes. Une partie de la ville (la rive droite) a été aménagée d'une façon systématique :

« La rive droite... n'est donc pas également sans offrir des traits significatifs. Tout d'abord, extérieurement, sa forme géométrique générale, la direction rectiligne des rues, la concentration autour de la place du marché, la forme et surtout la situation de cette dernière, la position voisine des halles ainsi que celle de l'église principale, font reconnaître sans peine que toute cette partie essentielle est caractérisée par un principe absolument apparent : la régularité. Dans ces conditions, il est inadmissible qu'un tel élément de la cité ait été bâti au hasard, mais il n'a pu qu'être construit selon un plan préconçu et déterminé. On ne saurait prétendre qu'il ait

été édifié d'un seul coup, mais il ne paraît pas être douteux qu'avant le début de sa construction sa forme d'ensemble ne se soit trouvée tout à fait arrêtée. Or, sans aucune erreur possible, sa situation comme ses dispositions, dépendaient des deux voies qui se coupaient vers son milieu. Leur croisement détermina la formation de la ville, leur point exact de rencontre, son centre, leur direction, sa forme générale, ainsi que le sens de ses voies de communication secondaires : ce fait se démontre de lui-même. Cette action des routes considérée par le simple côté topographique, est infiniment plus sensible à *Duacum* qu'à *Duaculum* et il en résulte une régularité tout à fait inconnue dans le second élément. Mais de plus, ces chemins, comme voies de transit autour desquelles la ville s'est formée, l'ont par cette influence et ce point de vue commercial, caractérisée à un degré également beaucoup plus accentué que celui qui a été constaté précédemment sur la rive gauche. En effet, les édifices à utilité générale de *Duacum*, tout d'abord par leur importance comme par leur but, sont essentiellement différents de tous les précédents : si leur rôle est relativement beaucoup plus minime encore qu'à Douayeul, ils ont alors absolument perdu toute marque publique pour ne présenter qu'un caractère local, et plus spécialement, ils n'ont même plus une fin économique au moins directe, car la ville l'a acquise à leur place. C'est qu'en somme, tout entière, elle est d'abord un ensemble privé et individuel et que surtout, avec ses passages commerciaux et ses places de marché nombreuses, dont justement la principale est tout à la fois le croisement des deux voies constitutives et le centre de l'agglomération, elle ne peut que prendre une nature d'économie pécuniaire incontestable : en ce sens, elle ne doit même plus avoir que dans une proportion beaucoup moindre, un caractère domanial tel que l'offre Douayeul. Elle peut donc posséder une vie particulière et une marque originale et de plus en jouir dans des conditions intensives. De tous ces points de vue, elle s'oppose maintenant et d'une façon absolue au primitif *castrum* » (vol. I, pp. 37-38).

« L'hypothèse la plus simple pour expliquer la forme générale de cette partie de l'agglomération est qu'elle est vraiment, dans le sens le plus complet du mot, une fondation. Or, ce fait n'est pas seulement intéressant en soi, mais il l'est d'autant plus qu'il ne constitue nullement un phénomène isolé. Non seulement dans la région flamande, mais dans l'Allemagne propre, on remarque le contraste qu'offre le plan des vieilles cités romaines avec celui d'un certain nombre de centres modernes apparus à peu près à la

même époque que Douai. Dans les premières agglomérations, tout est dispersé, désordonné, parce qu'en somme tout est dominé et dirigé par le passé. A l'égard des autres villes, que l'on considère d'abord, au milieu de la région intermédiaire franco-germanique, des cités telles que Saint-Omer et Ypres, il sera facile de voir que la partie religieuse ancienne est aussi irrégulière et touffue que l'élément urbain l'est peu, et que celui-ci apparaît à la fois comme très ordonné et convergeant autour d'un marché où s'élève la halle échevinale et marchande, sans oublier que non loin est l'église urbaine. Il existe déjà une opposition bien tranchée, mieux encore une irréductibilité complète entre ces deux parties dans le cas où elles sont plus ou moins connues, en dehors d'un troisième élément intermédiaire. Or, c'est dans certaines villes allemandes que ce triple organisme semble se rencontrer avec le plus de fréquence et de netteté. Tout d'abord apparaît surtout le *burg*, lieu public et fortifié, ou à la rigueur, l'évêché et le cloître; puis, presque simultanément se montre la colonisation agricole, le village, toujours très irrégulièrement bâti et qui n'est que l'émanation utile et l'accompagnement pratique d'un des éléments précédents. En effet, aucune de ces parties du même organisme n'a eu, ni une vie séparée, ni une influence postérieure, mais toutes deux ont été étroitement liées et leur valeur et leur action n'ont existé que pour elles-mêmes. Enfin, est née la vraie ville, extérieurement de forme surtout piriforme ou ovale, en dedans très régulière et enfin, systématiquement concentrée autour d'un marché qu'avoisinent la halle et l'église, ainsi, véritable cœur et réelle origine du centr urbain. Le seul lien, purement apparent, entre cette partie et les deux précédentes, est que les plus anciennes ont été réunies à la nouvelle par une enceinte partie de celle-ci. Il n'en est donc que plus essentiel de remarquer que la ville n'est pas sortie des agglomérations primitives, mais s'est constituée latéralement à elles, qu'il n'y a pas eu développement, mais création distincte. Or, si l'on compare maintenant la formation topographique supposée de Douai avec la croissance connue de certaines de ces villes allemandes, il est réellement impossible de ne pas être frappé par une véritable identité générale, de ne pas admettre qu'au *burg*, au village et à la ville germaniques, correspondent sur les bords de la Scarpe, respectivement le *castrum*, *Duaculum* et *Duacum* et, par conséquent, de ne pas croire que, de part et d'autre, le dernier élément, qui seul nous intéresse en réalité, n'ait eu une semblable origine : dans ces conditions, pour Douai même, ce rapprochement

confirme d'une façon aussi claire que possible la conjecture émise que la véritable ville est bien la partie située sur la rive droite, qu'on doit considérer comme un élément neuf ne provenant pas des deux autres » (vol. II, pp. 1157-1158).

[ESPINAS, GEORGES. Né en 1869. Archiviste paléographe, Membre résidant et bibliothécaire de la Société des antiquaires de France. Principaux travaux : *Les guerres familiales dans la Commune de Douai aux XIIIe et XIVe siècles : les Trèves et les Paix* (1899); *Les finances de la Commune de Douai des origines au XVe Siècle* (1902); *Une bibliographie de l'histoire de la France économique au Moyen Age* (1907); *Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière de Flandre* (avec PIRENNE, 1906-1909) etc.]

* * *

Les États-Unis à la fin du XVIIIe siècle.

L'Université Yale a publié le *Voyage aux États-Unis de l'Amérique 1793-1798*, de MOREAU DE SAINT-RÉMY (New-Haven, University press, 1913, XXXVI-440 pages). C'est le professeur S.-L. MIMMS qui s'est chargé de l'édition et de l'introduction. Le manuscrit se trouvait aux Archives coloniales de Paris. L'ouvrage est intéressant au point de vue de la description des mœurs américaines de l'époque.

* * *

L'évolution intellectuelle de l'Allemagne.

R. LOTE continue ses études sur l'évolution intellectuelle de l'Allemagne (Cf. *Bulletin*, n° 29, p. 1624) par un traité intitulé : *Du Christianisme au Germanisme. L'Evolution religieuse au* XVIIIe *siècle et la déviation de l'idéal moderne en Allemagne* (Paris, ALCAN, 1913, 364 pages, 3 fr. 50). L'auteur entend par germanisme, la conception élaborée par l'élite allemande à l'aide d'éléments empruntés à l'histoire, à la religion et à la science, dans le sens de l'impérialisme et de l'esprit de discipline. Le présent volume comprend les chapitres suivants :

I. — *Les causes d'une évolution intellectuelle : l'histoire des religions au* XVIIIe *siècle :* 1. Premier courant : l'apologétique chrétienne en histoire et son développement moderne. — 2. Deuxième courant : l'expérience historique et les idées nouvelles. — 3. Le confluent : l'esprit du XVIIIe siècle (premier aspect) : procédés et théories.

II. — *La crise allemande* : 4. Le danger d'irréligion et le problème politico-religieux. — 5. L'Allemagne protestante et le danger catholique. — 6. L'Étatisme ou la discipline en face de la vérité.

Travaux récents. — Archéologie et histoire.

III. — *Vers le Germanisme* : 7. La genèse d'une vérité « pratique » ou la religion de la volonté. — 8. Suites générales du siècle (deuxième aspect) : à la recherche d'un idéalisme. — 9. La « culture » et le germanisme.

***

Une histoire économique de la Russie.

J. Mavor, professeur d'économie politique à l'Université de Toronto, est l'auteur d'une histoire économique de la Russie (*An economic History of Russia*, London, Dent et Cie, 1913, 2 vol., 31 sh. 6 p.) où il montre que c'est dans l'histoire russe qu'on peut suivre le plus aisément l'action des forces économiques et les différentes manifestations de l'esprit individualiste et communautaire. Il y étudie aussi les origines de la grande industrie au xviiie siècle. Mavor s'est efforcé de présenter au public de langue anglaise les travaux les plus récents des auteurs russes. Le livre premier traite du développement des formes politiques de l'État russe et de l'origine du servage, le deuxième de l'état des paysans sous le régime du servage et de sa suppression, le troisième de l'industrie contrôlée par l'État, le quatrième des mouvements politiques et révolutionnaires antérieurs à 1903, le cinquième des phases récentes de la question agraire, le sixième du développement de l'industrie sous l'influence du capitalisme et le septième des événements politiques survenus depuis 1903.

[Mavor, James. Né en 1854. A fait ses études à l'Université de Glasgow. Professeur d'économie politique à l'Université de Toronto depuis 1892. Principaux travaux : *Wages theories and statistics* (1888); *Currency Reform* (1891); *Report on labour Colonies in Germany*, etc. (1893); *The English railways rates question* (1894); *Report on immigration into Canada* (1900); *Railway transportation in America* (1909), etc.

***

Philosophie de l'histoire du Canada.

Le *Bulletin de la Société Internationale de science sociale*, de mars 1914, renferme un article de L. Gérin sur « L'intérêt sociologique de l'œuvre de Garneau », ou plutôt des Garneau, car il s'agit de « L'histoire du Canada », publiée pour la première fois à Québec par F. X. Garneau, en 1845, en 4e édition en 1882, par les soins d'un fils, A. Garneau, et en 5e édition, en 1914, par les soins d'un petits-fils, H. Garneau.

« L'intérêt national, humain, de cette œuvre et de la vie de son

auteur est très grand; mais, pour le moment, c'est leur intérêt sociologique que je voudrais dégager. Essentiellement il consiste en ceci : plus vivement que nulle part ailleurs, et plus nettement qu'à aucune autre époque peut-être, on y aperçoit en action et en réaction des groupements sociaux très divers, depuis les plus anciens, les moins spécialisés, les moins variables et aussi les plus sourdement impératifs, comme ceux de race et de religion, jusqu'aux plus récents, aux mieux adaptés, aux plus dépendants de la volonté humaine, comme ceux, par exemple, qui se rattachent à l'organisation économique ou politique du pays.

« Certaines sociétés, dites simples ou primitives, donnent de prime abord une forte impression de mystère et de fatalité. Elles se réduisent à un petit nombre de groupements fondamentaux ; la famille y est en même temps atelier de travail, et, avec le clan et la tribu, pourvoit à tous les besoins de la vie publique ou de la vie privée. Et ces groupements, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, sont en correspondance étroite, d'une part avec la nature du lieu, d'autre part avec le type physique de la race. A la fois l'homme et l'organisation sociale y paraissent dominés par les conditions naturelles ambiantes.

« L'intérêt qui s'attache particulièrement à ce genre de société ne fait certes pas défaut à celle où vit GARNEAU et dont il écrit l'histoire. Notamment les bandes d'Indiens auxquelles elle s'est juxtaposée jadis, sans pouvoir se les assimiler, ont bien ce double trait saillant : structure anatomique de l'homme et des institutions sociales, qui est une simple transposition en quelque sorte des caractères du milieu physique. Le peau rouge ne réagit que faiblement contre les influences du lieu ; il se contente pour sa nourriture des produits que ce lieu lui offre spontanément ; il ne se protège guère, par le vêtement et l'habitation, contre l'action des agents atmosphériques. Il est lui-même comme une dernière production spontanée du pays, et, dès qu'on l'en déracine ou qu'on l'isole de la grande nature, il dépérit et il meurt. Aussi bien, d'institution sociale, il ne connaît que les groupements fondés sur la consanguinité, qu'elle soit réelle ou qu'elle soit fictive.

« Même les Canadiens de descendance européenne ont gardé de la souche ethnique première, ou du lieu d'origine, des caractères physiques, encore assez apparents et fins. L'œil le moins exercé distingue, à première vue, la physionomie d'un Canadien français de celle d'un Canadien anglais, écossais ou irlandais. Ces différences, peu remarquées en temps ordinaire, deviennent, aux

Travaux récents. — ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

époques troublées, prétexte à injure et caricature. On fait alors appel au « sang » comme à l'irréductible facteur de séparation, et les passions populaires s'en autorisent pour légitimer les pires excès.

« Cependant, déjà ici, la nature, qu'elle exerce son action par l'intermédiaire des agents purement physiques, ou par celle des éléments biologiques, ne joue plus qu'un rôle secondaire. Dans ce pays nouveau, où s'opère la rencontre de groupes à multiples origines, les influences émanent de diverses natures de lieux et de diverses races primitives tendent à se faire échec mutuellement et à se fondre en un tout homogène. Et, au surplus, la résultante de ce concours d'influences, quelle qu'elle soit, se complique d'influences proprement sociales, comme celles émanant de la profession, de la classe, etc. Bref, la société, dont nous entretient GARNEAU (abstraction faite de ses groupes d'aborigènes, peu nombreux, du reste, et en voie de disparition) a de longue date franchi le stade *anthropologique*; elle n'en garde plus que certains caractères tout extérieurs » (pp. 58-59).

« Ce qui donne à l'histoire du Canada, racontée par GARNEAU, un intérêt tout particulier, c'est le spectacle d'une société encore toute pénétrée de traditions et d'usages séculaires qui, presque à son insu, est entraînée dans la voie du changement et de l'imprévu; de groupes de populations qui, avant même d'avoir perdu le souvenir de leurs origines ethniques diverses, sont mis en concurrence sur le même sol, bien plus, sont appelés à coopérer en vue de la constitution de groupements d'un type nouveau, inconnu, insoupçonné des ancêtres.

« Il n'y a plus le mystère des sociétés primitives, antiques (les groupements nouveaux se constituent sous nos yeux); il n'y a plus l'imposante immobilité des sociétés fondées sur la coutume (les groupements s'adaptent avec célérité aux conditions nouvelles et se modifient en vue de multiples besoins et au gré de multiples caprices). Mais si la société nouvelle n'a plus l'attrait du mystérieux ni le prestige de l'immuable, elle a l'intérêt dramatique qu'inspirent toujours le mouvement, la vie, l'action consciente et ordonnée de grands organismes » (pp. 59-60).

* * *

Sommaire bibliographique.

Seeberg, R. — Vom Sinn der Weltgeschichte. (Berlin, Akadem. Buchh. von Skopnik, 1913, 1.20 Mk.)

Eisler, D[r] R. — Wille und Notwendigkeit in der Geschichte. (*Annalen der Naturphilosophie*, Bd. 12, H. 4, 1914.)

Travaux récents.

—

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

Dunning, W. A. — Truth in history. (*Amer. historical Review*, January 1914.)

Xénopol, A. D. — La causalité dans la série historique. (*Revue de synthèse historique*, décembre 1913.)

Super, Ch. — History and imagination. (*Westminster Review*, January 1913.)

Verennikov, V. J. — Le hasard en histoire et la méthode statistique. (*J. ministerstva narodnago prosvesceniia*, novembre 1913.)

Schorz, M. — Urkunden des altbabylonischen Zivil- und Prozessrechts. (Leipzig, Hinrichs, 1913, 21 Mk.)

Delbrueck, H. — Warum hat das klassische Altertum keine Repräsentativ-Verfassungen gekannt? (*Zeits. für Sozialwissenschaft*, H. 4, 1914.)

Keller, L. — Die Kultverbände der Humanität im Altertum und ihr symbolisches Gebrauchtum. (*Monatsh. Comenius-Ges.*, 1913.)

Thierfelder, A. — Die neuere Forschung zur antiken Musik. (*Geisteswissenschaften*, 12. Februar 1914.)

Limmer, G. — Engineering of antiquity and technical progress in arts and crafts. (London, Marvin, 1913.)

Braams, Dr W. — Zur Geschichte des Ammenwesens im klassischen Altertum. (Jena, Fischer, 1913, 1 Mk.)

Johnson, A. — The creation of the tribe Ptolemais at Athens. (*The American Journal of philology*, 1914.)

Roscher, W. H. — Omphalos. Die Vorstellungen der Griechen und anderer Völker vom « Nabel der Erde ». (Leipzig, Teubner, 1913, 8 Mk.)

Fabia, Ph. — Les prétoriens de Vitellius. (*Revue de philologie*, janvier 1914.)

Cavaignac, E. — Le texte de Polybe vi, 19, 2, et la durée du service militaire à Rome. (*Revue de philologie*, janvier 1914.)

Groag, E. — Beiträge zur Geschichte des zweiten Triumvirats. (*Klio*, H. 1, 1914.)

Steinwender, Th. —Die römische Taktik zur Zeit der Manipularstellung. (Danzig, Brüning, 1913, 4 Mk.)

Bouchier, E. — Life and letters in Roman Africa. (Oxford Univ. Press, 1913, 1.50 Doll.)

Geffcken, J. — Kaiser Julianus. (Leipzig, Dietrich, 1914, 4 Mk.)

Negri, G. — L'imperatore Giuliano l'apostata. (Milano, Hoepli, 1914, 6.50 L.)

Francisci, P. — Legge delle dodici tavole. (Milano, Independenza, 1913.)

Mess, Dr A. — Caesar. Sein Leben, seine Zeit und seine Politik bis zur Begründung seiner Monarchie. (Leipzig, Dietrich, 1913, 3.80 Mk.)

Mueller, Dr C. — Altgermanische Meeresherrschaft. (Gotha, Perthes Verlag, 1913, 10 Mk.)

Riese, A. — Das rheinische Germanien in den antiken Inschriften. (Leipzig, Teubner, 1913, 18 Mk.)

Cramer, F. — Römisch-germanische Studien. (Breslau, Hirt, 1914, 6.80 Mk.)

Cramer, F. — Römisch-fränkische Kulturzusammenhänge am Rhein. (Breslau, Hirt, 1914.)

Herrmann, A. — Ein alter Seeverkehr zwischen Abessinien und Süd-China bis zum Beginn unserer Zeitrechnung. (Berlin, *Mitt. Ges. Erdk.*, 1913.)

Travaux récents.

—

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

von Gierke, O. — Les théories politiques du moyen âge. (Paris, Tenin, 1913, 10 Fr.)

Smith, A. — Church and State in the middle ages. (London, Milford, 1913.)

Mac Kechnie, W. — Magna Carta : a commentary on the Great Charter of King John. (London, Maclehose, 1913.)

Misciattelli, P. — Mistici senesi, seconda edizione. (Siena, Turbanti, 1913, 4 L.)

Block, W. — Die Condottieri. (Ebering, Berlin, 1913, 5 Mk.)

Szefkue, J. — Die Servienten und Familiaren im ungarischen Mittelalter. (*Ungar. Rundschau*, 1913.)

Orpen, G. H. — The effects of Norman rule in Ireland 1169-1333. (*American historical Review*, January 1914.)

Baldwin, J. — The king's council in England during the middle ages. (London, Milford, 1913, 18 Sh.)

Wunderlich, B. — Die neueren Ansichten über die deutsche Königswahl und den Ursprung des Kurfürstentums. (Berlin, Ebering, 1913, 6 Mk.)

Eberbach, G. — Die deutsche Reichsritterschaft in ihrer staatsrechtlich-politischen Entwicklung von den Anfängen bis zum Jahre 1495. (*Beitr. kulturgesch. Mittelalter*, 1913.)

Barge, Dr H. — Zur Genesis der frühreformatorischen Vorgänge in Wittenberg. (*Historische Vierteljahrschrift*, H. 1, 1914.)

Elkan, A. — Entstehung und Entwicklung des Begriffs « Gegenreformation ». (*Historische Zeitschrift*, F. 3, Bd. 16, H. 3, 1914.)

Gurlitt, C. — Die Sklaverei bei den Türken im 16. Jahrhundert nach europäischen Berichten. (*Beitr. Kenntn. Orient.*, Halle, 1913.)

Weingaertner, Dr G. — Zur Geschichte der Kölner Zunftunruhen am Ende des 18. Jahrhunderts. (Münster, Aschendorff, 1913, 2 Mk.)

Penn, C. — The Navy under the early Stuarts and its influence on English history. (London, The Faith Press, 1913.)

Bergmann, H. — La vie parisienne au XVIIIe siècle. (Paris, Alcan, 1914, 6 Fr.)

Lingelbach, W. E. — Historical investigation and the commercial history of the Napoleonic Era. (*American historical Review*, January 1914.)

Benoist, Ch. — L'homme de 1848. (*Académie des sciences morales et politiques*, mars 1914.)

Thomas, W. I. — The Prussian-Polish situation. An experiment in assimilation. (*American Journal of sociology*, March 1914.)

Massow, W. — Die deutsche innere Politik unter Kaiser Wilhelm II. (Stuttgart, Deutsches Verlag, 1913, 5.50 Mk.)

Guérard, A. — French civilization in the nineteenth century. (London, Fisher, 1913, 12.6 Sh.)

Coste, G. —Rôle législatif et politique du Sénat sous la troisième république. (Montpellier, Firmin, 1913.)

Giovanni, B. P. — L'Italie moderne. (Paris, Flammarion, 1913, 3.50 Fr.)

Beard, C. A. — Some economic origins of the Jeffersonian democracy. (*American historical Review*, January 1914.)

Van Langenhove, F. — Notes sur la nationalité albanaise (avec une carte). (*Revue de l'Université de Bruxelles*, février 1914.)

Bliss, H. S. — The Balkan War and Christian work among Moslems. (*International Review of missions*, October 1913.)

Travaux récents.

—

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

Wilhelm, R. — The influence of the Revolution in China. (*International Review of missions*, October 1913.)

Moule, A. — History of the Chinese people. (New York, Gortham, 1913, 2 Doll.)

Nystroem, E. — Det nya Kina (La Chine nouvelle). (Stockholm, Norstedt u. Söner, 1913, 15 Fr.)

Witte, J. — Ostasien u. Europa. (Tübingen, Mohr, 1914, 5 Mk.)

Kurth, G. — La nationalité belge. (Namur, Picard-Balon, 1913, 1.50 Fr.)

Masaryk, Th. — Russland u. Europa. (Jena, Diederich, 1913, 12 Mk.)

Lamprecht, Dr C. — Ueber auswärtige Kulturpolitik. (Stuttgart, Kohlhammer, 1913, 0.50 Mk.)

Scott-James, R. — The influence of the press. (London, Partridge, 1913, 3.6 Sh.)

Hansen, J. J. — Lebensbilder hervorragender Katholiken des 19. Jahrhunderts. (Paderborn, Bonifacius-Druckerei, 1913, 3.80 Mk.)

Ethnologie.

ETHNOLOGIE.

—

Les conditions climatériques et les migrations arabes.

Le premier volume de l'ouvrage de H. LAMMENS, S. J., sur *Le berceau de l'Islam. L'Arabie occidentale à la veille de l'Hégire.* (Rome, Institut biblique, 1914, XXIII-391 pages) est consacré à l'étude du climat de l'Arabie et aux Bédouins.

Du chapitre qui concerne les conditions climatériques, il convient de détacher quelques passages où est agitée la question de savoir quelle influence ces conditions ont pu avoir sur les migrations arabes :

« Après la mort de MAHOMET, la faim a chassé les Bédouins de leurs déserts. Cette formule demande à être appréciée à sa juste valeur. Elle constate que le nomade n'a jamais renoncé à l'espoir d'améliorer son sort ; qu'il demeure un incorrigible pillard, décidé à récolter là où il n'a pas semé. Ce programme, les Bédouins de l'intérieur de la péninsule l'ont toujours mis en pratique aux dépens des palmeraies et des oasis, situées dans leur voisinage, comme les tribus de la périphérie n'avaient jamais cessé d'empiéter sur les frontières, les séparant des pays de culture. On peut poursuivre la série de ces empiètements pour le moins depuis l'époque d'HAMMOURABBI. Tout devait engager les Arabes à y persévérer. En cas d'échec il leur suffisait de regagner leurs déserts, où personne ne songerait à les poursuivre. Dans cette vie mouvementée, l'hégire allait marquer une date importante. La révolution religieuse devait profondément bouleverser les conditions d'existence de l'Arabie occidentale.

« Le *Qoran* travailla à réunir les tribus du Higaz. La prédica-

tion de Mahomet réussit à mettre sur pied une armée, la plus nombreuse, la plus disciplinée qu'on eût vue jusque-là dans la péninsule. Cette force ne pouvait longtemps demeurer sans emploi. Par ailleurs, l'Islam, en imposant la paix entre les tribus, ralliées à la nouvelle religion ou simplement à l'état médinois en formation — le *ta'lif al-qoloub* poursuivait ce dernier objectif — l'Islam allait fermer toute issue à l'inquiète activité des nomades. Il prétendit supprimer, à tout le moins limiter, le droit de razzia, placé à la base de cette société patriarcalement anarchique. Il fallait s'attendre à voir le torrent, momentanément endigué, déborder sur les régions frontières.

« Que Mahomet ait assigné ce but à leurs efforts? Il devient difficile de défendre cette thèse, trop facilement acceptée jusqu'ici » (pp. 174-175).

« En réalité, le Prophète est mort sans avoir regardé au delà des limites de l'Arabie. Au besoin les pointes rapides, poussées par lui dans le nord du Higaz auraient suffi pour calmer l'ardeur de ses velléités conquérantes, s'il en avait nourri de ce côté. Toutes ces tentatives se terminèrent par des désastres, comme Mouta, ou se limitèrent à la levée d'une contribution de guerre ; ce fut le cas de l'expédition de Tabouk. Mahomet jugea prudent de ne pas dépasser cette limite. Dans l'hypothèse d'un meilleur succès, il eût probablement poussé plus loin, pour razzier et rançonner les districts du *limes*, situés au delà de Adroh et de Garba. L'expédition de Osama ibn Zaid, organisée au moment de sa mort, se borna à un *raid* rapide, qu'il ne put sans doute refuser à l'impatience des siens, réduits à l'inaction, depuis Tabouk.

« Abou Bakr, affirme-t-on, lança les siens sur la Syrie, afin de produire une heureuse diversion, après la crise de la *ridda* ! Cette diversion, très réelle d'ailleurs, fut déterminée par une suite de circonstances, indépendantes de la volonté du premier calife. L'histoire des conquêtes mieux connues montre comment les deux premiers successeurs de Mahomet reproduisirent dans leur attitude les hésitations du Prophète. S'ils interviennent alors, c'est pour restreindre le mouvement d'expansion. Ils l'auraient dirigé, assurait-on : en réalité, ils le subirent. Leur prudence se trouva débordée par l'ambition, souvent par l'imprévoyance, par l'impéritie de leurs auxiliaires. Bédouins, capitaines, califes furent menés par les événements. Tout leur réussit, jusqu'à leurs échecs; ces derniers en les obligeant à renforcer les anciens cadres et à chercher l'occasion d'une revanche.

Travaux récents — Ethnologie.

« Ensablement, desséchement, évolution cosmique et climatologique? A notre avis, l'expansion islamique comporte une explication encore plus terre à-terre. Elle est née de l'irrésistible penchant à la razzia, animant tous les Arabes. Le succès de ces incursions tumultueuses, dû à une meilleure organisation militaire, leur a suggéré tardivement l'idée d'occupation et de conquête, idée absente au début » (pp. 176-177).

La formation individualiste du Bédouin.

On notera aussi ce que Lammens dit de la formation individualiste du Bédouin :

« Après une longue familiarité avec plusieurs fractions, composant le peuple arabe, avec sa vaste littérature, je ne me sens pas le courage de reprendre à mon compte le tableau idyllique, élaboré par certains orientalistes. Sous l'influence de souvenirs littéraires, il nous arrive d'emboîter trop facilement le pas derrière ces maîtres. Quand j'aurai qualifié le Bédouin d'individualiste, j'aurai renfermé en un mot les plus graves lacunes de son caractère moral. Jamais il n'est parvenu à se hisser jusqu'à la dignité d'animal social. D'où absence de dévoûment, de sacrifice à l'intérêt commun; tout le cortège des bienfaisantes vertus sociales : la douceur surtout, l'humanité, charmes de cette vie terrestre, lui font défaut. L'âpre désert, où se dresse sa tente, le force à vivre dans l'isolement, lui et les siens. La solitude farouche exaspère son individualisme. Chaque voisin devient pour ainsi dire un rival, venant lui disputer l'eau parcimonieuse du puits et les maigres pâturages, l'herbe rare, assurant l'existence de son troupeau. Situation tendue! Incessamment elle ramène la répétition des scènes bibliques de l'époque patriarcale. Moderne Abraham, le cheikh bédouin reprend le geste de l'oncle de Lot et invite ses parents, ses alliés à s'éloigner à droite ou à gauche... la terre d'Allah est vaste! » (*Qoran* 29, 56; 39, 13.)

« De l'individualisme le nomade possède tous les défauts et aussi les douteuses et contestables qualités : la confiance en lui-même, une sombre résolution, sans oublier l'égoïsme et la rapacité. Avec ses poètes, *parmi les bois, il n'estime que les plus noueux, parmi les oiseaux, le faucon obtient ses préférences...*

« L'isolement achève d'endurcir son âme, d'émousser sa sensibilité. Aisément il se laisse entraîner à maltraiter les faibles : les femmes et les enfants. Par contre, en exaltant toutes ses facultés natives, en les tendant au point d'en tirer le maximum d'énergie, en l'obligeant à compter sur lui seul, la solitude l'a empêché de

Travaux récents. — Ethnologie.

tomber dans la banalité, dans la vulgarité, dans la médiocrité enfin. Son stade inférieur de développement social, sa vie familiale et grégaire ne sauraient les tolérer. Ainsi le rude climat du désert supprime impitoyablement les individus mal constitués. Notre civilisation, au contraire, se montre accueillante pour les vertus moyennes. « Elle a créé, dit M. Faguet, la médiocrité protégée par « les lois, vivant en sécurité et s'entretenant à peu de frais, de « pensées nobles, de lectures saines, de religion consolatrice et « fortifiante, d'arts aimables et agréablement puérils. » Aucune de ces ressources au désert : point de société, point d'autorité, veillant sur les droits de l'individu; en fait de religion, des terreurs et des pratiques superstitieuses, un fétichisme grossier : nous le verrons plus tard. Tout un ensemble, étouffant la sève des qualités mitoyennes, mais d'autant plus propice au développement de l'individualisme et de la personnalité ! » (pp. 188-189).

Les pages consacrées aux Bédouins renferment un grand nombre d'observations intéressantes au point de vue sociologique (le Bédouin rebelle à l'idée d'autorité; l'exercice de l'autorité entraîne surtout des charges ; le sayyd [chef] doit être intelligent, importance de l'art oratoire ; nécessité de la fortune pour le sayyd, il doit tenir table ouverte, la rançon du sang ; division de l'autorité; chefs incontestés ; la femme dans l'ancienne Arabie; le chef doit posséder des qualités physiques déterminées pour jouir du prestige nécessaire; importance de l'âge).

[Lammens, Henri. Né en 1862. Membre de la Société de Jésus. Principaux travaux : *Le Liban, notes archéologiques, ethnographiques et géographiques* (en arabe, 2 vol.); *Le chantre des Omiades. Notes biographiques et littéraires sur le poète arabe chrétien Ahtal*; *Fatima et les filles de Mahomet*; *Un poète royal à la cour des Omiades de Damas*; *Qoran et tradition : comment fut composée la vie de Mahomet*; *La république marchande de La Mecque vers l'an 600 de notre ère* ; *Le califat de Yazed Ier*, etc.]

* * *

La revue *Man*, de mars 1914, donne le compte rendu d'un livre de Sir Apolo Kagwa, premier ministre de l'Ouganda, né en 1864 et élevé par la « Church Missionary Society » de l'Ouganda. Kagwa, qui a pris une part prépondérante dans l'histoire politique et mili-

Travaux récents.
—
ETHNOLOGIE.

taire de cette partie de l'Afrique, est l'auteur de différents ouvrages intéressants au point de vue ethnographique, notamment *Engero za Bagonda* (le folklore de l'Ouganda, 1902), *Ekitabo Kye Kika Kye Nsenene* (Histoire du clan des sauterelles, 1905) et enfin *Basekabaka be Bagonda* (les rois de l'Ouganda) paru d'abord en 1898 et dont une nouvelle édition a été publiée en 1912 (London, LUZAC). C'est au sujet de ce livre que l'auteur du compte rendu W. A. CRABTREE écrit ce qui suit :

Migrations ethniques dans l'Ouganda.

« Sir APOLO KAGWA might well be called the Bismarck of Uganda, and his autobiography is consequently of the deepest interest to all his many personal friends. That is one half of the book ; the other half is a record of inestimable value for the ethnologist. There can be little doubt but that in Uganda is to be found at least one link that connects Hottentot with Berber. To Uganda, no less than to Ankole, in prehistoric times there came a visitor from heaven, the mythical ancestor of the race. That, in peasant parlance, expresses the arrival of a light-skinned race; more than once has the present writer so been greeted; similar usage was reported from the distant and quite unrelated country of Usukuma, at the south-east corner of the lake. The date of this migration is fixed by the list of kings at thirty-one generations; for KIWEWA and KALEMA were mere usurpers who only held power a few months.

« The centre of this movement was Ankole; and from Ankole migration continued. The first king of Ankole was called RUHANGA — a word used in a sense equivalent to God, as the one who apportions to men the work they are capable of doing. He left and went to heaven and was lost; in other words, the route of migration was still open and he returned to his own people, or more probably the movement continued southwards; the second king LUGABA did much the same; so also did the third king NYAMATE. Thus in Ankole it was not until the fourth king, after an interval of three full generations or ninety years that mention is distinctly made of building a royal residence. On the other hand, in the history of Uganda proper, even the first mytical king KINTU begins almost at once to build; he is a residential ruler, not a mere nomad halting for twenty years or so on his way elsewhere.

« KOKI and TORO are much later offshoots of this movement, the dates being approximately fixed in this history, viz. KOKI about nine generations back, say roughly, 250 years; and TORO only four, or little more than a century ago. Both these originated from

Travaux récents. — Ethnologie.

Bunyoro, not Uganda; but the history does not enlighten us as to the origin of Bunyoro. The constant rivalry between Uganda and Bunyoro points to a common origin under the influence of the Hamitic migrants who made their centre in Ankole. Linguistic evidence, so far as the writer has followed it, confirms this view; the original prototype for the language of Uganda is distinct from the prototype for Bunyoro. The latter is to be found in all Bantu languages of the district; the former is traceable amongst the Tonga clans on the north of the Zambesi, and possibly also much further south in Herero.

« But the Uganda tradition claims that these ancestors arrived at a landing-place called Podo. Podo in this second edition is now said to be in Bunyoro; that is, Bunyoro was the first country traversed by these Hamites. The tradition, however, much more likely preserves their place of origin. They came from Podo or were connected with Podo; and phonetically there is nothing impossible in the identity of this word with Ful, the great Fula race of to-day, some sections of which still describe themselves with the prefix Futa, such as Futa-Jalon : and the Fula are typically Hamitic in language » (pp. 47-48).

***

Les castes de l'Inde constituent un sujet d'étude des plus intéressants, car l'institution des castes qui régit la société hindoue depuis plus de 2,500 ans, est réellement quelque chose d'unique. Peut-on rechercher avec quelque chance de succès, les origines de cette institution, de façon à obtenir une notion précise de sa portée sociale? A. A. Macdonell étudie la question dans un article de l'*American historical Review*, de janvier 1914 : « The early history of caste » en comparant l'état actuel des castes avec ce qu'elles étaient d'après les documents les plus anciens. On notera d'abord cette définition de la caste :

Qu'est-ce que la caste?

« A caste of the present day, if we consider it in its typical form, disregarding minor exceptional details, may be defined as a homogeneous social corporation bearing a common name and distinguished by the following four characteristics : 1° it is hereditary, that is, its members belong to it by right of birth, a man being born, not made, a member of a caste; 2° it is endogamous, that is, its members marry within its own circle only; 3° its members profess to follow the same occupation; and 4° its

members do not eat with members of other castes and in varying degrees even avoid contact with them. The caste is controlled by a council or standing committee, whose rules are enforced by penalties and excommunication. To the definition thus broadly stated it is necessary to add some qualifying remarks regarding the four characteristic features mentioned.

« 1. In consequence of its hereditary character the members of a caste claim a common descent. Such a claim is generally not justified historically, being often based on a fiction.

« 2. Though the members of a caste can only marry *within* the caste, they must at the same time marry outside a narrow circle of kinship called the *gotra*. Again, when a caste consists of subdivisions only, these subdivisions are endogamous and cannot intermarry. Thus a Brahmin can marry a Brahmin woman only; but he may not marry *any* Brahmin woman; she must belong to the same endogamous subdivision of the Brahmin caste as he does, but she must not belong to the same *gotra* within that subdivision.

« 3. Though members of the same caste profess to follow the same profession, which is generally indicated by its name, there are many exceptions, the percentage of those following the traditional occupation being sometimes quite small. Thus the Brahmins are traditionally priests, but in Bengal only 17 per cent, and in Behàr only 8 per cent, of them perform religious ceremonies. Of the Chamàrs or leather-workers of Behàr only 8 per cent follow their traditional calling, the rest being agriculturists or general laborers.

« 4. The barriers to the social intercourse of daily life between members of different castes often extend beyond the prohibition of eating together. Each caste is characterized by an infinite number of special practices regulating the conduct of its members, such as abstention from particular kinds of food and from spirituous liquor, the infant marriage of girls, and the prohibition of the remarriage of widows » (pp. 231-232).

Actuellement encore il se constitue de nouvelles castes. Le fait est dû à l'introduction de nouvelles professions qui font naître dans les castes des subdivisions susceptibles de se transformer ensuite en castes proprement dites ; il est dû aussi à l'introduction de tribus aborigènes dans le système social hindou, à des croisements entre castes ou entre hindous et étrangers, à l'action de sectes religieuses, aux migrations (parce qu'elles rendent impossible le maintien de la

Travaux récents. — Ethnologie.

règle exogamique), aux changements introduits dans les coutumes. Macdonell compare cet état de choses avec ce que nous apprend la littérature la plus ancienne sur le même sujet. Les quatre classes fondamentales, brahmanes, kchatriâs, vaisyas et soudras, apparaissent dès la plus haute antiquité. Comment ces *classes* sont-elles devenues des *castes*?

Origine des castes dans l'Inde.

« The ultimate determining cause in the transformation of classes into the rigid castes of the Indian system appears to be based on the distinction of blood between the conquering and the conquered race. But this is not enough; for history shows that such contact between two more or less similar races has elsewhere resulted in connubial amalgamation. The additional and more deeply dividing difference of color was necessary to produce permanent prohibition of intermarriage. But even this would have led no further than to the existence in India of two racial endogamous divisions of the population, like the whites and the negroes in the United States, and the Boers and Kaffirs in South Africa. But why should the Aryans themselves have separated into castes? It was because they were divided into classes that already contained the germs of caste. The Brahmins, even of the Rigveda, were a hereditary priesthood by occupation, laying much stress on purity of descent and not improbably already endogamous, as the fire-priests of the Persians are stated to have been. The exclusiveness of the noble military class, practising the hereditary occupation of arms, was analogous.

« The word *varna* is significant in the history of the development of caste : without *varna* in one sense there would in all probability have been no *varna* in the other. Contact with the black aborigines concentrated the attention of the conquering Aryans on purity of race by means of a characteristic that was lacking in the conquests of the other branches of the Aryans. This attention emphasized the occupational class distinction already existing among themselves, and hardened these distinctions into the original barriers of caste; these once fixed led, as types for imitation, to the creation of an ever-increasing number of sub-castes largely on an occupational basis, but also by other processes still going on in India. Thus the two factors of race and occupation, operating in combination, the former by dividing the conquerors from the conquered, the latter by dividing the conquerors themselves, are required to explain the origin of caste.

« In connection with this question I should like to add that the direct and unscrupulous action of the Brahmins in developing the caste system, as *e. g.*, by the invention of matrimonial taboos, has been greatly exaggerated. It is true that the Brahmins have never neglected their own interests; but it was by an unconscious gradual growth of an elaborate sacrificial ritual for the performance of which they became necessary, and which was acquiesced in by the rest of the population, that they reached a dominating position never attained by any other priesthood. It is thus not by deliberate imposition, but because they, the sole custodians of the sacred scriptures of the Hindus, have been imitated by the people as the highest model of racial and ceremonial purity, that they have influenced the development of the intricate maze of rules that permeate the caste system of to-day.

« As indicated above, some writers, even without invoking the artificial intervention of the Brahmins to account for the creation of caste, hold that there never were four original castes in the sense of hereditary endogamous social groups, but that they were nothing more than classes of society. We have already shown that the early evidence certainly does not justify this view, at the very least as regards the Brahmins. How an ever-increasing number of subdivisions of the four classes should have developed into castes embracing the whole of Hindu society without the previous existence of at least one actual caste as a model of racial and ceremonial purity for the rest of the population to imitate, is, to the present writer at least, inconceivable. What cause, for instance, could account for the Brahmins, acknowledged even at the present day as one caste, never having been one endogamous group and yet having split up into a number of exclusively endogamous groups? On the other hand, such dominant types as the Brahmins and Ksatriyas would naturally have been accepted by the rest of the population as patterns for imitation. Their very exclusiveness, especially towards the non-Aryan class, would have forced the intermediate third class into the position of an endogamous group. Thus it is in itself probable that all the four classes had become castes before the process began of division into sub-castes, which ultimately grew into independent castes. Such a primitive caste system based on occupation and gradation of rank — both inherent in the modern ideal of caste — would easily have served as a model in the formation of the subdivisions which the growing complexity of society called into being » (pp. 242-244).

Travaux récents.
—
ETHNOLOGIE.

[MACDONELL, ARTHUR ANTHONY. Né en 1854. A fait ses études à Oxford et à Gottingue. Professeur de sanscrit à l'Université d'Oxford. Principaux travaux : *A Sanskrit grammar* (1886); *A Sanskrit-English dictionary* (1892); *Vedic Mythology* (1897); *A history of Sanskrit literature* (1900); *A new Sanskrit grammar* (1901, 2e éd. 1911); *A Vedic grammar* (1910); *A Vedic index of names and subjects* (avec KEITH, 1912); éditions de textes sanscrits, etc.]

***

La place du matriarchat dans l'histoire de la civilisation.

Une vue d'ensemble de l'organisation familiale basée sur la descendance maternelle, se trouve dans un article de *Tijdschrift voor geschiedenis, land en volkenkunde* de 1913, qui a pour titre : « De plaats van het matriarchaat in de sociale cultuur » et pour auteur C. SPAT. L'auteur estime que le matriarchat n'est pas une institution propre à un mode d'organisation plus primitif et qu'il ne constitue pas un simple épisode dans la vie de l'humanité. C'est une institution qui se justifie par des considérations tirées du milieu social et qui, comme d'autres institutions, a pu jouer un rôle essentiel comme moyen d'adaptation.

[SPAT, C. Né en 1865. Lieutenant dans l'armée des Indes-Néerlandaises (1885-89); professeur à l'Ecole militaire de Kampen (1890-97); professeur à l'Académie militaire de Bréda (1897) où il a fondé un musée d'ethnographie; professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Rotterdam (1913). Principaux travaux: *Maleische taal. Overzicht der grammatica* (1900, 2e éd. 1911); *Lees- en vertaaloefeningen* (1901); *Bloemlezing uit Maleische Geschriften* (1903); *Italië's felste vijand* (1912).]

***

Des rapports entre les termes de parenté et l'organisation sociale.

Un intéressant essai de démonstration des rapports qui existent entre les différents modes de désignation de la parenté et l'organisation sociale a été tenté par W. H. R. RIVERS, dans trois conférences qu'il a données à la « London School of economics », sur la base des résultats de l'expédition PERCY SLADEN en Mélanésie. Ces conférences ont été réunies en un volume intitulé : *Kinship and social organisation* (Londres, CONSTABLE, 1914, 96 pages). RIVERS rappelle les travaux de MORGAN, MAC LENNAN, KROEBER. Chez les peuplades étudiées par RIVERS, les termes qui désignent les relations de parenté impliquent également certaines fonctions sociales :

« There is a very close correlation between the presence of a

special term for this relative and the presence of special functions attached to the relationship. In Polynesia, both the Hawaiians and the inhabitants of Niue class the mother's brother with the father, and in neither place was I able to discover that there were any special duties, privileges or restrictions ascribed to the mother's brother. In the Polynesian islands of Tonga and Tikopia, on the other hand, where there are special terms for the mother's brother, this relative has also special functions. The only place in Melanesia where I failed to find a special term for the mother's brother was in the Western Solomon Islands, and that was also the only part of Melanesia where I failed to find any trace of special social functions ascribed to this relative. I do not know of such functions in Santa Cruz, but my information about the system of that island is derived from others, and further research will almost certainly show that they are present.

« In my own experience, then, among two different peoples, I have been able to establish a definite correlation between the presence of a term of relationship and special functions associated with the relationship. Information kindly given to me by Father Egidi, however, seems to show that the correlation among the Melanesians is not complete. In Mekeo, the mother's brother has the duty of putting on the first perineal garment of his nephew, but he has no special term and is classed with the father. Among the Kuni, on the other hand, there is a definite term for the mother's brother distinguishing him from the father, but yet he has not, so far as Father Egidi knows, any special functions.

« Both in Melanesia and Polynesia a similar correlation comes out in connexion with other relationships, the most prominent exception being the absence of a special term for the father's sister in the Banks Islands, although this relative has very definite and important functions. In these islands the father's sister is classed with themother as *vev* or *veve*, bute ven here, where the generalisation seems to break down, it does not do so completely, for the father's sister is distinguished from the mother as *veve vus rawe*, the mother who kills a pig, as opposed to the simple *veve* used for the mother and her sisters.

« There is thus definite evidence, not only for the association of classificatory terms of relationship with special social functions, but from one part of the world we now have evidence which shows that the presence or absence of special terms is largely dependent on whether there are or are not such functions. We may take it

Travaux récents. — Ethnologie

as established that the terms of the classificatory system are not, as McLennan supposed, merely terms of address and modes of mutual salutation. McLennan came to this conclusion because he believed that the classificatory terms were associated with no such functions as those of which we now have abundant evidence. He asks, *What duties or rights are affected by the relationships comprised in the classification system?* and answers himself according to the knowledge at his disposal, *Absolutely none*. This passage makes it clear that, if McLennan had known what we know to day, he would never have taken up the line of attack upon Morgan's position in which he has had, and still has, so many followers » (pp. 15-17).

Des systèmes de parenté en Océanie.

Rivers expose ensuite en détail certains systèmes très compliqués de parenté qu'on trouve chez différentes peuplades océaniennes. Ces systèmes peuvent être classés en deux groupes :

« Speaking broadly, there are two main varieties of social organisation in Oceania, with an infinite number of intermediate conditions. In one variety marriage is regulated by some kind of clan-exogamy, including under the term *clan* the moieties of a dual organisation; in the other variety marriage is regulated by kinship or genealogical relationship. We know of no part of Melanesia where marriage is regulated solely by clan-exogamy, but it is possible to arrange Melanesian and Polynesian societies in a series according to the different degrees in which the principles of genealogical relationship is the determining factor in the regulation of marriage. At one end of the series we should have places like the Banks Islands, the northern New Hebrides and the Santa Cruz Islands, where the clan-organisation is so obviously important that it was the only mechanism for the regulation of marriage which was recognised even by so skilful an observer as Dr. Codrington. At the other end of the series we have places such as the Hawaiian Islands and Eddystone Island in the western Solomons, where only the barest traces of clan-organisation are to be found and where marriage is regulated solely by genealogical relationship. Between the two are numerous intermediate cases, and the series so formed runs so closely parallel to that representing the transitions between different forms of the classificatory system that it seems out of the question but that there should be a relation between the two. Of all the places where I have myself worked, the two in which I failed to find any trace of the regulation of marriage by means of a

clan-organisation were the Hawaiian Islands and Eddystone Island, and the systems of both places were lacking in just those distinctions the absence of which characterised the Malayan system of Morgan.

« Only in one point did the Eddystone system differ from the Hawaiian. Though the mother's brother was classed in nomenclature with the father, there was a term for the sister's son, but it was so little used that in a superficial survey it would have escaped notice. Its use was so exceptional that many of the islanders were doubtful about its proper meaning. In other parts of the Solomons where the clan-organisation persists, but where the regulation of marriage by genealogical relationship is equally, if not more, important, the systems of relationship show intermediate characters. Thus, in the island of Florida the mother's brother was distinguished from the father and there was a term by means of which to distinguish cross-cousins from other kinds of cousins, but the father's sister was classed with the mother, and it was habitual to ignore the proper term for cross-cousins and to class them in nomenclature with brothers and sisters and with cousins of other kinds, as in the Hawaiian system. One influential man even applied the term for father to the mother's brother, it was evident that a change is even now in progress which would have to go very little farther to make the Florida system indistinguishable in structure from that of Hawaii.

« Among the western Papuo-Melanesians of New Guinea, again, the systems of relationship come very near to the Hawaiian type, and with this character there is associated a very high degree of importance of the regulation of marriage by genealogical relationship and a vagueness of clan-organisation. We have here so close a parallelism between two series of social phenomena as to supply as good an example as could be wished of the application of the method of concomitant variations in the domain of sociology.

« The nature of these changes and their relation to the general cultures of the peoples who use the different forms of terminology show that the transitions are to be associated with a progressive change which has taken place in Oceania. In this part of the world the classificatory system has been the seat of a process of simplification starting from the almost incredible complexity of Pentecost and reaching the simplicity of such systems as those of Eddystone or Mekeo. This process has gone hand in hand with one in which the regulation of marriage by some kind of clan-

Travaux récents. — Ethnologie.

exogamy has gradually been replaced by a mechanism based on relationship as traced by means of pedigrees » (pp. 67-70).

[Rivers, W. H. R. Voir *Bulletin* nº 29, p. 1637.]

***

Le système matrimonial des peuplades de l'Asie Nord-Est.

Dans une communication présentée au Congrès des américanistes tenu à Londres en 1912, L. Sternberg a cherché à définir la situation des peuplades du nord-est de l'Asie dans le système matrimonial de Morgan. L'article de Sternberg est intitulé « The Turano-Ganowánian system and the nations of North-East Asia » (p. 319 du deuxième volume des comptes rendus du Congres). Il convient d'abord d'expliquer ce que Morgan entendait par le « Turano-Ganowánian system » :

« Under the term Turanian Morgan designated the system of relationship found among the Dravidian and kindred peoples of India, under the term Ganowânian the system discovered by him sixty years ago, first among the Iroquois and afterwards among the various Indian tribes all over North America. These two systems Morgan found to be so similar that in his *Ancient Society* both systems merged into one Turano-Ganowánian system. The identity of the systems seemed to him so complete that he found it impossible to admit even that one could have been borrowed from the other. His deepest conviction was that the single cause of this identity could be nothing else but the common origin of the Asiatic and American races.

« Although separated from each other by continents in space, and « by unnumbered ages in time, says Morgan, the Tamilian Indian of « the Eastern hemisphere, and the Seneca Indian of the Western, « as they severally address their kinsmen by the conventional « relationships established in the primitive ages, daily proclaim « their direct descent from a once common household. When the « discoverers of the New World bestowed upon its inhabitants the « name of Indians, under the impression that they had reached the « Indies, they little suspected that children of the same original « family, although upon a different continent, stood before them. « By a singular coincidence error was truth.

« Morgan was not only sure in his hypothesis, but vividly pict- « ured to himself in what way the Turanian system passed from « the eastern continent and spread itself all over the continent of « America » (pp. 320-321).

Travaux récents.
—
Ethnologie.

Sternberg estime que les découvertes récentes faites dans le domaine de l'ethnographie asiatique apportent de nouveaux arguments en faveur de la thèse de Morgan et sa communication a précisément pour objet d'exposer le système du mariage et de la parenté des peuplades de l'Asie du Nord-Est. (Giljaks, Tongouses, Aïnous, Youkagirs, Chukchees, Koriaks, Aléoutes.) Sternberg a étudié spécialement les Giljaks et préparé au sujet de cette peuplade une monographie qui va paraître dans la série des « Jesup North Pacific Expedition ». Voici ce qu'il dit du système matrimonal et de la parenté chez les Giljaks :

Le système de la parenté chez les Giliaks.

« An Amoor Giljak, man or woman, designates by the same term, *ytk*, not only his own father, the individual husband of his mother, but all his father's brothers (own and collateral), as well as all the husbands of his mother's sisters (own and collateral). In the same manner a Giljak designates by the term mother (*ymk*) not only his own mother, but also the wives of his father's brothers (own and collateral) as well as all his mother's sisters and the sisters of his father's brothers, wives. In conformity with these terms, a Giljak (being male) designates by the term son and daughter, not only his own children, but also the children of all the sons of his class fathers and mothers; being female — all the children of the daughters of her class fathers and mothers, and all the children of such fathers and mothers are brothers and sisters, addressing one another by the terms elder and younger brother and sister (*aka* and *asch*). And similarly it is with all other terms in the ascending and descending line, all of them being in full conformity with the Turanian system. But the classificatory terms of the Giljak go farther than in the Turanian system. The Giljak system has preserved many terms that have been lost by the less primitive Turano-Ganowânian. In the Turano-Ganowânian system, in disagreement with its construction, and in spite of its undoubted connection with group marriage, the terms for husband and wife are but individual terms. A man calls wife only his own individual wife; for his brothers' wives and the sisters of his own wife he has quite different terms » (p. 323).

« Among the Giljak these terms are strictly class terms. By the term *angej* a man names his individual wife and her sisters as well as his brothers' wives (own and collateral) and their sisters; and a woman names by the term husband (*pu*) the brothers of her husband and the husbands of her sisters.

Travaux récents. — Ethnologie.

« Cousin marriage among the Giljak finds also its full expression in the classificatory system, far fuller, not only in comparison with the Ganowanian system, where but few traces can be found in their kinship terms, but even in comparison with the Dravidian peoples, where cousin marriage terms appear universal, and where among some peoples, such as the Gonds and Todas, cousin marriage is a living institution.

« The daughters of my mother's brothers (ego being male) are my wives. The sons of my father's sisters (ego being female) are my husbands. The brothers of my mother (ego being male) are my fathers-in-law, and the sons of my sister are my sons-in-law. Being female I name my father's sister mother-in-law, and her son my husband. The cause of these differences in the fulness of the classificatory system in that in Morgan's time among the Dravidians (with the single exception perhaps of the Todas) and the North American Indians the classificatory system did not correspond to the rules of marriage. Group marriage has long ago given place to individual marriage, and the first victims of the change have been the terms *husband* and *wife*, which have been transformed from class terms into individual ones. Similarly, it has been the case also with cousin marriage. On the contrary, we find among the Giljak the old Turanian system in its living state, the classificatory terms in full correspondence, with the orthodox rules of marriage. When a Giljak designates a group of women by the same name as his individual wives, it is because he really has marital rights over them, which he uses without fear of repression from their individual husbands. When I term a group of men my fathers, it is because they have marital rights over my real mother. If I designate all the sisters of mother as my mothers, it is because they are wives of my father, they are women over whom my father has real marital rights. If I (being male) term from childhood my mother's brothers (own and collateral) as my fathers in-law and their daughters as my wives, it is because I have, besides the right of group marriage, a special right of individual marriage with all these female cousins (without having to pay for it, and therefore betrothal of children is a usual occurence). If such a female cousin is given as individual wife, to another man, she remains nevertheless my group wife, over whom I have all my life marital rights.

« The rigid conformity of the terms of relationship to the rules of marriage is very striking. For example, in one respect the

Travaux récents. — Ethnologie.

rules of group marriage are different in two principal divisions of the Giljak nation, the so-called western and eastern. Whereas among the former *all* brothers have marital rights over each other's wives, among the latter only the *younger* brothers have marital rights over the elder brothers' wives. This difference is strictly marked in the terms of relationship. While among the western Giljak a man terms as his wives (*angej*) all his brothers' wives, in the eastern division only the wives of the elder brothers are addressed as *angej* (wives), the wives of the younger ones being called by the forbidding term *yoch*. This strict conformity of the classificatory terms to the rules of sexual intercourse is combined with another institution, otherwise unexplained. I mean the rules of intersexual avoidances, which, like the classificatory terms, are in strict conformity with the sexual norms. Only the individuals connected by full rights of sexual intercourse are permitted to communicate freely by look and speech with each other. All others are mutually forbidden, being under the law of avoidance. These rules, like the classificatory terms, are mnemonic instruments for avoiding sexual intercourse in prohibited relations. Even the brothers and sisters are forbidden to speak to one another, or even to look at one another. Accordingly, among the western Giljak every man is free to communicate in word and look with the wives of all his brothers, whilst among the eastern only the younger brothers have the same right towards the wives of their elder brothers, and the latter are under the law of avoidance as regards their younger brothers' wives » (pp. 323-325).

Le système de parenté des Australiens.

Sternberg pense que les institutions des Giliaks peuvent jeter quelque lumière sur les institutions analogues des Australiens :

« It is known that Australian cousin marriage characterized is by two fundamental traits : 1. That the children of a brother on one side and of a sister on the other are natural man and wife to each other — in other words, exchange marriage is obligatory in every generation between the descendants of brothers and sisters, the husband and his wife being always cousins of the same degree on the father's as on the mother's side (2), by the tendency to limit marriages between first cousins. From the first principle has evolved the partition of the community into two exogamic divisions, exchanging wives one with the other. The second factor. resulted in the eight-class system, the four classes in every division being the social barriers against marriages of first cousins,

Travaux récents.
—
Ethnologie.

and the original principle being at the same time retained, that the husband and his wife are cousins of the same degree on the father's as on the mother's side. This system gave full guarantee for the prevention of infringements of the marriage norms, and therefore further differentiation of the two divisions for exogamic purposes has been superfluous. There has been no necessity for manifold gens divisions.

« The Giljak, like the Australians, have recognized the necessity of limiting first cousin marriages, but they have solved the problem in another way. Aiming at limiting marriages within too close degrees of blood relationship, but at the same time being inclined to retain the old principle of marriage between the children of the brother and sister, they prohibited *two-sided* cousin marriages of every degree *i. e.* marriage between cousins of every degree if born from two male cousins married to sisters of each other, for the reason that they are the same degree of blood relation on the mother's as on the father's side, but at the same time they admitted *one-sided* first cousin marriages as a less dangerous form. Two men may not marry the sisters of each other. A man marries the daughter of his mother's brother, but the son of the latter may not marry the sister of his brother-in-law. Under such conditions there has been no need of the eight-class system, because the degrees of cousinship did not play any part in the regulation of marriage. On the other hand exchange marriage being prohibited, the community needed from that moment more than the two primary exogamous divisions, and, it was then that the gens in the proper sense appeared. The two-division system has been transformed by the Giljak into a four-gens system. How this has happened will be discussed in my special work mentioned above. For the present I shall confine myself to a brief statement. The man being obliged to marry the daughter of his mother's brother, and his sister to marry the son of her father's sister, and at the same time the exchange of women between the descendants of brother and sister being forbidden, every gens, in order to satisfy the demands in regard to marriage had need for the existence of at least two other gentes, one whence its males by generations might take wives, and another into which its female members might marry. And in order to satisfy all these three gentes in regard to marriage, a fourth gens becomes necessary. In that way the four-gens phratry arises, where every man finds by right a wife, and every woman a husband. The original Giljak phratry is a true assu-

rance society guaranteeing to every partner his right to marriage » (pp. 325-326).

Travaux récents. — ETHNOLOGIE

[STERNBERG, LÉO. Né en 1861. A fait ses études à l'Université de Saint-Pétersbourg. Ethnographe, attaché au Musée Pierre le Grand (Académie des sciences). Voyages dans la région des Giliaks, des Aïnous et des Tongouses (1891-1896 et 1910). Principaux travaux : Articles : *Animism*, *Totemism*, *Exogamy*, etc. dans le *Dictionnaire encyclopédique russe de Efron et Brockhaus*; *Les Giliaks* (en russe, dans la *Revue russe d'ethnographie*) ; *Die Religion der Giljaken* (1905) ; *La langue et le folklore des Giliaks* (en russe, 1908), etc.]

* * *

Le groupe des îles Salomon dans le Pacifique comprend quelques grandes îles et un très grand nombre d'îlots dont la population, bien qu'elle présente une grande similitude au point de vue racial et linguistique, diffère sensiblement d'une région à l'autre en matière d'organisation sociale, de technologie et de croyances religieuses. R. M. WILLIAMSON a parcouru ces îles et s'est attaché spécialement à l'étude des territoires habités par les Mafoulous. Il raconte son voyage et détaille ses observations dans un volume intitulé : *The ways of the South Sea Savages* (London, SEELEY, SERVICE AND C°, 1914, 308 pages, gravures et carte). Comme on peut s'y attendre, cet ouvrage renferme de nombreuses données intéressantes sur la vie matérielle et sociale des tribus étudiées, les *Roros*, *Mekeos*, *Kuni* et *Mafoulous*.

La propriété chez les Mafoulous.

Le passage suivant concerne l'état de la propriété chez les Mafoulous :

« The property of a Mafulu may be classified as being (1) his movable belongings, such as clothing, ornaments, implements and pigs ; (2) his house in the village ; (3) his bushland ; (4) his gardens.

« The movable belongings are, of course, his own absolute property.

« The village house is also his own ; but this does not include the site of the house, which continues to be the property of the village. Every grown-up male inhabitant of a village has the right to build for himself one house in that village ; he is not entitled to have more than one there, but he may have a house in each of two

or more villages, and a chief or very important man is allowed two or three houses in the same village. On a house being pulled down and not rebuilt, or being abandoned and left to decay, the site reverts to the village, and another person may build a house upon it. Houses are never sold, but the ordinary life of a house is only a few years.

« The man's bushland is his own property, and his ownership includes all trees and growth which may be upon it, and these no other man may cut down; but it does not include game, this being the common property of the community, and any member of the community is entitled to pass over the land, hunt on it, and fish in streams passing through it, as he pleases. The whole of the bushland of the community belongs in separate portions to different owners, one man sometimes owning two or more of such portions; and it is most remarkable that, though there are apparently no artificial boundary marks between the various portions, these boundaries are, somehow or other, known and respected, and disputes with reference to them are practically unknown.

« The man's garden plot or plots are also his own, having been cleared by him or some predecessor out of his or that predecessor's own bush land; and he may build in his gardens as many houses as he pleases. His ownership of his garden plot is more exclusive than is that of his bush land, as other people are not entitled to pass over it. But on the other hand, if he abandons the garden, and nature again overruns it with growth — a process which takes place with great rapidity — it ceases to be his garden and reverts to, and becomes absorbed in, the portion of the bush out of which it had been cleared; and if as it may be, he is not the sole owner of that portion of bush, he loses his exclusive right to the land, which as a garden had been his own sole property.

« No man can sell or exchange either his bush land or his garden plots, and changes in their ownership therefore only arise through death and inheritance.

« The subject of inheritance to property can only be dealt with here very shortly.

« The widow of the deceased is allowed to remain in his house for a time, has certain rights regarding the current season's crops, and is allowed a pig, which will be required by her at a later stage for the ceremony of removal of her mourning. Females are entitled to nothing, though a few personal things are sometimes given them, apparently rather as an act of grace.

« Subject to these allowances everything goes to the man's nearest male relations. His sons, and male issue of deceased sons, have the first claim, sharing the property between them. In default of lineal male descendants the property passes to the nearest male collateral relatives » (pp. 220-222).

Travaux récents.

—

ETHNOLOGIE.

* * *

État actuel de la zadrouga serbe.

Le *Bulletin mensuel des institutions économiques et sociales* de l'Institut international d'agriculture, de janvier 1914, renferme un article sur l'état actuel de la *zadrouga* serbe (p. 27). Cet article, qui est précédé d'une bibliographie, peut servir de complément à celui qui a été signalé ici même (*Bulletin* n° 27, p. 948). Les passages suivants concernent l'organisation et l'état actuel de la *zadrouga* :

« Toutefois la non-cohabitation n'entraîne la perte de droits que lorsqu'elle est volontaire et se produit sans le consentement des membres de la communauté. La non-cohabitation avec le consentement de ceux-ci ne modifie pas les rapports dans la *zadrouga*, et, si l'un des membres s'occupe de commerce, s'il est employé ou domestique, etc., mais seulement dans ce cas, le membre absent est obligé de subventionner la *zadrouga* par le produit de son travail.

« L'article 513 du Code civil définit comme suit les droits que peut perdre un non-cohabitant : « Celui qui, ayant quitté la maison « de la *zadrouga* de sa propre volonté et sans le consentement « des autres membres, n'est pas de retour au bout de douze « mois, et n'a pas envoyé des subsides à la communauté, perd sa « part dans les acquêts pour l'année échue. »

« *La communauté des biens.* — L'article 508 du Code civil serbe pose le principe de l'indivision des biens de la *zadrouga*, considérée comme une véritable personne civile. L'article 510 ajoute que personne n'a le droit de disposer des biens communs sans le consentement des membres majeurs et mariés.

« *La communauté de travail.* — Celle-ci est pour ainsi dire la cause de la communauté des biens. Les enfants deviennent co-propriétaires des biens de la *zadrouga* en vertu du travail qu'ils ont accompli. Le Code civil, par son article 517, reconnaît aux enfants mâles, à partir de leur quinzième année, le droit de par-

Travaux récents. — Ethnologie.

ticiper à tous les acquêts de la communauté, dans une mesure égale à celle des autres membres.

« *L'organisation et le fonctionnement de la zadrouga.* — A la tête de la *zadrouga* se trouve un chef, le *domakin*. Le *domakin* est investi de cette fonction dirigeante soit par suite de la paternité, soit par l'élection, qui s'applique toujours dès le second degré, dans les communautés entre frères et collatéraux. Il règle l'ordre des travaux agricoles, vend et achète. Il remplit exactement le rôle de directeur d'une société coopérative, car les *zadrougas*, ainsi que l'a jadis remarqué Emile de Laveleye, sont à tous égards des sociétés coopératives agricoles, ayant pour lien, au lieu de l'intérêt pécuniaire, les coutumes séculaires et les affections de famille.

« Le *domakin* est le représentant de la *zadrouga* au sens le plus large de la parole. Ainsi par rapport aux biens, il assume la responsabilité de l'avoir commun et doit tenir rigoureusement compte des obligations de la *zadrouga* vis-à-vis de la commune, de l'arrondissement, du département et de l'Etat. Par rapport aux personnes, il est le représentant des mineurs et même des majeurs; il tranche souverainement les conflits intérieurs qui peuvent surgir éventuellement entre les membres de la *zadrouga* Il y a, toutefois, des limites aux pouvoirs du *domakin*; ainsi dans le cas de vente ou d'achat d'une partie de l'avoir commun, et également dans le cas de prise d'hypothèque, qui n'est souvent qu'une aliénation anticipée, le *domakin* est tenu de convoquer le conseil *zadrougal*, qui décide en dernier ressort. De même encore, le *domakin* ne peut de lui-même ni emprunter ni donner en gage un bien commun. Enfin dans des cas très graves, où se trouvent atteints son honneur ou sa moralité, le *domakin* peut être destitué.

« De plus en plus d'ailleurs, la conception toute patriarcale du rôle assumé par le *domakin* disparaît au fur et à mesure que s'étendent les attributions du conseil *zadrougal*. Celui-ci, d'abord limité à un cercle très restreint d'individus consultés librement par le chef, s'est peu à peu étendu à tous les membres de la *zadrouga*, qui ont un véritable droit à y siéger. On délibère dans ce parlement familial sur les sujets les plus divers de l'économie agricole : distribution, quantité et qualité des cultures, ventes, achats, échanges, etc. Pour toute affaire importante, le chef doit consulter le conseil, et n'est ensuite qu'exécuteur de ses décisions.

« *L'état actuel de la zadrouga.* — D'après le dernier volume de l'*Annuaire statistique du royaume de Serbie*, publié par la

direction de la statistique d'Etat du royaume de Serbie (3e volume, 1909-1910, Belgrade 1913, Imprimerie de l'Etat), voici les nombres des foyers ruraux, pour la plupart *zadrougas*, en 1910 : **Travaux récents. — Ethnologie.**

		Pour cent.
d'une personne. . . .	17,539	4.01
de 2-3 membres . . .	76,221	17.44
de 4-5 » . . .	118,029	27.01
de 6-10 » . . .	186,364	42.65
de 11-15 » . . .	30,468	6.97
de 16-20 » . . .	6,233	1.43
de 21-25 » . . .	1,565	0.36
de 26-30 » . . .	417	0 09
au-dessus de 30 membres.	151	0.04
Total	436,987	100.00

Nombre moyen de personnes par foyer : 6.02 (pp. 29-30).

* * *

La condition de la femme dans l'Islam.

Mansour Fahmy, docteur de l'Université de Paris, décrit *La condition de la femme dans la tradition et l'évolution de l'Islamisme* dans l'ouvrage récent qui porte ce titre (Paris, Alcan, 1913, 70 pages, 4 fr. 50) et qui constitue le développement des chapitres suivants :

Introduction : La condition de la femme dans l'Arabie préislamique. — I. Mahomet et la femme. — II. Voile et réclusion. — III. Du concubinage et de l'esclavage et de leurs rapports avec la réclusion. — IV. La femme dans les principes du droit. La dissolution des liens conjugaux. Historique et caractère de la dot. — V. Conclusion.

* * *

Croyances relatives à la naissance, au mariage et à la mort, en Allemagne.

Un exposé sommaire des croyances et des usages relatifs à la naissance, au mariage et à la mort, en Allemagne, se trouve dans l'ouvrage récent du pasteur R. Reichhardt : *Geburt, Hochzeit und Tod im deutschen Volksbrauch und Volksglauben* (Iena, Costenoble, 1913, 176 pages, 3 marks). Cet ouvrage fait suite à un autre ouvrage du même auteur, relatif aux fêtes, publié en 1911 à la même librairie, sous le titre de : *Die deutschen Feste in Sitte und Brauch*.

* * *

Travaux récents.
—
ETHNOLOGIE
—
Comment les nègres peuvent s'assimiler les croyances religieuses des Européens.

La question de savoir comment les croyances religieuses des Européens peuvent pénétrer dans l'esprit des « primitifs » fait l'objet d'une intéressante contribution de H. A. JUNOD dans *The international Review of Missions*, de janvier 1914 (God's ways in the Bantu Soul », pp. 96-105). Si le bantou accepte les enseignements des missionnaires, c'est que ses propres croyances renferment déjà des éléments de nature à lui faciliter la compréhension et l'assimilation des idées nouvelles :

« Christianity is absolutely opposed to magic practices, and the more opposed the more spiritual it is. At the same time there is one point at which is approximates to magic. It believes in the existence of a supernatural force for the acquisition of which man can hope, namely the Spirit, the Spirit of God, the Spirit of Christ — not merely an influence void of personality, but the power of regeneration, of salvation, of new life. Now I can testify that the converted Bantu believes in the Spirit with all his heart. The predominance given to this element in the Christian life in the religion of the Africans is most striking. They wait for the Spirit somewhat like a charm to bring them always victory, occasionally perhaps to the detriment of individual moral effort. It is always easier for them than for others to surrender themselves to the working of the *Moya*, as the Spirit is called; and do they not owe this happy disposition to their old belief in the existence of independent forces? If it be so, the magic which has wrought them so much ill has nevertheless not been wholly useless.

« The same be said of taboo. Taboo plays an immense *rôle* in the live of primitive peoples, from one end of our planet to the other. Anthropologists have said so much on the subject that it is perhaps superfluous to recall what taboo means. But to make sure, I may be allowed to quote the definition I have given, in the work cited above, with special reference to the South African tribes. « Any object, any act, any person is accounted taboo or « *yila*, that implies a danger for the individual or for the com- « munity and that must consequently be avoided, this object, act, « or person being under a kind of ban. » There are taboos of all sorts — alimentary taboos, certain eatables being forbidden to certain classes of persons or to the whole tribe; cosmic taboos, certain actions having to be avoided lest nature should refuse rain to the thirsty ground; physiological taboos, inspired by the excessive fear of defilement which is thought to attach to certain phenomena, such as sickness, death, or the birth of twins — all of them pheno-

mena which yield a fatal contagion. This contagion can be avoided only by the performance of a crowd of protective or purificatory rites. Such conceptions are as old as the world.

« There are scholars who see in taboo — these essentially utilitarian prohibitions intended to avert dangers whether fictitious or real — the source of morality. I do not share their opinion, at least so far as the South Africans are concerned; for in their case one finds a whole code of elementary and natural morality which is independent of taboo. The notion of moral evil (in Thonga, *biha*) is certainly different from that of taboo (*yila*). There is no doubt that God has illumined the conscience of the pagan Bantu by revealing to him long since, and with clearness, the distinction of good and evil. The folklore of these tribes is irrefutable proof. In it one regularly finds goodness, pity and modesty rewarded, while pride, disobedience, sloth and even egoism are punished. The anonymous writers to whom we owe the popular tales of South Africa have done a moralizing task; and if, as is probably the case, these writers are not isolated individuals, but the tribe itself creating its folklore by a work of collective invention, is not this a demonstration that God Himself has directed the evolution of these races and has committed to them the seeds of truth ?

« But taboo itself, this strange and on the whole absurd code of prudential prohibitions, does even it not reveal preparatory divine action ?

« We must note the extreme importance of the notion of defilement in the bulk of these taboo prescriptions — the defilement arising from contact with a corpse or with certain specially dreaded secretions; the defilement caused by sickness of whatever kind; the defilement of certain inferior conditions, such as infancy or adolescence, from which extrication is secured through very painful initiatory rites; yet men and women submit voluntarily to suffering, even to shame, and to practices which wound a very lively feeling of decency, in order to escape from these contaminations and, in addition, to reach a state of higher purity. There is a real aspiration after purity in certain pagan sexual rites which to us Europeans of the twentieth century — so little prepared to understand the mentality of these primitive peoples — appear most repulsive; and one is amazed at the seriousness with which these strange ceremonies are carried out. But let the Bantu, enlightened by science and instructed by revelation, satisfy himself that physical defilement is of little importance; let him understand that

Travaux récents. — Ethnologie.

moral defilement is the great taboo, of infinite peril for human life, and in keeping himself clear of it he will exhibit the same energy which once he employed to purify himself from dreaded contacts. If once he sought no more than physical purity, thenceforward he will aspire to holiness. The longing for material and ceremonial purity will have traced out the path to aspiration after sanctity of heart and life » (pp. 103-105).

* * *

Sommaire bibliographique.

Preuss, Dr K. Th. — Die geistige Kultur der Naturvölker. (Leipzig, Teubner, 1914, 1 Mk.)

Foertsch, M. — Die Weltanschauung des Naturmenschen. (Berlin, Buchh. Grössner Mission, 1913, 0.20 Mk.)

Buschau, G. — Die Sitten der Völker, Liebe, Ehe, Heirat, Geburt, Religion, Aberglaube, Lebensgewohnheiten, Kultureigentümlichkeiten Tod u. Bestattung bei allen Völkern der Erde. (Stuttgart, Union, 1914, 0.60 Mk.)

Hutchinson, W. — Customs of the world. (London, Hutchinson, 1914.)

Murtrie, D. — The primitive origins of prostitution. (*Lancet clinic*, 1913.)

Urlin, E. — A short history of marriage. (London, Rider, 1914, 3.6 Sh.)

Van Waters, M. — The adolescent girl among primitive peoples. I. (*Journ. of religious psychology*, October 1913.)

Montelius, O. — Wann Begann die allgemeine Verwendung des Eisens? (*Prähist. Zeits.*, Leipzig, 1913.)

Crawford, G. G. S. — Prehistoric trade between England and France. (*L'Anthropologie*, novembre-décembre 1913.)

Schrader, O. — Die Herkunft der Germanen. (*Deutsche Literaturzeitung*, 4. April 1914.)

Meyer, Dr A. — Das Weihnachtsfest, seine Entstehung und Entwicklung. (Tübingen, Mohr, 1913, 3.60 Mk.)

Bender, F. — Hessische Hausinschriften aus der Marburger Gegend. (Berlin, Vos, 1914, 1.20 Mk.)

Vortisch-Van Bloten, H. — Chinesische Patienten und ihre Aerzte. (Gütersloh, Bertelsmann, 1913, 3 Mk.)

Tessmann, G. — Die Pangwe. Ergebnisse der Lübecker Pangwe-Expedition 1907-1909 und früherer Forschungen 1904-1907. (Berlin, Wasmuth, 1913, 15 Mk.)

Frobenius, L. — Und Afrika sprach... 3. Bd. : Unter den unsträflichen Aethiopen. (Berlin, Vita, 1913, 20 Mk.)

Bufe. — Die Poesie der Duala-Neger in Kamerun. (*Archiv für Anthropologie*, N. F., Bd. 13, H. 1, 1914.)

Hammerstein, H. — Aufnahme neuer Kulturgewächse bei den Wasumbwa. (*Pflanzer, Daressalam*, 1913.)

Foa, E. — Le Dahomey. (Paris, Hennuyer, 1913, 15 Fr.)

Gillier. — Les Bandas. (*Bull. du Comité de l'Afrique française*, supplément au n° 10, octobre 1913.)

Travaux récents.

—

ETHNOLOGIE.

Avelot et Gritty. — La chasse et la pêche dans les forêts de l'Ogôné (Congo français). (*L'Anthropologie*, novembre-décembre 1913.)

Lamouroux, R. — La région du Toubouri, notes sur les populations et la subdivision de Fianga. (*L'Anthropologie*, novembre-décembre 1913.)

Weeks, J. — Among the primitive Bakongo. (London, Seeley, 1914, 16 Sh.)

Gilbertson, A. N. — Some ethical phases of Eskimo culture. I. (*Journ. of religious psychology*, October 1913.)

Stefansson, V. — My life with the Eskimo. (New York, Macmillan, 1913, 4 Doll.)

Dixon, J. — The vanishing race; the last great Indian council. (New York, Doubleday, 1913, 3.50 Doll.)

Newton, H. — In far New Guinea. (London, Seeley, 1913.)

Heldring, O. G. — Bijdrage tot de ethnografische kennis der Mariendo-Anim. (*Tijdschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde*, deel IV, afl. 4, 5 en 6, 1913.)

Gooszen, A. J. — De Majo-mysteriën ter Nieuw-Guinea's Zuidkust. (*Bijdragen tot de taal-, land- en volkenkunde van Nederlandsch Indië*, deel 69, afl. 2-3, 1914.)

Brown, A. R. — The relationship system of the Dieri tribe. (*Man*, April 1914.)

Grubauer, A. — Unter Kopfjagern in Zentral-Celebes. (Leipzig, Voigtländer, 1913, 14.50 Mk.)

Finley, J. — The Subanu. (Washington, Carnegie Institution, 1914, 2 Doll.)

Science des religions.

SCIENCE DES RELIGIONS.

—

Origine et évolution des religions.

G. F. Henthaus a réuni les matériaux nécessaires à une description expérimentale et philosophique de l'origine et de l'évolution de la religion dans une brochure intitulée : *Ursprung und Entwicklung der Religion* (Essen-Ruhr, chez l'auteur, 1914, 56 pages, 1 mk. 50). Elle se compose des chapitres suivants :

Bestimmung und Begrenzung der Aufgabe. — I. Qualität der Religion : *a*) Basis für das Wesen der Religion ; *b*) die Basis des Gemeinsamen ist die Qualität der Religion. — II. Quantität der Religion Theologisierte Religion ist Zweck-Religion. — III. Die Religion als Wissenschaft. — Die Evolution des psychischen Menschen mit Bezug auf die Religion als ein gesonderter Bestandteil der Entwicklung. — I. Die Erkenntnis der Idee der Entwicklung : *a*) die Bedeutung der Idee der Entwicklung ; *b*) das Wesen der Idee ; *c*) Idee und Religion ; *d*) das Fühlen. — II. Fühlen als Mitgefühl : *a*) das Mitgefühl ist Voraussetzung des Fortschritts, somit der physischen Seite der Religion ; *b*) Zurückführung der

Travaux récents.
—
Science
des religions.

Religion auf das Jacobysche Entwicklungs-Gesetz : das Schaffen des Schönen in der menschlichen Gesellschaft ; *c*) der Mensch ist naturnotwendig zielstrebig; *d*) das Jacobysche Entwicklungs-Gesetz des Einzel-Menschen : der Mensch ist gut von Anfang an. — III. Die Quantität der Sublimität als physische Qualität der Religion bestimmt durch ihre metaphysische Qualität : *a*) der Altruismus; *b*) periodenhafte Abstufung der Religion nach der Entwicklung des Altruismus; *c*) Entwicklung des Begriffs : unendlich. — IV. Anwendung der Folgen des faktischen Begriffs : unendlich auf die Religion : *a*) das Wesen der zielgemässen Entwicklung; *b*) das entwicklungsmässige Sein der Religion.

***

Le premier volume de la nouvelle « Bibliothèque historique les religions » est constitué par une *Introduction à l'histoire des religions* qui a pour auteur R. Dussaud (Paris, Leroux, 1914, 292 pages, 3 fr. 50), et qui comprend le développement des chapitres suivants :

Préface. — I. Naturisme, animisme, préanimisme. — II. Théorie sociologique et totémisme. — III. Conception générale et primitive du principe de vie. — IV. L'âme. — V. Les dieux de la nature. — VI. Les dieux de groupe. — VII. Représentations matérielles (fétiches, amulettes, bétyles, idoles, etc.). — VIII. Le sanctuaire et son organisation. — IX. Le sacrifice. Les théories sur le sacrifice, le sacrifice sanglant simple; les substituts; le sacrifice sanglant complexe; sacrifice du dieu et rites agraires. — X. Le sacrifice (*suite*) : les prémices ; le sacrifice non sanglant : libations ; le sacrifice du soma ; le sacrifice igné. — XI. La prière. — XII. Les morts et leur culte. — XIII. Initiation et consécration. Les fêtes. — XIV. Interdictions rituelles ou tabous. Le péché. — XV. Mythes et dogmes. — XVI. Les notions morales. — Conclusion.

Élément commun aux diverses religions.

Dussand recherche en terminant si les diverses religions possèdent un élément commun d'où l'on puisse tirer une définition :

« Les exemples pris dans toutes les civilisations ont fait ressortir la préoccupation constante de s'assurer le principe de vie, de le protéger, de le régénérer.

« Abstraction faite des variantes de détail, les moyens employés sont en nombre limité et, si on ne l'arrête pas à en discuter le principe, l'application ne manque pas de logique :

« Cette logique est parfois un peu spéciale en ce qu'elle com-

porte des raisonnements extra-rationnels; toutefois elle n'est pas si éloignée de nous que nous ne puissions en saisir la portée. Le nombre limité des éléments constitutifs du culte, d'une part, l'application logique au sens que nous venons de dire, de l'autre, ont souvent pour conséquence la similitude des formes religieuses chez des populations fort diverses et dont l'éloignement empêche tout contact.

« Si, donc, on néglige les développements pour ne considérer que l'assise la plus profonde, on aboutit à cette définition qu'*une religion est constituée par un ensemble organisé de croyances et de rites qui se propose d'accroître et de perpétuer le principe de vie de l'individu, du groupe et de la nature.*

« C'est là ce qu'on appelle une définition minima. Nous n'entreprendrons pas une comparaison avec les définitions dont il a été question dans le premier chapitre. Nous tenons seulement à constater qu'elle précise telle formule, comme celle de JEAN RÉVILLE, plus qu'elle ne s'en écarte : « La religion, disait-il, c'est la conscience « spontanée chez l'homme de relations vivantes entre son propre « être et les puissances vivantes qui agissent dans l'univers au « sein duquel il existe, avec tout l'ensemble de sentiments, d'émo- « tions, de représentations et d'actes volontaires qu'elle pro- « voque. »

« Nous ne méconnaissons pas la valeur du sentiment dans le développement de l'idée religieuse, mais après la réfutation par JEAN RÉVILLE de la théorie du sentiment religieux de SCHLEIERMACHER, on ne peut plus en faire le fondement même du culte. A ce point de vue également, la formule d'HEGEL, d'après laquelle l'art, la religion et la philosophie seraient respectivement l'expression, le sentiment et la connaissance du principe des choses est purement idéologique et ne répond pas à la complexité des faits ni à leur enchaînement logique. Nous constatons ainsi, que malgré le sentiment dont ils sont teints, les rites et les croyances, constituant la religion, sont avant tout fondés sur des conceptions biologiques plus ou moins exactement données par l'expérience et faisant l'objet d'un enseignement, notamment dans l'initiation » (pp. 289-290).

[DUSSAUD, RENÉ. Né en 1868. Diplômé de l'Ecole des hautes études (section philologique et historique) et de l'Ecole des langues orientales vivantes. A professé à l'Ecole d'Anthropologie et au Collège de France. Conservateur adjoint au Musée du Louvre. Plusieurs voyages archéologiques et épigraphiques en Syrie. Co-Directeur de la *Revue d'histoire des religions*. Principaux travaux: *Voyage*

Travaux récents. — Science des religions.

archéologique au Safa et dans le Djebel-el-Druz (1901); *Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne* (1903); *Notes de mythologie Syrienne* (1903-05); *Chronologie des rois de Sidon* (1905); *Les Arabes en Syrie avant l'Islam* (1907); *Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Egée* (1910, 2e éd. 1914); *Les sacrifices humains chez les Cananéens* (1910), etc.]

* * *

Interprétation de certains rites de la religion grecque.

L. R. Farnell a écrit dans *Archiv für Religionswissenschaft* (1914, p. 17 « Magic and religion in early Hellenic society »), un article qui renferme surtout des considérations méthodologiques et des réserves au sujet de l'interprétation de certains rites de la religion grecque et, d'une façon générale, de l'évolution de cette religion; par exemple en ce qui concerne l'emploi de la musique dans certaines cérémonies :

« No doubt a great part of theistic ritual admits of a magical interpretation, but a strong bias in favour of the latter may lead us astray in particular cases For instance, we may be aware that savage music is often employed to drive away evil spirits, and thus it has been suggested that the use of music in the service of the Hellenic Gods was not originally dictated by a desire to please and placate them, but was intended as a daimonistic magic, subsidiary to the main service, and employed to scare away the demons. I cannot feel that this is a quickening theory. Wild and discordant noise in the Corybantic rites or those of the Kouretes might at one time have had this intention; but neither in the usual apotropaic rites nor in the other ritual-ceremonies of Greece can we recognise that music played this part; on the other hand we know that it was used te evoke or awaken the God, as Dionysos was summoned out of his winter-sleep by a trumpet or a water-organ. We may call this religious mesmerism. A piece of evidence against the daimonistic interpretation is the law in the ritual of the Graces at Paros, which seems to be of great antiquity, forbidding all music at one of their festival; and we may find other cases of Greek sacrifices where music was tabooed. The most probable explanation is that these were services of sorrow and gloom; and yet these are just the time when evil spirits might be supposed to be haunting around and when music would be useful for averting them. We may conclude then that in the early Greek view the music was brought into the service as something pleasing or placating to the deity, but that it might be omitted at a sorrowful or gloomy rite,

just as it is sometimes omitted in our service on Good Friday. Yet the Greek was also aware that music could mesmerise, and in singing his Paean and playing his lyre to his deity he may have believed that he was exercising something of a gentle spell » (pp. 26-27).

Il en est de même en ce qui concerne les cérémonies d'initiation :

« A theme that has been forced into prominence within the range of the present discussion are the puberty-initiation ceremonies of the early Hellene. These have been interpreted by Miss Harrison and by Mr. Cornford, following her with docility in his treatise *From religion to philosophy*, on the analogy of modern Australian and other primitive rites which are performed upon the youth of the tribe at puberty. Every cautious and trained anthropologist is aware of the precariousness of this method of rapid induction from communities on unlike planes of culture. But sometimes it may hit the mark. These writers then on the strength of certain savage analogies believe that the early Hellenes were in the totemistic stage ; or at least, as Miss Harrison maintains, if their totemism cannot be proved, they were at least in the totemistic stage of thought. Let this pass : our clan may not worship the ox or call ourselves oxen, but we may in a bovine stage of thought. The question of Greek totemism has been thrashed out by more critical scholars and anthropologists who have come to regard the evidence, in spite of the Ophiogeneis of Parion as entirely insufficient to establish the thesis, and have not been able to detect even any evidence of an exogamous classificatory system in any Greek community. But whether the Greek tribe was ever totemistic or not, it doubtless had its puberty-initiation rites; and Miss Harrison's imagination conceives of these, on the lines of the Australian, as magically enacting the death and rebirth of the initiate, whereby the continuous life of the communal self of the tribe was recruited and maintained. But the only evidence offered is drawn from the Bacchic mysteries or the rites of the Kouretes which are akin to these. Now the writer herself is aware that these mysteries are obviously not tribal puberty-initiations when we come to know them, but are entirely of the type of secret free societies. But she is convinced that they were once tribal, apparently by the force of the theory maintained by Webster in his treatise on *Primitive secret societies* that all secret magic-confraternities were once tribal. If this is universally true, it is still a large assumption

Travaux récents. — Science des religions.

that every rite and every detail of it performed by a secret society was once the communal rite of a totemistic tribe and that what is done to the initiate of the free society was once done to the tribal boy at puberty. I would remark in passing that the Cretan and the Bacchic rites do not show us the feigned death, by swallowing or rending, of the adult boy, but generally of the babe, the babe Zeus or the babe Dionysos; and babies are not generally initiated into tribal ceremonies » (pp. 30-32).

Farnell croit qu'il faut voir dans la religion grecque un mélange de magie et de conceptions religieuses véritables :

« We may discern unadulterate magic in Greek ritual, as when the priests of Zeus Lykaios make rain by stirring water with a stick : we discern also much high religion of a pure type; and we may discover something that I have tried here to indicate as a *tertium quid*. Elsewhere I have tried to estimate the relative importance and the true relation of the two spheres in the history of Greek religion. I believe that there was no felt antagonism between them: and that Greek religion concerns civilisation because its magical elements were transfused and interpenetrated by theism, which at a very early time became the dominant force and evolved a high conception of deities as agents of independent will, who had no need to work magic and to whom the community prayed but did not attempt to dictate. In this respect the Hellenic is superior to the Babylonian God; nor was the spell of the divine name of such magic force in Hellas as in Israel and Babylon; though a trace of the old magic of holy words survives in the importance attaching to the special names and titles by which the deity is invoked » (p. 30).

[Farnell, Lewis Richard. Né en 1856. A fait ses études à Exeter College, à Berlin et à Munich. Docteur ès lettres. Professeur à l'Université de Dublin. Principaux travaux : *Cults of the Greek States* (5 vol., 1896-1907); *Evolution of religion* (1905); *The higher aspects of Greek religion* (1912); *Greece and Babylon* (1912).]

* * *

Origine et organisation des vestales romaines.

G. Giannelli est l'auteur d'une monographie historique publiée par l'Institut des études supérieures de Florence, dans laquelle il étudie l'institution des vestales à Rome (*Il sacerdozio delle vestali romane*, Florence, Galletti et Cocci, 1913, 100 pages). L'auteur

montre que le culte du feu fut importé de Grèce en Italie et expose comment ce culte fut organisé à Rome.

Travaux récents. — Science des religions.

* * *

Quels sont les rapports de la conception de la divinité, telle que les Israélites l'ont constituée, avec les religions de l'ancien Orient? Les découvertes incessantes que l'on fait dans l'Asie antérieure rendent cette question particulièrement brûlante. Jusqu'à présent, il semble qu'il ait manqué un ouvrage exposant sous tous ses aspects la nature de la religion hébraïque comparée avec les croyances des autres peuples de l'Asie antérieure. Le Dr J. Hehn, professeur à l'Université de Wurzbourg, a voulu combler cette lacune en publiant son ouvrage sur l'idée de Dieu dans la Bible et chez les Babyloniens : *Die biblische und die babylonische Gotesidee* (Leipzig, Heinrichs, 1913, xii-436 pages, 9 marks).

Caractère du monothéisme des Hébreux.

Il semble acquis que le monothéisme des Hébreux soit quelque chose de spécifique et de tout à fait particulier à ce peuple :

« Neue religiöse Ideen und grosse religiöse Umwälzungen knüpfen sich regelmässig an das Auftreten hervorragender Persönlichkeiten, die, wenn sie auch vielfach von den Zeitumständen geweckt und getragen sind, als Vertreter neuer Anschauungen naturgemäss zunächst in Gegensatz zu ihren Zeitgenossen treten. Wir brauchen nur hinzuweisen auf den Stifter des Christentums selbst, dessen geschichtliche Existenz und persönliche Bedeutung nur eine Geschichtsbetrachtung leugnen kann, die lediglich das als wirklich anerkennt, was sich in ihre Theoreme und Konstruktionen fügt. Der unwiderlegliche Beweis für die Macht der Persönlichkeit Christi ist die gewaltige religiöse Bewegung, die er hervorgerufen hat. Auch die ausserchristlichen Religionen führen ihre Entstehung vielfach auf persönliche Stifter zurück ; wir nennen nur Muhammed, Buddha, Laotse, wobei jedoch zu bemerken ist, dass keiner das Schema für die Beurteilung des anderen abgeben darf, sonder jeder ist zunächst aus seiner Zeit, nach seinem Volke, nach seiner Individualität und nach seinem Werke für sich zu werten » (p. 372).

« Der Mann aber, durch den die Befreiung Israels aus Aegypten ins Werk gesetzt und die Jahwereligion begründet wurde, ist Moses. Er ist nicht bloss nach dem *Pentateuch* der Führer des Volkes, sondern auch die ältesten Profeten kennen ihn als solchen

(Hos. 12, 14; Mich. 6, 4). Wenn uns sein Name aber durch das A. T. nicht überliefert wäre, so müssten wir eine Persönlichkeit von seiner überragenden Bedeutung für die Gründung der israelitischen Nation und Religion fordern. Ohne einen Mann wie Moses als Ausgangspunkt ist die Geschichte der israelitischen Religion gerade-zu unverständlich. Es beruht auf einer Verkennung des eigentümlichen Wesens der israelitischen Religion, wenn in den letzten Jahren vereinzelte Stimmen Moses für *eine Sagengestalt*, für *keine geschichtliche Persönlichkeit* erklärt, *sein Werk, sein Leben, seinen Namen selbst als durchaus ungeschichtlich* bezeichnet haben. Die konsequente Anwendung des entwicklungsgeschichtlichen Schemas auch auf die israelitische Religion, nach welchem sich diese aus Fetischismus, Totemismus, Animismus und anderen niederen Formen der Naturreligion allmählich zum sittlichen Monotheismus entfaltet haben muss, lässt für eine Persönlichkeit von der Bedeutung des Moses keinen Platz. Anstatt nun die Bedeutung dieser Persönlichkeit innerhalb der geschichtlichen Entwicklung herauszustellen, leugnet man lieber die Geschichtlichkeit des Moses und schafft so freien Raum für das Schema. Aber so wenig der Buddhismus ohne Buddha, der Islam ohne Muhammed, das Christentum ohne Christus verstanden werden kann, so wenig die israelitische Religion ohne Moses » (pp. 374-375).

« Wie schon bemerkt, ist auch der grosse Religionsstifter nicht unabhängig von der Kultur seiner Zeit, sondern er ist in gewissem Sinne von dieser hervorgebracht. Die uns durch die Denkmäler erschlossene Kenntnis der Kulturzustände Vorderasiens bis ins vierte Jahrtausend hinauf, insbesondere aber das helle Licht, das die Amarnabriefe über die politischen und kulturellen Verhältnisse des Orients um die Mitte des zweiten Jahrtausends verbreiten, zeigen uns die Voraussetzungen, unter denen die Religionsstiftung des Moses ins Leben treten konnte.

« Einerseits von Monotheismus im Sinne der israelitischen Religion nirgends eine Spur. Anderseits aber eine auf Jahrtausende der Entwicklung zurückblickende Natur- und Gestirnreligion, die wesentlich in ganz Vorderasien gleich ist. Es ist deshalb ein grosser Fehler, in der Zeit der Entstehung des israelitischen Volkes mit den religiösen Vorstellungen primitiver Völker zu rechnen. Trotzdem haben sich viele noch nicht von der Vorstellung frei gemacht, dass die Zeit Abrahams und Moses' die Urzeit sei, weil vor der Entdeckung des babylonischen Altertums die vor ihr liegenden Jahrhunderte in tiefstes Dunkel gehüllt waren. Freilich sind in

die israelitische Religion auch manche uralte Riten übergegangen, aber sie haben ihre ursprüngliche Bedeutung verloren. Das Wesen der israelitischen Religion darf daraus nicht erschlossen werden » (pp. 377-378).

« Moses war sicher eine vom lebhaftesten Gottesbewusstsein getragene Persönlichkeit. Welcher Gott sollte der Helfer seines Volkes werden? Sollte es die lebenspendende Sonne oder der die Zeiten beherrschende Mond, etwa unter neuem Namen sein? Nein, Moses brauchte einen Volksgott, welcher gerade der jetzt gegebenen Situation entsprach. Er musste an die Vergangenheit anknüpfen. Der Gott, der den Stämmen eigentlich gemeinsam war, insofern er der Väter Hort gewesen, der ist der selbstverständliche Einigungspunkt der zersplitterten Stämme. Moses geht also auf die gemeinsame nationale Grundlage zurück und gibt so der israelitischen Religion ihren geschichtlich-nationalen Charakter. Der Gott der Väter war allen, die sich seiner Koalition anschliessen sollten, nicht fremd, wenn sie ihn auch nicht kannten, und bildete so eine annehmbare gemeinsame Basis. Allerdings dieser Gott hat sich Jahrhunderte hindurch nicht um sein Volk gekümmert, sodass es unterjocht und zersplittert ist. Allein jetzt ist er da, um sich desselben anzunehmen, um es zu befreien. Ja, das ist der Name, das Wesen des Gottes : Jahwe, d. h. er ist da, er ist gegenwärtig. Dieser Name wird die Devise zur Einigung und Befreiung. Der Name Jahwe zündete. Mit froher Begeisterung sammelten sich die Stämme unter dem Zeichen Jahwes und sagten sich von der ägyptischen Knechtschaft los » (pp. 380-381).

[Hehn, Johannes. Né en 1873. A fait ses études aux Universités de Wurzbourg et de Berlin. Docteur en théologie et en philosophie. Professeur à l'Université de Wurzbourg. Principaux travaux : *Die Einsetzung des heiligen Abendmahls als Beweis für die Gottheit Christi* (1900) ; *Sünde und Erlösung nach biblischer und babylonischer Anschauung* (1903) ; *Hymnen und Gebete an Marduk* (1905) ; *Siebenzahl und Sabbath bei den Babyloniern und im alten Testament* (1907) ; *Wege zum Monotheismus* (1913).]

* * *

Évolution de la liturgie juive.

On doit à I. Elbogen une description historique du service divin tel qu'il est organisé dans les communautés juives et spécialement en Allemagne, tant au point de vue de la prière et de l'édification des croyants qu'à l'explication des textes sacrés par la lecture et les commentaires.

Travaux récents.

SCIENCE DES RELIGIONS.

Cette description est contenue dans un volume intitulé : *Der jüdische Gottesdienst in seiner geschichtlichen Entwicklung* (Leipzig, G. Fock, 1913, 619 pages, 15 marks).

Le passage suivant renferme une esquisse de l'évolution générale de la liturgie :

« Der jüdische Gottesdienst hatte nicht immer dieselbe Gestalt wie heute, er war weder so lang noch so kompliziert. Sowohl das Gebet als Ganzes wie auch die einzelnen Gebete haben sich im Verlaufe der Zeiten sehr verändert, *die heutige Liturgie ist das Produkt einer tausendjährigen Entwicklung* (Zunz). Von einer festbestimmten Liturgie konnte anfangs keine Rede sein, die Gebete waren nicht niedergeschrieben, nur dem Inhalte nach fixiert, der Wortlaut blieb dem freien Ermessen des Vorbeters überlassen. Das Gemeindegebet war kurz, ihm folgte die stille Andacht des einzelnen. Diese ist allmählich ganz zurückgedrängt worden, aus dem öffentlichen Gottesdienst verschwunden. Die ältesten Gebete durften nicht lang, sie mussten ferner schlicht und einfach sein, Schwierigkeiten in der Sprache und im Aufbau waren völlig ausgeschlossen. Als diese Gebete eingebürgert waren, erfuhren sie, ohne dass es bemerkt wurde, stetig Erweiterungen; das Bedürfnis nach Erneuerung, veränderte Geschmacksrichtung, Einflüsse von aussen, der Brauch einzelner Frommer waren dabei massgebend. Die Erweiterungen bestanden in breiterer, wortreicherer Ausführung der vorhandenen Gedanken, in Einfügung von kleineren oder grösseren Stücken der Heiligen Schrift, in poetischen Ausschmückungen des bestehenden Textes. Das waren Zusätze von geringerer Ausdehnung, von grosserer Schlichtheit in der Form, von leichter Verständlichkeit, im Ausdruck. So bildete sich allmählich ein Bestand an Gebeten daraus, die das ganze Jahr hindurch — wenn auch an einzelnen Tagen mit kleinen Abweichungen zur Verwendung kamen, und die, da sie an den alten Kern der Gebete sich eng anschlossen, Stammgebete genannt werden.

« Vom fünften oder sechsten Jahrundert, etwa von der Zeit ab, wo das Aufschreiben der Gebete gestattet wurde, kamen auch andere Erweiterungen auf, freie poetische Schöpfungen, Bearbeitungen religiöser Lehren, insbesondere der Festgedanken. Mannannte diese Poesien mit einem hebraisierten griechischen Worte *Piut*. Mit dem *Piut* trat ein sehr bewegliches Element in die Liturgie ein, das die grösste Mannigfaltigkeit hervorrief. Der Kunstgeschmack und die religiösen Anschauungen bestimmten seine Form und seinen Inhalt, beide wechselten sehr nach Ländern und Jahrhunderten. Der *Piut*

war durchaus freiem Ermessen überlassen, für seinen Inhalt und für seine Form gab es weder Vorschriften noch Grenzen, durch ihn wurde der Gottesdienst ausgedehnt und recht kompliziert, durch ihn entstanden auch die zahlreichen Abweichungen der Länder und Gemeinden, die man als besondere Riten bezeichnete. Die Schicksale der Juden und die Erfindung des Buchdrucks fingen an diese Verschiedenheiten ein wenig zu vereinfachen, da kam durch die Mystik ein neues Element in den Gottesdienst, das ihn stark beeinflusste und nicht immer zum Guten, sie brachte neue Vorstellungen, neue Zusätze, neue Erweiterungen, sie verschob die Anschauungen über das Gebet, rückte Nebensächliches in den Vordergrund, liess Wichtiges zurücktreten. Auf die Masse der Gebete wurde mehr Wert gelegt als auf die Korrekheit ihres Wortlauts; jüngere Zutaten, kleinliche Bräuche wurden mit grosser Sorgfalt gepflegt, während man die Stammgebete vernachlässigte, die Sitten der Betenden verwildern liess. Erst infolge der Kritik der Mendelssohnianer und der Reformer vor hundert Jahren sind die Bestrebungen aufgekommen, die sich die Veredlung und Läuterung des Gottesdienstes zum Ziele setzten. Der wieder erweckte Sinn für das Schlichte, Erhabene und Weihevolle hat auf dem Gebiete des Gottesdienstes ein reiches und lohnendes Arbeitsfeld gefunden; seitdem ist von allen Richtungen an der Verbesserung und Vereinfachung des Gottesdienstes gearbeitet worden. Bezogen sich die Ausstellungen zunächst auf die äussere Form, so machten sich infolge der Umgestaltung der bürgerlichen Verhältnisse der Juden und der Fortschritte der theologischen Forschung bald neue Ansprüche geltend. Für die Landessprache wurde sowohl in den Gebeten als auch in den Vorträgen ein weiter Spielraum gefordert. Wie die gesamte Ueberlieferung unterlagen auch die Stammgebete der Kritik; soweit sie im Inhalt oder im Ausdruck dem Zeitbewusstsein nicht entsprachen, wurde mit Aenderungen oder Beseitigung der Texte vorgegangen. Die Gebetbücher der Reformgemeinden nahmen eine grundsätzlich verschiedene Gestalt an, seit ihrem Aufkommen wurde das Gebet Gegenstand ausserordentlich heftiger Kämpfe, die noch heute mit Leidenschaft geführt werden » (pp. 2-4).

[ELBOGEN, ISMAR. Né en 1874. A fait ses études à l'Université de Breslau. Docteur en philosophie. Rabbin. Professeur à l'École des sciences hébraïques de Berlin (1902). Principaux travaux : Articles dans *The Jewish Encyclopedia*; *Die Religionsanschauungen der Pharisäer* (1904), etc.].

***

Travaux récents.

—

SCIENCE DES RELIGIONS.

—

Sommaire bibliographique.

Marett, R. — The threshold of religion. (London, Methuen, 1914, 5 Sh.)

Moore, G. — History of religions. (London, Macmillan, 1913, 12 Sh.)

Galloway, G. — The philosophy of religion. (London, Macmillan, 1914, 12 Sh.)

Toy, C. — Introduction to the history of religions. (Boston, Ginn, 1913, 3 Doll.)

Schrœder, T. — Erotogenetic interpretation of religion. (*Journ. of religious psychology*, January 1914.)

Leuba, J. H. — Religion and magic, a reply to Mr. Wallis. (*Journ. of religious psychology*, October 1913.)

Leuba, J. H. — How magic is to be differentiated from religion. (*Journ. of religious psychology*, October 1913.)

Habert, O. — La religion primitive d'après l'école sociologique. (*Revue du clergé français*, septembre 1913.)

Staehlin, W. — Experimentelle Untersuchungen über Sprachpsychologie und Religionspsychologie. (*Archiv für Religionspsychologie*, Bd. I, 1914.)

Behn, S. — Ueber das religiöse Genie. (*Archiv für Religionspsychologie*, Bd. 1, 1914.)

Wielandt, R. — Die Mitarbeit des praktischen Theologen an der Religionspsychologie. (*Archiv für Religionspsychologie*, Bd. 1, 1914.)

Schlueter, J. — Religionspsychologische Biographienforschung. (*Archiv für Religionspsychologie*, Bd. 1, 1914.)

Soederblom, Prof. N. — Natürliche Theologie und allgemeine Religionsgeschichte. (Leipzig, Hinrichs, 1913, 6 Mk.)

Bunge, C. — Das Wissen vom Atem bei den alten Kulturvölkern. Eine religionsgeschichtliche Untersuchung. (Leipzig, Mazdaznan-Verlag, 1913, 1.70 Mk.)

Holmberg, U. — Die Wassergotheiten der finnisch-ugrischen Völker. (Leipzig, Tauchnitz, 1913, 5 Mk.)

Hoerner, G. — Donner und Blitz im altbayerischen Volksglauben. (*Bayerland*, 1913.)

Blum, I. — Die Schutzgeister in der altnordischen Literatur. (Zabern, Fuchs, 1913.)

Hoelscher, G. — Die Profeten, Untersuchungen zur Religionsgeschichte Israels. (Leipzig, Hinrichs, 1914, 9 Mk.)

Zwaan, J. — Christendom en orientalisme. (Haarlem, De Erven, 1914, 0.50 Fr.)

Ghellinck, J. — Le mouvement théologique du XII[e] siècle. Etudes, recherches et documents. (Paris, Firmin Didot, 1914.)

Hoermann, D[r] J. — Untersuchungen zur griechischen Laienbeicht. Ein Beitrag zur allgemeinen Bussgeschichte. (Donauwörth, L. Auer, 1913, 4 Mk.)

Kagarov, E. — The worship of fetishes plants and animals in ancient Greece. (*Anthropology*, Petersburg, 1913.)

Sayce, A. — The religion of ancient Egypt. (London, Macmillan, 1913, 4 Sh.)

Ritzenthaler, M. — Die weltgeschichtliche Bedeutung des Islams. (*Religion und Geisteskultur*, Dezember 1913.)

Horten, M. — Einführung in die höhere Geisteskultur des Islam. (Bonn, Cohen, 1914, 2.40 Mk.)

Science du langage.

Travaux récents. — SCIENCE DU LANGAGE. — Physiologie du langage.

Scientia de janvier 1914 renferme une note sur la 85e réunion des naturalistes et médecins allemands qui s'est tenue à Vienne, en 1913. Le passage suivant concerne une communication relative à la physiologie du langage :

« M. VON MAYENDORF, de Leipzig, a traité devant la section de physiologie, du mystère du langage humain. Le langage est un moyen d'expression de pensées, et celles-ci doivent être considérées en dernier ressort comme des moyens de défense individuelle. Nous n'avons pas le droit de supposer que le cerveau animal, dès l'instant où il est constitué par deux hémisphères, soit dépourvu de la faculté de former des jugements et nous n'avons pas davantage le droit d'affirmer que des êtres qui possèdent un appareil vocal au service de leurs pensées, ne possèdent pas le langage, alors même que leurs manifestations vocales sont très éloignées du langage articulé. La forme de la pensée et du langage n'est pas la même chez l'homme et chez l'animal, mais au fond il s'agit d'une seule et même chose. Les productions vocales des animaux qui, comme le bavardage des oiseaux parlants, ressemblent par leur forme au langage humain, mais ne sont d'aucune utilité pour leurs auteurs ne constituent pas un langage à proprement parler. Le langage est un privilège que l'homme ou l'humanité trouve dans son berceau, en même temps que l'organisation de son cerveau. Il est une acquisition aussi bien pour l'individu que pour la collectivité. Le cerveau d'un homme qui n'a jamais parlé, d'un sourd-muet, par exemple, ne diffère pas d'aspeet de celui d'un grand orateur. Le cerveau humain ne présente de centre de langage spécial ni pour la perception exclusive des mots ni pour la formation et l'enchaînement des sons du langage. L'anatomie et la pathologie, l'expérience et l'observation montrent que la seule chose possible à suivre, c'est le prolongement des nerfs auditifs jusqu'à leur entrée dans la substance grise du cerveau, de même que, en ce qui concerne les nerfs du larynx, des cordes vocales, de la langue et des lèvres, nous ne pouvons déterminer que leur point d'émergence dans la substance corticale. La destruction de ces territoires corticaux produit des troubles de langage caractéristiques. »

* * *

Travaux récents.
—
Science du langage.

Le langage intelligible ou raisonnable consiste en un triple processus : la concentration préalable de la pensée, la mise en branle des organes de la parole sous l'action de cette concentration (phonation) et la perception consciente des paroles émises. B. Erdmann décrit ce processus dans une communication à l'Académie des sciences de Berlin, intitulée : *Psychologie des Eigensprechens* (Berlin, Reimer, 1914, 31 pages, 1 mark). L'auteur résume ses considérations dans le passage reproduit ici :

Le processus physio-psychologique du langage.

« Die artikulierten Sprachbewegungen unserer sogenannten Willkürsprache, d. i. des Eigensprechens, bilden Glieder der Ausdrucksbewegungen unseres geistigen Innern, die in unserer Organisation angelegt sind. Sie erfolgen, wie die übrigen, nichtsprachlichen Ausdrucksbewegungen, zumeist unwillkürlich, aber im überlieferten Sinn reflektorisch nur dann, wenn die auslösenden Bedingungen durch gegenwärtige Sinnesreize gegeben sind. Wie die übrigen, zumeist optisch wahrnehmbaren Ausdrucksbewegungen, dienen sie — akustisch vermittelnd — der sinnlichen Offenbarung unseres geistigen Innern, und eben dadurch der Mitteilung. Die spezifische Differenz des Eigensprechens, wie der äusseren Sprache überhaupt, gegenüber unseren nichtsprachlichen Ausdrucksbewegungen sowie den lauterzeugenden reagierenden Bewegungen der Tiere liegt demnach nicht in einer Willkürlichkeit oder Freiheit der Reaktionen, die der äusseren Sprache eigentümlich wäre. Denn unsere Sprachbewegungen sind fast durchgängig schon primär unwillkürlich; sie werden in den heranwachsenden Generationen der Sprachgemeinschaften zumeist durch unwillkürliche Nachahmung der Sprachlaute, zum Teil auch durch ebensolche Nachahmung der gesehenen Sprachbewegungen eingeübt. Jene Differenz ist auch nicht in dem Vorstellungsmaterial zu suchen, das in der Sprache zum Ausdruck kommt. Denn jede Art unserer Vorstellungen kann als Bestandteil unseres Innern an dem nichtsprachlichen Ausdruck mitbeteiligt sein; denn uns nächststehenden Tieren anderseits kommen in weitem Umfange nicht nur Wahrnehmungs-, Erinnerungs- und Einbildungs-, sondern auch abstrakte Vorstellungen sachlicher Abstraktion zu. Jene spezifische Differenz ist vielmehr darin zu suchen, dass unsere artikulierte Sprache in allen ihren Arten Gedanken, d. i. Urteile, prädikativ formuliert.

« Alles sinnvolle Sprechen ist, wie mittelbar auch die Schrift, Verlautbarung der inneren Sprache, des stillen formulierten Den-

kens in seinen verschiedenen Typen. Auch die äussere Sprache ist demnach nicht bloss eine Aeusserung der Gedanken, sondern selbst eine Art des Denkens; sie ist formuliertes Denken, neben dem ein unformuliertes, intuitives Denken in mannigfachen Abstufungen besteht. Sie kann sogar der Aeusserung und Mitteilung der Gedanken nur dienstbar werden, weil sie eine Art des Denkens ist.

« Der Gedankengehalt, der eine notwendige Vorbedingung sinnvollen Sprechens darstellt, muss formulierbar, aber er braucht in zweifacher Hinsicht nicht vor dem Sprechen formuliert zu sein. Sein Bedeutungsbestand wie der Bestand der stillen formulierenden Worte kann fast durchgängig bewusst sein; jener wie dieser Bestand kann jedoch, sowohl beim geläufigen, ungehemmten Sprechen über vertraute Gegenstände, wie bei intensivster geistiger Produktion im Reden, tatsächlich im Bewusstsein fehlen. Dann muss angenommen werden, dass die Gedächtnisresiduen der spezifischen Worte wie ihrer Bedeutungsinhalte unbewusst erregt sind. Diese dispositionellen Erregungen bilden, ebenso wie im ersten Fall die ihnen entsprechenden Vorstellungen, Glieder einer reproduktiven Bereitschaft, die durch jede Art von emotionellen Bewusstseinsinhalten oder deren unbewusst bleibende Erregungen zur unwillkürlichen Innervation der Sprachmuskulatur angetrieben werden können.

« Das Schlussglied des Eigensprechens, die motorisch-akustische Wahrnehmung des Gesprochenen, ist selbst dann für das Denken von Belang, wenn diese Lautwahrnehmungen, wie zumeist, von dem Sprechenden selbst kaum oder nur flüchtig beachtet werden. Sie helfen, den formulierten Gedankenzusammenhang zu festigen und zu präzisieren; sie besitzen ausserdem eine vor wie rückwirkende reproduktive Energie für den gesamten geistigen Erregungsbestand, der dem Sprechen zugrunde liegt.

« Das Eigensprechen ist somit ein Naturprodukt unserer psychophysischen Organisation, das in der fast durchaus unwillkürlichen schöpferischen Gedankenarbeit ungezählter Generationen die Höhe, Feinheit und Verschiedenartigkeit des Ausdrucks erreicht, in denen die entwickelten Sprachen denken und dichten. Die intellektuellen und emotionellen Vorgänge, die das Eigensprechen auslösen, sowie diejenigen, die eben dieses selbst in dem Sprechenden entstehen lässt, sind Glieder der apperzeptiven und assoziativen, im Selbstbewusstsein auf das Ich bezogenen Reproduktionen, die das Gewebe unseres geistigen Lebens herstellen und

Travaux récents. — Science du langage.

durch ihre innervierenden Wirkungen sinnlich wahrnehmbar machen. Vorausgesetzt ist auch in diesen kausalen Wendungen, dass alle Glieder des physiologischen Ablaufs Bewegungsvorgänge sind; ebenso aber, dass eine durchgehende funktionelle Abhängigkeit zwischen den seelischen und den mechanischen Lebensvorgängen besteht » (pp. 29-31).

***

La question de savoir s'il existe des limites bien définies entre des dialectes apparentés qui vivent côte à côte est une des plus controversées de la linguistique. L'étude détaillée de la constitution phonétique et morphologique des dialectes paraît être seule à même de préparer une solution adéquate de la question. C'est à un travail de ce genre que C. Bruneau, professeur au Lycée de Reims, s'est livré dans ses récents ouvrages sur les dialectes de l'Ardenne française (en y comprenant une petite partie des Ardennes belges). Dans l'introduction au volume intitulé *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne* (Paris, Champion, 1913, 6 francs), Bruneau exprime, dans les termes suivants, son opinion sur la question des dialectes :

De la nature des dialectes en général et spécialement des dialectes wallons.

« Au moyen âge, chacun a son dialecte, comme chacun a son orthographe; l'un et l'autre sont indifférents, pourvu que l'on arrive à s'entendre. La notion de dialecte est donc une notion purement scientifique; le dialecte n'est qu'une abstraction linguistique, sans réalité objective, un mot commode qui comprend tant bien que mal un ensemble de faits hétérogènes. La même conclusion résulte de l'étude des parlers actuels : il n'y a pas de dialectes vivants. Les vains essais auxquels se sont livrés tant de dialectologues montrent bien l'impossibilité de définir un dialecte donné par un certain nombre de caractères constants, l'impossibilité de dessiner sur une carte l'étendue et les limites des dialectes ainsi établis. Les patoisants, de leur côté, n'ont aucune idée de ce que peut être un dialecte. Dans toute la région que j'ai parcourue, on distingue des langues, le français, l'allemand et des patois, tous différents, qui sont particuliers à des groupes restreints. Ces groupes se confondent généralement avec la division administrative de la commune; ils constituent des centres linguistiques, très variables comme étendue et comme importance : ils embrassent parfois les hameaux voisins, parfois des agglomérations voisines; quelquefois, au contraire, la même commune, la même aggloméra-

Travaux récents.

—

Science du langage.

tion, est partagée en plusieurs groupes linguistiques. C'est là la seule unité reconnue par le sujet parlant, celle qui domine et détermine son langage. Au-dessous, on perçoit des divergences individuelles, qui sont l'objet de plaisanteries sans nombre, et qui sont éliminées soigneusement. A côté de ce groupe s'étendent les groupes voisins, dont le langage est généralement tourné en ridicule. Au delà, le sujet ne connaît que le français. Seul le français est beau ; seul il existe, dans la pensée du patoisant, côte à côte avec le wallon. La signification même de ce mot, qui a été détournée par les dialectologues de son sens primitif est caractéristique. Dans les villages que j'ai étudiés, on appelle actuellement wallon tout ce qui est patois, par opposition au français. Historiquement, le mot désigne les parlers romains, opposés aux parlers germaniques. C'est ainsi que les doyennés wallons du diocèse de Trèves parlent un patois lorrain, c'est ainsi que M. Simon appelle wallon le dialecte lorrain de la Poutroie, au grand étonnement de Horning.

« Pour le sujet parlant, il existe donc, à côté du français, une infinité de wallons dont un seul a quelque intérêt et quelque prestige, le sien ; le wallon n'existe pas. Dans ces conditions, le dialecte ne peut être un parler d'un caractère général, qui dominerait les patois et tendrait à les maintenir dans une certaine unité : chaque patois évolue par lui-même et pour lui-même, soumis à la seule influence des parlers qui sont en rapport direct avec lui. Parmi ces parlers, le français a une influence prépondérante ; il envahit les patois par l'école, par le livre ou par les patois plus francisés.

« D'ailleurs les patoisants n'ont pas la puissance d'abstraction nécessaire pour se rendre compte des caractères essentiels d'un dialecte. Ils s'attachent, pour distinguer entre eux les langages qu'ils connaissent, à des nuances de détail : la rapidité plus ou moins grande de la prononciation est observée avec grand soin et joue le rôle le plus important dans leurs appréciations. D'un autre côté, les traits distinctifs du langage ont pour le sujet parlant d'autant plus d'importance qu'ils portent sur un plus grand nombre de mots, et que ces mots sont plus souvent prononcés : le patoisant juge des différences dialectales par la quantité, non par la qualité. Le linguiste et le patoisant ne sont d'accord ni sur le choix des caractères essentiels d'un dialecte, ni sur leur importance réciproque. Telle expression continuellement répétée, telle nuance souvent reproduite, qui sont mises sur le même pied que les autres, ou même négligées par le savant, constituent des caractéristiques dialectales extrêmement importantes dans la réalité, et peuvent

influer sur l'évolution des patois; tel fait relevé par le linguiste n'a aucune réalité objective : il est mort ou incompris pour le sujet parlant.

« Il n'y a donc pas de dialectes; et, s'il y en avait, nos cartes seraient impuissantes à les reproduire dans leur réalité. L'unité apparente, purement abstraite, de dialecte, se résout à l'analyse en une multitude de groupes linguistiques. Le langage du groupe linguistique lui-même n'est ni homogène ni stable. Au point de vue purement linguistique, le parler d'une commune tend à évoluer pour des causes internes; au point de vue social, le groupe linguistique existe en fonction d'un groupe plus important; au point de vue historique, les événements viennent influer sur la constitution du groupe et indirectement sur son langage. Le patois que nous étudions actuellement est le résultat d'une triple série de causes, linguistiques, sociales, historiques; et ces trois causes ont une action différente dans les différents groupes. L'unité apparente du dialecte se résout en une multitude de cellules qui vivent de leur vie propre » (pp. 8-10).

En ce qui concerne les éléments de fait, Bruneau conclut comme suit :

« Il est certain que les parlers des races primitives qui se sont installées de côté et d'autre de la frontière linguistique ont été nettement distincts. De chaque côté de la limite de l'Ardenne, les différences de races sont visibles encore aujourd'hui et ont frappé tous les géographes. La Famenne, dévastée et dépeuplée au cours de trois siècles d'incursions franques, a dû à sa fertilité et à sa position d'être colonisée d'une manière très dense par les peuplades germaniques. Le pays rémois semble avoir été occupé par un petit nombre de conquérants à une époque tardive. Les dialectes anciens ont été séparés jusqu'à une époque assez récente par une frontière naturelle : la forêt d'Ardenne est restée aujourd'hui encore une limite; de Givet à Ecouviez, elle n'est percée d'aucune ligne de chemin de fer; le système de routes date du XIX[e] siècle. Malgré ces circonstances favorables, la limite entre le wallon et le champenois a subi de graves modifications. Les principaux traits phonétiques du champenois sont mourants; des débris nous permettent seuls de déterminer leur aire primitive. Le wallon lui-même témoigne d'une vie linguistique intense : des caractères vivants dans le *Registre de* Revin n'existent plus aujourd'hui que dans quelques mots isolés; la confusion de *œ* et de *e*, de *ô* et de *á*, a amené l'apparition de

limites secondaires; plus anciennement le traitement des diphtongues primitives *ié*, *uœ*, *wa*, a été différent dans des villages voisins. La puissance de diversification s'est fait sentir surtout dans la morphologie : chaque centre linguistique a développé un système particulier de formes. L'hétérogénéité croissante des groupes isolés dissimule les différences fondamentales des dialectes primitifs.

« L'invasion du français a eu une importance plus grande encore. Là où l'ancienne limite semble marquée de la manière la plus nette, dans la vallée de la Meuse, entre Revin et Anchamps, on peut voir les traits phonétiques reculer un à un en suivant le cours de la rivière. Quand la série phonétique est restée bien vivante, des mots isolés sont francisés sur une aire plus ou moins importante et préparent le recul prochain de la limite. Pour le vocabulaire en particulier, les influences contradictoires ont fait disparaître complètement la frontière primitive. Il n'est pas douteux que les Wallons et les Champenois du haut moyen âge n'aient possédé des mots à eux dans le fonds commun du roman : *strê* à côté de *paille*, *âsin* à côté de *fumier*, *buz* à côté de *tuyau*, ont un caractère nettement local. Actuellement ces mots sont répartis d'une manière irrégulière : la seule loi que l'on puisse établir est celle du recul constant du terme dialectal devant le terme français. Mais cette loi est récente et présente elle-même de nombreuses exceptions.

« La limite du wallon et du champenois est demeurée assez nette ; la limite du champenois et du lorrain est impossible à tracer et difficile à restituer. Les caractères dialectaux sont moins nettement tranchés ; les populations se sont mélangées plus intimement dès une époque plus ancienne ; l'influence française s'est exercée plus profondément et a modifié complètement la phonétique primitive des parlers.

« En dernière analyse, une limite dialectale est une limite vivante, et sa vie participe au genre d'existence le plus compliqué que nous connaissions, au genre sociologique. Les savants qui rêvent d'un mur linguistique entre deux villages, ceux qui se refusent à admettre l'existence d'une limite linguistique parce qu'elle n'est commune ni à deux sujets, ni à deux villages, ni à deux mots, ni à deux caractères phonétiques, ne se rendent pas compte de la réalité des faits linguistiques. La même personne dit spontanément un *fwi*, et, dans son parler réfléchi, alterne le patois *froe* et le français *frwi* (*Étude phonétique des patois d'Ardenne*,

Travaux récents. — Science du langage.

p. 34). Dans un village on répudie tel mot comme une honte et on se fait gloire d'une prononciation déterminée. Le langage de chacun, le langage du groupe est en perpétuel changement ; dix siècles de guerres ont bouleversé les villages ; des relations séculaires, des mariages traditionnels ont introduit régulièrement, sans cesse, des éléments nouveaux ; des émigrations ont précipité dans un centre déterminé une minorité d'éléments nouveaux, dont l'influence a été sensible, ou une majorité d'éléments nouveaux dont l'influence a été prépondérante. Depuis le XIIIe siècle, dans chaque agglomération importante, des gens se sont efforcés d'écrire et peut-être de parler en français. De cette extraordinaire confusion de tendances, de cette vie intense du langage à tous les degrés résulte un organisme extraordinairement complexe, le langage d'un groupe social. Il ne faut pas s'étonner si les rapports entre ces organismes sont également complexes et si les différences entre eux ne sont pas simples et nettement tranchées. Les faits biologiques sont d'une simplicité relative par rapport aux faits sociologiques : toutefois, les naturalistes et les botanistes distinguent des espèces, malgré l'existence des types de transition et les innombrables particularités individuelles. Il faut distinguer de même des dialectes et établir leurs limites : ces limites n'ont aujourd'hui qu'une réalité scientifique ; elles n'ont jamais pu avoir pratiquement une valeur absolue, parce qu'on parle pour être compris, et que deux hommes, deux langages voisins, s'adaptent nécessairement l'un à l'autre d'une manière inconsciente par le fait même qu'ils se trouvent rapprochés » (pp. 231-233).

[Bruneau, Charles. Né en 1883. A fait ses études à l'Université de Paris. Agrégé de grammaire. Élève diplômé de l'École des hautes études pratiques. Maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy. Principaux travaux : *Étude phonétique des patois d'Ardenne* (1913); *Enquête linguistique des patois d'Ardenne* (1914).]

* * *

Des variations de la prononciation de la langue anglaise en rapport avec les conditions sociales.

Que faut-il entendre par la « vraie » prononciation d'une langue ? Existe-t-il, au surplus, un type de prononciation qui puisse servir de règle à toute une population ? Où réside la véritable tradition du mode de prononciation ? H. C. Wyld examine ces questions dans une brochure qui reproduit une conférence faite par lui à l'Université de Liverpool sur l'évolution de la prononciation anglaise : *Evolution in english pronunciation* (Liverpool, the

University Press, 1913, 42 pages, 2 shillings). Les modifications qui se font jour dans la prononciation d'une langue, dit WYLD, ne sont manifestement pas répréhensibles en elles-mêmes. Le langage est intimement lié aux conditions sociales et c'est à certaines classes, à certains groupes, qu'il appartient de donner le « ton » :

Travaux récents. — SCIENCE DU LANGAGE.

« If there is nothing objectionable in the series of changes which produced Old English out of West Germanic, or the CHAUCER out of that ALFRED, or the language of SHAKESPEARE from the speech of CHAUCER, why should changes in English which are now going on be so reprehensible? Or again, it may be asked at what period or stage in its career ought English to have stopped changing? What is the test of perfection of development? Like all great culture languages, English has developed a literary dialect. That is to say, that during the fourteenth century one of the many dialects, all of which, up to then, had served as vehicles both of prose and poetry, became, owing to a variety of causes, social, political, and cultural, the chief dialect both for literary purposes and for the business of official and private life. This form of English was originally the speech of the Metropolis, and by the fourteenth century it was no longer a pure dialect, but drew its elements from various sources. It increased in prestige and currency till it became the only form of English used for literature — apart from SCOTS, which survived in its literary form a few centuries longer — and it was the ancestor of the Standard Spoken English of to-day. It is this Standard form of English whose history we can follow with the greatest detail, at any rate back to CHAUCER's time. Now the existence of a Standard spoken form of English introduces a new element into the history of the language. For the first time men begin to discuss what is *right* or *wrong* the purely natural, unstudied development of this dialect ceases, or rather fresh influences are at work in moulding its destinies. In a higly cultivated language such as Standard English, the written form exercises a certain influence upon the pronunciation. There is always the feeling, among people who read a great deal, and still more perhaps among those who write, that there is some mysterious property in the spelling of words, that the *real word* is that which is written rather than that which is pronounced, that when pronunciation deviates too far from spelling there is something wrong, and consequently there is a deliberate effort, in many cases, to assimilate pronunciation to the traditional spelling. In so far as there is a conscious and deliberate attempt to change pronunciation, we

Travaux récents.
—
Science du langage.

must call it *artificial*, since in a language which is developing on purely natural lines all change in unconscious (pp. 10-12).

« Looking back over the past history of the language, and looking also at the present state of affairs, he sees, ever at work, the influences of inherent tendencies of change, the pressure of other forms of English, of Class and Regional Dialects, the incalculable effects of social conditions of ever-increasing complexity, the conscious efforts on the part of the small, excessively cultivated portion of the community to mould English to its own taste, according to principles more or less haphazard, but generally springing from the desire to conserve what it believes to be the original purity of our language. Nor must pure fashion be forgotten as an element which may determine the current for us. A section of the community, and by no means a negligible one, sets as much store by the mode of its speech as by the shape and cut of its garments. It is always a possibility that what is, in its origin, the artificial affectation of a comparatively small group of exquisites, may become fixed and gain a wide currency. In fact it is difficult to account for the change in the vogue of some types of pronunciation, which has taken place during the last 150 or 200 years, without assuming that fashion has exercised an influence. To sum up, then, Standard English has both a natural and an artificial element in its development, and the latter may consist either in the *deliberate* choice of a type different to that in general use, but already in existence in some other area or social stratum, or else in the deliberate creation of a new form, generally by an attempted adherence to the spelling.

« The question arises, how shall we determine what is *right* in pronunciation? From one point of view, the purely philological, the answer is very simple. Whatever is, is *right*, in that dialect in which, and for that time at which it exists. There it is and you can't get away from it. On the other hand, you may say, there is surely a Standard of English — you have used the phrase Standard English repeatedly. Surely this implies Standard of *right* and *wrong*. Certainly, but the point is that this Standard as we have seen, in partly an artificial product; it is on a different footing from the ordinary, uncultivated, unstudied, purely natural dialect. But even here we may apply the formula *whatever is, is right*. But you may ask, how shall we find out who are the best speakers? Educated people do not all speak in exactly the same way. There are varieties within the limits of Standard English itself. Which

is the best variety? I have never found or better answer to this question than the definition given by Lord CHESTERFIELD of *pronouncing properly, that is, according to the manner of the best companies.* It cannot be maintained that one pronunciation or any given sound is inherently and intrinsically *better* than any other. The Standard form of English has had the advantage of being spoken by refined and educated people with cultivated voices, and is therefore more pleasant to the ear of those accustomed to it than the humbler forms of English which are often uttered with voices that are ill-controlled, harsh, or otherwise unpleasant; but when all is said, Standard English is just a dialect like the others, and it is by convention and custom that its sounds and pronunciations are held to be the *best* » (pp. 13-15).

Travaux récents. — SCIENCE DU LANGAGE.

[WYLD, HENRY CECIL. Né en 1870. A fait ses études aux Universités de Bonn, Heidelberg, Oxford. Professeur à l'Université de Liverpool. Principaux travaux : *Historical study of the mother tongue* (1907); *Growth of English* (1907); *Elementary lessons in English grammar* (1910); *The place names of Lancashire* (1911); *A short history of English* (1914).]



Sommaire bibliographique.

Jespersen, O. — Sprogets Logik (la logique du langage). (Copenhague, Gyldendal, 1913, 3.50 Fr.)

Mauthner, F. — Beiträge zur Kritik der Sprache. (Stuttgart, Cotta, 1913, 12 Mk.)

Schmitt, H. — Ueber das Wesen der Sprache. (*Die Grenzboten*, 73, vol. n° 44, 1913.)

Sperber, H. — Ueber den sexuellen Ursprung der Sprache. (*N. Generation*, 1913.)

Berny, Dr A. — Zur Hypothese des sexuellen Ursprungs der Sprache. (*Imago*, Dezember 1913.)

Grey, W. — Language and national unity. (*The British R.*, January 1914.)

Ekwall, E. — Die Ortsnamentforschung als Hilfsmittel für das Studium der englischen Sprachgeschichte. (*Germ. Romanische Monatsschr.*, Oktober 1913.)

Boyd, W. — The development of a child's vocabulary. (*Pedagogical Seminary*, March 1914.)

Bush, A. D. — The vocabulary of a three-year-old girl. (*Pedagogical Seminary*, March 1914.)

Huber, F. — Beiträge zum Wortbestand badischer Mundarten. (*Zeits. deutscher Mundarten*, 1913.)

Bethge, O. — Fränkische Siedlungen in Deutschland auf Grund von Ortsnamen festgestellt. (*Wörter und Sachen*, Bd. 6, H. 1, 1914.)

Travaux récents.

—

SCIENCE DU LANGAGE.

Tappolet, E. — Die Ursachen des Wortreichtums bei den Haustiernamen der französischen Schweiz. (*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, 1913.)

Ernout, E. — Morphologie historique du latin. (Paris, Klincksieck, 1913, 3.50 Fr.)

Bourgiez, E. — Précis historique de phonétique française. (Paris, Klincksieck, 1913, 3.50 Fr.)

Lohss, M. — Beitrage aus dem landwirtschaftlichen Wortschatz Wurttembergs nebst sachlichen Erlauterungen. (Heidelberg, Winter, 1914, 9 Mk.)

Ball, C. — Chinese and Sumerian. (London, Milford, 1913, 42 Sh.)

Martha, J. — La langue étrusque. (Paris, Leroux, 1913, 20 Fr.)

Haupt, P. — Die Form der assyrischen Ordinalzahlen. (*Oriental Literaturzeitung*, 1913.)

Caldwell, R. — A comparative grammar of the Dravidian or South Indian family of languages. (New York, Dutton, 1914, 4 Doll.)

Stuebe, R. — Beiträge zur Entwicklungsgeschichte der Schrift. (Leipzig, Deutscher Buchgewerbverein, 1913, 1.25 Mk.)

Meissner, B. — Die Keilschrift. (Berlin, Göschen, 1913, 0.90 Mk.)

Barton, G. A. — The origin and development of Babylonian writing. (Leipzig, Hinrichs, 1913, 20 Mk.)

Économie politique.

ECONOMIE POLITIQUE.

—

Un manuel pour l'étude de l'économie politique.

Materials for the study of elementary economics. — Sous ce titre, L. C. MARSHALL, C. W. WRIGHT et J. A. FIELD, tous trois professeurs à l'Université de Chicago, ont entrepris de réunir, en un volume (Chicago, the University Press, 1913, in 8°, 927 pages), une série d'extraits des auteurs et des documents les plus intéressants concernant les différents points de l'économie politique et spécialement de l'économie appliquée, en tenant compte surtout des conditions américaines. Les extraits sont répartis entre vingt rubriques:

I. Introductory. — II. Wants and the means of their satisfaction. — III. Natural resources as economic factors. — IV. Human beings as economic factors. — V. Capital goods as economic factors. — VI. The organization of industry : *a*) Specialization ; *b*) Management. — VII. Examples of modern capitalistic organization : *a*) Railroads ; *b*) Industrial combinations. — VIII. Markets and trading. — IX. Value. — X. Money and prices. — XI. Credit and banking. — XII. International trade and foreign exchange. — XIII. Tariff policy.

— XIV. Rent. — XV. Wages. — XVI. Labor problems. — XVII. Interest. — XVIII. Profits. — XIX. Public finance and taxation. — XX. Some programs of social reform (pp. VII XVII).

Travaux récents. — Economie Politique.

***

Sur les facteurs de localisation de certaines industries en Allemagne.

La série de monographies industrielles intitulée « Ueber den Standort der Industrien » que dirige A. Weber s'est augmentée en 1914 d'une étude sur l'industrie chimique et sa localisation en Allemagne, qui a pour auteur le Dr C. C. Christiansen (*Chemische und Farben-Industrie*, Tubingue, Mohr, 1914, 3 marks). Cette industrie s'est localisée surtout le long des voies fluviales. Les dépôts de matières premières n'ont qu'une influence secondaire. Les fleuves présentent cet avantage d'offrir à l'industrie des eaux abondantes qui ne sont pas exposées à la congélation. Et c'est surtout le Rhin qui a attiré cette industrie, parce que les promoteurs de l'industrie chimique se sont rencontrés dans des villes rhénanes.

***

A. Link est l'auteur d'une monographie de la série « Ueber den Standort der Industrien », consacré à l'industrie du cuir : *Die Lederindustrie* (*erzeugende und verarbeitende*) (Tubingen, Mohr, 1913, 97 pages, 3 marks) Il y étudie l'industrie du cuir en général, en Allemagne, la cordonnerie et l'industrie de la maroquinerie. Il indique, pour chaque industrie, les raisons historiques ou naturelles qui expliquent la localisation des établissements qui la représentent et les modifications qui ont eu lieu dans cette localisation.

***

La question fondamentale de l'économie politique, dit E. Cannan dans son dernier ouvrage *Wealth* (London, King and Son, 1914, 274 pages) est celle de savoir pourquoi nous occupons telle ou telle situation matérielle dans la société et pourquoi certains d'entre nous sont beaucoup mieux ou beaucoup plus mal lotis que la moyenne. La réponse à cette question n'est pas aussi simple qu'on se l'imagine généralement et c'est pour permettre au grand public et à tous ceux qui veulent réfléchir de se faire une idée du problème, que Cannan a écrit son livre, qui constitue une « explication sommaire des causes de la prospérité économique ». C'est aussi, si l'on veut, un traité élémentaire d'économie politique. L'auteur consacre plusieurs chapitres à l'étude des causes de l'iné-

Travaux récents.
—
Économie Politique.
—
Des causes de l'infériorité des salaires féminins.

galité des revenus. On peut noter spécialement ce qu'il dit des causes de la différence de la rémunération payée pour les mêmes travaux à l'un et à l'autre sexe :

« The true explanation of the general inferiority of women's earnings, like every true explanation of any earnings, must combine the consideration of amount of output with the consideration of the value of a unit of output. The real reason why women's earnings are low in occupations in which the ultimate judge, the consumer, finds their output superior to men's, is to be found in the fact of the restricted area of employment offered by these occupations in comparison with the number of girls choosing them, which of course brings down the value of the output. The value of work being thus depressed in these occupations, not only men are driven out or kept out of them, but many girls find they can do as well for themselves by going into occupations in which men are superior, although they have to take earnings inferior to those of the men. This, of course, throws us back on the question why the area in which women are superior is so restricted. Like women, men are only superior within a certain area, but they have no need to invade the women's field whereas the women do need to invade theirs. The number of women is certainly appreciably greater than that of the men in the *old* countries from which there is migration, but the difference in the world at large, the real market cannot be great enough to make much difference. It seems clear that the field within which women show themselves superior to men must be smaller than that in which men show themselves superior to women.

« Believers in the generally smaller capacity of women may attribute this, in part at any rate, simply to that smaller capacity. If women are, for productive purposes as a whole, inferior editions of men, it is only natural than that there should be a smaller field of occupation in which they excel, although it includes the very large occupation of motherhood. But even if this be, in part, the explanation, it certainly is not the whole explanation. The pressure of competition in the occupations in which women are superior would be less than it is if it were not for restrictions which prevent women from entering many occupations in which they could, if allowed to compete, succeed better than they do at present in occupations in which they are allowed. If these forbidden occupations, of which railway clerical work in this country

is a very obvious and important example, were unlocked for women, the women who entered them would be withdrawn partly from the occupations in which women are superior, and partly from the other occupations, while, on the other hand, the men kept out of the formerly reserved occupations, would, by their competition in other occupations, tend to lower men's earnings, so that men's and women's earnings would tend to be more equal.

« This enlargement of the field of women's employment is probably the most important of the means by which women's earnings could be raised in comparison with men's. It is obstructed not so much by law as by the inertia of employers and their fear of inconvenience from the active resistance of the men employed at present. It is hindered too by the cry for equal wages for men and women, as the most powerful lever for increasing the opportunities of women is taken away if they are not to do the work cheaper. It has been assisted by the invention of new machinery, such as the telephone and the typewriter. If such things had been invented long ago, and owing to the conditions of that time the occupations connected with them had been made men's employments, women would probably have still been shut out from them.

« Besides enlargement of the field in which women can be employed, there are two other important ways in which their earnings might be raised. Firstly, the opinion of the consumer about the comparative quality of things produced by men and things produced by women might be modified in a direction favourable to women. At present, for example, many *consumers* of the service of waiting at table appear to regard the service as superior when performed by a waiter, even if the waitress handles an equal number of dishes with equal dexterity and dispatch. Opinions — or prejudices — such as these are clearly as capable of being changed as opinions about the beauty of tight or loose skirts, or tall hats and bowlers. A change of opinion or taste might have quite an appreciable effect in increasing the demand for women's labour and raising their earnings. Secondly, women's capacity as compared with that of men might easily be raised, with the effect of increasing their output in the occupations in which they compete with men, as measured not only by tasts but by pounds *avoir du poids* or cubic yards. Girls as a rule do not have so much spent upon them as boys. If they were better fed and trained, their output would be bigger than it now is in occupations in

Travaux récents. — Economie politique.

which they compete with men: their average earnings in such occupations would rise more nearly to that of men, and their improved prospects here would relieve the pressure on the special fields in which women only are employed because they are superior to men. These special fields might even be somewhat increased in area, as the rise in the capacity of women might add to the list. In some occupations women may just a little inferior to men at present, and a small rise in capacity might make them more than equal. It should be noticed however, that an increase of women's output, if it was confined to the employments in which women alone are at present employed, might very probably reduce their earnings by cheapening the unit of output more than the amount per head increased » (pp. 204-207).

[Cannan, Edwin. Né en 1861. A fait ses études à l'Université d'Oxford. Professeur à la London School of Economics (1897); et à l'Université de Londres (1907). Principaux travaux : *Elementary political economy* (1888); *History of the theories of production and distribution* (1893); *History of local rates in England* (1896); *The economic Outlook* (1912). Editions de *Adam Smith*, etc.]

* * *

Évolution de l'épargne en France.

J. Lescure publie une édition française de l'étude qu'il a consacrée dans les *Schriften des Vereins für Sozialpolitik* à l'« Epargne de France » (Paris, Tessin, 1914, 114 pages, 2 fr. 50 c.). Dans l'introduction, l'auteur montre comment l'épargne a évolué :

« Pendant longtemps l'épargne a pu être considérée comme une consommation différée et comme un simple acte de prévoyance. Elle revèt cet aspect sous l'ancien régime. Elle s'incorpore alors en objets précieux, en monnaies thésaurisées. Mais il n'est pas de phénomène économique qui, depuis, ait davantage évolué. L'épargne a évolué quant à ses organes : à l'antique bas de laine ont fait place les caisses d'épargne, les succursales des sociétés de crédit. Elle a évolué quant à ses formes : elle n'est plus seulement individuelle, elle est souvent collective ; les classes ouvrières épargnent collectivement dans leurs syndicats, dans leurs coopératives, dans les sociétés de secours mutuels. Les classes capitalistes épargnent collectivement dans les sociétés d'assurance, dans les sociétés par actions, qui accumulent sous formes de fonds de réserve et d'amortissement des épargnes considérables.

« Les collectivités publiques épargnent à leur tour sous forme

Travaux récents.
—
ÉCONOMIE POLITIQUE.

de l'amortissement. Mais l'épargne a surtout évolué quant à son emploi : à l'emploi en objets précieux et en monnaies thésaurisées a succédé le placement en immeubles et en valeurs mobilières. Et l'épargne n'est plus seulement une consommation différée. Sans doute, elle reste une consommation différée, quand elle est détruite et consommée un certain temps après avoir été formée. Mais le plus souvent, aujourd'hui, l'épargne se transforme en capital productif. Et voilà pourquoi, dans le langage courant, on confond souvent les mots d'épargne et de capital. Elle est alors une consommation déviée, c'est-à-dire dont la direction est modifiée. Elle se transforme en moyens de production, en bâtiments, en machines, en cuirassés, etc. Et seul le revenu de ces capitaux est affecté à la consommation directe. Sans doute l'épargne se transforme en valeurs mobilières et peut-être en une série de valeurs mobilières avant de devenir machines, bâtiments, etc. Mais il s'agit là d'une complication du phénomène. Voilà tout. C'est dans ce dernier rôle que l'épargne a pris une importance considérable de nos jours. C'est dans ce sens qu'on entend le mot épargne, quand on parle de la puissance d'un pays. C'est d'elle que nous nous occuperons surtout dans cette étude » (p. 1-3).

[LESCURE. Voir *Bulletin* nº 6, « Archives » nº 95.]

* * *

Facteurs du chômage et des crises industrielles.

Dans quelles industries le chômage est-il le plus étendu ? Quelles sont les industries qui subissent l'influence des saisons ? Comment les périodes de crise ou de ralentissement industriel influent-elles sur le chômage ? Telles sont les questions que le Dr H. POST cherche à résoudre dans son ouvrage : *Untersuchungen über den Umfang der Erwerbslosigkeit innerhalb der einzelnen Berufe und Berufsgruppen* (Iéna, FISCHER, 1914, 174 pages). Les documents disponibles ne sont pas suffisants pour permettre des conclusions générales. Tout ce qu'on peut dire, c'est que les industries en rapport avec la construction sont les plus exposées au chômage, et que les périodes du ralentissement économique étudiées (années 1908-1909) n'ont agi que sur certaines professions.

* * *

Peut-on relever les salaires agricoles en Angleterre ?

Economic notes on english agricultural wages (London, MACMILLAN, 1914, 154 pages). — Dans l'ouvrage qui porte ce titre, R. LENNARD, professeur au collège Wadham, examine la question de savoir s'il est possible d'élever les salaires agricoles en Angleterre sans

Travaux récents. — Economie politique.

que les avantages de cette mesure soient annihilés par d'autres conséquences défavorables A cet effet, il étudie aussi la possibilité de l'établissement d'un minimum légal du salaire dans l'agriculture L'auteur croit qu'une augmentation des salaires par ce procédé est possible, mais il craint qu'il n'en résulte un chômage assez étendu. Le chômage pourrait être combattu par l'extension du système des petites tenures.

Les considérations suivantes méritent d'être relevées ici :

« In the first place, it seems that agricultural labour in England is peculiarly cheap — that English agricultural labourers sell their labour for a smaller proportion of its value to their employers than is obtained by labourers in other trades.

« The weakness of farm labourers in bargaining is not remedied by peculiar mobility in flight to other employments.

« Secondly, as agricultural labour in general is cheap, the presumption is that the dearest labour in agriculture is cheaper than the dearest labour in other industries. This may at least be supported until definite evidence to the contrary is produced.

« Thirdly, the advantage of this cheap labour must go to some one. And as the prices of most agricultural products depend on the conditions of the world's markets, it can hardly be maintained that this advantage goes to the consumer. It can scarcely be denied that foreign competition would prevent the cost of a rise in wages from being transferred to the consumer in augmented prices, except in the case of a few *sheltered* products, among which milk may perhaps be included. On the whole, then, it appears that either the farmer or the landlord or both gain by the cheapness of agricultural labour.

« Fourthly, in so far as the advantage goes to the landlord in augmented rents, the removal of the advantage would not affect the agricultural entrepreneur, but would simply load to a fall in the rent of agricultural land. At the same time, the establishment of a Land Court would be advisable to prevent the tenant farmer suffering from any deficiency in his power of bargaining with the landlord for a reduction of rent.

« Fifthly, defects in competition make it likely that in fact the advantage of the cheap labour is to a great extent reaped by the farmer. Its removal therefore would tend to mean (1) that those to whom semi-monopolistic privilege brings a large income would have their incomes reduced; (2) that farmers who accept the advantage as an opportunity for idleness would be stimulated to

greater effort; and (5) that those who are too inefficient to gain large incomes under shelter, or to improve their methods when the shelter was taken away, would be driven over the margin into bankruptcy.

« Sixthly, it appears that various measures might be adopted to throw the career of farming more open to talents. Thus the place of the inefficient might be taken by better men.

« With regard to these conclusions, two points remain to be noticed. The conclusions have been reached without any reference to the possibility of a rise in agricultural wages leading to an improvement in the efficiency of the labourers. It seems so unlikely that *all* farm labourers are deliberately idle or underfed that I have thought it best to reserve the question of a possible improvement in their efficiency for consideration in the next chapter, which treats of the special circumptances of certain groups of agricultural workers. Secondly, it appears that, apart from any improvement in their efficiency, a rise in the wages of all agricultural labourers would occasion loss to other individuals. It would tend to mean a reduction in the income of landlords, or stress for some and bankruptcy for other farmers. Whether the gain to many labouring families would outweigh these loses is a question on which opinions will differ in accordance with the various ideals men cherish of social and national welfare. But at all events the enforcement of a minimum wage, which would bring these consequences for good or evil, need not be condemned as infringing principles of freedom and equality. It would not create, but destroy a special privilege. It would put agriculture on a footing of equality with other industries. And in so far as it led on the elimination of the inefficient by bankruptcy, it woud only do this by introducing, into a semi-monopolised sphere, conditions which are always present, and are generally considered as, in the long run, beneficient, in those other regions of economic life where competition is comparatively vigorous and free » (pp. 63-66).

[Lennard, Reginald Vivian. Né en 1885. A fait ses études à l'Université d'Oxford. Professeur à l'Université d'Oxford (depuis 1909), à la Société d'éducation ouvrière (depuis 1908), examinateur à l'Université de Londres. Principaux travaux : *Englisches Siedelungswesen* (dans le *Reallexikon der germanischen Altertumskunde*, 1913). Articles dans *Economic Journal*, *Economic Review*, *English historical Review*, etc.]

* * *

Travaux récents.
—
Economie politique.
—
Action économique et sociale des syndicats agricoles.

Le marquis de Marcillac est l'auteur d'un ouvrage sur *Les syndicats agricoles* (Paris, Gabalda, 1915, 264 pages, 2 francs) où il étudie l'action économique et sociale de ces groupements :

« On ignore généralement les syndicats ou plutôt on les méconnait, les considérant comme des associations simplement aptes à procurer au cultivateur des engrais et des semences de meilleure qualité à de meilleurs prix.

« Un procès retentissant, plaidé en 1907 et 1908 devant la Cour d'appel de Nancy et la Cour de Cassation, les projets de loi qui en furent la conséquence, loin de faire dévier l'action des syndicats agricoles, leur fournit, au contraire l'occasion de développer leur doctrine sociale et d'affirmer par des faits l'objectif vers lequel ils tendent.

« Par leur nombre, par leurs organes, par les institutions de toutes natures : coopération, crédit, assurance, prévoyance, etc., qu'ils ont créées, par leur organisation même, leur indépendance qui n'est pas dépourvue d'une certaine hiérarchie, ils se présentent comme un vivant exemple des résultats auxquels peut atteindre l'initiative privée dans le cadre de la profession.

« Ils ont, en outre, tracé l'ébauche d'une organisation sociale professionnelle, avec représentation des intérêts et décentralisation régionale et provoqué, au cours de ces dernières années, un mouvement profond dans les milieux commerciaux et industriels pourtant si attachés à la conception de l'individualisme et à la centralisation administrative.

« Tout en différant, quant aux conditions de milieu et de forme, l'organisation syndicale agricole peut servir d'exemple aux associations ouvrières et préparer les voies de cette modification de l'état social du pays, que réclament presque toutes les branches de l'activité nationale » (pp. VI-VII).

« Après une période de prospérité, l'agriculture traversait une crise redoutable; le caractère académique des sociétés d'agriculture et des comices était impuissant à la conjurer.

« Une situation économique nouvelle exigeant l'abaissement des prix de revient, l'augmentation des rendements, la recherche de nouveaux débouchés, la nécessité de se protéger contre les accidents, contre la fraude, contre les aléas, de perfectionner les méthodes de la petite culture, nécessitait une autre forme d'association plus étendue, plus ouverte, rendant des services économiques plus immédiats, ne restant pas étrangère aux problèmes sociaux qui, de l'industrie, s'étendaient directement ou par voie d'incidence jusqu'à l'agriculture.

« Les syndicats agricoles prirent naissance au moment même où la loi de 1884 était promulguée.

« Ils commencèrent à remplir la fonction bienfaisante que Waldeck-Rousseau entrevoyait pour les associations professionnelles et qu'il définissait dans une circulaire adressée le 25 août 1884 aux préfets :

« Pénétré de l'idée que l'association des individus, suivant leurs « affinités professionnelles, est moins une arme de combat qu'un « instrument de progrès matériel, moral et intellectuel, le législa- « teur a donné aux syndicats la personnalité civile, pour leur per- « mettre de porter au plus haut degré de puissance leur bienfai- « sante activité. Grâce à la liberté complète, d'une part, à la « personnalité civile de l'autre, les syndicats, sûrs de l'avenir, « pourront réunir les ressources nécessaires pour créer et multi- « plier les utiles institutions qui ont produit chez d'autres peuples « de précieux résultats. »

« La plus vaste carrière est ouverte par la loi, ajoutait-il, devant l'activité des associations professionnelles et leur fécondité ne doit pas rencontrer de limites légales. Les difficultés qui pourront surgir devront toujours être tranchées dans le sens le plus favorable au développement de la liberté.

« C'est surtout l'agriculture qui a réalisé ce programme, c'est parce qu'ils ont pris ces libertés, parce qu'ils ont élargi les cadres de la loi que les syndicats agricoles ont pu rendre la loi de 1884 aussi féconde, si bien que le 31 octobre 1897, lorsque furent proclamés au Musée social les résultats du concours institué par M. le comte de Chambrun entre les syndicats agricoles, M. Méline, qui représentait le gouvernement, comme président du conseil et ministre de l'agriculture, pouvait leur rendre hommage en ces termes :

« Chose curieuse et bien digne de remarque, vous n'avez rien eu « à apprendre à ceux que vous appeliez ici ; c'est de ce monde « agricole qu'on avait cru pendant si longtemps voué à l'esprit de « routine invétérée et dépourvu de toute initiative, qu'est partie « l'étincelle qui doit régénérer le monde moderne » (pp. 11-13).

[De Combret, André, Marquis de Marcillac. Membre de la section agricole du Musée social. Membre du Conseil de la Société d'économie sociale. Secrétaire de la Ligue de représentation professionnelle et d'action régionaliste. Principaux travaux : *Les mutuelles contre la mortalité du bétail* (1903); *Congrès national des syndicats agricoles* (1905); *Les syndicats dans l'organisation profes-*

Travaux récents. — Economie politique.

sionnelle 1911); Directeur du *Bulletin de l'Union centrale des Sociétés des Agriculteurs de France*, etc.]

* * *

On peut concevoir les bourses de commerce sous trois aspects, dit A. A. Osborne, dans la préface de son ouvrage *Speculation on the New York stock exchange, September 1904-March 1907* (New-York, Longmanns, Green & Cie, 1913, 172 pages, 1 dollar). On peut y voir une institution indispensable à la marche des affaires; on peut y voir aussi un repaire de voleurs et de joueurs; on peut enfin y reconnaître une institution utile à laquelle de graves défauts sont malheureusement inhérents. En étudiant une période particulièrement active au point de vue de la spéculation, l'auteur s'est proposé de vérifier les trois points de vue en question. Il semble s'être rallié au troisième, car il propose une série de mesures qu'il croit susceptibles de faire tourner l'activité des bourses au profit de la communauté en général :

Les bourses de commerce et la spéculation.

« It has come about that no effort has been made by legislators, by the authorities of the stock exchange, by bankers connected with stock-exchange activities, or by members acting in concret, to make the volume of speculative transactions conform to the investment demand, even so far as the latter could be estimated approximately. Adjusting the volume of speculation to the extent of the investment demand would trend to interfere with *capital's freedom of movement* as that is conceived. This adjustment would also be prejudicial to the immediate interests of brokers, as those interests are understood at present. Moreover the tendency of speculation to exceed investment in volume of operations is either accepted as a platitude or else to speculation is ascribed the faculty of adjusting its transactions to those of investors, merely by virtue of the superhuman sagacity commonly attributed to those who engage in it.

« It seems difficult to accept the tendency of speculation to go beyond the *needs of the market* as inevitable. At least we cannot content ourselves with the belief that it is inevitable. And the activities ot speculators in the period we have considered do not lead use to believe that speculators always have the inherent power of adjusting the volume of their operations to the demands of investors. So long as speculative purchases are made in the face of an inadequate investment demand, speculators for the rise can

hope to gain by selling, most probably, to other speculators. If the rate and volume of investment absorption is quite generally unknown, the process of speculator's selling at a profit to other speculators will end when no more speculators come forward to buy. When that point will be reached no speculator in a broad market can foretell. With no knowledge either of the investment demand or of the available speculative resources, speculators on the stock exchange conduct their operations in the greatest uncertainty. Nevertheless if speculators for the rise were in general prepared to abide by their commitments when the market, for a time, goes contrary to their expectations, they could not perhaps be regarded as merely gambling on the state of the unknown investment demand or on the uncertain continuation of speculative buying. But, even when they do not place definite *stop-loss* orders with their brokers to limit the extent of their possible losses, most outside speculators either have only limited amounts to lose in the market, or else they do not desire to lose more than certain sums, varying with the individuals. The usual venture for the rise made by an outside speculator takes the form of wagering that investment absorption, speculative buying, or both together, will raise prices to a point where he can obtain a satisfactory profit before either investment or speculative buying will be exhausted so that prices will fall to a point where he must sell in order to confine his loss to the amount which he can afford, or is willing, to lose. The amount of the loss he can sustain may be well determined in the speculator's mind at the time he enters the market. But the extent of the investment demand and the duration of speculative purchasing are so enshrouded in mystery for him that his venture is little more than a gambling transaction. And the raising of prices to relatively high levels, as a result of speculative purchases in heavy volume — such as was witnessed in the summer of 1906 — where investment absorption fails to exert itself, and the decline of prices afterward, accompanied by an insignificant volume of investment buying, appear to constitute a service of doubtful utility to investors or to the community » (pp. 154-156).

[Osborne, Algernon Ashburner. Né en 1882. A fait ses études à l'Université de Colombie. Professeur à l'Université de Pittsburgh.]

* * *

Travaux récents.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Sommaire bibliographique.

Lifschitz, F. — Die historische Schule der Wirtschaftswissenschaft. (Bern, Stämpfli, 1914, 7.50 Mk.)

Gruenfeld, J. — Die leitenden sozial- und wirtschaftsphilosophischen Ideen in der deutschen Nationalökonomie und die Ueberwindung des Smithianismus bis auf Mohl und Hermann. (Wien, Konegen, 1913, 3 Mk.)

Lotz, Dr W. — Zum Streit über die Weltwirtschaftslehre. (*Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, Januar 1914.)

Brentano, L. — Ueber einige in der Natur des Beobachtungsobjektes liegende Schwierigkeiten des volkswirtschaftlichen Forschens. (*Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, Januar 1914.)

Amonn, A. — Die Probleme der wirtschaftlichen Dynamik. (*Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, Januar 1914.)

Heyn, O. — Nutzen und Kosten als Ausgangspunkte des menschlichen Wirtschaftslebens. I. (*Zeits. für Sozialwissenschaft*, H. 3, 1914.)

Nicholson. — The vagaries of recent political economy. (London, Murray, 1914, 6 Sh.)

von Zwiedineck, O. — Ueber den Subjektivismus in der Preislehre. (*Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, Januar 1914.)

Fetter, F. A. — Interest theories, old and now. (*Amer. economic Review*, March 1914.)

Meulen, H. — The State as a disturber of prices. (*Westminster Review*, January 1914.)

Skeels, I. — Cost and price : or, the product and the market. (Cleveland, Gibson, 1913, 2 Doll.)

Nogaro, B. — L'évolution du commerce du crédit et des transports depuis cent cinquante ans. (Paris, Alcan, 1913, 5 Fr.)

Sartorius, W. — Begriff und Entwicklungsmögligkeit der heutigen Weltwirtschaft. (Strassburg, Heitz, 1913, 1 Mk.)

Hennig, Dr R. — Die Hauptwege des Weltverkehrs. (Jena, Fischer, 1913, 9 Mk.)

Deutschlands Betätigung als Unternehmer im Auslande. (*Deutscher Oekonomist*, 20. Februar 1914.)

Wagemann, A. — Wesen und Technik der heutigen Wirtschaftskämpfe. (Jena, Fischer, 1913, 1.50 Mk.)

Bachi, R. — Metodi di previsioni economiche. (*Rivista delle societa commerciale*, nos 8-9, 1913.)

Hawtrey, R. — Good and bad trade, an inquiry into the causes of trade fluctuations. (London, Constable, 1913, 6 Sh.)

Vogel, W. — Konjunkturkunde. Wissenschaftliche Beobachtung des Wirtschaftslebens für die geschäftliche Praxis. (Berlin, Verl. f. Sprach- und Handelswissenschaft, 1913, 1 Mk.)

Moll, B. — Die theoretischen Probleme des stoffwerklosen Geldes in nationalen und internationalen Wirtschaftsleben. (*Weltwirtschaftliches Archiv*, Januar 1914.)

Pirenne. — Les méthodes d'évaluation de la valeur d'achat des monnaies. (*Annales du Congrès archéol. et hist. de Belgique*, t. I, Gand, 1913.)

Hoxie, R. F. — Trade unionism in the United States. (*Journ. of political economy*, March 1914.)

Travaux récents.

—

Economie politique.

Braun, A. — Die Gewerkschaften, ihre Entwicklung und Kämpfe. Eine Sammlung von Abhandlungen. (Nürnberg, Fränkische Verlagsanstalt, 1914.)

Commons, J. — Labor and administration. (London, Macmillan, 1914, 7 Sh.)

Luedecke, J. und E. — Organisation des modernen Detailgeschäftes. (Berlin, Verlag für Sprach- und Handelswissenschaft, 1913, 6 Mk.)

Les grands magasins à Paris, à Berlin et en Amérique. (Paris, Levrault, 1913, 4.50 Fr.)

Zahn, F. — Die Frau im Erwerbsleben der Hauptkulturstaaten. Ein Beitrag zur Statistik des Frauenerwerbes. (*Allg. statistisches Archiv*, Bd. 7, H. 2, 1914.)

Huber, F. — Die Mode und die Frau. (Wien, Mode-Verlag « Le grand chic », 1911, 3 Mk.)

Mathews, F. — Taxation and the distribution of wealth. (New York, Doubleday-Page, 1914, 2.50 Doll.)

Sciences militaires.

Sciences militaires.

—

L'offensive dans la guerre.

Le capitaine E. Alléhaut est l'auteur d'un *Essai sur la bataille* dont le tome premier est consacré à « Quelques considérations sur les principes de la guerre La recherche et la préparation de la bataille » (Paris. Berger-Levrault, 1914, 215 pages, 6 francs). L'ouvrage traite surtout de la technique militaire et défend la théorie de l'offensive, qui lui paraît justifiée à la fois par le sentiment et par la raison.

« Nous avons essayé de pénétrer l'essence même de la guerre; la conception que nous nous en sommes faite, — détruire le moral de l'ennemi, — nous a amené à constater que l'art de la guerre repose sur deux principes fondamentaux.

« Il nous est apparu que le premier de ces principes, loi du cœur, conduit à l'offensive, que le deuxième, loi du cerveau, y mène également, et cette double constatation a mis en évidence la préexcellence de la forme offensive sur la forme défensive.

« Nous avons, en outre, remarqué que l'offensive atteint son maximum de puissance par la surprise, dont les deux composantes sont le secret et la vitesse.

« C'est ce que Carnot résume sous une forme saisissante quand il écrit : « Réunir les moyens avant d'agir, afin d'agir avec toute la « puissance possible, puissance au vrai sens du mot, matérielle et « surtout morale, concentration voulue des forces, des efforts et « des énergies sur un point de l'étendue et de la durée ; avec le « secret et la vitesse qui assurent l'action de surprise et démora- « lisent l'adversaire, c'est-à-dire nous conduisent à la fin dernière

Travaux récents. — SCIENCES MILITAIRES.

« de la guerre, ces deux principes, qui n'en font qu'un, c'est toute « la science de la guerre... »

« Analysant les conséquences du deuxième principe, que nous avons aussi appelé principe de concentration des forces et des efforts, nous avons dégagé un certain nombre de principes subordonnés qui en sont comme les corollaires naturels : Principe de l'unité d'objectif, qui seul rend possible la concentration des moyens ; principe de l'économie des forces qui, réduisant au minimum les forces distraites de l'action principale en vue de sauvegarder la liberté d'action, permet de concentrer le maximum possible de forces sur l'objectif du moment ; principe de l'orientation, qui procure au chef la faculté de discerner l'objectif unique sur lequel il doit concentrer ses efforts, de concevoir l'idée directrice de ses opérations et le plan dont l'application réalisera cette concentration : enfin, le principe de l'unité de direction, la concentration des moyens ne pouvant évidemment être obtenue que si un seul cerveau dirige, si une seule volonté commande, cette unité de direction étant d'ailleurs garantie, en toutes circonstances, par l'unité de doctrine, les directives du chef, l'initiative des subordonnés (pp. 30-31) »

[Alléhaut, Émile. Né en 1872. A fait ses études à Saint-Cyr, à l'École supérieure de guerre. Brevet d'état-major. Capitaine en 1906. Capitaine titulaire à l'état-major du 17e corps d'armée depuis 1910. Principal ouvrage : *L'infanterie française en face de l'armée allemande* (1909).]

* * *

Sommaire bibliographique.

Katalog militärischer Werke. (Wien, Seidel, 1913, 0.60 Mk.)

Mordacq. — L'officier au XXe siècle. (Paris, Alcan, 1914, 3.50 Fr.)

Gavet, A. — L'art de commander. (Paris, Gavet, 1914, 2.50 Fr.)

Billard, capitaine. — Le feu de la cavalerie et la cavalerie sous le feu. (*Journal des sciences militaires*, novembre 1913.)

Lahoussaye, commandant. — Les désastres de l'armée turque. (*Revue du mois*, mars 1914.)

Percin, général. — La peur au combat. (*Revue du mois*, avril 1914.)

Nell, M. — Der Ursprung der ersten deutschen Infanterie, der Landsknechte. (Diss, Berlin, 1913.)

Poehlmann, M. — Untersuchungen zur älteren Geschichte des antiken Belagerungsgeschützes. (Erlangen, Druck, Junge, 1912.)

Hobohm, M. — Waffe und Kriegentum in ihren historischen Verhältnis zu einander. (*Deutsche Rundschau*, 1913.)

Travaux récents.

SCIENCES MILITAIRES.

Hein, O. — Kampfesformen und Kampfesweise der Infanterie. (Berlin, Gœschen, 1913, 0.90 Mk.)

Scharfenort, H. — Quellenkunde der Kriegswissenschaften seit 1740. (Berlin, Mittler, 1913, 5 Mk.)

Balck, W. — Deutsche und französische Schlachtentaktik. (*Geisteswissenschaften*, 12. Februar 1914.)

Benzion, E. — Zurück zum Berufsheere? (Wien, Seidel und Sohn, 1913, 1.50 Mk.)

Redway, G. W. — Our army system. An exposé. (*The British Review*, January 1914.)

Démographie et criminologie.

DÉMOGRAPHIE ET CRIMINOLOGIE.

—

Rôle de la rue dans l'économie urbaine.

L'importance de la rue au point de vue sociologique est mise en évidence par C. M. ROBINSON, professeur à l'Université d'Urbana, dans un article des *Annals of the American academy of political and social science* de janvier 1914 (article intitulé : « The sociology of a street layout », p. 192). Il y a trois aspects de la question qui peuvent être mis en relief : l'aspect hygiénique, l'aspect économique, l'aspect social :

« Examples of such influence appear in its effect upon the health of those who live upon it; in its influence upon their economic condition; in its effect on their mental and spiritual attitude, and in its modification of their social relations. Under each of these four general heads, many minor headings must suggest themselves. Yet only hints can be given, lest in the subject's alluring ramifications we lose ourselves amid highways and byways of thought as intricate as was the medieval street plan.

« First, then, with regard to health. This was one of the earliest matters considered when the social conscience became aware of its responsibility in the platting of streets. Not all at once, of course, but by degrees, this consideration widened the street, so that sun and air might get between the rows of houses; it drained the street and put sewage underground; for the sake of safety, it separated footway and carriageway, and paved them both; it lighted the street, and planted trees to temper the heat of summer and the cold of winter; sometimes it provided strips of grass. More lately it has cleaned the streets, has laid the dust, or prevented the making of it, and has greatly quieted the passage of those use them. There has even come to be regard, when prac-

ticable, for the street's direction, so that the house upon its border may have healthful orientation, and that winds of too great violence may not make a funnel of the street » (pp. 192-193).

« The second group of influences which a street exerts upon the lives of those who live about it is, we have said, economic. Here again there is the effect of the street by itself and the effect of the street as part of a system. The degree of its influence under the latter heading varies with the degree of its importance to the system. If it has been platted as a main, arterial highway, designed to carry lines of rapid transit, or by other means to open tracts for building, the measure of its success in doing this is of enormous importance to the economic welfare of the community. A physical inadequacy — due, it may be, to grade, to indirectness or narrowness — might easily add several minutes to the time required to reach a certain section of the town. Such addition might reduce the available building area by hundreds of acres, and raise the normal rent level in every nook and corner of the city. That the item of rent goes far to determine the scale of living needs no explanation. The sociological influence of the street layout is obvious.

« But even in the case of a most minor street, a street of no general traffic significance and of interest only to those who live upon it, there still is a connection between the plan of the street — its width and the character of its development — and the economic influence it exerts. It would seem plain, and yet we have only commenced to understand, since illustrative instances have multiplied, that a very expensive street compels costly development of the abutting land, by making it expensive. In other words, excessive street cost — wheter this be due to unnecessary width or to a needlessly high type of paving or of furnishing — creates a necessity for high returns. When the people who live on the street cannot separately pay large rents, they have to do so collectively, by herding in apartment or tenement house » (p. 194).

« The third direction in which the street was declared to have a social influence, deserving of consideration quite apart from its traffic function, was in its influence upon the mental and spiritual attitude of those who make use of it. One aspect of this was somewhat baldly expressed in the course of a speech by John Burns, before the international city planning conference in London, in 1910, when he said : *Mean streets make mean people*. Most of us can think of so many illustrious exceptions to this dictum,

Travaux récents. — Démographie et criminologie.

that it fails to carry full conviction. And yet it doubtless is true that the dull, dreary monotonous environment offered by countless streets in almost any city must, in the aggregate, have a very depressing effect. If environments can enliven and inspire, they must also have the power to deaden and discourage. We may not know how far the misery of the very poor, lack of ambition and gloominess of temper, may be due to the cumulative influence of disheartening streets.

« We have, however, had pointed out to us, by no less an authority than Jane Addams, that much sin and subsequent suffering are traceable to a veritable, and pitiful struggle for existence by the spirit of youth which the community is starving in city streets. This reckless struggle represents reaction from, and protest against, an enveloping gloom that is unrelieved. It has been said of the joyous Latin races that they find in the street an out-of-doors room. If the poorer of our citizens can pass only from dismal rooms to sadder streets, we must not wonder that lights and music sometimes lure them into dangerous places, or that the voice of the agitator alone awakes an echo in dull ears. The thoughtlessness that has planned and built some familiar types of city streets has, then, more to answer for than emaciated bodies and purses; it is responsible, in part at least, for minds and souls. Little children born into such streets, are grown old while their lips yet lisp; and the pallor that transforms ruddy cheeked boys and girls, who have exchanged the sunny fields for city streets, is but an index of the light that has faded from their hearts » (pp. 196-197).

* * *

L'augmentation de la misère dans les classes populaires.

R. Michels consacre à l'étude des classes populaires un ouvrage (*Saggi economico-statistici sulle classi popolari*, Palerme, Sandron, 1913, 3 francs) dont la majeure partie est constituée par l'étude de la question de la misère croissante du prolétariat, envisagée dans les aspects suivants :

La misère croissante entendue dans le sens physiologique comme diminution du salaire nominal ou du salaire réel.

La misère croissante entendue dans le sens d'une disproportion croïssante entre les salaires et les profits.

La misère croissante considérée comme une tendance inhérente à la société capitaliste.

Travaux récents.
—
Démographie et criminologie

La misère croissante considérée comme un effet de l'augmentation de la population prolétarienne.

La misère croissante au point de vue psychologique.

[Michels, R. Voir *Bulletin* n° 14, « Archives » n° 221.]

* * *

La prostitution en Europe.

Le Bureau d'hygiène sociale de New-York publie les résultats d'une enquête sur la prostitution effectuée sous ses auspices en Europe par A. Flexner (*Prostitution in Europe*, New-York, the Century C°, 1914, 455 pages). L'auteur estime que les mesures préventives seraient plus justes et plus efficaces que les mesures répressives. Le problème qu'il a étudié lui paraît d'ailleurs conditionné par d'autres questions d'ordre social. Actuellement, il lui paraît impossible de le résoudre autrement que par des moyens analogues à ceux qui ont été employés contre l'alcoolisme ou la tuberculose.

[Flexner, Abraham. Né en 1866. A fait ses études aux Universités John Hopkin, à Harvard et à Berlin. Principaux travaux : *The American College* (1909); *Medical education in the United States and Canada* (1910).]

* * *

Sommaire bibliographique.

Effertz, O. — Théorie ponophysiocratique de la population avec quelques réflexions sur la dépopulation française. (*Revue d'économie politique*, mars-avril 1914.)

Kœhler, W. — Die sozialwissenschaftliche Grundlage und Struktur der Malthusianischen Bevölkerungslehre. (Diss, Berlin, 1913.)

Berta, L. — Beiträge zum Problem des Neomalthusianismus. (*Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, Bd. 38, H. 2, 1914.)

Forst-Battaglia, O. — Genealogie. (Leipzig, Teubner, 1913, 1.80 Mk.)

Wolf, Dr J. — Religion und Geburtenrückgang. (*Archiv für Rassen- und Gesellschaftsbiologie*, H. 5, 1913.)

Mueller, J. — Statistische Uebersicht über die Ehescheidungen in den wichtigsten Kulturländern. (*Jährb. für Nationalökonomie und Statistik*, Februar 1914.)

Dunlop, J. C. — The fertility of marriage in Scotland : a census study. (*Journ. royal stat. soc.*, February 1914.)

Fehlinger, H. — Volksvermehrung in Indien. (*Zeits. für Sozialwissenschaft*, H. 4, 1914.)

Jaffé, Dr P. — Die eheliche Fruchtbarkeit in Baden. (Karlsruhe, Braunsche Hofbuchdruckerei, 1913, 1.80 Mk.)

Bertillon, J. — De la brusque diminution de natalité à Montceau-les-Mines (1900-1902). (*Acad. des sciences mor. et pol.*, février 1914.)

Feld, Dr W. — Geburtenhäufigkeit und wirtschaftlichsoziale Entwicklung. (*Zeits. für Sozialwissenschaft*, H. 4, 1914.)

Travaux récents.

—

DÉMOGRAPHIE ET CRIMINOLOGIE.

Rost, H. — Konfession und eheliche Fruchtbarkeit. (*Soziale Kultur*, Februar 1914.)

Rost, H. — Beruf und Konfession in München. (*Historisch-politische Blätter für das katholische Deutschland*, Dezember 1913.)

von Gottberg, M. — Berufliche Einflüsse auf die Fruchtbarkeit der fortpflanzungsfähigen Bevölkerung. (*Jahrb. für Nationalökonomie und Statistik*, März 1914.)

Kohler, M. J. — Some aspects of the immigration problem. (*Amer. economic Review*, March 1914.)

Quandt, D[r] G. — Wirtschaftliche Folgen der Auswanderung. (*Geisteswissenschaften*, 9. April 1914.)

Gulick, S. L. — The problem of Oriental immigration. (*The Survey*, 7 March 1914.)

Hill, J. A. — Comparative fecundity of women of native and foreign parentage in the United States. (*Amer. stat. Assoc.*, December 1913.)

Roux, P. — Le montagnard auvergnat. (*Science sociale*, février 1914.)

Schumacher, K. — Materialien zur Besiedelung Geschichte Deutschlands. (Mainz, Wilckens, 1913, 3.50 Mk.)

Martiny, R. — Die Formen der ländmichen Siedlungen in der Provinz Posen. (*Zeits. der hist. Mes.*, 1913.)

Gradmann, R. — Begleiworte zur Siedlungskarte des Königsreichs Württemberg. (*Württ. Jahrb. Stat.*, 1912.)

Champault, Ph. — Des bases méthodologiques de la géographie humaine. (*Revue de philosophie*, février 1914.)

Heins, M. — L'évolution d'une grande ville. (1[er] Congrès international et exposition comparée des villes, 1913.)

Hottengor, G. — L'extension du village, sa transformation en agglomération industrielle. (I[er] Congrès international et exposition comparée des villes, 1913.)

Meuriot, P. — Relations des grandes villes à la population générale de l'Europe de 1800 à nos jours. (1[er] Congrès international et exposition comparée des villes, 1913.)

Payen, Ed. — La migration de personnes entre la France et l'étranger, entre la population urbaine française et la population rurale. (*Economiste français*, 14 février 1914.)

Mackintosh, J. — The migratory factor in eugenics. (*Brit. Medical J.*, 1913.)

Loir, A. — Les indésirables : l'immigration à l'heure actuelle. (*Paris méd.*, 1912-1913.)

Rieger, A. — Die Landflucht und ihre Bekämpfung. (Berlin, Parsy, 1914, 1.60 Mk.)

Grassl. — Der Erfolg alter und neuer ehelicher Geschlechtssitten in Bayern. (*Archiv für Rassen- und Gesellschaftsbiologie*, H. 5, 1913.)

Syrup, D[r] F. — Der Altersaufbau der industriellen Arbeiterschaft. (*Archiv für exakte Wirtschaftsforschung*, Bd. 6, H. 1, 1914.)

Das Lebensalter der deutschen Industriearbeiter in den wichtigsten Gewerbezweigen. (*Reichs-Arbeitsblatt*, März 1914.)

Steinitzer. — Alteraufbau und Ehefrequenz der Angestallten. (*Industriebeamten Zeitung*, Dezember 1913.)

Travaux récents.

—

DÉMOGRAPHIE ET CRIMINOLOGIE

Ferch, J. — Liebe und Ehe in der arbeitenden Klasse. (Oranienburg, Orania-Verlag, 1913, 1.20 Mk.)

Bergg, F. — Ein Proletarierleben. (Frankfurt, Neuer Frankfurter Verlag, 1913, 3.50 Mk.)

Du Bois, W. — The negro American artisan. (Atlanta, Atlanta Univ. Press, 1913, 75 C.)

Ferris, W. — The African abroad. or, his evolution in western civilization. (New Haven, Tuttle, 1913, 5 Doll.)

Percival, C. — Tropical Africa. On the border line of Mohamedian civilization. (*Geogr. Journal*, September 1913.)

Martin, A. — Our negro population. (New York, Kansas City, Hudson, 1913, 1.25 Doll.)

Genis, L. — Quelques aspects du problème indigène dans l'Union sud-africaine. (*Bull. de la Société belge d'études col.*, janvier 1914.)

Grentrup, Th. — Die Rassenmischehen in den englischen Kolonien. (*Koloniale Rundschau*, März 1914.)

Davenport, G. — State laws limiting marriage selection. (New York, Eugenics Record Office, 1913, 40 C.)

Mueller, L. — Krankheit und Auslose. (*Politisch-anthropologische Revue*, April 1914.)

Hamilton, A. E. — Eugenics. (*Pedagogical Seminary*, March 1914.)

Lydston, G. — Is sterilization destined to be a social menace. (*Med. Rec.*, 1914.)

Fenning, F. A. — Sterilization laws from a legal standpoint. (*Journ. of criminal law and criminology*, March 1914.)

Hansen, Dr S. — Skandinavische Ehegesetzgebung. (*Archiv für Rassen- und Gesellschaftsbiologie*, H. 5, 1913.)

George, R. — Sterilization of the unfit. (*N. England Medical Gaz.*, 1913.)

Schuster, E. — The scope of the science of eugenics. (*Brit. M. J.*, 1913.)

Gordon, A. — Prophylactic, administrative and medico-legal aspects of alcoholism. (*Journ. of crim. law and criminology*, March 1914.)

Lindsay, J. — The influence of disease upon racial efficiency and survival. (*Chicago Medical Recorder*, 1913.)

Mezger, Dr O. — Ueber die Entwicklung der Lebensmittelkontrolle in den verschiedenen Kulturstaaten. (Stuttgart, Enke, 1913, 1.60 Mk.)

Rubner, M. — Ueber moderne Ernährungsformen. (München, Oldenbourg, 1914, 1.80 Mk.)

Bjoerum, M. V., und Heiberg, P. — Die Kost dänischer Arbeiterfamilien in den Jahren 1897 und 1909. (*Archiv für soziale Hygiene*, Bd. 9, H. 2, 1914.)

Suto, K. — Die Ernährung der Japaner. (*Med. Klinik*, Berlin, 1913.)

Fischer, S. — Die ersten fünf Jahre der berliner Schulspeisung. (Berlin, Oehmigke, 1913, 1 Mk.)

Vervaeck, Dr. — Introduction au cours d'anthropologie criminelle donné à la Faculté internationale de pédologie. (*Bull. de l'Assoc. belge de médecine sociale*, I, 1914.)

Travaux récents.
—
Démographie et criminologie.

Fischl, Dr O. — Der Einfluss der Aufklärungsphilosophie auf die Entwicklung des Strafrechts in Doktrin, Politik und Gesetzgebung und Vergleichung der damaligen Bewegung m. den heutigen Reformversuchen. (Breslau, Schletter, 1913, 6.50 Mk.)

Haber. — Methode und Kriminalistik. (*Archiv für Kriminalanthropologie*, Bd. 57, H. 1, 1914.)

Mueller, P. — Jugendliche Wanderbessler, Landstreicher und Grosstadtbummler. (*Soziale Kultur*, Februar 1914.)

Walter, F. — Untersuchungen über die Kriminalität in der Provinz Westpreussen. (*Diss*, Königsberg, 1913.)

Hellwig. — Aktenmässige Studien über den kriminellen Aberglauben. (*Archiv für Kriminalanthropologie und Kriminalistik*, Bd. 57, H. 3, 1914.)

Mosby, T. — Causes and cures of crime. (St. Louis, Mosby, 1913, 2 Doll.)

Barnett, M. — Young delinquents. (New York, Dutton, 1914, 1.50 Doll.)

Green, E. — The criminal insane. (*J. Med. Ass. Georgia*, 1913.)

Koren, J. — Crime, from a statistical viewpoint. (*Annals of the Amer. Academy pol. sc.*, March 1914.)

Healy, W. — Present-day aims and methods of studying the offender. (*Bull. Am. Acad. Medecine Easton*, 1913.)

Crothers, T. D. — Criminality from alcoholism. (*Journ. of crim. law and criminology*, March 1914.)

Spaulding, E. R., and Healy, W. — Inheritance as a factor in criminality. (*Journ. of crim. law and criminology*, March 1914.)

Gault, R. B. — Preventives of delinquency. (*Journ. of educ. psychology*, January 1914.)

Douglas, A. — Some suggestions respecting the care of the feeble-minded under the Mental Deficiency Bill. (*J. Ment. Sc.*, 1913.)

Gerngross, Dr. — Sterilization und Kastration als Hilfsmittel im Kampfe gegen das Verbrechen. (München, Lehman, 1913, 1.20 Mk.)

Champion, W. — Sterilization of confirmed criminals, idiots, rapists, feeble-minded and other defectives. (*J. Med. Ass. Georgia*, 1913.)

Romagnosi, G. D. — L'individuo e la società nella « Genesi del diritto penale ». (*Rivista penale*, febbraio 1914.)

Droit.

Droit.
—
Une définition du droit.

P. Vinogradoff a écrit pour la collection « Home University Library » un petit volume intitulé *Common sense in law* (London, Williams and Norgate, 1913, 1 shilling). C'est un essai de vulgarisation des principes qui règlent l'origine, l'application et l'évolution du droit et un exposé des rapports qu'il a avec le milieu économique et social, avec la morale et la philosophie. Vinogradoff définit le droit de la manière suivante :

« In defining law we have to start from a given society, not

Travaux récents. — Droit

necessarily from a state, because every human society is bound to set up certain laws in order that the individuals composing it should not go each his own way instead of co-operating towards the formation of a higher unity. A casual concourse of individuals — a group of passers-by listening to a preacher in Hyde Park — is not a society. But if a number of persons agree to act in a certain way when they meet, say to assemble on certain days to worship together, they form a society for a definite purpose, and must submit to certain rules laid down in one way or another if they wish to achieve that purpose. The individual ceases to be quite free, and has to co-ordinate his actions with those of his fellows, while the purpose for which the union is formed provides the whole community with an aim which has to be achieved by decisions similar to the acts of will of a live being. This collective will is, so far as the society is concerned, superior to the will of any individual member. A joint stock company, a learned society, a city corporation, a county, a Free Church, or the Catholic Church, are societies with corporate aims and wills. They enact laws regulating the conduct of their members. A state is a society of the same kind, although its aims are more complex — protection of citizens, dominion over territory, judicial power, economic or cultural policy, etc. The government and the laws of a commonwealth, although towering over all other forms of association and possibly regulating and restricting them, are still essentially of the same kind as the rules which hold together a private union or a local body » (pp. 49-50).

« Law may be defined as a *set of rules imposed and enforced by a society with regard to the attribution and exercice of power over persons and things*. A certain hierarchy of wills has to be established : taking the simplest case, one person obtains power over another in the sense that he can direct the will of the other and make it serve his own ends, or a common end. Such ends may be exceedingly various, comprising, for instance, the use of land or goods, services, profits, etc. The common feature, however in all these cases would be the *power* of a certain will to bind others. The proposed definition of law seems to fit the different historical stages of development. It covers the case of primitive legal rules which had to be largely enforced by self-help, as well as that of the highly complex commonwealths of the present day which strive to provide complete systems of legal remedies and State sanctions. It embraces the working by-laws, customs and autono

mous ordinances, as well as that of the common law and of elaborate parliamentary enactments. It makes room for the binding force of Constitutional and of International Law. It takes account of criminal and of private law, of punishment and of nullity. Its principal title to recognition consists in the fact that it lays stress on the purpose of law rather than on the means by which law is enforced » (pp. 59-60).

Travaux récents.

—

DROIT.

[VINOGRADOFF, PAUL. Né en 1854. Professeur à Moscou, puis à l'Université d'Oxford. Principaux travaux: *Villainage in England*; *The growth of the manor* (1905); *Etudes sur l'histoire sociale de l'Angleterre* (en russe); *English society in the 11th century* (1908); *Roman Law in medieval Europe* (1909). Dirige les *Oxford studies in social and legal history*, etc.

* * *

La méthodologie de l'étude des phénomènes juridiques et la spécialisation.

F. GENY, professeur à l'Université de Nancy, inaugure une nouvelle contribution à la critique de la méthode juridique à laquelle il donne le titre général de « Science et technique en droit privé positif » par un premier volume intitulé : *La position actuelle du problème du droit positif et éléments de sa solution* (Paris, TENIN, 1914, 212 pages, 10 francs).

« De quelle façon, jurisconsultes, travaillons-nous en fait? de quelle façon devons-nous travailler? Voilà, ce me semble, traduit sous sa forme la plus simple, ce dont il nous importe, avant tout, de prendre conscience, et qui ne peut être fixé que par l'adaptation aux matières juridiques d'une théorie rationnelle qui, partie des bases fondamentales de la connaissance, pénètre jusqu'aux ressorts intimes de l'action.

« Semblable question se pose, d'ailleurs, nécessairement, au regard de toutes les disciplines scientifiques, qui, de près ou de loin, tendent toujours à diriger la marche de l'homme vers un des buts de sa vie. Et l'on sait avec quelle curiosité, quelle perspicacité, quelle profondeur, a été reprise, à vrai dire même, renouvelée, en ces derniers temps, une critique pénétrante des sciences mathématiques et physiques; critique, dont l'influence s'est non seulement fait sentir dans toutes les branches des sciences de la nature, chimie, mécanique, biologie, mais s'est étendue à l'histoire, à la linguistique, à la sociologie, et a retenti, avec une singulière puissance, jusqu'en des domaines où l'effort scientifique se complète et s'abîme dans les plus intimes mystères de la croyance, la théologie, l'exégèse, l'apologétique religieuse.

Travaux récents. — Droit

« Or, la marche constamment suivie dans ce développement, déjà fécond, de la philosophie des sciences, nous fournit, dès l'abord, comme direction essentielle, que la critique d'une discipline déterminée se doit faire par les principes internes et propres de cette discipline et ne peut réussir que sous les efforts de spécialistes consommés en leur maniement.

« On pourrait croire, — et longtemps, je l'avoue, j'avais pensé moi-même, — que les principes de la philosophie générale contiennent les germes de toutes les méthodologies particulières, et qu'il appartient aux philosophes de métier de développer ces germes, en mettant à la disposition des spécialistes les éléments nécessaires, pour leur permettre de pénétrer les réalités concrètes qu'ils ont à faire valoir. Mais, il n'y a là qu'une illusion, dont le moindre danger ne serait pas de laisser irrémédiablement infécond un champ de recherches indispensable à défricher. De fait, ne suffirait-il pas aux jurisconsultes de considérer quelle maigre moisson offrent, en leur domaine, les résultats de la philosophie générale, pour emporter d'emblée, sur la foi d'une décisive expérience, la conviction que le secret intime de la vie juridique ne s'aperçoit pas de l'observatoire élevé des spéculations abstraites, mais ne peut être saisi que de près et sur le terrain concret de son développement vivant ? Aussi bien, quand on y réfléchit, on se rend aisément compte, que, la philosophie générale n'ayant pour objet que les raisons suprêmes et universelles des choses, et le philosophe n'étant rien de plus qu'un homme qui médite sur les données de la nature, en vue d'organiser méthodiquement le savoir et de diriger rationnellement l'action, chaque spécialiste doit philosopher à son heure et, après avoir dégagé des faits soumis à son observation les lois de sa discipline, harmoniser celles-ci avec les principes supérieurs, accessibles, dans leur teneur essentielle, à tout homme qui consent à s'assujettir à la ferme domination de la raison. De telle sorte que, seul, le jurisconsulte puisse, à la condition d'être pourvu du minimum indispensable d'esprit philsophique, avoir chance de découvrir lui-même les ressorts les plus cachés de l'organisme juridique, qu'il lui incombe de mettre en œuvre.

« Une décisive analogie confirme, ici, les suggestions du raisonnement. Nul, en effet, ne conteste que les résultats les plus précieux de cette critique des sciences, dont je rappelais tout à l'heure la récente floraison, sont dus à de purs spécialistes, piqués de la curiosité légitime de comprendre et de raisonner leurs procédés de travail familiers, qui ont su pénétrer l'essence et saisir le fonction-

Travaux récents.
—
DROIT.

nement des disciplines qu'ils cultivent, à un tel point que les philosophes de métier n'ont pu qu'enregistrer comme acquises leurs conclusions Et, sans remonter aux œuvres, déjà anciennes, mais toujours classiques, d'A.-M. AMPÈRE, de J.-B. DUMAS, de DUHAMEL, de CLAUDE BERNARD, de M. BERTHELOT, d'AGASSIZ, il suffit de rappeler les travaux de haute méthodologie, plus nouvellement produits par MM. J.-B. STALLO et H. POINCARÉ, dans le champ des mathématiques associé à celui de la physique, P. DUHEM dans ce dernier domaine envisagé surtout sous son aspect expérimental, BOUASSE en physique et en mécanique, J. GRASSET en biologie, E. MACH et W. OSTWALD en toute la sphère des sciences de la nature, E. BERNHEIM, LACOMBE, CH.-V. LANGLOIS et CH. SEIGNOBOS, RICKERT, XÉNOPOL, dans l'ordre historique, — indépendamment de quelques études, moins caractéristiques, peut-être, mais tout aussi probantes, — pour démontrer la réussite naturelle et l'efficacité presque spontanée de la réflexion des professionnels s'exerçant sur l'objet même de leurs investigations techniques. C'est au point que les philosophes d'origine, qui se sont consacrés à l'étude approfondie de la vie sociale, n'ont cru souvent pouvoir mieux faire que se détacher de leur formation initiale, pour se constituer, dans la sociologie, un domaine d'exploration propre, dont la possession plus exclusive leur permît de scruter le tréfonds. Il n'est pas jusqu'à l'apologétique religieuse, qui témérairement abordée d'un point de vue trop exclusivement philosophique, n'ait été ramenée à ses lignes de direction adéquates par les efforts combinés des exégètes et des théologiens. Partout, les spécialistes se sont montrés, finalement, les plus aptes, je dirai mieux, les seuls aptes, à tirer du fond même de leurs études la méthode essentielle au progrès de leurs disciplines.

« Il n'en saurait être autrement pour le droit, bien que l'on affecte volontiers de le mettre à part et comme en dehors du champ d'application des méthodes scientifiques. Quels que soient les prétextes ou les ignorances qui puissent expliquer ce dédain, il reste évident, pour ceux qui savent voir et juger, que le caractère éminemment complexe, à la fois abstrait et vivant, encore incomplètement déterminé, d'ailleurs, de l'investigation juridique, requiert, pour sa pénétration et son affinement, un effort de prise de possession plus direct et plus réaliste que tout autre objet de recherches. Les travaux accumulés, persévérants, fouillés, des spécialistes, sont donc, ici, particulièrement indispensables » (pp. 3-9).

« Et, pour mettre de suite, sous la clarté des spécifications con-

crètes, l'objet principal des présentes recherches, je signalerai parmi les rayonnements, que, dès maintenant, j'entrevois du problème envisagé dans ce travail, les questions suivantes : Quelle est la nature propre du droit objectif considéré, en fait, comme élément intégrant de la réalité sociale? Est-il objet de connaissance, ou simple matière à pratique, ou, plutôt même, l'un et l'autre à la fois? En tant qu'offert à la connaissance, par quels moyens le pouvons-nous saisir? quels biais ou quelles combinaisons nous permettront de lui adapter les instruments efficaces de l'investigation scientifique? Envisagé comme susceptible de pratique, de quelle façon le ferons-nous pénétrer dans le tissu complexe et serré de la vie sociale? devrons-nous, pour cela, nous abandonner à l'empirisme pur, ou n'aurons-nous pas, ici même, comme guides, quelques procédés-types, que la raison puisse analyser ou, du moins, reconnaître et estimer, de façon à en apprécier la valeur, ou à en assurer l'efficacité? Mais, surtout, quels seront, en notre domaine, les rapports de la connaissance à l'action? Celle-ci ne prendra-t-elle pas finalement le pas sur la première? Ou pourra-t-on faire à chacun sa part, en délimitant avec précision leurs sphères d'influences respectives? D'autre part, et soit qu'il s'agisse de connaître ou d'agir, quelle place doit être marquée, dans le diagnostic et dans l'application du droit, aux procédés intellectuels, vis-à-vis des ressorts du sentiment et des énergies de la volonté? Plus spécialement, comment les représentations par concepts ou les expressions verbales traduisent-elles les réactions juridiques et quelle valeur doit-on leur reconnaître? Quelle importance assigner, du même point de vue, à l'abstraction et à la généralisation? Quel rôle faire jouer, dans le droit, aux définitions, aux divisions, aux jugements, aux diverses sortes de raisonnements, aux hypothèses, aux théories, aux systèmes? Qu'appelons-nous exactement constructions juridiques? Quel usage en pouvons-nous faire? Quel abus en devons-nous éviter? Ne peut-on compter sur certaines forces inconscientes pour suppléer aux défaillances de l'entendement? Bref, et pour tout dire en peu de mots, quelle part revient, dans le droit positif et vivant, à la nature des choses, quelle part à l'artifice? Ou bien encore, quelles sont les conditions et les limites d'une systématisation légitime du droit spontanément éclos, et que reste-t-il à faire après elle, pour le maintenir en harmonie avec les réalités de la vie? Autant de questions parmi beaucoup d'autres, assurément supérieures de portée à celles que soulèvent la précision des sources formelles ou une mise en œuvre

minutieuse de l'interprétation juridique, mais qu'à peine nous trouvons, de-ci, de-là, et toujours très accidentellement posées, dont, sans doute, on suppose certaines solutions passées en postulats, puisqu'on se borne à escompter les résultats qui en découlent.

« Il serait grand temps, pourtant, de soumettre ces postulats à une critique désintéressée et sérieuse. Du moins, je l'espère, me passera-t on comme légitime la curiosité de savoir, en tant que jurisconsulte, ce que je fais et comment je dois le faire, aussi bien que l'ambition de communiquer pareille curiosité à d'autres, qui ne seront jamais trop nombreux pour travailler à la satisfaire. Car je tiens à le déclarer, dès l'abord, que je ne possède aucune solution toute prête des questions à élucider. Et je puis m'assurer, sans doute sérieux, que leur plein éclaircissement ne se présentera pas d'un seul coup ni à un seul esprit. A tout le moins, faut-il commencer par dégager les divers aspects du problème, ordonner et hiérarchiser les points d'interrogation qui s'en dégagent et y préparer les réponses, que des efforts répétés et collectifs pourront seuls, à la longue, arriver peu à peu à fournir » (pp. 11-13).

« C'est la méthodologie de toute discipline humaine et sociale, que nous avons retrouvée dans le droit, avec les particularités provenant de l'objet à pénétrer (vie des hommes en société) et du but poursuivi (règles de conduite à imposer) : observation des réalités dégageant les problèmes et en préparant la solution; nécessité de postulats, entrevus par intuition et acceptés par un élan de croyance pour servir de bases aux inférences; prédominance de la déduction, seule apte à féconder les principes et à les mettre en pleine valeur; l'expérimentation restant rare et n'intervenant guère qu'à titre d'observation renforcée pour contrôler les résultats acquis par le raisonnement logique; les hypothèses se présentant sous forme conceptuelle et s'érigeant parfois en théories, afin de donner aux principes une fermeté artificielle, qui puisse en augmenter la portée déductive. Au total, une procédure extrêmement complexe et nuancée, toute pénétrée de casuistique dialectique, mélange constant d'analyse et de synthèse, où les procédés *a posteriori*, qui fournissent les solutions adéquates, supposent des directions *a priori*, proposées par la raison et la volonté.

« Tels sont, d'ailleurs, les traits qui se retrouvent au fond des études les plus pénétrantes sur la méthode juridique. Et, si l'on peut regretter, voire déplorer, la variabilité et l'inconsistance qui en résultent pour les solutions les plus nécessaires au maintien de

Travaux récents. — Droit.

la vie sociale, à tout le moins faut-il commencer par en reconnaître le caractère inéluctable.

« Cela fait, on observera pourtant que la croyance suprême en la justice, qui inspire tous les efforts de l'investigation, appliquée aux réalités de l'existence en société, leur fournit, sur sa base résistante, un élément susceptible des développements les plus riches. Et l'on sentira, en même temps, qu'au moyen d'une élaboration technique, déliée et s'orientant librement vers son but, il est possible de regagner quelque chose de la précision et de la fermeté, que semblait refuser à la discipline juridique le flottement de sa méthode » (pp. 210-212)

[Gény, F. Voir *Bulletin* n° 15, « Archives » n° 247.]

* * *

Le droit romain dans les lettres de Pline-le-Jeune.

On peut étudier le droit romain dans son évolution historique, comme une entité abstraite, et les études de ce genre ne manquent pas. On peut aussi l'étudier sous l'aspect qu'il revêt dans la vie de ceux qu'il régissait et qui nous a été conservé dans les écrits de certains auteurs qui n'étaient pas des juristes. C'est ainsi qu'on a étudié le droit romain dans les comédies de Plaute et de Térence. Suivant cet exemple, C. E. Pulciano, élève de l'Université de Turin, décrit le droit romain tel qu'il se dégage des lettres de Pline le Jeune. (*Il diritto privato romano nell'epistolario di Plinio il Giovane*, Torino, Istituto giuridico, 1913, 316 pages.) Cet ouvrage se compose de quatre essais : les centumvirs, l'esclavage et l'affranchissement, le droit de cité et le droit testamentaire.

* * *

L'évolution de la législation sur la famille.

L'évolution de la législation sur la famille 1804-1913 est exposée par J. Thabaut dans un ouvrage qui porte ce titre (Paris, Rousseau, 1913, 160 pages, 4 francs).

L'auteur admet que « la législation du Code civil sur la famille, beaucoup plus que la législation des obligations, des droits réels ou des biens, a subi, au xixe siècle, l'empreinte du temps et des hommes, et, de nos jours encore, son statut nous paraît instable et mouvant. On a vu se dresser en face de la famille légitime, fondée sur le mariage, la famille naturelle, fondée sur les rapports passagers ou durables d'êtres non unis entre eux par des liens de droit. Et nous verrons, dans cette étude, par quelle rapide évolution les concubins ont acquis une situation juridique sensiblement

égale à celle des époux et, les enfants naturels, des droits presque aussi étendus que ceux des enfants légitimes; *comment*, en un mot, nous allons insensiblement du régime du mariage à celui de l'union libre... » (p. 8).

« L'évolution de la législation sur la famille a tout de même produit quelques bons résultats. Dans le sein de la famille légitime, des rapports nouveaux se sont établis. Une plus grande liberté du choix dans les mariages a amené plus d'amour et plus de confiance entre les époux. Entre les parents et les enfants, le respect ne dresse plus une infranchissable barrière. On se confie à son père, on sollicite ses conseils, on l'aborde avec respect, mais sans crainte; on lui parle tout naturellement et avec tendresse. Il y a dans la famille moderne moins d'autorité peut-être, mais, en tout cas, plus d'affection et plus d'amitié. Et nous considérons cela comme un grand bien.

« Mais, à d'autres points de vue, l'évolution est fâcheuse. Son caractère est trop individualiste. Le législateur, méconnaissant de plus en plus les droits de la famille représentée par le mari, oppose à ceux-ci le droit au bonheur de la femme et de l'enfant légitime ou naturel. Notre législation offre ainsi une certaine analogie avec celle de l'empire romain en décadence. Les femmes et les enfants, à Rome, parvinrent à s'affranchir de l'autorité de leurs maris et de leurs pères. Or, qu'advint-il? Lorsque les femmes romaines se marièrent sans passer sous la puissance de leurs époux, la famille chancela sur ses bases et les mœurs furent dissolues. Lorsque les enfants eurent des droits contre leurs pères, la jeunesse devint turbulente, irrespectueuse et débauchée. Et lorsque tout cela fut accompli, l'empire croula sous les coups des barbares.

« La tendance individualiste du droit de la famille peut paraître d'autant plus singulière que, hors de la famille, la tendance générale du droit français est nettement socialiste. Ne vante-t-on pas l'association sous toutes ses formes? Des sociétés et des syndicats ne s'organisent-ils pas partout, sous la protection de la loi, en vue de grouper les efforts de leurs membres vers le but à atteindre? Les œuvres mutualistes ne prennent-elles pas plus d'ampleur et plus de développement? Pourquoi donc, tandis que tout cela s'accomplit, la société familiale, cependant la première et la plus indispensable des sociétés, s'affaiblit-elle?

« La contradiction s'explique. Les associations que le législateur favorise, ce sont les associations d'appétits ou d'intérêts. Or, la famille oblige l'homme à préférer à la satisfaction de ses appétits

Travaux récents. — Droit

l'accomplissement de ses devoirs, et à la recherche de ses intérêts personnels, la poursuite des intérêts du groupe. Au fond, en fortifiant l'association, en général, et en détruisant la famille, en particulier, la loi poursuit un même but : assurer le bonheur de l'individu. En effet, *le véritable individualisme n'est pas le détachement du milieu, l'isolement;* la formule exacte de l'individualisme est la reconnaissance du droit pour tout homme de vivre heureux » (pp. 153-155).

[Thabaut, Jules J. M. J. Né en 1891. Docteur en droit. Avocat à la Cour d'appel à Toulouse.]

* * *

La logique judiciaire et l'art de juger.

M. P Fabreguettes, conseiller à la Cour de cassation, a condensé en un volume sur *La logique judiciaire et l'art de juger* (Paris, Pichon et Durand-Augias, 1914, 570 pages, 12 francs) les observations et les enseignements qu'il a tirés de la pratique et qu'il groupe sous les rubriques suivantes :

I. La logique et l'art de penser. L'idée du droit. L'évolution du droit. Théorie de la loi. Rédaction de la loi et de ses caractères. Des lois interprétatives rétro-actives. De l'abrogation des lois. — II. De la logique appliquée à la démonstration de la vérité judiciaire. Règles de la preuve. — III. Le droit. Les règles du droit. Les brocards. Les lois françaises et étrangères. L'ordre public. La violation de la loi; le défaut de base légale; l'interprétation de la loi. — IV. Pouvoirs des juges du fond. L'équité. Le fait. La bonne foi. Le dol et la fraude. Le consentement et ses vices. De la cause illicite. Appréciation de l'intention. De l'interprétation de volonté. — V. Le magistrat à l'audience. Le litige à juger. L'indépendance. L'ambition. L'impartialité. L'attention. La modération. L'impassibilité. La bienveillance. La prudence. Les conclusions. Les plaidoiries. — VI. L'art de raisonner. L'art de juger. — VII. Le délibéré. Le juge unique. Le jugement. L'art de le rédiger. Les motifs. Prononciation. Dépôt au greffe. Qualités. Moyens de cassation. Requête civile.

[Fabreguettes, Jean Etienne Polydore. Né en 1846. Licencié ès lettres. Docteur en droit. Conseiller à la Cour de Cassation. Principaux travaux : *Traité des délits politiques et des infractions de la parole, de l'écriture et de la presse* (1901); *Société, état, patrie* (1896); *Le contrat de travail* 1896); *La responsabilité des crimi-*

nels (1892); *De la complicité intellectuelle et des délits d'opinion* (1894); *La question sociale, le contrat de travail*, etc. (1896).]

Travaux récents. — Droit.

* * *

Sommaire bibliographique.

Djuvara, M. — Le fondement du phénomène juridique. (Paris, Tenin, 1913, 7.50 Fr.)

Laskine, E. — Les transformations du droit au XIXe siècle. (*Revue de métaphysique et de morale*, mars 1914.)

Kuebl, Dr F. — Das Rechtsgefühl. (Berlin, Puttkammer und Mühlbrecht, 1913, 3.60 Mk.)

Stammler, R. — Begriffe und Bedeutung der Rechtsphilosophie. (*Z. für Rechtsphilosophie in Leben und Praxis*, 1914.)

Pinard, E. — La philosophie du droit. (Paris, Vitte, 1913.)

Schinz, A. — Le droit du plus fort et le droit dit naturel. (*Revue philosophique*, avril 1914.)

Hedemann, J. W. — Anlehnung der Jurisprudenz an andere Wissenschaften. (*Geisteswissenschaften*, 9. April 1914.)

Boucaud, Ch. — Les initiatives de la procédure et la genèse historique des droits. (*Revue de philosophie*, avril 1914.)

Triandafil, E. — L'idée de faute et l'idée de risque comme fondement de la responsabilité. (Paris, Rousseau, 1914, 5 Fr.)

Roussel, P. — L'abus du droit. (Paris, Dalloz, 1914, 6 Fr.)

Reinach, A. — Die apriorischen Grundlagen des bürgerlichen Rechtes. (Halle, Niemeyer, 1913, 5 Mk.)

von Gierke, Dr O. — Das deutsche Genossenschaftsrecht. Bd. I : Rechtsgeschichte der deutschen Genossenschaft. — Bd. II : Geschichte des deutschen Körperschaftsbegriffs. — Bd. III : Die Staats- und Korporationslehre des Altertums und des Mittelalters und ihre Aufnahme in Deutschland. (Berlin, Waidmann, 1913, 60 Mk.)

Schulte, Dr N. — Oeffentliche Strafe und Privatgenugtuung bei Ehrverletzungen mit Rücksicht auf die historische Entwicklung. (Breslau, Schletter, 1913, 2 Mk.)

Sonsek, J. — Der rechtliche Charakter der Arbeitskonflikte. (Wien, W. Perles, 1914, 3.20 Mk.)

Hoeberlein, Dr G. — Erfinderrecht und Volkswirtschaft. (Berlin, Springer, 1913, 2.60 Mk.)

Kuehl, Dr H. — Patentrecht und chemische Industrie. (Strassburg, Singer, 1914, 6 Mk.)

Mirande, D. — Le code de Hammourabi et ses origines. (Paris, Leroux, 1913, 2.50 Fr.)

Amira, K. — Grundriss des germanischen Rechts. (Strassburg, Truebner, 1913, 5 Mk.)

Lenel, O. — Zur Entstehung der Digesten. (*Z. der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte*, 1914.)

Politique.

Travaux récents.
—
POLITIQUE.

Qu'est-ce que l'opinion publique? En quoi consiste-t-elle actuellement et que devrait-elle être ? Comment devrait-elle pouvoir s'exprimer ? A quoi devraient servir les partis politiques ? Comment devraient s'administrer les choses sur lesquelles l'opinion publique ne peut se prononcer ? Telles sont les questions auxquelles A. L. Lowell, président de l'Université Harvard, cherche à donner une solution dans un ouvrage récent : *Public Opinion and popular Government* (New-York, Longmans, Green et C[ie] 1913, 415 pages, 2 dollars). Lowell décrit comment une classe de politiciens professionnels s'est constituée aux Etats-Unis et quels sont la nature et le rôle du *boss* :

Comment se sont formés les politiciens professionnels aux États-Unis.

« The perversion of political parties to improper objects is closely connected in America with the existence of professionals who make a living out of politics. Men of this type have not, indeed, the all-pervasive influence commonly attributed to them. They are not found in all parts of the country; but wherever our politics are unsavory, one may be fairly certain that the professional politician is at work. In his recent suggestive book in *the promise of american life*, Mr. Croly has described the reasons for the rise of a special class of politicians. He points out that according to the theories of the Jacksonian Democrats, which became the prevailing ideas of the nation, the ordinary citizen was expected to take an active interest in politics; but that, with the increasing complexity of conditions, the theory ceased to work. Commerce and industry on a large scale became divorced from politics, each of them tending to engross the whole of a man's attention, thus giving birth to a special professional class. He explains how « the American system of local self-government en-
« couraged the creation of the political *Boss*, because it required
« such an enormous amount of political business. Semeone was
« needed to transact this business and the professional politician
« was developed to supply the need... The ordinary American
« could not pretend to give as much time to politics as the smooth
« operation of this complicated machine demanded ; and little by
« little there emerged in different parts of the country a class of
« politicians who spent all their time in nominating and electing

« candidates to these numerous offices. The officials so elected, « instead of being responsible to the people, were responsible to « the men who they owed their offices ; and their own individual « official power was usually so small that they could not put what « little independence they possessed to any good use. »

Travaux récents — Politique.

« Although much keen thought has been turned on the boss and his methods of operation, there is still abundant opportunity for some political philosopher to study his natural history, examine the real extent and limitations of his power, and expound more fully his relation to the precise conditions in which he thrives. If his life is chiefly parasitic, it does not seem to his friends vicious. On the contrary his influence over the mass of his followers is largely based upon their belief that he is the centre of a great charitable institution which ministers to their wants, relieves their distress, and distributes among them the favors of a bountiful public providence. That these benefits are conferred to the injury of the whole community, and in the long run to the detriment of most of the persons who receive them, they do not see. Nor do they perceive that government by favoritism leads inevitably to corruption, and that corruption always turns to the profit of rich and unscrupulous men who can pay for the favors they demand. The alliance between the boss and predatory wealth is as natural as it is calamitous. But does such a condition exist because the people in a boss-ridden community prefer bad government, or because public institutions are so ill adjusted that someone must perform, well or ill, honestly or corruptly, the functions which the professional politician has acquired ?

« One thing is clear. The boss does not act mainly as an exponent of public opinion or frame the issues therefor. Unless they affect his power, or privats intereste from which he can derive a revenue, he leaves such matters alone if he can. He cares little for public policy or legislation relating to the general welfare so long as he is allowed to pursue his trade in peace; and he deals chiefly in things that public opinion cannot reach, the distribution of minor offices and the granting of privileges great and small which the public can hardly follow. He is, indeed, a political broker, but one whose business relates far less to the subjects of a genuine public opinion than to private profits» (pp. 102-105).

* * *

Travaux récents.
—
Politique
—
Histoire et problème de l'administration civile en Angleterre.

R. Moses a étudié la réforme de l'administration civile en Angleterre au point de vue spécial des avantages que présente le système des examens et le plan déjà développé par Macaulay d'attirer les jeunes gens les plus capables dans les services civils à leur sortie de l'université. Cette étude qui a paru dans les « Columbia Studies » sous le titre de *The civil service of Great Britain* (New York, Longmans, Green et Cie, 1913, 324 pages, 2 dollars) s'attache donc plus au personnel de l'administration anglaise, qu'à l'organisation et aux méthodes de cette administration. On a cru utile de reproduire ici deux passages de ce travail. Le premier concerne la question de savoir s'il convient de créer des distinctions intellectuelles dans une société démocratique :

« In a sense it is a cruel thing to set up class distinctions — even if they be only intellectual — in the service of a modern free state founded upon equality of opportunity. Because a man has been handicapped by obscure birth, indigence, and perhaps uncongenial early surroundings, because he has not conceived early enough the ambition to be well educated or has never had the time or the means for study and cultivated leisure, because, in brief, he lacks culture and a university degree, we place him in a subordinate position, employ him steadily upon mechanical or, at any rate, unimproving work, and then announce with a kind of mournful finality, that these people really cannot be promoted to higher tasks.

« But where does our sympathy lead us? Can the state repair the defects of heredity or of early education? Can it endow the average individual with the intelligence acuteness and cultivation which economic exigencies have denied him? Can the state make an assistant clerk over, because society has not given him a chance? What sort of an idea of competition is this, which decrees that the state, unlike private business, must prepare every one in its employ to be the head of a department? In the Irisman's army were none but generals. In the coming socialistic civil service there will be only heads of departments and prospective heads. When all educational and personal defects are remedied, there will be no need of distinctions of any kind.

« ... the government must choose the best men for positions varying greatly in qualifications, prospects, pay and dignity. There should be no social bar to promotion from the lowest to the highest place -- but let us not fool ourselves. When we have made every possible provision for the encouragement of early promise, when

we have prepared every child as far as possible for its suitable vocation, the subordinate employees of the government or of private enterprise who are fit to rise above the ranks will be few and far between. No doubt in the coming socialistic state all work will be of equal dignity, and no man will object to his appointed task. For the present we must recognize and be prepared to find men who are ambitious and dissatisfied, and for whom the state can do nothing; and we can extend only our sympathy to the stenographer or clerk of long standing who sees himself subordinated to recent university graduates, and feels that he has suffered the last indignity » (pp. 243-245).

L'autre passage intéressant concerne la nécessité de confier à des mains expertes l'administration des nouveaux départements que les gouvernements modernes sont obligés de créer dans différents domaines :

« In the United States, as in England, we are creating new departments of government activity-part of the social-altruistic trend of the times toward paternalism and state socialism. These new departments must have leaders and a personnel with new an peculiar duties, and to a certain extend with peculiar qualifications. We have built the Panama Canal and staffed it temporarily with conspicuous success. We shall need a permanent service of commercial experts and clerks to deal with the enormous problems of world trade and shipping to which the canal has given rise. In state governments we are planning great insurance departments against accident, disease, old age, unemployment, minimum wage, etc. In these new departments we need new men and we have the possibility of making new and important experiments in civil service recruitment. In England the labor exchanges and the new Insurance Commission for National Health adopted new methods of recruiting their staff Similarly, we may well make our initial choices from three sources, from the existing civil service, the experienced expert outside the service, and from the educated youth just graduated from schools and universities. We might well demand of all superior officers a college education, including economics and politics.

« Supposing that a great state workmen's compensation act is passed setting up a compulsory or voluntary state insurance system by employers against accidents or illness of employees. The staff of such a department would undoubtedly consist of four

Travaux récents. — POLITIQUE.

general groups : (1) stenographers, bookkeepers, and minor office assistants; (2) clerks of good education for routine work; (3) a higher class of inspectors and clerks to do the more difficult field, directing, and intellectual work; (4) executives and technical experts. The third class might well be recruited by an examination of university standing like the Indian civil service examination, excepting that economic subjects should be compulsory. Graduate students in political science and economics would be available, and the recommandations of professors as to real promise and probable usefulness of a candidate might be demanded. The stimulus to university education would be enormous. There can be no doubt that many young B. A.'s and graduate students would prefer such state service to an academic or business career. They are young, cultivated, enthusiastic. They can be quickly taught the work of an office. They have neither the arrogance and conceit of the young Prussian official, nor the aloofness of the English university-bred civilian.

« Certainly it is worth while to find out, whether after all, any prolonged practical training for administrative positions is essential or even desirable. Shall we profit by the experience of England in this respect, or choose our models in Germany, where technical or practical knowledge goes hand in hand with a general education almost unattainable in the United States? Perhaps we may be able to combine the best points of English and German methods without a stupid eclectic compromise. In our new city départments, — which grow up with municipal home rule, municipal ownership and general city growth, — we must have higher educational standards. At present it is found that cramming schools can supply quickly and cheaply to any glib pupil the amount of — « practical knowledge » — be it of stenography or factory laws — necessary to get on the eligible list.

« Even now, the success of the bureau of municipal research as a training school marks unmistakably the beginning of a class system in our services like the English class I, a division as inevitable as it is salutary. Such a system is far more democratic than the one we have in most places now. Where there are few places and many aspirants, there must be discrimination of some kind. We must discriminate at the start on the basis of education. No doubt there should be every provision for promotion of outstanding ability from the ranks; but such promotions would inevitably be rare, and only a democratic perversion could make them the rule rather than the exception.

Travaux récents. — Politique.

« There is not a profession in the United States to-day which has not suffered from lack of proper academic education on the part of its practitioners. There is not a profession which is not steadily raising its demands in this respect. Almost every professional university course is a graduate course. The United States is filling up; professions are overcrowded, and their practice grows daily more complex and discriminating. Our pseudo-legal ideas of freedom are not more and more constrained by the exercise of the police power. The government touches us everywhere; and we are extending the functions of the government every day. Unsound or haphazard education has always been dangerous; it is fatal now, and especially in the conduct of the government itself. Where the professions and private business demand so much, can the government, which is daily arrogating new functions to itself and encroaching more on this fields of every private calling, demand less? » (pp. 260-265).

[Moses, Robert. Né en 1888. A fait ses études aux Universités de Yale, d'Oxford et de Colombie. Docteur en philosophie. Attaché au « Bureau of municipal research », puis membre de la Commission pour l'étude des fonctionnaires municipaux en Amérique.]

* * *

Éléments d'une politique du gouvernement vis-à-vis des trusts aux États-Unis.

Le gouvernement des États-Unis n'a jamais entrepris sérieusement d'étudier les monopoles industriels et commerciaux de façon à se constituer une politique bien définie à cet égard. Telle est la conclusion d'un ouvrage où O. W. Knauth examine spécialement la question de l'attitude de l'État américain vis-à-vis des trusts (*The policy of the U. S. towards industrial monopoly*, New-York, Longmans, Green et Cie, 1914, 233 pages, 2 dollars) :

« It must be confessed at the outset that at best a study of the policies of the government in regard to monopoly is unsatisfactory. No definite policy has ever been laid down and adhered to; rather, fragmentary hints from the three branches of the government must be pieced together, with due allowance for difference of time and condition, and the ability of each branch to make its views dominant in the policy of the whole. The scattered views and expressions of opinion on each question of Congress, the President or the Attorney-General, and the Supreme Court, must be carefully collected and the attempt made to read into the isolated phrases only what their contexts justify, and to give them a proper

Travaux récents. — POLITIQUE.

weight according to the effect they may have, either in showing a trend of opinion, or in expressing a general policy:

« Towards this policy, Congress has contributed little beyond the Sherman act itself. Its debates may characterized as negative in result. Even the Sherman act, as it passed Congress, was so fraught with uncertainty and vagueness that it required many decisions of the Supreme Court to give it a positive quality. The only important departure from this negative attitude was its creation of the Bureau of Corporations.

« More positive in its views, and yet without power to force them on the country, the executive has occupied an unfortunate position. President Harrison did not deal with the question after the passage of the Sherman act; President Cleveland trusted to state action; President McKinley was so taken up with foreign policies and other seemingly more important questions as to give to the trusts but scant consideration; President Roosevelt, on the whole, failed to carry his views through Congress, and President Taft appeared satisfied with present conditions, or at any rate was unable to put through his plan of federal incorporation.

« We turn, then, to the Supreme Court in our search for a definite policy; and here, indeed, we are not disappointed. Viewed broadly, their economic grasp of the trust problem may be termed wise and progressive. Throughout the twenty years over which their decisions extend, they have shown a readiness to adopt new standards and new criteria, as the true economic basis of existing monopolies has become clear. The detailed examination of the economic basis of the government attitude is thus largely, though not wholly, concerned with the views expressed by this Court » (pp. 170-171).

***

Histoire et nature de l'impôt.

Dans une chronique précédente, il a été question d'un ouvrage relatif aux théories relatives à l'impôt du XVIIIe siècle (*Bulletin* n° 29, p. 1580). Un ouvrage du même genre, mais plus étendu quant à la période étudiée, vient de paraître sous le titre *The nature and first principle of taxation* (London, King and Son, 1914, 299 pages). Il a pour auteur R. Jones, de la « London School of Economics ». Jones prend le sujet tel qu'il se présente dans les anciens livres sacrés (lois de Manou, etc.) pour le suivre dans l'antiquité, au moyen âge, à l'époque des physiocrates et jusqu'à l'époque moderne. Un chapitre final est consacré à l'examen du

principe fondamental de l'impôt. L'auteur donne aussi une liste des différents termes qui servent à désigner les impôts en anglais, en français et en allemand et une bibliographie du sujet. JONES conclut en ces termes :

« A tax is distinguished from other payments, and in particular from a price, in that

« *a*) it is compulsory ;

« *b*) it is not given for a definite measured something in return.

« Taxes may be purely taxes, or may be mixed with other payments, which in themselves are really prices. Thus we get a short series, with pure taxes at one end, prices at the other, and mixtures of the two (quasi-taxes) between these extremes.

« Any principle of taxation that may be laid down should only refer in strict completeness to pure taxes. Its application to quasi-taxes is more properly to the element of pure tax which they contain.

« A historical review of definitions of taxation reveals a movement towards a common definition. No satisfactory solution emerges, however, from a like review of statements on the principles of taxation.

« The characteristic principle of taxation should be closely related to its essential nature, and should possibly derive from it, Since there is approximate agreement as to the nature of taxation, we have a basis upon which to build.

« Since the nature of a tax is only expressible in the form of a dualism (*a*) and *b*) above), the principle of taxation may be, in like manner, two-fold in form. We have to deal, not with one fundamental principle, but with twin principles.

« If there are two such principles, one of them may be of more importance when price-elements enter into the tax, and as the tax itself becomes less pure in form ; and the same principle may become of less importance as the tax becomes purely a tax. Such a principle would probably be more closely related to prices than to pure taxes.

« The other principle may be important in its relation to pure taxes, but of less importance or relevance with regard to prices.

« The principles that have been put forward are mainly these — Equity (translated in many ways), Economy, Certainty, Productivity, Uniformity, Generality.

Travaux récents. — Politique.

« Of these there are two that are put forward with great frequency : Equity and Economy. We may therefore test them in the way just indicated.

« Assuming now that two principles of taxation remain, or have emerged as Equity and Economy, of approximately equal bearing upon quasi-taxes, there is a preliminary presumption that one of them is more strictly a principle of pure taxes, and the other a principle more directly related to prices. For we have two elements, taxes and prices, that meet and mingle in quasi-taxes; and the two principles may be a corresponding pair, and may similarly meet.

« Now for the prices they pay for things, men desire chiefly an adequate return : they ask for a just exchange, an equitable bargain. For the pure taxes they pay, there is no standard by which they can measure the return. Here they ask chiefly that the community should take only what the community needs, and no more, directly or indirectly ; that of two things, as two pieces of gold, equally useful to the community, but of different values to the owners, that one should in general be taken whose loss will be less felt.

« Again, where taxes are not pure in form, but approach to prices (*e. g.* water-rates) the principle of equity becomes of more importance, and the principle of economy of less importance. For where the return is in some sort measurable, and is by some standard actually measured, economy becomes the more assured by the fact that equity is observed, since no bargain will be accepted as a just one where economy has been ignored. But with pure taxes, there may be justice between individuals without economy being assured, as where a million pounds is levied so that no one feels himself more hardly dealt with than another, while half a million, levied in the same way, would have sufficed for the purpose or where the method of collection is needlessly costly.

« If Equity has more relevance to prices than has economy ; and if economy has more relevance to pure taxes than has equity, then the fundamental principle of taxation is Economy rather than Equity.

« The politician, concerned chiefly with the reactions of human nature, and dealing in great part with human emotions, will naturally be obsessed by the need of satisfying the ideas of equity possessed by the nation with which he is concerned. The economist, concerned with the production and distribution of economic goods, will as naturally be obsessed with the idea of economy.

Travaux récents.
—
Politique.

« The principle of Economy would lead us to a graduated rather than to a proportional scale; to direct rather than to indirect taxes; to taxes on income, and on things that directly imply income; to the avoidance of tax-burdens upon necessities, or upon processes of production or means of transport. And correlatively, the broad changes in systems of taxation that are taking place, are actually in these directions. Meanwhile, changes in ideas about equity have come, justifying on the grounds of equity those alterations that at first were attacked as inequitable, and were chiefly defensible on the score of economy. Thus our findings are in harmony with general world-movements, and receive some empirical support in this way » (pp. 242-244).

* * *

J. A. Puffer a tiré de ses expériences à l'École industrielle de Massachusetts pour les jeunes délinquants (*Lyman School*) la matière d'un volume intitulé *Vocational guidance* (Chicago, Rand, Mac Nally et Cie, 1914, 306 pages). En quoi consiste cette orientation professionnelle? D'abord à apprendre aux élèves à se connaître eux-mêmes; ensuite à développer en eux les habitudes et les éléments du caractère propre à leur préparer le succès dans la vie; puis à leur ouvrir les yeux sur les vastes domaines ouverts à l'activité des hommes; enfin, en leur offrant les meilleurs moyens de développer leur productivité.

Valeur pratique des systèmes d'orientation professionnelle.

L'introduction d'un système d'orientation professionnelle dans une société telle que les États-Unis peut avoir une influence considérable :

« The whole mass of persons engaged in getting things done divides itself into three groups.

« There are, to begin with, the constructive workers. In this class belong all who are adding to the general welfare of the community. The man who cleans the street, or grows corn, or makes a chair, or teaches a child something that he needs to know, is in this constructive class. Fortunately for the community, the vast majority of men and women belong in this group.

« There is, however, another large social group which consists of those who do no particular harm to the body politic and no particular good, and of those whose good works just about balance their evil deeds. The state is no worse off for their presence, and no better. They are like the *cow boarders*, whose milk just about

pays their feed bills and the wages of their care takers. They cost their owner nothing — and he has the pleasure of their society.

« To this group belong all sorts of well-meaning drones, all persons who are idle or nearly idle when they are able to work, all holders of ornamental offices, and all supernumerary workers who merely get in one another's way. When two grocers or two milkmen cover the same territory, the two together doing hardly more than either could do alone, only one of the two can be counted as a fully constructive worker; the other is more or less in the neutral class. When clerks in stores stand idle half the week in order that there may be enough of them to handle the rush of a single day or of particular hours, the customs of the community reduce all the excess clerks from the constructive group to the neutral. When wheat, bought in quantity at two cents the pound, is hauled to a factory and made over into fancy breakfast foods, put up in attractive packages, heavily advertised, and sold for ten cents the pound, but on the whole is rather less wholesome and nutritious for the process, nearly all this added labor is neutral in its results...

« Now it is evident that the smaller the number of idlers or otherwise useless persons in any community, and the larger the number of constructive workers, the better it is for everybody concerned. The richer any man gets by honest methods in a productive industry, the richer does he make his neighbors; but the neutrals have to be fed by the rest; and the productive worker commonly has sufficient burden of his own to carry without being compelled to tote drones. When therefore the influence of a vocational guide swings any prospective worker from the neutral to the constructive class, the whole social group is benefited.

« Still more is this the case with those workers who are not merely useless but actually destructive. For example, about one fifteenth of the national income goes for liquor, five times as much as for education. But the money spent on education is returned many fold to the community; that spent on liquor is not merely wasted; in addition it lowers by about one tenth the efficiency of those who consume it. The quarter million persons who follow the liquor business in the United States in all its ramifications are destructive workers. Each one of them swung over, even into the neutral group, would be a gain.

« Other destructive workers are the manufacturers and sellers of patent medicines, unwholesome foods, the manifold substance that are used to adulterate other things, the purveyors of vicious

Travaux récents.

POLITIQUE.

amusements, the instigators of industrial troubles, commercial pirates, and the authors of foolish laws. All these and their like hinder the work of the wealth-producing group, and leave society poorer than if they had never lived at all.

« If each teacher in the United States, each year, guided into constructive work one single boy or girl who would otherwise have followed some neutral or destructive occupation, that alone would probably wipe out the whole of both non-constructive groups. In addition, since this would add each year one constructive worker to the nation's ranks, who would thereupon continue to do useful work for ten, twenty, sometimes for forty years, this effort of the teacher would repay to the state ten, twenty, sometimes even forty times the amount of her salary. If there is any constructive worker on whom the community may reckon its profit by the hundred fold, that worker is the efficient and conscientious teacher » (p. 271).

* * *

Conséquences possibles d'une meilleure organisation de l'enseignement technique.

L'ouvrage que H. E. MORGAN a écrit sous le titre de *The dignity of business* (London, EWART, SEYMOUR et Cie, 1914, 260 pages) a pour but de montrer les avantages qu'on pourrait retirer d'une application plus étendue et plus intensive des principes de l'enseignement aux carrières commerciales et industrielles. Si les écoles et les universités organisaient des cours complets de commerce et d'industrie, et si des écoles spéciales étaient créées en plus grand nombre pour ces branches, il en résulterait que l'influence de la nation en serait renforcée, que les hommes d'affaires jouiraient d'un prestige plus grand dans la société et qu'une meilleure entente pourrait régner dans les relations entre employeurs et salariés.

* * *

Sommaire bibliographique.

Jellinek, Dr G. — Allgemeine Staatslehre, 3. Aufl. (Berlin, O. Häring, 1914, 18 Mk.)

Meisner, O. — Die Lehre von monarchischen Prinzip im Zeitalter der Restauration und des deutsches Bundes. (Breslau, Marcus, 1913, 10 Mk.)

Jeandeau, R. — Sismondi, précurseur de la législation sociale contemporaine. (Bordeaux, impr. Cadoret, 1913.)

Richard, G. — La question sociale et le mouvement philosophique au XIXe siècle. (Paris, Colin, 1914, 3.50 Fr.)

Tcheskis, L. A. — Les idées philosophiques et sociales de Plekhanoff. Son interprétation du matérialisme historique. (*Revue socialiste*, mars 1914.)

Gehrig, H. — John Stuart Mill als Sozialpolitiker. (*Jahrb. für Nationalökonomie und Statistik*, Februar 1914.)

Travaux récents.
—
Politique.

Zenker, R. — Der Parlamentarismus, sein Wesen und seine Entwicklung. (Wien, Hartleben, 1913, 5 Mk.)

Raab, F. — Von den Typen politischer Gesinnung. (*Nord und Süd*, Februar 1914.)

Sulzbach, Dr W. — Betrachtungen über die Grundlagen der politischen Parteibildung. (*Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, Januar 1914.)

Cloane, Dr W. — Die Parteiherrschaft in den Vereinigten Staaten von Amerika, ihre Entwicklung und ihr Stand. (Leipzig, Kœhler, 1913, 5 Mk.)

Chiesa, E. — La corruzione politica. (Roma, Politica moderna, 1914, 2 L.)

Fiastri, G. — L'assemblea del popolo a Venezia come organo costituzionale dello stato. (Venezia, Ferrari, 1913.)

Taft, W. — Popular government, its essence, its permanence and its perils. (New Haven, Yale Univ., 1913, 1.15 Doll.)

Coester, R. — Verwaltung und Demokratie in den Staaten von Nordamerika. (München, Duncker, 1913, 6.50 Mk.)

The land problem. (London, Wyman, 1914, 6 Den.)

The labour party and the agricultural problem. (London, The labour party, 1914, 3 Den.)

Cammaerts, Em. — La question agraire en Angleterre. (*Revue économique internationale*, février 1914.)

Loria, A. — La politique sociale en Angleterre et en Allemagne. (*Revue économique internationale*, février 1914.)

Hungerford, E. — The personality of American cities. (Horter, New York, Bride, 1913, 2 Doll.)

Pollock, H. — Modern cities: progress of the awakening for their betterment here and in Europe. (New York, Funk, 1913, 1.50 Doll.)

Pringsheim, O. — Kapitalistischer Geist und Klassenbewusstsein. (*Zeits. für Sozialwissenschaft*, H. 4, 1914.)

Littérature et art.

Littérature et art.
—
Des éléments qui entourent la conception d'une œuvre d'art.

Dans la production d'une œuvre d'art, dit M. de Wulf, dans la *Revue néo-scolastique* (1914, nº 1, article intitulé : « La genèse de de l'œuvre d'art »), il y a deux moments : « la formation ou la conception de l'idéal et son extérioration ou son exécution. Sans la conception, l'œuvre serait incohérente; sans l'exécution, elle ne sortirait pas du royaume des idées, elle demeurerait étrangère au monde du réel. »

« Comment s'élabore l'idéal artistique ainsi entendu? De nombreux facteurs contribuent à le former, les uns venus du dehors, les autres dérivant des pouvoirs psychiques de l'artiste.

Travaux récents. — LITTÉRATURE ET ART.

« Les facteurs externes sont la nature, la race, le milieu social. Dans les arts d'imitation, l'influence du modèle naturel est évidente. On retrouve dans les madones de MURILLO le type de l'Andalouse, comme on reconnaît le paysage hollandais dans les toiles de RUYSDAEL. Les pays de soleil sont des pays de vision, les régions brumeuses sont voilées de rêve. Dans les contes de DAUDET et dans les drames d'IBSEN on peut voir se refléter, ici le ciel de Provence, là celui de Norvège.

« La race joue un rôle non moins réel. Certains peuples, tels les Grecs anciens, n'ont-ils pas été privilégiés par la nature, tandis que d'autres semblent en être déshérités ? L'action de la race se combine souvent avec celle du milieu social, — que d'ailleurs la race contribue à former, — et ici se lève un des problèmes les plus discutés : quelle est l'influence du milieu social sur un artiste donné, plus spécialement l'influence de son milieu artistique?

« On ne saurait la méconnaître. Le milieu artistique est l'atmosphère que l'artiste respire et dont il s'imprègne. Les trois quarts des artistes doivent leur manière à l'école d'un maître, qui les forme et décide de l'orientation de leur talent. Même ceux qui frayent des voies nouvelles, un LÉONARD DE VINCI, un RUBENS, un BACH, ne peuvent entièrement se soustraire à l'influence de leurs prédécesseurs : LÉONARD se rattache à VEROCCHIO, RUBENS fréquente les Italiens et porte l'empreinte de QUENTIN METSEYS ; SÉBASTIEN BACH se mit à l'école de son oncle.

« Pas plus que les autres manifestations de la vie psychique, l'histoire de l'art n'est faite de révolutions brusques et de mutations isolées dans l'espace et dans le temps. Une chaîne d'or relie entre eux les hommes et les écoles, et ses anneaux forment la tradition artistique. Des moments se produisent où le génie de tout un milieu artistique se fixe, et met en honneur *un petit nombre de procédés caractéristiques, grâce auxquels les artistes réalisent l'unité de l'œuvre d'art :* c'est le *style*. En matière d'ameublement, le style Louis XV, le style Louis XVI, en architecture le style roman, le style gothique en fournissent de frappants exemples. Le goût des contemporains décide de la longévité des styles ; il faut être une nature puissante et audacieuse pour le braver et diriger l'art dans de nouvelles voies. »

Mais il y a aussi les facteurs internes de l'œuvre d'art; ce sont les facultés créatrices de l'artiste :

« ... L'intervention de l'imagination et de l'intelligence se révèle dans les avant-projets des grands maîtres, dont les transformations

Travaux récents. — Littérature et art.

progressives permettent de suivre le pouvoir dynamique de l'idée. Bien plus, dans les essais naïfs auxquels se livrent les enfants et les primitifs, on saisit l'ébauche du geste créateur, l'apport grossier d'une personnalité. Les dessins d'enfants recueillis dans les écoles relevant de la culture occidentale, sous la tente des Esquimaux ou dans les huttes de l'archipel australien ; les figures sculptées dans l'os ou tracées sur les parois des cavernes par les hommes de l'âge de pierre — et on peut ajouter les œuvres des périodes archaïques — attestent que les objets ne *sont pas exécutés tels qu'ils sont vus, mais tels qu'ils sont imaginés et conçus.* »

Le travail artistique peut être considéré ainsi sous son aspect sociologique. Dans ce cas, on y retrouve l'influence du milieu social : développement de la richesse, formation des grandes agglomérations, religion, science et philosophie.

[De Wulf, Maurice M. C. J. Né en 1867. A fait ses études à l'Université de Louvain. Docteur en philosophie selon Saint-Thomas. Docteur en droit et en philosophie et lettres. Professeur à l'Université de Louvain. Principaux travaux : *La valeur esthétique de la moralité dans l'art* (1892) ; *Etudes sur Henri de Gand* (1895) ; *La philosophie de l'antiquité et du Moyen Age* (1899) ; *Le traité « De Unitate formae » de Gilles de Lessinnes* (1901) ; *Histoire de la philosophie scolastique dans les Pays-Bas et la Principauté de Liége* (1895) ; *Histoire de la philosophie médiévale* 4e éd. 1915) ; *Précis d'histoire de la philosophie* (5e éd. 1913) ; *Histoire de la philosophie en Belgique* (1910). Articles dans : *Archiv für Geschichte der Philosophie, Revue néo-scolatique* (dont il est le secrétaire), *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, etc.]

* * *

Comment s'emploie le langage dans les créations littéraires.

Dans son récent ouvrage sur *La littérature : Création, Succès, Durée* (Paris, Flammarion, 1913, 330 pages, 3 fr. 50), F. Baldensperger, chargé de cours à la Sorbonne, a étudié au point de vue de la psychologie sociale les rapports qui existent entre la société et la littérature, la nature des réputations, les initiatives et les influences.

L'auteur constate qu'il existe une opposition latente entre deux manières d'utiliser le langage humain :

« L'une de ces tendances a pour objet l'expression, l'autre l'intelligibilité. L'une s'efforce de traduire de la manière la plus efficace un aspect particulier des choses, l'autre d'interpréter de la façon la plus commode des notions admises.

« Supposez que celle-là soit, par aventure, indiscrètement prédominante : elle condamnera le langage à une sorte d'écriture artiste qui voudra faire un sort à toutes les nuances des impressions transmises par les sens, aux plus fugaces remous d'une fantaisie d'écrivain. En revanche, la seconde tendance, si elle s'étalait, aboutirait sans faute à une variété de ritualisme verbal, lourd de clichés et de phrases toutes faites, et qui élaborerait de la littérature avec des dictions, des lieux communs, des proverbes et des histoires aux péripéties réglées d'avance. Il est rare que la démarcation soit aussi nette entre ces deux zones ennemies, dont la frontière est en général assez mouvante : elles offrent plutôt des limites extrêmes que des catégories entre lesquelles il faille choisir. Mais la vie des formes littéraires est trop nettement dominée par ces tendances adverses qui polarisent à leur manière les énergies, pour qu'on ne doive pas s'arrêter à les considérer attentivement.

« Le fait littéraire, dans son principe, exprime par des mots un instant de la vie, perçu par un esprit qui ne se contente pas de le traverser, ne prétend pas agir sur lui pour le modifier, mais qui cherche à le fixer en lui donnant un équivalent verbal approprié. Le pouvoir artistique impliqué dans cette espèce de création existe à sa manière à tous les plans de l'humanité. Gavroche s'égaie d'un incident de la rue, et sait trouver l'allusion, l'injure, le mot qui en dégagent la drôlerie. Le rythme d'un travail, la cadence d'une marche déclanchent, chez un boute-en-train d'atelier ou de caserne, un refrain, un couplet qu'anime le mouvement de l'heure présente. Un romancier perçoit la ligne émouvante d'une destinée, un dramaturge le choc de personnalités antagonistes, un visionnaire la transcendance des mérites et des fautes : *Manon Lescaut*, *Othello*, la *Divine Comédie*, peuvent être impliqués dans une telle intuition. Tout diffère assurément, dans la substance et dans la disposition de ces faits, puisqu'ils vont de l'agencement symbolique de l'irréel à ce qui ne sera peut-être que la frappe d'une expression d'argot : on ne saurait dire cependant qu'il y ait une différence essentielle entre ces manifestations diverses d'une force analogue de l'esprit humain, désireux de rendre apparent, et comme de transsuder, un moment de la vie.

« Le pôle adverse de cette tendance à l'expression, c'est en quelque façon la nécessité de la formule dans les sociétés humaines. Des valeurs courantes et déterminées propres à servir de monnaie d'échange entre les individus et les groupes, utilisent à de tout autres fins les mots et leurs combinaisons : il ne s'agit plus, ici, de

fixer *ce que jamais l'on ne verra deux fois*, mais de maintenir des moyennes, des sécurités, des garanties : l'instinct social semble s'y employer naturellement, sans trop de souci de l'effort expressif, plus individuel dans son essence et qui, pour être spontané, n'a pas besoin de se communiquer aussitôt.

« Chacune de ces tendances, cependant, ne laisse pas de faire appel à l'autre. Comme c'est un même instrument, le verbe humain qui doit satisfaire à ces deux dispositions, il s'ensuit, en effet, qu'entre la tendance à l'expression et à l'adoption de la formule, subsistent à la fois antagonisme et échange. L'artiste pur a beau se lasser jusqu'à l'écœurement de banalités de forme, d'images, de suggestions, de qualifications qui eurent, peut-être, leur moment de nouveauté, mais qui se sont ossifiées et pétrifiées, que le courant de la vie tend à dépasser et à mettre en défaut : encore lui est-il difficile de n'avoir pas, quoi qu'il en dise, mille attaches avec le banal, le convenu, le *déjà vu*; et surtout, s'il veut trouver un public, il lui faut compter avec les formules secrètes qu'un groupe humain ne manque jamais de porter obscurément en lui-même.

Le *bourgeois* de son côté, s'effare jusqu'à l'effroi des singularités artistiques par lesquelles sont bouleversés l'ordre des idées ou la hiérarchie des mots. Il déclare ne pas comprendre toute association nouvelle de vocables, l'alliance insolite d'un substantif et d'une épithète, et surtout ces groupements inédits par quoi se renouvelle l'efficacité des images : cependant il traversera lui-même quelques moments supérieurs où la vertu des formules coutumières lui semblera insuffisante et où des créations esthétiques avérées sauront le toucher; il aura ses heures d'émotion, où *ce qui ne se dit pas d'ordinaire* ne lui semblera plus éternellement contestable.

« La vie cherche sa forme et la société sa stabilité : d'où, en somme, des sollicitations contraires qui attirent les combinaisons verbales vers les deux pôles opposés, qui font de la littérature un champ clos permanent, souvent insoupçonné, rarement pacifié. Et l'on peut admettre que semblable opposition se retrouverait dans tous les arts : le poncif et le banal, en peinture et en musique, sont des adversaires aussi manifestes de la spontanéité et de l'émotion directe, en même temps que des nécessités aussi impérieuses de diffusion sociale.

« Mais cet antagonisme, il faut le dire, apparaît davantage dans la littérature, parce que c'est le langage verbal, son instrument même, qui se trouve être aussi le truchement normal des sociétés » (pp. 9-12).

Travaux récents.
—
LITTÉRATURE ET ART.

L'ouvrage comprend les chapitres suivants :

I. Les deux tendances antagonistes : 1. L'effort vers l'expression. 2. Les exigences de la formule. — II. Les conditions du mouvement en littérature : 1. La transformation des notions directrices. 2. L'initiative des inadaptés. 3. Le recours au passé national. 4. L'appel à l'étranger. — III. Adhésions et acceptations sociales : 1. La littérature expression de la société. 2. Le succès et la réputation. 3. L'influence et l'action sociale. — IV. Les grandes adoptions collectives : 1. La renommée. 2. Les délinéations légendaires. 3. Les synthétismes nationaux.

[BALDENSPERGER, PHILIPPE J. F. Né en 1871. A fait ses études aux Universités de Nancy, Heidelberg, Berlin, Édimbourg, Zurich, Copenhague. Docteur ès lettres. Professeur à l'Université de Lyon, chargé de cours à la Sorbonne, professeur agréé à l'Université Harvard. Principaux travaux : *Gottfried Keller. Sa vie et ses œuvres* (1899); *Goethe en France* (1904); *Études d'histoire littéraire* (1907, 2e série, 1910); *Alfred de Vigny. Contribution à sa biographie intellectuelle* (1912).]

* * *

Contributions littéraires à la connaissance des pays.

La librairie du *Mercure de France*, à Paris, a commencé à publier, sous la direction de CHR. BECK, une série de volumes destinés à composer ensemble « Le trésor du tourisme » et comprenant des extraits choisis des meilleurs auteurs, écrivains et voyageurs, sur les pays intéressants à visiter. Les premiers volumes concernent *Rome et l'Italie méridionale* et l'*Italie septentrionale*.

« J'ai été heureux, dit CHR. BECK, dans la préface d'un de ces volumes, de vivre en communion avec mon temps, dans l'une de ses plus récentes acquisitions, cette personnalisation, et, en quelque sorte, cette humanisation de la géographie, qui, d'une science autrefois figée, fait aujourd'hui la plus vivante. La géographie esthétique, branche nouvelle du groupe des sciences géographiques, nous décrit le monde tel qu'il a reflété sa brillante surface dans la sensibilité des hommes. Continuité des influences dans le temps, solidarité des esprits dans l'espace, jugements qui se rencontrent, qui diffèrent ou qui s'opposent, perceptions dont l'une prépare l'autre et qui toutes se complètent, tel est le spectacle dans lequel on apprendra à mieux discerner la part personnelle et, parfois, originale, de ses impressions propres. « La connaissance histo- « rique la moins sujette à erreur, c'est celle qu'on atteint le

Travaux récents. — Littérature et art.

« plus directement et c'est précisément la connaissance des conceptions, non des faits. Elle est la seule qu'on puisse établir par un « seul document. » Si ces paroles d'un maître éminent, pour grande que soit la part de vérité qu'elles contiennent, prêtent cependant à certaines réserves, résultant, notamment, des changements de sens des mots, si insidieux lorsqu'il s'agit de phénomènes psychologiques ou moraux, elles n'en sont pas moins particulièrement applicables en matière de géographie esthétique où la terre reste, souvent, pour illustrer le texte.

« Et, enfin, qu'il nous soit permis de l'ajouter, au seuil de cette collection où nous élirons successivement, si la faveur du public nous y encourage, tous les pays qui composent, ou qui sont appelés à composer, l'empire du tourisme, nous avons voulu poursuivre un idéal d'autant plus cher que nous le croyons dicté par les faits. L'originalité d'une nation lui permet, lorsque cette originalité peut s'adapter au milieu mondial, une mission, c'est-à-dire une œuvre douée d'un caractère spécifique, et empruntant l'aspect du devoir au fait que l'on est seul à même de l'accomplir. Plusieurs facteurs d'assimilation (le progrès technique des moyens de communications morales et matérielles, l'esprit d'imitation, l'influence souvent unificatrice de la raison et, dans certains domaines, de l'intérêt bien compris, la disparition de singularités plus apparentes que réelles) augmentent la ressemblance des nations entre elles sans nullement empêcher, d'autre part, leur différenciation croissante, conforme à l'ordre du devenir. Ces deux mouvements parallèles continueront à se développer simultanément. L'espoir de contribuer à l'un et à l'autre nous a soutenu. Nous aurons servi, selon toute vraisemblance, la variété et l'harmonie du concert universel. Le voyageur, et surtout le voyageur étranger, élabore plus que personne la conscience qu'un peuple se donne de lui-même. Les mamans qui se sont occupées de pédologie savent que, chez l'enfant, la notion de deux est antérieure à la notion numérique de un. Tout ainsi, il faut avoir vu plusieurs pays pour discerner dans l'un d'eux ce qu'il offre d'unique et par là de précieux. La conception de la dualité précède celle de ses termes. Nul doute que ce ne soit dans les écrits et les opinions des étrangers que les Italiens, comme les autres peuples, aient cherché une partie de la réponse au *Connais-toi toi-même* du sage antique » (pp. 12-14).

[Beck, Christian, A. A. Né en 1879. Ancien élève titulaire de l'École pratique des hautes études. Licencié ès sciences sociales de

l'Université de Bruxelles. Membre de la Société de sociologie de Paris. Principaux travaux : Articles dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, le *Mercure de France*, la *Revue internationale de sociologie*, la *Revue des idées*, etc.]

Travaux récents. — LITTÉRATURE ET ART.

* * *

Sommaire bibliographique.

Deonna, W. — Etudes d'art comparé. (*Revue d'ethnographie et de sociologie*, janvier-février 1914.)

Werner, H. — Ueber die künstlehrich individuellen Prozesse. (*Archiv für syst. Philos.*, Dezember 1913.)

Deonna, W. — Un précurseur de la théorie actuelle des origines de l'art (Jacques Gaffarel). (*Isis*, février 1914.)

De Wulf, M. — La genèse de l'œuvre d'art. (*Revue néo-scolastique de philosophie et de morale*, février 1914.)

Arreat, L. — Valeurs d'art : esthétique sociologique. (*Revue philosophique*, mars 1914.)

Schuecking, L. — Literaturgeschichte und Geschmacksgeschichte. (*Germ. Roman Monatsschr.*, Oktober 1913.)

Voll, K. — Wie Legenden entstehen. (*Südd. Monatsh.*, September 1913.)

Schissel von Fleschenberg. — Entwicklungsgeschichte des griechischen Romanes im Altertum. (Halle, Niemeyer, 1914, 3.40 Mk.)

Gercke, A. — Die Entstehung der Aoneis. (Berlin, Weidmann, 1913, 5 Mk.)

Leo, F. — Geschichte der römischen Literatur. (Berlin, Weidmann, 1913.)

Borodine, L. M. — Le roman idyllique au moyen âge. (Paris, Picard, 1914.)

Prys, J. — Der Staatsroman des 16. und 17. Jahrdt. sein Erziehungsideal. (Würzburg, Staudenraus, 1913, 4 Mk.)

Warburg, K. — La littérature suédoise à l'époque du néo-humanisme et du néo-romantisme. (Stockholm, Geber, 1913, 25 Fr.)

Biadeco, G. — Letteratura e patria negli anni della dominazione austriaca. (Citta di Castello, Lapi, 1913, 3.50 L.)

von Lukacs, G. — Zur Soziologie des modernen Dramas. (*Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, Bd. 38, H. 2, 1914.)

Fechheimer, H. — Die Plastik der Aegypter. (Berlin, Cassirer, 1914, 10 Mk.)

Greif, F. — Etudes sur la musique antique. (*Revue des études grecques*, juillet 1913.)

Ehrenberg, A. — Die ästhetische Statik. Ein Beitrag zur Lösung des Formproblems in der bildenden Kunst nebst einer Begriffsbestimmung des Naturalismus. (Berlin, Simion, 1914, 2.60 Mk.)

Gerstenberg, K. — Deutsche Sondergothik. Eine Untersuchung über das Wesen der deutschen Baukunst im späten Mittelalter. (München, Delphin-Verlag, 1913, 12 Mk.)

Mayer, A. L. — Geschichte der spanischen Malerei. (Leipzig, Klinkhardt, 1914, 40 Mk.)

Meier-Graefe, J. — Entwicklungsgeschichte der modernen Kunst. (München, Piper, 1913, 5 Mk.)

Travaux récents.
—
Littérature et art.

Binyon, R. — Painting in the Far East. (New York, Longmans, 1913, 6 Doll.)

Romdahl, A. — Svensk konsthistoria (Histoire de l'art en Suède). (Stockholm, Ljus, 1913, 30 Fr.)

de Gironcourt, G. — L'art chez les Touareg (avec 18 fig.). (*Revue d'ethnographie et de sociologie*, janvier-février 1914.)

Launis, A. — Ueber Art, Entstehung und Verbreitung der estnisch-finnischen Runenmelodien. (Helsingfors, Helsinki, 1913, 3.20 Mk.)

Science, philosophie et morale.

Science, philosophie et morale.
—
Sommaire bibliographique.

Lodge, O. — Continuity : the presential address to the british association for 1913. (New York, Putnam, 1914, 1 Doll.)

Stuart, M. — The psychology of science. (*The British R.*, December 1913.)

Cattell, J. M. — Science, education and democracy. (*Science*, 30 January 1914.)

Loria, G. — Le scienze esatte nell' antica Grecia. (Milano, Hoepli, 1914, 9.50 L.)

Elliott, J. — Outlines of Greek and Roman medicine. (London, Bale, 1913, 7.6 Sh.)

Diels, H. — Wissenschaft und Technik bei den Hellenen. (*Neue Jahrb. für das klassische Altertum*, Januar 1914.)

Radl, E. — Zur Geschichte des Instinktbegriffs im Altertum. (*Tierseele*, H. 3, 1914.)

Sarton, G. — Les tendances actuelles de l'histoire des mathématiques. (*Isis*, février 1914.)

Quandt, J. — Kulturelle Bedeutung der Mathematik. (Pirna, Diller, 1913, 0.30 Mk.)

Study, E. — Das Wesen der Mathematik. (*Deutsche Literaturzeitung*, 7. Februar 1914.)

Schweitzer, A. R. — Les idées directrices de la logique génétique des mathématiques. (*Revue de métaphysique et de morale*, mars 1914.)

Duhem, P. — Le système du monde. (Paris, Hermann, 1914, 18.50 Fr.)

Ziegler, J. — Die Umwälzung in den Grundanschauungen der Naturwissenschaft. (Bern, Semminger, 1914, 2.70 Mk.)

Dannemann, F. — Die Naturwissenschaften in ihrer Entwicklung und in ihren Zusammenhange. (Leipzig, Engelmann, 1913, 13 Mk.)

Radl, E. — Geschichte der biologischen Theorien in der Neuzeit. (Berlin, Engelmann, 1914, 9 Mk.)

Van Rynberk, G. — Aperçu du développement de la physiologie en Hollande. (*Nederl. Tijdschr. voor Geneesk.*, Amsterdam, 1913.)

Richardson, E. — The beginnings of libraries. (Princeton, New York, Princeton Univ. Press, 1914, 1 Doll.)

Eisler, R. — Handwörterbuch der Philosophie. (Berlin, Mittler, 1913, 15 Mk.)

Weber, A. — Histoire de la philosophie européenne. (Paris, Fischbacher, 1914, 12 Fr.)

Travaux récents

—

SCIENCE, PHILOSOPHIE ET MORALE.

Ueberweg, F. — Grundriss der Geschichte der Philosophie. (Berlin, Mittler, 1914, 10 Mk.)

Drews, A. — Geschichte der Philosophie. (Berlin, Göschen, 1913, 0.90 Mk.)

Vorländer, K. — Geschichte der Philosophie. (Leipzig, Meiner, 1913, 5.50 Mk.)

Burnet, J. — Die Anfänge der griechischen Philosophie. (Leipzig, Teubner, 1913, 8 Mk.)

Rabbow, P. — Antike Schriften über Seelenheilung und Seelenleitung. (Leipzig, Teubner, 1913, 8 Mk.)

Bäumker, L. — Abhandlungen aus dem Gebiete der Philosophie und ihrer Geschichte. (Freiburg, Herder, 1913, 13.50 Mk.)

Wundt, W. — Einleitung in die philosophie. (Leipzig, Kröner, 1914, 8 Mk.)

Wundt, W. — Reden und Aufsätze. (Leipzig, Kröner, 1914, 7 Mk.)

Boer, T. — Hedendaagsche wijsbegeerte standpunten en stroomingen : het Pragmatisme. (*Tijdschr. wijsbeg.*, 1913.)

Chatterton-Hill. — The philosophy of Nietzsche. (New York, Appleton, 1914, 2.50 Doll.)

Schunke, W. — Prüfung des von Ernst Häckel vertretenen Monismus. (Diss, Greifswald, 1913.)

Ostwald, W. — Das Christentum als Vorstufe zum Monismus. (Leipzig, Verlag Unesma, 1914, 0.50 Mk.)

Haeckel, E. — Monistische Bausteine. (Brackwede, Breitenbach, 1914, 3 Mk.)

Waeger, W. W. — Das Ziel des Lebens in der griechischen Ethik von der Sophistik bis Aristoteles. (*Neue Jahrb. für das klassische Altertum*, Dezember 1913.)

Lenz, Dr F. — Rassewertung in der hellenischen Philosophie (1. Teil). (*Archiv für Rassen- und Gesellschaftsbiologie*, H. 5, 1913.)

Horten, M. — Fortschritte der Studien in der islamischen Philosophie. (*Geisteswissenschaften*, 26. Februar 1914.)

Darbon, A. — Hasard et déterminisme. (*Revue philosophique*, mars 1914.)

Wundt, W. — Sinnliche und übersinnliche Welt. (Leipzig, Kröner, 1914, 8 Mk.)

Eucken, R. — Grundlinien und neuen Lebensansschauung. (Leipzig, Meit, 1913, 4 Mk.)

Cellarier, F. — La métaphysique et sa méthode. (Paris, Alcan, 1913, 10 Fr.)

Eibl, H. — Metaphysik und Geschichte. (Leipzig, Heller, 1913, 5 Mk.)

Heymans, C. — Einführung in die Ethik. (Leipzig, Barth, 1914, 8.60 Mk.)

Scheler, M. — Der Formalismus in der Ethik und die materielle Wertethik. I. T. (Halle, Niemeyer, 1913, 5 Mk.)

Eucken, R. — Ethics and modern thought. (New York, Putnam, 1913, 1 Doll.)

Schmit, E. — Het karakter van den wil en de grondslag der zedelijkheid. (*Tijdschr. wijsbeg.*, 1913.)

Westendorf, B. N. — Hedendaagsche wijsbegeerte, standpunten en stroomingen. Ethiek en sociologie, het standpunt van Lévy-Bruhl en Durkheim. (*Tijdschr. wijsbeg.*, 1913.)

Sociologie et philosophie sociale.

Travaux récents.
—
SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE SOCIALE.
—
Un résumé de la Völkerpsychologie de WUNDT.

R. TREBITSCH publie dans la *Zeitschrift für angewandte Psychologie* (vol. VIII, nos 3-4, p. 275) un résumé des « Elemente der Völkerpsychologie » de W. WUNDT en classant les idées du philosophe allemand sous les quatre rubriques : 1° l'âge des primitifs; 2° l'âge du totémisme ; 3° l'âge des héros et des dieux ; 4° l'âge de l'humanité.

* * *

Les conditions sociales du dualisme de la nature humaine.

DURKHEIM reprend dans *Scientia* de mars 1914 le thème du « Dualisme de la nature humaine et ses conditions sociales » (*Bulletin* n° 29, p. 1651) :

« De cette dualité, l'homme lui-même a eu, de tout temps, le vif sentiment. Partout, en effet, il s'est conçu comme formé de deux êtres radicalement hétérogènes : le corps, d'un côté, l'âme de l'autre. Alors même que l'âme est représentée sous forme matérielle, la matière dont elle est faite passe pour n'être pas de la même nature que le corps. On dit qu'elle est plus éthérée, plus subtile, plus plastique, qu'elle n'affecte pas les sens comme les objets proprement sensibles, qu'elle n'est pas soumise aux mêmes lois etc... Non seulement ces deux êtres sont substantiellement différents, mais ils sont, dans une large mesure, indépendants l'un de l'autre, souvent même en conflit. Pendant des siècles, on a cru que l'âme pouvait, dès cette vie, s'échapper du corps et mener au loin une existence autonome. Mais c'est surtout à la mort que cette indépendance s'est toujours affirmée le plus nettement. Alors que le corps se dissout et s'anéantit, l'âme lui survit et, dans des conditions nouvelles, elle poursuit, pendant un temps plus ou moins long, le cours de ses destinées. On peut même dire que, tout en étant étroitement associés, l'âme et le corps n'appartiennent pas au même monde. Le corps fait partie intégrante de l'univers matériel, tel que nous le fait connaître l'expérience sensible ; la patrie de l'âme est ailleurs, et l'âme tend sans cesse à y retourner. Cette patrie, c'est le monde des choses sacrées. Aussi est-elle investie d'une dignité qui a toujours été refusée au corps; alors que celui-ci est considéré comme essentiellement profane, elle inspire quelque chose de ces sentiments qui sont partout réservés à ce qui est divin. Elle est faite de la même substance que les êtres sacrés : elle ne diffère d'eux qu'en degrés.

« Une croyance aussi universelle et aussi permanente ne saurait être purement illusoire. Pour que, dans toutes les civilisations connues, l'homme se soit senti double, il faut qu'il y ait en lui quelque chose qui ait donné naissance à ce sentiment. Et, en effet, l'analyse psychologique vient de le confirmer : au sein même de notre vie intérieure, elle retrouve la même dualité.

« Notre intelligence comme notre activité présentent deux formes très différentes : il y a les sensations et les tendances sensibles d'un côté, la pensée conceptuelle et l'activité morale de l'autre. Chacune de ces deux parties de nous-même gravite autour d'un pôle qui lui est propre, et ces deux pôles ne sont pas seulement distincts, ils sont opposés. Nos appétits sensibles sont nécessairement égoïstes; ils ont pour objet notre individualité et elle seule Quand nous satisfaisons notre faim, notre soif. etc., sans qu'aucune autre tendance soit en jeu, c'est nous-même et nous seul que nous satisfaisons. Au contraire, l'activité morale se reconnaît à ce signe que les règles de conduite auxquelles elle se conforme sont susceptibles d'être universalisées ; elle poursuit donc, par définition, des fins impersonnelles. La moralité ne commence qu'avec le désintéressement, l'attachement à autre chose que nous-même. Même contraste dans l'ordre intellectuel. Une sensation de couleur ou de son tient étroitement à mon organisme individuel et je ne puis l'en détacher. Il m'est impossible de la faire passer de ma conscience dans la conscience d'autrui. Je peux bien inviter autrui à se mettre en face du même objet et à en subir l'action, mais la perception qu'il en aura ainsi sera son œuvre et sera sienne, comme la mienne m'est propre. Au contraire, les concepts sont toujours communs à une pluralité d'hommes. Ils se constituent grâce aux mots ; or, le vocabulaire comme la grammaire d'une langue ne sont l'œuvre ni la chose de personne en particulier; il sont le produit d'une élaboration collective et ils expriment la collectivité anonyme qui les emploie. La notion d'homme ou d'animal ne m'est pas personnelle ; elle m'est, dans une large mesure, commune avec tous les hommes qui appartiennent au même groupe social que moi. Aussi, parce qu'ils sont communs, les concepts sont-ils l'instrument par excellence de tout commerce intellectuel. C'est par eux que les esprits communient. Sans doute, chacun de nous individualise, en les pensant, les concepts qu'il reçoit de la communauté, les marque de son empreinte personnelle; mais il n'est pas de chose personnelle qui ne soit susceptible d'une individualisation de ce genre.

« Ces deux aspects de notre vie psychique s'opposent donc l'un

Travaux récents. — Sociologie et philosophie sociale.

à l'autre comme le personnel à l'impersonnel. Il y a, en nous, un être qui se représente tout par rapport à lui, de son point de vue propre, et qui, dans ce qu'il fait, n'a pas d'autre objet que lui-même. Mais il y en a aussi un autre qui connaît les choses *sub specie aeternitatis*, comme s'il participait d'une autre pensée que la nôtre, et qui, en même temps, dans ses actes, tend à réaliser des fins qui le dépassent. La vieille formule *homo duplex* est donc vérifiée par les faits. Bien loin que nous soyons simples, notre vie intérieure a comme un double centre de gravité. Il y a, d'une part, notre individualité, et, plus spécialement, notre corps qui la fonde ; de l'autre, tout ce qui, en nous, exprime autre chose que nous-même » (pp. 207-209).

« Cette dualité correspond, en somme, à la double existence que nous menons concurremment : l'une purement individuelle, qui a ses racines dans notre organisme, l'autre sociale qui n'est que le prolongement de la société. La nature même des éléments entre lesquels existe l'antagonisme que nous avons décrit témoigne que telle en est l'origine. En effet, c'est entre les sensations et les appétits sensibles, d'une part, la vie intellectuelle et morale, de l'autre, qu'ont lieu les conflits dont nous avons donné des exemples. Or, il est évident que passions et tendances égoïstes dérivent de notre constitution individuelle, tandis que notre activité raisonnable, tant théorique que pratique, dépend étroitement de causes sociales. Nous avons eu bien souvent l'occasion d'établir que les règles de la morale sont des normes élaborées par la société ; le caractère obligatoire dont elles sont marquées n'est autre chose que l'autorité même de la société se communiquant à tout ce qui vient d'elle. D'un autre côté, dans le livre qui est l'occasion de la présente étude et auquel nous ne pouvons que renvoyer, nous nous sommes efforcé de faire voir que les concepts, matière de toute pensée logique, étaient, à leur origine, des représentations collectives : l'impersonnalité qui les caractérise est la preuve qu'ils sont le produit d'une action anonyme et impersonnelle elle-même. Nous avons même trouvé des raisons de conjecturer que ces concepts fondamentaux et éminents qu'on appelle les catégories, ont été formés sur le modèle de choses sociales.

« Le caractère douloureux de ce dualisme s'explique dans cette hypothèse. Sans doute, si la société n'était que le développement naturel et spontané de l'individu, ces deux parties de nous-même s'harmoniseraient et s'ajusteraient l'une à l'autre sans heurt et sans frottement : la première, n'étant que le prolongement et

Travaux récents. — SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE SOCIALE.

comme l'achèvement de la seconde, ne rencontrerait dans celle-ci aucune résistance. Mais, en fait, la société a une nature propre et, par suite, des exigences toutes différentes de celles qui sont impliquées dans notre nature d'individu. Les intérêts du tout ne sont pas nécessairement ceux de la partie ; c'est pourquoi la société ne peut se former ni se maintenir sans réclamer de nous de perpétuels sacrifices qui nous coûtent. Par cela seul qu'elle nous dépasse, elle nous oblige à nous dépasser nous-mêmes; et se dépasser soi-même, c'est, pour un être, sortir en quelque mesure de sa nature, ce qui ne va pas sans une tension plus ou moins pénible » (pp. 219-220).

* * *

Les notions de prospérité et de supériorité sociales.

Peut-on définir les notions de prospérité et de supériorité sociales? Plusieurs auteurs s'y sont déjà essayés (LE PLAY, DE TOURVILLE, GUYAU). G. MELIN reprend la question dans une brochure intitulée : *La notion de prospérité et de supériorité sociales* (2e éd., Paris, BLOUD, 1914, 62 pages, 50 centimes). MELIN estime qu'on peut définir ces termes de la manière suivante :

« Un groupement est prospère quand il est constitué de façon à accomplir les fonctions qui lui sont propres :

« 1° Intégralement, c'est-à-dire toutes sans exception ;

« 2° En de justes proportions les unes à l'égard des autres ;

« 3° Harmoniquement avec les autres groupes voisins ;

« 4° En s'adaptant aux conditions générales de la vie du monde social présent » (p. 44).

« Cela dit, il sera facile de déterminer quand une société tout entière, prise dans son ensemble, pourra être dite prospère.

« Ce sera quand, au sein de cette société, tous les groupements essentiels de la vie sociale, à partir de la famille, rempliront leurs fonctions dans les conditions que nous venons d'indiquer, chacun à sa place, à son rang, sans nuire aux autres, en parfaite harmonie avec eux et s'adaptant exactement à l'état social du monde présent.

Une société prospère sera donc celle où les familles, les ateliers, les associations professionnelles et autres, les communes, les provinces, l'État rempliront respectivement les fonctions qui leur sont propres, conformément aux nécessités du temps présent, mais sans empiètement, sans usurpation, chacun restant chez soi et n'entamant en rien l'indépendance des groupements de même ordre ou d'ordre supérieur.

Ainsi, dans une société de ce genre, la famille fait d'abord tout ce qui lui incombe, et les membres des diverses familles se

Travaux récents.
—
Sociologie et philosophie sociale.

groupent comme il leur semble utile, pour pourvoir aux besoins multiples qu'il leur faut satisfaire, besoins d'ordre matériel, intellectuel et moral; et aucune entrave n'est apportée à leur action, tant que, de leur côté, ils ne dépassent pas leurs attributions propres. De même la commune, la province, l'État ne font que ce qu'ils doivent faire, c'est-à-dire qu'ils n'interviennent que pour les affaires dans lesquelles les familles et leurs groupements divers se sont montrés incapables ou impuissants. Chacun restant ainsi à sa place et à son rang, suivant l'ordre et la hiérarchie voulus par la nature même des choses, il n'y a point d'antagonisme possible; le bien-être et la paix sociale sont assurés : c'est véritablement la prospérité.

« La prospérité connue, il est aisé maintenant de comprendre ce que c'est que la supériorité sociale, expression qui revient si souvent dans notre science.

« La société qui aura la supériorité sociale sera celle dont les groupements essentiels fonctionneront le plus complètement suivant leur nature propre, avec le maximum d'intensité, d'énergie, de vie, de vitalité, et aussi avec la plus grande faculté d'adaptation aux conditions de la vie sociale présente.

« Ici nous retrouvons donc, mais en la complétant, la définition de la supériorité sociale que donnait un jour M. Demolins. « La « supériorité sociale, disait M. Demolins, au congrès de 1906, c'est « la faculté d'adaptation aux changements qui surviennent dans le « milieu. » Ce n'est pas cela, mais c'est bien cela avec quelque chose de plus.

« Seulement, ici, une grave question se pose. Etant donnée l'imperfection de l'homme et par conséquent des groupements qu'il forme, il est rare, pour ne pas dire impossible, de rencontrer des sociétés complètement prospères et, par suite, lorsqu'on parle de supériorité sociale, on ne peut avoir en vue qu'une supériorité relative, portant sur quelques points particuliers. Dès lors, on est appelé à se demander quel est, dans une société, le groupement dont la prospérité importe le plus; quel est pratiquement et scientifiquement le critérium de la prospérité d'un peuple; en d'autres termes, quel est le moyen commode et en même temps précis qu'on puisse toujours avoir à sa disposition pour distinguer un peuple prospère d'un peuple qui ne l'est pas, ou pour affirmer qu'un peuple a la supériorité sur un autre? La réponse est assez simple après ce qui a été dit jusqu'alors. Le groupement essentiel et fondamental d'une société, c'est la famille : cela est un point

Travaux récents. — SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE SOCIALE.

acquis en science sociale. La famille est la cellule sociale; elle est, suivant l'expression de H. DE TOURVILLE, l'*officine où s'élaborent et d'où sortent tous les êtres humains*, et c'est pourquoi elle *détermine par la base toute la forme de la société.* Dès lors, c'est un groupement familial, avant tout autre, qu'il faut s'attacher » (pp. 46-48).

[MELIN, GABRIEL. Né en 1862. Docteur en droit. Chargé de cours à l'Université de Nancy. Principaux travaux : *Henri de Tourville et son œuvre sociale* (1907); *L'organisation de la vie privée. Orientation particulariste* (1910); *La famille* (1914). Articles dans la *Science sociale.*]

* * *

M. LEROY s'est livré à une étude générale des milieux ouvriers et spécialement des syndicats, dont il présente les résultats dans un ouvrage intitulé *La coutume ouvrière* (2 vol., Paris, GIARD et BRIÈRE, 1913, 18 francs). C'est en somme, comme le déclare l'auteur, « une systématisation de la pratique syndicale actuelle ». L'auteur est favorable à la politique syndicale. Il a voulu montrer le véritable caractère de cette politique, trop souvent obscurcie par les préjugés de classe :

Des relations entre les classes dans la société contemporaine.

« De classe à classe comme de nation à nation une connaissance réciproque collective n'est pas possible : connaissance ou confiance; et cette ignorance, on ne peut guère espérer que les livres ou les études la feront disparaître, il faut le dire à la décharge des bourgeois et des ouvriers trop violents. Les classes s'ignorent réciproquement parce que chacune agit dans la dépendance de sa situation économique et politique. Diverses, antagonistes, elles pensent diversement, antagoniquement. Séparées les unes des autres par des croyances et des intérêts, elles marquent, d'un camp à l'autre, ces intérêts et ces croyances du signe de mauvaise foi et les appellent des préjugés : si elles se connaissaient, elles s'apprécieraient, et elles seraient presque confondues; si elles discutaient elles seraient bien près de s'entendre » (pp. 4-5).

« Les classes ne cherchent d'ailleurs pas à se connaître : ce n'est pas manque de curiosité, mais force intérieure, témoignage de leur scission; sans doute, ont-elles toutes besoin de croire à leur supériorité, condition apparemment nécessaire pour bien lutter et lutter sans merci. Pour les ouvriers, tous les bourgeois sont des exploiteurs; et les bourgeois qualifient facilement les ouvriers de

Travaux récents. — Sociologie et philosophie sociale.

saboteurs. Ils se méconnaissent les uns les autres, se calomnient, se combattent avec un aveuglement que l'on retrouve à l'origine de toutes les luttes, tant nationales qu'internationales. Quelques hommes, bons observateurs et mauvais partisans, ont une science bilatérale de ces antagonismes économiques, mais la masse, tant bourgeoise que socialiste, ne les écoute pas, ne les lit pas ; et chacun va à son destin, avec les œillères qui lui donnent le courage et la patience. Les hommes ne sont ouverts qu'à leurs intérêts immédiats ; et la philosophie de leur activité journalière, si c'est là une philosophie, est toujours petite.

« En ne pensant que dans sa boutique, son usine ou sa corbeille, derrière son grillage de caissier ou devant son tapis vert d'administrateur, chacun de nous élève à la plus grande universalité son intérêt, comme chaque villageois monte son clocher au-dessus de tous les autres clochers des environs : ainsi s'étagent, s'opposent en deux groupes rivaux les ignorances inéluctables — ou divergences économiques — des deux classes auxquelles l'observateur peut les ramener toutes. Si chaque intérêt est un mystère à lui-même, combien plus grand doit être le mystère des choses qui lui sont étrangères. On s'étonne toujours de la durée des régimes qui survivent aux fautes les plus apparemment mortelles : c'est là que l'on voit, comme en relief, l'effroyable ignorance où nous sommes de nous-mêmes et des autres » (pp. 6-7).

Action morale du syndicat professionnel.

« L'ouvrier se syndique : par le syndicat, il n'est plus un pauvre homme isolé, n'ayant de valeur que dans la mesure où il dépendait d'un autre homme, celui qui le paie et qui le dirige. Groupé avec ses camarades, ses égaux, il apprend à voir, à discuter sa profession et sa dépendance. Sorti de son isolement et prenant conscience de sa dépendance, grâce à la solidarité il devient un homme qui sent progressivement naître en lui le sens nouveau de la liberté, en réaction contre le milieu dont il a pris connaissance. *La liberté de chacun*, a écrit Pouget, *s'accroît au contact de la liberté d'autrui.* Il pense : il est désormais armé de ce sentiment de la dignité dont Proudhon a fait le moteur de la vie morale.

« Le syndicat est comme une cité. L'homme qui en fait partie pense avec elle ; et plus elle est grande, plus il pense largement et profondément. Il élargit l'esprit de chacun de ses membres, et lui-même s'élargit à la limite des intérêts généraux qu'il groupe ; et cet intérêt de tout un métier fusionnant vingt spécialités anime chacun des actes, chacune des paroles du syndiqué. Ce n'est plus le maître

Travaux récents.
—
SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE SOCIALE.

de l'usine qui décide, ni qui pense, ni qui parle : le syndiqué pense et agit en associé.

« Appartenant à un groupe agrandi au delà du métier local, par la Bourse du travail et la Fédération nationale, le syndiqué étend son esprit jusqu'à la notion de la solidarité interprofessionnelle et interrégionale : il voit au-delà de sa ville et de son atelier pour devenir l'élément intelligent de tout le phénomène industriel auquel il était seulement subordonné comme spécialiste et comme employé. Membre d'un syndicat adhérent à la C. G. T. englobant tous les *travailleurs conscients*, le syndiqué devient l'homme d'un groupe autonome, d'une classe — il dit : d'une nation » (pp. 55 56).

***

La formation sociale de l'Anglais moderne.

On trouvera une application de la méthode de la *Science sociale* de LE PLAY, et de la *nomenclature* d'HENRI DE TOURVILLE, dans l'ouvrage que P. DESCAMPS publie sur *La formation sociale de l'Anglais moderne* (Paris, COLIN, 1914, 380 pages, 4 francs). Le volume est le résultat d'observations que l'auteur a faites en Angleterre, dans les ateliers et les bureaux, les familles, les écoles, les associations, etc. Il comprend les chapitres suivants :

I. *L'ouvrier à l'atelier et dans son home* : 1. Etude d'un métier essentiel. — 2. Les caractéristiques de la vie familiale. — 3. Le rang et la famille.

II. *L'éducation dans les écoles* : 1. La classification des écoles d'après les particularités du milieu social. — 2. Les moyens d'existence et l'organisation des écoles. — 3. L'éducation dans les écoles de garçons. — 4. Les écoles de filles. — 5. Les écoles nouvelles.

III. *La hiérarchie des classes* : 1. Les critères de la différenciation des classes. — 2. La classe ouvrière (« Lower class »). — 3. La « Lower middle class ». — 4. La « Middle class ». — 5. La « Upper middle class ». — 6. La « Upper class ». — 7. Vues générales sur la société anglaise.

Les classes sociales en Angleterre.

Il importe de noter les considérations que l'auteur émet au sujet des critères dont il s'est servi pour différencier les classes :

« Le classement social résulte à la fois des moyens d'existence, du mode d'existence et de l'éducation, mais c'est ce dernier facteur qui est le plus important. Il englobe en quelque sorte les deux autres : le métier auquel on peut aspirer dépend beaucoup de l'éducation reçue; de même, le niveau de vie n'est pas une pure affaire d'argent, car il y a la capacité à bien dépenser ses revenus,

Travaux récents. — Sociologie et philosophie sociale.

et celle-ci est largement influencée par l'éducation. Un pasteur anglican d'une paroisse pauvre est toujours considéré comme un gentlemen, alors qu'un parvenu, si riche qu'il soit, ne l'est généralement pas : le premier a été dans une grande université et non le second. Un fils d'ouvrier, s'il est intelligent, peut obtenir une bourse, continuer ses études et s'élever dans une classe sociale supérieure à celle de son père. Sans doute, pour être pleinement un gentleman, il faut, à côté d'une certaine éducation, jouir de certains revenus, mais de ces deux facteurs, le premier est encore le plns important » (p. 226).

[Descamps, P. Né en 1872. Ingénieur électricien de l'École des mines de Mons. Professeur de science sociale à l'École des Roches depuis 1906, secrétaire de la *Science sociale*. Principaux travaux : Articles dans la *Science sociale : L'humanité évolue-t-elle vers le socialisme?* (1906); *Les populations viticoles* (1907); *La Flandre française* (1909); *La hiérarchie des classes en Angleterre* (1911); *Les populations rurales* (1911); *L'éducation dans les écoles anglaises* (1911); *Les Ossètes* (1911); *Cours de méthode de science sociale* (1912); *Les pouvoirs publics en Angleterre* (1912), etc.]

* * *

On doit à G. Rouma un traité de *Pédagogie sociologique* (Bruxelles, Lamertin, 1914, 290 pages) où il étudie l'influence des milieux en matière d'éducation (milieu physique, affinité sociale, affinité au groupement, tendance à sentir comme les autres, efforts en vue de plaire aux autres, altruisme, acquisitions diverses que l'enfant doit au milieu social, formation d'anormaux ou de subnormaux par la convergence d'influences sociales déterminées, éléments psychologiques qui favorisent le développement de l'affinité sociale, éléments psychologiques dont le développement entrave l'adaptation sociale).

L'enfant et le milieu social.

« Le fait essentiel qui se dégage des leçons que j'ai eu l'honneur de donner ici, fait que j'ai d'ailleurs particulièrement cherché à mettre en lumière, c'est la puissance de tous les éléments constituant les milieux physiques et sociaux dans lesquels se développe l'enfant.

« On le savait déjà, me dira-t-on! Sans doute, on se doutait de la chose, mais cependant il manquait à ces convictions, bien peu

Travaux récents. — Sociologie et philosophie sociale.

solides d'ailleurs, puisqu'on n'en tient guère compte dans la pédagogie pratique, la consécration de l'expérimentation.

« J'ai dit que les travaux sont peu nombreux encore et qu'il faut les considérer surtout comme des travaux d'approche, et pourtant les résultats d'une enquête comme celle de MACKENZIE, à Glascow, ne sont-ils pas éminemment intéressants? Et n'est-il pas suggestif et concluant ce rapprochement que l'on peut faire des planches montrant que le facteur espace agit intensivement sur le développement de l'enfant tout comme sur le développement des plantes?

« Et ces autres constatations, toutes concordantes, qu'elles aient été faites à Lausanne, à Washington, à Anvers, à Glascow, à Paris, à Bruxelles, à Turin, à Boston, à Berlin, à Munich, et quelle qu'ait été la méthode d'investigation utilisée, établissant l'infériorité physique, intellectuelle et aussi morale des enfants des classes pauvres. Que d'horizons nous ouvrent ces constatations que la science nouvelle met expérimentalement en évidence!

« Combien vaines et inutiles, par exemple, nous apparaissent dès lors toutes ces mesures prises dans les grandes villes modernes pour enrayer la misère physiologique des enfants des classes pauvres, alors que le milieu physique, cause de tout le mal, est respecté et continue son travail pernicieux.

« Mais l'influence des milieux physique et social apparaît mieux encore lorsque, par un concours de circonstances exceptionnelles, tous les facteurs de ces milieux exercent leur puissance dans le même sens et produisent ou des SPENCER ou des malheureux comme JACQUIARD et VIENNY.

« Il se dégage de tout ceci que la grande et féconde et souveraine pensée du déterminisme universel doit pénétrer d'une façon plus profonde et plus complète dans le domaine pédagogique pour le vivifier et lui donner définitivement le droit de cité parmi les sciences modernes.

« L'enfant est le produit de ses tendances héréditaires cultivées par la somme des influences de milieu qui agissent sur lui. Et dans la balance des influences, le total de puissance des facteurs de milieu l'emporte sur la puissance des facteurs héréditaires.

« Il en résulte que le problème éducatif prend une ampleur à laquelle on n'était pas accoutumé Toutes les influences du milieu œuvrent continuellement, et l'on peut dire que les tendances héréditaires commencent à être modifiées par le milieu dès le moment de la conception.

Travaux récents. — Sociologie et philosophie sociale.

« Mais où voit-on utiliser pour le plus grand bonheur de l'enfant et le plus grand bien de la société des influences de milieu physique ou social? L'anarchie la plus absolue règne dans le chœur des influences, qui successivement ou simultanément, ont travaillé et mis leur empreinte sur la pâte molle de l'être humain qu'il fallait former.

« L'éducation moderne me fait assez l'effet d'un vaste monument édifié lentement sous la responsabilité d'un grand nombre d'architectes ayant chacun une part d'autorité et que chacun utilise pour réaliser ses idées personnelles.

« Le résultat est facile à imaginer et en supposant que chacun des fragments soit parfait, que chaque architecte ait fait un travail consciencieux et intéressant, l'ensemble cependant apparaîtra inharmonique, boîteux, étrangement ridicule, et il n'y aura qu'une voix pour condamner le système et demander la démolition de l'absurde monument.

« La formation d'un homme qui est bien autrement importante que l'édification d'un monument, puisqu'il s'agit de l'avenir même de notre race, s'opère par des méthodes incohérentes comme celle de nos architectes de tout à l'heure,

« La maman, le papa, toute la série des instituteurs et des professeurs, les amis, les influences multiples du milieu physique et social autant de facteurs qui œuvrent sans qu'il y ait aucune connexion, aucune entente, aucun plan d'ensemble, aucune direction unique pour coordonner tous les efforts.

« Le résultat le plus certain qui résulte de cet enchevêtrement d'influences, rarement convergentes, est la formation d'individus sans originalité, sans initiative, amorphes par la pensée, le cœur et le corps.

« Il suffit de jeter un coup d'œil autour de soi pour voir l'armée des médiocrités, produits de nos systèmes modernes d'éducation.

« Il est sans doute profondément triste de devoir constater ce gaspillage insensé et colossal de capitaux d'énergie humaine.

« Heureusement ce gaspillage commence à ne plus passer inaperçu, on ne peut nier qu'il se développe une conscience du pouvoir de l'éducation et de la responsabilité des pouvoirs à ce sujet.

« Un vaste courant d'aspirations s'éveille dans l'esprit des parents et des législateurs, aspirations vers une culture meilleure et plus harmonique des enfants, aspirations confuses sans doute, mais qui ne demandent qu'à se manifester avec plus d'intensité, et

Travaux récents.
—
Sociologie et philosophie sociale.

si on continue à errer, à faire l'à peu près, à travailler au petit bonheur c'est parce qu'on ne sait comment il faudrait faire pour assurer une culture plus parfaite des enfants, culture satisfaisant à la fois les nécessités individuelles et sociales.

« On assigne à l'éducation le rôle de cultiver l'enfant de manière à lui assurer le maximum de bonheur individuel, mais on veut en même temps former une société plus saine et plus forte, marchant plus résolument vers plus de progrès. Et pour atteindre ce but, on demande la formation de corps vigoureux et beaux, cette base physique étant indispensable à une culture harmonique des tendances morales.

« La culture intensive et générale que l'on demande pour les aptitudes intellectuelles, est indispensable à une saine compréhension du monde et au bonheur même de l'individu, mais en même temps on demande le respect absolu des aptitudes spéciales, des tendances originales, bien mieux on demande de leur donner l'occasion de se manifester et de se développer. Et cette exigence se comprend aisément, puisque la spécialisation est une loi nécessaire et inéluctable de notre vie sociale, conforme d'ailleurs à la fois au bonheur de l'individu et à l'intérêt de la société.

« Enfin, on demande que l'éducation cultive chez l'enfant toutes les tendances sociales, latentes en lui.

« Vaste et grandiose programme, sans doute, mais dont la réalisation intégrale nécessite une parfaite connaissance des lois du développement de l'enfant, lois biologiques, psychologiques et sociales » (pp. 278-281).

Rouma propose la création d'un institut ou laboratoire de sociologie appliqué à l'éducation de l'enfant.

[Rouma, G. Voir *Bulletin* n° 29, p. 1507.]

* * *

Histoire sociale du vêtement.

Une étude sur le vêtement au point de vue social a paru dans la *Piccola Biblioteca di scienze moderne* sous la signature d'Em. Gallo (« Il valore sociale dell' abbigliamento », Turin, Bocca, 1914, 331-x-xlv pages, 3 fr. 50). Un chapitre spécial y est consacré à la législation relative aux vêtements dans les différents pays. La mode y est également étudiée dans ses rapports avec l'instinct sexuel et certaines autres « valeurs » sociales.

Une bibliographie étendue se trouve à la fin du volume (pp. i-x) ainsi qu'une liste des lois somptuaires (pp. i-xli).

* * *

Travaux récents.
—
SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE SOCIALE.
—
Action des idéals dans l'histoire des États-Unis.

L'interprétation de l'histoire par les seuls principes du matérialisme historique a trouvé un nouvel adversaire, au moins en ce qui concerne les États-Unis, en E.-D. ADAMS, professeur à l'Université Leland Stanford. Dans un ouvrage récent sur l'action des idéals dans l'histoire de l'Amérique : *The power of ideals in American history*, New-Haven, Yale University Press, 1913, 159 pages), il cherche à définir certains mobiles qui ont incité les Américains à prendre une attitude déterminée vis-à-vis de différentes questions. Les idéals étudiés par lui sont constitués par le nationalisme, le mouvement anti-esclavagiste, l'idée de la prédestination, la religion et la démocratie.

[ADAMS, EPHRAÏM DOUGLAS. Né en 1865. A fait ses études à l'Université du Michigan. Docteur en philosophie. A professé à l'Université du Kansas, puis à l'Université Leland Stanford Jr. Principaux travaux : *The Control of the Purse in the United States' Government* (1894); *The influence of Grenville on Pitt's foreign Policy* (1904); *British interests and activities in Texas* (1910). Articles dans *American Historical Review*, *Dial*, etc.]

* * *

Les éléments constitutifs de la nationalité.

Une étude des éléments constitutifs de la *nationalité* a paru dans la revue *Die Geisteswissenschaften* des 12 et 19 février 1914 (O. SPANN : « Ueber den Begriff der Nation »). SPANN montre que l'élément essentiel de cette notion paraît être la communauté de culture représentée par l'unité politique, l'élite intellectuelle (*führende Geister*), la langue :

« *Nation ist eine geistige Gemeinschaft, deren Kern und Wesen die Kulturgemeinschaften bilden* und deren unmittelbare wesentliche Bestandteile daher sind : Wissenschaft, Philosophie, Religion, Moral, Kunst; deren nicht wesentliche peripherische Bestandteile die übrigen vergemeinschafteten geistigen Inhalte geistigen Lebens bilden (abgeleitete Gemeinschaften, darunter auch die wirtschaftlichen). Oder mehr summarisch angeschaut : die Nation ist die Gesamtheit des geistigen Lebens in Inhalt und Form, das sich im Umkreis einer Sprache auswirkt. Das auswirkende Prinzip : die geistige Vergemeinschaftung. Die Einheit der so gefassten nationalen Gemeinschaft in bezug auf ihren geistigen Inhalt, ihre Gliederung in Teilgemeinschaften, ihre äussere Abgrenzung gegen die anderen Nationen, und endlich das Mass der Verbundenheit ihrer Glieder ist nicht streng geschlossen, vielmehr in allen diesen

Beziehungen nur graduell. Die bloss relative Einheit der Inhalte beruht auf der nur ideellen Einheit der menschlichen Persönlichkeit, die Gliederung in relativ abweichende geistige Teilgemeinschaften, die unbestimmte Abgrenzung, das verschiedene Mass der Verbundenheit der Glieder beruht darauf, dass viele verschieden begabte Persönlichkeiten an der Vergemeinschaftung extensiv in verschiedenem Masse teilnehmen. *Die Nation ist schon in ihrem gesamten inneren Aufbau und selbst in ihrem äusseren Umkreis ein Gradbegriff*. Das entspricht nur ihrer Natur als geistiger Gemeinschaft vielartiger und selbst nicht streng einheitlicher Menschen.

« Als *Bedingungen* der nationalen Gemeinschaft erscheinen : Sprache, Staat, geographischer Raum, Rasse in schon früher dargetanem Sinne. Der Staat als organisatorische Bedingung des geistigen Vergemeinschaftungsprozesses erscheint aber selbst wieder als geistige Schöpfung nationalen Lebens; die Sprache, in ihrer Eigenschaft als logisches Gebäude (Grammatik), Form des Denkens und Anschauens, ferner in ihrer Eigenschaft als Summe aufgespeicherter Begriffe und Denkinhalte erscheint gleichfalls als Ergebnis nationalen Denkens und Schauens — somit sind Staat und Sprache nicht nur äussere Bedingungen, sondern selbst Bedingtes, zugleich selbst Schöpfungen nationalen Lebens.

« Das subjektive Bewusstsein nationaler Zugehörigkeit hingegen ist weder Bedingung noch Bestandteil der nationalen Gemeinschaft, sondern nur ein *Reflex* davon, ein subjektives Feststellen des Ergebnisses eines objektiven Prozesses. Als eingetretener Reflex gewinnt es natürlich grössten realen, bedingenden Einfluss.

« Hiermit sind alle Begriffselemente der Nation grundsätzlich klargestellt. Bedeutung und Wechselwirkung der äusseren Bedingungen im einzelnen zu erforschen, wäre Aufgabe einer soziologischen *Theorie der Nation*, was weit über den Ramen der blossen Begriffsuntersuchung hinausginge.

« *Der Wert der nationalen Gemeinschaft.* Die Nation als Kulturgemeinschaft begriffen erscheint von selbst als Kultur*wert*, als individuelle Lebensgestalt und Trägerin der Kultur. Nationale Gesinnung, Bestätigung der nationalen Gesinnung kommt daher einer Pflege von Kulturwerten gleich. Und jeder Nationalstolz, jede *nationale Bewegung ist soviel wert, als die Kultur wert ist, auf deren Erhaltung und Stärkung sie sich richtet.* Der Widerstreit der Nationen erhält damit ein ähnliches Gesicht wie der bestimmter Richtungen in Kunst, Wissenschaft, Religion. Der

Travaux récents. — Sociologie et philosophie sociale.

Gegensatz zwischen römischem und griechischem, englischem und deutschem nationalen Wesen ist schliesslich kein anderer, als der zwischen Empirismus und Idealismus. Und so liegt die Wahrheit im geistigen Kampf der Nationen nirgends anders, als wo sie auch im Kampf der Meinungen liegt, wo sie in Wissenschaft, Philosophie, Kunst und Moral an sich liegt — das übersieht der Kosmopolitismus. Er ist daher sentimental aber nicht wahr » (p. 564).

[Spann, Othmar. Né en 1878. A fait ses études aux Universités de Vienne, Zurich et Tubingue. Professeur à l'École technique supérieure allemande de Brünn. Principaux travaux : *Untersuchung über den Gesellschaftsbegriff* (1903-1905) ; *Die Stiefvaterfamilie unehelichen Ursprungs* (1904) ; *Zur Logik der sozialwissenschaftlichen Begriffsbildung* (1905) ; *Wirtschaft und Gesetz* (1907) ; *Lage und Schicksal der unehelichen Kinder* (1909) ; *Die Haupttheorien der Volkswirtschaftslehre auf dogmengeschichtlicher Grundlage* (1911) ; *Untersuchungen über die uneheliche Bevölkerung in Frankfurt a. M.* (2e éd., 1912), etc.]

* * *

L'évolution des tendances communistes d'après l'histoire des sociétés de musique.

On doit à H. Staudinger une étude sociologique basée sur l'évolution des sociétés musicales depuis le moyen âge et qui a pour but de démontrer le triomphe prochain des tendances communistes et la défaite de l'individualisme (*Individuum und Gemeinschaft in der Kulturorganisation des Vereins*, Iena, Diederichs, 1913, 175 pages, 3 mk. 50). Dans la préface A. Weber, qui ne partage d'ailleurs pas ces vues, croit pouvoir résumer comme suit les idées de Staudinger :

« Die Persönlichkeitskultur, bei der die intime Sphäre sich eigenwillig aus der allgemeinen abzweigt und bei der das kulturelle Schaffen ganz in ihrem Rahmen steht, werde nur eine geschichtliche Episode sein. Wie sie in der mittelalterlichen Welt als innere Daseinsform nicht existierte, so werde sie in der kommenden Arbeiterwelt nicht sein. Das Schaffen des einzelnen aus sich, für sich und der daraus erwachsene Begriff des Publikums, als eines blossen Spiegels, in dem man nur sicht selbst sehen will, das geistige Getrenntsein des Schaffenden, des Werkes and des Geniessenden, das alles werde mit der mechanistisch-autoritären bürgerlichen Welt absterben die schon heute nichts Rechtes mehr hervorbringe. Er werde wieder das Sein in der Gemeinschaft und das Schaffen aus ihr und für sie an die Stelle treten. Alle Analyse

der Vereinsbildung seit dem Mittelalter, sagt der Verfasser, zeigt das Zerbrochenwerden des allgemeinen geistigen Bodens durch den Individualismus und parallel damit als Resultat die Verwandlung der Vereine aus lebendigen, vom Ganzen her gespeisten und für das Ganze tätigen Teilen eines Allgemeinen in Zweckverbände, in denen das äussere Objektive und dann schliesslich die Technik das Uebergewicht bekommen, in deren Rahmen blosse Interessiertheit herrscht, und aus deren innerlich zerbrochenen Bodens Lebendiges nicht mehr wachsen kann. Es bietet sich diese Entwicklung in verschiedenen Formen dar und setzt sich in verschiedener Schärfe durch, sie ist aber das generelle Resultat der Emanzipation des Individuums durch das Bürgertum. Die Arbeitervereine sind äusserlich den geselligen und kulturellen bürgerlichen nachgebildet und tragen deren formale Rudimente in sich. Aber in ihnen wird das Gemeinschaftsleben wieder zurückgeschlungen in das Leben der Allgemeinheit; es wird wieder ein lebendiger in allen seinen Aeusserungen von diesem her durchtränkter und von ihm gespeister Ring desselben. Und dadurch muss hier wieder das Schaffen aus der Allgemeinheit für die Allgemeinheit möglich werden und der einzelne verschwinden. Der erklärende Hintergrund für diese grosse Wandlung ist die total andere, heute erst in der Ausbildung begriffene Psychologie der Arbeiterklasse » (pp. I-II).

L'action sociologique des sociétés musicales est résumée par l'auteur en ces termes :

« In fröhlichem Bund war ursprünglich der Gesang der Geselligkeit gesellt, in einheitlichem Ausleben der inneren Kräfte war er nur Ausdruck der Begehrnisse der Zeit; bis diese, das Einheitsfühlen der Nation, so stark wurden, dass der Gesangverein Träger und Mittel des nationalen Bewusstseins wurde. Doch als das nationale Moment abdämmerte, und der Verein in seinen erweiterten, auseinandergezerrten Wesenheiten fortdauerte, wurde der Gesang, der Mittel in der Linie war, zum Selbstzweck; und er rankte sich nicht weiter um die Geselligkeit, sondern wured geführt und getragen als Kunstwerk. Die Träger des Vereins hatten nicht mehr die Kraft und Lebensfülle, der Geselligkeit wieder mit der Kunst zu dienen. Die Geselligkeit war anders geworden. Es war keine Männerzeit mehr, die Frau hatte wieder Bedeutung erlangt. Und die inneren Fähigkeiten langten nicht mehr zu einer Einheit der ausgeprägten Faktoren. Unsre Zeit hat die Tendenz,

Travaux récents. — SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE SOCIALE.

alte Formen zu konservieren. Sie hat in der Rezeptionssphäre keine neuen Gehäuse zu gestalten vermocht. So sehr sie in allem Technischen das Alte auf die höchste Höhe erhebt, oft rein um des Technischen willen, wie es der Gesangverein in seinen Wettstreiten zum Ausdruck bringt, so wenig greift sie in die kulturellen Dinge ein, um sie mit Innerlichkeit zu durchsetzen. Die grosse Organisationsform, der blosse Apparat des Vereins, erhält doch die alten Begriffe, auch wenn sie gar nicht mehr leben, wenn sie kein zeitliches Pulsieren mehr ausdrücken. Da sind es die Arbeiter, die dem alten Verein einen neuen Ideenhintergrund geben. Sie stellen ihn in ihren Bau; und wenn sie auch auf kulturellem Gebiet nichts Neues vollbrachten, so liegt das Grosse doch darin, dass sie versucht haben, dem Gesangverein einen neuen Ausdruck zu geben. Haben die bürgerlichen Vereine in dem Weitertragen der Objektivationen ohne den sie umschliessenden Sinn die Tragik des Objekts erlebt, so zeigen die Arbeitergesangvereine, wenn auch zunächst fast widerlich rational, den Zug zu einer neuen Belebung » (p. 123).

***

De quoi se compose la question sociale contemporaine.

Au début de son ouvrage sur *La question sociale et le mouvement philosophique au XIXe siècle* (Paris, Colin, 1914, 4 francs) G. Richard pose la question de savoir si la qnestion sociale est une question morale ou une question économique. En d'autres termes, existe-il dans la conscience contemporaine, une question sociale unique ou seulement un ensemble de questions techniques proposées par l'opinion à la compétence des législateurs ou à l'initiative privée ?

« Si la question sociale existe dans la conscience commune, si elle est en voie de renouveler toute la politique, même internationale, c'est que l'esprit humain peut chercher quelle est la valeur de la société réelle, comparée à une autre société jugée possible. C'est donc une question morale, de quelque façon que l'on conçoive la morale.

« La question sociale a été ainsi conçue dans la première partie de XIXe siècle à l'âge du socialisme utopique. Deux idées concourent alors à la poser, celle de l'harmonie totale des intérêts, celle du progrès, ou pour mieux dire, du perfectionnement de l'espèce en conflit avec les institutions civiles présentes.

« Or, à cette date, les relations entre les sectes socialistes et les écoles philosophiques sont si ordinaires, si fréquentes que

l'on ne peut croire à une rencontre accidentelle. Tantôt le socialiste sort d'une école philosophique dont il s'approprie les conclusions, tantôt et le plus souvent, le philosophe traverse dans sa jeunesse une école socialiste dont il examine plus tard les principes, soit pour les incorporer en partie à sa doctrine, soit pour en dévoiler l'erreur durable.

« Le jugement que le socialiste porte sur la nature de la société civile et de l'ordre économique se présente alors au philosophe comme un cas particulier du problème du droit ou du problème du mal ou plus souvent de leur unité.

« A vrai dire, dans la seconde moitié du XIXe siècle, le socialisme scientifique remplace le socialisme qualifié utopique. Ses auteurs s'attachent à séparer, dans la doctrine des précurseurs, l'élément éthique. La question sociale n'est plus alors une question morale, mais une question de bien-être, dont on demande la solution à une prévision scientifique tirée des lois de l'histoire.

Mais le nouveau socialisme ne peut soutenir cette attitude : il redevient utopique dès qu'il passe de la spéculation à l'action. Il juge, au moins tacitement, la valeur de la société dont il prédit l'avènement et celle de la civilisation dont il hâte la disparition. Ce jugement de valeur, quelque forme qu'il prenne, est purement moral.

« D'autre part l'antithèse de l'utopique et du scientifique se présente au philosophe comme celle de l'idéal d'action et du déterminisme historique, de la possibilité et de la nécessité.

« Une doctrine, telle que le socialisme scientifique ne peut faire appel à la science positive pour prévoir le renouvellement total des relations humaines et le préparer sans poser à la philosophie, sous la forme la plus précise, les problèmes moraux déjà impliqués dans le positivisme : la philosophie y trouve donc un intérêt vital car de la solution qu'ils reçoivent dépend la légitimité de son existence. Plus encore que dans la première partie du siècle, les grandes écoles philosophiques revendiquent alors la faculté d'examiner les données de la question sociale, d'en proposer la solution, de l'incorporer à leur théorie du droit, à leur conception de la nature et des origines du mal.

« L'histoire des doctrines morales au XIXe siècle serait donc inintelligible à celui qui négligerait d'en étudier les rapports avec les transformations de la question sociale.

« Or, depuis Kant, la philosophie n'est-elle pas, plus nettement qu'aux âges précédents, un effort pour élucider les rapports de

Travaux récents. — Sociologie et philosophie sociale

la connaissance et de l'action, et pour faire à l'action la part la plus grande dans la formation et l'orientation de la connaissance ?

« Dans ce petit livre on a donc cherché à faire la lumière sur les causes secrètes qui ont pu associer les spéculations d'un Fichte ou d'un Hegel à l'action sociale d'un Ferdinand Lassalle, d'un Karl Marx, d'un Frédéric Engels, les rêveries d'un Fourier à la critique aiguë d'un Renouvier, les audaces métaphysiques d'un Secrétan aux tentatives du christianisme évangélique, sur les causes qui ont fait sortir du saint-simonisme le positivisme de Comte, de benthamisme celui de Stuart Mill, des tentatives démocratiques d'un Joseph de Maistre ou d'un vicomte de Bonald l'idéalisme démocratique d'un Lamennais » (pp. viii-xi).

Le rôle de la sociologie dans l'expérimentation sociale.

L'auteur pense que l'expérimentation sociale est seule à même d'indiquer les voies de la réforme sociale et que cette expérimentation doit être confinée à la sociologie :

« Les raisons de choisir entre la justice et la solidarité, entre le respect universel de toutes les personnalités et la pression uniforme des masses sur toute valeur individuelle, ne peuvent donc être demandées à la simple étude des faits sociaux, si méthodique, si consciencieuse, si pénétrante qu'elle puisse être. Le pis serait d'attendre d'une sociologie objective et naturaliste la révélation d'un devenir fatal qui choisirait à notre place. D'ailleurs la scission irrémédiable de l'école naturaliste en deux sectes, une secte aristocratique qui, dans toute recherche d'une meilleure repartition des charges et des avantages sociaux, dénonce la présence d'un ressentiment servile, et une secte solidariste et collectiviste qui ne voit d'autre origine à l'obligation morale que la pression de la masse sur l'individu, nous prouve assez que la simple science des faits sociaux ne saurait indiquer au nouveau droit l'orientation qui lui fait encore défaut.

« Le rôle de la sociologie est tout autre que celui qui lui a été témérairement assigné par ceux qui la confondent soit avec la philosophie de la solidarité soit avec la philosophie des valeurs. Sa tâche est de constituer cette expérimentation sociale préconisée par Renouvier et que déjà Stuart Mill recommandait aux socialistes (quoique, à vrai dire, sa logique des sciences morales parût en démontrer l'impossibilité). Il est malaisé, ou d'expérimenter directement sur les sociétés, ou de considérer l'action des lois nouvelles et la destinée des associations volontaires comme de

véritables expériences scientifiquement valables. L'inégal succès des lois de protection ouvrière ou de prévoyance sociale chez les divers peuples, les destinées si différentes des divers types d'associations économiques telles que la société coopérative de consommation, la société de secours mutuels, la banque populaire, la société ouvrière de production, le syndicat agricole, le syndicat ouvrier, le syndicat mixte sont à certains égards des expériences mais bien loin d'égaler en valeur celles des psychologues ou des physiologistes, pour ne rien dire de celles des physiciens ou des chimistes. Elles doivent être complétées par des équivalents de l'expérimentation et telle est la vraie tâche de la sociologie comparée. La rivalité, longtemps si aiguë, du sociologue positif et du philosophe critique disparaîtra définitivement quand celui-ci comprendra de mieux en mieux qu'il ne doit pas négliger l'étude des faits sociaux et tout déduire d'une morale *a priori* et quand le premier cessera de confondre systématiquement la règle de la conduite avec la loi des faits sociaux, et l'idéal ou la valeur avec les forces sociales.

« Quoi que puisse répéter une école philosophique en vogue, l'action humaine ne peut tirer toutes ses ressources d'elle-même. On la condamne à la cécité quand on la sépare de la pensée. L'activité instinctive peut avoir ses avantages et procéder avec une sûreté qui excite l'envie des êtres raisonnables, mais il n'est pas donné à l'humanité moderne de retrograder vers l'instinct social des abeilles et des castors. Toutefois, travailler à réveiller chez les hommes d'action la confiance dans les idées, ce n'est pas chercher à les ramener au culte exclusif du déterminisme scientifique. Le positivisme est mort et le pragmatisme aveugle n'en est que la postérité bâtarde et légitimement ingrate. Au-dessus de l'action empirique et impulsive, au-dessus de la science partielle, il y a la Pensée philosophique qui les féconde l'une et l'autre. Puisse le lecteur nous pardonner d'avoir réaffirmé une vérité si simple et si ancienne ! » (pp. 348-350).

[Richard, Gaston. Né en 1860. Élève de l'École normale supérieure. Agrégé de philosophie. Docteur ès lettres. Professeur de science sociale à la Faculté de lettres de l'Université de Bordeaux (depuis 1902). Principaux travaux : *L'origine de l'idée de droit* (1892); *Le socialisme et la science sociale* (1896, 3e éd. 1909); *L'idée d'évolution dans la nature et dans l'histoire* (1902); *Notions élémentaires de sociologie* (1903, 5e éd. 1914) ; *La femme dans l'histoire et chez les différents peuples* (1909); *Pédagogie*

Travaux récents. — Sociologie et philosophie sociale. — Sommaire bibliographique.

expérimentale (1911); *La sociologie générale et les lois sociologiques* (1912).]

* * *

Chapin, F. — An introduction to the study of social evolution. (New York, Century C°, 1914, 2 Doll.)

Weber, A. — Individuum und Gemeinschaft. (*Die Tat*, Januar 1914.)

Mueller, E. F. — Der Völkergedanke. (*Annalen der Naturphilosophie*, Bd. 12, H. 4, 1914.)

Delvaille. — L'idéalisme social. (*Revue philosophique*, avril 1914.)

Fischer, A. — Ueber Nachahmung und Nachfolge. (*Archiv für Religionspsychologie*, Bd. 1, 1914.)

Doutre, A. — La formation de l'opinion publique. (Paris, Rivière, 1913, 1.50 Fr.)

Berolzheimer, F. — Moral und Gesellschaft des 20 Jahrh. (München, Reinhardt, 1913, 6 Mk.)

Kovalewsky, M. — N. K. Mikhaïlowsky sociologue. (*Revue internationale de sociologie*, mars 1914.)

Ostwald, W. — Auguste Comte. (Leipzig, Unesma, 1914, 5 Mk.)

Anesaki, M. — La moderna civiltà dell Europa. (Novara, Parzini, 1912.)

Altamira, R. — La psychologie du peuple espagnol. (Paris, Laffitte, 1913, Fr.)

Schuchhardt, C. — Westeuropa als alter Kulturkreis. (Berlin, Reimer, 1913, 4 Mk.)

Hart, A. — Social and economic forces in American history. (New York, Harper, 1913, 1.50 Doll.)

Sawicki, R. — Der Einfluss des geographischen Milleus auf die rassiale und kulturelle Entwicklung Abessiniens. (*Mitt. des k. k. geographischen Gesellschaft im Wien*, Dezember 1913.)

Howells, G. — The Soul of India. (London, Kingsgate, 1914.)

Statistique et méthodologie.

Ce que la science peut attendre des statistiques officielles.

Dans quelle situation les statistiques officielles se trouvent-elles vis-à-vis de la science? Qu'est-ce que la science peut attendre d'elles? F. Zahn, directeur du Bureau de statistique de Bavière, répond à ces questions dans un article des *Annalen des deutschen Reichs* (1913, n° 12) intitulé : « Das Reich und die Reichsstatistik » :

« Damit komme ich auch zum Verhältnis der Reichsstatistik zur Wissenschaft. Beide stehen in Wechselbeziehung, sie befruchten sich gegenseitig.

Travaux récents.
—
STATISTIQUE ET MÉTHODOLOGIE.

« Die amtliche Statistik profitiert von der Wissenschaft in bezug auf die Problemstellung und Verfeinerung der Methode, die Vertiefung der analytischen Bearbeitung der statistischen Ergebnisse. Die Kritik der Wissenschaft ist und war der Statistik eine wohltätige Hilfe zu ihrem weiteren Fortschritt.

« Anderseits hat die Statistik in wertvoller Weise bei den verschiedensten Fortschritten der Wissenschaft mitgewirkt. Sie hat das Wirtschaften mit Phrasen und halbwahren Hypothesen auf dem ganzen Wissensgebiet eingeschränkt, die Fragestellung überall geschärft, ein gründliches systematisches Verfahren an Stelle des Räsonierens aus dem Handgelenk gesetzt.

« Was die Nationalökonomie anlangt, so hat, um mit SCHMOLLER zu reden, die Statistik die Geld- und Preislehre von groben Irrtümern gereinigt, die abstrakten Schlüsse aus den Quantitätsverhältnissen in der Wert- und Preislehre auf ihr rechtes Mass zurückgeführt. Sie hat die Schiefheit voreiliger Generalisationen auf verschiedenen Gebieten aufgedeckt. Sie ist, wie auch BRENTANO hervorhebt, ein wesentliches Instrument der historisch-realistischen Lehre der Nationalökonomie.

« Für die Finanzwissenschaft hat erst die Statistik die notwendigen Unterlagen erbracht, um dartun zu können, in welchem Mass die verschiedensten wirtschaftlichen, sozialen und kulturellen Aufgaben heute vom öffentlichen Haushalt gepflegt und gefördert werden, welche Gesamtbelastung durch diesen öffentlichen Aufwand für die Bevölkerung erwächst.

« Die Gesellschaftswissenschaft ist in dem Abschnitt Bevölkerungslehre zu einen grossen Teil erst durch die Statistik, die für sie ebenso wie für die Versicherungswissenschaft grundlegenden Charakter besitzt, geschaffen und erfährt bezüglich der übrigen soziologischen Probleme durch die Statistik eine bemerkenswerte Förderung.

« Aber nicht nur die Wissenschaften der staatswissenschaftlichen Fakultät profitieren von der Reichsstatistik und der mit ihr zusammenarbeitenden übrigen amtlichen Statistik, auch die Wissenschaften aller übrigen Fakultäten. Ich erinnere bloss an die Moralstatistik und ihre Beziehungen zur Ethik der theologischen Fakultät, zur Willenslehre der exakten Philosophie, an die Kriminalstatistik und ihren Einflus sauf die soziale Richtung der Strafrechtswissenschaft und auf den neuesten Entwurf des Strafgesetzbuches, an die Arbeiterstatistik (mit Einschluss der Statistik des Geburtenrückgangs, der Säuglingssterblichkeit, der Tuberkulose)

in ihrem Verhältnis zur Sozialhygiene und zur Sozialpathologie, an die Siedelungsstatistik in ihren Beziehungen zur Geographie, Anthropologie, u. s. w.

« Wie im übrigen Leben, so leistet auch innerhalb der eben genannten Wissenschaften die Reichsstatistik wichtige Pionier- und Kontrolldienste. Im Wege systematischer Massenbeobachtung leitet sie, unter Zuhilfenahme unseres übrigen Wissens von den Erscheinunghen, zu einer tieferen Erkenntnis derselben an. Sie gibt Anhaltspunkte, in welcher Richtung die Forschung sich zu ergehen hat, um das *cognoscere rerum causas* mit Erfolg zu pflegen. Sie hilft, dass, soweit Abhilfen von wirtschaftlichen und gesellschaftlichen Misständen in Frage kommen, diese sich nicht bloss gegen Symptome, sondern tunlichst gleich gegen die Wurzeln derselben richten. Ausserdem legt sie Rechenschaft darüber ab, wie die ergriffenen Massnahmen nach den verschiedensten Richtungen hin sich bewähren, und ermutigt so, auf erprobten Bahnen weiterzufahren.

« Diese hohe und hehre Mission innerhalb des gesamten öffentlichen Lebens erfüllt die Reichsstatistik und die ihr verbündete übrige amtliche Statistik um so besser, je mehr sie als wirtschaftliches und ethisches Gewissen der Oeffentlichkeit die Grundsätze wissenschaftlicher Forschung innehält und befolgt. Wie die Wissenschaft, muss auch sie mit strengster Objektivität die Wahrheit erforschen und mit Mannesmut bekennen. Diese Pflege obliegt ihr in erhöhtem Masse heutzutage, wo statistische Vorbildung schon ziemlich verbreitet ist und der Missbrauch der Statistik darum schwerer zu entdecken, also gefährlicher ist als ehedem. Die Reichsstatistik kann sich gegenüber der parteipolitischen und Interessentenstatistik gar nicht anders durchsetzen, als durch gut durchgearbeitete, unparteiische, wissenschaftlich einwandfreie und hochstehende Leistungen. Hält sie an diesen Prinzipien wie bisher fest, dann ist und bleibt sie die Instanz, der Wahrheit, der man wohl oder übel grundsätzlich und andauernd als sicheren Führerin und guten Beraterin die weiteste Beachtung schenkt » (pp. 895-896).

[ZAHN, FRIEDRICH. Né en 1869. A fait ses études aux Universités de Munich et de Leipzig. Docteur en droit et en philosophie. Attaché à l'Institut impérial de statistique de Berlin, professeur à l'Université de Berlin, puis directeur du Bureau de statistique de la Bavière. Principaux travaux : *Organisation der Prinzipale und*

Gehilfen im deutschen Buchdruckergewerbe (1890); *Die berufliche und soziale Gliederung des deutschen Volkes* (1899); *Gewerbe und Handel im Deutschen Reiche* (1899); *Einrichtung und Wirkung der deutschen Arbeiterversicherung* (1900); *Die Arbeiterstatistik in Deutschland* (1904); *Die Entwicklung der deutschen sozialpolitischen Gesetzgebung* (1906); *Welt-Sozialpolitik* (1906); *Die Finanzen der Grossmächte* (1908); *Arbeiterversicherung und Armenpflege in Deutschland* (1910); *Die Statistik in den Hauptkulturstaaten* (1911); *Die Frau im Erwerbsleben der Hauptkulturstaaten* (1912); *Internationale Finanzpolitik* (1913); *Bevölkerungsprobleme* (1913); *Der Geburtenrückgang in Deutschland* (1913). Nombreuses publications statistiques officielles; articles dans des revues spéciales, etc.]

Travaux récents. — STATISTIQUE ET MÉTHODOLOGIE.

***

Sommaire bibliographique.

Ballod, C. — Grundriss der Statistik. (Berlin, Guttentag, 1913, 9 Mk.)

Bach, L. — Die Statistik. (Kempten, Kösel, 1913, 1 Mk.)

Schott, S. — Statistik. (Leipzig, Teubner, 1913, 1 Mk.)

Zizek, Dr F. — Individualstatistische und kollektivistische Statistik. (*Statistische Monatschrift*, Januar 1914.)

Günther, Dr. — Erkenntnistheorie und Statistik. (*Deutsches statistisches Zentralblatt*, März 1914.)

Gini, C. — Sull' utilità delle rappresentazioni grafiche. (*G. degli economisti*, febbraio 1914.)

Bresciani-Turroni. — Il fondamento logico della statistica come scienza e come metodo. (*G. degli economisti*, febbraio 1914.)

Edgeworth, Prof. F. Y. — On the use of analytical geometry to represent certain kinds of statistics. (*Journ. royal stat. Soc.*, February 1914.)

Goldenweiser, E. A. — The mother tongue inquiry in the census of population. (*Amer. stat. Assoc.*, December 1913.)

Castle, M. — A statistical study of eminent women. (New York, Science press, 1913, 1.05 Doll.)

Revues d'ensemble et bibliographies.

Revues d'ensemble et bibliographies. — Psychologie de l'éducation.

Les membres du séminaire de pédagogie de l'Université Clark ont préparé au cours de l'année académique 1912-1913 des bibliographies de psychologie pédagogique qui ont éte réunies en un fascicule intitulé : *Bibliographies on educational Psychology*, publié par la « Clark University Press » en 1913 sous la signa-

Revues d'ensemble et bibliographies.

ture de W. H. Burnham. Comme pour la rédaction des bibliographies précédentes (cf. *Bulletin* n° 25, p. 162) chaque membre du séminaire s'est occupé d'une section spéciale et a fait un rapport sur les livres et articles utilisés ou découverts par lui. Les indications relevées ont été classées sous les rubriques suivantes :

Educational psychology. — General references. — Pedagogical significance of Mendelism. — Psychophysic condition of the child on entering school. — Adolescence. — Educational psychology of the Renaissance. — The causes of fatigue. — Educational aspects of Einfühlung. — Handedness. — Studies in the educational psychology of honor, with special reference to the parole system. — Imitation. — Interest. — The learning process in birds. — Effect of mental work on the blood. — Moral and social education. — The pedagogy of questioning. — Play. — Precocious children. — Recess. — The sophists. — The wandering impulse.

* * *

Éducation physique et morale des enfants.

L'Institut américain pour l'étude de la vie de l'enfant (1714, Chestnut street, Philadelphie) a fait préparer par son président, W. B. Forbush, un guide de l'enfance : *Guide Book to Childhood*, dont la deuxième édition a paru en 1915 (232 pages). Ce guide a surtout pour objet de faire connaître aux parents et au public en général, les différents services de l'institut. Il renferme une partie bibliographique constituant un inventaire explicatif et critique de 300 ouvrages dont la lecture est spécialement recommandée aux parents et aux professeurs et qui se rapportent aux différentes questions qui peuvent intéresser les enfants (pp. 119-180).

* * *

Les « Bohémiens ».

G. F. Black publie sous les auspices de la « Gypsy Lore Society » une bibliographie des « bohémiens » intitulée : *A Gypsy Bibliography* (Londres, Quaritch, 1914, 15 shillings). Les indications sont classées suivant l'ordre alphabétique des auteurs et des mots-souches et, bien qu'elles occupent 226 pages à deux colonnes, l'auteur ne croit pas avoir épuisé la matière, tant la littérature qui se rapporte indirectement au sujet est abondante. Une table des matières termine l'ouvrage.

* * *

Revues d'ensemble et bibliographies.

—

Histoire économique de l'Angleterre au moyen âge.

Un des séminaires de la « London School of economics » a préparé, sous la direction de H. Hall, professeur à l'Université de Londres, une bibliographie de l'histoire économique de l'Angleterre au moyen âge (*A Select Bibliography for the study, sources and literature of english medieval economic History*, London. King et Son, 1914, 350 pages). Cette bibliographie, qui renferme aussi des considérations critiques et méthodologiques, renseigne d'abord les sources bibliographiques et les ouvrages généraux ou de référence. Elle note ensuite les sources de l'histoire économique de l'Angleterre au moyen âge et, dans une troisième partie, inventorie les ouvrages modernes (le gouvernement central, le gouvernement local, l'Eglise, les conditions sociales, les conditions matérielles, les opinions et les croyances en matière économique).

* * *

Catalogue de la Bibliothèque de la Chambre de commerce de Paris.

La Chambre de commerce de Paris vient de publier le catalogue de sa bibliothèque, qui comprend actuellement plus de 18,000 ouvrages. C'est un volume in-8° de XL-554 pages, dont la classification a été établie d'après les principes suivants :

« Les classifications bibliographiques usitées ne paraissant pas offrir un cadre adéquat au caractère spécial de bibliothèques qui, comme celles de la Chambre de commerce de Paris, sont composées principalement d'ouvrages consacrés aux questions commerciales, c'est à la notion économique du commerce que s'attacha M. Lacroix pour élaborer la classification méthodique et pour établir un lien entre ses différentes divisions et subdivisions. La notion de commerce se ramenant en définitive et en dernière analyse à celle d'échange, c'est par rapport à ce phénomène économique que les différentes divisions du plan ont été définitivement arrêtées et adoptées par la commission.

« L'échange suppose l'existence de producteurs et échangistes, c'est-à-dire des agriculteurs, industriels et commerçants ; ceux-ci doivent être mis à même, par un enseignement approprié, à s'acquitter de la fonction qui leur est dévolue dans l'organisation économique ; ils doivent aussi faire connaître aux pouvoirs publics et faire prévaloir auprès d'eux, par l'intermédiaire de leurs représentants, les besoins et les intérêts du commerce ou de l'industrie qu'ils exercent. Dès lors, sauf quelques réserves que nous indiquerons plus loin, les premières divisions du catalogue devaient être consacrées :

« 1° A l'enseignement, en comprenant sous cette rubrique à la

Revues d'ensemble et bibliographies.

fois les connaissances soit générales, soit techniques, indispensables au producteur, et l'organisation de l'instruction publique ou privée, et plus spécialement de celle destinée aux commerçants ;

« 2° A la représentation commerciale et industrielle, et notamment aux chambres de commerce.

« L'échange suppose, en second lieu, un milieu dans lequel sont produites les choses qui forment l'objet de l'échange et dans lequel vivent les producteurs et les commerçants, milieu physique et milieu social. Les deux chapitres suivants du catalogue sont donc consacrés à la géographie et à la sociologie.

« L'échange obéit à des règles; les unes qu'avec les économistes de l'école classique nous sommes autorisés à appeler naturelles, les autres positives. Et c'est ainsi que l'économie politique et le droit, avec toutes leurs subdivisions, prennent place à la suite de la géographie et de la sociologie.

« Sous le titre *Instruments et lieux de l'échange* ont été groupés ensuite les ouvrages concernant l'organisation commerciale, les bourses, halles et marchés, les expositions, la monnaie, le change et le crédit, les poids et mesures, enfin les transports et voies et moyens de communications. Le lien logique avec les divisions précédentes est ici trop apparent pour qu'il ait besoin d'être expliqué.

« La production et l'échange toutefois ne s'accomplissent pas librement. En dehors des entraves d'ordre économique ou juridique déjà comprises sous les titres antérieurs, d'autres, non moins importantes, résultent des charges fiscales que l'État fait peser, au profit de la communauté, sur le commerce et l'industrie. Aussi, un nouveau titre est consacré aux finances publiques, spécialement aux impôts et aux douanes.

« Ayant ainsi groupé tous les ouvrages, qui montrent comment les divers facteurs d'ordre physique, social, économique, juridique ou financier agissent sur la production, on a classé à leur suite, sous le titre général de *Production*, ceux qui à titre principal envisagent le produit en lui-même, ainsi que la technique soit de sa production, soit de sa vente : conditions de culture ou d'exploitation, procédés de fabrication ou de conservation du produit ; statistique de sa production ; statistique et conditions de son commerce, état de son marché, débouchés qui lui sont ouverts, etc.

« La production aboutit à la création de richesses qui seront réparties entre ceux qui y prennent part : capitalistes, entrepreneurs, salariés. Ici sont donc groupés les ouvrages qui traitent de

Revues d'ensemble et bibliographies.

la répartition des richesses créées pour la production et l'échange, ceux notamment qui ont pour objet l'étude de la distribution des revenus, de l'épargne, de la protection fournie contre certains risques matériels par l'assurance ; de l'action qu'exercent les pouvoirs publics, en particulier par l'assistance aux indigents, pour remédier aux conséquences fâcheuses qu'entraîne le jeu des lois économiques, et enfin l'influence exercée par ces mêmes lois sur le mouvement de la population » (pp. XIV-XV).

* * *

Bibliographie internationale des missions.

The international Review of Missions qui paraît, depuis 1912, chez H. Frowde, à Londres, publie dans chaque fascicule une bibliographie internationale des missions, qui comprend les rubriques suivantes :

I. History. — II. Missionary Biography. — III. The Home Base. — IV. The Mission Fields. — V. Works of Reference.— VI. Theory and Principles of Missions. — VII. The training and Qualifications of Missionaries. — VIII. Missionary methods. — IX. The Church in the Mission Field.— X. Comity. Coöperation and unity.— XI. Christianity and the non-christian Religions. — XII. Social and political Relations of Missions.— XIII. Hortatory and practical.— XIV. New Missionary Magazines. — XV. Missionary Education Publications.

* * *

Les langues de Bornéo.

Le *Sarawak Museum Journal*, de novembre 1913, publie une bibliographie des langues parlées par les indigènes de l'île de Bornéo. Cette bibliographie, qui a été rédigée par S. H. Ray, comprend deux cent soixante-seize indications, accompagnées de notes critiques et explicatives.

* * *

Ouvrages relatifs au choix d'une vocation.

Une biblographie d'ouvrages relatifs au choix d'une vocation a été dressée et publiée en 1913 par la Bibliothèque publique de Blooklyn sous le titre de : *Choosing an Occupation* (63 pages). Cette compilation débute par un répertoire des bibliographies relatives à la matière (pp. 5-7), puis donne la liste des ouvrages répertoriés sous les rubriques suivantes : I. Le choix d'une profession (avec une bibliographie détaillée de différentes professions). — II. Comment guider dans le choix d'une profession. — III. L'enseignement professionnel.

* * *

Revues d'ensemble et bibliographies.

Le logement et l'aménagement des villes.

Le fascicule de janvier 1914 des *Annals of the American Academy of political and social science* est consacré aux différents problèmes du logement et de l'aménagement des villes (*Housing and Town Planning*).

* * *

Diverses revues d'ensemble dans « Die Geisteswissenschaften ».

Le n° 22 de la revue *Die Geisteswissenschaften* (26 février 1914) renferme plusieurs revues d'ensemble et notamment :

M. Horten : « Fortschritte der Studien in der islamischen Philosophie. »

C. M. Kaufmann : « Eine neue Aera der christlich-archäologischen Forschung. »

Le n° 23, du 5 mars publie d'autres revues du même genre :

H. Witte : « Entwicklungsgang der historischen Nationalitätensforschung des deutschen Sprachgebiets. »

R. Michels : « Ueber den gegenwärtigen Stand der Soziologie in Italien. »

* * *

Stérilisation des criminels et des aliénés.

La revue *Special Libraries*, de février 1914, renferme (pp. 23-32) une bibliographie de la stérilisation des criminels et des aliénés « List of References on sterilization of Criminals and Defectives » dressée sous la direction de H. H. B. Meyer, de la bibliothèque du Congrès, à Washington. Une rubrique spéciale est consacrée à la législation en vigueur.

* * *

L'administration de la justice aux États-Unis.

Le n° 141 des *Annals of the American Academy of political and social science* (mars 1914) est consacré à la réforme de l'administration de la justice civile et pénale aux États-Unis.

* * *

État actuel de la psychologie religieuse.

Sous le titre de « Revue et bibliographie générales de psychologie religieuse », G. Berguer a écrit dans les *Archives de psychologie*, de février 1914, une esquisse générale des idées représentées par les travaux parus en ces dernières années dans le domaine de la psychologie religieuse. Il traite successivement de psychologie religieuse normale, de la psychologie religieuse anormale, puis des théories sur l'origine et la nature des phénomènes religieux. Cette importante étude est suivie d'une bibliographie très étendue qui occupe les pages 52 à 91.

* * *

Le *Journal of religious psychology*, de janvier 1914, renferme deux bibliographies importantes. L'une fait suite à l'article de Gilbertson « Some ethical phases of Eskimo culture » et l'autre à l'article de van Waters « The adolescent girls among primitive peoples ».

Revues d'ensemble et bibliographies.
—
« Journal of religious psychology ».

* * *

Archiv für Religionswissenschaft (vol. XVII, 1914, n° 1) renferme une revue d'ensemble de Wiedemann sur la religion égyptienne (1910-1913), de Lehmann sur la religion iranienne (1900-1910), de Haas sur la religion japonaise (1909-1913) et de Weiss sur la littérature récente relative au Nouveau Testament.

La religion égyptienne, iranienne, etc.

Voyages et explorations.

Voyages et explorations.
—
Voyage dans la Sibérie du N.-O.

Jden Zeller a quitté Saint-Pétersbourg au commencement du mois de décembre dernier, en vue d'entreprendre un second voyage dans les régions nord-ouest de la Sibérie déjà explorées par lui antérieurement. L'expédition, dont le but principal est de faire des recherches ethnographiques et de réunir des collections pour les musées de Hambourg et de Leipzig, aura une durée approximative de trois ans. Le matériel a été expédié par chemin de fer de l'Allemagne à Irkoutsk ; de là il sera transporté par traîneaux à chevaux à Iakoutsk, base de l'expédition. De Iakoutsk, Zeller se dirigera en mars vers le champ principal de ses recherches : la Kolyma, où il compte séjourner pendant deux à trois mois d'été et deux mois d'hiver. Après avoir passé dans le pays des Tchouktchis et des Koriaks, Zeller se dirigera vers le fleuve Iana, pour se rendre de là aux îles de la Nouvelle-Sibérie, où il effectuera une mission spéciale dont l'a chargé le gouvernement russe. L'expédition reviendra ensuite à l'embouchure de la Iana, d'où elle continuera sa route vers Bouloun, sur la Léna inférieure ; elle y attendra l'hiver 1915, pour passer dans la presqu'île Taïmyr, une région encore inconnue, habitée par les Dolgans et les Ostiaks. L'explorateur a l'intention d'y séjourner jusqu'au commencement de l'été de l'année 1916. Il commencera alors son voyage de retour (*Geographische Zeitschrift*, 1914, n° 2, pp. 111-112).

Sociétés et institutions.

Sociétés et institutions.
—
Le laboratoire de nutrition de l'Institut Carnegie.

Mlle T. Robert a écrit pour le *Bulletin de la Société scientifique d'hygiène alimentaire* (1914, n° 3) une notice sur « Le nouveau laboratoire de nutrition de l'Institut Carnegie » (laboratoire de calorimétrie, chambre respiratoire, etc.).

* * *

L'Institut allemand de psychologie appliquée.

La revue *Die Geisteswissenschaften*, du 19 février 1914, renferme une notice sur l'Institut allemand de psychologie appliquée (« Institut für angewandte Psychologie und psychologische Sammelforschung »), fondé en 1906 par la Société de psychologie appliquée et administré depuis sa fondation par Lipmann et Stern.

* * *

L'Institut psychologique de Wurzbourg.

Les *Fortschritte der Psychologie und ihrer Anwendungen*, de K. Marbe, renferment (t. II, n° 5, 1914, p. 302) une notice de Marbe sur l'Institut psychologique de l'Université de Wurzbourg fondé en 1896, par Külpe et dirigé par ce dernier jusqu'en 1909. Cet institut, qui a eu des débuts très modestes, figure maintenant au nombre des établissements du même genre les mieux outillés et les mieux aménagés. Marbe donne la liste de tous les travaux qui y ont été effectués sous la direction de Külpe et sous la sienne. L'institut est d'ailleurs chargé de travaux qui ne sont pas purement scientifiques, par exemple, des expertises légales, de l'examen de l'intelligence des écoliers de la ville, etc.

* * *

L'Institut Buls-Tempels de pédagogie à Bruxelles.

Il a été créé à Bruxelles, en 1913, une institution appelée l'Institut Buls-Tempels qui a pour but : *a*) de réunir la documentation scientifique utile à l'avancement de la pédagogie; *b*) d'organiser des recherches expérimentales ayant pour objet la connaissance et l'éducation de l'enfant; *c*) d'organiser des cours ayant pour but le perfectionnement pédagogique du personnel enseignant.

Les cours comportent deux années d'études; ils n'ont pas pour objet l'acquisition d'une série de connaissances, et ne revêtiront pas la forme traditionnelle de conférences. Il sera fait appel au travail personnel des élèves; ceux-ci formeront, sous la direction des

Sociétés et institutions.

professeurs, un séminaire pédagogique. Ils seront exercés pratiquement aux méthodes scientiques, appliquées à la connaissance de l'enfant et à l'éducation. Ces cours ont pour but principal de préparer des collaborateurs capables de s'associer aux recherches documentaires et expérimentales de l'institut et de participer activement aux travaux de celui-ci, en vue de l'avancement des sciences pédagogiques.

Le programme comprend : les bases physiologiques, psychologiques, sociologiques de la pédagogie ; la méthodologie, l'histoire de la pédagogie; la législation et l'organisation scolaires comparées.

Une troisième année sera consacrée à la préparation libre d'une thèse, à présenter devant un jury désigné par le conseil général de l'institut. La présentation de la thèse est subordonnée à la fréquentation régulière des cours ; les notes des professeurs concernant le travail personnel pendant les deux années d'études seront communiquées au jury.

Un diplôme pourra être délivré à ceux qui ont suivi avec succès l'épreuve de la présentation et de la discussion de la thèse, et dont le travail personnel aura révélé des aptitudes et une maturité satisfaisantes.

Le programme de la première année comprend les matières suivantes :

Dr P. Héger : « Embryologie. — Hérédité. »

Dr V. Pechere : « Physiologie de l'enfant. »

Dr Ley : « Psychologie générale. Anatomo-psychologie du système nerveux. »

Dr Henrotin : « Puériculture. »

Dr Ensch : « Hygiène scolaire. »

Dr De Croly : « Psychogenèse. »

* * *

Archives pour l'étude de l'enfance.

L'association allemande intitulée « Akademisches Comité für Schulreform » a décidé de constituer des archives pour l'étude de la psychologie de l'enfance et de l'adolescence, sur lesquelles S. Bernfeld donne quelques détails dans un article de la *Zeitschrift für angewandte Psychologie* intitulé : « Ein Archiv für ugendkultur » (vol. 8, nos 3-4, p. 373). Le comité précité est une réunion d'étudiants des principales universités allemandes constituée en vue d'étudier certaines questions telle que la coéducation, la vie

Sociétés et institutions.

sexuelle des adolescents, la productivité des jeunes gens, etc. Ce comité a actuellement son siège chez l'auteur, S. Bernfeld, Stoss im Himmel 3, I, 9, à Vienne (Autriche).

* * *

Le Musée de folklore flamand, à Anvers.

Une notice relative au Musée de folklore d'Anvers a paru dans la revue *Volkskunde* (nº jubilaire 1-4 de l'année 1904) sous la signature de V. de Meyere. Ce musée a été inauguré en 1907. Il est consacré notamment au folklore flamand et comprend les grandes divisions suivantes : 1. La maison. — 2. Vie domestique. — 3. Professions et outils. — 4. Vie sociale. — 5. Administration et droit. — 6. Religion. — 7. Superstitions. — 8. Sciences. — 9. Lettres. — 10. Musique. — 11. Théâtre. — 12. Beaux-Arts.

* * *

Un Musée de la vie wallonne.

Le *Bulletin du dictionnaire général de la langue wallonne* annonce (8e année, 1913, pp. 6-20) la création d'un Musée de la vie wallonne, qui sera un musée de folklore dans le sens le plus étendu du mot, englobant aussi l'ethnographie et l'art populaire : vieux outils, vieux jouets, ustensiles de ménage, détails de construction, produits des industries locales, bijoux, objets relatifs aux croyances et superstitions populaires, etc. Une bibliothèque groupera les écrits qui concernent la vie wallonne d'autrefois et d'aujourd'hui. Le secrétaire du Musée est J.-M. Remouchamps (280, boulevard d'Avroy, à Liége).

Périodiques nouveaux.

Périodiques nouveaux. — « Journal of experimental Psychology ».

The psychological Bulletin du 15 février 1914 annonce la publication prochaine d'un nouveau périodique intitulé : *Journal of experimental Psychology*, qui sera dirigé par le Prof. Watson.

* * *

« Archiv für Religionspsychologie ».

La *Zeitschrift für Religionspsychologie* qui a cessé de paraître en 1913 a été remplacée par un nouvel organe intitulé *Archiv für Religionspsychologie*, publié par K. Koffka, professeur à l'Université de Giessen et le pasteur W. Stählin, à Eglaffstein (Franconie).

Périodiques nouveaux.

La nouvelle revue paraît sans périodicité fixe. Le tome 1er qui comprend 336 pages, a paru en 1914. Il renferme les articles suivants :

Fr. Rittelmeyer : « Die Liebe bei Plato und Paulus. »

S. Behn : « Ueber das religiöse Genie. »

A. Fischer : « Ueber Nachahmung und Nachfolge. »

W. Sthälin : Experimentelle Untersuchungen zur Sprachpsychologie und Religionspsychologie. »

R. Wielandt : « Die Mitarbeit des praktischen Theologen an der Religionspsychologie. »

J. Schlüter : « Religionspsychologische Biographienforschung. Umfrage über Gesangbuchlieder. »

Le prix de l'abonnement est de 12 marks par volume. Editeur : J. C. B. Mohr à Tubingue.

* * *

« Bulletin de l'Institut de croissance ».

Le Dr P. Godin (cf. *Bulletin* n° 29, p. 1436) a entrepris de publier un revue intitulée : *Croissance, auxanologie, eugénique, puéri- et adolesciculture et Bulletin de l'Institut de croissance.*

« L'objet de cette publication mensuelle est de démontrer par des faits que la croissance individuelle, étudiée suivant la méthode scientifique, ouvre une large fenêtre sur l'intimité de la vie de l'enfant, et nous aide d'une façon exceptionnelle à voir clair dans les modifications favorables ou défavorables que subit son organisme au cours de l'âge.

« Le médecin mis soudain en présence d'un adolescent malade, n'est plus astreint à faire des prodiges de perspicacité pour reconnaître à travers les flammes de la fièvre ou le fouillis des symptômes le terrain sur lequel il lui faut manœuvrer. En explorant dans ses examens périodiques les modifications du développement, il acquerra une connaissance merveilleuse de cet organisme, dont la direction, dans les phases périlleuses de la maladie, ne fera pour lui l'objet d'aucune hésitation au grand bénéfice de sa thérapeutique.

« Le mode d'action des influences externes et internes, la réaction propre de chaque organisme aux divers facteurs ressort si bien de l'observation auxanologique (adjectif du mot croissance) que la personnalité de l'enfant ne tarde pas à s'en dégager.

« De là une source riche de renseignements pour la direction de l'hygiène de l'enfant, pour sa direction éducative, qui consistent avant tout dans l'établissement des relations les plus avantageuses

Périodiques nouveaux.
—

entre le monde extérieur et l'individu et qui impliquent par conséquent la connaissance approfondie de cet individu.

« Aussi l'éducateur est-il intéressé tout autant que le médecin à suivre pas à pas la croissance de l'enfant.

« L'un et l'autre trouveront ici les résultats dus à la méthode d'investigation que j'applique depuis vingt ans et que je préconise en raison même de la précision scientifique de ces résultats et de leur valeur pratique.

« *Croissance* sera surtout un recueil de faits. Autant que le permettront les notions acquises et les lois dégagées, ces faits seront interprétés et expliqués. L'objectif pratique ne sera jamais perdu de vue et les applications à l'hygiène, à la médecine, à l'éducation, à la pédagogie, seront soigneusement envisagées. Elle sera le reflet de l'enseignement sur la croissance donné à l'École des sciences de l'éducation de Genève, où il est dit aux élèves qui sont eux-mêmes des maîtres : « Il vous faut, à la fin du cours, être en mesure d'ap-« pliquer à chacun de vos élèves la méthode apprise ; il faut que « les résultats de vos observations fournissent les renseignements « attendus par votre direction éducative » (pp. 1-2).

Croissance paraît tous les mois. Le n° 1 a paru en janvier 1914. Le prix de l'abonnement est de 5 francs pour la France et de 6 francs l'an pour l'étranger. (Adresse : Villa Henri-Victor, Saint-Raphaël (Var).

***

« The journal of Egyptian Archeology ».

L'institution connue sous le titre de « Egypt Exploration Fund » commence la publication d'un périodique intitulé *The journal of Egyptian Archeology* qui paraîtra quatre fois par an. Il s'occupera d'une façon systématique de tout ce qui concerne l'archéologie égyptienne et publiera en même temps des articles techniques et des articles de vulgarisation. Le prix de l'abonnement est de 21 shillings par an.

Le premier fascicule comprend les articles suivants :

E. Naville : « Abydos. »
D. G. Hogarth : « Egyptian Empire in Asia. »
A. H. Sayce : « The date of Stonehenge. »
H. R. Hall : « Egyptian beads in Britain. »
Alan H. Gardiner : « New literary works from Ancient Egypt. »
T. Eric Peet : « The year's work at Abydos. »
W. Leonard S. Loat : « The Ibis Cemetery at Abydos. »
Aylward M. Blackmann : « The archaeological survey. »

Périodiques nouveaux

W. M. Flinders Petrie : « The British school of archaeology in Egypt. »

H. G. Lyons : « The law relating to antiquities in Egypt. »

S. Gaselee : « Bibliography of 1912-1913 : Christian Egypt. »

* * *

« Arbeitsrecht ».

Plusieurs professeurs et spécialistes, tels que E. Bauer, directeur de l'Office international du travail, von Berlepseh, ancien ministre, F. Klein, ancien ministre, P. Lotmar, H. Rosin, ont entrepris de publier une revue de législation ouvrière intitulée : *Arbeitsrecht. Jahrbuch für das gesamte Dienstrecht der Arbeiter, Angestellten und Beamten.* Ce périodique tend à se faire une spécialité de tout ce qui concerne le droit ouvrier : droit réalisé et réformes juridiques. Il paraîtra quatre fascicules par an. Le prix de l'abonnement est de 8 marks, y compris le supplément consacré à la législation particulière aux employés. Éditeur : J. Hess, à Stuttgart.

Réunions et congrès.

Réunions et congrès. — Congrès de la Société internationale de psychologie médicale.

La Société internationale de psychologie médicale et de psychothérapie a tenu un congrès à Vienne les 19 et 20 septembre de cette année, sous la présidence du Prof. Bleuler qui a parlé dans son discours de « La nécessité d'un enseignement de psychologie médicale ». La principale question traitée au cours de ce congrès a été celle « de la répression et de la conversion », qui a été rapportée par le Dr L. Franck. Citons en outre les communications suivantes : « Méthodes psychologiques pour l'examen de la marche de l'excitation nerveuse dans des conditions normales et pathologiques », par le Prof. P. Ranscheburg; « Psychologie infantile et études des névroses», par le Dr Adler, président de la Société de psychologie individuelle, ancien partisan de la théorie psycho-analytique; « Les premiers souvenirs infantiles », par M. P. Schrecker; « Caractère nerveux, disposition à la dypsomanie et éducation », par M. C. Strasser; « Etude sur l'expérience d'association, en ce qui concerne plus spécialement les alcooliques », par M. V. Eppelbaum; « La psychologie du fétichisme, par M. W. Steckel; « Psycho-analyse et éducation », par le Dr Haeberlin; « La psychologie de l'obstination infantile », par le Dr von Hattinberg; « Théorie et symptomatologie

Réunions et congrès.

de la volonté », par le Dr L. Klages; « Des rapports entre la psychologie animale d'un côté, la physiologie et la biologie, de l'autre », par le Dr G. Kafka; « Les synesthésies », par le Dr Winkler; « Le sommeil et ses troubles », par le Dr Franck (*Scientia*, janvier 1914, p. 167).

* * *

VIe Congrès de psychologie expérimentale.

Le VIe Congrès de la Société de psychologie expérimentale s'est tenu à Gottingue du 15 au 18 avril 1914. Les communications suivantes figuraient au programme du Congrès :

C. Stumpf : « Ueber neuere Untersuchungen zur Tonlehre » (Sammelreferat). — C. Heymans : Die experimentelle Feststellung individuell-psychischer Eigenschaften » (in Verbindung mit W. Stern und O. Lipmann) — C. Spearman : « Die Theorie von zwei Faktoren. » — H. Maier : « Philosophie und Psychologie. » — W. Wirth : « Eine experimentelle Kontrolle der astronomischen Mikrometer-Registrierung. » — G. Révész : « Ueber musikalische Begabung. » — E. Jaensch : *a*) « Experimentelle Analyse des synthetischen Vokalversuchs von Helmholtz und anderer Versuche im Anschluss an die vom Vortragenden veröffentlichte Arbeit über die Natur der menschlichen Sprachlaute »; *b*) « Bericht über die von Göppert und Jaensch zur Entscheidung der Frage, wie die Sprachlaute entstehen, an der Leiche angestellten Versuche. » — D. Katz : « Ueber einige Versuche im Anschluss an die Tonwortmethode von Karl Eitz. » — G. Révész : « Neue Versuche über Tonmischung. » — H. Gutzmann : « Ueber die Beziehungen der Gemütsbewegungen und Gefühle zu Störungen der Sprache » (Sammelreferat). — L. Edinger : « Zur Methode der psychologischen Untersuchung an Säugetieren : Beobachtungen am Hund. » — O. Pfungst : « Zuchtversuche mit Wölfen. » — E. Jaensch : « Ueber Grundfragen der Farbenpsychologie » (Ein Beitrag zur Frage nach dem Verhältnis der sog. höheren zu den sog. niederen psychischen Funktionen.) — R. Strohal : « Versuche zum Nachweis des Antagonismus von Netzhauterregungen. » — S. Alrutz : « Wie man die Existenz der Hitzempfindung beweist und demonstriert » (Mit Demonstrationen). — Derselbe : « Zur Dynamik des Nervensystems » (mit Lichtbildern). — V. Benussi : « Kinematohaptische Scheinbewegungen und Auffassungsumformung. » — O. Pfungst : « Ueber die Spürfähigkeit der Polizeihunde » (mit Lichtbildern). — F. Hacker : « Empfindungsstörungen bei lokaler Narkose der Haut. » — P. Menzerath : « Fehler des Alltags » — O. Klemm :

« Ueber die Lokalisation von Schallreizen » (Sammelreferat). — Th. Ziehen : « Ueber den absoluten Eindruck von taktilen Raumstrecken und Schallintensitäten. » — Poppelreuter : « Projektivische Darstellung der Zöllnerschen Spaltbilder » (Demonstration). — Derselbe : « Methode zur Untersuchung des Verständnisses von sinnvoll zusammenhängenden Bildfolgen » (Demonstration). — W. Baade : « Ueber *Darstellende Psychologie.* » — F. Schumann : « Zum Problem der scheinbaren Grösse » (mit Demonstrationen). — W. Baade : « Gibt es isolierte Empfindungen ? » (mit Demonstrationen). — V. Benussi : « Versuche zur Bestimmung der Gestaltzeit ». — E. Rubin : « Visuelle Wahrnehmung von Figuren. » — G. Deuchler : « Die Psychologie der sprachlichen Unterrichtsfächer » (Sammelreferat). — M. von Frey : « Ein einfacher Versuch zum Nachweis des Kraftsinns » (mit Demonstrationen). — A. Aall : « Zur Erforschung der Einprägung und Reproduktion. Auf Grundlage der Analyse eines aussergewöhnlichen Gedächtnisses. » — M. Ponzo ; « Demonstration einer Einrichtung für die Analyse von Erkennungs- und Benennungszeiten. » — A. Gelb : « Versuche auf dem Gebiet der Zeit- und Raumanschauung. » — W. Poppelreuter : « Untersuchungen über *Reaktive.* » — S. Alrutz : « Ein Perseverationsphänomen mit Hypnose behandelt. »

Réunions et congrès.

* * *

Le congrès des américanistes.

Alice C. Fletcher a écrit pour l'*American Anthropologist*, de juillet-septembre 1913 (paru en 1914), un aperçu de l'histoire des congrès des américanistes. Ce congrès est l'œuvre de la *Société américaine de France*, fondée à Paris en 1857 sous l'influence de de Humboldt et de la Société d'ethnographie de Paris, au sein de laquelle une section d'archéologie américaine fut fondée en 1863. Le premier plan concernant la réunion d'un congrès des américanistes fut présenté en 1867 par Matin de Moussy, président de la Société américaine. Délaissée pendant quelque temps à cause de circonstances politiques, l'idée fut reprise en 1873 et les invitations au premier congrès, qui devait se tenir à Nancy en 1875, furent lancées en 1874. Le Congrès de Nancy adopta des statuts où il était dit, entre autres choses, que le congrès se tiendrait désormais tous les deux ans. C'est en vertu de cette règle, qui ne fut pas toujours rigoureusement observée, que se réunirent ensuite les Congrès de Luxembourg (1877), Bruxelles (1879), Madrid (1881), Copenhague (1883), Turin (1886), Berlin (1888), Paris (1890),

Réunions et congrès.

Huelva (1892), Stockholm (1894), Mexico (1895, Paris (1900), New-York (1902, Stuttgart (1904), Quebec (1906), Vienne (1908), Buenos-Ayres et Mexico (1910), Londres (1912).

* * *

Congrès international d'histoire.

Le prochain Congrès international d'histoire aura lieu, en 1918, à Saint-Pétersbourg.

Un comité russe se préoccupe déjà de l'organiser : il est composé de : Baïov, professeur d'histoire militaire à l'Université de Saint-Pétersbourg ; B. Bartold, orientaliste, de l'Académie des sciences de l'Université de Saint Pétersbourg ; N. Gloubokowski, professeur à l'Académie ecclésiastique de Saint-Pétersbourg ; J. Greaves, médiéviste, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg ; M. Diakonow, de l'Académie des sciences, professeur du droit russe ; N. Karéiev, professeur d'histoire moderne ; M. Kovalevski, professeur de droit comparé ; A. Lappo-Danilewski, de l'Académie des sciences, professeur d'histoire de la Russie ; S. Oldenbourg, de l'Académie des sciences, indianiste ; M. Postovtsev, professeur de philologie classique.

Un programme provisoire a été établi, qui témoigne d'un intéressant effort de systématisation.

Section I. — 1° La théorie de l'histoire ; 2° les sciences auxiliaires ; 3° opérations techniques.

Section II. — Anthropologie. Ethnologie. Préhistoire.

Section III. — Histoire ancienne de l'Orient, de la Grèce et de Rome.

Section IV. — Histoire de l'occident de l'Europe et des colonies européennes.

Section V. — Histoire de l'orient de l'Europe et des pays voisins : 1° Byzance et l'Orient chrétien, l'Islam, la Chine et le Japon ; 2° la Russie.

Section VI. — Histoire de l'esprit humain (histoire des religions et des philosophes, des littératures, des sciences, de l'art).

Section VII. — Histoire économique et histoire du droit (*Revue de synthèse historique*, décembre 1913, p. 366).

* * *

Ve Congrès international de philosophie.

Le Ve Congrès international de philosophie se tiendra à Londres, en 1915. Il s'ouvrira le 31 août 1915 à l'Université de Londres.

Les séances générales seront consacrées aux sujets suivants :

1° La nature de la vérité mathématique ;

2° Vie et matière;

3° Le réalisme;

4° La philosophie de l'inconscient;

5° Le pragmatisme.

Réunions et congrès.

Chaque sujet fera d'abord l'objet de quatre ou cinq courtes communications, représentant des points de vue différents. Ces communications seront imprimées et mises entre les mains des membres avant les réunions. Les auteurs des communications se borneront à ouvrir la discussion par de brefs discours où ils analyseront, définiront brièvement leur point de vue ou critiqueront les autres communications.

Chaque section sera organisée par une commission spéciale. Les communications ne devront pas dépasser un maximum de 2,500 mots, vingt minutes étant accordées à chaque lecteur. Un résumé de la communication, 250 mots au maximum, sera imprimé et distribué. La commission sera libre de décider s'il convient d'insérer ensuite la communication dans les comptes rendus du Congrès. Les communications seront groupées et classées pour faciliter la discussion. Des réunions mixtes de sections seront arrangées chaque fois que la chose sera possible.

Les sections proposées sont :

1° Philosophie générale et métaphysique;

2° Logique et théorie de la connaissance;

3° Histoire de la philosophie;

4° Psychologie;

5° Esthétique;

6° Philosophie et morale;

7° Philosophie politique et philosophie de droit;

8° Philosophie de la religion.

Les propositions de collaborer au congrès devront être faites avant le mois d'avril 1915; mais, pour éviter toute déception, il conviendrait de donner avis le plus tôt possible, car on acceptera seulement un nombre limité de communications.

La cotisation est d'une livre sterling (25 francs).

Prière d'adresser toutes les communications au secrétaire honoraire du congrès, M. Wildon Carr, Esq., D. Litt., More's Garden, Chelsea, London, S. W., et les chèques et mandats à M. le Dr F. C. S Schiller, Corpus Christi College, Oxford. (*Revue de métaphysique et de morale*, mars 1914.)

Concours.

Concours.
—
Monographie de l'île de Sumatra.

L'Institut colonial d'Amsterdam met au concours une monographie de l'île de Sumatra (*Land en volk van Sumatra*) où l'élément économique et ethnographique doit tenir la première place. Le concours est ouvert jusqu'au 30 juin 1915. S'adresser à l'Institut colonial, Oosterpark, 75.

Travaux projetés.

Travaux projetés.
—
Une encyclopédie scientifique sur fiches.

On trouve dans la *Revue scientifique*, du 14 février 1914, une note concernant un projet d'encyclopédie scientifique sur fiches qui mérite d'être reproduite intégralement ici :

« A mesure qu'augmente, avec une rapidité de plus en plus grande, le nombre des faits individuels constituant le savoir humain, on est de moins en moins capable de posséder l'ensemble, non pas d'une science, mais d'une classe de connaissances même limitée. On rencontre encore, dans les différentes spécialités, quelques esprits supérieurs et encyclopédiques, qui dominent les grandes lignes au moins de leur science et des sciences voisines, mais le gros des travailleurs, entraîné de plus en plus vers une spécialisation excessive, risque de perdre de vue les grands principes fondamentaux. D'autre part, le cerveau humain ayant une capacité nécessairement limitée, sa puissance de production ne peut que diminuer si on augmente au delà d'une certaine limite la somme des connaissances le plus souvent stériles qu'on lui fait absorber.

« Comment remédier à cet état de choses? Comment délivrer l'humanité du fardeau de plus en plus lourd de ses propres productions intellectuelles, qui menacent d'émousser les facultés mêmes qui leur ont donné naissance et de s'opposer à tout progrès ultérieur? Si près de la moitié de l'existence humaine sert à nous préparer à la vie, nous risquons de devenir de simples et improductifs dépôts de connaissances.

« Puisqu'on ne saurait détruire l'ensemble des connaissances de plus en plus considérables qui menacent d'étouffer l'essor de notre vie intellectuelle, il ne reste qu'à les classer et à les enregistrer de

façon à pouvoir s'en servir en cas de nécessité, sans charger notre mémoire d'un fardeau inutile. Or, les publications encyclopédiques ont été jusqu'à ce jour forcément incomplètes et ne sauraient résumer l'ensemble de nos connaissances, à un moment donné, même dans le domaine limité; elles sont d'ailleurs trop volumineuses pour être d'un emploi commode et leur préparation est si laborieuse qu'au moment de paraître, elles ne représentent déjà plus l'état actuel de nos connaissances. **Travaux projetés.**

« Dans une récente publication (*Der Zeitgeist*, n° 31, 1913), M. Goldstein indique le moyen de classer les connaissances humaines sous une forme pratique, permettant d'éviter tout effort de mémoire superflu. L'éducation scientifique consisterait, moins à inculquer des faits qu'à faire comprendre les grandes lignes, les tendances d'une science ou d'une doctrine, mais il faudrait s'exercer au mode d'emploi du classement encyclopédique: ainsi il s'agirait moins de savoir que de comprendre et savoir faire.

« Les défauts inhérents aux encyclopédies jusqu'ici établies sont évidemment liés à leur caractère livresque. Le contenu d'un livre est nécessairement immobile et se trouve ainsi en contradiction avec la vie, qui est en perpétuelle transformation. Le livre convient parfaitement pour enregistrer les systèmes définitivement acquis, ainsi que les productions littéraires ou les doctrines bien établies. Là où il ne s'agit que d'un entrepôt de faits, il faudrait, au contraire, nous émanciper du moule classique du livre, en adoptant le système du catalogue à fiches, en usage, depuis longtemps, dans les bureaux et les bibliothèques. Il est vrai qu'on devrait adapter les méthodes de l'imprimerie à ce système, mais ceci ne saurait constituer une difficulté insurmontable.

« Le système des fiches une fois adopté en principe, il s'agirait de créer un centre bibliographique tenu au courant de toute variation de l'ensemble des faits, par des collaborateurs permanents choisis dans le monde scientifique, et offrant toute garantie de compétence. Cet institut central se chargerait de la mise au point des documents reçus, de la rédaction des suppléments, rectifications, etc.; le tout serait publié périodiquement sous forme de fiches. Il faudrait organiser à l'usage des abonnés, une publication fournissant (par exemple, tous les mois) les rectifications et les suppléments destinés à se substituer aux documents anciens.

« Cette encyclopédie d'un nouveau genre présenterait, entre autres avantages, celui de se renouveler complètement après un temps donné et de ne pouvoir jamais vieillir. Incidemment, elle

Travaux projetés.

offrirait un emploi rémunérateur et une tàche méritoire à de nombreux savants qui, à l'heure actuelle, mènent une existence assez précaire. Une revue rapide des fiches-suppléments et des fiches rectificatrices tiendrait les savants au courant du progrès scientifique plus promptement et plus complètement que la lecture des périodiques, auxquels incomberait surtout la tàche d'apprécier les résultats acquis et de servir de tribune aux échanges d'opinions.

« L'encyclopédie à fiches servirait, d'une part, comme ouvrage de référence, permettant à celui qui le consulte de se renseigner, avec tous les détails voulus, sur les faits, notions et mots appartenant à une doctrine donnée, plus facilement et plus rapidement que par les procédés ordinaires. D'autre part, elle donnerait, de chaque science, de son ensemble et de ses parties, un aperçu systématique, en sorte qu'il ne serait pas nécessaire de connaître à l'avance les faits principaux servant de base à la classification.

« L'encyclopédie devant enfin se prêter à de multiples subdivisions, seules les grandes bibliothèques et les institutions gouvernementales devraient posséder l'ouvrage tout entier et recevoir tous les suppléments périodiques, tandis que les particuliers pourraient ne s'abonner qu'aux sections se rapportant à leur spécialité » (pp. 213-214).

***

« Das Weltbild der Gegenwart ».

K. Lamprecht et H. von Helmolt ont entrepris de publier une nouvelle série d'ouvrages destinés à exposer les acquisitions et les tendances scientifiques de notre époque. Cette série se composera de vingt volumes, qui paraîtront à un ou deux mois d'intervalle. Elle porte le titre global de : *Das Weltbild der Gegenwart*, et est publiée à Stuttgart par la « Deutsche-Verlagsanstalt ».

Ces vingt volumes, qui seront mis en vente au prix de 6 marks le volume, portent les titres suivants :

1. Meisel : « Wandlungen des Weltbildes und des Wissens von der Erde. » — 2. *** « Die moderne Weltpolitik. » — 3. Bonn : « Gestaltung der Weltwirtschaft. » — 4. Kohler : « Recht und Persönlichkeit in der Kultur der Gegenwart. » — 5. Bäumer : « Die Frau in Volkswirtschaft und Staatsleben der Gegenwart. » — 6. von Massow : « Die deutsche innere Politik unter Kaiser Wilhelm II. » — 7. Meyer : « Die physikalischen und chemischen Probleme der Gegenwart. » — 8. Schmedes : « Das Maschinenwesen. » — 9./10. Blum : « Verkehr, Bauingenieurwesen und die Technik im allgemeinen. » — 11. Kammerer : « Allgemeine Biologie. » — 12. Schleich : « Der Kampf um

die Gesundheit. » — 13 MESSER : « Psychologie. » — 14. GOLDFRIEDRICH : « Geschichtswissenschaft und Wissenschaftsgeschichte in der jüngsten Vergangenheit mit besonderer Rücksicht auf Deutschland. » — 15. HAUSENSTEIN : « Die bildende Kunst der Gegenwart (Malerei, Bildhauerei und Graphik). » — 16 BEHRENDT : « Kunstgewerbe und Architektur. » — 17. MEYER : « Die Weltliteratur im zwanzigsten Jahrhundert. » — 18. LOUIS : « Die Tonkunst unserer Zeit. » — 19. SCHWARZ : « Die Hauptströmungen der religionsphilosophischen, ethischen und pädagogischen Theorien während der letzten Jahrzehnte. » — 20. JOËL : « Wandlungen der Weltanschauung. » **Travaux projetés.**

Enseignement.

Enseignement — Cours de psychologie et de psychiatrie pour juristes.

La *Zeitschrift für angewandte Psychologie* (vol. 8, nos 3-4) publie sous le titre : « Ein neuer Weg zur Fortbildung der Juristen » un article relatif aux cours de psychologie et de psychiatrie appliqués aux choses du droit, qui vont se donner à l'École supérieure d'administration communale et sociale de Cologne.

Ces cours sont les suivants :

Einführung. — Grundbegriffe der Normalpsychologie (mit Demonstrationen) Prof. Dr. Friedrich — Grundbegriffe de Psychopathologie (verbunden mit Besichtigung der psychiatrischen Klinik Lindenburg) Prof. Dr. Aschaffenburg. — *Die Psychologie der Strafverfolgung.* — Die Psychologie der staatlichen Reaktion gegen begangene Verbrechen im allgemeinen. Prof. Dr. Aschaffenburg. — Die Psychologie der Behördentätigkeit (der Richter, Staatsanwälte nebst Hilfsorganen) Prof. Dr. Friedrich. — Psychologie der Zeugenaussagen (mit Experimenten) Prof. Dr. Friedrich. — Die Beweiskraft der Kinderaussagen. Kreisschulinspektor Dr. jur. et phil. Scheer. — Die psychologischen Anomalien und ihre Rechtsfolgen. Prof. Dr. Aschaffenburg. — *Die Ursachen und Formen des Verbrechens.* — Die sozialen Ursachen des Verbrechens. Prof. Dr. Aschaffenburg. — Die individuellen Ursachen des Verbrechens. Prof. Dr. Friedrich. — Die Roheitsdelikte. Prof. Dr. Friedrich. — Die Sittlichkeitsdelikte. Prof. Dr. Aschaffenburg. — Die Lehre Lombrosos und die Bewertung der morphologischen Abnormitäten bei der psychiatrischen Begutachtung (mit Demonstrationen) Geheim-

Enseignement. rat o. Universitätsprofessor Dr. Phil. et med. Sommer, Direktor der phychiatrischen Klinik in Giessen. — Mord und Totschlag. Prof. Dr. Friedrich. — Die kleine Kriminalität (verbunden mit Besichtigung der Provinzial-Arbeitsanstalt in Brauweiler). Prof. Dr. Friedrich (pp. 372-373).

* * *

Enseignement de l'anthropologie dans les universités.

Lors de la dernière réunion de l'Association britannique pour l'avancement des sciences (Birmingham), sir R. Temple engagea une discussion sur l'enseignement de l'anthropologie dans les universités. *Man* d'avril 1914 donne le compte rendu de cette discussion, à laquelle ont pris part des personnalités telles que sir Ch. J. Lyall, A. Keith, sir C. H. Read, Frazer, etc.

* * *

Cours de l'École libre de commune culture.

L' « École libre de commune culture » créée à Paris par l' « Union pour la vérité » et établie provisoirement rue Thénard, 3, à Paris, a arrêté le programme suivant pour l'année 1914 :

Première série d'exercices.— *Exploration de la Société vivante :* Consultations d'hommes de pratique, interprétées, réfléchies et coordonnées par les élèves, sous la direction de leurs conducteurs d'études.

Première année : La vie matérielle. Le travail producteur. Premier quartier ; point de vue géographique ; les faits sont groupés par rapport à un même lieu. La ville tributaire de la campagne : 1. Position du problème de l'alimentation de la grande ville. 2. L'abondance artificielle à Paris. Les halles. 3. L'abondance artificielle à Paris. Les abattoirs de la Villette. 4. Comment Paris s'affranchit, pour les aliments périssables, des inconvénients de la distance et du temps. 5. Etude spéciale d'une denrée périssable : le lait. 6. Comment Paris échappe au rythme des saisons. 7. Le problème de l'eau à boire. 8. Le problème des eaux usées. 9. Paris peut-il avoir faim ? — Deuxième quartier : point de vue de la production ; les faits sont sériés historiquement par rapport à un même produit. La lingerie fine ; le linge ; le lin : 1. Usage de la lingerie fine. Comparaison des époques. 2. Vente de la lingerie fine. 3. Confection. Travail à domicile. L'ouvrière de l'aiguille à Paris. 4. A Cambrai : *a*) blanchiment. 5. A Cambrai : *b*) tissage. 6. Aux environs de Lille. Filature. 7. A Courtrai. Teillage. 8. En descendant la vallée de la Lys. Rouissage. 9 En arrivant à Gand. Culture du lin.— Troisième quartier : Points de vue sociologique et psychologique ;

les faits sont sériés selon le degré et la nature de l'effort. L'homme au travail; travail musculaire et travail mental; rapport de l'un à l'autre dans l'industrie moderne : 1. A Lens. Le travail complexe. 2. A Lens et à Douai. Travail musculaire; travail de l'esprit. Travail et loisir. 3. A Valenciennes. L'homme suppléé par la machine. 4. Le corps humain modelé par l'effort. 5. Simplification du travail par la complication de l'outil. 6. Dépense de force et gouvernement de force. Le travail multiplié. 7. Transformation de la vie sociale par la transformation du travail. 8. Les formes primitives du travail qui ont survécu. 9. Récapitulation. La série historique. **Enseignement.**

Deuxième série d'exercices. — *Recherches des sources :* Textes originaux, groupés suivant la généalogie des idées; proposés aux élèves chaque semaine, et pris, la semaine suivante, pour matériaux d'une reconstruction historique.

Première année : Origine et fondement de nos idées sur le travail; de nos idées sur la fraternité. Premier quartier : Sur le travail; sentiments et croyances : 1. Le travail peine. Introduction. Le mot. 2. Travail peine. Travail agricole (labeur, labour). 3. Travail agricole et travail urbain comparés; sur-travail. 4. Travail réglé; repos réglé. 5. Travail servile au sens religieux; au sens juridique. 6. Condamnation au travail. 7. Travail sanctifiant. 8. Travail lutte et conquête. 9. Loyauté dans le travail. Honneur ouvrier. — Deuxième quartier : Sur le travail (*suite*) : 1. Notions de mécanique; mesure du travail 2. Notions et théories de mécanique, chimie, biologie; transformation du travail. 3. Notions et théories d'économie, de droit; travail et capital. 4. A Cambrai. Joie de l'activité. Travail, jeu. 5. A Cambrai. Joie de l'achèvement. Travail libération. 6. Aux environs de Lille. Joie de l'invention. Travail création. 7. A Courtrai. Joie du concert. Travail association. 8. Vallée de la Lys. Travail du corps et travail de l'esprit. 9 A Gand, au *Vooruit*. La « classe » des travailleurs.—Troisième quartier : le sentiment de la fraternité : 1. A Lens. Fraternité ouvrière. 2. A Lens, puis à Douai. Le lien professionnel. 3. A Valenciennes. 4. Fraternité d'armes. 5. Fraternité chrétienne. 6. Fraternité humanitaire. 7. Lutte de la Fraternité large contre la fraternité étroite. 8. Fraternité étroite, élective. 9. Le prototype : fraternité consanguine. Synthèse poétique et musicale de la fraternité.

Le programme détaillé de ces journées a été publié dans la *Correspondance* (21, rue Visconti, Paris), du 15 décembre 1913.

Enseignement. L'« Union pour la vérité » est une société mutuelle d'éducation philosophique et civique qui a pour but de maintenir chez ses membres la perpétuelle liberté d'esprit qu'exige la recherche de la vérité et la lutte pour le droit, d'entretenir dans le public l'amour de la vérité et du droit, etc. Cette union se propose d'atteindre son objet par des réunions de membres, une *Correspondance* régulière, imprimée, échangée entre les membres de l'Association par l'intermédiaire d'un directeur annuel, des conférences, des publications non périodiques, etc.

Personalia.

Personalia. — S. Konow. Il a été créé à l'Institut colonial de Hambourg une chaire pour l'histoire et la civilisation de l'Inde qui a été confiée au Dr S. Konow, professeur à l'Université de Christiania (*Deutsche Literatur-Zeitung*, 1914, n° 15, col. 919).

O. Klemm. Le Dr O. Klemm, professeur à Leipzig, a été nommé professeur de psychologie à l'Université de l'Alberta (Edmonton, Canada).

J. Rodenberg. Le Dr J. Rodenberg, qui a dirigé pendant quarante ans la *Deutsche Rundschau*, abandonne ses fonctions à partir du 1er octobre prochain. Il sera remplacé par le Dr B. Hake (*Deutsche Literatur-Zeitung*, 1914, n° 16, col. 979).

Chronique de l'Institut

■ ■ ■

● ●

Réunions des groupes d'études.

Groupes d'études sociologiques et historiques.

Réunion du 27 février.

M. Smets rend compte d'un article de Shotwell qui traite de l'interprétation de l'histoire. L'auteur donne d'abord un rapide aperçu des différents modes d'interprétation qui ont successivement été en vogue : l'interprétation mythologique, théologique, philosophique, idéologique, matérialiste, économique. Il montre qu'il y a deux questions qui intéressent essentiellement l'historien : Qu'est-ce qui est arrivé? Pourquoi? Fournir une explication d'un fait historique, ce doit être tout bonnement le faire connaître avec plus de détails. Il rejette toute interprétation qui reste extérieure aux faits à expliquer. La tâche de l'historien, — et M. Smets se rallie entièrement à cette façon de voir de l'auteur, — sera de substituer à des faits constatés qui paraissent plus ou moins extérieurs les uns aux autres, des faits plus nombreux en lesquels ils pourront se décomposer et entre lesquels un lien pourra apparaître.

Groupes d'études sociologiques et historiques.

Il faudra, par exemple, entre le régime de moyenne ou de petite propriété qui marque le début du moyen âge et le régime de grande propriété qui est celui des xe et xie siècles, trouver des stades intermédiaires; il s'agira de rechercher de quelle façon la petite ou la moyenne propriété se sont arrondies, quels mobiles ont déterminé les propriétaires des petits domaines à les céder et l'autorité publique à favoriser et à organiser la grande propriété. Une telle méthode finit par mettre au jour une série de déterminations individuelles dont les mobiles nous apparaissent. A ce moment, le rôle de l'interprétation proprement dite réapparaît; elle n'est pas autre chose que le choix des mobiles par lesquels on explique ces déterminations individuelles. M. Smets fait remarquer qu'elle est étrangère aux sources; elle n'est pas donnée par elles; elle est puisée dans notre expérience personnelle. Celle-ci forme précisément un ensemble de connaissances qui, ordonnées, constitueraient la sociologie. Toute construction historique implique une sociologie,

Groupes d'études sociologiques et historiques.

qui peut être plus ou moins rudimentaire, incomplète ou même fausse. En résumé, la question de l'interprétation de l'histoire n'est pas une question proprement historique, mais une question essentiellement sociologique.

M. Smets signale à ce propos un travail à faire dont l'intérêt serait grand. Il s'agirait de prendre un ouvrage historique quelconque et de déterminer avec précision les affirmations de nature sociologique que l'œuvre constructive de l'historien implique. Ce travail, auquel M. Smets fait allusion, il le trouve réalisé dans un livre récent de Piper intitulé : *Bedenken zur Vorgeschichtsforschungen.* L'auteur a isolé les hypothèses sur lesquelles sont édifiées les études ayant trait à la préhistoire. Ce domaine est particulièrement favorable pour cette recherche; donc les résultats y sont obtenus par des déductions faites à partir des constatations matérielles des archéologues

Or, voici quelques-unes des hypothèses isolées par Piper :

1° Il y a pour chaque catégorie d'objets, une série évolutive spéciale ;

2° Une forme succède à une autre après cent-cinquante à deux cents ans ;

3° La forme nouvelle est toujours très analogue à la précédente;

4° Le plus simple précède le plus complexe ;

5° Les semblables sont contemporains ;

6° Les semblables dérivent les uns des autres.

Il va sans dire que nos connaissances relatives aux périodes historiques et contemporaines infirment ces hypothèses; M. Smets en donne plusieurs exemples. L'erreur dont est le plus souvent entachée l'hypothèse directrice provient selon lui de ce qu'elle n'est pas explicitement formulée par l'historien qui ne la confronte pas avec la réalité contemporaine.

MM. Houzé et Waxweiler confirment, l'un pour la préhistoire, l'autre pour l'ethnographie, la généralité des sources d'erreur signalées par M. Smets; on suppose presque toujours que ce qui est le plus simple est antérieur ; dans la majorité des cas, c'est probablement l'inverse qui est vrai. La plupart des historiens et des ethnographes, remarque M. Waxweiler, présument que les institutions dérivent nécessairement les unes des autres; il n'en est rien; l'interprétation de l'histoire se résoud finalement dans une série de contingences et d'adaptations devant des encombrements et des difficultés nés des hommes eux-mêmes. Dans ce sens, il est permis

Groupes d'études sociologiques et historiques.

de dire qu'il n'y a pas de progrès, mais plutôt une série de recommencements.

M. Houzé signale que le succès de la théorie de l'évolution en biologie a mis cette notion en vogue dans plusieurs autres sciences ; elle leur a, dans une certaine mesure, fait du tort. M. Willems et Mlle Ivanitzky apportent encore quelques considérations sur les différentes acceptions du mot évolution.

F. V. L.

* * *

Réunion du 13 mars.

M. Lewinski fait une communication sur l'origine de la propriété foncière. Il y rappelle les thèses qu'il y a défendues dans son livre récent : *The origin of property and the formation of the village community* (voir « Chronique » du *Bulletin*, 29, p. 1666). Il signale l'insuffisance des sources documentaires pour l'explication du mécanisme de la vie économique des siècles passés. Il insiste sur la nécessité d'y suppléer par l'étude des populations qui se trouvent aujourd'hui à un stade de civilisation peu développé. Il rappelle l'importance qu'un historien belge, Vanderkindere, attribuait à la méthode comparative.

L'emploi de cette méthode a exercé une grande influence sur la formation des théories relatives à l'origine de la propriété. En se basant sur l'existence de la communauté de village en Russie, à Java et aux Indes, on prétendait que la propriété communautaire était la forme la plus primitive. Aujourd'hui nous pouvons reprendre l'étude de cette question grâce aux nouveaux matériaux que nous ont fournis les enquêtes faites depuis trente ans par le gouvernement russe en Sibérie.

M. Lewinski définit ce qu'il entend par propriété. C'est la possession permanente d'un objet donnant au possesseur le droit d'en disposer (céder, vendre, léguer, donner en gage, etc...).

La possession seule et la délimitation ne sont pas des caractères suffisants pour constituer la propriété.

Les nomades ne connaissent pas la propriété du sol. Pourquoi ? pour les mêmes raisons en vertu desquelles personne ne songe aujourd'hui à s'approprier l'air qu'il respire. Le sol existant chez ces populations en quantités surabondantes, elles ne rencontrent aucune difficulté à remplacer une terre abandonnée par une autre

Groupes d'études sociologiques et historiques.

d'une qualité équivalente. L'effort que nécessiterait un travail d'appropriation est ainsi tout à fait superflu.

L'appropriation ne s'impose qu'au moment où un certain travail est incorporé dans le fonds. Nous voyons ainsi qu'au moment du passage de l'état nomade à l'état agricole, la propriété du sol apparaît.

Comme c'est l'individu qui, en général, exécute le travail, c'est également lui qui devient propriétaire de la terre qui en a été l'objet. Les prairies qui ont été amendées, asséchées ou clôturées, sont partout propriétés individuelles, tandis que les prairies naturelles restent libres, à la disposition de tous.

Le régime est un peu différent pour les terres arables. Celles-ci passent par le stade de l'occupation temporaire. L'agriculteur primitif, après deux ou trois récoltes, cherche une terre vierge, dont le rendement est supérieur à celui d'un champ que plusieurs moissons ont épuisé.

C'est seulement quand les terres vacantes commencent à se faire rares et que la culture devient plus intensive, que le cultivateur approprie le champ d'une façon permanente.

M. Lewinski discute le point de savoir si la propriété individuelle a précédé la communauté de village; il montre qu'il en a été ainsi en Allemagne, en Angleterre, en Russie, aux Indes et à Java.

Abordant la question de la formation de la communauté de village, il signale que, de même que l'appropriation individuelle du sol apparaît au moment où elle coïncide avec l'intérêt de tous, de même elle disparaît dès qu'elle cesse de lui correspondre.

L'augmentation de la population aboutit dans certains cas à une destruction des produits du sol; quand le foin, par exemple, se trouve en quantité insuffisante pour satisfaire aux besoins de tous, des individus s'empressent de le couper avant même qu'il ait atteint une maturité complète; une réglementation surgit alors : on fixe la date à partir de laquelle il est permis de commencer le fauchage. La collectivité peut sentir la nécessité d'empêcher que certains individus s'enrichissent au détriment des autres; elle prescrit par exemple, qu'il sera interdit de faire participer à la fenaison des personnes étrangères à la famille. Une situation analogue existe pour les pâturages où l'on met un trop grand nombre de têtes de bétail, pour les forêts au moment où des coupes excessives commencent à les éclaircir. Tant que le sol est abondant, chacun possède des chances égales de s'enrichir; quand il vient à manquer, la situation change, des pauvres apparaissent à côté des riches; en même temps des théories s'élaborent; les gens dépouillés

Groupes d'études sociologiques et historiques.

de biens disent : la terre est un don de Dieu, à quoi ceux qui ont fait fortune répondent qu'elle est le produit du travail. Cependant, les petits constituent la majorité et il arrive un jour où la propriété privée se transforme en propriété collective. Cette évolution se réalise en trois phases La première correspond au principe suivant lequel, sans travail il ne peut y avoir de propriété: on expulse ceux qui cessent de labourer leurs domaines; un dicton affirme que rien ne peut arrêter la charrue. Un second stade est marqué par le partage : quiconque a manqué à ses devoirs vis-à-vis de la collectivité est dépouillé de ses biens; ceux-ci sont répartis entre ceux qui sont dépourvus. Enfin la troisième étape est franchie là où s'opèrent des divisions périodiques du sol; c'est le régime du mir russe. Quelles que soient ces modalités, la propriété collective est partout issue de la propriété individuelle.

M. Lewinski rattache l'origine du système des Gewanne, des parcelles, à la formation de la communauté de village. Au moment où s'opère la répartition de la terre, le problème se pose, afin de maintenir entre chacun une parfaite égalité, de combiner la distance à laquelle se trouve chaque lot avec la qualité du sol. La maison et le jardin, au centre du village, restent propriété individuelle; le travail qui y est incorporé empêche qu'ils soient compris dans les partages.

L'évolution de la propriété, conclut M. Lewinski, est soumise à des lois; dans les mêmes conditions de milieu, on voit les mêmes formes apparaître. Cette évolution peut être ramenée à quatre éléments; les deux premiers sont constants : l'un est le principe économique en vertu duquel les formes qui apparaissent sont celles qui correspondent le mieux aux intérêts de l'ensemble des individus; le second est le principe de la force numérique: certains membres d'un groupe ont intérêt à maintenir la propriété individuelle, d'autres à l'abolir; la forme qui prévaut dépend de la fraction à laquelle appartient la majorité.

Enfin, il y a deux circonstances auxquelles l'évolution de la propriété doit aussi être ramenée : l'une est d'ordre dynamique : quand la population s'accroît, le groupe, de nomade passe au stade de la propriété privée; si elle augmente davantage, de la propriété privée il passe à la propriété collective. Le dernier facteur est géographique : les formes par lesquelles passe la propriété dépendent des milieux Dans la Russie du Sud, par exemple, le sol est d'une grande fertilité et il n'est pas besoin d'engrais pour le cultiver; il en va différemment dans le nord; aussi tandis que dans le sud, on

ne tient compte, pour la répartition des parcelles, que de la qualité de la terre, dans le nord on se préoccupe en outre de leurs distances respectives. Certaines circonstances géographiques peuvent même empêcher la formation de la propriété collective. Tel est le cas dans les montagnes où la culture étant difficile et la distance jouant un très grand rôle, la nécessité se fait sentir pour chacun d'avoir ses terres réunies dans la proximité de son habitation.

M. Lewinski présente pour terminer quelques considérations critiques relatives à d'autres théories de l'origine de la propriété qui attribuent une influence déterminante à la race et à l'imitation. Ces deux facteurs, suivant M. Lewinski, n'ont point d'importance réelle.

M. Smets confirme une remarque faite par M. Lewinski, à savoir que les sources historiques sont insuffisantes pour permettre de retracer avec précision l'évolution de la propriété. Il est donc légitime de les interpréter en s'inspirant de ce qui se passe sous nos yeux. A cet égard, le travail de M. Lewinski est intéressant, parce qu'il montre que du régime des exploitations isolées (les *Einzelhöfe* des historiens allemands) on peut passer au *Dorfsystem*, dans lequel les habitations forment un village aggloméré, tandis que les diverses parcelles constituant une exploitation unique sont dispersées en divers points du territoire de ce village. Ces deux régimes ont été considérés jusqu'ici comme s'excluant entièrement l'un l'autre.

M. Verriest se montre d'un avis différent quant aux éléments que peuvent apporter les sources historiques: celles-ci démontrent, selon lui, qu'il a existé avant la propriété individuelle une forme collective correspondant à une sorte de droit éminent du groupe d'habitants sur l'ensemble du territoire qu'ils occupent.

M. Dupréel remarque que le problème ne lui paraît pas se poser de la même façon en Sibérie et en Europe, où il se présente, à son sens, d'une manière beaucoup plus compliquée; chez un peuple isolé, l'évolution de la propriété ne sera pas sous l'influence des mêmes facteurs que chez un peuple en contact avec d'autres. On peut affirmer par exemple que certaines formes de régime militaire favorisent l'apparition de la propriété collective. Inversement la circulation universelle de l'argent permettra dans certains cas à la propriété individuelle de se maintenir en dépit d'autres conditions défavorables.

M. Chlepner conteste l'interprétation donnée par M. Lewinski au terme russe « Zaïmka »; ce terme signifie, selon lui, possession et

Groupes d'études sociologiques et historiques.

non pas propriété. Il ajoute que M. Lewinski a négligé de signaler un mode d'appropriation important; c'est celle qui s'opère grâce à l'autorité que les chefs détiennent.

Mlle Ivanitzky n'a pas trouvé, dans la communication, ce que son titre semblait annoncer, à savoir : l'origine de la propriété. Elle critique les œuvres sur lesquelles M. Lewinski s'est essentiellement appuyé; il n'est pas possible de parler de formes primitives de propriété chez les populations de la Sibérie et de l'Asie centrale qui ont été soumises, depuis les époques les plus reculées, à l'influence d'importants foyers de civilisation; les faits sur lesquels M. Lewinski s'appuye correspondent à une situation très particulière qui interdit toute généralisation. Il semble, d'autre part, ne concevoir de culture que celle qui se pratique avec l'aide de bêtes de trait; il est exceptionnel, en réalité, que les primitifs aient recours aux services de celles-ci. La propriété telle que la définit M. Lewinski lui paraît être un phénomène commun à tous les primitifs.

L'appropriation ne résulte pas nécessairement d'un travail incorporé dans le sol; chez les Veddahs notamment, il n'en est pas ainsi; l'appropriation a lieu devant témoins; l'indigène remet une mèche de cheveux en signe de sa volonté. C'est là, où il y a quelque chose à prendre, que l'on établit des limites. A l'opposé de ce que croit M. Lewinski, ce n'est pas là où il y a peu de subsistance que l'on établit des limites; mais au contraire là où elles sont abondantes, où il y a quelque chose à prendre; Mlle Ivanitzky en donne des exemples chez les Australiens. Elle ne croit pas non plus qu'il soit exact de dire que l'état nomade soit antérieur à l'état sédentaire. Pourquoi le primitif chasseur, qui a du gibier à sa disposition tout autour de lui, se déplacerait-il? De même que la moisson pousse chaque année, la faune aussi se renouvelle. L'agriculteur, d'autre part, tel que l'Ababua en Afrique, est au contraire un nomade.

F. V. L.

Groupe d'études historiques.

Réunions des 22 novembre 1913, 26 janvier, 10 février et 23 mars 1914.

Groupe d'études historiques.

Le groupe continue « l'Étude historique du capitalisme » (pour « le capitalisme antique », voir *Bulletin* nº 26, pp. 858 et ss., nº 28, pp. 1339 et ss., pp. 1342 et ss., pp. 1345 et ss.).

A la première réunion, M. Ledoux traite du « capitalisme au moyen âge ».

Les travaux de Bücher et, de Sombart sont d'une importance prépondérante pour la question du capitalisme au moyen âge, et M. Ledoux s'attache, avant de donner son opinion propre, à résumer assez longuement ces travaux. Dès le début, M. Ledoux annonce que ses conclusions seront analogues à celle de Pirenne, défendues récemment encore au congrès historique de Londres.

C'est en recherchant l'origine de la *Nationalökonomie* que Bücher (*die Entstehung der Volkswirtschaft*) a été amené à scruter la situation économique au moyen âge ; son critère, dans la comparaison des époques au point de vue capitaliste, est la distance entre le producteur et le consommateur ; c'était déjà, en somme, le critère adopté par Hildebrandt, qui distinguait les échanges en nature, les échanges en argent et les échanges basés sur le crédit, ces derniers seuls permettant les grandes distances entre les producteurs et les consommateurs et donnant bien au véritable capitalisme. Au premier stade, dans la théorie de Bücher, la distance susdite est nulle ; c'est l'économie fermée, domaniale ; le capital ne joue aucun rôle. Le second stade est représenté par l'économie urbaine, caractérisée surtout par le *Handwerk* (le métier) ; les tendances alors régnantes sont hostiles au vrai capitalisme. C'est lors du troisième stade que se développe l'économie nationale, impliquant la plus grande distance entre le producteur et le consommateur ; le capital est le maître dans l'industrie à domicile et dans l'exploitation par la fabrique ; ce qui distingue celle-ci, ce n'est pas, en principe, le machinisme, mais la décomposition du travail.

En d'autres termes, au premier stade, d'après Bücher, le revenu est égal à la fortune ; au second stade, l'intérêt se transforme en

Groupe d'études historiques.

rente foncière; au troisième stade, le revenu devient un capital industriel. On sait que le livre de Bücher a été traduit par notre compatriote Hansay, sous le titre d'*Études d'histoire et d'économie politique*. Ainsi donc, Bücher n'admet pas le capitalisme pour le moyen âge, époque de l'économie urbaine (second stade).

Les deux volumes de Sombart (*Der moderne Kapitalismus*) ne sont pas moins célèbres que le livre de Bücher. Sombart montre d'abord que le critère choisi par son prédécesseur est faux et il en arrive ainsi à une définition du capitalisme, que M. Ledoux traduit en français, mais qui est tellement obscure et enchevêtrée que les efforts du traducteur le plus habile parviennent difficilement à l'éclaircir. Quoi qu'il en soit, pour Sombart, comme pour Bücher, le moyen âge est une époque anté capitaliste ; l'époque capitaliste est postérieure aux temps médiévaux et elle se divise elle-même en trois stades, le *Frühkapitalismus*, le *Hochkapitalismus* et le *Spätkapitalismus*, celui-ci touchant déjà à la *Frühsozialistische Epoche*; M. Ledoux renonce à donner toutes les distinctions subtiles établies par Sombart.

Le moyen âge est-il réellement, comme le veulent les deux savants économistes allemands, une époque anté-capitaliste?

Les travaux des dernières années semblent aller à l'encontre de cette théorie; surtout le *Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière en Flandre*, publié en 1909 par Espinas et Pirenne, jette sur le problème une lumière toute nouvelle.

Déjà en 1904, Espinas fit connaître, dans la *Vierteljahrschrift für sozial- und wirtschaftsgeschichte*, le testament d'un riche drapier de Douai, Jean Boin Broke, qui vécut vers l'année 1300 et qui ne fut nullement le modeste drapier du moyen âge, tel qu'on se plait à se le représenter.

M. Ledoux, d'après l'article d'Espinas, analyse le testament du fameux drapier de Douai. Ce qui, aux yeux de Sombart, caractérise le vrai capitaliste, c'est la direction d'une entreprise où il n'intervient pas comme ouvrier, et où il a engagé un bien destiné à lui revenir avec une plus-value ; or, le cas de Boin Broke répond bien à cette double caractéristique; Boin Broke n'est pas le maître drapier qui travaille avec quelques ouvriers, étant en même temps producteur et marchand; c'est le chef d'une grande entreprise industrielle, qui a son siège social à Douai et qui comporte des facteurs pour l'étranger; ce n'est pas dans sa maison que la fabrication a lieu; il n'y a, chez lui, qu'un dépôt de certaines matières premières; celles-ci sont travaillées au dehors d'après le

Groupe d'études historiques.

système de l'industrie à domicile; de plus, Boin Broke a, à côté de sa maison, une teinturerie, qu'il dirige personnellement; quant à la matière première (la laine), il la tire soit du pays (laine nostree), soit de l'Angleterre; il possède de nombreux troupeaux de brebis et, pour se procurer la laine d'habit, fait des voyages en Angleterre, où il traite surtout avec les abbayes; ce qui est essentiel, c'est que lui-même ne participe pas à la fabrication; les ouvriers à domicile sont payés à la pièce; ceux de la teinturerie sont payés par jour ou par an; il ne s'agit, ni dans l'un ni dans l'autre cas, de travailleurs errants, mais, en général, de bourgeois de Douai, qui peuvent même avoir des valets; les instruments de travail leur appartiennent généralement; Boin Broke est non seulement un entrepreneur de grande envergure; il est aussi un financier dans toute la force du terme: il prête des sommes considérables, parfois, il est vrai, sans intérêt; mais, dans ce cas, il emploie des moyens spéciaux pour se faire restituer le double de la somme prêtée; quant aux bénéfices de ses entreprises, Boin Broke les place, la plupart du temps, en propriétés foncières.

On peut donc dire qu'avec Boin Broke, nous sommes très loin du *Handwerker* médiéval travaillant pour les besoins locaux, et très près du capitaliste moderne.

Le cas de Boin Broke, à Douai, est-il exceptionnel ou bien y a-t-il eu, en Flandre et ailleurs, d'autres et de nombreux types analogues d'entrepreneurs de grande envergure? C'est là évidemment une question essentielle, si l'on veut porter un jugement d'ensemble sur la situation économique du moyen âge. Ici, M. Ledoux rappelle ce que l'on sait de certains grands fabricants de drap à Florence; il pense qu'à Douai même Boin Broke n'était pas seul de son espèce (à la fin du XIII[e] siècle, douze membres de l'aristocratique famille de Boin Broke furent expulsés par la démocratie victorieuse); en général, d'ailleurs, l'industrie du drap en Flandre est tellement importante qu'on peut conclure à l'existence d'assez nombreux producteurs du genre de Boin Broke. Dans un autre domaine, les marchands batteurs de cuivre à Dinant, qui se rendaient en Angleterre, usaient de lettres de change et ne s'occupaient guère de la vente en détail, étaient de vrais capitalistes.

M. Ledoux se croit donc en droit de combattre la théorie de Sombart relative au moyen âge anté-capitaliste.

Le cas de Boin Broke était inconnu à l'époque où parurent les deux volumes de Sombart sur le *Moderne Kapitalismus*. Mais Sombart a eu l'occasion de retoucher son système dans deux publi-

cations de date récente : *Luxus und Kapitalismus* et *Krieg und Kapitalismus*.

Groupe d'études historiques.

L'a-t-il retouché? Nullement. Une nouvelle fois, il est parti en guerre contre les *Wirtschaftshistoriker*, en prétendant que le cas de l'industrie du drap, au moyen âge, est exceptionnel et ne permet pas de conclure que l'industrie médiévale a été empreinte d'un esprit capitaliste. M. LEDOUX, au contraire, croit que partout où une industrie digne de ce nom existait au moyen âge, elle était « capitalisée ».

Aux trois réunions suivantes, M. HUISMAN a parlé à son tour du « capitalisme au moyen âge ».

Tout d'abord, il a présenté un certain nombre de remarques préliminaires, relatives, en partie, à l'exposé fait précédemment par M. LEDOUX.

M. LEDOUX, dit-il, a porté trop exclusivement ses recherches sur le terrain industriel; tout l'ensemble de l'activité médiévale doit être envisagé, si l'on veut arriver à une conclusion générale. M. HUISMAN s'occupera donc, non seulement de l'industrie, mais aussi et surtout du commerce. Quoi qu'on en ait dit, le mérite de SOMBART est d'avoir posé nettement le problème en recherchant si le *spiritus capitalisticus* imprègne les différentes branches de l'activité humaine au moyen âge. On connaît la réponse du savant allemand : partout au moyen âge, qu'il s'agisse de la noblesse terrienne, des négociants ou des artisans, le seul but est de pourvoir aux besoins, de gagner ce qui est nécessaire pour assurer la subsistance (*Nahrung*); ce qui manque en ordre essentiel, ce sont les grandes fortunes basées sur le commerce; les profits du commerce sont trop minimes; ils sont réduits à cause des frais de transport, des douanes, des fluctuations monétaires, de la piraterie. D'un mot, SOMBART écarte l'objection qu'on peut tirer du commerce des villes d'Italie : c'est, dit-il, de la *Kolonialwirtschaft*, de la *Plantagenwirtschaft*, de l'exploitation coloniale. Tout le reste, d'après lui, est du *Gelegenheitshandel*, du commerce occasionnel. Le véritable grand commerce n'est né que plus tard, quand les propriétaires fonciers ont eu pléthore d'argent (*Geldplethora*) et que l'accumulation des bénéfices résultant de la terre (*Grundrentenakkumulation*) a conduit au rationalisme économique; ce phénomène n'est pas perceptible avant le XIVe siècle et l'exploitation coloniale n'en a été qu'un adjuvant. A la fin du XVe siècle seulement on trouve les *Wucherer* qui sont les descendants des anciens pro-

Groupe d'études historiques.

priétaires fonciers. En tout cela, SOMBART a eu raison d'attirer l'attention sur le caractère même du capitalisme, l'exploitation de la plus-value par un homme entreprenant qui fait travailler ses semblables à l'accroissement indéfini de sa fortune. La fortune initiale, ajoute SOMBART, doit être grande ; mais il a le tort de ne pas préciser davantage ; ce qui aujourd'hui passe pour une modeste fortune pouvait être considéré autrefois comme un avoir considérable ; n'oublions pas que la fortune globale du monde au XIVe siècle est évaluée à un maximum de 800 millions ; n'oublions pas, d'autre part, au point de vue de l'essence même des théories de SOMBART, que le *spiritus capitalisticus* est lui-même un élément d'appréciation de valeur relative : ainsi le XIVe siècle, que SOMBART considère comme anté-capitaliste, est, aux yeux de MICHELET, le siècle du goût de l'or.

Ayant ainsi nettement indiqué la solution de SOMBART avec les restrictions qu'elle comporte dès l'abord, et après avoir dit quelques mots des rapports entre la guerre et le capitalisme, rapports qui à cause du mercénariat étaient aussi étroits au moyen âge qu'aujourd'hui, contrairement à la thèse récemment défendue par SOMBART dans *Krieg und Kapitalismus*, — M. HUISMAN entame l'étude du capitalisme proprement *commercial*.

Pour SOMBART, l'activité du négociant d'aujourd'hui se résume en ces trois mots : *disponieren*, *kalkulieren*, *spekulieren* ; celle du négociant médiéval ne comporte que ces deux termes : *emballieren*, *detaillieren*. Si le savant allemand est arrivé à une conception aussi simpliste, c'est qu'il a envisagé essentiellement son pays, l'Allemagne, qui, au moyen âge, avait une population peu dense et qui était éloignée du vieux monde commercial de la Méditerranée.

PIRENNE et ESPINAS ont suffisamment montré le caractère capitaliste des marchands et des gildes en Belgique et spécialement en Flandre. M. HUISMAN rappelle notamment le cas du drapier BOIN BROKE, dont a longuement parlé M. LEDOUX ; car BOIN BROKE était non seulement industriel, mais aussi et avant tout commerçant.

M. HUISMAN s'attache principalement à l'étude du capitalisme commercial dans les villes italiennes, parce que c'est à ce sujet surtout que SOMBART a fait erreur. Les villes italiennes n'ont jamais perdu le contact avec le Levant ; elle ont toujours connu une économie monétaire suffisamment stable ; le négoce y est resté intense, ce dont témoignent les Compagnies de négociants et les banques.

Pour Venise, M. HUISMAN s'en rapporte au travail de HEYNEN :

Groupe d'études historiques.

Zur Entstehung des Kapitals in Venedig, travail qui tend à prouver que dès le IX[e] siècle se forment, dans la nouvelle ville de l'Adriatique, des capitaux d'essence commerciale. En passant, M. HUISMAN retrace l'histoire de la fondation de la ville d'après SOMBART et conclut que pareille histoire tient plus du roman que de la réalité. En 809 déjà, d'après HEYNEN, il y avait au Rialto une centaine de familles importantes qui s'occupaient du commerce du sel et d'esclaves et du service des transports. On pense bien, dans ces conditions, qu'au XII[e] siècle Venise connut autre chose que le *Gelegenheitshandel* si cher à SOMBART! Dans une seule entreprise, le capitaliste ROMANO MAIRANO risque la somme de 73,000 francs.

On arrive à des conclusions tout aussi défavorables à SOMBART, quand on étudie l'histoire commerciale de Gènes, par exemple d'après la *Handelsgeschichte der romanischen Völker des Mittelmeergebietes* de SCHAUBE et d'après l'article de SIEVEKING, *Die kapitalistische Entwickelung in den italienischen Städten des mittelalters*. Dès le XII[e] siècle, le port de Gènes était encombré de navires ayant des chargements de plusieurs centaines de milliards de marks.

A son tour, MELTZING (*Das Bankhaus der Medici und seine Vorläufer*) a démoli la théorie de SOMBART, en montrant qu'à Florence le grand commerce a même nettement devancé l'industrie : plusieurs marchands de drap de l'envergure d'un BOIN BROKE ont leurs magasins à Florence, sans parler du commerce proprement dit de l'argent, si intense dans les banques florentines. Surtout, on peut suivre à Florence la constitution des diverses formes de sociétés commerciales capitalistes : la simple commandite, la société en nom collectif, la société anonyme; ces sociétés, occasionnelles au début, devinrent permanentes; primitivement restreintes à certaines familles par exemple (les SCALI, les FRANCHESI, les BARDI), elles voient s'accroître leur capital grâce à l'appoint de sommes considérables versées par des gens riches qui désirent faire fructifier leur argent le commerce de gros se double ainsi, dès le XIV[e] siècle, du commerce de banque. Il s'est constitué notamment à Florence une sorte de trust ou d'association de sociétés, l'*Arte di Calimala*, qui, par ailleurs, a joué un rôle politique considérable. M. HUISMAN explique en détail l'organisation complexe de cette corporation semi-marchande, semi-industrielle : chacune des sociétés affiliées, qui s'occupaient du perfectionnement du drap encore rude et grossier, avait ses chefs et son administration propres, mais elles étaient toutes soumises à certains articles fon-

Groupe d'études historiques.

damentaux d'un règlement commun et avaient un organisme central comportant une hiérarchie de supérieurs ou de patrons, auxquels était réservé le droit de coalition, et d'inférieurs (commis, facteurs, comptables, etc.), auxquels le droit de coalition était interdit. M. Huisman insiste encore sur les liens étroits qui, à Florence, unissaient le grand commerce de denrées et le commerce d'argent : en général d'ailleurs les marchands étaient les mieux placés pour voir fonctionner le crédit et l'on peut dire que le commerce d'argent est sorti du commerce de marchandises. Les Florentins, les Bardi, les Frescobaldi, les Teruzzi, par exemple, prètent partout et deviennent ainsi les maîtres des grands Etats au point de vue financier ; mais, en même temps, ils exigent des souverains des avantages commerciaux, souvent des monopoles.

Il n'y a pas que la Flandre et l'Italie médiévales qui, dans le domaine du commerce, nous révèlent le *spiritus capitalisticus* au sens le plus moderne. L'Angleterre, à son tour, fournit des preuves contre le pré-capitalisme de Sombart. Qu'on lise, par exemple, l'article si intéressant que Franz Arens, dans la *Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, XI, 4, a consacré au commerçant-financier Guillaume Servat (*Wilhelm Servat von Cahors als Kaufmann zu London*). M. Huisman retrace la vie de ce singulier personnage qui, né en 1273 et mort en 1320, a déployé une audace et un esprit d'entreprise dignes d'un vrai capitaliste : soit seul, soit aidé de son consortium, il traite indifféremment avec le roi d'Angleterre et avec les abbayes pour tous articles : laines, tissus, épices, etc.; il est même mêlé à une affaire de faux monnayeurs, quitte à entrer ensuite dans la commission spéciale chargée d'instruire ce genre de délits! Servat est le type du négociant « *grossen Stiles* » qui, grâce à d'habiles combinaisons, accumule une grosse fortune.

Reste l'Allemagne, dont l'économie médiévale a surtout déterminé les grandes lignes du système Sombart. Ici, M. Huisman l'avoue, il est plus difficile de combattre l'auteur du *Moderne Kapitalismus*. Pas de classe de *Grosshändler* en Allemagne au moyen âge, telle est l'opinion non seulement de Sombart, mais aussi de von Below et de Haepke. Tout d'abord, M. Huisman rappelle que la situation de l'Allemagne était spéciale à cause du peu de densité de sa population. Puis, il entreprend de formuler des réserves sur les principaux arguments apportés par les économistes d'outre-Rhin. Au XIVe siècle, dit-on, le chiffre du trafic par le Saint Gothard ne s'élève qu'à 1,250 tonnes, ce qui équivaut à deux de nos trains

Groupe d'études historiques.

de marchandises! Réponse : la route de Saint-Gothard, ouverte seulement vers 1230, n'était pas la seule voie commerciale entre le Sud et le Nord et, d'ailleurs, les marchandises venant d'Italie étaient généralement de peu de poids mais de grande valeur. Au surplus, le trafic du Gothard du XIVe siècle à 1840 n'a augmenté que dans la proportion de 1 à 6.4. Autre argument des économistes allemands : le commerce des céréales à Stettin et à Hambourg était minime, d'après les chiffres de STIÉDA, basés sur les douanes et les péages. Réponse : Stettin n'avait alors que 5,000 habitants et Hambourg de 15 à 20,000, et, malgré cela, KEUTGEN, dans une conférence à la Société hanséatique (1), a pu montrer qu'il y avait dans ces villes de nombreux négociants se livrant habituellement au commerce en gros ; quant aux chiffres de STIÉDA, ils présentent fatalement un caractère hypothétique ; d'ailleurs, la somme de 4 1/2 millions de marks attestée par STIÉDA pour la ville de Lubeck en l'année 1358, n'est déjà pas si peu importante ; enfin, le cas du bourgmestre de Lubeck, JEAN WITTENBORG est typique. WITTENBORG était le chef d'une grande maison de commerce ; il vendait tout, il achetait partout ; nous avons ses livres de commerce et nous le connaissons par les procès où il fut impliqué ; il avait ses facteurs et ses agents et c'était bien le commerce en gros auquel il se livrait, commerce de cire, de harengs, de brebis, de laine, de céréales. A Lubeck, il était associé à un certain WISE ; dans d'autres villes et pour des marchandises diverses, il trouvait de nouveaux associés ; bref, *mutatis mutandis*, WITTENBORG rappelle l'esprit de lucre et d'entreprise qui, nous l'avons vu, caractérisait GUILLAUME SERVAT. Après avoir cité les cas d'autres négociants allemands (RUNTINGER, VECKING, HUSEN, VICKO VON GELDERSEN, etc.), M. HUISMAN conclut de toutes ces données que, même en Allemagne, les *Grosshändler* ne devaient pas être si rares, et, d'une façon générale, en envisageant l'ensemble des pays de l'Europe au XIIIe et au XIVe siècles, il se déclare convaincu de l'existence d'un vrai capitalisme *commercial* au moyen âge.

M. HUISMAN doit être plus bref, dit-il, pour l'étude des autres domaines d'exploitation du capitaliste médiéval : les finances, l'industrie, la rente foncière ; d'ailleurs, ces domaines ne se laissent pas nettement délimiter ; ainsi, *le commerce d'argent va généralement de pair avec le commerce de marchandises.*

---

(1) HEUTGEN, « Der Grosshandel im Mittelalter » (*Hansische Geschischtsblätter*, 1901. S. 68. Bd XXIX).

Groupe d'études historiques.

Sombart, au point de vue du capitalisme des financiers et des banquiers, fait abstraction des Juifs, dont la fortune initiale, dit-il, provient des bijoux sauvés du monde antique! C'est ainsi qu'il essaie de restreindre, évidemment d'une façon artificielle, l'importance des fortunes dues à la spéculation purement financière. Mais, même en faisant abstraction des Israélites, professionnels de la finance au moyen âge, nous ne manquons pas de preuves établissant l'importance des opérations de banque et de crédit. Les chrétiens, dans leur rivalité, ont fait écho aux Juifs, et non le moins certains ordres religieux eux-mêmes et certaines abbayes. M. Huisman parle notamment de l'ordre des Templiers et d une abbaye normande qui demandait aux paysans un intérêt de 33 p. c. Il signale le cas spécial de la ville d'Asti : les Astésans étaient en majorité marchands d'argent et usuriers purs et simples. Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue qu'au xive siècle, en Brabant, un intérêt de 66 p. c. était considéré comme légal; l'intérêt légal descendit plus tard à 53 p. c.; mais, en 1306, d'après la charte de Jean II de Brabant, il était encore de 44 p. c. pour les opérations à l'intérieur du pays, de 66 p. c. pour les opérations à l'étranger. Les opérations les plus considérables se faisaient entre les usuriers et les villes, quand celles-ci traversaient une époque de crise; il faut se rappeler ici le cas de la banque de Saint Georges, à Gênes; on peut, pour plusieurs siècles et dès le moyen âge, suivre l'histoire de la dette et du crédit publics à Gênes. Si l'élévation du taux de l'intérêt ne doit pas trop nous étonner en raison des risques considérables qu'encouraient les prêteurs, il n'en reste pas moins vrai que le *spiritus capitalisticus* devait être, chez ceux-ci, bien affiné.

Le capitalisme industriel, dit M. Huisman, est malheureusement encore incomplètement connu à cause du manque de renseignements *précis* sur l'organisation du travail au moyen âge. D'abord, il faut, contrairement à Sombart, qui ne voit partout que le *Handwerk*, distinguer la grande industrie, dont nous connaissons quelques typiques, et la petite industrie, dominée par le régime corporatif.

Quant à ce dernier, M. Huisman, à la suite de Des Marez [1] et de Kulisher, estime que déjà très tôt il a conduit à la formation

---

[1] *Les origines historiques du mouvement syndical en Belgique*, Bruxelles, Lamertin, 1913, 31 pages. M. Des Marez prépare un travail plus étendu sur le même sujet.

Groupe d'études historiques.

d'une véritable aristocratie. Fini le mirage du bonheur inhérent au régime corporatif du moyen âge, avec son accession possible des braves compagnons à la maîtrise ! Dès le XIV[e] siècle, les défauts du régime apparaissent : des cartels de patrons se créent et on vise au monopole; « vendre peu, mais cher », telle devint rapidement la devise, et l'intérêt bien entendu des producteurs et des consommateurs passa à l'arrière-plan : la disproportion entre le salaire des compagnons et les bénéfices des patrons s'accentua toujours davantage, et nous avons là, au sein du *Handwerk*, dans le métier même, un facteur important pour le développement de l'esprit capitaliste.

Pour les quelques cas typiques de grande industrie au moyen âge (marchands batteurs de Dinant, drapiers du genre Boine Broke), M. Huisman s'en rapporte essentiellement à l'exposé de M. Ledoux, en faisant remarquer toutefois qu'il subsiste encore bien des points obscurs relativement surtout aux opérations industrielles proprement dites, c'est-à-dire celles qui se plaçaient entre la recherche des matières premières et la vente des produits fabriqués; quoi qu'il en soit, on ne peut guère parler, d'après M. Huisman, de *concentration industrielle* dans le sens moderne, puisque ces industries étaient en général basées sur le travail à domicile; il n'y a pas là « capitalisme industriel », dans l'acception que nous donnons à ce mot; sans doute, on remarque une certaine exploitation des ouvriers, mais il s'agit plutôt, à voir l'ensemble du phénomène, d'un capitalisme commercial que d'un capitalisme industriel; le but chez les batteurs de cuivre, à Dinant, et chez les drapiers, comme Boine Broke, doit avoir été simplement de provoquer une différence entre le prix d'achat et le prix de vente; chose essentielle, l'outillage appartenait habituellement aux travailleurs à domicile, qui, en grande partie, étaient des bourgeois de la ville; Boine Broke, par exemple, était avant tout le fournisseur de la matière première. Et qu'on ne compare pas la teinturerie de Boine Broke à une fabrique ! Il y travaillait à peine quelques valets. Le grand drapier de Douai consacrait d'ailleurs ses bénéfices à agrandir ses propriétés foncières et non à accroître *indéfiniment* son exploitation industrielle. M. Huisman dit que les médiévistes se sont occupés beaucoup de l'industrie du cuivre et du drap, mais trop peu des houillères et des salines.

La fortune immobilière a évidemment joué le plus grand rôle au moyen âge : le meilleur placement était en rente foncière; sans doute, au début, ce sont les nobles qui possèdent les terres,

Groupe d'études historiques

mais aussi, et non le moins, les négociants enrichis. M. Huisman combat encore ici la théorie de Sombart, d'après laquelle les premiers capitalistes authentiques, ceux de la fin du xv[e] et du xvi[e] siècle, dériveraient en droite ligne des grands propriétaires fonciers, désireux de faire fructifier de toute manière leur *Grundrentenakkumulation* Bien au contraire, à Anvers comme à Augsbourg, les riches du xvi[e] siècle n'étaient pas, de leur essence, des propriétaires fonciers : leurs ancêtres étaient des « hommes nouveaux » qui, grâce à l'industrie et grâce surtout au commerce d'argent et de marchandises, s'étaient enrichis et avaient acquis de la rente foncière. M. Huisman se base notamment ici sur le travail de Strieder (*Zur Genesis des modernen Kapitalismus*, Leipzig, 1904) et sur les exemples tout à fait convaincants cités dans ce travail.

La discussion entre MM. Leclère, Huisman, Ledoux, Smets, Verriest, Lewinski, Chlepner et De Decker, a surtout porté sur la nature de la rente foncière au moyen âge et sur le caractère exact de l'entreprise de Boine Broke à Douai, M. Ledoux se défendant d'avoir voulu montrer autre chose que le capitalisme de Boine Broke d'après la définition même de Sombart, pour qui la concentration industrielle doit être dans une même main et non dans un même local.

J. D. D.

Groupe d'études de la sociologie de l'enfant.

(Section de la Société belge de pédotechnie.)

Réunion du 17 février.

Groupe d'études de la sociologie de l'enfant.

Mlle Ivanitzky donne une communication sur « liens de famille et liens de parenté pour l'enfant primitif » (Voir « Archives » n° 414, *Bulletin* n° 30). Plusieurs membres demandent des explications complémentaires sur certains points de son exposé.

D'après la communication de Mlle Ivanitzky, dit le Dr Decroly, la notion de famille chez les primitifs s'étend au delà des limites que nous assignons habituellement à ce terme. Elle embrasse les individus dont les liens de parenté s'étendent à plusieurs degrés de filiation ; composée de la sorte, elle constitue un groupement autonome. Les primitifs ne vivent donc pas dans de grands groupements que l'on appelle « tribus ».

Les ethnographes font un usage abusif de ce terme, dit Mlle Ivanitzky : d'abord le sens qu'on lui donne n'est pas conforme à la réalité des faits, ensuite, les auteurs ne lui attribuent pas une signification uniforme.

M. Menzerath dit, que puisque les primitifs connaissent la filiation du groupement, ils doivent former des archives pour connaître l'arbre généalogique des divers individus.

Ils le connaissent habituellement jusqu'au troisième degré de parenté, répond Mlle Ivanitzky. Chez les Australiens les vieux forment un état-civil pour chaque nouveau né : ils portent une pierre à l'endroit où se conservent les archives de dénombrement du groupe.

En réponse à une question posée par le Dr Boulenger, Mlle Ivanitzky s'étend quelque peu sur les différentes périodes d'initiation des enfants à la vie chez les primitifs. Elle rappelle plusieurs dispositions de son article, paru dans ce *Bulletin* (« Archives » n° 172).

De nombreux échanges de vues ont encore lieu entre Mlle Ivanitzky et MM. Decroly, Menzerath, Nyns et Smelten.

Th. J.

Groupe d'études psychologiques.

Réunion du 26 février.

Groupe d'études psychologiques.

M. Menzerath rend compte d'un article intitulé « Die Atmungssymptome der Lüge », dû à M. V. Benussi (*Archiv für die gesamte Psychologie*). Ce travail rentre dans le domaine du diagnostic expérimental qui a eu spécialement un grand retentissement en criminologie. Dès l'apparition des travaux de Gross, de Wertheimer et Klein et d'autres, les études de ce genre se sont multipliées. A l'heure actuelle, il faut confesser que la méthode n'a pas donné ce que l'on en attendait, elle n'est pas infaillible, elle comporte des « exceptions »; bref, on est encore loin de pouvoir l'appliquer en pratique. Les méthodes les plus renommées, comme celle des associations verbales ou du réflexe psychogalvanique, ne méritent pas plus de confiance que les autres. On opposera peut-être les résultats positifs, indéniables, obtenus par de nombreux expérimentateurs allemands, suisses et américains. M. Menzerath prétend qu'ils n'infirment en rien sa manière de voir, et ceci pour plusieurs raisons: d'abord, on ne publie que très rarement les expériences ratées, qui pourtant ont au moins la même importance que celles qui ont réussi — il va sans dire que la technique doit être impeccable — et puis, le fait capital est le choix des sujets. Les signes symptomatologiques sont avant tout en corrélation avec l'émotivité du sujet, et l'on entrevoit déjà la difficulté quand celle-ci fera défaut.

Meumann et Zoneff ont prétendu que la plus délicate des méthodes psychophysiologiques en ce qui concerne l'étude des émotions était la pneumographie. Le travail de M. Benussi semble confirmer cette assertion.

La technique employée est la suivante: on donne au sujet des cartes portant un certain nombre de lettres et de chiffres. Le sujet doit dans un cas tout simplement lire ce qui se trouve sur la carte, une autre fois, il doit remplacer les signes existants par d'autres. Pour rendre à la situation un caractère réel de mensonge, M. Benussi fait assister un certain nombre de personnes. Le sujet aura la tâche de simuler, de tromper donc l'assemblée et celle-ci aura la tâche de poser un diagnostic. Ce sont des experts qui, se basant sur leurs impressions, concluent au mensonge ou à la sincérité. L'expérimen-

Groupe d'études psychologiques.

tateur inscrira tout simplement à l'aide du pneumographe et d'un tambour de Marey la respiration du sujet pendant ces deux sortes d'expériences. Il va sans dire qu'il ne saura pas d'avance quand il se trouve devant un cas de simulation ou non. Lui, il ne se fiera qu'à ses courbes objectives.

Les résultats sont, d'après l'auteur, des plus typiques : *la respiration change de façon nette suivant qu'on est sincère ou qu'on simule.* Ce n'est ni la fréquence des respirations, ni la profondeur qui donnera un signe de diagnostic, c'est la *forme* seule qui permettra une conclusion nette. En effet, la relation entre l'inspiration et l'expiration sera renversée dans deux cas : dans la simulation, l'expiration sera de plus longue durée que l'inspiration ; dans le cas opposé, c'est l'inspiration qui durera plus longtemps.

Les essais faits pour changer volontairement l'allure révélatrice de la courbe respiratoire ont échoué et les cas où il s'agit d'une pseudo-simulation, c'est-à-dire où les experts savent que le sujet ment, auront la courbe de la sincérité. On en conclura que ce qui entre en cause sera moins le travail intellectuel que l'émotivité. M. Benussi a trouvé entre ses sujets des simulateurs plus ou moins habiles et M. Menzerath y ajoute une remarque d'après laquelle il faudrait faire ces mêmes expériences sur des sujets dont l'émotivité est émoussée, sur les alcooliques chroniques par exemple. Il s'agira donc moins de chercher les cas où la méthode réussira — le succès sera évidemment le fait banal — que de trouver les « exceptions ». Avant que l'on ait découvert celles-ci, l'application pratique risquera de donner lieu à des erreurs qui seront d'autant plus regrettables que la confiance en l'expérience sera plus grande.

Un point reste encore à mentionner, c'est que l'expertise routinière est jugée ; les experts, en effet, se trompent à peu près pour la moitié des cas, un diagnostic exact ne sera, par conséquent, dû qu'au hasard.

M. Varendonck croit que la psychologie légale trouvera un jour un moyen infaillible de diagnostic judiciaire.

M. Menzerath répond que théoriquement, ce n'est pas le moins du monde douteux ; seulement, la pratique est relativement compliquée. Il faudra délimiter exactement l'applicabilité des méthodes. Dès à présent on peut dire que la psychologie expérimentelle dispose des techniques utiles.

M. Boulenger voit une difficulté dans la possibilité de distinguer exactement les symptômes de la culpabilité réelle et de la fausse accusation. Comme il s'agit d'émotions relativement semblables, il

Groupe d'études psychologiques.

faudra d'abord savoir si les symptômes extérieurs sont typiquement différents.

D'autres questions sont posées par Mlle. Ivanitzky et Mlle Degand.

P. M.

* * *

Réunion du 30 avril.

M Menzerath présente un rapport sur le Congrès de psychologie expérimentale, tenu à Göttingen du 15 au 18 avril 1914 :

Le Congrès a eu un succès inattendu. Le nombre des psychologues présents était très grand, les rapports et les communications étaient extrêmement riches: une quarantaine de communications ont été présentées.

Les quatre rapports officiels ont été exposés par M. le Prof. Stumpf (de Berlin) sur les « Recherches récentes de la psychologie acoustique »; par le Prof. Gutzmann (de Berlin) sur les « Rapports des émotions avec les troubles de la parole »; par le Dr Klemm (de Leipzig) sur la « Localisation des excitants acoustiques », et par le Dr Deuchler (de Tubingue) sur « La psychologie de l'enseignement des langues ». Je ne m'arrête pas ici, dit M. Menzerath, sur les rapports qui sont des mises au point ou qui exposent l'etat actuel des problèmes étudiés; je ne retiens, dans mon compte rendu, que les communications que je grouperai en quelques catégories sans me soucier de l'ordre dans lequel elles furent réellement exposées.

M. H. Maier parle de « la relation entre la psychologie et la philosophie », prenant comme point de départ la récente controverse universitaire en Allemagne quant à l'attribution des chaires de philosophie. Certains psychologues ont proposé la séparation; ils veulent voir dans la psychologie une science autonome demandant des chaires spéciales. M. Maier, philosophe lui-même, recherche la place de la psychologie dans l'ensemble de la philosophie, en démontrant son rôle pour les trois branches fondamentales : la logique, la théorie de la connaissance et la métaphysique. Il conclut à la nécessité de maintenir l'union, car la séparation serait aussi bien un malheur pour la philosophie que pour la psychologie.

M. Baade expose ses vues sur « une psychologie démonstrative » (*Darstellende Psychologie*), partie de la psychologie descriptive, qui s'occupe de démontrer certains phénomènes qui ne sont pas accessibles à l'observation immédiate. Il distingue deux sortes

d'expériences démonstratives, les unes qui tâchent de réaliser un phénomène psychique et les autres qui saisissent sur le vif un phénomène en évolution.

Groupe d'études psychologiques.

M. ALRUTZ (Upsale) communique des recherches curieuses sur le « dynamisme du système nerveux ». Quand l'expérimentateur intercale entre sa propre main et le bras nu d'un sujet légèrement hypnotisé un isolateur et qu'il fait mouvoir la main à quelque distance de cet isolateur, dans le sens du bras, il observe ce qui suit : quand il fait ces mouvements, appelés « passes », de *haut en bas*, la peau du sujet sera anesthésique après un certain temps; elle sera, par contre, hypéresthésique lorsque ces passes vont de *bas en haut*.

La psychologie animale était représentée par les communications d'EDINGER (Francfort) et de PFUNGST (Berlin). Le premier parle de « la méthode d'observation psychologique des mammifères ». Il communique ses observations, faites journellement depuis un an et demi, sur son chien berger allemand. Il tâche, avant tout, de mettre un peu de méthode dans le chaos actuel de ces recherches, en séparant les fonctions du paléencéphale (réceptions et motus) de celles du néencéphales (gnosies et praxies) Dans certaines circonstances où la réception était connue, ou pouvait prédire la praxie, celle-ci suivant automatiquement la première. Tout en ayant l'apparence d'un être intelligent, ce chien était, en réalité, fort stupide, EDINGER le met au niveau de l'idiot humain. Dans la discussion, M. PFUNGST s'élève contre la manière de voir du neurologiste de Francfort. Si les expériences de M. PFUNGST sur « le flair des chiens de police » se vérifient, c'en sera fini de ces animaux pour la pratique; car de soixante-sept expériences, entreprises à Karlshorst, deux seulement ont réussi, et ces deux sont des réussites de hasard.

La psychologie sensorielle était richement représentée, la plupart des communications y rentrent. M. BAADE se demande : « Y a-t-il des sensations isolées? » Grâce à une construction mécanique ingénieuse d'un appareil de projection qui donne la possibilité de projeter deux excitants sensoriels sur un écran, dans un temps très court, il arrive à provoquer de simples sensations optiques qui n'ont pas le caractère d'aperception, mais qui restent de simples perceptions.

M. JAENSCH (de Marbourg) parle des « problèmes fondamentaux de la psychologie des couleurs » et expose encore ses « recherches sur la psychologie des sons ». Ces deux communications reposent

Groupe d'études psychologiques.

en principe sur des données expérimentales, déjà publiées par l'auteur.

M. von Frey (de Würzbourg) ajoute, au nombre classique des sens, un sens nouveau « le sens d'effort ». Quand on place des poids sur différentes parties du bras *soutenu*, ils ont la même valeur de pression, dans ce cas-ci sur toutes les différentes parties : mais quand on fait soulever des poids par le bras *libre*, leur valeur change dans le sens du levier, c'est-à-dire proportionnellement à la distance de l'épaule. Le poids est jugé d'après l'intensité des tensions de muscles autour de l'épaule. Le seuil différentiel, étant de 1/70e pour le sens d'effort, est relativement fin.

M. Hacker (Göttingue) communique ses observations sur « les troubles sensoriels dans la narcose locale de la peau », recherches entreprises pour déterminer la localisation anotomique des fibres nerveuses dont l'ensemble constitue « le sens de la peau ». Il est évident que celles des fibres seront situées d'autant plus vers la superficie que leur sensation spécifique fera défaut lorsqu'on anesthésie la peau. Hacker confirme ainsi les vues de von Frey suivant lequel les fibres algésiques sont le plus près de l'épiderme. L'anesthésique employé était la cocaïne ; quand elle pénétrait plus profondément, les sensations du froid disparaissaient, ensuite celles du chaud, enfin celles de la pression.

M. Alrutz reprend la défense de la « sensation de brûlant » (*Hitzeempfindung*) contre les critiques de Goldscheider et de Kiesow. Cette sensation est spécifique et se compose de la sensation simultanée du chaud et d'une sensation de froid paradoxale. Hacker, du reste, confirme cette hypothèse.

M. Strohal (Göttingue) a imaginé des expériences ingénieuses pour vérifier « la théorie des couleurs d'après Hering ». Si, dit-il, je montre à un sujet deux surfaces colorées, bleu et rouge, et que j'ajoute à ces deux le même jaune, le seuil sensoriel doit être différent, si la théorie de Hering est exacte; car le bleu étant complémentaire du jaune, ces deux couleurs seront en rapport avec les mêmes organes nerveux. Les résultats obtenus confirment la théorie de Hering.

Le Dr Guttmann (Berlin) a provoqué des « hallucinations » en mangeant de l'*Anhalonium Lewini*. Ce poison (extrait d'une cactée d'Amérique) produit des hallucinations visuelles très intenses sans troubler autrement la conscience. L'effet perdure quinze à vingt heures, le sommeil n'est pas possible, on reste frais

Groupe d'études psychologiques.

sans repos. Cette méthode est sans doute, une acquisition importante pour l'étude des hallucinations.

M. Révész (Budapest) communique ses « nouvelles recherches sur le mélange binaural de sons musicaux ». Le premier sujet, souffrant d'une maladie affectant différemment les deux oreilles, était M. von Liebermann; il apercevait un même son musical d'une façon différente pour les deux oreilles (parakousie), mais lorsqu'on amène le son *simultanément* aux deux oreilles, il se produit un mélange des deux éléments composants, le son résultant se trouvant entre les deux. L'auteur a pu vérifier ce phénomène, il l'a même constaté sur des sujets à condition normale dans les environs de sons à mille vibrations.

M. Rubin (Copenhague) expose ses expériences sur « la perception visuelle de dessins ». Quand on applique un dessin blanc d'une certaine surface sur un carton noir, l'un ou l'autre peut être perçu comme fond, mais la partie, perçue comme fond, ne sera pas aussi détaillée dans la représentation que l'autre; l'une est perçue comme surface, l'autre avec ses contours. On peut volontairement changer ces aperceptions (interprétations) égalemeut possibles. Lorsqu'après quelque temps on représente un dessin déjà vu, il ne sera reconnu qu'à la condition que la perception soit la même qu'antérieurement.

M. Benussi (Graz) parle de « la détermination du temps nécessité pour la perception d'une forme » La plupart des phénomènes, connus sous le nom d'illusions optico-géométriques, dépendent d'une perception totale. M. Benussi, avec une méthode tachistoscopique modifiée, tâche de déterminer le temps d'illusion optimal. Pour l'illusion de Müller-Lyer, ce temps est de 80-162 σ (σ = 1/1000e de seconde) pour le type analytique, il est de 1000-1600 σ pour le type synthétique.

M. Schumann (Francfort) expose ses expériences sur le « problème de l'extension apparente ». Si, dit-il, l'extension apparente dépendait uniquement de l'extension objective de l'image rétinienne, nous devrions nous tromper d'une façon des plus grossières sur l'extension réelle des objets qui nous entourent. Il faut, par conséquent, y faire intervenir encore d'autres éléments.

M. Benussi parle du « mouvement apparent à base tactile » et de la « transformation aperceptive ». Ces recherches sont déjà publiées dans l'*Archiv für die gesamte Psychologie*.

M. Gelb (Francfort) expose ses recherches curieuses sur « la perception du temps et de l'espace ». Il met un sujet à une distance

Groupe d'études psychologiques.

de 285 centimètres d'un écran qui porte, à hauteur de tête, une fente, longue de 60 centimètres et large de 2 centimètres. Le tout dans une chambre noire. Dans cette fente apparaissent successivement, pendant un temps très court, des points lumineux. Le sujet avait à comparer le temps des deux points gauches avec celui des deux points droits (le point du milieu est commun aux deux distances). Tout en ayant demandé des indications à propos du temps seul, le sujet ajoute des observations sur l'espace; car les deux points extérieurs semblent se rapprocher du point du milieu proportionnellement à la diminution des temps objectifs.

M. Wirth (Leipzig) décrit une technique de « contrôle expérimental de l'enregistrement micrométrique des astronomes », où la vieille méthode d'enregistrement par la main de l'astronome observateur est remplacée par un enregistrement chronographique automatique.

M. Aall (Christiania) présente une importante étude sur « l'appréhension et la reproduction ». L'auteur a fait des expériences sur une jeune étudiante, douée d'une mémoire extraordinaire, mais uniquement à la condition qu'il y eût moyen d'établir des relations intellectuelles entre les matières à apprendre. La mémoire mécanique, par contre, était fort médiocre. Même un long travail, quatre à cinq heures, par exemple, ne fatigue pas du tout le sujet. Ce qui caractérise avant tout ses reproductions, c'est le sentiment de certitude.

M. Ponzo (Turin) décrit sa méthode graphique, grâce à laquelle il a réussi à inscrire deux moments psychologiques importants, « la reconnaissance d'un objet et son appellation ». La méthode employée est la pneumographie.

M. Ziehen (Wiesbaden) parle de « l'impression absolue de dimensions tactiles et d'intensités acoustiques ». Il fait ressortir les différentes formes de ce que nous appelons « l'impression absolue », qui présentent beaucoup plus de complications qu'on ne pense généralement.

M. Poppelreuter (Charlottenbourg) appelle « réactifs » des états mentaux spécifiques précédant la réaction proprement dite, c'est la phase d'une pensée purement intuitive qui après se développe en pensée explicite. Un rapport, par exemple, est constitué entre deux termes, sans que la *raison* de ce rapport soit présente à l'esprit. L'auteur croit que « la pensée pure », établie par l'école de Würzbourg, entre en plus grande partie dans ses « réactifs ».

M. Menzerath rend compte de « la psychopathologie de la vie jour-

Groupe d'études psychologiques.

nalière». Exposant les hypothèses de FREUD et de ses élèves, il prétend qu'il est impossible de trancher la question discutée, vu qu'il faudra toujours se baser sur l'introspection. Mais pour cette dernière, il s'impose d'accepter les déterminismes qu'on accepte pour le reste de la vie psychique. La communication se termine par une application à la linguistique (analogie, contamination, étymologie populaire).

M. ALRUTZ expose « un cas d'obsession, guéri par l'hypnose ».

M. REVESZ parle encore du « don musical », ou de la « musicalité ». Il recherche les facteurs musicaux et acoustiques qui composent ce que nous appelons le « don musical ». L'auteur propose l'application d'un certain nombre de tests bien choisis, en vue de déterminer ce don avant de faire subir aux enfants un enseignement musical, dont ne profitent que ceux qui sont réellement doués. L'âge comme tel n'intervient pas; par le calcul des intercorrélations, on arrive à établir les tests les plus typiques et les plus efficaces.

M. KATZ (GÖTTINGUE) rend compte des « recherches sur la *Tonwortmethode* de CHARLES EITZ ». Il s'agit d'une sorte de solfège, en dénommant les différentes notes musicales par un mot spécial (Tonwort), ce qui fait défaut pour la terminologie musicale allemande. Les résultats sont concluants, la méthode d'EITZ est de beaucoup supérieure à l'ancienne; seulement, son application a été interdite par un ordre du ministère prussien, daté du 10 janvier 1914. L'inventeur fait appel au secours des psychologues.

M. HEYMANS (Groningue) expose un modèle d'enquête, composée en collaboration avec MM. STERN et LIPMANN, sur « l'attention volontaire ». (Les intéressés sont priés d'adresser une demande à M. LIPMANN, Kleinglienicke bei Berlin, Wannseestrasse.)

M. SPEARMANN (Londres) défend de nouveau sa « théorie des deux facteurs ». N'importe quelle activité psychique dépend de deux centres : 1° d'un centre spécial; 2° d'un centre général. L'auteur indique les formules pour calculer les corrélations entre les facteurs spéciaux et le facteur général, et il prétend que toutes les recherches, faites jusqu'ici, confirment sa manière de voir.

Le prochain congrès aura lieu à Turin, en avril 1916.

P. M.

Groupe d'études d'économie agraire

Réunion du 7 février.

Groupe d'études d'économie agraire.

M. Tasiaux estime que, dans l'étude de la représentation de l'agriculture, il faut considérer la masse à représenter et le but à atteindre.

La masse à représenter doit comprendre tous les chefs d'exploitation et, d'une façon générale, tout ceux qui ont un intérêt *matériel* dans la profession agricole.

Le but à atteindre, c'est de permettre de faire gérer par les professionnels agricoles, tous les intérêts agricoles indistinctement. A l'heure actuelle, il se constitue tous les jours de nouveaux groupements en vue de défendre un intérêt spécial quelconque, celui des éleveurs de chevaux, des éleveurs de bétail, de porcs, de volailles, de lapins, des producteurs de fruits, etc., etc. Bref, l'agriculteur non spécialisé doit aujourd'hui faire partie du comice agricole et d'une série de sociétés particulières qui défendent tous l'un ou l'autre des intérêts multiples de son exploitation.

On ne doit pas songer à supprimer ces groupements, mais on doit viser à mieux utiliser leur initiative et à coordonner davantage les encouragements qui vont à l'agriculture.

Après discussion, les membres présents du groupe se mettent d'accord sur la classification suivante des groupes de personnes auxquelles on pourrait accorder le droit de vote pour la représentation de l'agriculture.

1° Les chefs d'exploitation agricole :

a) Ceux dont l'occupation consiste dans la direction ou le travail de leur ferme ;

b) Ceux qui, comme occupation accessoire, cultivent au moins cinq hectares consacrés à la production agricole ou horticole ;

2° Les propriétaires fonciers non exploitants, possédant au moins 25 hectares de terres consacrées à la production agricole ou horticole, ou 100 hectares de terres boisées ;

3° Les ouvriers agricoles, c'est-à-dire ceux qui, moyennant salaire, travaillent dans une exploitation agricole ou horticole, pendant plus de la moitié de l'année.

Groupe d'études d'économie agraire.

Les conditions que devraient réunir ces personnes, sans distinction de sexe, pour avoir le droit de vote agricole, seraient :

a) Etre belge et posséder leurs droits civils et politiques ;

b) Être agées de 21 ans ;

c) Être domiciliées dans la circonscription électorale ou avoir fait choix de la circonscription où les intérêts sont les plus importants, sans qu'il soit possible de cumuler deux votes.

Les circonscriptions pourraient être celles qui sont aujourd'hui établies pour les comices ; les délégués des comices formeraient les Chambres provinciales et les délégués de celles-ci le Conseil général de l'Agriculture.

E. G.

Groupe d'études coloniales

Réunion du 16 février.

Groupe d'études coloniales

M. Neeckx continue l'exposé du régime des chemins de fer au Congo. [Le texte sera reproduit *in extenso* dans les Travaux du « Groupe d'études coloniales ».] Il s'agit aujourd'hui spécialement des conventions relatives aux chemins de fer du Katanga. L'origine de ces conventions remonte à 1901. Elle est liée à la découverte des mines du Katanga. La Compagnie du chemin de fer du Katanga, créée en 1901, a pour objet la construction d'un chemin de fer allant du Lualaba à la frontière méridionale de l'État. En 1906, les circonstances se modifièrent. Pour les besoins des mines du Katanga, le groupe Williams avait entamé l'établissement du chemin de fer de Lobito-Bay. La colonie se trouvait vis-à-vis d'un grand péril. La nouvelle voie aurait pu drainer tout le trafic de la région minière. Il en serait résulté que la construction d'une grande voie transcongoloise, qui avait pour la colonie une utilité politique incomparable, serait devenue beaucoup plus onéreuse, sinon impossible. A l'effet de parer au danger, la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga fut créée avec ce triple objet :

1° étudier, construire et exploiter un chemin de fer du bas Congo au Katanga;

2° étudier, construire et exploiter un raccordement reliant la région minière du Katanga à la ligne de Lobito-Bay ;

3° réaliser la participation financière de l'Etat du Congo dans la Compagnie du chemin de fer du Katanga.

Suivant le principe de la convention conclue entre l'Etat et la nouvelle compagnie, celle-ci est chargée de la construction du chemin de fer du bas Congo au Katanga pour le compte du premier. C'est le contre-pied du principe de la convention avec la Compagnie des chemins de fer des Grands-Lacs. Dans cette dernière, le chemin de fer est construit par l'Etat pour le compte de la compagnie.

M. Neeckx rappelle que le raccordement du réseau du Katanga aux chemins de fer de l'Afrique australe et l'adoption de leur écartement de voie ont provoqué de vives alarmes. L'expérience a démontré que le danger de l'immigration sud-africaine avait été exagéré. Il faut aussi tenir compte de la convention qui a été conclue en 1908 à l'effet d'organiser un *pool* entre la compagnie du

chemin de fer du Bas-Congo au Katanga, le chemin de fer du Katanga et le chemin de fer de Lobito-Bay. Aux termes de cette convention, les recettes d'exploitation des trois chemins de fer seront mises en commun pour être ensuite réparties au prorata de la longueur des diverses lignes.

En terminant, M. Neeckx attire l'attention sur les conséquences de l'ouverture du chemin de fer de Dar-es-Salam. Un prolongement de cette nouvelle voie s'imposera au travers du territoire du Congo belge.

La scéance est levée après un échange de vues sommaire sur la question des chemins de fer.

D. L.

* * *

Réunion du 3 mars.

M. Orts expose la question des droits fonciers et d'usage à reconnaître aux indigènes et aux communautés indigènes du Congo belge. [Le texte de ce rapport sera reproduit *in extenso* dans les « Travaux du Groupe d'études coloniales. »] Le rapporteur fait observer qu'il n'y a pas d'objet d'étude plus important pour l'avenir de la colonie. Il est lié au développement moral et à la condition matérielle des indigènes. La solution du problème en question tendra à rien moins qu'à préparer et à stimuler, en ménageant les étapes nécessaires, une évolution vers l'acquisition d'un droit de propriété indigène. C'est la base de toute organisation sociale.

Le problème est délicat. M. Orts rappelle qu'il n'a encore été résolu dans aucune des colonies de l'Afrique tropicale. Il existe bien des textes qui traitent des droits fonciers des indigènes; mais ils se limitent aux conditions du partage des terres qui leur sont réservées. Une exception se présente dans la Nigérie du Nord. Suivant une ordonnance récente, toutes les terres occupées ou non appartiennent aux indigènes. Une commission a été chargée de l'étude du même problème pour l'ensemble des colonies britanniques de l'Afrique occidentale. D'autre part, un projet de loi réglementant les droits fonciers des indigènes des colonies de l'Afrique occidentale française a été déposé à la Chambre des députés.

Pour bien poser le problème, il convient de distinguer le « droit principal » et les « droits accessoires ». Le premier porte sur le fond même, sans être le droit de propriété, puisqu'il ne permet pas la libre disposition du bien. Dans les « droits accessoires » se ran-

Groupe d'études coloniales

gent le droit de cueillette, les droits de chasse, de pêche et le droit de passage. Le droit principal peut être considéré comme droit d'occupation collectif ou comme droit individuel. En tant que droit collectif il est simplement prévu dans la législation congolaise; mais les droits individuels ne font même l'objet d'aucune disposition. L'insuffisance de la législation du Congo belge a été très vivement critiquée à l'étranger. Le mal n'existe cependant pas tel qu'il a été dépeint. Le principe de la reconnaissance à l'indigène d'un droit sur la terre est admis; mais la législation n'est pas en harmonie avec ce principe. En matière de droits collectifs des indigènes, il conviendrait que la loi permette d'accorder aux communautés indigènes les superficies nécessaires pour assurer leur développement futur, sauf restriction en cas de juxtaposition à des propriétés ou à des concessions privées. Quant aux droits individuels des indigènes, il conviendrait d'adopter pour principes que l'indigène ne peut être dépossédé de la terre qu'il occupe et cultive et que l'occupation individuelle ne peut être reconnue que dans les limites des territoires politiques de la chefferie.

La question des droits d'usage, de cueillette, de chasse, de pêche, etc., présente un intérêt immédiat, parce qu'il s'agit des formes usuelles suivant lesquelles l'indigène exerce déjà actuellement des droits fonciers. Aucune solution n'apparaît encore en cette matière. Pour faire accepter par les indigènes une législation réglant l'exercice des droits d'usage, il faudrait tenir compte de leur conception traditionnelle à ce sujet; or, cette conception varie de tribu à tribu et l'on n'en possède qu'une connaissance rudimentaire.

La législation congolaise renferme deux textes qui se rapportent à ces droits d'usage. Ils sont insuffisants. Il en résulte notamment des difficultés dans la mise à fruit des concessions de terres.

M. Orts conclut à la nécessité d'une très grande prudence de la part de l'Etat en matière d'aliénation du vaste domaine foncier dont il dispose actuellement. Le conflit entre les intérêts respectifs des indigènes et des colons s'aggraverait si le sol était accaparé sur de grandes étendues par quelques exploitants. Pour parer à ce danger, on a proposé de limiter dans chaque territoire à deux cinquièmes la superficie des terrains qui pourraient être vendus ou concédés et d'obliger les concessionnaires ou propriétaires à réserver des parts déterminées au profit des indigènes.

D. L.

* * *

Réunion du 9 mars.

Groupe d'études coloniales

M. le Président ouvre la discussion sur le rapport présenté par M. Orts au sujet des droits fonciers et des droits d'usage à reconnaître aux indigènes et aux communautés indigènes.

M. de Lichtervelde considère les diverses situations dans lesquelles peuvent se trouver à ce sujet les indigènes qui ne sont pas au service de blancs. Il distingue trois cas : 1° indigènes habitant une chefferie régie par la coutume ; 2° indigènes, anciens serviteurs, ouvriers ou soldats, dont un grand nombre ne désirent, pas retourner dans leur village d'origine ; 3° indigènes établis sur le territoire d'un poste ou d'une circonscription urbaine et placés sous la direction exclusive de fonctionnaires blancs. Aux premiers, il faut se borner à garantir la possession des terrains cultivés et plantés par eux dans les limites de leur chefferie. Pour les seconds, sous réserve des abus à corriger en matière d'immatriculation, il faudrait que, dans les nouveaux villages, l'occupation de surfaces étendues soit assurée et que les indigènes puissent en profiter comme ceux soumis à l'ancienne coutume. Quant aux indigènes habitant un poste ou une circonscription urbaine, s'ils désirent faire du commerce, il n'y a aucun inconvénient à leur vendre ou à leur louer des terrains comme aux commerçants non-indigènes. On pourrait, à une distance suffisante, donner la jouissance de la terre aux indigènes désirant faire des cultures maraîchères. Au cas où ils auraient édifié, avec une autorisation préalable, un bâtiment en briques, ils obtiendraient gratuitement la propriété de la terre sur laquelle ce bâtiment aurait été élevé.

M. Speyer appuie les observations présentées par M. de Lichtervelde au sujet des abus de l'immatriculation des indigènes. Revenant sur le rapport de M. Orts, M. Speyer insiste sur la contradiction qui existe entre la législation foncière et la pratique adoptée en la matière. Dans le principe, cette pratique est bonne ; mais la législation est indéfendable. En réponse à M. Speyer, M. Orts fournit des renseignements complémentaires sur les droits de cueillette, de pêche, de chasse, etc. et sur le système des chefferies. Ces droits sont limités au rayon de ces dernières. Il peut en résulter des conflits lorsque le gouvernement concède à un particulier, sur le territoire d'une chefferie, le droit exclusif de récolter des produits que les indigènes récoltaient déjà. Pour prévenir le danger, la concession est accordée sous réserve des droits des indigènes. Cette clause de style est insuffisante.

Groupe d'études coloniales

M le Président demande à M. Orts quelques précisions sur l'exercice des droits d'usage par les indigènes M. Orts explique que les droits d'usage des indigènes sont à présent différents de ceux qu'ils exerçaient il y a quelques années. Les indigènes jouissent du droit de récolter un produit qu'ils négligeaient autrefois. Aucune limitation ne paraît admissible à cet égard.

M. Errera constate le progrès qui s'est produit dans les idées en matière de droits des indigènes depuis que la question a été discutée en 1911 pour la première fois au *Groupe d'études coloniales*. Il conteste que les jurisconsultes puissent présenter des objections sérieuses au rapport de M. Orts. La méthode suivie se recommande au premier chef. M. Errera en apporte des preuves nombreuses et il appuie les conclusions du rapporteur.

M. le Président se déclare d'accord avec M. Orts pour dire qu'il faut reconnaître aux communautés indigènes un droit d'occupation. D'autre part, il faudrait cependant tâcher d'amener l'indigène à se constituer une propriété individuelle, mais la question est prématurée, faute de compréhension suffisante de la propriété du sol dans la mentalité indigène. En tout cas il serait nécessaire de libérer l'indigène des frais considérables qui lui sont imposés pour l'acquisition du sol. Dans cet ordre d'idées, M. le Président croit utile de signaler la nouvelle législation des États malais fédérés.

D. L.

* * *

Réunion du 23 mars.

M. Horn donne lecture d'un rapport sur la réorganisation du régime foncier au Congo belge. Il débute en définissant les conditions auxquelles il convient de satisfaire. Il faut que le nouveau régime soit clair, afin que chacun puisse connaître exactement la nature de ses droits et celle des droits des autres à l'égard d'un terrain déterminé. Dans la mesure du possible, il convient d'assurer un régime respectant le droit coutumier. Toutefois des nécessités pourront justifier qu'il y soit porté atteinte. Il en sera ainsi pour l'exercice de l'administration (création de postes, mesures d'hygiène), pour la constitution d'une nation congolaise, fût-ce au détriment du particularisme des tribus, et pour le développement économique. Toute atteinte au droit des indigènes devra faire l'objet de compensations à leur profit. Le nouveau régime foncier ne devra entraver en rien le développement économique de la colonie.

Groupe d'études coloniales

L'acquisition de droits fonciers, notamment par les indigènes, sera donc facilitée de toutes façons. L'autorité des chefs sera renforcée, en donnant un caractère nettement territorial aux chefferies. Enfin, conditions accessoires, on s'efforcera de préparer l'introduction de la propriété individuelle et de la culture intensive chez les indigènes et de contribuer à la fixation des populations. L'État satisfera à ces diverses conditions en proclamant que toutes les terres appartiennent à la colonie, sauf le cas de concessions; puis il reconnaîtra et concédera des droits spéciaux.

Passant à l'examen du droit coutumier, M. Horn indique les principes suivants. Tout travail d'appropriation crée un droit d'usage particulier et exclusif au profit de celui ou de ceux par qui ou pour compte de qui le travail a été effectué. A l'égard des terrains non grevés de tels droits particuliers, le droit de résidence peut être exercé dans des conditions déterminées qui dépendent des relations entre chefferies. Il a pour corollaires les droits de mise en culture, de chasse, de pêche. Il en est de même du droit de passage. Si un tiers utilise un terrain grevé d'un droit particulier, une redevance est due à son titulaire.

Jusqu'à quel point pourra-t-il être tenu compte du droit coutumier? M. Horn est d'avis qu'il faut respecter le principe suivant lequel l'appropriation crée un droit particulier; mais il faudra définir le droit d'occupation qui en découle. On avertira les indigènes que dans l'avenir ils ne pourront acquérir de nouveaux droits d'occupation sur certains terrains qui seraient concédés ou réservés pour cause d'utilité publique Il conviendra de maintenir le principe de la redevance pour l'utilisation de tout terrain grevé d'un droit particulier. On prévoira, en outre, la cession forcée des droits particuliers, moyennant indemnité, soit à l'État, soit à un concessionnaire.

M. Horn s'occupe ensuite des droits généraux concernant les terrains ni occupés ni concédés. Il faudrait avant tout que l'établissement sur de tels terrains ne dépende plus de l'état des relations entre tribus. Sauf défense du Gouverneur général, tout indigène pourrait s'établir où il veut, chasser et récolter les produits végétaux naturels. Cette mesure affaiblirait les pouvoirs des chefs. Par voie de compensations, on accorderait à ceux ci une part dans le produit de l'impôt indigène et dans le produit de la chasse. On stipulerait au surplus que l'indigène sera soumis à la coutume locale du lieu où il s'établit. Moyennant autorisation du gouvernement, le blanc pourra s'établir partout.

Groupe d'études coloniales.

Enfin, M. Horn indique les règles d'un régime de concessions. Les modalités seraient la propriété, la location ou l'usufruit, avec usage exclusif sous réserve des droits particuliers ou de droits généraux concédés (chasse, récolte du caoutchouc). La concession pourrait se limiter à des droits d'usage spéciaux. En ce qui concerne l'étendue, des limitations s'imposeront. L'ensemble des droits exclusifs concédés dans un territoire ne pourra porter sur plus des deux cinquièmes de sa superficie. Des réserves indigènes seront assurées dans les grands blocs concédés. Des villages soumis à un régime spécial pourront être créés à proximité des postes ou des établissements religieux. On envisagera dans leur cas l'application de lotissements et de mesures encourageant la propriété individuelle chez l'indigène.

D. L.

* * *

Réunion du 30 mars.

Le groupe reprend la discussion du régime foncier du Congo belge. M. le Dr Dryepondt expose ses vues sur cette question. Il marque son accord avec M. Horn sur l'ignorance de toute conception de propriété chez les indigènes. Aussi reconnaître aux indigènes un droit foncier sur la quasi totalité du Congo, c'est leur attribuer un droit dont ils n'ont jamais eu la conception et qu'ils ne revendiquent pas. C'est en même temps faire obstacle aux entreprises européennes. Il ne faudrait cependant pas abuser et abandonner les indigènes au régime du bon plaisir des occupants européens. Ce serait une injustice et une grave erreur économique. Il faut délimiter simplement les propriétés foncières des blancs et laisser aux indigènes la liberté de jouissance, l'usufruit, du reste. Si des villages désirent sortir du rayon de leur chefferie pour aller s'établir dans une autre chefferie, le fonctionnaire régissant la région interviendra comme arbitre. Dans tous les cas, il fixera une indemnité à payer par les nouveaux venus. On retiendra surtout que de telles questions dépendent de l'autorité administrative et non pas de l'autorité judiciaire, parce qu'elles ne concernent pas le régime foncier; ce sont des questions d'administration territoriale et non de droit. La souveraineté de l'État sera ainsi mise en relief.

M. le Dr Dryepondt établit une distinction pour l'indigène isolé qui émigre d'une chefferie dans une autre. La loi organisant les

Groupe d'études coloniales

chefferies interdit de telles émigrations. En pareil cas, il convient que l'autorité fasse respecter la loi qui est la consécration des coutumes indigènes. Un autre cas particulier se présente lorsque des villages sont créés pour les indigènes recrutés par les Européens. Dans semblable cas, il est dans le rôle de l'employeur européen d'acquérir ou de louer à l'État les terrains nécessaires, si l'étendue de ses propriétés propres ne suffisent pas. Ce n'est plus une question indigène. Le village ne doit pas être régi par la coutume, mais bien par les lois de la colonie.

A propos des villages d'anciens soldats, M. le Dr Dreypondt suggère que leur existence soit mise à profit pour l'introduction dans la vie des noirs du régime de la propriété privée ainsi que pour leur initiation à des modifications progressives telles que l'institution du mariage légal et la reconnaissance de l'hérédité directe. Dans le cas tout spécial de l'occupation des huttes d'un village par des Européens ou par leurs gens, la question est la même en Afrique qu'en Europe. Sauf obligation de les loger, moyennant indemnité, comme pour l'hébergement des troupes en Belgique, décrétée par l'autorité, l'indigène ne peut être tenu d'accorder la disposition de ses huttes. L'Européen doit se mettre d'accord avec l'indigène. Il serait utile de conserver la défense existante de créer des factoreries ou d'installer des postes dans l'enceinte des villages et il conviendrait que même les gîtes d'étape soient établis hors de leurs limites.

Passant à la question de la délimitation des propriétés européennes, M. le Dr Dreypondt insiste pour que, dans l'avenir, des concessions ne soient accordées qu'après vérification attentive des situations acquises par les indigènes. Pour obtenir un résultat dans ce sens, il est nécessaire de limiter les étendues de concessions. A l'effet d'éviter les abus et les spéculations, il conviendrait d'imiter le système en usage au Congo français, en exigeant la mise en travail de la concession sur l'étendue d'un cinquième au moins dès la première année et de la moitié dans le délai de cinq ans, sous peine de retour à l'État des parties non mises en valeur. Le principe de l'expropriation pour cause d'utilité publique préconisé par M. Horn devrait être admis sous réserve que le bénéficiaire prenne à sa charge tous les frais qui pourraient en résulter, notamment du chef de déplacement de villages. Il faut respecter la coutume indigène qui accorde le libre exercice de la cueillette des produits sauvages végétaux par les indigènes dans l'étendue de leur chefferie. Pour la chasse, il en est autrement. Il s'agit ici d'un privilège

Groupe d'études coloniales.

attaché à la souveraineté, c'est-à-dire au chef, et non plus à la communauté. Le droit à une indemnité au profit des indigènes ou des chefs ne peut être admis. Ce droit est au contraire justifié pour l'exercice de la pêche par des Européens dans le rayon de la souveraineté indigène.

M. Speyer demande à qui l'indemnité serait due en cas de violation des droits des indigènes. Il craint que les compensations qui résultent pour l'indigène dans le cas, par exemple, de l'appropriation d'une mine, ne puissent être appréciées sans danger d'arbitraire.

M. Orts signale que le paiement d'une indemnité à l'indigène sous forme d'argent est un leurre. L'indigène n'est pas en état de tirer parti d'une somme d'argent dont il dispose. Mieux vaudrait n'envisager qu'un système de compensation.

A l'avis de M. Horn, la meilleure compensation à offrir à l'indigène consiste dans la possibilité d'un gain de numéraire à son profit. L'argent constituera ainsi une compensation suffisante.

D. L.

Réunion collective du 16 mars.

Le point de vue ethnographique dans l'étude de la musique. Réunion collective

Conférence par M. von Hornbostel,
directeur des Archives de phonogrammes à l'Université de Berlin.

La musique, de même que l'ethnographie, a été étudiée, à ses débuts, comme curiosité; on y a ensuite introduit un point de vue historique; en dernier lieu, sociologique. Elle constitue une forme culturelle qui n'est pas sans importance; c'est à ce titre qu'elle intéresse l'ethnographie.

M. von Hornbostel consacre la première partie de son exposé aux instruments. Quels sont les plus primitifs? Il semble que ce soit ceux dont s'amusent les enfants, ainsi que ceux qui servent au culte; parmi ces derniers, il en est, tel que le mirliton, au moyen duquel on arrive à déformer la voix et à se faire craindre.

A l'origine, la technique de la construction étant peu développée, on y supplée par une technique de jeu compliquée. Ce sont deux armes que l'on entrechoque; c'est un morceau de bois creusé à l'aide d'un couteau de pierre, ou brûlé à l'intérieur; il sert de résonnateur; on frappe dessus pour donner des signaux : c'est le gong.

Certaines populations de l'Afrique du Sud font de leur arc un instrument de musique. Tous les instruments à corde ont-ils cette origine? Il ne semble pas permis de l'affirmer catégoriquement, car il est impossible de remonter toujours jusqu'à l'arc. Une théorie veut faire découler tous les instruments de musique d'outils de travail. Elle renferme une part de vérité dans ce sens que ces instruments ont été découverts fortuitement.

M. von Hornbostel retrace l'histoire de quelques catégories d'entre eux. La forme la plus simple peut être, par exemple, deux bâtons frappés l'un contre l'autre; puis un bâton au moyen duquel on frappe sur deux planchettes rendant chacune un son différent; finalement, on trouve un grand nombre de planchettes : c'est le xylophone qui constitue le terme de l'évolution pour cette catégorie; car il est impossible d'aller plus loin dans cette voie, le son de la planchette ne pouvant être modifié.

Pour les instruments à vent, on trouve d'abord un seul sifflet isolé ne rendant qu'une seule note ; ensuite, on distribue des sifflets différents à plusieurs exécutants : enfin, on réunit les sifflets et c'est la flûte de Pan. Celle-ci peut se composer de deux séries de tuyaux ; la première, bouchée à l'extrémité ; la seconde, ouverte, donnant l'octave ; cette octave n'est, toutefois, pas rigoureusement juste quand les deux séries de tuyaux ont des longueurs identiques ; elle est un peu trop bas ; on voit les populations corriger cette anomalie en raccourcissant un peu la série ouverte.

Les flûtes du Pérou et du Brésil présentent des identités de caractères tellement spéciales, qu'il paraît invraisemblable de les supposer provenant d'une coïncidence, de deux inventions indépendantes. La conclusion s'impose donc que les unes résultent d'un emprunt aux autres. Il est à remarquer, en ce qui concerne ces mêmes instruments, que leur identité avec certaines flûtes des îles Salomon est non moins frappante, au point que les uns semblent réellement avoir servi de modèles aux autres.

Des coïncidences semblables se remarquent entre les xylophones du Siam, de la Birmanie et ceux de l'Afrique. Elles s'expliquent par une importation d'Asie sur ce dernier continent.

M. von Hornbostel aborde, à présent, l'étude des chants et de la musique proprement dite. Coupant son exposé de nombreuses démonstrations phonographiques, il fait un parallèle entre les productions des différentes populations. Ce sur quoi il faut porter l'attention, c'est moins sur la mélodie elle-même que sur son style et son intonation. Voici en premier lieu des chants des Esquimaux de l'extrême nord de l'Amérique ; ils se caractérisent par une descente des notes aiguës vers le bas, par un decrescendo, par une façon particulière de reprendre haleine. Les chants des Indiens de la Colombie britannique et ceux des Indiens des prairies ne sont pas fort différents. Ces derniers débutent par un rythme très libre ; chaque strophe est introduite par un récitatif ; le refrain est entonné en chœur et, à ce moment, le rythme se fixe. M. von Hornbostel fait encore entendre des chants satiriques de la Terre de feu.

La musique s'applique aux circonstances les plus différentes, au moment où on va à la guerre, au moment où on y est, où on en revient ; on chante en travaillant, en ramant, pendant les fêtes religieuses, pour la guérison d'un malade ; il est enfin des chansons qui sont des charmes d'amour. Des phonogrammes du Congo reproduisent des chants des femmes Bakango, qui commencent par des cris ; ceux des rameurs, où enfants et garçons tiennent l'octave ;

ceux qui s'appliquent aux circonstances de deuil et se terminent en quinte; ceux qui sont destinés à accompagner la danse.

Il arrive chez certaines peuplades, tel est le cas des Papous de la Nouvelle-Guinée, que le chant soit l'objet d'un droit de propriété individuel ou tribal. Il existe également en Nouvelle-Guinée des conservatoires et des académies de danse; la musique vocale y prédomine sur l'instrumentale; le chœur écrase le soliste. Mais il arrive que le virtuose sorte de l'orchestre, voyage d'un village à l'autre, soit attaché à la cour des rois. Il existe déjà en Afrique des orchestres primitifs; à Java et au Siam des ensembles plus développés.

Les personnes présentes posent à M. von Hornbostel, à l'issue de sa conférence, une série de questions. M. Waxweiler demande si la magie a réellement donné naissance à la musique, ainsi qu'on est porté, à présent, à l'affirmer. M. von Hornbostel croit qu'il faut se garder de généraliser trop hâtivement. Sans doute, chez les Peaux-Rouges, la musique semble revêtue d'un caractère sacré et on lui attribue une origine magique; on n'y chante pas pour s'amuser; il y est même défendu de fredonner. Les Mélanésiens, par contre, possèdent des types fort divers de chansons; il en est de tout à fait profanes et qui n'ont certes rien à faire avec le culte. Chez les nègres, la part de l'improvisation est très grande; la garde des chants rituéliques est confiée aux sociétés secrètes; il en est dont les mots ont été mutilés à la longue, dans la transmission, et dont le sens échappe aux exécutants.

Répondant à une autre question, M. von Hornbostel est amené à dire quelques mots des différentes origines, fortuites et accidentelles, à partir desquelles le contrepoint a pu se développer. Le principe pouvait en être fourni par les sons harmoniques des instruments à vent (*faux-bourdon*); ou bien, dans des chœurs, certains exécutants prennent sans s'en apercevoir l'octave ou la quinte; le résultat est l'association de deux parties distinctes comme l'*organum* du moyen âge en Europe; ou bien encore, des instrumentistes accompagnant des chanteurs sont spontanément amenés à s'écarter de la mélodie et à l'enjoliver de fioritures (*hétérophonie*); ou bien enfin, dans un chœur, des chanteurs entonnent un refrain avant la fin de l'introduction, chantée par le soliste (antiphonie, point d'orgue, ostinato). Les lecteurs que la question intéresse pourront utilement se référer à un article publié par M. Closson dans le *Guide Musical*, 19 avril 1914 (vol LX, n° 16).

F. V. L.

Le fonctionnement du Service de la Documentation pendant l'année 1913

Quatrième rapport.

Sources bibliographiques générales et bibliographies spéciales.

Au cours de l'année 1913, le Service de la Documentation s'est enrichi de plusieurs monographies bibliographiques telles que : *Railway Economics : A collective catalogue of books in fourteen American libraries* (The University of Chicago Press); *Two select bibliographies of mediæval historical study*, par M. F. Moore (London, Constable); *Les livres qui s'imposent*, par F. Duval (Paris, Beauchesne); *Bibliographie de l'Afrique occidentale française*, par E. Joucla (Paris, Sansot); *Bibliotheca indosinica* et *Bibliotheca japonica*, par H. Cordier (Paris, Leroux); *The case for women suffrage*, par M. S. Franklin (New York, Women Suffrage Association); *Bibliography of road making and roads in the United Kingdom* (London, King and Son). Un grand nombre d'autres bibliographies spéciales ont été notées dans la rubrique des « Revues d'ensemble et Bibliographies » du *Bulletin* de l'Institut.

En ce qui concerne les sources générales, il y a lieu de signaler ici la disparition du *Georgs Schlagwort-Katalog*, qui cesse de paraître avec le tome VII (1910-1912). Ce catalogue systématique est remplacé par le « Register » du catalogue Hinrichs, qui reçoit à cet effet une forme nouvelle.

Recueils périodiques de bibliographie.

Le dépouillement des recueils périodiques de bibliographie s'est effectué comme les années précédentes dans le but d'alimenter les catalogues de l'Institut, les « Archives sociologiques » et la « Chronique » du *Bulletin* d'une façon systématique. On s'est efforcé de tenir compte de tous les renseignements que peuvent procurer les

recueils réguliers et les indications des périodiques. Certains libraires ont bien voulu assurer à l'Institut le service régulier des prospectus publiés par eux concernant les nouveautés qu'ils éditent. Comme ces prospectus renferment le plus souvent la table des matières des ouvrages, ils offrent un réel intérêt.

On a continué à dépouiller aussi d'une façon régulière tous les recueils spéciaux qui peuvent présenter quelque utilité pour la documentation sociologique, y compris les recueils de travaux universitaires (discours de rentrée, thèses de doctorat, etc.).

Bibliographie des acquisitions de la Bibliothèque. Il a été classé, au cours de l'année 1913, environ 2,500 fiches de livres et de brochures et 6,550 fiches d'articles de revues. Les fiches qui portent la mention : « Ne se trouve pas à l'Institut » et qui concernent des ouvrages ou des articles dont l'Institut n'a pas jugé utile de faire l'acquisition, mais qui méritent néanmoins de figurer dans les répertoires, se sont élevées au nombre de 5,635.

Bibliographie critique. Au cours de la même année, il a été classé 931 fiches relatives à des comptes rendus importants publiés dans des périodiques ou d'autres recueils. Lorsque ces comptes rendus paraissent dans des recueils qui ne sont pas conservés à l'Institut, les fiches de comptes rendus reproduisent, autant que possible, une partie de la notice consacrée à l'ouvrage. Il arrive aussi que le compte rendu soit assez intéressant pour qu'on décide d'en faire une brochure spéciale, classée parmi la collection des brochures de l'Institut (qui comprend actuellement 9,000 numéros). Dans ce cas, la fiche de compte rendu renvoie simplement au numéro de la brochure.

Répertoire biographique. Malgré les difficultés sérieuses dont ce genre de publications est entouré, on constate avec intérêt que les recueils biographiques généraux ou spéciaux sont en progrès. Non seulement il a été publié des répertoires biographiques pour des pays qui n'en possédaient pas, mais il s'est encore opéré une sorte de spécialisation, en ce sens que des répertoires biographiques

ont été publiés pour des domaines spéciaux des sciences, de la littérature ou de l'art.

A ce jour, les pays suivants possèdent un recueil de l'espèce : Allemagne (*Wer ist es?*), Angleterre (*Who is who?*), Belgique (*Diogène*), Danemark (*Kraks's blau Bog*), France (*Qui êtes-vous?* et *Diogène*), Italie (*Chi è?*), États-Unis d'Amérique (*Who is who?*), Japon (*Who is who in Japan*), Norvège (*Hvem er hvem?*), Suède (*Vem är det?*), Canada (*The Canadian who is who*), Afrique du Sud (*Anglo-African who is who*). Il est vrai que plusieurs de ces recueils, dont il n'a pas été publié d'édition nouvelle, ont considérablement vieilli; tel est le cas du *Qui êtes-vous* français et du *Chi è* italien.

Parmi les recueils qui s'adressent à un domaine particulier, il convient de citer *The catholic who is who year book* (London, Burns and Oats, dernière édition pour 1914) et *The medical who is who*, publié pour la première fois en 1914 (London and Counties Press Association). Ajoutons qu'il a été publié des recueils du même genre pour le monde du théâtre, de la littérature (*Deutscher Literatur-Kalender*, *The literary year book and authors' who is who*), des arts, de la presse, du monde politique, etc.

Il convient d'attirer également l'attention sur certains recueils biographiques spéciaux publiés par des institutions savantes. Le Service de la Documentation a acquis les suivants : *Lunds Universitäts-Matrikel*, par Malm et Wilner (Lund, 1913), *Norges Universitet professorer, docenter*, etc. (Christiania, 1911), « *Liber Memorialis* » *de l'Université de Gand* (2 vol., Gand, 1913), la *Bibliographie de l'Université de Louvain* (avec plusieurs suppléments) et *L'Université de Bruxelles 1884-1909*, par le comte Goblet d'Alviella. Les recueils de l'espèce sont d'autant plus intéressants que, comme on peut le constater par les notices biographiques que renferme le *Bulletin* de l'Institut, la grande majorité de ceux qui se livrent à des recherches scientifiques appartiennent au monde des universités.

Le *Who is who in Science. International* (Braunschweig, Vieweg) a publié une nouvelle édition pour 1914. Ce recueil ne vise que les sciences naturelles et les sciences exactes.

Il n'existe donc pas encore de répertoire biographique propre à la sociologie, mais on sait que le Service de la Documentation a constitué un répertoire de l'espèce qui comprend les adhérents de l'*Intermédiaire sociologique* et d'autres spécialistes qui ont envoyé des notes biographiques sans donner leur adhésion. L'*Intermédiaire*

compte actuellement 425 adhésions. Une liste complète des adhérents figure en annexe au présent rapport (annexe I).

Répertoire des travaux projetés. Ce répertoire, au sujet duquel des détails suffisants ont été donnés dans les rapports précédents, s'est enrichi d'une centaine de fiches nouvelles.

Monographies bibliographiques. Aucune monographie de l'espèce n'a été publiée pendant l'année 1913, mais des négociations ont été entamées avec différentes personnes en vue de la publication d'études bibliographiques nouvelles. C'est ainsi que l'*Intermédiaire* a décidé de publier un « Manuel de documentation sociologique » composé par M. Szabo, directeur de la Bibliothèque municipale de Budapest. Ce manuel comprendra plusieurs volumes. Un certain nombre de correspondants ont écrit spontanément à l'*Intermédiaire* pour lui signaler leurs collections. Des négociations sont en cours avec plusieurs d'entre eux.

Service des informations scientifiques. — Le Service de la Documentation a dressé, en 1913, 96 *bibliographies*. Il est à remarquer qu'on n'a tenu compte, dans la statistique, que des bibliographies qui comptent au moins une vingtaine de fiches ou qui, à raison même de l'objet des recherches, offrent un intérêt tout particulier. Pour être complète, la statistique devrait comprendre aussi une centaine de renseignements pour lesquels il a suffi d'une simple lettre ou de quelques titres.

Un grand nombre de renseignements *purement biographiques* ont été fournis par le Service, tant pour les besoins du *Bulletin* de l'Institut que pour donner satisfaction à de nombreux correspondants.

Les demandes d'*intercommunication scientifique* ont été au nombre de 17. Plusieurs questions très spéciales ont été posées, qui ont donné lieu à une correspondance étendue. On trouvera en annexe la liste des questions qu'on a fait « circuler » en 1913 (annexe II).

* * *

A raison même du caractère de l'Institut de sociologie Solvay, il semble qu'on ne puisse se dispenser de tirer un enseignement scientifique de l'activité du Service de la Documentation, telle qu'elle s'est manifestée au cours des quatre premières années. Cet enseignement, il faut le chercher dans la nature des informations bibliographiques que le Service a été appelé à distribuer et surtout dans le caractère des publications qu'il a été amené à utiliser, soit pour sa propre documentation, soit pour celle du *Bulletin* de l'Institut. Le désordre apparent des extraits reproduits dans la « Chronique du mouvement scientifique » que publie ce *Bulletin*, se trouve revêtir du même coup une signification particulière.

Si, dans le Service de la Documentation (bibliographies et intercommunication scientifique), on ne constate guère l'action des « écoles », la « Chronique » montre que le problème social, si l'on entend par là l'étude des divers aspects de la vie des hommes réunis en sociétés, est aujourd'hui attaqué de tous les côtés à la fois. Il en résulte une sorte de confusion qui vient surtout de la persistance de méthodes et de procédés scientifiques surannés, dont le plus apparent est celui des généralisations à forme littéraire. Les études de cette espèce s'obstinent à vouloir englober dans des synthèses brillantes, en les enchâssant dans des catégories ou des lois, de simples phénomènes d'adaptation qui, à raison même de leur caractère, ne sont explicables que par les données immédiates du milieu qui les a vus naître et dont la portée ne vaut par conséquent que pour un temps déterminé et que pour une région déterminée. Il n'est guère nécessaire d'insister sur cette affirmation en ce qui concerne la *biologie*, qui est surtout une science d'observation et d'expérimentation, une science de laboratoire. L'état actuel des connaissances en *psychologie animale* n'autorise plus aucune synthèse. La *psychologie humaine* est en pleine reconstruction et les efforts de la psychologie expérimentale laissent les initiés dans une sage expectative; il ne peut être question de tirer des conclusions de recherches dont la méthode même est encore incertaine. La *psychologie de l'enfance* est pleine de promesses, mais une foule d'expériences et d'études minutieuses sur des points très particuliers sont encore nécessaires avant d'autoriser des conclusions vraiment pratiques. L'*archéologie* est bouleversée par l'importance des découvertes systématiquement effectuées. Elle mine les généralisations de l'*histoire* avec une persistance qui devrait détourner beaucoup d'esprits des mieux doués de l'ambition de vouloir refouler sans cesse, vers les cimes des généralisations, le fardeau d'une synthèse vouée à la

dislocation dès que les faits nouveaux exhumés du sol ou des archives changent un « point de vue » péniblement constitué, mais jamais fixé à demeure. Combien d'histoires générales de la civilisation verrons-nous encore jeter sur le marché de la librairie qui n'auront plus aucune valeur cinq ou dix ans après leur apparition? Que d'efforts perdus par l'influence opiniâtre, indélébile, dirait-on, d'un genre qui a conservé, de ses origines, une allure trop littéraire et qui s'obstine à fixer les couches et les étages d'un terrain essentiellement mouvant! L'*ethnologie* n'est pas mieux partagée et ici l'antithèse est éclatante. A côté des monographies patientes portant sur d'obscures peuplades dont l'étude exacte jette des lueurs pénétrantes sur les modes d'adaptation de l'homme à son milieu, on voit renaître, de temps à autre, les traités généraux d'ethnographie qui n'offrent plus qu'un intérêt de curiosité propre, tout au plus, à répandre dans le grand public le goût de ce genre d'études. Dans ce domaine, le caractère des acquisitions nouvelles est marqué de telle façon que l'ancienne conception ethnographique en est frappée à mort. La *linguistique* cesse d'être purement philologique et se voit contrainte de céder ses plus chères acquisitions à la psychologie et à la physiologie. L'*économie politique* fourmille de monographies où s'affirme le triomphe de l'adaptation, par des ressources uniformes, mais variées d'aspect, de l'esprit humain à des situations multiples. La *démographie* n'aura eu, comme science indépendante, qu'une existence éphémère. Son domaine est partagé entre la psychologie, la physiologie, la statistique, la sociologie et une science nouvelle, l'*eugénique*. Le *droit* n'échappe plus aux contingences du milieu; il offre un champ admirable aux applications des facultés excogitatrices de l'homme. Il se constitue une science exacte de la *politique*. La psychologie pénètre le mystère des partis politiques pour les livrer au sociologue. Partout, l'étude fructueuse des individus se substitue à l'étude de l'homme abstrait et, de toute cette décomposition des sciences en leurs éléments essentiels, la *sociologie* seule paraît à même de tirer une synthèse en démontrant l'unité des adaptations par la variété des moyens. A cet égard, la sociologie a envahi une grande partie du domaine de la *philosophie* et de la *morale* et, en s'aidant des éléments que lui fournit la *statistique*, elle cherche à tirer le meilleur parti des éléments vraiment fixes et invariables qui peuvent exercer une action sur les actes des hommes. Enfin, il faut noter l'importance croissante de l'*énergétique*, à laquelle un grand nombre d'écrits sont consacrés chaque année.

Sans doute, cette rapide esquisse pourrait être corrigée en bien des points par une étude approfondie du mouvement scientifique actuel, mais il a paru nécessaire de noter ici l'impression de ceux qui sont mêlés directement à l'élaboration des théories scientifiques, ne fût-ce que comme simples enregistreurs des besoins révélés et des productions littéraires classées dans les bibliothèques et les archives. Mais, à ce titre seul, cette impression a paru assez intéressante pour être signalée dans un rapport sur l'activité d'une institution que ses relations et ses travaux mettent en contact avec les générations les plus récentes de l'immense armée des chercheurs adonnés aux sciences de l'esprit. En somme, on assiste à un renouvellement de toutes les sciences, de toutes les conceptions et méthodes scientifiques. A cet égard, on peut dire que la forme particulière de bibliographie que cultive l'*Intermédiaire sociologique* lui permet de jouer, dans une certaine mesure, le rôle d'un organisme enregistreur du développement scientifique. Cet organisme est né à l'heure même où sa présence semblait désirable et, bien qu'on ne puisse dire encore dans quelles directions il est appelé à exercer une action, ni quelles transformations il devra subir pour jouer le rôle qui lui est dévolu, il importe d'insister dès à présent sur ce caractère scientifique dont il va s'imprégner de plus en plus et qui lui permettra, lorsque l'importance des institutions de l'espèce sera pleinement et généralement reconnue, de coopérer avec d'autres organismes à la conservation des acquisitions scientifiques sur des bases rationnelles. Nous sommes donc dans une période de transition et nous voyons la bibliographie devenir autre chose qu'une simple accumulation de titres.

Le chef du Service de la Documentation,
DANIEL WARNOTTE.

ANNEXE I.

Quatrième liste des adhérents de l' « Intermédiaire sociologique »

N. B — Les membres et collaborateurs de l'Institut de sociologie SOLVAY font partie de droit de l' « Intermédiaire sociologique ».

Abderhalden, E. (Halle a. S.).
Adams, Ch. Ch. (Urbana).
Alberti, M. (Trieste).
Andrews, E. A. (Baltimore).
Appleton, L. E (Grand Rapids, Michigan).
Arcari, P. (Tirano-de-Valteline).
Arnold, F. (New York).
Assagioli, R. (Firenze).
Balogh, E. (de) (Budapest).
Barat, L. (Paris).
Barrault, J. (Dijon).
Barre, A. (Paris).
Barth, E. E. P. (Leipzig).
Bauer, S. (Bâle).
Beard, Ch. A. (New York).
Bebernitz, E. (Charlottenburg).
Beech, M. W. H. (Eat Africa).
Below (von), G. (Freiburg i/Baden).
Benès, E. (Prague).
Berger, A. (Lemberg).
Berger, P. (Uccle).
Berguer, G. (Genève).
Bernard, L. L. Gainsville (Floride).
Berr, H. (Paris).
Bertha, A. de (Paris).
Besançon, A. (Vevey).
Binz, A. (Berlin).
Blakey, R. G. (Ithaca, New York).
Bleuler, E. (Zürich).
Bludau, F. M. (Steiglitz-Berlin).
Boas, F. (New York).
Boehringer, R. (Berlin).
Böklen, E. (Grossbotwar-Württemberg).
Bond, F. D. (New York).
Boucaud, Ch. M. J. (Lyon).
Bourgin, G. (Paris).
Bourquin (Ixelles-Bruxelles).
Boutan, L. (Valence).
Bouwmeester, W. L. (Doetinchem).
Breed, F. S. (Ann Arhor, Michigan).
Brinkmann, T. (Bonn-Poppelsdorf).
Brissot, M. R. A. (Villejuif).
Broda, R. (Paris).
Brodnitz, G. (Halle a/S).
Brown, W. J. (Adelaïde).
Buck, P. M. (Lincoln).
Bugnion, Ed. (Blonay sous Vevey).
Bruno, J. B. (Naples).
Bury, J. B. (Cambridge, England).
Calogirou, G. (Leipzig).
Carter, J. B. (Rome).
Cavaignac, Ch., E. (Versailles),
Ceni, E. (Cagliari).
Chamberlain, L. (New York).
Chapin, F. S. (Wellesley).
Charmont, J. (Montpellier).
Chatterton-Hill, G. (Genève).

Chevassus, R. (Lyon).
Christensen, A.E. (Copenhague).
Ciccotti, E. (Potenza).
Claparède, E. (Genève).
Clerget, P. F. J. (Lyon).
Cockerell, T. D. A. (Boulder).
Cognasso. F. (Turin).
Cohn, J. (Freiburg).
Collinet, J. J. P. (Lille).
Coman, K. (Wellesley).
Coornaert, L. J. E. (Paris).
Copeland, M. Th. (Cambridge, Mass).
Cornetz, V. (Alger).
Cornford, F. M. (Cambridge, England).
Corso, R. (Nicotera).
Cosentini, F. (Modène).
Couturat, L. A. (Bois-le-Roi).
Croquez, A. (Paris).
Cuénot, L. (Nancy).
Danner, A. (Leipzig).
Dearborn, G. Van Ness (Boston).
Decharme, P. (Clermont-Ferrand).
Decourdemanche, J. A. (Paris).
Delvaille, J. (Le Mans).
Del Vecchio, G. (Bologne).
Demogue, R. (Lille).
Dennett, R. E. (Londres).
Dewey, J. (New York).
Dibblee, G. B. (Guildford).
Dieffenbacher, F. L. J. (Freiburg i/Baden).
Dix, W. (Meissen).
Dobkiewicz, L. von (Würzburg).
Dölger, F. J. (Rome).
Dopsch, A. (Vienne).
Drey, P. (Munich).
Duguit, L. (Bordeaux).
Dulac, A. (Paris).
Eaves, L. (Lincoln).
Edinger, L. (Frankfurt a. Main).
Effertz, O. (Paris).
Ellwood, C. A. (Columbia).
Fabre, E. M. (Barcelone).
Fahlbeck, P. E. (Djursholm).
Fairchild, H. P. (New Haven).
Farnell, L. R. (Oxford).
Fehr, H. (Halle a. S.).
Ferrière, A. (Genève).
Figueiredo, A. M. de (Lisboa).
Fillassier, A. (Neuilly).
Fischel, M. M. (Paris).
Fisher, I. (New Haven).
Fite, W. (Bloomington).
Fitzler, K. F. C. (Leipzig).
Fleischmann, W. (Göttingen).
Föhrenbach, O. (Freiburg-i/B.).
Foster, W. T. (Portland).
Francé, R. H. (Munich).
Frangian, Dr E. (Tiflis, Kaukasus).
Franz, S. I. (Washington).
Freund, W. A. (Berlin).
Gadow, H. (Cambridge).
Gariel, G. H. F. J. (Fribourg).
Geist, E. H. (Köln).
Gemelli, A. (Milan).
Gerlich, Fr. (München).
Gervaiseau, H. P. (Paris).
Gide, C. (Paris).
Gillin, J. L. (Madison).
Gini, G. (Cagliari).
Giss, A. J. (Boulder).
Godin, P. L. G. (Genève).
Goldschmidt, J. (Berlin).
Goldstein, F. (Steglitz-Berlin).
Goldstein, J. (Darmstadt).
Groat, G. G. (Delaware).
Groppali, A. (Crémone).
Grunewald, M. (Berlin).

Grunzel, J. (Vienne).
Guyot, Y. (Paris).
Haenel, H. (Dresde).
Haldane, J. B. (Londres).
Hall, W. P. (Newbury, N. Y.).
Hammacher, E. (Bonn a. M).
Hara, B. (Tokio).
Hargrave, B. (Ditchling).
Härry, A. (Zürich).
Hartson, L. D. (Grinnell, Iowa).
Hartzfeld, C. A. J. (Amsterdam).
Hauser, H. (Dijon).
Hauser, P. (Madrid).
Hautefeuille, F. B. (de) (Sens Yonne).
Hayes, E. C. (Urbana).
Heckscher, E. F. (Stockholm).
Heinen, H. (Bonn a. R).
Hellwig, E. A. K. M. (Berlin-Friedan).
Hemard, J. F. J. (Dijon).
Hersch, L. (Genève).
Hirn, Y. (Helsingfors).
Hirsch, J. (Cöln).
His, W. (Berlin).
Hollande, M. H. J. (Reims).
Holsti, R. (Helsingfors).
Huber, H. M. (Wyden-Ossingen).
Hull, G. H. (New York City).
Humphreys, A. L. (Londres).
Huvelin, P. L. (Lyon).
Ilberg, J. (Wurzen b/Leipzig).
Imbert, A. (Montpellier).
Ioteyko, Mlle le D^r (Bruxelles).
Iyer, L. K. A. K. (Cochin State).
Jacquart, C. (Woluwe-Saint-Pierre).
Jaray, J. (Mayenne).
Jenkins, H. D. (Oshkosh).
Jéquier, G. (Neuchâtel).
Jerusalem, W. (Wien).
Jespersen, O. (Copenhague).
Jessup, W. A. (Bloomington).
Johnson, S. C. (Leytonstone-Londres).
Jouguet, P. F. A. (La Madeleine, Nord).
Joussain, J. B. H. (Choisy-le-Roi).
Kammerer, O. (Charlottenburg).
Kampffmeyer, H. (Kalsruhe).
Karmin, O. M. A. (Genève).
Kärutz, W. R. (Lubeck).
Kenngott, G. F. (Lowell).
Ketkar, S. V. (Londres).
Key, C. (Stockholm).
Kiesow, Fr. (Turin).
King (Oberlin, Ohio).
Kitching, A. L. (Ngova, Uganda).
Klauber, E. G. (Vienne).
Klehmet, F. (Coblentz-a/R).
Koch-Grünberg, T. (Freiburg-i/B).
Kochmann, W. (Berlin).
Kohler, J. (Berlin).
Kolabinska von (Kalisch, Pologne).
Krall, K. (Elberfeld).
Kraus, H. O. H. (Dresden).
Kroeber, A. L. (San-Francisco).
Krueger, F. (Halle, Saale).
Lacot, J. de (Barcelone).
Lahy, J. M. (Paris).
Lampe (Philadelphie).
Lamprecht, K. (Leipzig).
Lapie, P. (Toulouse).
Larroque, G. (Paris).
Lauck, W. J. (Washington, D. C.).
Lazard, M. (Paris).
Lefevre, J. J. L. (Havre).
Leopold, L. (Szekszard).

Levainville, J. (Paris).
Levi, A. (Ferrare).
Lewinski, J. St. (Londres).
Ley, A. C. (Uccle).
Lipmann, O. (Kleinglienicke bei Postdam).
Liszt, F. (von) (Charlottenburg).
Livi, R. (Rome).
Logeman, H. (Gand).
Lombard, E. (Neuchâtel).
Loutchisky, I. (Saint-Pétersbourg).
Luquet, G. H. (Douai, Nord).
Mac Clintock, W. (Pittsburg).
Mac Dougall, W. (Oxford).
Maciejewski, C. (Saint-Pétersbourg).
Mac Iver, R. (Aberdeen).
Mackenzie, A. S. (Lexington).
Mackenzie, W. (Gênes).
Maday-Hentzelt, M. de (Neuchâtel).
Mahaim, E. A. J. (Cointe, Liége).
Malinowski, B. (Londres).
Manes, A. (Berlin).
Manouvrier, L. P. (Paris).
March, L. (Paris).
Marcq, R. (Bruxelles).
Marett, R. R. (Oxford).
Mariano, San Nicolo (Graz).
Martin-Gueillot, R. (Paris).
Masani, R. P. (Bombay).
Maud'Hui, L. E. (Belfort).
Maxwell, J. (Paris).
Maynard, G. D. (Pretoria).
Meillet, P. J. A. (Paris).
Meyer, M. (Columbia).
Meynadier, R. (Semur-en-Auxerois).
Michels, R. (Torino).
Minkiewicz, R. (Marjampol, Sriwalka).
Moldenhauer, P, (Cologne).
Montet, E. L. (Genève).
Mordell, A. (Philadelphie).
Moret, A. (Paris).
Morgan, C. Ll. (Bristol).
Moskowski, M. Berlin-Grunewald).
Müller, Fr. Ed. (Halle a/S).
Müller, W. (Weimar).
Murdoch, J. G. (New York).
Muth, G. F. (Bensheim, Hessen).
Muyser, R. de, (Saint-Pétersbourg).
Naeke, P. (Hubertsburg).
Nochimson, M. (Zurich).
Ostermayer, A. (Brünn).
Ostwald, W. (Gross-Bothen).
Oulmont, C. C. (Paris).
Palmer, A. S. (S. Woodford, Essex).
Paloque, J. (Toulouse).
Papillault, G. (Paris).
Pareto, V. (Genève).
Parodi, D. (Paris).
Pelletier, M. A. (Paris).
Pellisson, M. (Bourg-la-Reine).
Pera, G. (Turin).
Perdrizet, P. (Nancy).
Peritch, I. (Belgrade).
Perreau, F. E. (Besançon).
Peters, P. R. (Epinal).
Phillipson, C. (London).
Picard, R. B. (Paris).
Pildsudski, B. (Zakopane et Cracovie).
Pit, A. (Amsterdam).
Platon, J. G. (Bordeaux).
Porte, M. (Grenoble).
Potthoff, H. (Düsseldorf).
Pouzo, M. (Turin).
Prato, G. (Turin).

Preisigke, F. (Strassbourg).
Puech, A. (Paris).
Puech, J. (Paris).
Püschel, A. (Berlin).
Quesada, E. (Buenos-Aires).
Rabaud, E. (Paris).
Racca, V. (Rome).
Raiga, J. L. (Paris).
Rappaport, M. W. (Stryj).
Regnault, J. (Toulon).
Reibmayr, A. (Brixen, Tirol).
Renard, F.-G. (Paris).
Renauld, J. (Grenoble).
Reynolds, S. (Sidmouth, South Devon).
Richard, G. A. F. (Bordeaux).
Ridgeway, W. (Cambridge).
Rist, C. (Montpellier).
Rolin, H. (Ixelles-Bruxelles).
Rolland, C. (Paris).
Roscoe, J. (Cambridge).
Rothacker, E. (Munich).
Rouma, G. (La Paz, Bolivie).
Russell, C. E. B. (Manchester).
Ruttiens, R. (Bruxelles).
Sagot, F. (Neuilly-s/Seine).
Saleeby, C. W. (London).
Salomon, Ch. (Maisons-Alfort, Seine).
Sarfatti, G. (Firenze).
Sarton, G. (Wondelgem lez-Gand).
Savorgnan, F. (Trieste).
Schaeffer, A. A. (Knoxville).
Scheler, M. (Berlin).
Schimpff, E. H. von (Dresden).
Schindler, P. (Paris).
Schmidt, F. F. (Berlin).
Schomerus, F. (Jena).
Schroeder, E. A. (Teschen).
Schultz, W. (Vienne).
Schumpeter, J. (Graz).
Schweikert, E. (Bonn).
Sciolla, O. (Gênes).
Scott, W. D. (Evanston).
Seaton, A. A. (Cambridge).
Seillière, E. (Paris).
Saligmann, C. G. (London).
Seligman, E. R. A. (New York).
Shryer, W. A. (Detroit).
Simon, P. (Versailles).
Simpson, B. R. (Brooklyn).
Sims, Le Roy (New York).
Smith, G. E. (Manchester).
Snell, F. J. (Tivertow, North Dvon).
Somlo, F. (Kolozsvar).
Spalding, W. F. (London).
Spearing, H. G. (Highgate, London).
Squillace, E. (Catanzaro, Calabre).
Steffen, G. F. (Gotenbourg).
Stein, L. (Berlin).
Steinitz, B. (Vienne).
Steinmetz, S. R. (Amsterdam).
Sternberg, T. (Berlin).
Stratton, G. M. (Berkeley).
Strohal, S. (Zagreb).
Swanton, J. R. (Washington).
Tafel, P. (Munich).
Talbot, P. A. (Inkberrow, Worcestershire).
Tassy, E. (La-Garde).
Tawney, R. H. Bloomsbury).
Tayler, J. L. (Londres).
Terman, L. M. (Stanford).
Thieling, W. (Mülhausen/Els.).
Thorndike, E. L. (New York).
Thurnwald, R. (Berlin).
Thurston, E. (Kew).
Torday, E. (Londres).

Tougan-Baranowsky, M. J. (Saint-Pétersbourg).
Tremearne, A. J. N. (Londres).
Trilles, H. L. (Paris).
Vaillant, A. P. (Rouen).
Van Suchtelen, N. J. (Schiedam).
Van der Rest, E. (Bruxelles).
Van Dievoet, E. J. (Bruxelles).
Van Gennep, A. (Neuchâtel).
Varendonck, J. (Gand).
Varlez, L. (Gand).
Vandeuvre, F. M. J. (Pontallier-sur-Saône).
Verriest, L. (Bruxelles).
Vialatte, C. (Paris).
Viard, P. P. (Lille).
Vidal de la Blache, P. (Paris).
Visscher, H. (Utrecht).
Visser, H. L. A. (Amsterdam).
Voizard, F. F. E. (Paris).
Voth, H. R. (Newton).
Wächter, T. (Blaubeuren i/ Württemberg).
Ward, J. (Dublin).
Warschauer, E. (Kattowitz).
Webb, S. (Londres).
Weber, A. (Paris).
Weber, L. Z. Ch. (Paris).
Weise, E. A. (Leipzig).
Weyl, W. E. (New York).
Wheeler, G. C. (Londres).
Wheeler, W. M. (Boston).
Williams, Ch. F. A. (Milford, England).
Wissler, C. (New York).
Worms, R. (Paris).
Yerkes, R. M. (Cambridge, Mass).
Yu-Yue-Tsu, A. (Shangaï).
Zimmern, A. E. (Londres).
Zmavc, J. (Smichow bei Prag).

ANNEXE II.

(Intercommunication scientifique.)

Liste des questions.

I

Les hauts salaires et leurs conséquences dans les différents pays, spécialement en Australasie et aux États-Unis (R. H. Tawney, the London School of Economics).

II

Richard Oastler et son temps en ce qui concerne particulièrement l'histoire de la réglementation du travail des enfants et de l'interventionnisme en Angleterre (W. P. Hall, New-York).

III

L'assistance aux aveugles et l'éducation professionnelle des aveugles en Belgique (Società umanitaria de Milan).

IV

L'interdiction du travail des enfants dans les différents pays et ses effets sur la natalité (commandant SIMON, à Paris).

V

a) La disparition graduelle du duel judiciaire en Angleterre;
b) Comment fonctionne le système des chambres de commerce libres en Angleterre? (Prof. H. FEHR, à Halle a. S.)

VI

a) Où et quand a été publié le manuscrit de DUMOUTIER sur les Indiens Charruas (Uruguay), retrouvé dans la bibliothèque du professeur HAMY?
b) Les mutilations funéraires chez les primitifs (Dr RIVET, au Museum d'histoire naturelle, à Paris).

VII

L'enseignement de l'économie politique dans les écoles primaires et secondaires de France (Prof. SOMMARIN, à l'Université de Lund).

VIII

Des empreintes de pieds humains gravées sur des rochers ont-elles déjà été découvertes en Afrique? Où ont-elles été décrites et comment les a-t-on interprétées (DE CALONNE-BEAUFAICT, à Buta, Uelé, Congo belge).

IX

Des rapports entre la Chine ancienne et la Chaldée, spécialement en ce qui concerne la diffusion des cunéiformes et l'origine des caractères chinois (Prof. E. WAXWEILER, Bruxelles).

X

Résultats de la loi française du 22 mars 1890 sur les syndicats de communes (M. BOURQUIN, avocat, à Bruxelles).

XI

a) Littérature relative aux devinettes (*Rätsel*) dans les différents pays;
b) « Bei KLEARCHOS (Fragmente seines Buches Γέργιθίος F. H. G. II, 310 ss., Athen. VI, p 255) lesen wir von den κόλακες auf Paphos, Kypros, u. s. w.

1. dass es zur Zeit des Karers Glus κολακίδες gab, die ihren

Herrinnen den Rücken darboten beim Aussteigen und Einsteigen in die Wagen;

2. dass es ein Hofamt des παράβυστος gab, der seines Herrn Füsse im Schosse hielt und unter der Decke mit ihnen Dinge trieb, die KLEARCHOS seinen Lesern lieber raten lässt;

3. dass das Volk der Κόλακες in Γεργίνοι und Προμάλαγγες zerfiel, von denen die einen alles erlauschten, die anderen dem Erlauschten mit unheimlicher Fertigkeit nachforschten.

Meine Frage geht nun dahin: Sind ausser den bekannten Parallelstellen bei PLUTARCH, *quomodo adulator ab amico internoscatur* 3. *Etym. mag.* und SUIDAS u. s. w., Analogien solcher Sitten bei anderen Völkern oder Nachrichten von Völkern ähnlicher Sitten oder ähnlicher Lauscher-Veranlagung bekannt? Da ich über diesen Gegenstand nächstens ausführlicher zu handeln gedenke, füge ich hinzu, dass alle drei Sitten, bezw. Einrichtungen in völlig übereinstimmender Weise aus den *Mabinogion* der Lady GUEST zu belegen sind: vielleicht führt diese Bemerkung Ihre Korrespondenten auf weitere Spuren. Auch Angaben aus der walisischen Literatur über die *Mabinogion* hinaus wären mir wertvoll.

Jedoch bitte ich Sie, zur Kenntnis zu nehmen, dass ich die Zusammenstellung der *Mabinogion* mit KLEARCHOS als mein Eigentum betrachte und Ihnen verbunden wäre, wenn Sie meine Frage möglichst vollständig in der hier gebotenen Form in Umlauf brächten » (Prof. Dr W. SCHULTZ, à Vienne).

XII

Bibliographie des écrits relatifs au droit juif et spécialement au droit talmudique (Dr M. RAPPAPORT, à Stryi, Autriche).

XIII

Personnes qui s'occupent d'une façon particulière du cinématographe : *a*) au point de vue moral, *b*) au point de vue juridique, dans les différents pays (Dr HELLWIG, Berlin-Friedenau).

XIV

Cartes des langues parlées dans le monde (G. SPILLER, à Londres).

ANNEXE III.

Informations bibliographiques fournies par le « Service de la Documentation ».

Anthropologie des Quichuas et des Aymaras.

Equation personnelle des astronomes (bibliographie dressée par P. Menzerath).

Le haschich (au point de vue psychologique).

Les temps de réaction (bibliographie des cinq dernières années).

Psychologie des industriels.

Les laboratoires de psychologie.

Les dispositions pour les mathématiques.

Haine, vengeance et passions (psychologie).

Influence de l'alcoolisme sur le psychisme.

L'hérédité psychique.

Les sentiments affectifs chez les criminels.

Psychologie criminelle.

Littérature relative aux enfants anormaux (ce qui se trouve à l'Institut).

Le cinématographe et les enfants.

L'imagination chez l'enfant.

Protection de l'enfance (en français).

Le dessin spontané chez l'enfant (travaux parus en 1909-1913).

Fêtes publiques (généralités).

Les fêtes chez les primitifs (par Mlle Ivanitzky).

Littérature relative aux devinettes en Angleterre et en Hollande.

Les fêtes anciennes et les fêtes chrétiennes dans leurs rapports avec les fêtes païennes.

L'évolution du parti libéral en Belgique.

Régime économique et spécialement agraire de la Turquie.

La politique douanière de l'Allemagne dans les derniers temps.

Ouvrages destinés à la bibliothèque d'une ligue de consommateurs.

Les ligues de consommateurs (ouvrages importants).

Livres récents sur l'Amérique du Sud.

Conditions économiques de la Bosnie.

Organisation du commerce d'exportation.

Le renchérissement en Belgique.

La valorisation du café.

Autobiographies d'industriels et de financiers.

Evolution économique de la Serbie contemporaine.

Le développement économique en Belgique, Allemagne, Angleterre, France (ouvrages généraux).

Travaux français relatifs à l'Albanie et à la Bulgarie.

La main-d'œuvre dans l'Afrique du Sud (travaux se trouvant à l'Institut).

Évolution du Congo belge.

Les chemins de fer des Balkans.

Le chemin de fer Danube-Adriatique.

Le canal de Panama.

Les assignats.

La monnaie et le papier monnaie (antiquité et temps modernes).

Le chèque barré.

Organisation scientifique des usines (par M. Olbrechts; demandée dix fois).

Les syndicats industriels (bibliographie sommaire).

Les grèves minières en Angleterre et en Allemagne.

Le minimum de salaire (articles et ouvrages français et allemands).

Les corporations anciennes et modernes.

Le Trade-Unionisme (bibliographie sommaire).

Le salaire à primes.

Psychologie des sexes par rapport au travail.

Les syndicats agricoles (bibliographie sommaire).

Déboisement et reboisement.

La question agraire en Belgique (en français).
Les origines de la gravure et de l'ornementation des tissus.

Étude sociologique des religions.
Les religions chez les peuples non civilisés.
Le mysticisme.

Histoire de l'écriture.
Les Manibogions.

Législation et administration militaires.

Assistance et prévoyance sociale (quelques ouvrages importants).
Aménagement des villes.
Population et congestion des villes.
Assurance contre le chômage (bibliographie sommaire).
Hygiène sociale (bibliographie sommaire).
Problèmes des villes (bibliographie sommaire).
Hygiène scolaire.
L'assurance contre le chômage.
Le suicide.
Littérature relative au cinématographe (français-anglais).

Le droit juif et spécialement le droit talmudique.
Les origines du droit.
Droit pénal et discipline militaires.
Les tribunaux pour enfants (bibliographie sommaire).
Les tribunaux pour enfants.

Les classes moyennes (bibliographie sommaire).
Les partis politiques.
Colonisation intérieure de l'Allemagne.
Questions politiques diverses (notamment la représentation des intérêts).
Le sentiment nationaliste.
La petite bourgeoisie en Belgique.
Aspects divers des fonctions du gouvernement local.
Le régionalisme.
Le général Booth et l'armée du salut.
Organisation communale (Allemagne, Angleterre, Suisse, Danemark).

Ouvrages élémentaires d'économie politique (en français).

Études relatives à la Dessa javanaise.

Traités de statistique (en français).

Adresses de personnes qui s'occupent de l'histoire de l'art.

Liste de revues anglaises et françaises pour l'envoi d'un ouvrage d'énergétique.
